

UNIVERSITÉ DE PARIS-VII
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

COMPORTEMENTS ET ATTITUDES
DE LA
JEUNESSE SCOLAIRE GABONAISE

Thèse de psychologie de la vie sociale
pour le doctorat de troisième Cycle
préparée sous la direction de M. le professeur Paul ARBOUSSE-BASTIDE
présentée et soutenue devant la Faculté des Lettres et Sciences Humaines
le Juin 1971

PAR

Laurent BIFFOT

DOCTEUR EN SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITE DE RENNES
MAITRE DE RECHERCHE A L'O. R. S. T. O. M.

TOME 1

DU MEME AUTEUR

PUBLICATIONS

- LES DEPENSES EXCEPTIONNELLES DANS LES BUDGETS DE FAMILLE A POINTE-NOIRE
1958-1959 (en collaboration avec R. DEVAUGES) Cahiers ORSTOM Sciences Hum.
n°3, 1963, ORSTOM PARIS 300 p.
- FACTEURS D'INTEGRATION & DE DESINTEGRATION DU TRAVAILLEUR GABONAIS A SON ENTREPRISE
Cahiers ORSTOM Sc. Hum. n°1, 1963, 133p. (N.B. 1ère édit. ronéo, 1961,
151 p. (Extraits traduits et publiés par R. WICKERT, Université de
MICHIGAN, 1967)
- LA JEUNESSE GABONAISE FACE AU MONDE RURAL ET AU MONDE URBAIN
in L'enfant en milieu tropical. Centre Intern. de l'Enfance PARIS, n° 20
p. 21-34, 1964

RONEOTES :

- POSSIBILITES D'EMISSIONS CULTURELLES RADIOPHONIQUES AU GABON
ORSTOM Libreville, mai 1962, 19 p.
- EVOLUTION DU MONDE RURAL NORD-EST DU GABON EN RELATION AVEC LES CHANGEMENTS EN
AGRICULTURE. (Traduit en anglais par Pamela AMBIANA BELINGUE, B.A.) (1er Congrès
Mondial de Sociologie Rurale, Dijon, 1964) 22 p. ORSTOM Libreville
- CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE & COMPREHENSION DES POPULATIONS RURALES DU NORD-EST
du GABON. ORSTOM Libreville, 237 p. ; thèse de doctorat d'Université, Rennes;
déc.1964
- DU ROLE INDISPENSABLE DE LA QUANTIFICATION DANS LA PERCEPTION DE CERTAINS PHENOMENES
EN PSYCHO-SOCIOLOGIE (Traduit en anglais par Mrs. Jane CORLETTE, B.A.) 12p.
ORSTOM Libreville (VII^e Congrès Mondial de Sociol. EVIAN , 1966)
- SITUATION ACTUELLE DE LA RECHERCHE AU GABON & ESSAI D'UNE DEONTOLOGIE DU CHERCHEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE 50 p. (Colloque UNESCO sur LA POLITIQUE
SCIENTIFIQUE ET L'ADMINISTRATION DE LA RECHERCHE EN AFRIQUE. Yaoundé,
Cameroun, Juillet 1967)

DACTYLOGRAPHIE

- ACTIVITES SCIENTIFIQUES EXERCEES AU GABON PAR DES ORGANISMES AUTRES QUE L'ORSTOM
(analyse critique d'ouvrages) 65 p. 1965

S O M M A I R E

INTRODUCTION	1
- documents de 1962.	1
- documents de 1966.	10
- méthodologie	12
- population adulte	13
CHAPITRE 1 - <u>L'ENFANT ET L'UNIVERS FAMILIAL</u>	17
- Ethnisme et nationalisme	18
- effectif de 1962	18
- effectif de 1966	23
- prévisibilité des comportements et attitudes col- lectifs.	27
- Ethnisme et stratification sociale	30
- Le niveau intellectuel des parents et son impact sur l'éduca- tion des enfants.	38
- La pensée religieuse ancestrale et son incidence sur l'éduca- tion de l'enfant gabonais	49
- La vie sexuelle des parents et son incidence sur la moralité et l'éducation des enfants	54
- pour les interviewés de 1962	54
- documents de 1966.	58
- Conclusion du premier chapitre.	75
CHAPITRE II - <u>L'ENFANT ET L'UNIVERS SCOLAIRE</u>	79
- La tenue des registres de l'état-civil et ses incidences sur l'âge et le civisme de l'enfant gabonais.	80
- Evolution de la scolarisation et les incidences de cette évolu- tion	91
- dans l'enseignement primaire	91
- chez les garçons de 1937 à 1966 inclus	91
- chez les jeunes filles de 1937 à 1966 inclus	99
- dans l'enseignement secondaire	104
- chez les garçons	106
- chez les jeunes filles	106

- De cet examen il ressort que	107
- Hypothèse pleinement explicative	111
- La triangularité de la mixité sexuelle des écoles . . .	113
- Position de la jeunesse scolaire en 1962 . . .	117
- chez les jeunes filles	118
- dans le primaire	118
- dans le secondaire	123
- en conclusion	130
- chez les garçons	136
- dans le primaire	136-146

—ooOoo—

S O M M A I R E du T O M E II

(le tome II paraîtra en 1968)

CHAPITRE II - <u>L'ENFANT ET L'UNIVERS SCOLAIRE</u> (fin)	146
- La triangularité de la mixité sexuelle des écoles (fin)	146
- chez les garçons (suite)	
- dans le secondaire	146
- conclusion	
- conclusion sur la position de la population scolaire de 1962	
- Position de la jeunesse de 1966	
- chez les jeunes filles	
- dans le primaire	
- dans le secondaire	
- chez les garçons	
- dans le primaire	
- dans le secondaire	
- conclusion sur la position de la population scolaire de 1966	
- Corrélation entre la position de 1962 et la position de 1966	
- Comment se révèle autrement chez l'enfant écolier le complexe de la triangularité sexuelle des écoles géminées ?	
- chez l'effectif de 1962	
- chez l'effectif de 1966	
- Une grève scolaire due à la triangularité sexuelle des écoles géminées	
- etc... etc...	

LE TOME III TRAITERA DE :

- L'ENFANT ET L'UNIVERS ANCESTRAL
- L'ENFANT ET SES ASPIRATIONS

A V A N T - P R O P O S

En soumettant au lecteur les présentes lignes, nous tenons à remercier ici tous ceux qui nous ont apporté quelque contribution dans et pour la réalisation du travail ci-dessous présenté. Nous pensons à nos aides-techniques en psycho-sociologie, lesquels ont fait preuve d'une collaboration totale : ils n'ont en effet pas hésité à oeuvrer plusieurs jours tard la nuit notamment durant la période de ronéotage et de mise en pages. Nous pensons également à tous les préfets, sous-préfets, inspecteurs, professeurs, maîtres et maîtresses d'école, qui nous ont chacun dans son rayon d'action facilité notre tâche tant en 1962 qu'en 1966. Liste longue criblée d'affabilité, d'amabilité, de cordialité, d'amitié variées dont chaque souvenir est tel que si nous citons quelques noms nous risquons de paraître ingrat à l'adresse de ceux que nous ne citons pas, liste dont nous extrayons cependant avec objectivité et un peu par sentiment le nom de cet ami et compagnon d'adolescence Monsieur Eugène OKILI alors sous-préfet de Makokou.

Une gratitude particulière au Gouvernement Gabonais dont la participation financière a permis de mener à bien ce travail et à Monsieur le Directeur Général de l'ORSTOM dont la pénétrante compréhension nous fut, un moment donné, réconfortante.

MM. les Professeurs Paul Arbousse-Bastide et Paul Mercier ne nous en voudront pas si de ce décor de souvenirs nous constatons que se détachent de façon TOUTE SPECIALE leurs noms. Le premier est notre maître depuis 1954 : nous étions alors étudiant ; il nous incita en 1957 à nous orienter vers la recherche ; il n'a jamais cessé de suivre, voire de diriger nos travaux et notre évolution dans la recherche. Nous sommes , depuis 1957, heureux bénéficiaire des conseils et critiques du second avant même qu'il devint, au sein de l'ORSTOM, notre chef et guide .

Notre épouse nous en voudra sûrement de dire ici que sans son concours de dactylographe émérite, compétence qu'elle allie harmonieusement à bien d'autres qualités, la publication en juin 1971 de ce travail n'aurait pas pu s'effectuer.

INTRODUCTION

Les résultats présentés ci-dessous émanent de deux travaux sur le terrain réalisés l'un durant le premier trimestre 1962, le second entre janvier et fin mars 1966.

DOCUMENTS DE 1962

En effet, début février 1962, nous commençons à l'intérieur du Gabon une tournée dans le but d'explorer l'univers de l'enfant et de l'adolescent gabonais : connaître la jeunesse actuelle afin d'entrevoir les manières de percevoir et de se comporter de l'adulte, ou, si l'on préfère, du citoyen de demain ; perception et connaissance conditions sine qua non d'une éducation et d'une thérapeutique adaptées.

Pour la réalisation dudit voeu, - après examen des divers systèmes d'approches possibles, - à une connaissance, qui essaierait d'embrasser la totalité des jeunes, c'est-à-dire d'une part les non scolarisés, les scolaires d'autre part, voire même les récemment déscolarisés - nous avons préféré, parce que permettant davantage de profondeur, une vue focalisée sur la jeunesse scolaire. En effet, les enfants scolarisables et cependant analphabètes représentaient en 1961-62, lors de la réunification des documents source des présentes lignes, environ 21 % des enfants en âge de scolarisation, taux peu élevé, "inhabituel en Afrique" (1) et qui va diminuant au fil des ans face à la volonté gouvernementale d'enrayer l'analphabétisme. En outre, ce sont, en règle générale, les habitudes, les faits et gestes, les aspirations et tendances de la population scolarisée (scolaires ; déscolarisés notamment) qui entraînent dans une large mesure, jusque dans les villages les plus reculés, destruction et restructuration des cadres ancestraux tant socio-économiques que mentaux (2)

(1) cf. AZZIZET RAVAMBIAS & PROUST (J) : Aperçu statistique du développement de l'enseignement au Gabon (Ministère de l'Education Nationale, Bureau du Plan ; LIBREVILLE) 28 pages ; ronéoté oct. 1963, texte servant de préambule (non paginé).

(2) BIFFOT (L) : CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE & COMPREHENSION DES POPULATIONS RURALES DU NORD-EST DU GABON (ORSTOM, PARIS, 1964 - 237 pages) notamment le chapitre IV intitulé : le monde rural face au monde urbain ou le conflit de deux mentalités.

Après cette option, il nous restait à établir notre échantillonnage.

La jeunesse scolaire gabonaise peut être répartie en deux grands groupes (1) :

- les élèves de l'enseignement primaire élémentaire : du cours préparatoire à la sixième exclue.
- les collégiens et lycéens.

Pour des raisons d'uniformité et rigueur méthodologiques, nous avons estimé INUTILE et même dangereux - toujours en fonction du but ici visé, - d'inclure dans notre population les élèves incapables de s'exprimer assez correctement en français.

Ainsi fut laissé de côté l'ensemble des écoliers tant masculins que féminins non encore admis au cours moyen II.

Dangereux, car les outils d'investigations utilisés dans cette étude exigent de l'interviewé un assez bon maniement de la langue ; inutile, car la population finalement retenue - à savoir les élèves de CM2 et de septième d'une part, collégiens et lycéens, de l'autre, - constitue la majorité de la masse dynamique qui donne orientation et physionomie au Gabon de demain.

On peut ergoter sur le fait que les élèves de CM1 pouvaient valablement être inclus dans notre échantillonnage. C'est un fait possible. Mais leur inclusion aurait compliqué l'interprétation des documents, ainsi que nous le prouvent les questionnaires remplis dans certaines écoles par les écolières de CM1 lorsque le nombre de jeunes filles de CM2 était trop faible (2).

(1) Les étudiants, dans le sens courant du terme - c'est-à-dire ceux qui fréquentent Facultés et Grandes Ecoles, - bref ceux qui font des études supérieures, - ont été exclus ; tous se trouvent en dehors du Gabon. Ont été également laissés de côté les élèves de l'enseignement para-universitaire - (capacitaires etc...) en raison de leur âge et de leur situation socio-professionnelle ; tous, à une exception près, étant des salariés. N'existaient, en 1962, ni l'Ecole Gabonaise d'Administration, fondée en 1962-63 ; ni l'Institut Polytechnique de LIBREVILLE qui entre dans sa deuxième année en octobre 1965.

(2) Les faits devaient quatre ans plus tard nous donner raison. En effet, pour l'approfondissement de certains phénomènes, nous avons été obligé, en 1966, d'établir un questionnaire pour le CE1 : leur exploitation s'est montrée difficile, comme nous l'exposons plus loin.

Ensuite, il faut bien savoir "se borner", comme le conseillait vivement BOILEAU ; car, de proche en proche, - du CM2 au CM1 et de ce dernier au CE2,... - on finit par arriver au cours préparatoire.

Le choix des CM2 comme limite inférieure vient, enfin, de ce que c'est un cours marquant pour les actuels élèves du Gabon. Bien des écoliers en effet y arrêtent leurs études et se trouvent ainsi CITOYENS chargés de leur propre avenir.

En 1962, lors de notre travail de réunification des documents ici utilisés, sur 511 écoles primaires totalisant 1379 classes, le Gabon avait, d'une part, 143 écoles à cycle complet et dix écoles à cycle prolongé (1) : soit, au total, dix classes de fin d'études appelées également -- nous ne savons trop pourquoi -- classe de septième, et, au minimum (2) 153 CM2. Ces quelque 170 classes étaient fréquentées par 5.634 élèves (5.284 élèves de CM2 et 350 de septième), sur les 63.857 composant l'effectif de l'enseignement primaire (3).

Mille six cent soixante quatorze adolescents fréquentaient l'enseignement complémentaire dispensé par quatre CEG.

Les enseignements secondaire et technique avaient respectivement 681 et 271 élèves, déduction faite des non-africains.

Les écoles normales comptaient 461 écoliers auxquels il convient d'ajouter 195 élèves-moniteurs.

Ainsi donc, à la date du 1er janvier 1962, la population dont nous allions tirer notre échantillonnage s'élevait à 8.916 individus, soit 13,28 % de l'effectif scolaire du Gabon (4).

(1) cf. "Rapport statistique sur la situation de l'enseignement au 1er janvier 1962" (Ministère de l'Education Nationale; Bureau du Plan du Ministère de l'Education Nationale, République Gabonaise) p. 21

Ce rapport, hélas! non paginé par l'auteur, porte à sa dernière page : "achevé à LIBREVILLE le 15 février 1962 par le chef du bureau des examens et de la statistique".

Une pagination postérieure figure dans l'exemplaire que nous utilisons. Le "sommaire" porte : p. 2 et le sommaire A : p. 3

Le Ministère de l'Education Nationale nous informe que l'auteur en est M. Eugène AIGUIER, inspecteur primaire.

(2) Certaines écoles, rares cependant, ont deux CM2. Aussi arrondissons-nous ci-dessous à 160, par défaut.

(3) cf. AZZIZET RAVAMBIAS & PROUST (J) : déjà cité (opusc. non paginé)

(4) Abstraction faite des 267 élèves qui fréquentaient la section pré-apprentissage et, nous l'avons dit plus haut, des élèves de Capacité en Droit, l'effectif scolaire du Gabon, au Gabon même était alors de 67.139 Gabonais et Africains.

De ces 8.916 élèves dont le niveau intellectuel minimum était le cours moyen II, 1767 furent interviewés, ainsi répartis :

a/ - enseignement primaire

:	:	:	:	Total	
:	:	Garçons	J. Filles	ds 2 sexes	
:	:	:	:	:	
:	population totale (CM2 + 7°)	:	4.407	1.227	5.634
:	:	:	:	:	:
:	population interviewée	:	526	298	824
:	:	:	:	:	:
:	soit	:	11,93 %	24,28 %	14,62 %
:	:	:	de la population totale		:
:	:	:	:	:	:

b/ - enseignement secondaire (1)

:	:	:	:	Total				
:	:	Garçons	J. Filles	ds 2 sexes				
:	:	:	:	:				
:	population totale	:	2.692	590	:	3.282		
:	:	:	:	:	:	:		
:	population interviewée	:	696	247	:	943		
:	:	:	:	:	:	:		
:	:	soit	:	25,85 %	:	41,86 %	:	28,73 %
:	:	:	:	de la population totale				:
:	:	:	:	:	:	:	:	:

c/ - enseignement primaire et secondaire

:	:	:	:	Total	
:	:	Garçons	J. Filles	ds 2 sexes	
:	:	:	:	:	
:	population totale	:	7.099	1.817	8.916
:	:	:	:	:	:
:	population interviewée	:	1.222	545	1.767
:	:	:	:	:	:
:	:	:	17,21 %	29,99 %	19,81 %
:	:	:	de la population totale		:
:	:	:	:	:	:

- (1) Pour la rapidité de l'expression, nous entendons par enseignement secondaire : l'enseignement secondaire proprement dit, auquel nous incluons l'enseignement technique, la formation pédagogique, l'enseignement complémentaire ; bref, tous les enseignements dont le minimum requis au départ est le niveau de 6° : on a son certificat et l'on a été reçu à un concours ou à un examen d'entrée ou de passage.

Ainsi donc, ont été interrogés :

a/ - du CM2 + 7°

- 1 garçon sur 8,37)
- 1 écolière sur 4,11) soit 1/6,83 de la population totale

b/ - de 6° au 2° bacc. compris :

- 1 garçon sur 6,04)
- 1 écolière sur 2,38) soit 1/3,48 de la population totale

c/ - du CM2 aux classes du 2° bacc. :

- 1 garçon sur 5,80)
- 1 écolière sur 3,33) soit 1/5,04 de la population totale

Cet échantillonnage est donc, on ne peut mieux, valable.

Néanmoins un problème se pose : celui de la représentativité de la population interrogée. Car cette dernière se situe géographiquement dans une zone quadrilatérale Libreville-Lambaréné-Mékambo-Oyem, à l'exclusion de la sous-préfecture de Médouneu.

En effet, nos interviews se sont déroulées dans les localités suivantes :

(Tableau 1)

	Population interviewée											
	Jeunes Filles						Garçons					
	C	O	P	O	C	P	O	C	P	O	C	P
	PRIMAIRE			SECONDAIRE			PRIMAIRE			SECONDAIRE		
DONGHILA	15											
KANGO		14					44					
LAMBARENE	33	29	14	8		19	17	35	26	46		96
NDJOLE	9	15					33	22	10			
MAKOKOU		35					(1)32	38		63		
BAKWAKA		11					27					
BATOUALA		5					14					
MEKAMBO	10	10	10				40	27	12			
MITZIC	15	18					18	37		124		
OYEM	25	30		20	30		51			(2)48	52	
MAKOKOU-MITZIC				8								
LIBRE- (LYCEE L.MBA				27						168		
(IMMAC. CONC					129							
VILLE (LYCEE TECH.				6						99		
TOTAL		298			247			526			696	

C : Catholique P : Protestante O : Officielle

(1) - Elèves de la classe de septième

(2) - N'a pas été étudiée l'Ecole d'Agriculture d'Oyem sise à 22 Km du Centre

LA DISTRIBUTION DE CETTE POPULATION SUIVANT LES GROUPES MULTI-ETHNIQUES CONSTITUTIFS DU GABON EST COMME SUIV (1) :

(Tableau 2)

	: J. Filles : Primaires	: J. Filles : Secondaires	: Garçons : Primaires	: Garçons : Secondaires	: Total : J. Filles	: Total : Garçons	: Total Général : des 2 sexes:
: Fang	: 169	: 117	: 273	: 398	: 286	: 671	: 957
: Okendé	: 2	: /	: 6	: 4	: 2	: 10	: 12
: Eshira	: 14	: 32	: 35	: 87	: 46	: 122	: 168
: Bakélé Boungom	: 4	:	: 17	: 6	: 4	: 23	: 27
: Téké, Bakwélé	: 7	: 1	: 14	: 7	: 8	: 21	: 29
: Mbédé	: 2	: 6	: 9	: 47	: 8	: 56	: 64
: Kota	: 48	: 4	: 136	: 37	: 52	: 173	: 225
: Séké-Miééné	: 41	: 72	: 27	: 67	: 113	: 94	: 207
: (Gabonais)	:	: 1	:	:	: 1	:	:)
: ?	: 6	: 6	: 3	: 25	: 12	: 28	:) 41
: étrangères ou étrangers	: 5	: 8	: 6	: 18	: 13	: 24	: 37
:	: 298	: 247	: 526	: 696	: 545	: 1.222	: 1.767

(1) - La classification adoptée ici est celle qu'offre dans sa page 40 le tome 1 du "Recensement de la population (gabonaise) 1960-1961 : données d'ensemble", publié par le Service National Gabonais de la Statistique. Les exigences d'une comparaison judicieuse nous ont contraint à opérer nos regroupements suivant cette classification. Ce serait digression de notre part que de nous arrêter ici sur un problème qui a retenu notre attention dans notre thèse de doctorat d'Université : "Contribution à la connaissance et compréhension des populations rurales du Nord-est du Gabon". D'autant plus que, comme le soulignent "in mérito" les statisticiens auteurs du tome précité, "ces regroupements sont sujets à discussion, les ethnologues n'étant pas toujours du même avis". (op. cité p. 40).

COMPARONS A PRESENT LES POURCENTAGES DE CETTE POPULATION INTERVIEWEE AVEC LES POURCENTAGES DE LA POPULATION REELLE DU GABON.

(Tableau 3)

	J. Filles primaires	J. Filles secondaires	Garçons primaires	Garçons secondaires	Total J. Filles	Total Garçons	Total des 2 sexes	% idéal
Fang	56,71 %	47,36 %	51,90 %	57,18 %	52,47 %	54,90 %	54,16 %	31 %
Okandé	0,67 %	/	1,14 %	0,57 %	0,36 %	0,81 %	0,68 %	5 %
Eshira	4,69 %	12,95 %	6,65 %	12,50 %	8,44 %	9,98 %	9,50 %	26,40 %
Bakélé Boungom	1,34 %		3,23 %	0,86 %	0,73 %	1,88 %	1,52 %	3,07 6 %
Bekwélé Téké	2,34 %	0,40 %	2,66 %	6,75 %	1,46 %	1,71 %	1,64 %	
Mbédé	0,67 %	2,42 %	1,71 %	1,00 %	1,46 %	4,58 %	3,62 %	21 %
Kota	16,10 %	1,61 %	25,85 %	5,31 %	9,54 %	14,15 %	12,73 %	6,50 %
Séké-Miééné	13,75 %	29,14 %	5,13 %	9,62 %	20,73 %	7,69 %	11,71 %	4,10 %
Gabonais		0,40 %			0,18 %			2,32 %
?	2,01 %	2,42 %	0,57 %	3,59 %	2,20 %	2,29 %		
Etrangères ou étrangers	1,67 %	3,23 %	1,14 %	2,58 %	2,38 %	1,96 %	2,09 %	
	99,95 %	99,93 %	99,98 %	99,96 %	99,95 %	99,95 %	99,97 %	

De cette comparaison, il découle que l'échantillonnage de la présente étude

- 1°/ - est fort représentatif des groupes multi-ethniques fang, kota et myéné.
- 2°/ - peut être considéré dans une certaine mesure représentatif du groupe multi-ethnique Eshira si, d'une part, l'on considère que nous avons de ce groupe un total de 168 élèves (46 jeunes filles et 122 garçons), si, d'autre part, l'on n'oublie pas que bien des études sociologiques, anthropologiques etc... sur des populations de pays tant développés qu'en voie de développement sont basées à partir d'un nombre d'individus ne dépassant pas bien souvent la centaine (1).

EN RESUME DONC, l'échantillonnage de la présente étude est

- a/ - fort représentatif de la moitié septentrionale du Gabon délimitée par une droite qui partirait de l'embouchure de l'Ogooué à la frontière congolaise en passant par le village Bakwaka (2).
- b/ - assez représentatif de la jeunesse scolaire du Sud-Ouest du Gabon (groupe multi-ethnique Eshira, selon la terminologie de A. W. RAPONDA ; groupe du Sud-Ouest selon la terminologie de H. DESCHAMPS). Il s'agit, grosso modo, de la partie sud-ouest comprise entre l'Océan Atlantique et un segment de droite qui partirait de Lambaréné à la frontière du Congo-Brazzaville en passant par Mbigou.
- c/ - représentatif, dans une certaine mesure des élèves de sexe masculin du groupe Mbédé, des écoliers donc de la région de Franceville.

(1) En anthropologie physique : l'étude "Mission de Gironcourt" (grand in 8°, PARIS; soc. Géo ; 1920, pp. 370-604, 1 carte, 104 fig.) de A. VERNEAU est tirée des analyses de mensurations faites par de Gironcourt sur 22 Songhay de Gao et 3 Songhay Dendi. Des mesures de 24 Songhay, Marguerite Lobsiger-Dellenbach publia, en 1951, Contribution à l'étude anthropologique de l'A.O.F., Haoussas, Bellas, Djermas, Peuls, Touaregs, Maures, (in Archives suis. Anthr. Gen, XVI, Genève, 1951 pp. 1-86) Le Weschler-test a été étalonné à partir de 170 sujets de 20-25 ans, avec un faible pourcentage de débiles mentaux (cf. la mesure de l'intelligence de l'Adulte par D. WESCHLER (presses univ. 1961, pp. VIII) On consultera profitablement à ce sujet "Les tests mentaux en psychiatrie de P. PICHOT (Presses univ., 1949).

(2) voir carte du Gabon, p.

En conséquence, les résultats du présent travail, peuvent être considérés comme valables non seulement pour les 3/4 mais pour la totalité de la jeunesse scolaire du Gabon; si l'on n'oublie pas que ^{de} la population scolaire comprise entre la classe du cours moyen II^e année et les classes terminales de l'enseignement tant secondaire proprement dit que technique et complémentaire un écolier sur 6, une écolière sur 3 ont été interrogés et que les zones pour lesquelles notre échantillonnage est représentatif sont précisément les plus dynamiques du Gabon comme le laissent entrevoir les grands courants politiques de la République Gabonaise : l'Estuaire, le Woleu-Ntem, l'Ogooué-Maritime, le Moyen-Ogooué, la Ngounié-Nyanga et le Haut-Ogooué sont en effet les régions qui ont toujours fourni les membres du corps ministériel gabonais.

Une question demeure néanmoins, à laquelle il nous faut répondre ; car ce serait manque d'objectivité de notre part que de ne pas la poser nous-même : Pourquoi n'avons-nous pas étudié des localités du Sud ? Des impératifs d'ordre administratif nous ont contraint à ne pas continuer dans le sud du Gabon nos investigations : en effet, vers le 15 avril 1962, alors que nous devions quelque huit jours plus tard arriver à Fougamou, point de départ de l'exploration de la partie méridionale du Gabon, un télégramme reçu à OYEM nous demandait de rentrer à LIBREVILLE assurer un intérim qui devait durer un an. Lorsque nos occupations administratives nous permirent de reprendre nos activités scientifiques, il était trop tard pour entreprendre une tournée dans le Sud ; la période des examens et le climat inhérent à cette période étant peu propices à une enquête telle la nôtre. Le début de l'année scolaire qui suivit coïncida avec la priorité accordée aux investigations socio-économiques nécessitées par la construction de la future voie ferrée Mékambo-Owendo : il nous fallut étudier les populations rurales du nord-est du Gabon ; travail de terrain qui dura sept mois consécutifs.

Les documents réunis en 1962 bien que satisfaisants nous offraient, lors du dépouillement, quelque inquiétude : ils étaient vieux de quatre ans et risquaient de susciter quelque contestation quant à leur actualité. En effet, pouvait-on, sans appréhension, partir d'eux et concevoir pour l'enfant gabonais une éducation et une thérapeutique adaptées ? Les choses vont si vite, se modifient si rapidement, dit-on et pense-t-on généralement, dans les pays du tiers-monde ! Cette inquiétude ne nous tourmenta pas outre mesure, car des faits sont là qui nous prouvent qu'en matière de comportements et attitudes l'individu a une certaine force d'inertie et que la nature ne procède point par bonds (et cette lenteur dans le processus de son évolution est nécessaire à l'équilibre et à la santé de l'être que nous sommes) : en effet, quiconque, au Gabon, veut être sincère avec soi conviendra, après l'avoir lue, que l'étude sur le travailleur gabonais conserve encore une grande part d'actualité, bien que publiée en 1961 et rédigée en partant de documents recueillis sur le terrain en 1960. Nous citerons, à cet effet, le phénomène du tutoiement de l'Africain par l'Européen, qui se rencontre encore, bien que moins généralisé, au Gabon. Nous citerons enfin, entre autres, les conflits entre ethnies gabonaises, analysés dans le paragraphe "co-existence de minorités ethniques". Nous pourrions encore citer les modes de recrutement et le fait que le salaire des manoeuvres n'est encore nullement ventilé en fonction de l'ancienneté etc... Aussi, finalement, n'hésitons-nous personnellement pas du tout à croire à l'actualité de la présente étude, lors de la publication de celle-ci. Le hasard allait tout résoudre. En effet, les exigences d'appréhension de certains phénomènes, lors de l'analyse de ces derniers, nous obligèrent plus d'une fois à retourner sur le terrain et à utiliser d'autres modes d'approches. L'occasion fut saisie et des questions posées en 1962 furent incluses dans les questionnaires de 1966 : le côté évolutif et dynamique d'aucuns phénomènes capitaux pourra ainsi être évalué, comme nous le verrons plus loin.

Ces exigences d'appréhension de plus d'un fait social ont abouti à un premier retour sur le terrain. La zone à étudier, d'abord limitée à LIBREVILLE et LAMBARENE, fut ensuite étendue, - face aux exigences de l'analyse progressive des documents -, à KANGO et NDJOLE, et finalement à MITZIC, OYEM, MAKOKOU, MEKAMBO. Ainsi donc, hormis le village de BATOUALA qui avait en 1966 cinq élèves de CM2, raison pour laquelle nous y passâmes outre, et le village de BAKWAKA que nous n'avons pas conçu indispensable pour les corrél-

lations à établir entre les documents de 1962 et ceux de 1966, - hormis donc ces deux villages, les localités et agglomérations étudiées en 1962 le furent également en 1966. Ainsi furent interviewés à l'aide de deux questionnaires pour des besoins différents 2361 élèves dont la distribution est la suivante :

Localités	Population interviewée en 1966												Total
	Jeunes Filles						Garçons						
	Primaire			secondaire			Primaire			secondaire			
	C	O	P	C	O	P	C	O	P	C	O	P	
LAMBARENE	29	40	12	/	33	16	33	40	12	25	72	83	395
LIBREVILLE	177	102	10	/	/	/	189	127	24	/	/	/	629
NDJOLE	10	8	11	/	14	/	13	29	11	/	41	/	137
KANGO	/	9	/	/	/	/	/	22	/	/	/	/	31
DYEM	27	51	/	67	24	/	/	102	/	182	158	/	611
MITZIC	24	17	/	/	/	/	34	28	/	/	82	/	185
MAKOKOU	16	17	5	/	12	/	52	40	17	/	100	/	259
MEKAMBO	16	8	7	/	/	/	47	27	9	/	/	/	114
	299	252	45	67	83	16	368	415	73	207	453	83	2361
	/-----v-----/			/-----v-----/			/-----v-----/			/-----v-----/			
	596			166			856			743			
	/-----v-----			/-----v-----			/-----v-----			/-----v-----			
	762						1599						

Ont été également interviewés à LIBREVILLE les élèves de CM2 de l'ex-école européenne du centre-ville, appelée, depuis l'indépendance du Gabon, école mixte de la ville, et aussi ceux de l'école appelée, dans la même optique, école mixte de Gros-Bouquet ; soit, 44 garçons et jeunes filles d'origine gabonaise et 89 jeunes européens des deux sexes. Documents qui nous serviront notamment pour l'établissement de la carte des "COMPORTEMENTS & ATTITUDES VIRTUELS DES DIFFERENTS QUARTIERS DE LIBREVILLE".

Outre lesdits questionnaires, il importe non d'ajouter mais de simplement mentionner 82 questionnaires d'écoliers de CE1 et 67 écolières du même cours, passés dans les quatre écoles officielles des quartiers de LIBREVILLE ci-après : LALALA, MONT-BOUET, LOUIS et la PEYRIE. Ces 149 questionnaires seront utilisés notamment dans l'étude de la déperdition de l'effectif scolaire. Ils ne feront pas l'objet d'une exploitation systématique ; car les

réponses ne sont pas facilement exploitables, vu le niveau intellectuel des interviewés (1).

Dans les lignes qui suivent, la distinction sera toujours clairement opérée entre les attitudes, comportements et aspirations découlant des documents de 1962, d'une part, et ceux résultant, d'autre part, des documents de 1966. -

METHODOLOGIE

Le questionnaire de 1962 comprend 80 questions principales dont plus de 50 % comportent, une; deux, voire trois questions secondaires. La durée de passation, variable selon le degré de scolarisation des interviewés, était en moyenne de 6 h pour les CM2 et de trois heures pour les classes terminales de lycées et collèges. Le questionnaire de 1966 (27 questions principales ayant très peu ou pas du tout de questions secondaires) demande une heure 1/2 en moyenne au CM2 et une heure 1/4 aux collégiens et lycéens.

Le mode de passation était le suivant : les élèves d'une même classe étaient placés dans une même salle à une distance de 1,50 m au minimum les uns des autres. Précautions étaient prises afin que chaque interviewé se sentît véritablement à l'aise, chaque questionnaire étant à l'abri de tout oeil indiscret : nous nous interdisions à nous-même de nous arrêter auprès de nos interviewés, à fortiori de regarder leurs questionnaires. Cette exigence scientifique, condition sine qua non de la spontanéité et abandon de l'interrogé et sur quoi aucun chercheur ne saurait nullement tergiverser, fut scrupuleusement observée.

Nous restions ensuite seul avec les élèves. Le pourquoi de l'interview était alors exposé à ces derniers et assurance leur était donnée quant à la non-divulgaration des réponses faites par chacun : dans le cadre de cette conservation du secret, nous exigeons qu'aucun élève n'inscrivît son nom sur son questionnaire. Ensuite commençait la passation collective. Nous lisions la lère question, qui était ensuite lue par tous les élèves, puis expliquée par nous. Réponse ne pouvait y être faite que lorsque plus un seul interviewé n'avait besoin d'explication. Le même processus était adopté pour chacune des questions suivantes et cela jusqu'à la fin du questionnaire.

(1) - cf. p. 2 texte et note 2 ;

Pour une saisie globale de l'univers enfantin et adolescent, une connaissance de l'adulte s'imposait.

Toute de LIBREVILLE, centre-pilote en matière d'opinions et d'acculturation, la population interviewée à ce dernier effet se compose de deux strates distinguées par les critères salaire et niveau socio-économique, par le domicile en d'autres termes. Pour ce faire, nous avons choisi, fin 1961, les deux pôles de la vie négro-librevilloise : d'une part, les habitants du quartier AKEBE 1 et notamment le groupe de maisons de la première cité construite par la Société Immobilière ; le quartier LIKOUALA-MOSSAKA, d'autre part, incendié quelque dix mois après, pendant les incidents sanglants de septembre 1962, riposte de la population gabonaise aux sévices subis des Ponténégrins par les Gabonais établis à Pointe-Noire.

Les interviewés de LIKOUALA-MOSSAKA comprennent 87 Mbédés, 1 Ossamaé, 2 Bambambas, 2 Bakotas, 1 Ngaré, 2 Makouas, 4 non-exprimés. Leurs professions gravitent de manoeuvres à peintre en passant par watchman, aides-maçons, maçons, boys, boys-cuisiniers, ferrailleur, briquetier, aides-chauffeurs et chauffeurs etc... Ils sont presque tous illettrés sauf quelques rares scolarisés dont les niveaux ne dépassent pas le CE1, excepté le peintre ci-dessus signalé, ancien élève de 5^e de CEG, et dont d'ailleurs le salaire était de 16.270 Frs au moment de l'enquête, c'est-à-dire en novembre 1961.

Les revenus mensuels de cette population vont de 5.000 Frs à 16.270 Frs ; les dominante (26 individus) et médiane : 6.000 Frs, sont suivies de la classe des salariés de limite inférieure 5.000 Frs (18 individus) ; l'interquartile commence dans la classe des 6.000 Frs et finit avec celle des 7.000 Frs ; la moyenne est de : 6.942 Frs. Signalons en passant que les salaires de 10.000 Frs et plus sont attribués aux catégories professionnelles suivantes : maçons et aides-maçons (10.000 Frs ; 12.000 Frs) ; ferrailleur (10.000 Frs) ; et à 2 manoeuvres (l'un : 13.000 Frs ; l'autre 14.240 Frs) ; chauffeurs (10.500 Frs).

Les âges varient de 18 à 56 ans, avec une moyenne de 32 ans 1/2, une médiane qui est de 32 ans, une zone centrale allant de 25 à 38 ans, et une double dominante située dans la classe des 25-30 ans et dans celle des 35-40 ans (20 sujets chacune), suivie de la classe des 30-35 ans (19 sujets), puis celle des 20-24 ans (17 individus).

De ces 99 interrogés, 35,35 % étaient mariés ; 22,22 % pères d'au moins un enfant ; soit une moyenne de 2 enfants par géniteur, et de 0,49 pour l'ensemble de la population desdits petits salariés.

EN RESUME, c'est une strate des plus économiquement faibles du monde salarié et dont du point de vue démographique le Gabon ne peut attendre grand'chose : problème que d'ailleurs nous avons abordé dans "Facteurs d'Intégration et de Désintégration du Travailleur Gabonais à son Entreprise" et que nous n'allons plus reprendre dans cette étude.

Les interrogés d'AKEBE 1 se composent comme suit : 14 Fangas, 5 Mpongwés, 3 Bandzabis, 3 Vilis, 2 Galoas, 2 Nkomis, 1 Bapounou, 1 Adouma, 1 Massango, 1 Iroungou, 1 Nkomi, 1 Mbéti, 1 Vili, 1 Baloumbou, 1 Benga et 1 Konabembé. L'âge moyen est de 33 ans 5 mois, le plus jeune interviewé ayant 20 ans et le plus âgé 53 (médiante : 32 ans ; dominante : les classes 25 à 30 ans et de 30 à 34 ans ayant chacune 9 individus ; suivies de celles de limite inférieure 35 ans : 5 individus ; 20 ans et 40 ans : 2 individus chacune).

Les salaires mensuels déclarés (1) de cette population varient de 14.000 à 151.661 Frs avec une moyenne de 53.961 Frs (médiante : 36.000 Frs ; interquartile : de 24.600 Frs à 86.000 Frs compris). L'échelle des professions exercées peut se répartir en quatre groupes :

- 1°/ - Des ouvriers spécialisés : 1 mécanicien, 1 chaudronnier, 3 menuisiers, 1 aide-forestier, 1 préposé forestier, 2 topographes ;
- 2°/ - Des bureaucrates et assimilés : 2 juges, 3 chefs de bureau, 1 chef de service, 1 magistrat, 1 aide-comptable, 3 commis d'administration, 1 gardien de la Paix , 1 secrétaire, 2 contrôleurs, 1 contrôleur adjoint et 1 administrateur, 2 inspecteurs primaires et 1 inspecteur de police ;
- 3°/ - Des hommes politiques : 2 députés et 2 chefs de cabinet ;
- 4°/ - Des gens de professions libérales au nombre de 2 ;
- 5°/ - Enfin 3 chômeurs.

Le niveau intellectuel de cet échantillonnage tiré au hasard avec pour critère fondamental la condition sociale, et de façon plus concrète, le domicile, va du CE2 - CM1, palier où se rencontrent notamment les ouvriers spécialisés ci-dessus mentionnés, aux classes terminales de l'enseignement secondaire, ^{palier} constitué par, entre autres, les inspecteurs d'enseignement primaire, anciens stagiaires de Saint-Cloud en France.

(1) - cf. BIFFUT L. : Facteurs d'Intégration et de Désintégration du Travailleur Gabonais à son Entreprise (déjà cité) p. 25-31 : objectivation et subjectivation des salaires.

Etaient mariés au moment de l'enquête 83,78 % des interrogés, soit : 2,38 fois plus de mariés que chez les petits employés. Etaient pères de famille 72,97 % des hauts employés soit : 3,28 fois plus que chez la population de Likouala-Mossaka . Variant de 1 à 8, le nombre d'enfants par père de famille était en moyenne de 2,96 , et de 2,16 par interviewé (médiane et dominante : 2 enfants ; l'interquartile embrasse les classes de 2 et 3 enfants).

La mentalité adulte étant caractérisée par la cristallisation et l'inertie ; l'actualité des documents dont nous venons de parler ne suscite aucune inquiétude.

X
X X

EN RESUME donc, la présente publication est élaborée à partir des documents suivants, les uns datant de 1962, les autres de 1966 :

a/ - documents de 1962

- 1767 questionnaires-fleuves passés par des élèves dont le niveau va du CM2 aux classes terminales des lycées et collèges ;
- un test de dessin créé par nous et passé par 1055 écoliers gabonais ainsi répartis : 709 garçons (229 élèves de CM2 et 480 de l'enseignement secondaire), 346 jeunes filles (162 élèves de CM2 et 184 lycéennes et collégiennes) et 26 lycéens européens (7 garçons et 19 jeunes filles).
- un questionnaire pour adultes, et dont nous venons d'indiquer le cadre de passation ;
- un questionnaire "joies que procure la profession" passé par 192 élèves ; des sections commerciales, industrielle et artisanale (37 de l'Immaculée Conception, et 155 du lycée technique) ;
- des notes prises au cours de conversations à bâtons rompus avec des maîtres et professeurs aussi bien gabonais qu'européens ;
- des questionnaires brefs passés à des maîtres d'école pour la quantification de certains phénomènes précis dont nous parlerons plus loin ;
- des descriptions de songes récents et, s'il y a lieu, de songes familiaux ; descriptions faites par les élèves ;
- des proverbes de l'ethnie de l'interviewé, dont l'analyse permettrait probablement d'ajouter une lumière plus nette à la saisie de plus d'un phénomène.

b/ - documents de 1966

L'enquête menée en 1966 auprès des écoliers et écolières avait, nous l'avons dit plus haut, pour but principal d'éviter toute contestation, même vaine, quant à l'actualité des documents réunis en 1962 auprès de la jeunesse scolaire.

Nous avons, en conséquence, établi un questionnaire extrait du questionnaire-fleuve de 1962, et constitué des questions qui, dans l'optique du problème à étudier - l'univers de l'écolier gabonais - nous apparaissent importantes et fort révélatrices de comportements et tendances.

Un second questionnaire, sorte de fiche d'identification pour l'étude de l'inter-ethnisme fut également établi.

Ces deux questionnaires furent ou l'un ou l'autre passés par 2.361 élèves gabonais, auxquels pourraient être joints les 89 écoliers européens et les 44 élèves gabonais des deux écoles mixtes de LIBREVILLE (1)

Ainsi donc, les présentes lignes découlent de l'analyse et synthèse d'interviews opérées principalement auprès de plus de quatre mille écoliers gabonais des deux sexes, dont le niveau intellectuel était au minimum le cours moyen 2ème année et au maximum les classes terminales de lycées et collèges.

(1) - cf. p. 11

C H A P I T R E - 1

L'ENFANT ET L'UNIVERS FAMILIAL

Matière des réflexions concrétisées dans ces lignes, source également des déductions opérées ici et des conclusions qui découlent de celles-ci, les échantillonnages présentés plus haut ont permis de constater que la jeunesse scolaire gabonaise est issue d'une mosaïque d'ethnies. Alors une question se pose spontanément : quelles sont, dans leurs grandes lignes, à la lumière de leurs origines ethniques, les tendances actuelles de l'enfant gabonais ? quels comportements, quelles attitudes... peuvent en jaillir ? quelles conséquences résulteraient de l'actualisation de ces attitudes et comportements possibles ?

Pour répondre à cette question, rémémorez-vous d'abord ce qu'est une ethnie (1) : "groupe(s) d'individus géographiquement voisin(s) au départ, primitivement assez isolé(s), ayant des ancêtres communs, ayant un même idiome, constitué(s) de croyances, d'attitudes et de comportements semblables et dont le champ perceptuel cognitif, social... était, et demeure davantage clos qu'ouvert : bref, un groupe d'hommes qui - et c'est là une de ses tendances, et pas des plus faibles -, face à certaines circonstances, face notamment à d'autres groupes linguistiquement différents, parle, pense, croit agit et se comporte dans ses joies et dans ses peines comme s'il était un seul individu, un seul être.

Chaque ethnie se caractérise donc par une micro-vision du monde bien sienne ; par des structures et des substructures qui s'harmonisent plus qu'elles ne se heurtent et qui - apparemment nous semble-t-il - ont davantage de contrastes que d'affinités avec les structures et substructures des autres ethnies. Ajoutons, pour terminer, que c'est un univers davantage régi par l'affectivité que par l'entendement (2).

Après cette définition nécessaire du problème abordé ici, considérons un moment la distribution dans l'espace des croisements ethniques dont sont issus nos interviewés.

EFFECTIF DE 1962

De l'effectif de 1962 on a un taux moyen de 13,23 % d'élèves

(1) : BIFFUT L. : CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE & COMPREHENSION DES POPULATIONS RURALES DU NORD-EST DU GABON (déjà cité) p. 24

(2) : De cette définition il résulte que les minorités nationales, raciales, voire peut-être culturelles..., dans des contextes sociaux donnés, peuvent avoir des allures, des comportements et des attitudes semblables aux attitudes et comportements des ethnies et des clans. Ceci peut aider le psychologue social à comprendre et à expliquer bien des tensions entre groupements distincts.

issus d'unions inter-ethniques et 86,76 % nés de parents ayant la même ethnie, pour l'ensemble des interviewés.

Si, de part et d'autre de ce taux moyen, l'on répartit les localités de notre échantillonnage, on obtient trois sortes de groupes :

- 1°/ - des localités où la tendance au brassage est faible : NDJOLE avec 0 % de croisements mixtes et OYEM avec 1,17 % se présentent ainsi comme des extrêmes précédés de MITZIC (5,68 % d'inter-ethniques) ;
- 2°/ - des localités où la tendance au brassage est représentative de ce qu'elle est au Gabon en général. Peuvent être cités ici : MAKOKOU (12,50 % d'inter-ethniques) et LAMBARENE (14,52 %) ;
- 3°/ - des agglomérations où la tendance à l'inter-ethnisme est, toutes comparaisons bien faites, relativement forte : LIBREVILLE (21,91 %), les villages de BAKWAKA et de BATOUALA (22,80 %) et MEKAMBO (24,77 %).

Cette MACRO-DISTRIBUTION risque d'être aberrante si l'on ne la dépasse et ne la corrige à l'aide d'une MICRO-PERCEPTION. En effet, la triple distribution ci-énumérée, établie en partant du taux moyen indiqué il y a quelques instants, englobe une population gravitant du CM2 aux classes terminales de l'enseignement secondaire ; or, dans une région donnée, la population scolaire ordinaire se compose, primo de natifs (ou censés tels), secundo de frais arrivés et qui, en principe, ne sont là que pour l'année scolaire. Ces derniers peuplent notamment les lycées et collèges (1) ; les premiers constituent la presque totalité des élèves des classes primaires. Ainsi une agglomération où le brassage inter-ethnique est quasiment nul au sein des premiers occupants de la terre, donc parmi les élèves de l'enseignement primaire, peut, grâce à la présence d'un collège ou d'un lycée dont les écoliers viennent des quatre coins du Gabon, avoir une population scolaire au taux inter-ethnique moyen.

Il importe donc de dépasser la MACRO-PERCEPTION ci-dessus et d'observer, en le disséquant, le phénomène examiné. On découvre alors que, si le taux moyen de l'inter-ethnisme ne varie pas grandement (12,24 % au CM2 ; 13,99 % dans les lycées et collèges ; 13,23 % pour l'ensemble du Gabon),

(1) - Le mouvement de transfert des collégiens et lycéens serait fort intéressant à étudier, avec les différents problèmes d'acculturation, et aussi d'éviction des élèves natifs des régions où le transfert est puissant par ceux des régions où l'afflux est faible. Ce problème sera traité plus loin.

d'aucunes régions changent de physionomie selon qu'on adopte ou une vue panoramique ou une micro-vision.

En effet, une micro-perception c'est-à-dire une vue focalisée sur les seuls originaires de la région étudiée, une vue donc qui, en l'occurrence, fait abstraction des lycées et collèges pour ne considérer que les élèves de l'enseignement primaire - ici donc les CM2 - (1) découvre :

- 1°/ - des zones à faible tendance au brassage : NDJOLE (0 %), OYEM (1,88 %), MITZIC (3,44 %), MAKOKOU (6,66 %) ; et
- 2°/ - des zones où le brassage est relativement élevé : LAMBARENE (20,87 %), BATOUALA et BAKWAKA (22,80 %), MEKAMBO (24,77 %). A ces derniers, nous ajouterons, - en nous référant aux résultats des documents de 1966, - LIBREVILLE (21,72 %) (2)

On constate alors la disparition du groupe moyen dit zones de contact, perçu dans la macro-perception relatée ci-dessus ; MAKOKOU et LAMBARENE précédemment groupés se séparent.

Cette dernière distribution ne tarde pas à heurter l'esprit, lorsque l'on voit LIBREVILLE et LAMBARENE mis dans une même catégorie que MAKOKOU et les villages de BATOUALA et de BAKWAKA (3) : il est, en effet, peu acceptable que les villages de BAKWAKA et BATOUALA soient des zones de brassage d'un taux plus fort que LIBREVILLE. C'est ici qu'intervient et doit impérieusement intervenir l'analyse qualitative, pondérateur et éclaircur du quantitatif. Cette analyse qualitative devra essentiellement distinguer deux sortes d'unions inter-ethniques : celles qui sont conformes aux comportements ancestraux, d'une part ; celles qui bouleversent et choquent la mentalité des anciens, d'autre part. Elle devra ensuite tour à tour considérer dans chacun des deux groupes dont il vient d'être question les unions légitimes et les liaisons paramatrimoniales.

(1) - parmi les lycéens et collégiens d'une région se rencontrent, nous fera-t-on remarquer, un nombre important de natifs de la région où se trouve le collège ou le lycée en question. Ce n'est toujours pas le cas, comme nous le verrons plus loin. Ainsi donc s'impose une certaine abstraction qui est à la fois clarifiante et opératoire.

(2) - Voir page 21

(3) - villages du district de MAKOKOU (cf. introduction).

CROISEMENTS INTER-ETHNIQUES - EFFECTIF 1962

	C M 2			SECONDAIRES			CM2 + SECONDAIRES		
	Inter	Intra	Total	Inter	Intra	Total	Inter	Intra	Total
Population interviewée	12,24 %	87,75 %	99,99 %	13,99 %	86,00 %	99,99 %	13,23 %	86,76 %	99,99 %
LIBREVILLE				21,91 %	78,08 %	99,99 %	21,91 %	78,08 %	99,99 %
LAMBARÈNE	20,87 %	79,12 %	99,99 %	7,69 %	92,30 %	99,99 %	14,52 %	85,47 %	99,99 %
NDJOLE	0 %	100 %	100 %				0 %	100 %	100 %
BATOUALA-BAKWAKA	22,80 %	77,19 %	99,99 %				22,80 %	77,19 %	99,99 %
MEKAMBO	24,77 %	75,22 %	99,99 %				24,77 %	75,22 %	99,99 %
MAKOKOU	6,66 %	93,33 %	99,99 %	21,12 %	78,87 %	99,99 %	12,50 %	87,50 %	100 %
MITZIC	3,44 %	96,55 %	99,99 %	7,25 %	92,74 %	99,99 %	5,68 %	94,31 %	99,99 %
OYEM	1,88 %	98,11 %	99,99 %	0,66 %	99,33 %	99,99 %	1,17 %	98,82 %	99,99 %

Alors se dessinent à nouveau trois groupes déterminés et distingués notamment par le taux de paramatrimonialité, phénomène qui sera examiné plus loin (cf. ethnisme et stratification sociale) et par l'atypicalité (v.g. : toutes unions inter-ethniques perçues scandaleuses par le groupe ethnique auquel on appartient). Alors des agglomérations censées comparables sous l'angle micro-perceptuel se retrouvent différemment regroupées. En effet, les facteurs ATYPICALITE et PARAMATRIMONIALITE séparent en deux catégories qualitativement différentes les agglomérations de Batouala, Makokou, Bakwaka, Libreville et Lambaréné classées précédemment dans une même catégorie par une micro-perception uniquement quantitative ; ces deux nouvelles catégories comprenant, l'une Makokou, Batouala et Bakwaka, la seconde Libreville et Lambaréné.

En conséquence, une triple analyse est, en pareil cas, indispensable pour la saisie en profondeur du phénomène social examiné. Il faut inévitablement passer tour à tour du quantitatif au qualitatif, d'une micro à une macro-perception, des conduites approuvées aux faits et gestes qui scandalisent le groupe dont socialement, et partant, mentalement en principe, l'individu observé dépend. On obtient alors, des villes et agglomérations étudiées, la distribution définitive suivante et pour laquelle nous adopterons, en la retouchant la classification de M. Brian WEINSTEIN (1)

1°/ - des heartlands - s'y classent : Ndjolé, Oyem, puis Mitzié, dont le pourcentage d'inter-ethnisme est réellement faible. Le Woleu-Ntem se présente ainsi comme le meilleur modèle de heartland, étant donné que Oyem, son chef-lieu, n'a que 1,18 % d'élèves nés de parents d'ethnies différentes (1,88 % au CM2 ; 0,66 % dans l'enseignement secondaire (2)); étant donné, d'autre part, que l'atypicalité y est insignifiante apparemment (0 % d'enfants nés d'unions paramatrimoniales), comme nous le verrons plus loin (3)

(1) WEINSTEIN (Br.) "Social Communication Methodology in the Study of Nations-Building" in "Cahiers d'Etudes Africaines", n° 16 pp. 569-589

(2) Nous rappelons que n'a pas été étudiée l'École d'Agriculture d'Oyem dont l'impact sur l'acculturation et l'éclatement du heartland apparaît comme mince ; cette école étant située à 22 km d'Oyem et les moyens de communications entre ces deux points n'étant pas faciles. (cf. note 2 p. 5)
D'autre part, dans les établissements secondaires d'Oyem, en 1962, sur un effectif masculin de 100 collégiens il y avait cinq élèves d'ethnies différentes de l'ethnie des natifs du Woleu-Ntem (1 Mahongwè, 2 Bakotas, 1 Mpongwè, 1 Bakwélé) et aucune élève d'autre ethnie dans la population collégienne féminine (effectif 20).

(3) cf. p. 54 et suivantes.

2°/ - des zones de contact, de délimitation

- a/ - des zones de contact naturelles : le taux de croisements inter-ethniques y est moyen, peut même y être relativement élevé, mais la paramatrimonialité, chez les natifs mêmes, y est faible (faible atypicité) l'Ogoué-Ivindo peut être cité en exemple, Makokou notamment où les groupes multi-ethniques, Bakota d'une part, Fang de l'autre, apprennent réciproquement à se modeler la mentalité.
- b/ - des zones de contact artificielles : centres ruraux où le taux d'unions inter-ethniques est moyen, voire élevé, le taux de paramatrimonialité faible mais en ou virtuelle ou effective croissance grâce soit à la présence soit au voisinage d'éléments ethniquement "étrangers" par rapport aux natifs de la région, éléments que, en principe, guette davantage la paramatrimonialité inter-ethnique (célibataires de chantiers ; collégiens et lycéens ; fonctionnaires ; etc...) Telle apparaît, à la lumière des documents de 1966, le centre de NDJOLE dont nous parlerons dans quelques instants. Telle semble être ou tout au moins avoir été, à un moment donné de leur croissance, les centres de Moanda et Mounana.

- 3°/ - des zones nationalisantes. Le taux de croisements inter-ethniques y est ou bien moyen ou bien relativement élevé. S'y rencontre également un taux d'unions illégales élevé en comparaison des zones ci-dessus. Nous citerons Libreville, Lambaréné, et Port-Gentil dont nous pouvons parler, y ayant étudié en 1960 la société que dans "Facteurs d'Intégration" nous appelons Etablissement III. Agglomérations où le cotoiement inter-ethnique est tel qu'elles sont des lieux de prédilection autant pour des explosions PERIODIQUES d'ethnisme (en période électorale, v. g.) que pour une fusion lente mais permanent des ethnies grâce à l'acculturation opérée par les conduites atypiques au départ introduites par la paramatrimonialité inter-ethnique (liaisons passagères, concubinage etc... entre personnes d'ethnies différentes).

EFFECTIF DE 1966

Avant d'aborder les comportements-types de ces trois sortes de zones, éprouvons cette classification à la lumière des documents de 1966. Ce qui nous permettra en même temps de constater le côté dynamique et évolutif - si changement il y a - du phénomène objet de notre attention.

De la comparaison des tableaux 4 (effectif 1962) et 5 (effectif 1966), il ressort que :

- 1°/ - Le taux d'enfants nés d'unions inter-ethniques a augmenté de 2,35 % dans les CM2 et de 7,15 % environ dans les lycées et collèges : soit une augmentation générale de 4,25 % ;
- 2°/ - NDJOLE -, qui ne prodiguait pas d'enseignement secondaire en 1962, - avait, en 1966, d'une part, 6,09 % d'enfants de CM2 nés d'unions mixtes, taux qui est un accroissement étant donné qu'en 1962 cette agglomération avait 100 % d'élèves de CM2 nés de parents de même ethnie, et, d'autre part, 3,63 % de collégiens nés de liaisons inter-ethniques. Soit : un accroissement général de 5,18 %

Grâce à la création de son actuel collège moderne, le centre de NDJOLE est en restructuration et en voie de devenir zone de contact, suivant les définitions ci-dessus données ;

- 3°/ - Tout en demeurant zone nationalisante par excellence avec 21,07 % d'élèves de CM2 issus de croisements inter-ethniques, la ville de LIBREVILLE apparaît micro-sociologiquement un mélange de heartlands, de zones de contact et de zones nationalisantes. En effet, en jetant un coup d'oeil sur les questions scolaires, on constate que se présentent comme
 - heartlands : les écoles de Lalala et de Nkembo, avec, respectivement, dans les CM2, 6,15 % et 3,70 % d'enfants nés chacun de parents d'ethnies différentes.
 - zones de contact : les écoles de St-Joseph (9,67 %) et de Mont-Bouët (officielle et catholique réunies) (11,22 %)
 - zones nationalisantes : les écoles de Baraka (17,64 %), Ste-Marie (18,75%), les écoles de la Peyrie et d'Akébé (19,58 %) ; de Louis (21,73 %) ; le record d'inter-ethnisme étant battu par l'école de Glass (29,41 %) et celles du Centre-ville (31,84 %) et dans ce dernier groupe par l'école St-Pierre de jeunes filles avec 39,39 d'élèves nées de liaisons inter-ethniques.

Ainsi donc, la ville de LIBREVILLE a, du point de vue comportemental, une triple population si l'on peut ainsi s'exprimer et dont les attitudes et manières d'agir et de sentir sont prévisibles devant des situations données, attitudes et comportements dont les modèles sont théoriquement et sommairement indiqués ci-après. (1)

(1) voire in fine la carte intitulée : COMPORTEMENTS ET ATTITUDES VIRTUELS DES DIFFERENTS QUARTIERS DE LIBREVILLE, et la carte du Gabon intitulée : TENDANCE AU MONOLITHISME.

CROISEMENTS INTER-ETHNIQUES - EFFECTIF 1966

Tableau V

		C M 2				Total :				SECONDAIRE				Total :				TOTAL GENERAL				Effectif :	
		Inter :	Intra :	?		C M 2 :	Inter :	Intra :	?		second.:	Inter :	Intra :	?		second.:	Inter :	Intra :	?		Total		
LAMB/RENE G		20 %	75,29 %	4,70 %	99,99 %	14,44 %	85,00 %	0,55 %	99,99 %	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:		
1966 JF		27,16 %	71,60 %	1,23 %	99,99 %	16,32 %	83,67 %	:	99,99 %	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:		
Total		23,49 %	73,49 %	3,01 %	99,99 %	14,84 %	84,71 %	0,43 %	99,98 %	(18,48 %	80,00 %	1,51%	SC :	:	:	:	:	:	:	:	:		
		24,22 %	75,77 %	:	:	:	:	:	:	(18,77 %	81,22 %	AC :	395	:	:	:	:	:	:	:	:		
NDJOLE G		5,66 %	92,45 %	1,88 %	99,99 %	2,43 %	97,56 %	:	99,99 %	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:		
JF		6,89 %	89,66 %	3,44 %	99,99 %	7,14 %	92,85 %	:	99,99 %	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:		
Total		6,09 %	91,46 %	2,43 %	99,98 %	3,63 %	96,36%	:	99,99 %	5,10 %	93,43 %	1,45% SC:	:	:	:	:	:	:	:	:	:		
		:	:	:	:	:	:	:	:	5,18 %	94,80 %	AC:	137	:	:	:	:	:	:	:	:		
KANGO G		:	100 %	:	100 %	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:		
JF		:	88,88 %	11,11 %	99,99 %	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:		
Total		:	96,77 %	3,22 %	99,99 %	:	:	:	:	:	:	:	96,77 %	3,22 %	:	:	:	:	:	:	31		
LIBF.VILLE G		17,69 %	82,07 %	0,22 %	99,99 %	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:		
JF		25,25 %	74,74 %	:	99,99 %	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:		
Total		21,07 %	78,81 %	0,11 %	99,99 %	:	:	:	:	21,07 %	78,81 %	0,11 %	:	:	:	:	:	:	:	:	878		
Total général		19,79 %	79,42 %	0,77 %	99,98 %	12,67 %	86,97 %	0,35 %	99,99 %	18,39 %	80,91 %	0,69 %	1.441	:	:	:	:	:	:	:	:		

N.B. Toute comparaison du total général du présent tableau et du total général de la population de 1962 doit être menée avec extrême prudence ; l'effectif de 1962 débordant géographiquement celui de 1966.

On peut toutefois noter avec intérêt que, faites toutes les réserves nécessitées par une comparaison qui se veut objective, le taux moyen d'inter-ethnisme a subi un accroissement de 4,25 %.

Tableau 6

- 26

Quartiers	Garçons			Jeunes Filles			Garçons + J. Filles		
	Inter	Intra	?	Inter	Intra	?	Inter	Intra	?
Lalala	5,00	95,00		8,00	92,00		6,15	93,84	
Glass	15,38	84,61		38,09	61,90		29,41	70,58	
Baraka							17,64	82,35	
Centre Ville	26,88	72,58	0,53	39,06	60,93		31,84	67,83	0,34
La Peyrie-Akébé	18,86	81,10		20,45	79,54		19,58	80,41	
Mt-Bouët-St-Anne	11,76	88,23		10,63	89,36		11,22	88,77	
Nkembo-St-Michel	5,88	94,11			100,00		3,70	96,29	
Ste-Marie J. F.				18,75	81,25		18,75	81,25	
St-Joseph	9,67	90,32					9,67	90,32	
Louis	10,00	90,00		43,75	56,25		21,73	78,26	
Total Général	17,69	82,07	0,22	25,25	74,74		21,07	78,81	0,11

S'observe, en outre, une sorte de stratification socio-économique et socio-ethnique qui donne des écoles de LIBREVILLE le classement suivant par ordre décroissant de considération : d'abord les deux écoles mixtes (celle du centre-ville et celle de Gros-Bouquet) fréquentées en majorité par les fils de hauts fonctionnaires gabonais et par la totalité des fils d'Européens ; puis, l'école dite urbaine, l'école des soeurs de St-Pierre, et l'école Montfort, auxquelles on peut joindre l'Ecole officielle d'Akébé ; viennent enfin les autres écoles avec des différences qu'on nous excusera de ne pas mentionner ici.

On constate ensuite que le facteur religieux est déterminant, lorsque l'enfant n'est pas orphelin et que les parents sont de classe moyenne.

On constate enfin qu'une judicieuse organisation dans la distribution des élèves en fonction de la situation géographique du domicile et des écoles et aussi du temps utilisé pour se rendre du domicile à l'école, et vice versa, contribuerait énormément à discipliner, canaliser le tempérament enfantin ; une distance ne dépassant pas deux kilomètres pouvant être exigée dans le choix des écoles ; ce qui permettrait aux parents de mieux chronométrer les allers et retours de leurs enfants, éviterait aux écoliers les intempéries des saisons de pluies, et épargnerait à l'élève de demander, voire d'exiger en son fort interne, une carte de transport administratif dont ou le refus ou l'octroi risque à la longue de susciter chez l'enfant bien des sentiments : sentiments ou de frustration ou d'exigence de l'assistance des services publics. Situations que nous analyserons plus en détail dans le chapitre consacré à "l'enfant face à l'univers scolaire". Sur 629 écoliers gabonais non compris ceux des deux écoles mixtes, dont le moyen de locomotion est généralement pédestre, 196, soit : 31,16 % fréquentent des écoles géographiquement plus éloignées que celles qui sont les plus proches de leur domicile ; en d'autres termes, un contrôle judicieux empêcherait à 30 % des écoliers gabonais de faire des distances pour la majorité d'eux inutiles.

PREVISIBILITE DES COMPORTEMENTS ET ATTITUDES COLLECTIFS

Les comportements-types des populations des trois sortes de zones ci-dessus énumérées diffèrent généralement par le degré de cristallisation qu'ils peuvent atteindre devant des situations données. Le "heartland" est en principe guetté de façon permanente par le monolithisme ; "une armature rigide, une forte concentration" et une pression maxima du groupe sur l'individu ; ^{en} tels sont les traits dominants. Les zones nationalisantes se caractérisent .../...

essentiellement par la tendance au multipartisme avec risque constant de découpage des partis politiques selon les divisions ethniques : les fibres profondes de l'affectivité ont encore leur coloration et résonance, mais l'esprit critique et l'atypicalité, facteurs puissants de la fusion inter-ethnique, affaiblissent lentement mais progressivement la tendance à la cohésion intra-ethnique. Entre ces deux influences se situent les zones de contact : les groupes ethniques co-existants sont sensibles à la notion de justice et l'application de cette dernière par les Autorités détermine grandement les attitudes d'inter-attraction ou d'inter-répulsion des groupes ethniques voisins.

Abstraction faite du métissage dû à des étrangers (Européens, Libanais, Dahoméens, Sénégalais etc...) à l'exception des sud-Camerounais (Boulous, Ewondos) et des Congolais limitrophes du Gabon, dont les affinités ethniques permettent des comparaisons solides ; les liaisons inter-ethniques ont lieu généralement entre ethnies ou géographiquement voisines ou censées linguistiquement sœurs. C'est là un phénomène que nous avons mis en relief en 1960-61 dans notre travail sur les liens matrimoniaux publié en 1963 in "Les dépenses exceptionnelles dans les budgets de ménage à Pointe-Noire". Il est, à nos yeux, très important et nous écrivions à ce propos en 1960 (op. cité, p. 225) :

"Les cloisonnements et étanchéité ancestraux des groupements ethniques sont un des épineux problèmes auxquels organisateurs et administrateurs sociaux devraient consacrer force attention, trouver solution efficace ; Car ce problème a des incidences sur la quasi totalité des problèmes sociaux : démographie, industrialisation, moralité et mœurs, politique" etc...

"En politique: il suffit de songer aux événements sanglants de Pointe-Noire en 1958, de Brazzaville en 1959. Incidence sur la vie commerciale ? Les événements d'octobre 1958, à Abidjan où Togolais et Dahoméens eurent leurs maisons saccagées, leurs biens pillés, certaines de leurs femmes et jeunes filles violées ;

L'actualité de ces lignes vieilles de cinq ans prouvent que nous sommes en présence d'un phénomène des plus persistants et des plus agissants du monde africain.

Les mécanismes ~~et~~ déclenchement de ce phénomène, de même que l'exploitation habile qui en est faite par d'aucuns, ont été analysés dans notre ouvrage "Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise" (1). Le lecteur voudra bien s'y reporter, ce texte demeurant, à notre regard toujours actuel.

Nous approfondirons cette analyse en ajoutant que les fibres affectives de l'ethnisme peuvent être et seront parfois, pendant deux générations au moins, habilement et efficacement exploitées, au sein d'un même état,

- a/ - par des citoyens plus ou moins conscients de leur incompétence et désireux de consolider leur position professionnelle. Il leur suffira alors de prêcher l'hégémonie et la suprématie de l'ethnie ou de transformer en querelles inter-ethniques des altercations et rivalités qui, au départ, ne sont que strictement inter-individuelles (cf. notre analyse précitée, p. 90-94 in "Facteurs d'intégration..." Ce moyen est à la base de l'apartheid et le demeurera toujours. Aussi les gouvernements et responsables sociaux doivent-ils toujours être assez perspicaces pour détecter rapidement l'utilisation que des citoyens arrivistes et incapables peuvent à tous moments en faire. Car là sont la ruine et la catastrophe internes des jeunes états du tiers-monde.
- b/ - par le néo-colonialisme aussi bien capitaliste que socialiste. La reconquête des jeunes états de l'Afrique se referait aisément et sans coup férir par une exploitation judicieuse et machiavélique des rivalités toujours virtuelles entre ethnies.

Pour lutter efficacement contre l'exploitation toujours possible de l'ethnisme, il faut :

- 1°/ - favoriser le brassage des ethnies par le mariage : deux générations sont, au minimum, nécessaires ; soit cinquante ans environ ;
- 2°/ - par des conférences, par la presse et la radio, bref, par tous moyens susceptibles de servir la cause nationale ;
- 3°/ - par un sens aigu de l'objectivité et par la prévision de châtement sans faiblesse ni atrocité à l'adresse de tous ceux qui voudront exploiter l'ethnisme ;
- 4°/ - par la diffusion de la langue française, seule langue, écrivions-nous susceptible de contribuer à la formation de l'unité nationale et à la propagation et assimilation de la culture et de la technique"(2)

(1) - "Facteurs d'intégration..." (p. 90-94) - (cahiers ORSTOM, 1963 ; n°1 ; ORSTOM PARIS (Sciences Humaines)

(2) - cf. BIFFOT (L.) : possibilités d'émissions culturelles radiophoniques au Gabon p. 19 (ORSTOM, mai 1962, 19 p.)

ETHNISME ET STRATIFICATION SOCIALE

Que soient reprises les unions inter-ethniques considérées, cette fois sous le double aspect de matrimonialité et de paramatrimonialité en comparaison avec les unions intra-ethniques ci-dessus énumérées et l'on constate que :

1°/ - les unions inter-ethniques ont un plus fort taux de paramatrimonialité que celui des unions intra-ethniques ; en d'autres termes, il y a davantage d'enfants illégitimes issus de croisements inter-ethniques que de croisements intra-ethniques. En effet l'on a :

	Matrim.	Paramatrim.	?
unions intra-ethniques			
sans corr.	92,31 %	2,81 %	4,87 %
avec corr.	97,03 %	2,95 %	
unions inter-ethniques			
sans corr.	77,47 %	18,91 %	3,60 %
avec corr.	80,36 %	19,62 %	

2°/ - une sorte de stratification sociale préside aux unions inter-ethniques :

Et le meilleur révélateur de cette hiérarchisation est le choix opéré par la femme c'est-à-dire le refus de cette dernière tel que la découverte l'absence de liaisons sexuelles entre femmes de certaines ethnies données et les hommes de certaines autres ethnies.

Avant d'examiner ce problème à la lumière des croisements des pères et mères de nos interviewés, laissons la parole à la génération des parents de la jeunesse actuelle.

Pour M. MEHETEMBOUEMA, presque sexagénaire, domicilié au premier hameau du village Tolo (route de la Loué, km 40-41 de Mékambo, ethnie MAHONGWE), les hommes mahongwès ne désirent pas beaucoup épouser des femmes Boungom, parce que, un jour, ces dernières finiront par avoir la nostalgie de leur village natal : "nous n'a pas besoin marier Bougomwou parce que si nous marier leur aujourd'hui, demain il va tourner village père pour lui" (sic) - les femmes mahongwès restent avec leurs époux bougomwou. Les femmes bougomwou nous quittent souvent.

Retenant pour l'instant le fait que les femmes boungoms

mariées à des Mahongwès abandonnent finalement, - de façon générale, selon M. MEHETEMBOUEMA - leurs époux, voyons l'opinion d'autres adultes. Pour MM. X... du village NZIE (78 km de MAKOKOU, route de MEKAMBO ; ethnies kota et shakè) : "Les Fangs, c'est les européens ; ils ne veulent pas de nous. Les femmes ikota mariées à des Fangs sont nombreuses. L'inverse ne l'est pas". La même opinion est exprimée par nos informateurs kota du village Batouala (96 km de MAKOKOU, route Mekambo) : Les Fangs épousent nos femmes mais leurs femmes ne veulent pas de nous. Leurs habitudes ne vont pas avec les nôtres". Il importe de retenir cette dernière phrase : "Leurs habitudes ne vont pas avec les nôtres". C'est très important. Car ainsi que nous l'avons souligné dès 1960-61 dans "Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise" : "nos perceptions, nos jugements, inévitablement, fatalement, nous les ramenons à des catégories bien nôtres, à notre système de référence et tout ce qui ne cadre pas avec notre SYSTEME nous paraît ETRANGE, INSOLITE. Ainsi se sont formés les termes "Barbare" venu des grecs, puis des romains; "Gentes" des latins, les "Gentils dans la primitive Eglise; "Etranger", "Vilain", "Sauvage" (1). Ainsi "se sont creusés entre ethnies, entre races, entre groupements... ces fossés, sources de bien des complexes : complexe d'infériorité, de supériorité, etc... qui engendrèrent sentiments d'hostilité, d'agressivité, de répulsion... intergroupaux qui font qu'un individu d'une ethnie donnée personifie au départ à nos yeux les sentiments, la perception que nous avons du groupe auquel il appartient". (2)

De même que les Kota et Shakè se sentent méprisés par le Fang, de même, à leur tour, Mahongwè et Shakè se plaignent de l'attitude des Kota à leur adresse. "Nous n'avons qu'une seule Ikota comme épouse ici," nous dit la population du village SASSAMONGO (72 km 500 de Mékambo, route de Makokou). "Les mariages avec les femmes ikota ne tiennent pas. Toujours divorce. Car ils nous trouvent inférieurs et disent que les maris sont vieux, sauvages ; leurs femmes nous refusent. Aussi interdisons-nous toute union de femmes et jeunes filles de notre village avec tout Ikota".

Retenons la dernière phrase : elle est trop claire pour être commentée ; elle permet à elle seule d'expliquer le fait qu'une dispute interpersonnelle qui interviendrait entre un Ikota et un Shakè ou un Mahongwè du village SASSAMONGO, pour ne citer que cette population, demeure facilement exploitable et puisse être aisément transformée en différend et altercation inter-

(1) - Sauvage, c'est-à-dire gens des silves de la forêt

(2) - op. cité p. 91

ethnique. En effet, "querelles et bagarres inter-ethniques ne sont rien d'autre que des querelles et bagarres entre individus d'ethnies différentes transformées et colorées par la structuration sélective de chacun des groupes dont font partie les antagonistes" (1)

Faut-il citer dans la même ligne de pensée nos informateurs du village Mbéza (11,500 km, route d'Ekata : MM. DIBONG..., 75-80 ans environ, Mahongwè, né à Bekolou, près de la rivière Abombé, route du Demi-Pays, et GNANGOUB.Simon, 65 ans environ, né à Etoubahile, également près de la rivière Abombé ; lesquels nous disaient en juin 1963 : "Les mariages avec les femmes Ikota ne tiennent pas. Elles divorcent et se remarient à des Ikota comme elles".

Dans "Contribution à la connaissance des populations rurales du nord-est du Gabon" nous avons également abordé ce problème (cf. paragraphe de la vassalisation du pygmée par le Boungom) et avons indiqué le rang social attribué au Bakola (2) par les autres ethnies du nord-est du Gabon, rang très inférieur avec négation de la qualité et propriété d'homme. "Car, il y a la race des hommes : celle de tous ceux qui ne sont pas des Pygmées ; et il y a, d'autre part, la race des Pygmées". Et cette distinction est accompagnée d'un sourire nullement équivoque chez le Boungom" (3)

Ainsi donc, pour ne parler que de l'Ogooué-Ivindo que nous connaissons le mieux au Gabon, abstraction faite naturellement de l'Estuaire que nous connaissons au moins pareillement, une stratification, bien plus, une hiérarchisation entre ethnies existe et que révèle au chercheur le tabou social interdisant aux femmes d'une ethnie donnée de s'allier, sans risque d'être déclassées, à des hommes de certaines ethnies.

Assimilé aux Européens, selon les propres termes d'un de nos informateurs cités il y a quelques instants, le Fang fait figure de seigneur en Ogooué-Ivindo. Viennent ensuite, non contents de cette situation, le Kota, puis en troisième lieu les Mahongwès, Shakès, Osamaé ; en quatrième position le Boungom ; enfin, au bas de l'échelle, le Pygmée, ce "non-homme", intermédiaire entre l'anthropoïde supérieur (singe, gibbon etc...) et l'homo sapiens.

Un deuxième révélateur de cette stratification des ethnies est la tendance chez des individus d'une ethnie donnée à non pas exactement renier leur véritable ethnie mais à se dire d'une ethnie soeur de l'ethnie dont ils sont. C'est ainsi que le Sékyani se dit, d'entrée, Mpongwè ; que le Bakwèlè, le Mahongwè, le Shakè... se disent kota ; que les pygmées de l'Ivindo se disent Boungom. Ce phénomène qui, faute d'un terme scientifique propre (4), .../...

(1) BIFFOT : op. précité p. 90

(2) terme usité par les ethnies de l'Ogooué-Ivindo pour désigner le Pygmée.

(3) BIFFOT L. opusc. cité p. 86-87 notamment.

(4) cf. Special. Act. de l'Afr. Noire, 2^e édition p. 292. (G. BALANDIER)

est désigné par des néologismes particularisants (G. BALANDIER parle de "dékeiser") indique chez l'agent :

- 1°/ - une prise de conscience de la hiérarchisation effective entre deux ethnies (celle de l'agent d'une part et celle dont ce même agent se réclame ; l'ethnie adoptée jouissant socialement d'une situation prépondérante).
- 2°/ - un désir de révalorisation ethno-sociale. Dans nos cahiers de notes prises sur le terrain en 1963 en Ogooué-Ivindo notamment se retrouve décrit plus d'un geste de ce genre. Nous citerons à ce propos uniquement ce passage de notre entretien au hameau "LES CARRIERES" ou "LES FAMILLES" (9km de Mékambo, route d'Ekata) avec M. Joseph AMBAZ..., planteur. "Je suis Bakota, nous déclara-t-il. - Bakota ou Mahongwé ? demandé-je - Mahongwé, rectifia mon interlocuteur."
- 3°/ - un potentiel de réactions de nature davantage aggressive, qu'altruiste actualisables sans grande difficulté dès qu'entre en jeu quelque discrimination inter-ethnique relative à l'intéressé.

Ainsi s'expliquent et se comprennent la dégénérescence accélérée - et la rapidité de violence - de différends parfois bien banals, objectivement négligeables, entre Fangs et Mpongwès; entre Fangs du Woleu-Ntem et Fangs de l'Estuaire; entre Bandzabis et Bapounous ; Bambambas et Adoumas ; Boungom et Kota etc... différends qui, entre individus d'une même ethnie, seraient souvent résolus - parce que réellement puériles, - par l'indifférence d'un des antagonistes.

Dans "Contribution à la connaissance et compréhension des populations rurales du nord-est du Gabon", nous avons relaté une altercation entre deux employés de notre service, et qui dégénéra en distinction entre Fang de Kango et Fang de Ndjolé (1)

Cette hiérarchisation est déterminée grandement par le contact du Blanc, de l'Européen, en d'autres termes, par l'occidentalisation, terme ambigu et dépassé auquel nous préférons européenisation et, encore mieux, technisation. En effet, la supériorité dont se targue le Bapounou à l'adresse de Bandzabi, et qu'admet malgré lui ce dernier, ainsi que le témoigne son agressivité à l'adresse du Bapounou, vient du système d'échanges bilatéraux entre ces deux ethnies avant l'arrivée des Européens. Le Bandzabi apportait

(1) - Kango et Ndjolé sont à 150 km. l'une de l'autre

peaux d'animaux, gibier, tissu de raphia ; le Bapounou apportait du sel en échange (1). Le mépris dont se plaint le Bambamba vient de ce que l'Adouma fut, du temps de Brazza, le... ènième courtier grâce auquel le Bambamba pouvait connaître et se procurer les "choses des blancs". Et si le Fang de LIBREVILLE, voire de KANGO, se dit supérieur au Fang de NDJOLE, c'est à cause de la prépondérance née du fait qu'il a été "le premier à voir le Blanc".

Le contact du Blanc dota de techniques - embryonnaires, bien sûr, mais combien alors impressionnantes ! - jusqu'alors ignorées les peuples qui entrèrent les premiers en relation avec l'homme blanc. Le rôle de courtiers en esclaves pendant la traite; le rôle d'interprètes, puis d'écrivains c'est-à-dire commis aux écritures jusqu'au seuil de l'indépendance ; l'acculturation avec son bon et mauvais côté ; etc... le port de pagnes fabriqués en Europe...; autant de signes extérieurs qui en imposèrent aux groupements de l'intérieur et apportèrent prestance et personnalité à ceux de la côte. Et avant l'arrivée de l'homme blanc, un certain troc existait et qui devait être un facteur de taille dans la hiérarchisation des peuples du Gabon, tout au moins entre les groupements qui se connaissaient et se fréquentaient.

C'est que le contact de deux groupements humains distincts, linguistiquement notamment, ne peut demeurer longtemps dans l'inter-dépendance et l'égalité que si les deux peuples en relation sont, toutes comparaisons bien faites, pareillement dotés dans le domaine technique. Si une inégalité technique existe, les rapports d'égalité se transforment inévitablement, FATALEMENT, tôt ou tard, en liens de subordination : la colonisation est alors sous-jacente, voulue par la force même des choses, indépendamment de la volonté des peuples concernés. Nous avons déjà traité ailleurs ce problème.

Ainsi donc, une seule solution est possible, qui apporterait remède aux difficultés nationales inhérentes à la mosaïque d'ethnies dont l'agrégat constitue présentement l'Etat Gabonais. C'est le brassage des ethnies.

Des difficultés sont, il va de soi, à éliminer. La première est la diversité de langues ; la seconde, les différences de niveau de vie.

(1) - Le Bapounou connaissait la technique du raphia, bien sûr, mais les véritables tisserands du raphia sont, dit une tradition, les Nzabis et les Adoumas. Le sel a joué un rôle dont, à notre avis, l'importance n'a pas encore été suffisamment mise en lumière. Bien des peuples, bien des groupes humains se sont laissés vassaliser par d'autres à partir du moment où ils durent troquer pour se procurer du sel. Une étude sur le rôle socio-économique du sel dans le contact entre groupements humains contribuerait, sans aucun doute, à éclairer bien des attitudes et comportements antiques.

La diversité linguistique a été, à notre avis, un handicap de premier ordre. Les meilleures volontés n'en peuvent que difficilement triompher. Elle explique dans une large mesure le fait que les mariages inter-ethniques n'ont presque jamais en Afrique dépassé la sphère des ethnies linguistiquement soeurs, à moins qu'une des deux ethnies en relation d'échanges matrimoniaux soit bilingue ou se laisse assimiler : tels les Bengas dans leur commerce avec les Mpongwès. Aussi le don le plus précieux que la colonisation ait fait à l'Afrique demeure sans contestation la possession des langues française et anglaise grâce auxquelles une unité à grande échelle est alors possible. Aussi avons-nous toujours été tant soit peu angoissé chaque fois qu'Africains aussi bien que non-Africains et, d'ont la pureté d'intention ne peut pas toujours être mise en doute, parlent de promouvoir les langues africaines : une chose se constate alors : ce sont, dans le monde scientifique, généralement des linguistes ou des ethnologues ; les motivations qui animent les hommes politiques partisans de cette promotion étant d'un autre ordre.

Les différences de niveau de vie. Elles ont relevé pendant longtemps de la distinction en castes qui caractérisait ancestralement les ethnies au départ de la colonisation, et même avant le contact avec l'homme blanc, peut-être donc pour le Gabon avant la deuxième moitié du XIV^e siècle (1), les premiers européens étant arrivés au Gabon vers 1392. Avec la scolarisation, les privilèges dont jouissaient au départ certaines castes au sein de certaines ethnies, puis à la longue toute l'ethnie, s'étendirent à des individus de plus en plus nombreux d'autres groupes ethniques ; et peu à peu le passage s'opéra, de la situation de castes, qui caractérisait les rapports inter-ethniques, à celle de classes sociales ; les ethnies jusqu'alors scolairement, et partant techniquement, défavorisées possédant présentement des strates sociales dont les individus ne le cèdent en rien comparés aux individus des ethnies jusqu'alors favorisées. Et l'unilatéralité de le céder progressivement à la bilatéralité des liens matrimoniaux entre ethnies généralement adverses. (1)

Que le brassage des ethnies soit, pour le Gabon, comme d'ailleurs pour le reste de l'Afrique noire, la voie la plus sûre - et peut-être la seule - conduisant de l'Etat à la Nation semble être prouvé par les

(1) - On lira avec profit le chapitre 1 de "l'Afrique Noire Précoloniale" de CHEIK ANTA DIOP (Présence Africaine, PARIS 1960). Retenons notamment que (Op. cité p. 12) en 1352 l'agglomération de Ghana avait atteint un brassage des populations tel que la notion d'ethnies n'y était plus une réalité.

réponses de certains de nos interviewés nés d'unions inter-ethniques. En effet, alors que la totalité des enfants nés de liaisons intra-ethniques se rattachent inévitablement à une ethnie - celle de leur père et mère - dix écoliers sur les 222 issus de liaisons inter-ethniques, soit : 0,45 % de ces derniers, déclarent être d'une ethnie que l'analyse découvre grammaticalement composée de deux mots simples, le premier étant l'ethnie du père, le second l'ethnie de la mère (1). Ces dix élèves ont cette caractéristique d'être tous de l'enseignement secondaire : ainsi donc un certain clivage semble se dessiner entre le secondaire et le primaire, encore qu'ici il faille être très prudent car il ne faut pas perdre de vue que - deuxième caractéristique de ces dix écoliers des deux sexes - ce sont des élèves de collèges et lycées de LIBREVILLE, lors des interviews ; or, nous n'avons précisément pas d'élèves de CM2 de ladite ville parmi nos interviewés ; donc on peut valablement dire seulement que c'est une caractéristique qui semble distinguer, au Gabon, LIBREVILLE, zone nationalisante par excellence, d'une part, et les autres zones notamment les "heartlands", d'autre part.

Si l'on replace donc ces dix élèves parmi non plus les 222 issus d'un mélange d'ethnies mais parmi les 132 élèves de l'enseignement secondaire nés de liaisons inter-ethniques, on constate que cette attitude est celle de 7,52 % des élèves de l'enseignement secondaire. Taux qui est d'abord un minimum, et qui ensuite pêche par défaut étant donné que 87 jeunes filles sur 92 d'une institution secondaire de LIBREVILLE, ont indiqué non pas leur ethnie mais l'ethnie de leur père et celle de leur mère (2)

EN RESUME DONC,

La mosaïque des ethnies du Gabon fait de ce dernier davantage un état qu'une nation. L'ancestrale compartimentation en castes née de la diversité

(1) Les ethnies signalées sont :

- a/ - par les garçons : métis Eshira - bavoungou ; galoa - baloumbou ; baloumbou - fang ; sénégalais-mpongwe ; métis akélé-fang ; vili-nkomi-galoa.
- b/ - pour les jeunes filles : ngowé-nkomi ; sékiani-oroungou ; mpongwe-sénégalais ; nkomi-baloumbou.

(2) Trois questions séparées étaient posées sur l'ethnie dans la fiche d'identification :

- a/ - l'ethnie de l'interviewé ;
- b/ - l'ethnie du père de l'interviewé ;
- c/ - l'ethnie de la mère de ce dernier ;

linguistique, de la faible densité démographique et de l'atomisation de l'habitat, renforcée par les privilèges acquis durant les premières décades de la colonisation, ne se transforme progressivement en classes sociales embryonnaires que grâce à la généralisation de la scolarisation et à l'Indépendance.

Cette transformation est encore à ses débuts. La population actuelle du Gabon est donc chargée de tendances d'agressivité inter-ethnique héritée des générations précédentes. L'actualisation de ces tendances peut se faire à tous moments, peut être habilement exploitée par l'arriviste et l'incompétent. Si cette actualisation avait lieu et se généralisait, elle entraînerait désordre et chaos tels que seule une colonisation nouvelle pourrait y apporter remède.

Cette actualisation ne peut être empêchée que par une justice sociale, une intégrité à toute épreuve des dirigeants et responsables de l'Etat, par une éducation civique de la population, éducation qui découvrirait l'exploitation que d'aucuns peuvent faire desdites tendances et les conséquences que de tels comportements machiavéliques entraîneraient pour l'Etat tout entier.

LE NIVEAU INTELLECTUEL DES PARENTS ET SON IMPACT SUR L'EDUCATION DES ENFANTS

"L'autorité des parents ne s'exerce plus ! Les enfants n'écoutent plus leurs parents". Telles sont les constatations, les plaintes, les conclusions que l'on entend pour peu qu'est abordé le problème des relations entre parents et enfants encore écoliers. Dans "Facteurs d'inefficacité de l'Enseignement Primaire au Gabon", Mihindou-Mi-Nzamba (1) souligne : "Au cours de notre enquête, les maîtres pour expliquer les causes du peu de rendement de l'enseignement primaire ont attaché beaucoup de crédit au manque de collaboration des parents dans l'éducation de leurs enfants.

"On peut même dire que cela a été le thème qui a particulièrement dominé les débats au cours de nos réunions de synthèse.

"Tout en reconnaissant que tous les parents ne sont pas à même de contrôler intellectuellement le travail de leurs enfants, à la manière des familles européennes, nous estimons que, sur un autre plan, ils peuvent jouer un rôle positif qui peut énormément aider les maîtres. Nous croyons avoir compris la coopération que sollicitaient les éducateurs. Comme nous le disions tout à l'heure, elle ne réside pas essentiellement dans le contrôle du travail scolaire, elle est plutôt souhaitée dans le sens où elle ne laissera plus de doute au maître quant à l'éducation morale, quant au milieu socio-économique dans lequel vit l'enfant.

"En ce qui concerne l'éducation de base des enfants, les parents estiment que sans être hostiles à la formation intellectuelle de leurs enfants, leur autorité est battue en brèche par la structure de la vie actuelle, faite d'éléments importés et non suffisamment adaptés aux éléments traditionnels, sur lesquels reposait notre civilisation. Mais pour couper court à ce débat, il convient de reconnaître que les enfants qui vont à l'école finissent par connaître un monde nouveau totalement différent de leur monde habituel. Au bout d'un certain temps, il y a chez les élèves une inadaptation par rapport à l'environnement, une tendance à refuser l'autorité issue de ce milieu que l'on considère désormais mais comme arriéré d'où naissance de cet état d'esprit opposant.

"Devant cette réaction des enfants certains parents adoptent une attitude d'indifférence vis-à-vis des études entreprises, études qu'ils considèrent parfois comme un facteur de déséquilibre de notre société".

(1) MIHINDOU-MI-NZAMBA : Facteurs d'inefficacité de l'enseignement primaire au Gabon (Mai 1962, 40 p. ; ronéo), Ministère Educ. Nationale, LIBREVILLE) p. 7

Dans le texte ci-dessus, quatre faits émergent :

- l'incapacité des parents de contrôler le travail scolaire de leurs enfants ;
- l'espoir des maîtres de se voir aidés, sur le plan de la formation morale, par les familles d'élèves ;
- la prise de conscience des parents face à la juxtaposition de deux mentalités au demeurant différentes : la mentalité des pères et mères, ancestrale ; la mentalité des écoliers, "faite d'éléments importés et non suffisamment adaptés aux éléments traditionnels".
- la tendance, chez l'enfant, écolier, à considérer comme arriérée, et par conséquent nullement digne de le guider, la mentalité des parents.

Une question de se poser : quel est le fondement (1) de ce conflit de mentalités ? Il réside dans l'alphabétisation, dans la scolarisation, répondons-nous sans ambages. A l'appui de cette proposition, nous évoquerons discrètement la résistance manifestée par tout seigneur, tout colonisateur, peu importe la couleur de sa peau, à donner à ses vassaux, à ses colonisés, cette "lumière" qu'est l'instruction, - cause, parmi d'autres, de péché, comme le dirent, prétend-on, d'aucuns premiers missionnaires au Gabon (2) ; puissant facteur d'affranchissement, de l'avis des colonisateurs qui suivirent les premiers explorateurs du Gabon. Nous signalerons en outre la résistance nullement cachée de bien des parents, il y a quelques décades, lorsqu'il était question de scolariser leur(s) enfant(s) de sexe féminin ; car l'instruction entête la jeune fille, enlève à cette dernière cette soumission cadavérique des épouses d'antan. Résistance qui s'observe encore dans certains recôins du Gabon que nous connaissons bien et qu'on nous permettra de ne pas citer ; ce fait étant fort connu de tout Gabonais qui a tant soit peu sillonné le Gabon. Nous indiquerons, enfin, ce désir généralisé, chez l'analphabète, de pouvoir lire et écrire. "Un programme d'alpha-

(1) Ce terme est à prendre ici dans son sens premier : "Ce qui donne à quelque chose son existence, sa raison d'être" (André Lalande)

(2) La tradition raconte à ce sujet que l'alphabétisation des jeunes filles de la Mission Ste-Anne du Fernan-Vaz fut longtemps interrompue ; les prêtres et religieuses ayant constaté que l'écriture était un moyen de correspondance illicite utilisé sans retard par les écoliers et les écolières.

bétisation est à l'étude pour répondre aux vœux exprimés par les auditeurs et, notamment, les femmes", écrivaient en 1964, Marc BOTTI et VEZINET, en parlant des émissions radiodiffusées du bureau de l'éducation des adultes (1). Vœu dont nous avons parlé dans "Possibilités d'émissions culturelles radiophoniques au Gabon" (2).

L'alphabétisation, en effet, bouleversa l'échelle des valeurs ancestrales. Ce bouleversement commença par ce service que l'écolier rendait aux adultes chaque fois qu'une lettre reçue par ces derniers lui était apportée pour lecture : l'apprenti-sorcier déchiffrait alors à la stupéfaction du village entier le mystère, la pensée du signataire (de celui pour qui l'on a signé) séparé du destinataire par le temps et la distance. Ce bouleversement continua lorsque l'écolier put coucher sur un papier adressé à des individus éloignés la pensée de l'adulte considéré jusqu'alors comme dépositaire de la science et de la sagesse antiques. L'écolier parvenu à ce stade d'instruction était enfin un monsieur entouré d'égards et qu'il fallait ménager, car, malmené parce que enfant, il pouvait, en revanche, refuser de soit lire soit écrire la lettre reçue ou à adresser. Ajoutons que sa famille en parlait avec fierté. Ainsi, au fil des décades, le monde des enfants prit progressivement conscience de son rôle d'apprenti-sorcier plus sorcier que ces admirés batteurs de tams-tams qui parvenaient à transmettre d'un village à un autre les messages les plus variés.

Ce rôle de l'enfant écolier ne se limitait pas à celui d'un épistolier ; car, lorsque litige pour dot il y a, le village recourt à l'écolier pour l'exactitude et la rapidité des calculs des dots et post-dots ; ce qui dispense l'adulte de compter péniblement à l'aide de bâtonnets de longueurs différentes.

La lecture, enfin, élargissait démesurément l'horizon de l'écolier. Un véritable renversement des rôles s'opérait : grâce à l'enfant les têtes grises du village peuvent être informées de ce que ce dernier apprend en géographie, en histoire de France, etc...

(1) BOTTI (Marc) et VEZINET : Enseignement au Gabon - Tome I : Les données du problème (Août 1964) ; 125 p. ronéo ; S.E.D.E.S. PARIS) p. 106.

(2) BIFFOT (L.) : Possibilités d'émissions culturelles radiophoniques au Gabon (19 p. ronéo ; mai 1962 ; ORSTOM PARIS) p. 14

cf. également notre thèse : Contribution à la connaissance et compréhension des populations rurales du Nord-Est du Gabon p. 198.

NIVEAU INTELLECTUEL DES PARENTS

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE JEUNES FILLES ET GARÇONS 1962 - OFF. CATH. PROT. - (RECAPITULATION GENERALE)

	I11	Scol.	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	7ème	6ème	5ème	4ème	3ème	Bre-	2°	1°	2ème	Licen	total
									CEPE					vet			Bac	ce	
I11	:54,27:	10,99:	0,65:	1,61:	1,37:	1,49:	0,83:	2,45:	1,19:	0,059:		0,17:				0,059:	0,059:		75,25
Scol.	: 1,19:	11,29:			0,17:	0,059:	0,29:	0,59:	1,01:					0,059:		0,059:	0,059:	0,11:	14,94
CP1	: 0,11:		0,059:	0,11:	0,11:	0,17:	0,11:	0,11:						0,059:					0,89
CP2	: 0,11:	0,29:	0,11:		0,059:	0,11:	0,059:	0,23:	0,11:										1,13
CE1	: 0,17:	0,11:		0,17:	0,059:	0,41:	0,11:	0,53:	0,11:										1,73
CE2	: 0,17:		0,059:	0,17:	0,059:	0,29:	0,53:	0,17:		0,17:									1,67
CM1	: 0,17:	0,17:		0,059:		0,11:		0,29:	0,23:			0,059:		0,059:					1,19
CM2	: 0,65:			0,11:	0,11:	0,29:	0,47:	0,23:		0,11:									2,03
7° CEPE	: 0,11:	0,29:			0,059:			0,17:						0,23:			0,059:		0,95
6ème														0,059:		0,059:			0,11
5ème																			
4ème																			
3ème																0,059:			0,059
Brevet																			
2ème																			
1ère																			
2° Bac																			
Licence																			
Total	:56,18:	24,02:	0,83:	2,03:	2,09:	2,63:	2,03:	5,26:	3,28:	0,059:	0,17:	0,35:		0,47:		0,23:	0,17:	0,11:	99,90

Comment, devant pareille situation, l'autorité des parents pouvait-elle se maintenir ? Car qui dit autorité dit compétence ; or, l'enfant écolier prend au fil de la scolarisation figure d'apprenti-sorcier, voire de maître-sorcier. C'est finalement un des plus "malins" du village. Et comment peut-il ne pas s'apercevoir de ce renversement de rôles ?

Cette prise de conscience, par l'enfant, de ce renversement de situations nous a été révélée notamment par les faits suivants : primo, dans toutes les écoles où nous avons enquêté, nous avons constaté que le mot ILLETTRE soulevait un rire nullement équivoque aussi bien chez les garçons que chez les jeunes filles. En 1963 à Massaha, village situé à 56 km de Makokou sur la route de Mékambo, - et ce sera le second fait que nous citerons - alors que nous conversations avec un paysan accompagné de son fils d'environ dix ans, ce dernier prit soudain la parole et, s'adressant à son père, reprit en un français plus grammatical le français petit nègre de celui-ci. Et ce comportement n'est pas insolite ; dans sa découverte du monde, l'enfant soumet tout au crible de sa critique et l'autorité de l'adulte subsiste dans la mesure où celui-ci passe avec succès les épreuves que lui pose parfois avec force subtilité et malice l'enfant. Quel est le père de famille qui ne s'est pas vu reprendre par son enfant de moins de 12 ans ?

Or de nos investigations de 1962 sur le terrain il appert que 92,47 % des pères des élèves de CM2 ont été scolarisés au maximum jusqu'au CM2 inclus et 96,91 % l'ont été jusqu'au CM2. Ainsi donc, 3,10 % des pères des élèves de CM2 peuvent valablement contrôler les études de ces derniers - Quant aux mères, 96,66 % ont un niveau intellectuel gravitant de l'analphabétisme (78,14 %) au CM1 inclus et 99,38 de l'analphabétisme au CM2 : moins de 1 % de celle-ci donc est à même de vérifier le travail scolaire des enfants élèves de CM2. Si l'on considère les écoliers de l'enseignement secondaire, on constate que 97,39 % des pères de ces derniers sont des analphabètes (51,41 %) aux anciens élèves de 6^e inclus.

Si à ces derniers¹² on ajoute les parents ayant fait des études secondaires et dont le niveau est ou bien égal ou bien inférieur à celui atteint par leur progéniture interrogée on aboutit à 98,41 % d'écoliers incapables d'être suivis intellectuellement par leur père. Le même calcul étant fait quant à la capacité de contrôle des mères des écoliers de l'enseignement secondaire, on constate que 0,11 % de ces derniers peuvent recevoir de leur mère une aide intellectuelle.

EN RESUME - , Les enseignements primaire et secondaire réunis ; 98,93 % des pères sur 1694 dont le niveau intellectuel a été indiqué par les élèves et

99,54 % des mères sont absolument incapables de contrôler les devoirs de leurs enfants écoliers.

Si nous nous sommes attardé sur le problème de la scolarisation, de l'instruction, ce n'est nullement parce que ce serait là le facteur unique du problème ici examiné (Les phénomènes sociaux ne sont et ne peuvent jamais être le résultat d'un seul facteur, soit dit en passant). C'est plutôt parce que l'alphabétisation, comme nous l'avons dit au départ, est le fondement du conflit existant entre la mentalité des enfants et la mentalité des parents.

L'instruction, en effet, étend le champ perceptuel de l'enfant, développe chez ce dernier le sens critique ; ainsi la génération des enfants écoliers juge-t-elle avec davantage de sérénité et d'objectivité les comportements des parents. L'école a développé la notion de loisirs et de promenade. Autrefois, les enfants jouaient entr'eux ; la division de la société antique en classes d'âges maintenait un cloisonnement aujourd'hui brisé. Avec l'école, une répartition nouvelle est apparue fondée sur les capacités intellectuelles des écoliers et non plus sur la force physique, de sorte qu'un plus jeune et musculairement plus faible peut en apprendre à un plus âgé, ce qui n'était pas facilement concevable à l'époque où la culture s'appuyait uniquement sur la tradition orale, faute d'écriture. Un engouement découla de cette restructuration concomitante à la déstructuration des cadres sociaux antiques. Les réponses de nos interviewés ne laissent planer aucune équivoque sur ce point.

Pour les écolières filles :

- "Les jeunes actuels ne veulent plus obéir à leurs parents parce qu'ils se croient plus que ceux d'avant", affirme une jeune fille, nkomi, 18 ans élève de 6^o A..., en 1962.

Pour Mlle X... 14 ans, classe de 6^o LIBREVILLE 1962 - Mpongwè) :

- "Les jeunes actuels ne veulent plus obéir aux parents parce qu'ils sont trop orgueilleux et ils se croient les plus savants parce qu'ils ont appris plus que leurs parents et ils prennent leurs parents pour des étourdis et pour des ignorants".

- " Les jeunes actuels ne veulent plus obéir à leurs parents parce qu'ils se croient plus instruits que leurs parents". (écolière de 6^o, 14 ans, Fang)

Pour les garçons :

- " Certains jeunes n'écourent plus les conseils des vieux et des parents ; parce qu'ils ont fait l'école. Ils savent écrire, parler français...". (Jean B. DOUK..., CM2 1966)

- "Les enfants actuels n'écoutent plus les conseils des vieux et de leurs parents parce qu'ils apprennent plus de choses qu'eux ; et ils croient qu'ils les trompent en leur parlant. Ils se croient les plus instruits, plus intelligents, et leurs parents ne savent rien par rapport à eux..." (Jos. MABIAL... CM2, 1966)

- "... Je pense sûrement que c'est parce que nos parents ne savent pas écrire ; ce qui fait que si nos pères et parents parlent français nous nous mettons à rire jusqu'à faire voir le fond de notre gorge" (sic) (Raph. MOUEND... CM2, 1966)

COMME ON VIENT DE S'EN RENDRE COMPTE, LE FAIT DE SE SENTIR PLUS INSTRUIT QUE LA GENERATION DES PARENTS A DONNE A L'ENFANT UN COMPLEXE DE SUPERIORITE. UN COMPLEXE D'INFERIORITE S'EMPARAIT DES PERES ET MERES, QUI S'ACTUALISE EN CONDUITES DE RETRAIT DE TOUTES SORTES.

Parmi ces conduites de retrait, nous signalerons l'indifférence, apparente chez d'aucuns, finalement réelle chez d'autres, quant à l'éducation des enfants.

Bien des épouses se plaignent de ce que les conjoints ne veillent pas suffisamment à l'éducation des enfants. Nous affirmons qu'il ne peut en être autrement, si l'on n'oublie pas que 98,93 % des pères d'élèves de CM2 sont d'un niveau ou égal ou généralement inférieur à celui desdits écoliers. On arguera que si les pères ne peuvent pas contrôler et guider leurs enfants élèves de CM2 bon nombre le peut faire tout au moins pour ses enfants élèves de cours préparatoires et de cours élémentaires. Bien sûr, ils le peuvent ; mais ils n'osent : primo, combien d'individus scolarisés même jusqu'en sixième se rappellent, v.g., les délicates règles d'arithmétique des classes de CE 2 lorsque leur profession ne les y oblige ? or, à quelques exceptions près, la profession d'enseignant est quasiment la seule qui non seulement le permet mais l'exige. En 1963, le hasard nous offrit la possibilité d'expérimenter ce que nous venons de dire : en effet, à six jeunes gens dont les âges variaient entre 19 et 27 ans et le niveau intellectuel entre le CEPE et la classe de cinquième, nous avons été obligé de rappeler et faire réapprendre les formules de calcul des surfaces des triangles et des quadrilatères. Le rappel des souvenirs chez les intéressés se fit d'ailleurs sans grand effort ; ce qui illustra dans une certaine optique cette affirmation d'E. HERRIOT : "La culture, c'est ce qui reste lorsqu'on a tout oublié". La rapidité de remémoration et de réadaptation fait partie de ces "restes". Cette remémoration et réadaptation, ce "recyclage", ne s'opéra que parce que des exigences professionnelles étaient là et il a fallu pour cela une tierce personne : tout laisse penser que ces employés n'auraient pas d'eux-mêmes réalisé cette réadaptation intellectuelle. Il en est un peu de même de tout déscolarisé. S'explique alors cette indifférence, apparente au

départ, de la plupart des parents à l'adresse de leurs enfants et qui, souvent, est un dépit bien caché ; car, personne n'aime, et partant, n'ose s'engager dans une affaire où il se sait perdant à plus ou moins longue échéance : il vaut mieux ne pas commencer afin de ne pas donner dans deux ou trois ans le douloureux spectacle de l'abandon, de l'impuissance. On commencera peut-être pour l'aîné ; on suivra et contrôlera les premières années d'études de ce dernier ; on fera ensuite cette expérience, pénible pour le commun des mortels, à savoir qu'il faut s'avouer à soi-même son impossibilité de pouvoir continuer le contrôle ; alors, on ne se laissera plus prendre lorsque les autres enfants feront leurs études. Une attitude aura été, le plus souvent, INCONSCIEMMENT DICTÉE AU PÈRE PAR LA CONSTATATION QU'IL AURA FAITE, A SAVOIR : J'AI OUBLIE BIEN DES CHOSES QUE J'AI APPRISES JADIS AU CE 2 (ou au CM1 etc...).

L'épouse constatera avec amertume : "Mon mari ne s'occupe pas (ou alors, ne s'occupe plus) des études des enfants." Et ce dernier, bloqué par sa "dignité" de chef de famille, ne livrera jamais son secret.

"Il peut néanmoins s'occuper de l'éducation de ses enfants", rétorquera-t-on. Non, répondons-nous sans tergiverser. Il n'est pas possible, dans l'univers actuellement perçu et vécu, de dissocier de l'éducation l'instruction, bien qu'une dissociation apparente de ces deux termes soit reconnue sur le plan de la dialectique.

Pour l'exposition de la non-dissociation de ces deux substantifs, nous commencerons par examiner leur dissociation apparente, dialectique dans une certaine mesure. Cette dissociation est souvent opérée lorsqu'on dit d'un individu qu'il est instruit mais sans éducation. Ce qui signifie, d'une part, que la personne en question a été fortement et solidement scolarisée, possède une somme de connaissances ou scolaires ou universitaires qui le classent NETTEMENT au-dessus DE SON ENTOURAGE : ici la notion de relativité prend tout son sens ; car "au pays des aveugles les borgnes sont rois". Ce qui signifie, d'autre part, que les manières habituelles de cet individu de penser et d'organiser l'existence heurtent les us et coutumes dudit entourage. Deux plans sont ici en considération. Le premier, celui de la connaissance ; connaissance(s) livresque(s), contrôlable(s), quantifiable(s) objet de comparaisons, de parallèles communément et rapidement acceptables et acceptés. Le second, celui du comportement et des attitudes, bref, de la façon d'exister ; plan où le subjectif l'emporte généralement et sur quoi l'unanimité est quasi impossible lorsque deux genres de vie différents

doivent se juger, se comparer mutuellement. Lorsque l'on dit d'un individu qu'il est sans éducation, (pas nécessairement mal élevé), affirme-t-on quelque chose autre que cette pensée à savoir que nous posons comme bonnes et modèles,

comme principes, les habitudes de notre milieu, nos propres habitudes et que nous jugeons autrui à partir de nous-même ; nous-même étant posé comme IDEAL ? Notre milieu, notre société, notre ethnie, etc... auquel nous nous identifions est posé JUGE ; et autrui, le jugé.

Cette dissociation est née de l'invention de l'écriture ; car, chez les peuples et civilisations à traditions oralement transmises, étaient choses rares le non-conformisme, l'atypicalité notamment, alors souvent châtiés par le meurtre. Étaient également rares et nullement l'apanage du commun des mortels, les contacts de civilisations différentes. Un monolithisme social, religieux, bref comportemental, régissait la vie des "atomes sociaux" au sein de chaque société. Avec l'écriture s'introduit chez des populations éloignées la connaissance d'autres populations. Une sorte de perception et de dialogue à distance était donnée, qui contribuèrent au développement du pouvoir d'abstraction, du sens critique, de l'objectivité en un mot. Lentement s'opéra une familiarisation avec des mœurs d'abord estimées bizarres ; l'imitation, l'acculturation, ces phénomènes inévitables lorsque deux peuples sont en contact, imperceptiblement modelèrent les mentalités. Ainsi se creusa ce fossé aujourd'hui perceptible entre la mentalité des enfants grandement façonnée par l'apport de l'Europe et la mentalité des parents moins atteints par ce dernier, plus ancestrale en d'autres termes. Les réponses de nos interviewés tant de 1962 que de 1966 ne laissent planer aucune équivoque sur ce point. Chez les jeunes filles, le point de heurts le plus cité est le libre choix du futur époux. C'est ce qu'affirme cette élève de 5ème, Fang, 16 ans en 1962 : "Oui, il est vrai que les jeunes n'écoutent pas les conseils des vieux... Par exemple, pour le mariage, les vieux ne voudront jamais que leur enfant épouse une européenne ou une africaine qui n'est pas de la même race(1). Si les deux jeunes gens s'aiment profondément, ils n'écouteront jamais les conseils des vieux. Alors on dit que les jeunes ne les écoutent pas. Nous ne voulons pas le racisme, ni la polygamie... Pour question de dot, nos parents exigent une somme de cent cinquante mille francs à peu près. (2)... De nos jours, nous préférons être mariées sans dot ; car c'est en ce moment là qu'on voit si les deux jeunes gens s'aiment ou pas".

Abonde dans le même sens cette écolière de sixième, 13 ans, métisse fang-mpongwè, lorsqu'elle écrit : "Les vieux veulent nous bourrer (sic) avec leurs coutumes pri-

(1) le vrai terme est ETHNIE

(2) Toutes les valeurs monétaires indiquées dans cet ouvrage sont des francs CFA (un franc CFA = deux centimes français)

mitives. Par exemple, autrefois, la jeune femme ne devait pas manger ensemble avec son beau-père et même l'appeler par son nom. Un autre exemple, les vieux nous obligent à croire aux fantômes et nous ne voulons pas..." (1)

La dot et les mariages précoces sont considérés par les écolières comme des moyens honteux au service de la cupidité des parents : "les parents veulent que nous n'apprenons pas beaucoup, ils veulent que nous nous marions vite pour qu'ils aient un peu d'argent puisqu'ils ont souffert pour nous et ils ne veulent pas mourir sans rien avoir obtenu. Et nous, nous ne sommes pas d'accord car nous voulons avoir plus tard des situations" (sic) (16 ans, galoa, écolière de 5° B. Imm. Concept., 1962 - dossier 14)

Chez les garçons, les mêmes motivations se rencontrent, moins explicitées, mettant en relief une forte tendance à la liberté, au désir de ne pas faire comme les anciens, car ce sont, selon les enfants, deux époques différentes par la croyance, le cadre social, le niveau économique, en résumé, deux univers aux mentalités dissemblables.

- "Les enfants sont différents de leurs parents car nous n'avons pas subi la même éducation et les mêmes mentalités". (écolier CM2, 1966)

- "Le fossé se creuse parce qu'il y a une grande différence entre le raisonnement de nos parents et le nôtre" (écolier, CM2, 1966).

Cette dernière réflexion en dit suffisamment. L'incapacité des parents actuels de s'occuper de l'éducation de leurs enfants vient de ce que le dialogue devient au fil des décades de moins en moins facile ; car, le raisonnement des parents procède s'appuyant sur des catégories, des normes et des expériences d'une culture fondée sur la tradition orale, sur un mode de vie agraire, sur des expériences et contacts inter-groupeaux minces ; alors que le raisonnement des enfants, bien que reposant sur moins d'expérience, a pour canons une partie de l'héritage écrit transmis par les livres scolaires, des catégories, des normes, une perception nullement familières à la génération des parents actuels d'élèves parce que fondées sur un mode de vie s'industrialisant, s'euro-péanisant ou, si l'on préfère, à résonance francophone, et sur les contacts d'un univers se modernisant et se diversifiant résolument. Or, il ne peut y avoir d'accord possible et durable entre deux individus qui perçoivent différemment le monde qui les entoure. Comment peut-on concilier deux individus, v.g., l'un concevant que la dot est le gage de l'amour du prétendant; l'autre

1) Le normal comportemental, normatif, devient pathologique, perd donc sa raison d'être à partir du moment où le cadre social, écologique, économique qui était le fondement et le support a vécu. Si autrefois la bru ne devait pas fréquenter le voisinage de son beau-père, "ne devait pas manger avec son beau-père", c'était principalement pour sauvegarder la moralité, face à la trop grande sobriété vestimentaire de l'époque.

affirmant que c'est précisément lorsqu'on est mariés sans dot que l'on "voit si les deux jeunes gens s'aiment ou pas" ? Il en est de même lorsque la croyance de l'un repose sur le culte des ancêtres, sur la ~~métampsychose~~ etc... et que celle de l'autre fait de plus en plus place soit au positivisme, soit au christianisme ? C'est alors un langage semblable à celui de deux sourds ; car se trouvent en présence deux civilisations, deux cultures, deux éducations qui ont chacune ses tendances, ses aspirations, sa façon de voir et de concevoir les choses, sa façon d' "instruire", qui sont toutes bonnes, adaptées, voire excellentes chacune dans le cadre socio-économique et écologique qui a présidé à son éclosion et qui toutes deviennent morbides dès que disparaît ledit cadre à la fois social, économique, écologique. Voilà pourquoi, à notre avis, la dissociation de l'instruction et de l'éducation n'est qu'apparente ; le problème est ordinairement mal posé et pensé : car on veut comparer et faire aller de pair l'instruction actuelle et l'éducation de jadis : c'est vouloir joindre deux parallèles à l'aide de diagonales ; l'éducation de jadis et l'instruction présentement prodiguée. Il n'y a pas d'éducation préférable à une autre, chacune étant opérante dans le cadre social qui lui est propre.

En conséquence donc, tant que la génération des parents tiendra à son éducation et voudra la transmettre sans retouche substantielle à la génération des enfants, le parallélisme demeurera toujours, et le dialogue, impossible.

L'harmonie ou la dysharmonie intellectuelles sont un double facteur auquel nous attachions, dès 1959, grande, très grande importance pour expliquer dans une large mesure ou la bonne entente ou la mésintelligence de bien des foyers ; ces mêmes facteurs servent également ici pour la connaissance et la compréhension du fossé qui se creuse entre la génération des enfants et la génération des parents.

Faut-il alors estimer que rien ne peut être effectué par la génération des parents dans l'éducation des enfants ? Si la dysharmonie est patente, trop accusée même, les parents ne deviennent alors que des spectateurs impuissants face à l'éducation de leurs enfants à moins qu'une haute moralité dans leurs faits et gestes pallie la carence ci-énumérée. Or, nous le verrons plus loin, rares sont les parents ayant cette haute moralité comportementale surtout dans leurs rapports et devoirs conjugaux, domaine qui pèse énormément lorsque l'enfant juge en secret ses parents.

LA PENSEE RELIGIEUSE ANCESTRALE ET SON INCIDENCE SUR L'EDUCATION DE L'ENFANT GABONAIS

Nous avons vu précédemment que l'alphabétisation est un des facteurs les plus agissants de la différenciation des mentalités. Cette différenciation n'atteint pas le seul domaine du comportement et des attitudes laïques mais également et surtout le plan de la croyance. Nous verrons et avec clarté que la pensée religieuse de la génération des parents ne s'accorde que faiblement avec la croyance des écoliers actuels.

Ce faible accord, bien plus, le désaccord qu'entraîne cette différenciation des mentalités sera révélé par l'examen de faits actuels vécus par la génération des parents. Et parmi les phénomènes religieux pratiqués par ces derniers, nous choisirons un que nous connaissons bien : les incantations et invocations à l'adresse des "imbwiri" de l'étang NGWE-MAMA.

A quatorze kilomètres et demi de LIBREVILLE, se trouvait sur la route du Cap-Estérias un village mpongwè appelé ANONGO-MYANI, fort peuplé, dit-on, le siècle dernier.

A une cinquantaine de mètres de la plage-débarcadère dudit village se voit encore un étang dit NGWE-MAMA, aujourd'hui endroit de prières, d'invocations et d'incantations à l'adresse des sirènes dudit étang. En mai 1966, des descendants d'un illustre chef mpongwè s'y rendirent, offrirent des agapes afin d'obtenir la guérison d'une parente gravement malade. Des pêcheurs popo de LIBREVILLE avaient auparavant présenté, la même année des repas afin que leurs pêches fussent moins infructueuses. Bref, cet étang est devenu un lieu où se rendent non plus seulement des Mpongwès mais tout individu, peu importe son ethnie, désireux de conjurer un sort, d'obtenir une grâce.

Comment devint sacré ce lieu? Alors qu'il était âgé d'une dizaine d'années, Mènè, fils du roi Louis DOWE, pêchait au bord de l'étang NGWE-MAMA lorsque un anneau qu'il avait à un doigt tomba dans l'eau. Constatant que cet anneau était visible, l'enfant en déduisit que le lac n'était pas profond à cet endroit ; aussi descendit-il la berge pour récupérer son bien. Il coula et disparut dans l'onde. Ses cousins, et amis, lesquels pêchaient également, alertèrent sans retard le village. Des recherches furent aussitôt organisées, qui demeurèrent sans résultat. On consulta alors les ancêtres par le canal du "NDJEMBE". L'enfant recherché est vivant, au fond du lac", dit la prêtresse

après les invocations rituelles des femmes du "NDJEMBE". "Les sirènes de NGWE-MAMA le veulent et le gardent entouré de sollicitude..." Comme, en pareils cas, seules l'intervention des mânes des ancêtres et, d'autre part, des incantations à l'adresse des sirènes, peuvent subjuguier l'opiniâtreté de ces dernières, on commença les invocations d'usage. Nuit et jour, se relayant, les habitants d'Anongomyani et des villages environnants (car, n'oublions pas que le recherché était fils d'un roi) dansèrent autour de l'étang, y prièrent et chantèrent. Le quatrième jour, disent d'aucuns, le trentième, disent d'autres, à la plus grande stupéfaction et joie de tous, on vit émerger du milieu de l'étang, droit comme un i, muet comme une carpe, l'eau au milieu du nombril, le jeune Mènè, le corps nu et emprunt d'"isèwon y'imbwiri" (1). S'apercevant que le retrouvé ne répondait à aucune des questions qui lui étaient posées (ne le voulait-il ou bien ne le pouvait-il pas ?), l'assistance recourut aux procédés traditionnels : sur un feu de bois, on posa un récipient dans lequel on mit à griller des graines de courge. Chacun disparut, plus précisément se cacha. Les graines d'abord se dorèrent, crépitant de plus en plus ; puis commencèrent à répandre une odeur de brûlé ; si bien qu'un appel pressant et distinct émana des lèvres de Mènè : "Venez ! Venez ! les graines de courge brûlent ! ! !" - Il a parlé, crièrent, l'un après l'autre, les villageois alors cachés. On applaudit. Et des réjouissances célébrèrent la récupération du jeune prince.

Voilà ce que l'on raconte de père à fils au sujet de cet étang, lieu désormais sacré.

Il va sans dire que ce genre de sacré ne peut nullement être l'apanage des jeunes. C'est ce qu'exprime, en 1962 cette élève de 6ème d'ethnie fang-mpongwè, lorsqu'elle écrit : "Les vieux veulent nous bourrer (sic) avec leurs coutumes primitives. Par exemple autrefois la jeune femme ne devait pas manger

(1) oseñu, encore prononcé osèwon : est traduit par l'Abbé André-R. WALKER dans son dictionnaire mpongwè-français : "objet rituel".

Iseñu (plur. d'oseñu) est traduit par l'auteur précité : "ensemble des plantes aromatiques que l'on offrait en sacrifice aux mânes des ancêtres.

Djir'iseñu : offrir des aromates.

Ici, dans notre texte : isèwon y'imbwiri = mpèmba (terre blanche, genre kaolin) y'imbwiri (des sirènes) : les sirènes ont, dit-on, cette caractéristique d'enduire - elles en sont elle-mêmes enduites - d'une matière semblable au kaolin le corps des individus qu'elles détiennent par inclination.

ensemble avec son beau-père et même les appeler par leur nom (1). Un autre exemple : les vieux nous obligent à croire aux fantômes et nous ne voulons pas. Il y a quelques parents/qui veulent que leurs enfants leur obéissent jusqu'à oublier le Bon Dieu et les enfants ne veulent pas". (sic) (2).

Et ce n'est point là une voix isolée. La jeunesse scolaire gabonaise s'éloigne progressivement et résolument des croyances ancestrales parce que croyances admises et à admettre béatement, sans contrôle, sans critique ; qu'on n'a même pas le droit de supputer, d'approfondir : exigences incompatibles avec le sens critique, la tendance à l'objectivité, apport intrinsèque de la scolarisation, et dont la puissance est généralement fonction directe du niveau de scolarisation. Écoutons à ce sujet ces autres élèves dont la pensée reflète suffisamment bien celle des élèves du Gabon actuel :

- "Les vieux... disent aussi de garder les superstitions et les coutumes du pays ou de la famille ; mais en nous adaptant aux lois (3) européennes, nous ne voulons plus du tout croire à tout cela. Et c'est pourquoi nous devenons parfois enfant prodigue ou prince orgueilleux. (élève de 5ème commerciale, 15 ans,)
- "Les vieux veulent que nous épousions des femmes avec des dots, et nous, nous voulons épouser sans dot. Ils veulent que nous fassions des fétiches pour pouvoir avoir une femme (14 ans, 6ème, 1962, Immac. Conception) (4)

(1) Les brus et gendres devaient appeler ces derniers "beau-père", "belle-mère" ou encore à l'aide de surnoms.

(2) souligné par nous

(3) Il faut entendre par ce mot : us et coutumes, habitudes... L'interviewée a traduit littéralement le terme mpongwè "ivanga" (sing), ampanga (pluriel d'ivanga) dont les différents sens sont :

- 1°/ - loi, commandement, préceptes ;
- 2°/ - us et coutumes, mœurs...

(4) Le masculin pluriel utilisé par l'interviewée " que nous épousions des femmes avec des dots,... que nous fassions des fétiches pour avoir une femme..." peut paraître bizarre du fait que c'est une jeune fille qui parle. Nous n'y pouvons rien le texte est ainsi. Pour le comprendre, il importe de connaître au préalable la question qui fut posée à l'interrogée : "on dit que les jeunes actuels n'écoutent plus leurs parents quelles sont, d'après vous, si c'est votre avis, les causes de ce fossé qui semble se creuser entre la génération de vos pères et la génération des enfants qui ont vos âges ?". La réponse apparaît alors comme donnée par l'interlocutrice au nom de tous les jeunes de son âge : la notion de sexe est ici dépassée. Le recours aux fétiches pour conquérir le cœur d'une femme est un phénomène encore utilisé. Nous l'avons rencontré en 1958, à Pointe-Noire : cf. : "Les dépenses exceptionnelles dans les budgets de ménages à Pte-Noire (par R. DEVAUGES & L. BIFFOT)

- "Les vieux veulent toujours entraîner les jeunes à leurs anciennes habitudes
"(certaines sont bonnes) et à leur coutume, trop de superstition et de mensonge,
"surtout les vieilles femmes..." (collégienne, LIBREVILLE, 1962)
- "Ce sont les parents qui disent qu'on ne les écoute pas, étant donné qu'ils
"veulent que nous disions oui à tout ce qu'ils disent. Comme nous trouvons
"parfois que ce qu'ils nous demandent de faire est anormal, nous sommes obligés
"de dire non. Et ce non que nous disons n'est pas toujours répété ; car, quand
"nous trouvons que ce qu'ils nous disent est bon, nous disons oui. Donc, il ne
"faut pas que nous disions toujours oui pour faire plaisir à nos parents même
"si c'est non. Par exemple : nos parents nous empêchent de sortir pendant la
"période de fin d'année car, disent-ils, c'est à cette période qu'on rencontre
"des accidents et des empoisonnements (superstition) ; et comme, nous, jeunes
"d'aujourd'hui, ne tenons pas compte de tout cela, nous répondons que la mort
"n'attendra pas seulement la fin d'une année pour faire disparaître quelqu'un :
"et nos parents disent que c'est une désobéissance..." (J.f. 20 ans, classe de
3ème I.C., 1962)

Si nous nous tournons vers les élèves de CM2 interviewés en 1966, donc une population dont pas un seul élément ne fut et ne pouvait être interrogé en 1962, nous avons, ici encore, le même accent, la même orientation :

- "Le fossé se creuse entre la génération des parents et la génération des enfants parce qu'il y a une grande différence entre le raisonnement des parents
"et le nôtre". (Georges Djodj...)
- "... Ils (les enfants) disent aussi que ce dont parlent les parents et les vieux n'est pas réel". (1) (Joseph Mab...)

Ces citations exigées par le souci de palper le réel, nous les terminerons par ce qu'affirme cette élève d'une école de LIBREVILLE, CM2, 1966:

"Oui, je pense que les jeunes actuels n'écoutent plus les conseils des vieux parents ; mais il y a d'autres qui écoutent les conseils des vieux parents. Ceux qui n'écoutent pas les conseils des vieux parents disent que les choses que les parents racontent sont déjà passées ; mais il y a d'autres qui disent c'est bien d'écouter les conseils passés et les conseils d'aujourd'hui" (sic) (2)

(1) - Allusion est faite ici aux croyances ancestrales.

(2) - Par "conseils passés", il faut entendre tout ce qui se rapporte à la mentalité ancestrale ; et par "conseils d'aujourd'hui" ce qui a trait à la pensée occidentale moderne.

On a ici la double distribution des jeunes en deux camps : d'une part, ceux qui estiment que le passé ancestral est à révéler, à conserver, doit servir de ligne directrice ; ceux, d'autre part, qui considèrent ce passé, à cause surtout de son côté rituel et religieux, comme dépassé, parce que fait de superstitions incompatibles avec la science enseignée dans les écoles. Nous citerons à cet effet uniquement la croyance ancestrale relative à la mort : nous ne connaissons pas un seul Gabonais de la génération des parents des enfants actuels qui ait admis comme naturelle la mort d'un sien parent. Nous ne connaissons pas un seul décès qui ait été accepté comme normal, qui n'ait donc pas été suivi de consultation(s) occulte(s) des divinités. Même lorsque le mort était ou octogénaire ou nonagénaire.

L'occultisme imprègne, enveloppe la mentalité des parents des élèves d'aujourd'hui. Toute maladie, tout déboire (licenciement, chômage se prolongeant etc...) ; tout ou presque tout est attribué à un mauvais sort jeté par un envieux, un jaloux, un vindicatif : sont alors consultés les mânes des ancêtres, les divinités. Au lieu de conduire à l'hôpital un poliomyélitique on recourra aux bons offices d'un chamane (sorcier, féticheur). Un individu sera secrètement désigné comme jeteur de ce mauvais sort. Des vengeances seront ruminées, envisagées etc... Tout un tissu de pensées, de comportements, d'attitudes, difficilement admissibles par les jeunes.

La pensée religieuse des parents est ainsi une des causes de divergences de vues et d'opinions entre parents et enfants, une des sources donc de la désobéissance de ces derniers.

LA VIE SEXUELLE DES PARENTS ET SON INCIDENCE SUR LA MORALITE ET L'EDUCATION DES ENFANTS.

Que l'enfant gabonais soit au courant de la vie sexuelle de ses parents ne peut nullement être contesté, ainsi que nous allons le montrer. En effet, de nos investigations sur le terrain il résulte que l'écolier, même des plus jeunes, connaît assez bien la situation tant matrimoniale que paramatrimoniale de ses père et mère. Nous citerons notamment cet écolier de 10 ans (CE1, année 1966, quartier Lalala ; ethnie mpongwè) qui nous disait : "Mon père est affecté à LAMBARENE depuis trois mois... Il n'a pas voulu amener maman qui, elle, de son côté, ne voulait point partir... Ma mère est actuellement amante d'un monsieur appelé ORIG..." Nous vient également à l'esprit cet autre (CE1, 1966, 11 ans ; école off. de Lalala ; père : Okandè ; mère : Makina) qui raconte : "Mon père et ma mère ont divorcé. Je ne sais pas pourquoi. Elle était partie au pays, et son grand frère a dit qu'elle ne va plus continuer à être l'épouse de mon père. Le palabre a été réglé par le chef Lam... Ils habitent à présent face à face... Ma mère vit actuellement en concubinage avec un infirmier d'Etat...". Il serait inutile d'allonger ces citations. La vie matrimoniale et paramatrimoniale des parents, des frères et soeurs aînés, des oncles et tantes etc..., n'est généralement pas un tabou pour l'enfant. Dans les villages et même dans la majorité des familles de ville, l'enfant encore bébé, dort dans le lit de ses père et mère. Il en est qui y dorment même âgés de six ans et plus. Cela vient de ce que communément l'enfant est considéré comme un être INNOCENT ; et dans tous les sens du terme ; aussi ne se laisse-t-on pas arrêter par des considérations d'ordre moral lorsque, d'une part, embarrassé ou fatigué, on l'envoie, commissionnaire ou entremetteur, à un ou une partenaire de sexe opposé. Certains adultes, pour la conservation du secret, préfèrent même ce genre de facteur, surtout lorsque ce dernier n'a pas atteint l'âge de la parole.

Quelle influence cette connaissance par l'enfant de la vie sexuelle des adultes a-t-elle sur ce dernier ?

Pour répondre à cette question, voyons d'abord la situation matrimoniale des parents de la population scolaire objet de cette étude.

Cette situation se présente comme suit :

Pour les interviewés de 1962.

- 41,48 % de ces derniers ont déclaré être enfants de monogames ;
- 33,73 % ont déclaré être nés de pères polygames ;

- 15,79 % ont déclaré être nés de parents mariés, sans dire si ceux-ci vivent monogamiquement ou polygames;
- 4,58 % ont déclaré être issus d'unions paramatrimoniales;
- 0,62 % ont déclaré être nés de pères monogames sans préciser si c'est de liens matrimoniaux ou paramatrimoniaux;
- 3,79 % n'ont rien déclaré.

On obtient ainsi :

- 91,00% d'élèves des deux sexes nés de liens légitimes;
- 4,58 % d'élèves des deux sexes nés de liens illégaux;
- 4,41 % d'élèves des deux sexes qui n'ont pas précisé la qualité des liens de leurs pères et mères.

En répartissant proportionnellement ces 4,41 % d'imprécisés, on a :

- 95,19 % d'enfants légitimes;)
- 4,79 % d'enfants illégitimes (1). (dans les CM2, collèges et lycées)

Considérons tour à tour les enfants issus de liens matrimoniaux, puis ceux qui sont nés de liaisons illégitimes.

On constate alors qu'il y a - chose déjà relatée plus haut (p.30) - davantage d'enfants illégitimes nés de parents d'ethnies différentes (19,62 %) que de parents de même ethnie (2,95 %) [(97,03 % d'enfants légitimes nés de père et mère de même ethnie ; 80,36 % d'enfants légitimes nés de père et mère d'ethnies différentes)]. En d'autres termes, lorsque, au Gabon, les parents des élèves ayant présentement, en 1966, entre 13 et 17 ans minimum et 17 et 25 ans maximum (2) se croisaient, les liens que tissait chaque couple inter-ethnique étaient davantage guettés par la paramatrimonialité que ceux que tissaient les couples de partenaires de même ethnie.

(1) Ces % concernent l'effectif total, soit 1767 élèves. Les calculs effectués en considérant les enfants issus de liens intra-ethniques (1457 élèves) et ceux nés de croisements inter-ethniques (222 élèves) - 88 élèves n'ayant pas précisé qu'ils sont de la première ou de la seconde qualité de liens - donnent : 94,80 % d'enfants nés légitimement

5,18 % d'enfants nés paramatrimonialement

(2) Le minimum comporte les élèves de CM2 ; le maximum ceux du secondaire.

En ne considérant que les enfants illégitimes, on constate que la paramatrimonialité inter-ethnique est 6,65 fois plus élevée que la paramatrimonialité intra-ethnique. Cela est révélateur non seulement de la tendance qu'avaient les groupes ethniques à s'isoler mais également des oppositions ancestrales à la fusion ; bien qu'une tendance à la fusion se dessine nettement ainsi que nous l'avons constaté plus haut.

Un fait pourtant surprend : c'est le faible taux de paramatrimonialité intra-ethnique. Ecartons d'emblée l'hypothèse à savoir que la moralité au sein de la famille ("nda-bot"), du village, du clan et même de l'ethnie était meilleure que de nos jours : un regard scrutateur sur le passé ancestral connu révèle que l'homme n'est, somme toute, "ni ange ni bête", mais tour à tour l'un et l'autre : tout dépend du cadre, des circonstances, de l'hérédité, du genre et niveau de vie... bref d'une somme de facteurs biologiques, psychologiques sociaux, économiques etc... agissant plus ou moins les uns sur les autres et dont l'action est, à chaque moment, conditionnée grandement tant par la société que par l'atome social lui-même. Après l'écartement de ladite hypothèse, disons tout d'abord que le taux de 2,95 % est une moyenne dont les extrêmes se rencontrent minimum dans les heartlands (Oyem, Ndjolé, Mitzi : 0 % chez les élèves d'enseignement primaire ; chez les natifs donc) et maximum dans les zones nationalisantes (11,12 % à Lambaréné, CM2 seulement) ; disons ensuite que les habitudes ancestrales étaient telles que l'enfant né de fille-mère ou des suites d'un adultère ne pouvait que très difficilement en être, un jour, mis au courant. L'enfant gabonais avait toujours autrefois un père : le père légal. Cela vient de ce que, primo, aucune femme ne pouvait NORMALEMENT ETRE SANS SOUTIEN DURABLE, donc sans époux, face au genre de vie d'alors ; de ce que, secundo, la polygamie et le prêt des épouses qu'elle introduisit dans les mœurs - à l'exception, bien entendu, de celle dont le nom NKONDE en mpongwè se traduit en français par REINE, laquelle non seulement ne pouvait être prêtée mais encore dont l'adultère (1) entraînait ou condamnation à mort lorsqu'il s'agissait de sujets et vassaux de l'époux trompé, ou "casus belli" si l'amant était d'une autre ethnie voire d'un clan différent - de ce que, affirmions-nous, le prêt de femmes né de la polygamie eut pour conséquences, entre autres, le fait que personne ne pouvait, sauf en des cas rares, indiquer avec certitude qui est le géniteur de l'enfant et le fait que, quand bien même ce dernier était bien identifié, aucune assemblée de village ne lui accordait de droits paternels parce que incapable en tant qu'étranger, passant, visiteur, d'assumer auprès de l'enfant les responsabilités pendant des

(1) Cette femme intouchable est appelée ékouéndé en bakota ; nlouga (c'est-à-dire : celle qui est épousée) en fang ; mugètou d'ironda (= femme-amante ; femme de concubinage, de liens illégitimes) en bapounou.

droits de père (1)

- Revenons aux constatations relatées plus haut : sur 1767 élèves, disions-nous ,
- 41,48 % se sont déclarés enfants de monogames;
 - 33,73 % se sont déclarés enfants de polygames;
 - 4,58 % se sont déclarés enfants illégitimes;
 - 4,41 % n'ont rien précisé quant à la légitimité ou illégitimité des liens qui unissent ou ont uni leurs parents;
 - 15,79 % se sont simplement déclarés enfants légitimes sans préciser s'ils sont de pères monogames ou polygames.

Après judicieuse distribution des imprécisions ci-dessus on a ainsi du CM2 aux classes terminales du secondaire :

- 52,49 % d'enfants de monogames;
- 42,69 % d'enfants de polygames;
- 4,79 % d'enfants illégitimes .

Il serait intéressant d'examiner la distribution des femmes par époux ; mais les données recueillies sur le terrain ne nous permettent pas de le faire pleinement. En effet, si la distinction est bien faite par les interviewés quant au fait qu'ils sont nés ou de polygames ou de monogames, par contre le nombre de femmes par polygame n'est pas toujours indiqué. Et cette lacune n'est nullement imputable aux interrogés ; car, ce n'est qu'après nos investigations à Donghila, Kango, Lambaréné, que fut ajoutée, entre autres, une question demandant à chaque enfant de polygame d'indiquer le nombre d'épouses de son père. Ainsi, sur ce point, n'avons-nous des précisions que sur les localités de Mékambo, Oyem, Mitzic, Bakwaka et Batouala. Nous en donnons donc les résultats d'analyse, à titre uniquement d'indication ; étant bien entendu que ces résultats sont, à notre avis, valables seulement pour les agglomérations dont ils sont tirés; des différences énormes existant -ou plutôt, pouvant exister (car nous ne pouvons rien affirmer, nos données recueillies sur le terrain étant incomplètes sur ce point, comme nous venons de le dire) entre, v.g., Oyem et Lambaréné, Mitzic et Makokou.

Des précisions donc obtenues auprès des élèves de CM2 à OYEM, MITZIC, MEKAMBO, BAKWAKA et BATOUALA, il ressort que , dans les classes de certificat d'études :

- pas un élève ne se sait bâtard, soit parce que, effectivement, chacun de nos interviewés ne l'est point, soit parce que la vie sociale demeure encore organisée comme jadis de sorte qu'un enfant a toujours - dans ces zones tout au

(1) - Seule une étude consacrée à la paramatrimonialité ou qui aurait celle-ci parmi ses principaux objectifs peut établir avec précision le taux d'enfants nés de liaisons illégales

moins - un père légal et qu'à celui-là n'étaient point révélés les réels liens (matrimoniaux ou paramatrimoniaux) ayant présidé à sa conception; cette dernière hypothèse étant la plus plausible ;

- dans les deux départements ici concernés - d'une part l'Ogooué-Ivindo (Mékambo, Bakwaka, Batouala), le Woleu-Ntem (Mitzié, Oyem) d'autre part, - on a : 60,66 % d'enfants de monogames et 39,33 de polygames en Ogooué-Ivindo, et un nombre égal (50,00 %) d'enfants de monogames et d'enfants de polygames dans le Woleu-Ntem ; soit, au total, - les deux préfectures étant réunies - : 53,14 % d'enfants de monogames contre 46,85 % d'enfants de polygames, qui se décomposent comme suit par ordre décroissant :

- enfants de bigames :		23,42 % (la moitié)
- enfants nés de pères ayant trois épouses		11,71 %
- enfants	quatre "	6,85 %
- enfants	cinq "	1,71 %
- enfants	neuf & dix "	1,14 %
- enfants	six "	0,85 %
- enfants	sept "	0,57 %
- enfants	huit "	0,28 %

Des précisions obtenues auprès des élèves du collège moderne d'Oyem et du Cours Normal de Mitzié il résulte que, dans les établissements secondaires (Woleu-Ntem seulement), 41,85 % des effectifs sont fils de monogames ; 22,22 % sont fils de bigames ; 15,55 %, de pères ayant trois femmes ; 10 % de père ayant quatre épouses (5 épouses : 3,70 % ; six, sept et vingt épouses : 0,75 % ; dix et trente-six : 0,37 %).

DOCUMENTS DE 1966

Quittons un moment notre effectif de 1962 et tournons-nous vers celui de 1966 (1). Et l'on constate que, en quatre ans - entre, grosso modo, 1946 date moyenne de naissance des élèves de CM2 examinés en 1962 - et 1951, date moyenne des interrogés primaires de 1966 :

1°/ - Hormis Lambaréné où elle a légèrement régressé avec les départs des chantiers forestiers européens en seconde zone, la paramatrimonialité a augmenté un peu partout au Gabon, ainsi que le témoignent les valeurs suivantes :

(1) Cf. page 11

Enseignement primaire: Enseignement secondaire : Enseignement primaire : - 59
: : et secondaire :

de 0 % à 4,47 %	:	de 1,17 % à 3,18 %	:	de 1,17 % à 4,08 %	:	à OYEM
de 0 % à 8,82 %	:	-	:	-	:	à MITZIC
de 0 % à 1,21 %	:	5,45 %	:	de 0 % à 2,91 %	:	à NDJOLE
de 0 % à 9,64 %	:	-	:		:	à MEKAMBO
de 2,97 % à 6,35 %	:	de 4,76 % à 4,62 %	:	de 3,65 % à 5,54 %	:	à MAKOKOU
de 18,06 % à 9,63 %	:	de 4,14 % à 7,46 %	:	de 11,05 % à 8,36 %	:	à LAMBARENE
11,24 %	:		:		:	à LIBREVILLE

Soit : entre les natifs de 1946 et ceux de 1951, un accroissement total de 2,65 % en quelque 5 ans, dans les effectifs de cours moyen 2ème année ; et une diminution de 0,28 % dans les effectifs de l'enseignement secondaire.

Soit : un accroissement total de 1,58 % des liens paramatrimoniaux en 4 ans (1)

IL EN DECOULE QUE LA DEPERDITION DES EFFECTIFS SCOLAIRES EST PLUS FORTE CHEZ LES ENFANTS NATURELS QUE CHEZ LES ENFANTS LEGITIMES.

La paramatrimonialité a augmenté, avons-nous constaté. Autrement dit les liens matrimoniaux ont donc suivi une courbe diamétralement inverse. A quoi cela est-il dû ? A ce que les coutumes ancestrales, adaptées au mode de vie des siècles passés et à la vision du monde d'alors, mais de plus en plus inadaptées à l'économie, civilisation et conception du monde de notre époque - pathologiques de plus en plus donc au fil des ans, - accordent encore de nos jours comme jadis à l'homme trop de privilèges et à la femme trop de charges et de servitudes de sorte que, travailler pour autrui n'étant prisé de personne, les jeunes filles préfèrent ne s'attacher à un homme par les liens du mariage - préfèrent donc n'aliéner leur liberté - que dans la mesure où il y a réciprocité de droits et de devoirs. Ce problème, nous l'avons largement traité dans le livre II des "DEPENDANCES EXCEPTIONNELLES DANS LES BUDGETS DE MENAGE A POINTE-NOIRE. Tant que la société africaine accordera davantage de charges que de droits à la femme mariée, la famille ne pourra jamais être ce qu'elle devrait être : quelle femme - que les hommes essaient de renverser les rôles : c'est une méthode efficace pour mieux comprendre autrui en cas de litiges etc... - quelle femme réellement bien équilibrée, à l'entendement sain et à l'affectivité non moins saine, se sacrifierait, se priverait pour permettre à son époux d'accroître économie, biens etc... si elle réalise pleinement et tant qu'elle réalisera pleinement que le jour de

(1) enseignement primaire : 7,57 % en 1966 ; 4,65 % en 1962
enseignement secondaire : 5,35 % en 1966 ; 5,62 % en 1962
Totalité des interviewés : 6,75 % en 1966 ; 5,18 % en 1962

la séparation - soit par répudiation, soit par veuvage - elle ne pourra emporter avec elle que peut-être son maigre trousseau - si encore l'homme ne le déchire et ne le brûle comme cela arrivait encore naguère et se produit encore, bien que rarement -, laissant à l'homme tous les biens immeubles et meubles acquis pendant la vie commune et parfois ce qu'elle avait de quasi personnel : machine à coudre, ustensiles de cuisine etc... ? La prévarication, la vie limitée à l'immédiat, - tirer du présent le maximum car le lendemain ne peut être prévu ! - deviennent alors la philosophie de toute femme comme elle est et demeure la philosophie de tout être asservi et qui ne voit pas bien comment et quand prendra fin cet asservissement. Ainsi donc, la jeunesse féminine est-elle bon gré ^{mal gré} /orientée par les mœurs sociales actuelles vers le célibat, vers la paramatrimonialité en d'autres termes.

Or, se savoir né de liens illégitimes traumatise plus d'un enfant, Ainsi donc la structure même de la famille est un des secteurs auquel des réformes solides et bien pensées doivent être appliquées si l'on veut que l'Etat Gabonais ait une jeunesse équilibrée moralement, donc des citoyens efficaces. Se savoir né de liens paramatrimoniaux traumatise plus d'un enfant, telle est la conclusion qui découle de l'analyse des questionnaires tant de 1962 que de 1966 remplis par les enfants nés de liaisons paramatrimoniales.

Un témoignage, à ce sujet, est d'une valeur importante : celui d'une jeune fille interviewée en 1962 et qui fut également de nos interrogés de 1966. Avant d'aborder l'examen de cette pensée, disons à nouveau fort brièvement, pour une compréhension plus rapide de celle-ci, que le questionnaire-fleuve de 1962, constitué de 80 questions principales dont plus de 50 % comportent une, deux, voire trois questions secondaires, avait une durée de passation gravitant entre 6 heures pour les CM2 et 3 heures pour les classes terminales des lycées et collèges ; et que le questionnaire de 1966 - 27 questions principales ayant très peu ou pas du tout de questions secondaires - demandait une heure 1/2 en moyenne aux CM2 et un peu plus d'une heure aux collégiens et lycéens (1). Disons en outre, que des questions du questionnaire de 1962 furent également posées en 1966 ; et parmi elles, les quatre suivantes dont les réponses de notre interviewée citée plus haut seront examinées :

- quel est le souvenir le plus joyeux que vous gardez de votre enfance ?
- quel est le souvenir le plus triste que vous gardez de votre enfance ?

(1) cf. p. 12

- citez cinq professions que vous aimeriez exercer plus tard
- statut matrimonial de votre père.

Nous examinerons pareillement du questionnaire de 1962 les questions ci-après non posées en 1966 :

- quel est le souvenir le plus agréable de la vie de votre père ? (quest. 14)
- quel est le souvenir le plus douloureux de la vie de votre mère (quest. 14 bis)

Revenons à présent à notre interviewée. Trois modes d'approches sont possibles ; examiner dans un premier temps la pensée de 1962, et, dans un deuxième temps, celle de 1966 ; ou bien alors, abandonner le déroulement chronique pour une analyse comparée qui prendrait une question après l'autre ; ou bien enfin passer tour à tour de la première méthode à la deuxième, et vice versa.

Nous utiliserons ce troisième procédé.

La première chose qui se détache du questionnaire de 1962 est la phrase : "je n'ai pas connu mon père" inscrite en réponse aux questions 11 et 12 demandant à l'interviewée ce qu'elle considère comme souvenir, d'une part, le plus triste, le plus agréable, d'autre part, de la vie de son père.

Le deuxième fait est la réponse aux questions 14 et 14 bis de 1962 relatives aux souvenirs le plus agréable et le plus douloureux de la vie de la mère de l'interrogée. Nous lisons :

- "Le souvenir le plus agréable de la vie de ma maman c'était le jour où elle est partie chez papa". (1)
- "Le souvenir le plus douloureux c'était la mort de son père et le départ de son mari qu'elle n'a plus revu depuis 1949".

Il en appert jusqu'à présent que pour l'interviewée deux événements ont meurtri la mère de celle-ci : "la mort de son père et le départ de son mari". Rien jusqu'ici ne révèle si le fait, pour l'interviewée de n'avoir pas connu son propre père est ou n'est pas, pour cette dernière, une douleur.

Quatre mots apparemment sans importance indiquent déjà cependant une participation certaine de l'interviewée aux joies et peines de sa mère : le mot *maman* utilisé par l'interrogée, chaque fois que - dans le questionnaire de 1962 - elle parle de sa mère ; mot parfois précédé de l'adjectif possessif *MA* (*ma maman*) ici pléonasme grammaticalement parlant, mais terme qui renforce la coloration affective, considéré sur le plan psychologique.

(1) C'est-à-dire le jour que mon père la prit sous son toit, la prit pour femme. Selon notre distinction, de 1958-59 c'est un concubinage avec hébergement de la femme par l'homme : cf. Les Dépenses Exceptionnelles dans les Budgets de ménages à Pte Noire p. 199-201 ; et p. 205.

Le deuxième terme est le mot PAPA employé par l'interrogée pour désigner son père ("... c'était le jour qu'elle est partie chez papa"). Ici, il est simplement dit PAPA, sans adjectif possessif ; ce qui révélerait une affection moindre pour le père que pour la mère : attitude que corrobore la phrase : "je n'ai pas connu mon père" écrite à deux reprises. Remarquons que le terme PAPA est utilisé -, l'interviewée décrivant un événement heureux, un moment marquant de la vie de sa propre mère. Remarquons enfin que lorsqu'elle parle du père de sa mère, - et c'est ici le troisième des termes ci-dessus indiqués - notre interlocutrice écrit, non pas "son papa" mais "son père" (in : c'était la mort de son père et le départ de son mari qu'elle n'a plus revu depuis 1949". Le mot MARI - quatrième terme" (1) dit également long, surtout jaillissant de la plume d'un enfant parlant de son propre père.

Cette attitude encore peu précisée de l'interviewée à l'endroit de son père prend davantage de précision avec une réponse fournie par celle-ci aux questions relatives aux avantages et aux inconvénients du concubinage (questions 60 et 61). "La femme peut avoir des enfants et une fois que le mari va lui dire de partir elle n'aura plus ce qu'il faut pour nourrir ses enfants et ses enfants seront mal élevés" (sic). Il va de soi que cette réponse, ce jugement vient de la perception que l'interviewée a de la condition des femmes qui ont vécu et vivent concubinairement, et en particulier de l'aperception de la situation de sa propre mère, galoa d'ethnie, qui vécut un concubinage chronique avec un Breton dont elle eut cinq enfants.

Le traumatisme est finalement mis à nu par cette réflexion des dernières formulées (- on est à la fin de l'interview : plus de deux heures et demie se sont alors écoulées au cours desquelles l'individu s'est vu interrogé sur sa propre vie et sur la vie des siens et de ceux qui le côtoient, de la naissance à l'âge qu'il a présentement -) : "Le fait d'être sans père me fait quelque fois pleurer : ah ! si j'avais mon père, je ne me trouverais pas ennuyée de la sorte ! "

Cette peine d'être sans père n'est nullement à considérer comme un état passager. C'est un état plutôt profond et permanent. Car, quatre ans plus tard - en 1966 donc - s'est retrouvée, chez la jeune fille dont nous venons de scruter l'attitude vis-à-vis de son père, la même résonance affective, la même attitude. Alors qu'à la question "statut matrimonial de votre père", elle répondait en 1962 écrivant :

(1) Le mot mari a outre-mer 2 sens : le premier , époux ; le second, concubin, - né de la généralisation et de la quasi-institutionnalisation de la para-matrimonialité en Afrique-Noire non musulmane.

"Mariage coutumier" ; ce qui pour cet européen n'était et ne demeure au regard de la loi française, et au regard de sa propre conscience d'européen et même au regard de la mentalité gabonaise, qu'un concubinage chronique avec hébergement de la femme par l'homme ; en 1966, à la même question nous avons en réponse : "A vécu en concubinage avec ma mère mais est parti en laissant à ma mère cinq fils de son sang" Un peu plus loin, - toujours dans le questionnaire de 1966 - parmi deux souvenirs les plus tristes de sa vie, notre interviewée cite, écrivant : "Le fait de n'avoir jamais connu mon père" et comme souvenir le plus spontané : "C'est un souvenir triste. Celui de n'avoir pas connu mon père. Cela me hante partout. Quelquefois je le déteste mais le reste de temps je l'aime, je l'adore (son image) car je sais que ce n'était pas de sa faute s'il nous a quittés".

Ainsi donc quatre ans après, demeure quasi intact l'état d'âme de cette écolière, relatif à son père. Quasi intact parce qu'il s'est opéré en notre interlocutrice un changement dans le jugement qu'elle porte présentement sur le fait que son père n'épousa pas cette femme dont il eut cinq enfants. Et ce changement est indiqué dans la pensée relatée ci-dessus : "... je sais que ce n'était pas de sa faute s'il nous a quittés". Ici se trouvent mis en cause des éléments indépendants de la volonté individuelle, impératifs parmi lesquels se retrouvent indiscutablement la SITUATION COLONIALE, ce phénomène que le professeur BALANDIER a si bien décrit (1), et cet autre phénomène que nous avons dans une étude antérieure appelé dysharmonie intellectuelle (2) et que nous ne cessons depuis huit ans de considérer comme handicap essentiel à toute union qui se veut réellement solide et sainement durable.

Un dernier fait qui se dégage, toujours de la pensée de notre interrogée, et qu'il importe de ne nullement laisser dans l'ombre est la hantise née du fait d'être sans père : "cela me hante partout". Le fait d'être sans père, d'être PRIVE D'AFFECTION PATERNELLE traumatise l'être à un point tel que c'est là une peine à quoi seule probablement la mort peut mettre fin. Et lorsque ladite jeune fille a pour idéal devenir médecin afin d'aider les autres, de leur venir en aide en temps voulu", idéal que quatre ans d'intervalles n'ont pas altéré car il est exprimé dans le questionnaire de 1962 et dans celui de 1966 et avec la même motivation à quelque nuance près, c'est,

(1) cf. Sociologie Actuelle de l'Afrique Noire

(2) Les dépenses exceptionnelles ; II^e partie

à notre avis, la réaction d'un caractère secondaire selon la terminologie de Berger, et dont un des idéaux est de soulager la misère autour de soi, de souhaiter ne pas voir souffrir autour de soi, car on a soi-même tant souffert.

D'autres témoignages corroborent cette attitude de l'enfant-sans-père. "Il m'a abandonnée vers six mois...", dit de son père cette autre interviewée (13 ans, de mère galoa, CM2, 1962) qui, dans la description sommaire qu'elle fait de sa mère, écrit : "Ma mère a souffert pour m'élever parce que je n'ai pas parlé assez tôt et elle a souffert à m'élever à partir du moment où mon père partit". (sic)

- "J'ai été élevée dans un internat parce que mon père ne pouvait pas me prendre avec lui et ne voulait pas que je sois élevée par ma mère. Alors il a préféré m'envoyer dans un internat où les Soeurs m'ont donné la meilleure éducation qu'on peut donner à un enfant" (15 ans, 5ème, mère Eshira, père Suisse ; 1962)

Et lorsque cette interlocutrice déclare que son rêve actuel le plus cher est "de devenir assistante sociale" (question 9), aspiration confirmée quelque deux heures après par la réponse à la question 42, - et dit préférer cette profession "parce que j'aime m'occuper des enfants et des jeunes mamans", alors que à six ans, - avant d'avoir pu apprécier à leur juste valeur les avantages et inconvénients de la vie de pension, - son "rêve le plus cher était de devenir maîtresse car je voulais, dit-elle, frapper les enfants comme le faisaient les maîtresses" ; ne peut-on pas estimer sans trop se tromper que le vœu de "s'occuper des enfants et des jeunes mamans" a été déclanché chez l'interlocutrice par la condition que vécurent sa mère et elle-même ?

Soucieux d'examiner plus en profondeur ce phénomène, nous avons inclus dans un de nos questionnaires de 1966 une série de questions appropriées recherchant à savoir si le fait d'avoir des père et mère, soit qui vivent ou qui n'ont vécu que paramatrimonialement, soit divorcé, a une incidence sur le développement mental et social de l'enfant.

-
- (1) L'étendue de notre champ d'investigation, à savoir le monde de l'enfant, ne pouvait nous permettre d'approfondir ce point. Nous ne le pouvons présentement ; les dossiers et questionnaires étant anonymes comme nous l'avons indiqué dans notre introduction. Signalons que pour certains questionnaires de 1966 au caractère anodin, nous n'avons pas exigé d'anonymat. Rappelons que pour 1962 l'anonymat fut scrupuleusement observé.

Les réponses obtenues sur ce point ne laissent planer aucun doute. En effet, si sur 133 élèves (77 garçons et 56 jeunes filles de CM2) 9,02 % estiment que le fait d'être de père et mère divorcés ou qui ne sont jamais mariés l'un à l'autre NE REND NI HEUREUX NI MALHEUREUX ; si, d'autre part, 0,81 % (un individu) trouve que cela rend heureux; 90,15 % par contre considèrent que cette situation REND MALHEUREUX.

Parmi les nombreuses motivations de ces trois états différents, disons tout d'abord que l'état de l'élève de sexe féminin estimant que cela rend heureux vient de ce que, orpheline de père et enfant légitime, elle est objet des sollicitudes de sa mère ; ce qui l'entraîne à penser que l'absence du père ou de la mère est peu ou n'est même pas ressentie par l'enfant dans la mesure où l'un des deux parents est là ; que cette absence soit consécutive à un divorce ou à un décès ou à la précarité même des liens paramatrimoniaux. Or, tous ceux qui se sont penchés sur les problèmes affectifs de l'enfant savent que le fait d'être élevé ou par son père ou par sa mère seulement n'est pas ressenti de la même façon selon qu'on est ou fils de divorcés ou orphelin ou enfant naturel.

Si nous nous arrêtons maintenant à ceux qui considèrent que cela les laisse indifférents, nous constatons que

- 2 des affirmateurs sont enfants naturels
- 6 des affirmateurs sont enfants de divorcés
- 3 des affirmateurs sont enfants de parents toujours unis.

Ils ont cette caractéristique d'avoir une vie relativement stable ; logés qu'ils étaient depuis deux ans par la même personne. En effet, à la date des interviews, 10 sur 11 étaient hébergés depuis deux ans soit par leurs pères et mères (2 individus), soit par leurs mères et beaux-pères (3 individus), ou par leurs pères et belles-mères (3 individus), ou par une soeur aînée (1 individu) ou par une tante maternelle (1 individu). Seul un interviewé en deux ans (années scolaires 1964-65 et 1965-66) a été logé une année par son père vivant avec une autre femme (à Cocobeach) et l'année suivante par son père et sa mère (à LIBREVILLE).

Les motivations des attitudes desdits interviewés se répartissent en quatre sortes :

- a/ - Ceux dont l'indifférence vient de ce que cela ne les concerne nullement (3 sur 11 ; tous de sexe masculin) ; ils ont ce trait commun d'être nés de liens inter-ethniques (français-mpongwè : 2 individus, enfants naturels;

Bandzabi-fang : un individu, enfant légitime aux parents toujours unis mais dont le père, nous l'avons signalé plus haut, vécu une année durant à Coco-Beach avec une femme autre que la mère de l'interrogé). "Cela ne me concerne pas", dit l'un ; "je ne m'occupe pas de cela", affirme le deuxième ; "ça m'est égal, du moment que je vis, cela ne me regarde pas", écrit le troisième.

b/ - Ceux (deux individus) - dont l'indifférence vient de ce que, pour l'un, fils de divorcé, il est élevé un temps durant par son père, par sa mère un autre temps durant ; et de ce que, pour le second, enfant légitime aux parents toujours unis, et élevé par ses propres père et mère en 1964-65 et en 1965-66, la réponse à la question demeure uniquement pensée, le problème posé n'ayant pas été existentiellement vécu par l'interviewé. "Les enfants qui vivent avec un seul des parents ne s'occupent plus de celui ou celle qui est parti" (sic) (1). Il y a là comme une sorte de stoïcisme né de la perception d'une situation de fait devant laquelle l'interviewé se sent impuissant parce que totalement indépendante de sa volonté d'enfant ; "Parce que, un jour, je pourrais rester avec ma mère seulement ou rester avec mon père seulement", écrit le second.

c/ - Ceux qui - (deux individus également) - considèrent que l'on peut, somme toute, se passer de ses propres parents, soit parce que l'on peut très bien présentement "vivre avec les parents des autres" (sic), soit parce que l'on est tel que la projection de l'être sur l'avenir, d'une part, console des déboires que l'enfance et l'adolescence peuvent apporter, permet, d'autre part, de prendre sur le destin une sorte de revanche ou, si l'on préfère, de victoire : "cela ne rend ni heureux ni malheureux parce que après-demain je gagnerai mon pain et serai homme et aussi mes études me sauveront".

d/ - Ceux, enfin, - quatre individus - dont l'indifférence vient de cet égo-centrisme caractéristique de bien des tempéraments et qui fait que l'essentiel pour l'être est de se trouver, de se sentir bien là où l'on est : Cela ne rend ni heureux ni malheureux, "parce que je suis près de mon père qui me garde bien", dit l'un ; "parce que quand l'un des parents quitte l'autre, l'autre me garde comme si les deux vivaient ensemble", affirme un deuxième ; "parce que depuis leur séparation je me porte toujours bien", écrit un troisième.

(1) Cette réponse peut également sourdre du tempérament même de l'interlocuteur. Car, même dans des options situées dans un cadre encore rationnel et non vécu par celui à qui l'option est proposée, les composantes du caractère, du tempérament, bref la personnalité de l'individu, jouent un rôle nullement négligeable.

Un dernier regard sur les dossiers que nous venons d'examiner révèle que l'indifférence à l'adresse des parents guette davantage - deux fois plus les enfants de sexe masculin que les jeunes filles. En effet, parmi les onze élèves estimant que le fait d'avoir des parents ou divorcés ou qui ne se sont jamais mariés l'un à l'autre laisse indifférent (ne rend ni heureux ni non plus malheureux) nous avons :

- 3 jeunes filles sur 56 interrogées, soit 5,35 %
- 8 garçons sur 77 interrogés, soit 10,39 %

Passons maintenant à ceux qui sont ou seraient rendus malheureux ou par le divorce de leurs parents ou par le fait d'être enfants naturels.

Abstraction faite de cinq individus - deux garçons, trois écolières - dont les sentiments sont difficiles à classer ; quatre sous-groupes se distinguent, déterminés par les motivations de chacun des interviewés :

- ceux dont la vie est ou serait rendue malheureuse par les privations matérielles conséquence ou bien du divorce ou bien de la précarité temporelle inhérente à la paramatrimonialité des parents.
- ceux dont la vie est ou serait rendue malheureuse par les privations matérielles mais aussi par le vide affectif inhérents ou à la séparation des parents ou à la non-légitimité des liens qui ont uni ou qui unissent ces derniers.
- ceux, ensuite, qui sont ou seraient rendus malheureux par uniquement la frustration affective née de ce que leurs père et mère ou bien ont divorcé ou bien ne se sont pas unis l'un à l'autre de manière légitime.
- Ceux, enfin, pour qui élever ensemble l'enfant que l'on a fait venir en ce monde est un devoir qui incombe à tout père et mère.

Voyons l'un après l'autre ces quatre sous-groupes. D'abord quantitativement, puis qualitativement. Quantitativement, deux sortes de considérations peuvent être faites, selon que l'on envisage ces quatre sous-groupes ou bien dans la totalité des interviewés - 133 individus -, ou bien dans la totalité du groupe que tous quatre constituent - 112 individus. On a la distribution suivante :

MOTIVATIONS D'ORDRE						
	économique	économ.- affectif	affectif	éthique	Motivat. : difficiles à classer	TOTAL
en considérant la totalité des interrogés	16,54 %	27,06 %	24,81 %	12,03 %	3,75 %	84,19 % de la totalité des interrogés
en ne considérant que le groupe de ceux qui sont ou seraient rendus malheureux	19,64 %	32,14 %	29,46 %	14,28 %	4,46 %	99,98 % de ce groupe
en ne considérant que la totalité des interrog. de sexe féminin (56 j.f.)	25,00 %	14,28 %	25,00 %	14,28 %	5,35 %	83,91 % des j.f. interrog.
en ne considérant que la totalité des interrog. de sexe masculin	10,38 %	36,36 %	24,67 %	10,38 %	2,59 %	84,38 % des garçons inter- rogés

Il en résulte que un peu plus de la moitié des élèves interrogés estimer que le fait d'avoir des parents ou bien divorcés ou bien qui ne se sont jamais unis l'un à l'autre par les liens du mariage frustre affectivement l'enfant. Il en résulte également que les motivations d'ordre purement économique sont davantage l'apanage des jeunes filles que des garçons ; mais que, globalisé tout ce qui a une coloration plus ou moins d'ordre économique, le pourcentage des garçons (46,74 %) l'emporte sur celui des jeunes filles (39,28 %).

Comment expliquer le fait que les motivations d'ordre purement économique soient davantage le lot des jeunes filles que des garçons ? Les causes sont à rechercher non pas dans une différence du taux d'affectivité, puisque les motivations purement affectives se retrouvent chez un quart aussi bien des garçons que des jeunes filles interviewés ; mais plutôt dans la perception que l'enfant de l'un et de l'autre sexes a de la division sexuelle du travail chez l'adulte. En effet, en cas de divorce ou bien lorsque le père et la mère d'un enfant ne se sont pas unis l'un à l'autre de façon légitime, les soucis et tracasseries d'ordre financier guettent alors davantage la femme que l'homme. Nous irons même plus loin et affirmerons que, de façon générale, la femme, même lorsque des liens légaux l'unissent à un homme, semble plus préoccupée, ou plus exactement, davantage inquiétée que l'homme par les perspectives et conjonctures économiques. Attitudes nées, d'une part, chez la femme, peut-être de la perception de la fragilité sociale de la femme dans la lutte pour la vie et aussi de l'instinct parental plus fort chez la femme que chez l'homme ; chez l'homme, d'autre part,

de la tendance à la combativité, laquelle ne permet pas toujours de scruter judicieusement l'avenir. Il importe enfin de ne point oublier que la société traditionnelle a attribué à la femme plus de tâches qu'à l'homme (1)

Passons à présent à l'examen des différentes motivations ci-dessus signalées :

a/ - motivations d'ordre économique.

Elles mettent l'accent sur les privations alimentaires et vestimentaires dont souffrent les enfants de parents désunis. D'aucunes sont plus générales, soulignant la sensation de soustraction, de diminution d'ordre socio-économique, donnée à l'enfant par le départ de l'un ou l'autre parent : personne ne s'occupera alors pleinement de l'enfant :

- "Les enfants seront pauvres : la mère ne peut pas prendre charge de tout cela" (J.f. CM2, 14 ans, 1966)
- "Les enfants seront à la traîne ; ils seront mal gardés, mal nourris". (J.f. 14 ans, CM2, 1966)
- "Une femme qui a des enfants et qui n'a pas d'homme ne peut pas bien faire vivre ses enfants" (garçon, CM2, 11 ans, 1966)
- "Il n'y a personne à s'occuper de toi et le père ne peut pas bien préparer les aliments et aller en même temps au travail où il gagnera une petite somme d'argent" (garçon 14 ans, CM2, 1966)

b/ - motivations d'ordre économique-affectif

Ici, les considérations d'ordre économique encore fort apparentes ne sont plus l'unique cause invoquée par l'interviewé. L'accent est également mis sur la frustration affective inhérente au fait d'avoir des parents désunis ou qui ne^{se} sont jamais mariés l'un à l'autre.

- "Les enfants souffriront de faim. Et ils n'auront plus le courage d'aller à l'école. Souvent d'autres mères les maltraiteront" (garçon, CM2, 15 ans, 1966)
- "Je serai triste et je n'aurai personne pour s'occuper de moi, pour m'habiller et pour me nourrir ; je ne verrai plus ma mère". (garçon 14 ans, CM2, 1966)
- "Le père ne peut pas s'occuper des enfants tout seul. Il faut donc une femme à la maison pour que tout soit en marche. Sans la mère les enfants seront mal élevés" (J.F. CM2, 15 ans, 1966)

(1) cf. notre thèse : Contribution à la connaissance et compréhension des populations rurales du nord-est du Gabon.

- "Quand on n'a pas son propre père, l'autre (1) vous parle mal, il ne s'occupe pas de vous assez comme votre propre père" (j.f. 14 ans, CM2, 1966)
- "Quitter son père ou sa mère rend malheureux" parce que si l'enfant part chez le père il pensera qu'une autre femme ne peut pas le garder comme sa mère ; et s'il va chez sa mère, qu'un autre père ne peut pas le garder comme son père" (j.f. 14 ans, CM2)

c/ - Motivations d'ordre affectif

Dans ce sous-groupe, les pôles d'attraction diffèrent selon le sexe des interrogés. Chez les jeunes filles, vient nettement en tête la mère dont le départ et l'absence sont générateurs de sentiments de frustration (six cas sur 14). "Je ne peux pas bien vivre sans ma propre mère", affirme une interviewée (16 ans, CM2, 1966). "Si ma mère quitte mon père, je serai toujours malade et je serai maigre à force de penser à elle" (J.F. CM2, 14 ans). Viennent ensuite la séparation en elle-même du père et de la mère, laquelle "fait de la peine", "dérange les enfants" (3 cas) ; l'absence du père, (deux cas) auxquels nous joindrons le fait d'être de père inconnu (trois cas).

- "C'est très malheureux d'être de père inconnu" (j.f. 15 ans, CM2)

- "Cela me rend malheureux, parce que depuis mon enfance je n'ai pas eu l'éducation de mon père, et ce sont d'autres hommes qui m'éduquent alors que j'ai mon père" (16 ans, CM2, 1966).

Chez les garçons, se constate moins de polarisation. La séparation du père et de la mère est signalée cinq fois sur 19 ; la mésestimation de ces derniers, trois fois ; trois fois également l'absence de la mère. L'impossibilité d'être pleinement aimé par un homme autre que le père véritable, par une femme autre que la vraie mère est citée par deux interrogés ; comme l'est deux fois également le fait de n'avoir "ni de père ni de mère fixes", selon la propre expression d'un interviewé. Viennent ensuite : le sentiment d'être demi-orphelin - "L'enfant reste comme si l'un des parents est mort" - ; l'impossibilité, chez l'enfant, d'avoir confiance à quelqu'un d'autre que ses propres père et mère ; enfin, la perception, par l'enfant, de ses camarades dont les parents sont, contrairement aux siens, unis.

(1) Le beau-père : le nouvel homme (époux ou concubin) de la mère de l'enfant.

Ici encore s'observe une légère différence entre la pensée féminine et la pensée masculine. Chez les jeunes filles, l'accent est nettement mis sur le DEVOIR qui incombe aux père et mère d'un enfant d'être unis.

- "Un enfant doit avoir une famille heureuse et unie", affirme une interrogée (14 ans) ;

- "Le père et la mère doivent être unis et non séparés", déclare une autre (11 ans 1/2).

Ce devoir qui échoit, impératif catégorique, aux parents est considéré, par une interviewée, comme condition (sine qua non ?) d'une bonne éducation des enfants : "L'enfant ne doit pas se séparer de ses parents. Les enfants doivent être heureux devant leur père et leur mère (1) : ils seront bien élevés et ils n'auront pas de défauts" (sic) (j.f. CM2, 15 ans, 1966).

Si chez les garçons est pareillement mis en relief le devoir des parents d'être unis, d'être mariés l'un à l'autre, et de ne pas mettre au monde des enfants ou de père ou de mère inconnu(e) ; (2) si, d'autre part, l'union des parents est également posée comme condition d'une bonne éducation des enfants ; si, enfin, le fait, chez l'adulte, de demeurer sans se marier est considéré par l'enfant comme "une sale habitude qui rend les enfants malheureux" (3) ; une argumentation que nous dirions kantienne sinon cartésienne (tout dépend de l'optique qu'on adopte) par contre est émise, il est vrai par un seul individu sur les huit de ce sous-groupe : "Parce qu'ils m'ont mis au monde tous les deux, ils doivent me garder tous les deux", affirme un interrogé (12 ans, CM2, 1966).

Ce jugement est suffisamment clair et profond pour que nous le commentions. Il permet, à notre avis, de comprendre et d'expliquer, chez l'adulte, - alors enfant - rendu malheureux par la désunion ou la non-union de ses parents, bien des attitudes et des comportements à l'adresse de ses père et mère ; comportements et attitudes souvent qualifiés d'ingrats par ces derniers devenus vieux.

-
- (1) A comprendre comme suit : les enfants ne peuvent être heureux que s'ils grandissent aux côtés de leurs père et mère.
- (2) "Il n'est pas bon de quitter sa femme ou son mari et surtout quand on a des enfants : ils vivront malheureux sans père fixe ni mère fixe". (garçon 14 ans, CM2, 1966)
- (3) "Rester sans se marier, c'est très mauvais. C'est une sale habitude, et cela rend les enfants malheureux" (garçon, 13 ans, CM2 1966)

Une dernière remarque que nous soulignerons, car elle confirme les constatations que nous avons énoncées jusqu'ici et les déductions que nous avons tirées desdites constatations, est la suivante :

si l'on considère l'ensemble des interviewés affirmant que le fait d'avoir des parents ou divorcés ou séparés ou bien qui ne se sont jamais unis l'un à l'autre par le mariage rend malheureux, l'on constate que c'est précisément dans les deux sous-groupes aux motivations à coloration plus ou moins affective que se rencontre la presque totalité des enfants aux parents désunis lors de l'interview.

En effet, deux catégories se distinguent parmi les 107 garçons et jeunes filles aux motivations exprimées sans équivoque : d'une part, les enfants de parents désunis (1) et, d'autre part, les enfants de parents - lors de nos interviews - unis (2). Si l'on examine la distribution des individus de chacune de ces deux catégories on a :

chez les enfants des deux sexes, de parents désunis :

1,86 %	d'interrogés	aux motivations	d'ordre économique
13,08 %	"	"	économico-affectif
17,75 %	"	"	affectif
3,75 %	"	"	éthique

et chez les écoliers et écolières de parents unis :

18,69 %	d'interviewés	aux motivations	d'ordre économique
20,56 %	"	"	économico-affectif
13,09 %	"	"	affectif
11,21 %	"	"	éthique

Il est donc bien manifeste que c'est dans la catégorie des enfants de parents désunis - soit 36,44 % desdits 107 interrogés - que les motivations à coloration nettement affective réunissent leur plus fort pourcentage ; bien plus, dans cette catégorie, des quatre genres de motivations examinées plus haut ce sont les motivations nettement affectives qui ont le pourcentage le plus fort (17,75 % ; soit près de la moitié de l'effectif de cette

(1) Désunis soit par un divorce, soit par rupture des liens jusqu'alors paramatrimoniaux, soit enfin par le décès de l'un des parents et le remariage du survivant

(2) Cette catégorie comprend : les enfants de

- 1°/ - parents toujours unis présentement, et mariés avant la naissance de l'enfant ;
- 2°/ - parents présentement unis, mais dont les liens paramatrimoniaux ont été transformés et solidifiés par une bénédiction nuptiale ;
- 3°/ - parents mariés, actuellement éloignés l'un de l'autre par la mort (le survivant ne s'étant pas remarié)

catégorie)

Ces faits se retrouvent confirmés par l'examen des enfants de chaque sexe, après répartition de chacun de ces deux groupes - les garçons d'une part, les jeunes filles d'autre part - en deux catégories : primo, les enfants de parents présentement désunis ; secundo, les enfants de parents toujours unis. On obtient, en effet :

1°/ - chez les enfants de parents désunis :

chez les j.f.	chez les gar-		
:	çons	:	:
2,27 %	1,58 %	d'interrogés aux motiv.	d'ordre économique
9,09 %	15,87 %	"	" économico-affectif
20,45 %	15,87 %	"	" affectif
0 %	6,34 %	"	" éthique

2°/ - chez les enfants de parents unis :

:	:	:	:
29,54 %	11,11 %	d'interrogés aux motiv.	d'ordre économique
9,09 %	28,57 %	"	" économico-affectif
11,36 %	14,28 %	"	" affectif
18,18 %	6,34 %	"	" éthique

Comme l'on s'en rend compte, une distinction s'observe : alors que chez les jeunes filles de parents désunis les motivations affectives sont nettement dominantes ; chez les garçons de parents désunis, par contre, la courbe n'a pas un sommet mais présente plutôt un plateau (15,87 % de motivations d'ordre économico-affectif, 15,87 % de motivations d'ordre affectif). L'explication de ce phénomène nous semble procurée par les réponses de nos 107 interrogés à la double question suivante d'un des questionnaires de 1966 :

- Êtes-vous heureux ? et pourquoi ?

- Si vous sentez que votre enfance se passe malheureuse ou tout au moins pas comme vous le souhaitez, dites alors pourquoi elle se passe ainsi.

La ventilation des réponses est la suivante :

:	jeunes filles	garçons	:
:	:	:	:
se sentent heureux	77,27 %	65,07 %	:
se sentent malheureux	11,36 %	31,74 %	:
pas tellement heureux ni tellement malheureux	11,36 %	3,17 %	:

Il en découle que, en règle générale, près d'un tiers des écoliers de sexe masculin estime que son enfance se passe de façon malheureuse, alors qu'un 1/8 seulement des écolières ressent cette impression. Ici, à ce stade d'analyse et de rédaction, il nous fallut faire un nouveau sondage auprès d'adultes. Il en est résulté que l'explication de cet état est à rechercher dans le fait que, placées l'une et l'autre dans une situation sentimentale de qualité identique, - abstraction donc pouvant être faite de la vie affective au sens pur, voire abstrait, du terme ; bien que, ici, l'abstrait est impossible - la jeunesse scolaire masculine plus que la jeunesse scolaire féminine se heurte à davantage de difficultés d'ordre économique. Et c'est avant tout et principalement dans le domaine vestimentaire. En effet, dans chaque famille les jeunes filles sont mieux habillées que les garçons. Et cela vient de ce que, primo, il est moins coûteux de procurer à une écolière une robe qu'à un garçon un pantalon voire un short et une chemisette ; en outre, bien des mères de famille, sans parler des soeurs aînées et des tantes, sont capables de confectionner tant bien que mal une robe de jeune fille alors que très rares sont les femmes à même de faire shorts et chemisettes. Il importe également de ne pas oublier que, de tout temps, la jeune fille - nous le verrons plus loin lors de l'analyse du phénomène social appelé dot - est un objet qui rapporte, qui, par conséquent, doit assez tôt plaire et, partant, être assez proprement vêtu. Ainsi donc, toute comparaison bien faite, quand bien même les parents d'un écolier et d'une écolière vivent unis l'un à l'autre par le mariage, l'univers de l'écolier est davantage que celui de l'écolière assombri par les considérations d'ordre vestimentaire.

Disons, pour terminer, que parmi les motivations données par les interviewés à la double question relative au déroulement ou heureux ou malheureux de leur jeunesse se retrouve le fait d'avoir ou de ne pas avoir des parents unis, principale considération de ce paragraphe de notre étude. Deux élèves résument fort bien la pensée générale, qui disent, l'un : "Mon enfance se passe heureuse parce que mon père et ma mère sont unis" ; le second : "Mon enfance se passe malheureuse parce qu'il n'est pas bon d'avoir un vrai père mort ; parce qu'on a, après, de faux pères qui peut-être viennent ennuyer la maman, faire des histoires et ne rien faire de bon à la famille veuve" (sic)

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE

Le chemin parcouru jusqu'ici nous a fait toucher du doigt deux phénomènes capitaux de la vie de l'enfant, et dont l'adulte, faute de connaissance approfondie de l'enfant, fréquemment, perpétuellement même minimise l'importance et la portée. Ce sont, d'une part, le pouvoir perceptuel et d'enregistrement et de reproduction de l'enfant, en d'autres termes, la puissance de la tendance de l'enfant à imiter et à reproduire tout ce qu'il voit ou a vu faire ; secundo, la droiture ou, si l'on préfère, l'innocence de ses jugements.

De nos observations de l'univers enfantin, il ressort que la puissance de la tendance de l'enfant à reproduire tout ce qu'il voit ou a vu faire est révélée, facilement dirons-nous, à tout adulte qui, tant soit peu, s'attache systématiquement à observer les faits et gestes des enfants, et de préférence, d'un enfant. Forte, enveloppante, elle décroît à mesure que chez l'enfant se développe le langage, et partant, le pouvoir d'abstraction. Elle se manifeste notamment, et va crescendo, pendant la période comprise entre le dernier stade du comportement en pronation chez le nourrisson et le moment à partir duquel l'apprentissage du langage commencera à accaparer l'attention de l'enfant (1).

Et c'est dans le jeu que la reproduction a surtout lieu. Citons à cet effet cet enfant âgé d'un an et huit mois qui, un jour s'amusait tout seul à creuser un trou, puis un autre à l'aide d'une petite pelle. Il y plantait ensuite un morceau de bois sur lequel il tapait pour l'enfoncer en terre. Nous cherchâmes longtemps quelle chose perçue cet enfant reproduisait ainsi. Il avait, quelques jours auparavant, assisté à la pose en terre de chevrons devant servir d'ossature à une maisonnette en bois sur une plage. Il s'appliquait ~~tela~~ les travailleurs soucieux de réaliser une belle oeuvre, qu'il

(1) Avant la marche, dernière étape, selon A. GESELL (2), du comportement en pronation chez le nourrisson humain, l'enfant est trop préoccupé par la longue série des coordinations motrices précédant et conditionnant la marche.

L'acquisition du langage accaparrera ensuite l'enfant ; le pouvoir d'abstraction grandissant révolutionnera le système perceptuel et les mécanismes et système de la reproduction de tout ce que l'enfant percevra désormais

(2) cf. Manuel de Psychologie de l'enfant de L. CARMICHAEL, P.U.F. 1952. Ontogenèse du comportement p. A. GESELL notamment p. 481 - 487.

avait vus à l'ouvrage. Un des jeux favoris actuels du même enfant aujourd'hui âgé de trois ans 1/2 est de jouer au médecin consultant. Il y joua pour la première fois alors qu'il avait trois ans et deux mois environ. Il prend un linge blanc, demande au patient de s'allonger, pose sur ce dernier ledit linge et ausculte tel un médecin, plaçant sa paume sur le linge blanc et tapotant des doigts de son autre main sur le revers de ladite paume qu'il déplace progressivement. "Je vais te faire la piqûre, hein!" dit-il ensuite. Et d'une épingle à cheveux de sa mère, auparavant dépliée, il pique de la force de son bras le bras du patient et demande avec un air de satisfaction qui trahit une sorte de revanche qu'il prend pour ^{se} venger de la douleur qu'il a eue chaque fois qu'on lui a fait une piqûre : "tu as mal ?" Il rit, alors satisfait, lorsqu'on lui répond, le visage grave : "Ah ! j'ai mal ! "

Citons enfin cette enfant, alors âgée de cinq ans. Sa mère l'avait amenée en consultation chez un médecin. Avant qu'elle ne soit auscultée, le médecin se mit à rédiger l'ordonnance d'une adulte dont il venait de terminer la consultation. Faisant aller de pair la plume et la parole, il se mit à prononcer syllabiquement "Mettre un suppositoire" et la gamine d'e chaîner à haute voix, à la grande surprise du médecin : "matin et soir".

D'autres cas peuvent être cités, que nous préférons passer outre ; les cas ci-dessus étant suffisants, et ce problème devant être traité en profondeur, dans la partie psychologique de cette étude, partie qui constituera un autre tome. Nous voulions uniquement susciter chez l'adulte la prise de conscience de la puissance, chez l'enfant, de la tendance à la reproduction. La reproduction du perçu - et les psychologues sont unanimes sur ce point - peut s'actualiser bien des années après. Des actes tant bons que répréhensibles peuvent être commis par des adultes et dont l'explication et la compréhension ne peuvent être fournies que par une exploration quelquefois des trois premières années de l'agent.

Il importe donc qu'éducateurs et parents se pénétrant de cette vérité à savoir que leurs comportements et attitudes laissent inévitablement chez l'enfant quelque remanescence qui peut durer aussi longtemps que la vie de ce dernier devenu adulte. Remanescence qui ne s'actualisera que si une situation appropriée se présente, qui, donc, peut ne pas s'actualiser toute une vie durant. C'est mettre, en d'autres termes, l'accent sur la multitude de potentialités que chaque humain a du point de vue comportemental et positionnel. Ainsi demeure^{nt} immense et incontestable l'apport et la responsabilité de la

de la génération des parents sur ce que fait et fera la génération des enfants. Nous songeons notamment à l'ethnisme communément appelé tribalisme dont l'unité et l'avenir économique du Nigéria sont actuellement victimes.

En soulignant l'importance du second phénomène, à savoir l'innocence de l'enfant dans ses jugements, nous voulons attirer l'attention sur d'abord l'étonnement, puis à mesure que l'enfant grandit, sur ou l'approbation ou la réprobation de ce dernier face aux actes et paroles de l'adulte. Citons à ce propos le fait suivant : en 1958, un véhicule heurta l'arrière d'un autre véhicule qui eut de légers dégâts. Les deux automobilistes allèrent à la gendarmerie la plus proche. Au cours de sa déclaration, le conducteur du véhicule endommagé dit, entre autres : "C'est la première fois que j'ai un accident!.." Et son fils d'environ huit ans de lui RAPPELER sur-le-champ : "Mais si! papa, tu sais bien, avec le car !" Bien que, à cet âge, la malice caractérise déjà l'enfant ; dans l'innocence et la naïveté propres à son âge, l'enfant croyait bien faire en aidant la mémoire, pour lui défaillante, de son père.

De la diversité des actes qu'il voit accomplir ; de l'éducation que, au fil des ans, il reçoit, constituée dans un premier temps par des "on ne fait pas ceci", "on doit faire comme ça", "ceci ne se dit pas" etc...; l'enfant distingue progressivement le défendu et l'autorisé, le possible et l'impossible, la vérité et le mensonge. Si l'adulte n'établit^{pas} d'harmonie entre ses faits et gestes d'une part, et, d'autre part, ses paroles c'est-à-dire pour l'enfant sa pensée ; s'il fait devant l'enfant ce qu'il vient de qualifier de défendu, de "on ne fait pas cela"; l'enfant sera étonné. Il réfléchira. Avec les années, il aboutira à une sorte de pitié ou de peu de considération pour ne pas dire de mépris à l'adresse de ses parents. Bref, il aura peu ou pas d'admiration et d'estime pour ces derniers. C'est dans cet étonnement et, plus tard, dans cette désapprobation des comportements et attitudes des parents, dans ce peu ou absence d'estime qu'il faut rechercher grande partie de cette indifférence de plus d'un enfant devenu grand à l'égard de ses parents. VERBA VOLANT, EXEMPLA TRAHENT. Et quiconque n'établit pas d'harmonie entre ce que lui-même fait et dit et ce que, d'autre part, il recommande ou défend à ses enfants, s'expose tôt ou tard à des jugements sévères de ces derniers.

Citons, pour terminer, le fait suivant qui nous a été raconté par M. J.B. O.E. et qui illustre bien le sens de la justice et, partant, d'une part, l'horreur de l'injustice chez l'enfant, d'autre part, cette indifférence de celui-ci à l'égard des parents lorsque le comportement de ces derniers suscite, ou a suscité à un moment donné, la désapprobation de l'enfant:

" J'étais encore au Collège Bessieux. Entre les années 1953 et 1957. A Nkembo, des Bilobe-lobe (1) passaient. Mon oncle marchait, suivi de ceux-ci qui bavardaient en leur langue, revenant de carrières de pierres. Mon oncle se retourne et, arrogant, leur demande en français : "... qui vous a donné le droit de parler derrière moi ? vous voyez bien que je marche devant vous !" Et, sans attendre réponse, il se met à giffler les pauvres gens déjà fatigués par leur travail de la journée. Apprenant que l'on bat les Bilobe-lobe, les femmes du quartier, tel un essaim d'abeilles, s'abattirent sur ces derniers. Un agent de police en pagne, nommé Ndoum... mit fin à cette bastonnade. Les battus exposent les faits à l'agent et lui demandent de les accompagner au Commissariat pour leur déposition. "Je suis en pagne! leur répondit-il. Devancez-moi, je vais me changer!". Et, après le départ des plaignants, se retournant vers les siens, il dit : "Vous battez ces choses-esclaves et je vais me déplacer pour cela !"

" Sur-le-champ j'ai été écoeuré par cette injustice, car ces pauvres gens non seulement avaient travaillé toute la journée et devaient avoir faim mais encore n'avaient rien fait pour mériter pareille correction. Et quand, bien des années après, j'appris que cet oncle avait cessé de vivre, noyé dans les eaux de la Pointe Moka, retrouvé quelques jours après et enterré dans le sable même à cause de son état de putréfaction; eh! bien, j'ai éprouvé un sentiment de soulagement. Pour moi sa mort était un peu l'injustice punie.

(1) Terme qui désigne, en l'ethnie de notre interlocuteur, tout individu qui n'est pas de l'ethnie.

CHAPITRE - II

L'ENFANT ET L'UNIVERS SCOLAIRE

LA TENUE DES REGISTRES DE L'ETAT-CIVIL
ET SES INCIDENCES SUR L'AGE ET LE CIVISME DE L'ENFANT GABONAIS

La première des choses demandée à tout parent, à tout tuteur qui, jadis, se présentait et aujourd'hui encore se présente à un directeur d'école pour l'inscription scolaire d'un enfant est l'acte de naissance de ce dernier ou bien, à défaut, le jugement supplétif tenant lieu d'acte de naissance.

Pendant la période coloniale, - aucun texte ne réglementant l'âge maximum de scolarisation, - cette pièce d'identité avait pour rôle de permettre au maître d'école non seulement de connaître l'âge de ses élèves, mais encore et surtout de pouvoir, en quelque sorte, tester, à la lumière des résultats des examens, les aptitudes intellectuelles de l'enfant et de déterminer, pour les plus âgés notamment, en fin d'année scolaire, la décision à prendre à l'endroit des plus faibles : ou bien de faire redoubler l'intéressé ou bien alors de le déscolariser. Une loi (1) - des premières de la période qui suivit la fin de la colonisation - solutionna le problème que posait la présence, dans les écoles, d'élèves relativement trop âgés. "L'école primaire est ouverte en principe aux enfants de six ans révolus à seize ans révolus", stipule l'article 2 de ladite loi. "Après une scolarisation primaire régulière, les élèves peuvent être admis dans un lycée ou collège, un cours complémentaire ou une école professionnelle, après un concours...", dit l'article 3 de la même loi. Possibilité était officiellement donnée d'accéder à un enseignement ou secondaire ou, à défaut, primaire supérieur, professionnel ; mais à condition, entre autres, de n'avoir pas, en principe, plus de seize ans. Cette dernière locution adverbiale ne tarda point à pratiquement devenir lettres mortes.

Comme tout vivant qui tend à réaliser un phénomène, une condition qu'il considère vitale pour son existence - et en cela l'homme est-il bien différent des autres espèces vivantes ? - les écoliers des deux sexes qui se sentaient menacés de déscolarisation se mirent à la recherche d'un procédé susceptible de faire aboutir leur violent désir de continuer à s'instruire : entreprendre des études primaires supérieures, objectif des élèves à partir

(1) la loi n° 25/59 du 22 Juin 1959

de 1935, année du départ à BRAZZAVILLE des premiers gabonais admis à l'école Edouard Renard (1), objectif que vivifia et rapprocha, à partir d'octobre 1942, l'ouverture, à Libreville, de la première classe officielle prodiguant un enseignement primaire supérieur ; entreprendre des études secondaires, idéal qui commença à naître avec l'ouverture, en octobre 1946, de la première classe officielle de sixième créée pour l'enfant gabonais, idéal qu'aviva, l'année suivante, avec tout le mirage que cela comportait alors, le départ en France des premiers boursiers autochtones.

La falsification des jugements supplétifs, l'établissement de jugements supplétifs pour des enfants possédant un acte de naissance, tel est l'instrument fameux que l'écolier gabonais inventa, plutôt, trouva. Lorsqu'un parent ou un tuteur voyait son enfant croître davantage en âge qu'en instruction ou bien lorsqu'un écolier avide de s'instruire constatait que sa progression intellectuelle était plus lente que la marche des ans, alors était demandé et presque toujours obtenu ou un jugement supplétif pour les enfants enregistrés à l'état-civil dès leurs premiers jours extra-utérins, ou un deuxième voire un troisième jugement supplétif pour les enfants n'ayant pas, dès la naissance, été inscrits sur un registre d'état-civil. Soit était naturellement pris de présenter l'intéressé comme ne s'étant jamais fait établir un jugement supplétif. Ainsi, peut-on affirmer sans crainte d'être contredit à juste titre que l'état-civil gabonais, depuis quelque trente ans, est, au fil des années de plus en plus falsifié. Ce phénomène est d'ailleurs tellement secret de Polichinelle que, lorsque l'on parle de "âge métré" et de "âge CFA", par analogie au change monétaire entre l'Afrique noire francophone et son ancienne Métropole, rares sont les autochtones sachant correctement lire et écrire qui peuvent en 1967, affirmer ignorer ce que l'on sous-entend. Lors de nos investigations sur le terrain, un directeur de collège que nous interviewions sur ce sujet, en 1966, nous montra du doigt un de ses élèves possesseur de deux jugements supplétifs : l'un, pour l'école, accusait seize ans ; le second (19 ans) permettait à l'intéressé de pouvoir légalement conduire un scooter qu'il s'était acheté. Les ragots sur ce point abondent qu'il est parfois impossible de distinguer de la réalité la légende qui s'est édifiée autour de ce phénomène : nous citerons à ce propos l'histoire ci-après. Ayant constitué un dossier pour passer un concours administratif, un candidat se vit refuser le droit de se présenter audit examen : "vous avez dépassé l'âge limite requis", lui fit savoir l'employé chargé de l'organisation de l'examen. Quelques jours après, le même

candidat présenta un nouveau dossier : "vous êtes trop jeune !" lui répondit-on. Il passa cependant l'examen, car le dossier qu'il déposa la troisième fois contenait un jugement supplétif le situant dans la gamme délimitée par les âges extrêmes indiqués pour le concours.

Notre champ d'investigation devait donc inévitablement englober ce fait social, à savoir : dans quelle mesure y a-t-il falsification des actes de naissance et des jugements supplétifs ? La question était délicate. Elle fut donc placée parmi les dernières du questionnaire-fleuve de 1962. Lorsque la passation y arrivait, un climat de compréhension et de confiance réciproques était déjà créé. Quatre mots seulement : d'une part : "âge scolaire", et, juste en-dessous de ces deux premiers, les deux seconds : "âge réel". Explications étaient naturellement données jusqu'à compréhension totale, par tous les interviewés, de la question posée (1). C'est sans aucun doute, de tout le questionnaire, la question qui provoquait chez l'interrogé le plus de réticence ; et qui, à l'adresse de nos interlocuteurs, exigeait de nous la plus de vigilance, de diplomatie et de mise en confiance. Nous avons pu ainsi constater que, même dans les lieux les plus isolés du Gabon, l'on n'était pas dans l'ignorance quant aux sanctions officielles frappant toute fraude et falsification en matière d'état-civil. Les réponses obtenues sont ainsi une sorte de révélateur de la confiance que nos interviewés nous ont faite ; car, si, sur ce point confiance a pu nous être faite, la même confiance ne pouvait ne pas nous être témoignée quant au reste du questionnaire ; la double question sur l'âge réel et l'âge scolaire étant de loin la plus compromettante.

Des réponses obtenues, il résulte que la falsification des actes de naissance et jugements supplétifs est un phénomène si généralisé qu'elle semble érigée en institution. Il en résulte également que, en ne considérant que l'enseignement primaire,

a/ - chez les garçons

26,23 % ont hésité et finalement n'ont pas osé indiquer leur âge réel ;
33,46 % ont affirmé que leur âge réel coïncide avec leur âge scolaire ;
40,30 % ont affirmé avoir diminué leur âge .

b/ - chez les jeunes filles

46,97 % n'ont pas indiqué leur âge réel ;
29,86 % ont affirmé que leur âge réel coïncide avec leur âge scolaire ;
23,15 % avouent avoir un faux jugement supplétif.

(1) cf. page 12.

Si nous nous arrêtons sur les 23,15 % de jeunes filles et sur les 40,30 % de garçons ayant avoué avoir un âge diminué, nous constatons alors que : ont baissé leur âge de

1 an :	12,08 %	de jeunes filles	et	18,82 %	de garçons
2 ans :	5,70 %	"		12,16 %	"
3 ans :	2,01 %	"		5,89 %	"
4 ans :	2,01 %	"		1,52 %	"
5 ans :	/	"		1,33 %	"
6 ans :	0,67 %	"		0,19 %	"
7 ans :	0,33 %	"		/	"
8 ans :	/	"		0,19 %	"
9 ans :	/	"		/	"
10 ans :	0,33 %	"		/	"
15 ans :	/			0,19 %	"

Chez les jeunes filles, le plus petit écart est d'un an et le plus grand de dix ans : l'interquartile est à cheval sur la classe des écarts d'un an et sur celle des écarts de deux ans : la médiane (classe des écarts d'un an) et la dominante se superposent. La moyenne des écarts est de 2 ans 1 mois.

Chez les garçons, le plus petit écart est d'un an et le plus grand de 15 ans : l'interquartile commence dans la classe des écarts d'un an, - classe où se situe la dominante - et finit dans celle des écarts de trois ans ; la médiane se situe dans la classe des écarts de deux ans. La moyenne des écarts est de 2 ans 11 mois 1/2 ; pratiquement trois ans.

DE CES CONSTATATIONS, IL APPERT QUE :

1°/ - compte tenu, d'une part, des 40,30 % de garçons qui ont affirmé avoir diminué leur âge et des 26,23 % qui n'ont osé rien affirmer ; compte tenu également des 46,97 % de jeunes filles qui ont préféré ne pas révéler si leur âge scolaire et leur âge réel coïncidaient ou différaient ; l'on peut, sans craindre une contradiction fondée, affirmer que, au minimum, 50 % des garçons de CM2 (plus précisément 54,63 %) et 35 % des jeunes filles de même classe (plus exactement 43,66 %) avaient en 1962, un acte d'état-civil falsifié ;

2°/ - la tendance à continuer les études, à accéder à l'enseignement secondaire paraît plus forte chez les garçons que chez les jeunes filles ; ou, si l'on préfère : la tendance chez les parents, - puisque ce sont eux qui, somme toute, entreprennent les démarches devant aboutir à l'obtention d'un jugement supplétif "rajeunissant" - à faire accéder à l'enseignement

secondaire leur propre progéniture est plus forte lorsqu'il est question d'enfants de sexe masculin que lorsqu'il s'agit d'enfants de sexe féminin.

Loin de diminuer, cette tendance semble, au fil des ans, plus forte ; et son actualisation, nullement contrecarrée par les services administratifs chargés de l'état-civil ; puisque sur 302 garçons et 114 jeunes filles de CM2 interviewés^{en 1966} sur ce point précis - sur la falsification de leur état-civil - 40,72 % des écoliers et 36,44 % des écolières affirment avoir un jugement supplétif ne correspondant pas à la réalité. La distribution de cette double population est la suivante : (1)

affirment avoir diminué leur âge de :

1 an	: 21,85 % des garçons et 21,96 % des jeunes filles
2 ans	: 11,25 % " 10,28 % "
3 ans	: 2,31 % " 1,86 % "
4 ans	: 2,31 % " 0,93 % "
5 ans	: 0,66 % " / "
6 ans	: 1,32 % " 0,93 % "
7 ans	: / " / "
8 ans	: 0,33 % " / "
9 ans	: 0,66 % " / "
10 ans	: / " / "
11 ans	: / " 0,46 % "

Il en résulte que, en l'espace de quatre ans, a augmenté, chez la jeune fille gabonaise, la tendance à s'instruire, ou, si l'on préfère, a cru, dans le même temps, le nombre des pères et mères gabonais concevant que l'enfant de sexe féminin doit, à l'instar des garçons, être scolarisé ; puisque, chez les écolières de CM2, la proportion AVOUÉE de falsification des pièces de l'état-civil est passée, en quatre ans, de 23,15 % à 36,44 %. Ainsi donc, cette tendance des écolières à ne plus vouloir se limiter au seul enseignement primaire rencontre, au fil des ans, de moins en moins de barrage de la part de la génération des parents ; car, ainsi qu'il a été dit plus haut, ce sont, en règle générale, les parents qui, seuls, peuvent efficacement entreprendre les différentes transactions aboutissant à l'obtention d'un jugement supplétif "rajeunissant".

1) Dans l'une et dans l'autre populations le mode et la médiane se superposent (classe des écarts d'un an) ; les deux interquartiles commencent dans la classe des écarts d'un an et finissent dans celle des écarts de deux ans.

Truquer son âge est ainsi un phénomène généralisé, un instrument auquel personne n'hésite généralement à recourir pour la poursuite, soit de ses propres études, soit des études de ses enfants. Il n'est point propre au Gabon et paraît l'apanage de la presque totalité des pays s'ouvrant aux mystères et merveilles de l'écriture et désormais engagés dans et par la stratification sociale déterminée dans une large mesure par le degré de scolarisation. Le quinzième et le seizième siècles nous offrent, dans les pays européens, des exemples de dates de naissance incertaines, avec pour un même individu des écarts atteignant trois ans : suivant le but à atteindre l'on se vieillissait (ou était vieilli par les parents) ou bien l'on se rajeunissait (ou était rajeuni). Sans nous attarder à rechercher les motivations qui conduisirent à manoeuvrer dans un des deux sens ci-indiqués - rajeunissement ou vieillissement -, nous constatons simplement que Jacques Esprincharde, v.g., érudit rochelais, est né en 1570 selon Arcère et selon le "Grand dictionnaire Universel du XVIème siècle", et en 1573 selon Delayant (1).

La lumière n'a toujours pas été faite sur la date de naissance de RABELAIS, fils pourtant d'un avocat assez gros propriétaire de l'époque. Il en est de même de Constant d'Aubigné, baron, fils d'Agrippa d'Aubigné : sa vie précocément désordonnée pourrait peut-être expliquer l'incertitude de sa date de naissance. La Renaissance Française, cette époque qui par la soif d'apprendre qui la caractérise fait penser un peu au Gabon actuel et aussi à l'Afri-

(1) "Écoutons à ce sujet Léopold CHATENAY in "La vie de Jacques Esprincharde" (S.E.V.P.E.N.1957, "308 p) p. 32 : "Arcère écrit que Jacques Esprincharde naquit vers 1570 affirmation reprise par la "France protestante" et le "Grand Dictionnaire universel du XVIème siècle". Delayant prétend "que notre Rochelais serait plutôt né vers 1573, puisqu'il partit pour l'Université de Leyde en 1593, et qu'on s'y rendait à vingt ans. Le même auteur déclare ailleurs : "né entre 1573 et 1575".

"PLUS minutieux dans ses recherches, Jourdan retrouva l'acte de baptême qu'il cite dans ses "notes manuscrites avec la seule référence "Reg. prot".

"J'ai pu découvrir le document dans le registre des baptêmes du temple Saint-Yon, de la Rochelle, pour le mois de décembre 1573 :

"Le mercredi XVI^e du dit mois a été baptisé Jacques fils de Syre Michel Esprincharde et de Sillevye Tarquay ; perein Jehan Godefroy Dorleans ; merinne : Catherine Tarquay".

"Suivent les signatures : J. Godeffroy, Grenot, Richer.

"Nous avons la preuve qu'à l'époque envisagée, les nouveaux-nés étaient baptisés très peu de jours après leur venue au monde ; dans son journal, Merlin donne régulièrement la date de naissance et celle du baptême de ses enfants. L'intervalle n'excède pas cinq jours.

"Jacques Esprincharde baptisé le 16 décembre, naquit probablement vers le 10, c'est-à-dire cinq mois à peine après la fin du siège de 1572-1573.

que présente (1), ne manque pas d'offrir plus d'une personnalité demeurée célèbre - (combien d'individus ou obscurs ou aujourd'hui oubliés ont peut-être été dans ce cas ?) dont l'état-civil est encore de nos jours incertain (2). Or, il est objectivement fort difficile de ne point penser que la falsification ait aux XVI et XVII^e siècles, parfois contribué à l'établissement de cette incertitude relative à la date de naissance de plus d'un individu.

Après cette parenthèse qui nous fait voir que deux cadres sociaux semblables, des impératifs sociaux comparables, même éloignés dans le temps et l'espace, sont générateurs de comportements et attitudes dans une large mesure similaires, passons aux incidences que peut avoir chez l'enfant la falsification de l'âge.

La première de ces incidences est dans cette constatation que fera tôt ou tard l'enfant possesseur d'un faux état-civil : "Je constate que, grâce à la falsification de mon état-civil, j'ai échappé à l'inexorable mesure déscolarisant tout élève de 16 ans non encore admis en sixième. Non seulement j'ai pu ainsi passer mon certificat à 17 ans (âge réel), mon examen d'entrée en 6^{ème} à 18 ans ; mais encore me voilà aujourd'hui, après X années, élève de troisième ; alors que tel et tel de mes camarades de CM2, possesseur d'un acte de naissance et natifs de localités où il est présentement plus difficile de truquer - Libreville v.g. est de ces localités - se sont vus déscolarisés... Grâce à cette audace dans le domaine du faux, me voilà capable d'occuper un jour une place plus rémunérée que celle que se procureront mes camarades déscolarisés au CM2 parce que n'ayant pas voulu ou n'ayant pas pu falsifier leur état-civil".

De cette constatation à la conclusion à savoir que : "d'un mal on peut tirer de substantiels avantages" il n'y a qu'un pas. On aura alors tendance à rire, tout au moins à sourire lorsqu'on entendra moralistes et honnêtes gens proclamer le millénaire NON FACIENDA MALA UT BONA VENIANT. La morale se trouve défiée, sinon bafouée ; le civisme, ébranlé ; et l'individu, prêt à de nouveau falsifier si cet acte malhonnête doit contribuer à son ascension dans la Société.

1) Là uniquement s'arrête notre comparaison.

2) S'explique davantage par l'obscurité de leurs origines et famille l'incertitude qui entoure la date de naissance d'individus devenus par la suite célèbres, tels en France Rabel, peintre et graveur, en Italie Jacques Palma, dit Palma Vecchio.

Nous citerons à cet effet le cas suivant : une lettre d'employé où ce dernier demandait un nouvel examen de sa situation pour un reclassement dans l'échelle des salaires de la Fonction Publique Gabonaise nous mit dans l'obligation d'étudier objectivement le dossier du requérant. Nos investigations aboutirent à la constatation à savoir que l'attestation de scolarité en date du 26.11.64 de Monsieur X..., requérant, est une pièce falsifiée dont le mot NEANT de la ligne "DIPLOMES OBTENUS" fut barré de façon à la rendre illisible, et remplacé par trois mots naturellement indûment ajoutés et qui sont : B.I. probatoire. Or, l'examen du dossier de Monsieur X... révèle, primo, que c'est compte tenu de ce B.I. probatoire que l'intéressé fut agréé pour un stage de trois mois au Mali, à la fin duquel il obtint un certificat d'agent technique ~~technicien~~ et que, secundo, c'est en fonction du B.I. probatoire dont il s'est toujours dit titulaire et qu'en réalité il ne possède pas, d'une part, et, d'autre part, du certificat de stage sur l'~~exercice~~, dont il est réellement titulaire, que le cas de l'intéressé a toujours été considéré. Ainsi donc, l'intéressé a, deux ans durant, laissé tous ceux qu'il contactait pour sa promotion professionnelle croire qu'il était titulaire d'un diplôme que, en réalité, il ne possède pas. Et combien il était exigeant, criant à l'injustice dont il était victime, écrivant lettre après lettre pour un re-examen de son dossier. Si nous n'avions pas découvert cette falsification, nous aurions proposé le reclassement du requérant. Cet examen de dossier nous fit découvrir que cette falsification était la deuxième commise par M. X... la première étant l'attribution d'une fausse pièce d'identité : en effet, selon certains papiers, l'intéressé est né le 20.9.1944 et, selon d'autres, le 20.9.1945.

Nous en déduisons : une première fraude ayant permis à l'intéressé de continuer ses études jusqu'en classe de seconde technique donna à ce dernier le goût de recommencer. Une deuxième falsification lui permit d'être envoyé en stage en Afrique occidentale francophone et d'obtenir un diplôme réel cette fois ; ces deux diplômes, le faux et le vrai, lui permirent d'être envoyé à un second stage, en France. Monsieur X..., habitué à frauder, passa son temps de stage en France non pas avec les autres stagiaires aux côtés des professeurs chargés de le former mais à Paris allant de bureau à bureau pour se faire engager par un organisme français en vue d'une spécialisation plus solide dans une école française recrutant au niveau du premier cycle de l'enseignement supérieur.

Des dépenses inutiles ont ainsi été occasionnées au Gouvernement Gabonais, le temps de ce stage en France, perdu à aller de bureau à bureau, aurait pu être utilement employé par un autre candidat gabonais qui en aurait tiré profit aussi bien pour lui-même que pour la Société.

Voilà à quoi peut conduire, à quoi a effectivement conduit le spectacle de la falsification donné à l'écopier gabonais par l'adulte.

La deuxième de ces incidences - et c'est là, à notre avis, le point crucial de l'avenir de la jeunesse gabonaise - est dans ce que l'on peut attendre des jeunes actuels en matière de probité. Car, il ne suffit pas, pour un pays, d'avoir des "têtes bien pleines" (et encore sont-elles le plus souvent pleines ?) mais surtout "bien faites". La compétence sans conscience professionnelle peut parfois être beaucoup plus nuisible à un État que l'incompétence de citoyens consciencieux dans l'exercice de leur profession. Si cela est, dans une large mesure, vrai ; la question se pose à savoir : avec quelle conscience tous ces jeunes à qui la fraude et la supercherie sont enseignées ou tout au moins montrées conduiront-ils et traiteront-ils les affaires publiques qui leur seront professionnellement confiées ? quelle objectivité auront-ils dans leurs relations avec autrui ? La dilapidation des biens et finances publiques, si fréquente dans les pays en voie de développement, n'aurait-elle pas un de ses déclins dans cette perception des fraudes et falsifications des pièces d'état-civil donnée à l'enfant par l'adulte ?

Le plus inquiétant est que la falsification des jugements supplétifs ne peut s'opérer qu'avec la connivence des employés chargés des registres de l'état-civil. Nos investigations sur ce point révèlent qu'un véritable trafic parfois existe : on est payé soit en espèces sonnantes soit de différentes autres manières faciles à deviner. Le processus de falsification s'opère en deux temps : primo, l'agent administratif secrètement contacté recherche dans le registre d'état-civil, pour la faire disparaître en la déchirant, la page où a été couché, soit l'acte de naissance, soit le premier jugement supplétif de l'élève concerné. Il peut ensuite avec effronterie procéder à l'attribution, par les autorités compétentes, d'un jugement supplétif que, en secret, il sait faux.

La troisième de ces incidences est l'injustice sociale dont se trouvent victime les enfants qui ne peuvent, afin de poursuivre leur scolarisation, truquer leur état-civil. Car ces enfants n'ignorent point que la falsification a permis et permet encore et pendant un laps de temps permettra à bien des élèves frappés par la limite d'âge de pouvoir continuer leurs études. L'amertume qu'engendrera en eux cette impossibilité de pouvoir truquer risque d'abîmer chez eux le civisme et le loyalisme : il est fort probable, il est presque certain que le jour qu'ils auront l'occasion de frauder, assurés auparavant de réussir leur dol, ils ne s'embarrasseront certainement pas de scrupules qu'ils risquent alors de qualifier de stériles.

Citons, enfin, la quasi-impossibilité où l'on sera de faire de sérieuses études démographiques sur la population du Gabon.

Ainsi donc s'impose, impératif catégorique, au Gouvernement, la recherche des moyens rapidement efficaces qui permettraient la cessation de cette falsification généralisée des actes de naissance et des jugements supplémentifs.

Quelle attitude devra adopter le Gouvernement Gabonais face au phénomène ici examiné ?

La première des choses dont il faut convenir est qu'il existe une tendance et que cette tendance est, on n'en peut douter -, puissante ; donc très difficile à enrayer. Il importe donc d'envisager les voies les plus propices, tout au moins les moins épineuses pour que soit opérante la thérapeutique à adopter.

NOUS SUGGERONS

1°/ - Une tenue correcte, rigide des registres de l'état-civil. Que soit mis fin au terrible laisser-aller qui existe dans ce domaine. Nous connaissons un district probablement, voire sûrement le plus ancien du Gabon, dont les registres gisent pêle-mêle dans un coin, attenants au bureau de l'employé chargé de ces derniers. Certains de ces registres sont dans un état tel que des pages, détachées, gisent çà et là, plus ou moins froissées et écornées. Fort difficile serait la tâche de leur retrouver à chacune non seulement son registre originel mais encore sa place dans ce dernier. A notre question demandant le pourquoi de cette situation desdits livres, il nous fut répondu par l'employé interviewé que le district n'a point assez de crédits pour payer un meuble (ou métallique ou en bois) où seraient entreposés les registres de l'état-civil. Cette réponse nous fit entrevoir plutôt une sorte de connivence généralisée, plus ou moins subconsciente, entretenue pour la facilité de la falsification. Car il est plus facile de faire disparaître d'un registre délabré et vétuste les pages que l'on souhaite ne plus y voir figurer.

2°/ - La présence d'élèves trop âgés suscite inévitablement des problèmes quasi insolubles. Non seulement les plus jeunes écoliers se trouveront, en récréation, à chaque dispute, brimés ; mais les désirs sexuels desdits plus âgés sont un danger, en cas de mixité, pour les élèves de sexe féminin, causant ainsi d'autant les difficultés de ce phénomène qui sera examiné plus loin et que, faute d'expression et de nom consacré, nous appelons la triangularité sexuelle des écoles mixtes (garçons, maîtres, écolières).

A ce problème épineux difficile à enrayer parce que engendré par une tendance profonde de l'être - la tendance à accéder à l'enseignement secondaire - une solution peut être apportée qui consisterait à réserver aux élèves trop âgés un ou deux établissements secondaires au sens large de ce dernier terme (CEG etc...) Ces établissements pourraient être à cycle court ou à cycle long, calqués ou non sur ces sortes de formation que, dans le milieu clérical, on donne aux vocations tardives. Solution qui exige naturellement un examen particulier que nous ne pouvons, sans digression, dans le cadre de la présente étude, entreprendre.

EVOLUTION DE LA SCOLARISATION ET LES INCIDENCES DE CETTE EVOLUTION

En 1960, dans "Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise", nous écrivions - et c'était là la première constatation que, dans cette étude nous faisons : "une sorte de différenciation socio-professionnelle se dessine, qui a ses sources dans l'ancienneté et l'ampleur de la scolarisation et qu'une intensification adaptée de la scolarisation peut atténuer, aplanir, voire renverser : les travailleurs non spécialisés sont en effet en grande partie fournis par les zones et ethnies les plus ou récemment ou sporadiquement scolarisées ; et les travailleurs "spécialisés" (plus ou moins spécialisés), par les régions où la scolarisation est la plus vieille!"

Deux points étaient ainsi mis en relief :

- a/ - le rôle prépondérant de l'ancienneté et de l'ampleur de la scolarisation dans la différenciation des ethnies, au Gabon ;
- b/ - la possibilité, - grâce à une intensification adaptée de la scolarisation-, soit d'accroître, soit d'atténuer, soit enfin d'annuler, voire de renverser cette différenciation socio-professionnelle des ethnies.

Dès cette époque, ces deux faits, étaient, à nos yeux, une des principales sources tant des conflits inter-ethniques, interraciaux (co-existence blancs et noirs) que des complexes d'infériorité ou de supériorité entre ethnies au Gabon même. Ils permettent de comprendre et expliquent pourquoi au seuil de l'indépendance du Gabon certaines régions n'ont pu cacher leur tendance à la domination, à l'hégémonie, leur tendance à se voir confier la direction même de l'Etat-Gabonais : elles avaient, dans la Fonction tant publique que privée, un nombre fort appréciable de certifiés d'études primaires et de brevetés, tel que nous le verrons ici.

Considérons, à cet effet, d'abord chez les garçons, puis dans un second temps chez les écolières, l'évolution de la scolarisation au Gabon en fonction des résultats annuels du certificat d'études primaires.

1°/ - CHEZ LES GARÇONS

En 1937, trois régions seulement fournissaient des certifiés d'études primaires : l'Estuaire (centre de LIBREVILLE) avec 72 % d'admis, le Moyen-Ogooué (Centre de Lambaréné) avec 16 %, le Woleu-Ntem (Centre de Oyem) avec 12 % : 25 certifiés d'études primaires au total pour ces trois régions. Deux ans après, - en 1939 donc -, la région de la Ngounié

fournit ses premiers certifiés ; tandis que la ville de Lambaréné voit son centre d'examen fermé et transféré à Port-Gentil. Un renversement s'observe : le Woleu-Ntem (Centre d'Oyem) venant en tête avec 34,61 % des reçus de l'année, suivi de Port-Gentil (26,92 %), puis de l'Estuaire (Centre de LIBREVILLE) et de la Ngounié (Centre de Mouila) avec chacun 19,23 %. La guerre redonne, en 1940, la première place à l'Estuaire (40,00 %) ; l'Ogooué-Maritime venant en deuxième lieu (30,00 %), suivi du Woleu-Ntem (26,92 %) et, de fort loin, de Mouila (3,33 % seulement). Total général des admis de cette année : 30. Durant les années 1942, 1943 et 1944 seul fonctionnera le centre de LIBREVILLE.

A partir de 1945, cinq centres d'examen sont en exercice, dont les résultats sont les suivants : Estuaire (Centre de LIBREVILLE) : 44,21 % ; Moyen-Ogooué (centre de LAMBARENE) 21,08 % ; Woleu-Ntem (Centre d'Oyem) : 19,72 % ; Ogooué-Maritime (Centre de Port-Gentil) : 8,84 % ; Ngounié (Centre de Mouila) : 6,12 %. Total des admis 29.

Ainsi donc, jusqu'en 1945, hormis l'Estuaire, le Woleu-Ntem et le Moyen-Ogooué auxquels on peut adjoindre l'Ogooué-Maritime et la Ngounié ; le reste du Gabon fait figure de zone intellectuellement sous-développée pour ne pas dire intellectuellement improductive.

Entreront en production, en matière de certifiés primaires, en 1947 le Haut-Ogooué (centre de Franceville) et l'Ogooué-Ivindo (Centre de Booué) ; en 1950 seulement, la région de la Nyanga (centre de Tchibanga) et en 1951 l'Ogooué-Lolo (centre de Koula-Moutou).

A partir de 1948, la prépondérance du Woleu-Ntem s'affirme avec la fourniture de 38,38 % des admis de l'année (1) ; elle atteindra, en 1952, son maximum avec 43,09 % de la totalité des admis du Gabon, suivi de fort loin - cette même année, de l'Estuaire (16,52 %) ; du Moyen-Ogooué (9,66 %), de l'Ogooué-Maritime et de la Ngounié (respectivement 8,56 %, 8,01 %), puis de la Nyanga (5,24 %) et de l'Ogooué-Ivindo (3,59 %) ; enfin du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo (2,76 % le premier et 2,48 % le second).

(1) Estuaire (Centre de LIBREVILLE) : 26,77 % ; Moyen-Ogooué (Centre de Lambaréné) : 10,96 % ; Ogooué-Maritime (Centre de Port-Gentil) et Ogooué-Ivindo (Centre de Booué) : 8,06 % chacun ; Ngounié (Centre de Mouila) : 4,51 % ; enfin Haut-Ogooué (Centre de Franceville) (3,22 %)

De 1948 à 1966 inclus, pendant dix-neuf ans donc, cette prépondérance s'est maintenue à un taux qui ne fut que pendant sept fois inférieur à 34,16 %. Ainsi donc, sur les neuf départements actuels du Gabon, le Woleu-Ntem, à lui seul, a fourni pendant douze ans depuis 1948 le tiers des certifiés du Gabon, et, depuis 1937, 32,94 % de ces derniers. Viennent ensuite par ordre décroissant - de 1937 à 1966 - l'Estuaire avec 17,61 %, la Ngounié (10,54 %), le Moyen-Ogooué (8,43 %), l'Ogooué-Maritime (8,25 %), l'Ogooué-Ivindo et le Haut-Ogooué (6,64 % le premier ; 6,55 % l'autre) ; enfin la Nyanga avec 5,52 et l'Ogooué-Lolo (3,47 %). Ainsi donc de 1937 à 1966 inclus, le Woleu-Ntem a procuré, à lui seul, autant de certifiés d'études primaires que l'Ogooué-Maritime, le Moyen-Ogooué, le Haut-Ogooué, l'Ogooué-Lolo et la Nyanga réunis. Autant également, à 1 % près, que l'Estuaire, la Ngounié et l'Ogooué-Ivindo réunis.

Les pourcentages ci-dessus ne prennent leur valeur effective que comparés à ce que chaque département aurait dû, tout au moins devrait produire, eu égard à sa population par rapport à la population totale du Gabon : ces pourcentages de la distribution, par département, de la population gabonaise peuvent être, à juste titre, considérés, pour chaque région administrative, comme le pourcentage idéal de certifiés à fournir annuellement, si une judicieuse et équitable politique de scolarisation avait été adoptée au Gabon.

Pour l'établissement de ces taux idéaux, quatre possibilités se sont théoriquement présentées à notre esprit : considérer

- 1°/ - la population totale de chaque département par rapport à la population totale du Gabon (1) ;
- 2°/ - la tranche de population féminine pouvant être mère (2) dans chaque département par rapport à la totalité des femmes âgées de 15 à 50 ans au Gabon (3) ;

(1) cf. 1°/ - Recensement de la population 1960-1961. Tome 1 - Données d'ensemble (service National de la Statistique, Rép. Gabonaise ;) (ronéo) p. 14 et 17.

2°/ - Recensement et enquête démographiques 1960-1961. Ensemble du Gabon. Résultats définitifs. (Service Nat. de la Statistique., Rép. Gab.) (INSEE, PARIS) 1965 ; 148 p. (imprimé) ch. III et IV notamment p. 24 - 39

(2) c'est-à-dire les femmes âgées de 15 à 49 ans

(3) ibid. Résultats définitifs (p. 32-37)

3°/ - la population infantile, donc réellement ou virtuellement scolarisable, de chaque département par rapport à la population infantile totale du Gabon ; cette population infantile étant le produit du nombre moyen d'enfants (1) par femme par département par le nombre, par département, de femmes en âge d'enfanter. Ici deux variantes s'offrent, selon qu'on choisit, par département, ou bien le nombre d'enfants nés vivants par femme, ou mieux le nombre d'enfants survivants par femme. Les taux idéaux offerts par chacune de ces possibilités furent confrontées. Leur similitude est telle que pour l'objectif ici visé choisir ou les uns ou les autres ne présente pas sur le plan méthodologique de sérieuses objections. Notre préférence alla d'abord néanmoins à la première possibilité ci-dessus indiquée ; la présentation des résultats du recensement et enquête démographiques 1960-1961 conseillant "de se référer de préférence aux résultats du recensement" qu'à ceux de l'enquête. Or, le nombre moyen d'enfants par femme est un résultat de l'enquête démographique et non du recensement. Fut également laissée de côté la possibilité considérant le nombre de femmes en âge d'enfanter ; la majorité des individus du monde rural ayant un âge approximatif. Notre choix se porta finalement sur la moyenne des taux obtenus, pour chaque département, par chacune des quatre possibilités ci-dessus énumérées. CE TAUX MOYEN présente un avantage incontestable de par sa qualité même de moyenne et demeure, méthodologiquement parlant, à l'abri de toute objection qui se veut sérieuse, si l'on n'oublie pas toutes les restrictions apportées sur les résultats de l'enquête démographique de 1960-1961 par l'auteur des "RESULTATS DEFINITIFS DES RECENSEMENT ET ENQUETE DEMOGRAPHIQUES 1960-1961". Qu'il nous soit permis de rappeler que, chose dite plus haut, les quatre taux dont nous tirons le taux moyen ne présentent entr'eux que des écarts insignifiants pour l'optique qui est, dans ce paragraphe, la nôtre.

De l'examen réalisé à partir de ces taux moyens idéaux qui peuvent "in merito" être considérés, pour chaque département, comme le pourcentage idéal de certifiés à fournir annuellement, si une juste politique de scolarisation avait été appliquée au Gabon, il ressort que :

a/ - de 1937 à 1946 inclus, d'une part, deux départements seulement ont réalisé plus que ce qu'ils devaient normalement fournir : le Woleu-Ntem avec 14,97 % de plus, et l'Estuaire avec 3,64 % ; et que, d'autre part, sont fort au-dessous de leur production normale : la Ngounié (-6,87 %), l'Ogooué-Lolo (- 3,52 %), la Nyanga (- 3,29 %) et le Haut-Ogooué (-2,54 %).

(1) Ibid. Résultats définitifs (p. 87 & 98)

Le Moyen-Ogooué avec +0,86 % réalise de justesse son taux idéal, suivi de l'Ogooué-Ivindo dont le déficit est de -1,25 % et de l'Ogooué-Maritime (-1,97 %) ;

- b/ - de 1947 à 1956, trois départements seuls dépassent largement leur taux idéal : le Moyen-Ogooué avec + 4,07 %, l'Estuaire (+ 7,14 %) et le Woleu-Ntem dont la production atteint le double de son taux idéal. Quant aux six autres départements, leur déficit gravite de - 0,60 % (Ogooué-Maritime) à - 10,55 % (Ngounié) en passant par - 2,18 % (Ogooué-Ivindo), - 4,73 % (Ogooué-Lolo), - 5,32 % (Haut-Ogooué) et - 5,79 % (Nyanga)
- c/ - de 1957 à 1966, pendant donc les dix dernières années écoulées, sept départements sur neuf ne réalisent pas du tout leur idéal ou en approchent plus ou moins ; un seul le réalise de justesse : l'Estuaire ; le Woleu-Ntem dépassant de 14,64 % son pourcentage idéal.
- d/ - en 1966, s'observe un meilleur équilibre, une plus judicieuse distribution ; le Woleu-Ntem fournit toujours au-dessus de son idéal, mais le pourcentage de cet excédent si nous pouvons ainsi nous exprimer, n'est plus que de 8,85 % ; à l'Estuaire se sont ajoutés deux départements, l'Ogooué-Ivindo et la Ngounié, qui fournissent sans plus chacun son taux idéal ; demeurent, enfin toujours au-dessous de leur production idéale : la Nyanga, le Haut-Ogooué avec des déficits respectifs de -1,68 % et -1,00 % ; le Moyen-Ogooué avec - 2,99 %, enfin l'Ogooué-Lolo avec - 3,19 %

Ainsi de 1937 à 1966 peut-on parler de régions intellectuellement plus développées que d'autres et distinguer :

- 1°/ - des départements intellectuellement très développés par rapport aux autres départements du Gabon. Ils ont cette caractéristique d'avoir un taux de production de moitié supérieur au taux dit précédemment idéal. Entre dans cette strate le Woleu-Ntem avec une production totale équivalente à 183 % du taux idéal ;
- 2°/ - des départements moyennement développés. Ils sont caractérisés par un taux de production gravitant entre 100 % et 149 % du taux idéal. S'y trouvent le Moyen-Ogooué et l'Estuaire avec respectivement 111 % et 126 % du taux idéal ;

REALISE PAR RAPPORT AU TAUX IDEAL														REALISE DE 1936 à 1966	
GARCONS C.E.P.E.	1937	1937	1947	1957	1966	1937	Taux	1937	1947	1957	1966	1937			
		1946	1956	1966		1966	idéal	1946	1956	1966		1966			
ESTUAIRE		60,24	21,11	14,29	14,99		13,97	+ 46,27	+ 7,14	+ 0,32	+ 1,02	+ 3,64			
Eff. cum.		60,24	25,58	17,61		17,61								126 %	du taux idéal
OGOOUE-MARITIME		6,54	9,62	7,83	7,49		10,22	- 3,68	- 0,60	- 2,39	- 2,73	- 1,97			
Eff. cum.		6,54	9,26	8,25		8,25								80,50 %	" "
MOYEN-OGOOUE		11,53	11,64	7,09	4,58		7,57	+ 3,96	+ 4,07	- 0,48	- 2,99	+ 0,86			
Eff. cum.		11,53	11,63	8,43		8,43								111%	du taux idéal
HAUT-OGOOUE		-	3,77	7,90	8,09		9,09	- 5,32	- 1,19	- 1,00	- 2,54				
Eff. cum.			3,34	6,55		6,55								72 %	" "
OGOOUE-LOLO			2,26	4,09	3,80		6,99	- 4,73	- 2,90	- 3,19	- 3,52				
Eff. cum.			2,00	3,47		3,47								49,5 %	" "
NYANGA			3,02	6,71	7,13		8,81	- 5,79	- 2,10	- 1,68	- 3,29				
Eff. cum.			2,67	5,52		5,52								62,5 %	" "
NGOUNIE		5,33	6,86	12,14	17,66		17,41	- 12,08	- 10,55	- 5,27	+ 0,25	- 6,87			
Eff. cum.		5,33	6,69	10,54		10,54								60,5%	" "
OGOOUE-IVINDO			5,71	7,30	9,39		7,89	- 2,18	- 0,59	+ 1,50	- 1,25	84 %	" "		
Eff. cum.			5,05	6,64		6,64									
WOLEU-NTEM		16,35	35,97	32,61	26,82		17,97	- 1,62	+ 18,00	+ 14,64	+ 8,85	+ 14,97			
Eff. cum.		16,35	33,73	32,94		32,94								183 %	du taux idéal
		99,99	99,95	99,95	99,95	99,95	99,92	+ 0,07	0,04	0,04	0,03	0,03			

GARCONS C.E.P.E.	1937	1937	1947	1957
		1946	1956	1966
ESTUAIRE		350	950	1740
Effect. cumulé		350	1300	3040
OGOOUE-MARITIME		38	433	954
Effect. cumulé		38	471	1425
MOYEN-OGOOUE		67	524	864
Effect. cumulé		67	591	1455
HAUT-OGOOUE			170	962
Effect. cumulé			170	1132
OGOOUE-LOLO			102	498
Effect. cumulé			102	600
NYANGA			136	818
Effect. cumulé			136	954
NGOUNIE		31	309	1479
Effect. cumulé		31	340	1819
OGOOUE-IVINDO			257	890
Effect. cumulé			257	1147
WOLEU-NTEM		95	1619	3971
Effect. cumulé		95	1714	5685
		581	4500	12176
Effect. cumulé		581	5081	17257

3°/ - des régions administratives moyennement sous-développées. A la différence des deux strates ci-dessus, elles ont un taux de production inférieur au taux idéal, donc inférieur à ce qu'elles devraient normalement avoir fourni comme certifiés d'études primaires. Leur production varie entre 50 % et 99 % du taux idéal. Y prennent place : la Ngounié avec seulement 60,50 % du taux idéal ; la Nyanga avec 62,50 % ; le Haut-Ogooué avec 72 % de ce qu'il aurait dû avoir fourni ; l'Ogooué-Maritime avec 80,50 % et l'Ogooué-Ivindo avec 84 %.

Nous incluons dans cette catégorie des moyennement sous-développés le département de l'Ogooué-Lolo dont la production de 1937 à 1966 n'a atteint que la moitié de la production idéale (49,50 %). (1)

EN RESUME DONC,

La scolarisation pratiquée au Gabon de la fin de la seconde guerre mondiale à ces dernières années accuse la prépondérance d'une région sur le reste des départements du Gabon. On peut ainsi, "in merito", dire, sans crainte d'être valablement contredit, que, "mutatis mutandis", le Woleu-Ntem fait figure de région intellectuellement développée par rapport aux autres régions du Gabon et que l'Estuaire maintient de justesse son taux idéal.

Un fait saute comme spontanément à l'esprit de quiconque scrute le film de la scolarisation du Gabon, ~~c'est en matière de scolarisation~~ le retard, la stagnation difficilement explicable - explicable néanmoins, ainsi que nous le verrons plus loin - de la ville de Port-Gentil, capitale économique du Gabon. Car, si le piétinement de centres tel Lambaréné est largement explicable par la topographie, l'écologie même de telles localités, celui de Port-Gentil ne peut l'être par la seule situation péninsulaire de cette ville ; le rôle de capitale économique pouvant être un contrepois suffisant.

(1) La quatrième et dernière catégorie est caractérisée par une production variant de 0 % à 49 % du taux idéal. Plus exactement de 0 % à 49,99 %. Ainsi l'Ogooué-Ivindo est à la limite des départements intellectuellement très sous-développés. Le seul, au Gabon, dans cette catégorie. Cf. page 101 note 2.

L'évolution scolaire des jeunes filles bien que commencée fort tôt au Gabon fut parfois freinée, au début du XX^e siècle, par des considérations d'ordre moral et religieux : l'enseignement était alors prodigué par les Missions ou catholiques ou protestantes. En effet, prêtres et pasteurs, religieuses et nonnes constatèrent à leur plus grande déception que l'écriture est un instrument que, spontanément, les élèves des deux sexes utilisent pour communiquer et que la saisie de telles correspondances n'est pas chose aisée.

Parmi les solutions qui furent alors çà et là essayées, la non-alphabétisation des jeunes filles se révéla la plus efficace. Nous savons qu'elle fut utilisée au Fernan-Vaz, nous ne pouvons affirmer pendant combien de temps ; rechercher ce laps de temps étant sans utilité pour le but qu'ici nous poursuivons. La couture et le ménage furent alors la principale formation donnée. N'oublions pas que, même en Europe, l'alphabétisation de la jeune fille fut un des principes sur lesquels l'unanimité se fit le plus tardivement. H. CALVET écrit à ce propos : "Les premiers efforts importants pour la diffusion de l'instruction populaire ne commencent qu'assez tardivement, au XIX^e siècle. Des principes avaient été posés auparavant, mais n'avaient jamais reçu une application suffisante, faute de crédits et faute de personnel, peut-être aussi par la persistance, dans les classes dirigeantes, d'une crainte inavouée du savoir, jugé subversif pour les masses. Sous la Restauration, trente mille écoles primaires seulement : 42 % des conscrits ne savent pas lire ; 15 millions d'illettrés sur 25 millions d'adultes : 24 communes sur 39.000 sans écoles..." (1). "Le pourcentage des illettrés est tombé à 7 % dès le début du XX^e siècle" écrit plus loin le même auteur, "bien que la loi rendant obligatoire la scolarisation pour les enfants des deux sexes datât du 28 mars 1882. Et il continue : "On peut regretter que le pourcentage des ruraux qui dépassent le niveau des études primaires ne soit que de 5 à 6 % ; que les cours d'adultes ou post-scolaires d'enseignement général aient toujours été trop peu fréquentés".(2)

Au début du XX^e siècle, on estimait en France que l'alphabétisation de la jeune fille n'était pas une nécessité, du fait que celle-ci n'avait pas de service militaire à faire, du fait, en d'autres termes, qu'elle ne pouvait pas inévitablement se trouver dans une condition telle qu'elle fût obligée, voire contrainte de communiquer avec les siens par le seul truchement de l'écriture. L'absentéisme était alors telle, nous raconte un interlocuteur français, que bon nombre d'enfants inscrits dans les écoles ne fréquentait

(1) Calvet (Henri) : La Société française contemporaine, 1956, 380 p. Fernan-Nathan (p.201-202).

(2) Ibid. p. 202.

ces dernières que surtout les jours de pluie et lorsque les travaux des champs, principale motivation des absences scolaires, ne battaient point leur plein. (1)

Cette mentalité qui présidait, vers 1900, à la scolarisation de la jeune fille européenne ne pouvait ne pas exercer son influence au Gabon. Bien plus, elle arrangeait les habitudes locales : elle allait même à l'encontre du vécu et du normal des populations autochtones ; le faible vernis d'alphabétisation qu'elle apportait étant déjà scandalisant face aux moeurs de l'époque et à la condition féminine d'alors.

Si à ces motivations l'on ajoute celles qui sont d'ordre écologique, et notamment d'ordre psycho-somatique, éducationnel et social (précocité de la jeune fille d'alors, sentiment de supériorité née de l'alphabétisation ; danger de stagnation qu'entraîne ledit sentiment de supériorité etc...) alors, on comprend aisément que le Gabon n'ait produit sa première certifiée d'études primaires qu'en 1939, cent ans après le premier traité d'accord franco-gabonais. Elle sera de l'Estuaire et, en particulier, des plus vieilles familles de LIBREVILLE même. Une seule reçue en 1939. Elles seront cinq en 1940 ; jusqu'en 1944 leur nombre ne dépassera pas annuellement six, total des admises de 1944. Elles auront toutes cette caractéristique d'être de l'Estuaire seul.

En 1945, le Moyen-Ogooué (centre de Lambaréné) et l'Ogooué-Maritime (Centre de Port-Gentil) et le Woleu-Ntem (Centre d'Oyem) produisent leurs premières certifiées (respectivement deux, une et deux).

En 1947, l'Ogooué-Ivindo, avec une reçue, prend rang parmi les départements fournisseurs de certifiées d'études. L'année suivante, entre en production le Haut-Ogooué avec deux admissions définitives. En 1949, la Ngounié avec deux reçues, la Nyanga avec une, font fausse route à l'Ogooué-Lolo qui commencera à produire en 1952 seulement (une admission définitive).

Le retard imposé par les événements à d'aucunes régions administratives, d'une part, l'intensification de la scolarisation donnée à certains départements, d'autre part, entraînèrent une stratification géographico-intellectuelle telle que, en 1967, l'on peut, après examen rigoureux, distinguer au Gabon quatre sortes de régions :

1° - des départements intellectuellement très développées par rapport aux autres

(1) - Peut-être citée, de nos jours, l'Espagne. La femme y est avant tout destinée au foyer. D'où un certain retard de la jeune fille espagnole dans le domaine de la scolarisation par rapport à la jeune fille française.

départements du Gabon. Entrent dans cette strate l'Estuaire et le Woleu-Ntem avec de 1937 à 1966 une production totale équivalant respectivement à 168 % et 148 % du taux idéal (1) ;

2°/ - des départements moyennement développés. S'y trouvent le Moyen-Ogooué, avec 132 % de certifiés d'études primaires par rapport au taux idéal ; et l'Ogooué-Maritime, avec 104 %.

3°/ - des régions administratives moyennement sous-développées. Y prennent rang le Haut-Ogooué qui n'atteint que 85 % du taux idéal ; la Ngounié avec 58,50 % ; et l'Ogooué-Ivindo avec 59 % ;

4°/ - Des régions administratives très sous-développées. Leur taux de production varie de 0 % à 49 % du taux point de mire. La Nyanga avec 43 %, l'Ogooué-Lolo avec 39 % s'y rencontrent.

EN RESUME DONC,

Il en ressort que de 1937, ou, si l'on préfère de 1939 année d'admission de la première certifiée d'études primaires gabonaise, à 1966 inclus, deux départements, le Woleu-Ntem avec 26,72 % et l'Estuaire avec 23,47 %, ont fourni, à eux seuls, la moitié des jeunes filles gabonaises actuellement certifiées. Les suivent, totalisant 31 %, l'Ogooué-Maritime, le Moyen-Ogooué et la Ngounié (10 % chacun). Viennent ensuite le Haut-Ogooué (7,75 %), l'Ogooué-Ivindo (4,65 %), la Nyanga (3,79 %) et l'Ogooué-Lolo (2,74 %).

Il en ressort, en d'autres termes, que, présentement au Gabon, des régions comme l'Estuaire et le Woleu-Ntem sont, et de bien loin, les plus grands fournisseurs de la population féminine oeuvrant dans les bureaux et que la population féminine manouvrière est procurée par les régions où le déficit du taux de scolarisation par rapport au taux idéal est le plus fort. Cette stratification ne peut ne point inévitablement engendrer chez les jeunes filles gabonaises, ici, des complexes de supériorité, là des tendances soit à s'inférioriser, soit à l'être par des tiers ; tendances et complexes, sources bien fécondes en conflits et tensions socio-ethniques, ethno-professionnels.

(1) Nous classons ici le Woleu-Ntem bien que 148 % soit inférieur à la norme 149,99 adoptée, compte tenu du développement de cette région ; le sens critique devant parfois savoir dépasser l'artificialité du théorique. (cf. p. 98 texte et note 1)

JEUNES FILLES CEBITIEEES D'ETUDES (effectif)

JEUNES FILLES CEPE	1937	1939	1947	1957	1939
		1946	1956	1966	1966
ESTUAIRE		33	246	680	959
eff. cum.		33	279	959	
OGOUE-MARITIME		1	74	360	435
eff. cum.		1	75	435	
MOYEN-OGOUE		4	115	290	409
eff. cum.		4	119	409	
HAUT-OGOUE			25	292	317
eff. cum.			25	317	
OGOUE-LOLO			11	101	112
eff. cum.			11	112	
NYANGA			3	152	155
eff. cum.			3	155	
NGOUNIE			27	390	417
eff. cum.			27	417	
OGOUE-IVINDO			15	175	190
eff. cum.			15	190	
WOLEU-NTEM		3	88	1001	1092
eff. cum.		3	91	1092	
		41	604	3441	
eff. cum.		41	645	4086	

Cette distribution des possibilités offertes à l'enfant gabonais d'être scolarisé n'a pas d'effet au seul niveau de l'enseignement primaire, étant donné que les régions les plus scolarisées, les régions obtenant donc aux examens du CEPE les plus forts taux d'admis, auront également, toutes comparaisons bien faites, un nombre important de candidats à l'examen d'entrée en sixième et, partant, un nombre nullement négligeable d'élèves dans l'enseignement secondaire. C'est d'ailleurs ce que confirment les faits. Si l'on considère la région d'origine de chaque élève de l'enseignement secondaire c'est-à-dire, - tel que nous l'avons défini plus haut, - CEG, collèges et lycées réunis ; (abstraction faite de l'enseignement technique - les établissements de cet enseignement ne peuvent en effet pas, dans l'état actuel de la technisation du Gabon, être seulement départementaux mais plutôt nationaux) ; on obtient alors pour l'année scolaire 1966-1967, et par ordre croissant, la ventilation suivante :

	:Taux des:		:	: Taux :		: Réalisé par rapport au taux idéal:		
	:2 sexes :		J.filles:	Garçons :	idéal :	Garçons :	j.filles:	les 2 sexes :
:Ogooué-Lolo	: 4,40	: 2,68	: 4,97	: 6,99	: 71,10	: 38,34	: 62,94%	du T. idéal
:Ogooué-Maritime	: 6,77	: 6,07	: 7,00	: 10,22	: 68,49	: 59,39	: 66,24%	"
:Ngounié	: 12,00	: 9,75	: 12,73	: 17,41	: 73,11	: 56,00	: 68,92%	"
:Ogooué-Ivindo	: 7,08	: 6,62	: 7,23	: 7,89	: 91,63	: 83,90	: 89,73%	"
:Nyanga	: 8,25	: 5,28	: 9,23	: 8,81	: 104,76	: 59,93	: 93,64%	"
:Estuaire	: 13,19	: 17,90	: 11,65	: 13,97	: 83,39	: 128,13	: 94,41%	"
:Haut-Ogooué	: 9,56	: 7,78	: 10,15	: 9,09	: 111,66	: 85,58	: 105,17%	"
:Moyen-Ogooué	: 10,54	: 12,44	: 9,91	: 7,57	: 130,91	: 164,33	: 139,23%	"
:Woleu-Ntem	: 28,16	: 31,42	: 27,09	: 17,97	: 150,75	: 174,84	: 156,70%	"

Il en résulte que, chez les garçons, se distinguent trois sortes de départements du point de vue de la scolarisation secondaire :

- a/ - sont moyennement sous-développés par rapport aux autres régions du Gabon : l'Ogooué-Maritime, qui, en 1966-67, n'avait que 68,49% de ce que normalement il devrait avoir comme collégiens et lycéens si une judicieuse politique de scolarisation au Gabon avait été menée. Viennent ensuite par ordre croissant l'Ogooué-Lolo, la Ngounié, l'Estuaire et l'Ogooué-Ivindo, lesquels ne réalisent respectivement que 71,10 %, 73,11 %, 83,39 % et 91,63 % de leur taux idéal.
- b/ - sont moyennement développés les départements de la Nyanga (104,76 % du taux idéal), du Haut-Ogooué (111,66 %) et du Moyen-Ogooué (130,91 %)
- c/ - très développé est le département du Woleu-Ntem avec un effectif scolaire atteignant 150,75 % de ce que cette région devrait normalement avoir.

Il en résulte, d'autre part, que, chez les jeunes filles,

- a/ - est nettement sous-développé l'Ogooué-Lolo qui n'a que 38,34 % de ce qu'il devrait ordinairement avoir comme lycéennes et collégiennes en 1966-67 ;
- b/ - sont moyennement sous-développés la Ngounié (56,00% du taux idéal), l'Ogooué-Maritime et la Nyanga (59,00 % chacun); l'Ogooué-Ivindo et le Haut-Ogooué ayant respectivement 83,90 % et 85,58 % de leur taux idéal ;
- c/ - est moyennement développé l'Estuaire avec 128,13 % de ce qu'il devrait normalement avoir comme jeunes filles dans l'enseignement secondaire ;
- d/ - sont très développés le Moyen-Ogooué (168,33 %) et le Woleu-Ntem (174,84%)

EN RESUME, si l'on considère les élèves des deux sexes des lycées et collèges on obtient la répartition ci-après :

- sont moyennement sous-développés les six départements suivants : d'une part l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué-Maritime et la Ngounié dont l'effectif scolaire varie entre 66 et 69 % du taux idéal. d'autre part, l'Ogooué-Ivindo, la Nyanga et l'Estuaire dont l'effectif gravite entre 89 et 95 % ;
- sont moyennement développés le Haut-Ogooué (105,17 %) et le Moyen-Ogooué (105,17 %) et le Moyen-Ogooué (139,23 %)
- Est très développé le Woleu-Ntem (156,70 %)

Il en résulte, d'autre part, que dans ce domaine comme dans celui de la formation de la nation gabonaise se révèle une triple distinction des établissements d'enseignement secondaire. Nous considérerons les effectifs d'abord masculins puis féminins.

CHEZ LES GARCONS

- a/ - Certains lycées et collèges, véritables heartlands, sont caractérisés par le très faible pourcentage d'élèves non originaires du département, par, en d'autres termes, le très fort pourcentage d'élèves originaires du département même. Ces établissements ont ainsi un rôle essentiellement départemental. Nous y classons toute école secondaire, et, partant, tout département dont le pourcentage d'élèves natifs du département même varie entre 66,66 % et 100 %. S'y classent ainsi quatre départements : le Woleu-Ntem dont les établissements secondaires renferment 81,07 % de garçons natifs de la région même, le Haut-Ogooué avec 87,02 %, la Nyanga, l'Ogooué-Lolo et l'Ogooué-Ivindo avec chacun 93 %.
- b/ - d'autres établissements se présentent comme des lieux de contact. Nous y classons les écoles, et, par conséquent, tout département dont le pourcentage des élèves originaires de la région et recevant un enseignement secondaire dans la région même varie entre 33,66 % et 66,00 %. Deux départements s'y classent : l'Ogooué-Maritime (42,79 %) et le Moyen-Ogooué (48,30 %)
- c/ - Nous appelons, enfin, nationalisant tout département dont le taux des élèves natifs du département et recevant dans le département même un enseignement secondaire varie entre 0 et 33,33 % du total général des élèves recevant dans le département considéré un enseignement secondaire. Une seule région administrative s'y trouve : l'Estuaire dont les lycées et collèges renferment 30,05 % des natifs de la région même, soit 69,94 % de lycéens et collégiens venus des autres régions du Gabon.

CHEZ LES JEUNES FILLES

- Se présentent comme des heartlands : le Haut-Ogooué (100 % des originaires de la région même) ; suivi de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem (96 % chacun), puis du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Maritime qui ont respectivement au sein de leurs établissements secondaires 75,34 % et 66,66 % des élèves originaires du département même
- Trois départements se caractérisent comme zones de contact : la Nyanga (63,15%), la Ngounié (50,68 %) et l'Estuaire (45,86 %)
- enfin, l'Ogooué-Lolo (34,78 %).

Une restriction mérite ici d'être faite quant à la classification que nous venons de faire relative à la distribution des écolières. Elle concerne cinq départements; le Haut-Ogooué, la Nyanga et l'Ogooué-Lolo, d'une part, qui ont respectivement chacun dans son collège quinze, dix-neuf et quarante-six jeunes filles ; l'Ogooué-Ivindo dont les deux collèges - officiel et protestant - totalisent seulement vingt-six écolières, et l'Ogooué-Maritime qui a de par l'un de ses deux collèges (1) un total de trente-neuf élèves de sexe féminin.

Il va de soi que dans l'état actuel de l'enseignement secondaire dans ces départements, les établissements de ces derniers ne peuvent, sans préjudice pour lesdites régions, être à vocation nationale. Ils doivent avant tout être départementaux, c'est-à-dire ne recevoir dans un premier temps que des élèves de la région même.

Après cette restriction, passons à l'examen de la situation présentée par les autres régions administratives. Cet examen concernera pour les jeunes filles les seuls départements du Moyen-Ogooué, de la Ngounié, du Woleu-Ntem et de l'Estuaire dont les établissements secondaires totalisent respectivement 73, 146, 354 et 399 écolières; et, pour les garçons, la totalité des départements du Gabon ; quelque restriction pouvant cependant être faite quant à l'Ogooué-Lolo dont le seul collège dont il est actuellement doté n'a que 92 élèves de sexe masculin.

De cet examen il ressort que l'un des premiers effets de la distribution, au Gabon, en 1966-1967, des élèves dans les établissements secondaires, est que certains établissements sont exclusivement ou presque exclusivement au service de la région où ils sont implantés et que d'autres sont plus ou moins au service de la nation tout entière. Nous citerons, à cet effet, deux départements qui ont l'un et l'autre un taux idéal semblable : le Woleu-Ntem (taux idéal : 17,97 %) et la Ngounié (taux idéal : 17,43 %). Celui-ci a dans ses collèges 65,37 % d'élèves originaires du département, le premier en a 91,60 %. Si l'on n'oublie pas que les 65,37 % de la Ngounié représentent 270 élèves et que les 91,60 % du Woleu-Ntem représentent 589 élèves, alors on saisit tout le désavantage de l'un et tout l'avantage de l'autre quant à cette distribution de l'enseignement au Gabon, laquelle devrait être judicieuse c'est-à-dire proportionnelle à la population de chaque département eu égard à la population totale du pays. Nous citerons également, chez les garçons, le cas

(1) seul le collège officiel est mixte. .

Population originnaire de la Ré- gion de/ LYCEES & COLLEGES DE		ESTUAIRE	MOYEN-OGOOUE	OGOOUE-MARI- TIME	NGOUNIE	NYANGA	OGOOUE-LOLO	HAUT-OGOOUE	OGOOUE-IVIN- DO	WOLEU-NTEM	TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL G + J.F.
ESTUAIRE	G	30,05	5,64	2,11	2,42	0,76	-	0,41	-	2,17	396	596
	JF	45,86	2,73	2,56	1,36	-	2,17	-	-	3,10	200	13,19%
MOYEN-OGOOUE	G	8,71	48,30	19,91	2,17	0,76	-	0,83	1,39	0,77	337	476
	JF	12,28	75,34	17,94	3,42	5,26	-	-	3,84	5,93	139	10,54%
OGOOUE-MARITIME	G	7,22	13,27	42,79	1,21	-	1,08	-	-	0,15	238	306
	JF	8,27	4,10	66,66	3,42	-	-	-	-	0,28	68	6,77%
NGOUNIE	G	10,45	5,64	6,77	65,37	3,05	2,17	-	0,69	-	433	542
	JF	7,26	2,73	-	50,68	21,05	-	-	-	-	109	12,00%
NYANGA	G	7,14	2,25	7,74	18,64	93,12	1,08	-	-	0,15	314	373
	JF	4,26	1,36	5,12	18,49	63,15	-	-	-	-	59	8,25%
OGOOUE-LOLO	G	2,61	-	3,38	4,11	-	93,47	11,71	-	-	169	199
	JF	1,25	-	-	6,16	-	34,78	-	-	-	30	4,40%
HAUT-OGOOUE	G	7,49	-	12,71	4,60	1,52	-	87,02	-	-	345	432
	JF	4,26	-	5,12	15,75	5,26	63,04	100,00	-	-	87	9,56%
OGOOUE-IVINDO	G	4,52	6,49	0,84	0,48	-	-	-	93,70	5,13	246	320
	JF	2,50	6,84	-	-	-	-	-	96,15	9,60	74	7,08%
WOLEU-NTEM	G	21,77	18,36	1,69	0,96	0,76	2,17	-	4,19	91,60	921	1272
	JF	14,03	6,84	2,56	0,68	5,26	-	-	-	81,07	351	28,16%
Total numérique	G	1148	354	236	413	131	92	239	143	643	3399	4516
	JF	399	73	39	146	19	46	15	26	354	1117	

DISTRIBUTION, AU GABON, DES ELEVES GABONAIS DES DEUX SEXES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
 - Départements dont ils sont originaires
 - Départements où ils sont écoliers

du Moyen-Ogooué dont le taux idéal 7,57 % peu différent de celui de l'Ogooué-Ivindo (7,89 %) permet une comparaison judicieuse. Les collèges du Moyen-Ogooué totalisent 173 élèves originaires de la région même sur un total de 354 écoliers ; alors que sur un total de 131 élèves de l'enseignement secondaire dans la Nyanga 122 sont de la région même : le désavantage de la Nyanga est patent quant aux possibilités de scolarisation donnée à l'un et à l'autre de ces deux départements, si l'on prend comme norme le taux idéal.

D'autres cas peuvent être cités, que nous passerons outre ; le lecteur pouvant aisément grâce au tableau ici joint établir des comparaisons semblables à celles que nous venons de faire.

Corollaire de la distribution actuelle des élèves de l'enseignement secondaire : dans les départements où est très élevé le taux des élèves venus d'autres régions du Gabon les écoliers de CM2 se retrouvent dans des goulots d'étranglement au seuil de l'enseignement secondaire ; tandis que dans les départements où est faible le taux des élèves non originaires de la région les élèves de CM2 bénéficient d'une situation privilégiée car ils ont à leur entière disposition les établissements secondaires de leur propre région d'une part, et, d'autre part, un nombre parfois élevé de places dans les établissements déclarés nationaux par l'Etat. Deux groupes d'écoliers illustrent hautement bien cette réalité : les élèves de CM2 de l'Estuaire d'une part, du Woleu-Ntem d'autre part. Ainsi s'explique le taux fort élevé et croissant des élèves de l'enseignement secondaire originaires du Woleu-Ntem et le taux progressivement décroissant des élèves de l'Estuaire dans les lycées et collèges. Situation aux implications et conséquences psychologiques, sociales, nationales nombreuses.

Le deuxième effet, latent celui-là, et dont les conséquences se feront sentir notamment lorsque sera adulte, donc chargée de la gestion de l'état gabonais, la génération des écoliers actuels, est le particularisme, le régionalisme, l'ethnisme, la tendance à s'isoler qui caractériseront ou tout au moins quetteront, à tout moment, les fonctionnaires et employés originaires de heartlands et issus des collèges et lycées que nous avons qualifiés de heartlands. Il sera en effet fort difficile à ces hommes et femmes, élevés dans leur cercle étroit au seul contact des manières d'agir et de penser de leur seule ethnie, de penser "Gabon d'abord", de fusionner spontanément avec les Gabonais des autres régions, que, inévitablement, ils côtoieront au travail, tant au chantier que dans les villes. Nous n'hésitons nullement à affirmer, nous ne craignons nullement

une contradiction solide en affirmant que le sens de la justice distributive qui implique inévitablement chez le chef conscience professionnelle inébranlable est une qualité qui ne sera que fort difficilement l'apanage des dirigeants gabonais originaires des zones de heartlands et formés dans des écoles-heartlands de leur région d'origine. Il est ici question non point de cette justice distributive facilitée par la faible gravité et la faible importance du problème à traiter, mais de celle-là qui ne va jamais sans réflexion sérieuse, sans parfois un certain déchirement : celle-là qui oblige le chef à opérer, si besoin est, et sans tergiverser, contre son propre père, contre son propre frère, contre sa propre ethnie, justice qui oblige inévitablement parce que précisément lorsqu'on est chef on n'est l'homme de personne mais de la nation, de la société, de tout le monde : cette justice distributive et la conscience professionnelle qui en est le support risquent d'être régulièrement trahis chaque fois que seront en jeu, en balance, des intérêts soutenus les uns par la logique des sentiments, les autres par la raison et l'entendement. On fera triompher la logique des sentiments. Cela étant et ne pouvant être autrement, une tâche impérieuse et urgente s'impose à l'Etat Gabonais, qui consiste à rendre nationalisants tous les établissements secondaires du Gabon, à distribuer, en d'autres termes, les élèves dans chaque établissement de manière que chaque département y soit représenté afin de faciliter le brassage inter-ethnique, afin que l'adulte de demain soit moins guetté dans l'exercice de sa profession et dans ses rapports d'homme et aussi de citoyen par la tendance à s'isoler de ceux qui ne sont pas de son ethnie, de son terroir. Les dépenses qu'entraînerait cette distribution des élèves de l'enseignement secondaire grèveront le budget gabonais, nous ripostera-t-on. A quoi nous répondons qu'il faut dès à présent choisir entre ces dépenses et celles bien plus lourdes voire incommensurables qu'entraîneront la balkanisation, tout au moins les déchirements inter-ethniques conséquence à long terme de la tendance des ethnies à s'isoler. Car l'injustice inhérente à l'ethnisme, et partant, au népotisme débouche inévitablement dans des luttes intestines, dans le sang. Or, l'apprentissage de la justice sociale ne peut s'opérer pleinement que si l'homme vit dans une société davantage ouverte que close, limant perpétuellement, pendant notamment son enfance, sa cervelle contre celle d'autrui. Or, dans un univers à sociétés closes contiguës, autrui est l'individu non pas de notre propre ethnie mais d'une ethnie différente de la nôtre. Nous ne cesserons jamais de proclamer que la perte inévitable des jeunes états d'Afrique intertropicale est dans l'ethnisme et le népotisme. Deux facteurs qui conduiront les Etats qui ne s'en dé-

111

barasseront pas rapidement dans un marasme économique tel qu'ils seront obligés, voire contraints de se remettre sous la tutelle de quelque nation fortement technisée. La recolonisation serait alors la seule planche de salut.

--ooOoo--

HYPOTHESE PLEINEMENT EXPLICATIVE

Une question alors se pose : quels faits expliquent cette inégale répartition de la scolarisation au Gabon ?

Plusieurs hypothèses sont possibles, dont nous écarterons celle qui supposerait - on ne sait jamais - des prédispositions naturelles supérieures : l'Europe de la fin du siècle dernier a essayé par tous les moyens de confirmer cette hypothèse face à l'homme alors appelé primitif : elle n'y est point encore parvenue et n'y parviendra scientifiquement jamais. Seuls quelques idéologues anachroniques y pensent encore, y croient même ; mais à ce niveau la liberté de pensée et de croyance est un droit intrinsèque de l'être que nous sommes.

Nous écarterons également l'hypothèse qui ferait appel à la prospérité relative du Woleu-Ntem. L'essor des plantes industrielles dû à la sédentarisation provoquée par le trafic avec la Guinée équatoriale a probablement, peut-être même sûrement, attiré l'attention sur le dynamisme incontestable de la population du Woleu-Ntem. Mais ce dynamisme qu'on ne peut, à moins d'être sans objectivité, ne pas reconnaître n'explique pas pleinement le fait que ce département ait connu dès 1947 un tel essor scolaire. L'histoire de bien des départements français, - pour ne parler que de choses que nous connaissons le mieux du monde occidental - fait voir que prospérité agricole n'est pas inévitablement, nécessairement liée à l'essor de la scolarisation.

Une hypothèse satisfait pleinement l'esprit parce que expliquant hautement le phénomène objet ici de notre attention. Cette hypothèse est la suivante : l'essor scolaire du Woleu-Ntem ne peut être pleinement compris et expliqué que par une politique ethnique - tribale diraient les anciens - qui aurait été agissante dès les années 1945-1946, c'est-à-dire aussitôt après la deuxième guerre mondiale. Si cette hypothèse est explicative, elle ne pouvait ne pas ainsi être formulée : il importe de promouvoir une ethnie, d'en préparer l'hégémonie - La scolarisation sera le meilleur instrument de cette prépondérance

à long terme (1). Mais comment parvenir à scolariser, au Gabon, un groupe ethnique donné sans que les écoles et facilités matérielles nécessaires à cette scolarisation bénéficient à d'autres ethnies ? Pour ce faire, il faut inévitablement choisir une zone, une région, un département qui soit un "heartland" dans le sens entier du terme, qui soit, en d'autres termes, peuplé de la seule ethnie à promouvoir. Ainsi devaient être inévitablement écartés des départements tels l'Estuaire, le Moyen-Ogooué et l'Ogooué-Maritime ; ainsi devaient être "sacrifiés" les enfants de l'ethnie à promouvoir originaires et domiciliés dans lesdits départements. Ainsi fallait-il scolariser intensément le Woleu-Ntem et, par voie de conséquence, retarder, freiner la scolarisation des départements qui numériquement sont des heartlands aussi peuplés que le Woleu-Ntem. Ainsi s'explique, à la lumière de l'hypothèse ici retenue comme satisfaisante, la stagnation de la scolarisation de la Ngounié dont le taux idéal (17,41 %) est le plus proche de celui du Woleu-Ntem (17,97 %).

En toute objectivité nous ne trouvons pas explication plus satisfaisante à cette montée en flèche de la scolarisation du Woleu-Ntem dont les résultats ont été exposés ci-dessus.

NOUS EN CONCLUONS :

La politique du Gabon, de 1946 à l'Indépendance, eut pour entre autres objectifs l'hégémonie d'une ethnie sur le reste des ethnies du Gabon.

(1) Personne n'ignore et n'a jamais ignoré que l'asservissement des peuples et des nations s'obtient facilement par la non-alphabétisation des groupes que l'on veut asservir. Le "Let them down" n'est pas une invention nouvelle.

LA TRIANGULARITE DE LA MIXITE SEXUELLE DES ECOLES

Dans les lignes que nous venons de terminer, l'analyse des résultats des différentes régions administratives du Gabon aux examens du certificat d'études primaires nous a fait constater qu'un département, et de façon constante, pendant ces vingt dernières années - plus précisément depuis 1947 -, a été chaque année le plus grand fournisseur de certifiés primaires et que, en 1952 v.g., le taux d'admis dans cette seule région a atteint 42 % de la totalité des admis du Gabon. Nous avons, dans un deuxième temps, constaté que, - corollaire de la première constatation qui vient d'être relatée -, ce même département est, au niveau de l'enseignement secondaire, le plus grand fournisseur de collégiens et lycéens et, par voie de conséquence, demeure le plus grand fournisseur actuel des cadres de l'état gabonais.

La perception fine de la distribution annuelle des admis de chaque région administrative au certificat d'études nous a conséquemment conduit à rechercher un étalon - que nous avons appelé taux idéal - permettant d'apprécier, et de façon objectivement indiscutable, si le taux réalisé, ou si l'on préfère, obtenu par chaque département est supérieur ou inférieur à ce que, normalement, on est en droit d'attendre dudit département si une politique saine avait alors présidé à la distribution des moyens de scolarisation offerts à chacun des départements du Gabon. Cette micro-perception nous découvre ainsi qu'il est, au Gabon, au moment où nous rédigeons cette étude, des départements intellectuellement ou développés ou sous-développés par rapport à .

(1) - Dès 1960, nous constatons ce phénomène. En effet, dans "Facteurs d'Intégration et de Désintégration du Travailleur Gabonais à son Entreprise nous écrivions, p. 11 : - une sorte de différenciation socio-professionnelle se dessine, qui a ses sources dans l'ancienneté et l'ampleur de la scolarisation et qu'une intensification adaptée de la scolarisation peut atténuer, aplanir, voire renverser : les travailleurs non spécialisés sont en effet en grande partie fournis par les zones et ethnies les plus ou récemment ou sporadiquement scolarisées : et les travailleurs "spécialisés" (plus ou moins spécialisés), par les régions où la scolarisation est la plus vieille.

N.B. - pour ce renvoi, voir page suivante.

d'autres ; qu'il y a ainsi, en d'autres termes, des départements fournisseurs notamment d'agents d'encadrement et des départements qui, dans l'état actuel des choses, - en 1967 donc -, ne peuvent normalement fournir que surtout des agents d'exécution et du personnel manouvrier (1)

En scrutant les paliers les plus profonds ce phénomène social, nous avons constaté que le département ayant chaque année depuis vingt ans le taux le plus fort des admis au C.E.P. est un HEARTLAND, c'est-à-dire, - tel nous l'avons exposé plus haut - une région comprenant une seule ethnie.

Une explication de ce phénomène et des différents aspects et caractères de ce dernier s'imposait. Des différentes hypothèses plausibles, une seule éclaire la totalité du fait examiné. D'où l'explication suivante : seule une politique ethnique - tribale diraient les anciens -, élaborée, ou plus exactement, mise en application dès la fin de la deuxième guerre mondiale, a pu engendrer les inégalités que nous constatons présentement dans la production des certifiés d'études et des lycéens et collégiens. Inégalités qui, à leur tour, déclenchent une stratification ethno-sociale qui ne peut ne pas se créer tensions et conflits inter-ethniques, lesquels, si l'on n'y veille, conduiraient tôt ou tard, - et de façon INEVITABLE -, le Gabon à des troubles plus ou moins sanglants, instrument des plus efficaces pour une recolonisation par quelque nation - peu importe laquelle ! - techniquement plus dotée et politiquement plus équilibrée donc plus stable. Car, jusqu'à la fusion totale des ethnies de chaque état africain, donc pendant au moins trois générations, si un dirigisme éclairé ne préside aux destinées de chaque état africain, - l'ethnisme (le tribalisme, comme disaient communément les premiers Occidentaux ayant parlé des peuples dits primitifs) sera, à tous moments, le meurtrier le plus sûr de l'Afrique noire.

En résumé donc, avons-nous conclu, la politique scolaire mise en application au Gabon dès 1947 quant aux possibilités de scolarisation offertes à chaque région et, dans un certain sens, à chaque ethnie, - et qui produit ses fruits jusqu'à ce jour -, a doté le Gabon du plus terrible virus qui puisse le détruire.

Mais ce virus n'est pas le seul dont les méfaits virtuels guettent de façon permanente le Gabon. Nous en avons découvert, toujours dans le domaine scolaire, un second, chronologiquement antérieur à celui dont nous venons de parler. C'est le phénomène que nous dénommons : triangularité de la mixité sexuelle des écoles.

(1) - voire page précédente.

Disons tout d'abord que la toute première forme du questionnaire de 1962 ne comportait pas de question sur la proximité filles-garçons. C'est ainsi que dans les deux premières écoles que nous avons faites en 1962 - l'école catholique de Donghila et l'école officielle de Kango - la question sur la mixité ne fut pas posée, ainsi que le témoignent les questionnaires remplis par les élèves desdites écoles.

Seules d'abord la lecture des questionnaires recueillis dans ces deux écoles, puis la conversation que dans chacune de ces dernières nous avons eue avec chaque élève après la passation collective du questionnaire nous firent percevoir la mixité sexuelle comme phénomène social des plus complexes de l'univers scolaire, comme le phénomène actuellement essentiel du monde scolaire gabonais, comme le premier maillon d'une chaîne, d'un filon, qui, suivi jusqu'au bout, permet de pénétrer, de percevoir, de comprendre et d'expliquer la quasi totalité de l'univers scolaire au Gabon.

La mixité sexuelle des écoles, en d'autres termes, la proximité filles-garçons dans une même école, et, qui plus est, dans une même classe a été et demeure un problème qui implique controverses et débats latents. L'on constate, en effet, que, au Gabon, les écoles confessionnelles généralement la proscrivent et ne la souffrent et réalisent que depuis peu, que, d'autre part, les écoles officielles, en la pratiquant de façon généralisée, - sans exception aucune, pas que nous sachions tout au moins, - l'ont érigée en institution.

On constate également que les écoles de France qui, jusqu'à ces dernières années ont réalisé la séparation des sexes au niveau des lycées des grandes villes notamment sont en train de modifier leur vision de l'univers enfantin et adolescent, surtout avec et depuis la réforme de l'enseignement : une transformation s'opère en faveur des écoles gémées. Modification qui, par le truchement de cette acculturation inhérente à la francophonie et au rôle d'ancienne métropole que la France a joué jusqu'en 1960, risque de consolider, au Gabon, le point de vue des partisans de la mixité sexuelle des écoles. Néanmoins ce serait faire preuve d'une très grande imprudence que de vouloir asseoir quelque argumentation favorable à la mixité en posant comme prémisses ce que la France est en train de réaliser. Car, cette transformation en faveur de la mixité, au niveau des C.E.S., et qui a, pour population, des élèves plus âgés que ceux que généralement les écoles mixtes de France - donc

de façon générale les écoles primaires - avaient avant la réforme de l'enseignement, est encore, à notre avis, au stade expérimental : seul le temps confirmera ou infirmera la théorie énoncée, théorie qui pour nous n'a pas encore dépassé le stade de l'hypothèse. En outre, la population scolaire de France est jusqu'à présent nettement moins âgée ; seules les grandes villes, au Gabon, commencent à avoir des élèves ayant, dans une classe donnée, le même âge que l'âge moyen des élèves de la même classe en France ; de fortes réserves étant faites sur la falsification des âges, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Or, dans une même classe, les besoins et les exigences ne sont plus les mêmes chez un élève de 12-13 ans que chez un de 15-16 ans.

Un examen de ce fait social qui, de tous temps, a eu et possède, chez l'adulte, des partisans et des adversaires parfois aussi farouches les uns que les autres s'imposait donc.

Pour ce faire, difficilement objectifs étant à nos yeux les arguments que l'adulte de l'un et de l'autre camp peut apporter, nous avons, soucieux comme toujours de cerner le réel jusque dans ses retranchements les plus obscurs, opté pour un procédé - le seul valable - et qui consiste à aller sur la scène même consulter le propre acteur du phénomène objet de controverses : l'enfant, l'élève.

Ainsi avons-nous élaboré dans le cadre du questionnaire-fleuve de 1962 la question suivante (1) qui fut également incluse dans le questionnaire beaucoup plus restreint de 1966 :

La proximité filles-garçons dans une même classe vous semble-t-elle bonne ou mauvaise ? et pourquoi ?

Doit-elle continuer ou cesser ? et pourquoi ?

--ooOoo--

(1) Cette question dans un premier temps fut posée comme suit, en 1962, pour la première fois à Lambaréné, troisième agglomération de notre travail sur le terrain, après Donghila et Kango :

- La proximité filles-garçons dans une même école vous semble-t-elle bonne ou mauvaise ?

- Doit-elle continuer ou cesser ? et pourquoi ?

A la différence de la forme définitive donnée ci-dessus dans le texte, la première forme ne comportait qu'un POURQUOI.

Voyons d'abord la position de l'écuyer gabonais des deux sexes en 1962, il y a donc

5 ans :

Y répondirent, en 1962, 1764 écoliers et écolières ainsi répartis :

- CM2 : 458 garçons et 261 jeunes filles ; soit : 719 élèves

- Lycéens et collégiens : 769 garçons et 276 jeunes filles ; soit : 1045 élèves

Les réponses obtenues se ventilent comme suit :

1°/ - dans l'enseignement primaire (cours moyen II) :

	Garçons	J.Filles	100 Garçons + 100J.F.
a/ - Estiment que la mixité est une bonne chose :	22,00 %	6,51 %	14,25 %
une mauvaise chose :	77,77 %	93,10 %	85,43 %
à la fois bonne et mauvaise	0,21 %	0,38 %	0,29 %
- N'ont rien exprimé	-	-	-
b/ - Sont pour la continuation	21,56 %	8,81 %	15,18 %
la suppression	77,34 %	90,41 %	83,87 %
- Sont perplexes	0,21 %	-	0,10 %
- N'ont rien exprimé	0,87 %	0,76 %	0,81 %

2°/ - dans les lycées et collèges

a/ - Estiment que la mixité est une bonne chose :	51,10 %	31,52 %	41,31 %
une mauvaise chose	47,33 %	66,66 %	57,00 %
- à la fois bonne et mauvaise	1,04 %	1,81 %	1,42 %
- N'ont rien exprimé	0,52 %	-	0,26 %
b/ - Sont pour la continuation	51,75 %	32,97 %	42,36 %
- pour la cassation	46,16 %	64,13 %	55,14 %
- ça doit durer jusqu'à un certain âge	0,26 %	0,72 %	0,49 %
- Perplexes	0,65 %	1,08 %	0,86 %
- N'ont rien exprimé	1,17 %	1,08 %	1,12 %

Voyons plus en profondeur ces attitudes. Et commençons par la population féminine d'abord primaire, puis secondaire

CHEZ LES JEUNES FILLES

a/ - DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- 6,51 % des écolières, de CM2 estiment, venons-nous de voir, que la proximité filles-garçons dans une même classe est une bonne chose
- 93,10 % en estiment le contraire ;
- 90,41 % de la même population féminine souhaitent que cette proximité cesse, tandis que 8,81 % en réclament la continuation, avons-nous également vu.

Ainsi saute à la vue une apparence à savoir que chez chacune des interviewées la perception de la mixité et le jugement de valeur inhérent à cette perception (à savoir ou une bonne chose ou une mauvaise chose ne sont pas toujours en concordance avec le souhait formulé, puisque 6,51 % des interrogées trouvent que la proximité filles-garçons est une bonne chose et que 8,81 % préconisent la continuation de cette proximité.

L'examen des réponses découvre que, pour 3,83 % de la population objet ici de notre attention, cette apparence introduite par les chiffres est une réalité. En effet, d'une part, sept sujets (2,68 %), bien que concevant que la mixité est une mauvaise chose, en préconisent la continuation tandis que, inversement, trois sujets (1,14 %) veulent que cette situation cesse, que pourtant ils déclarent bonne.

Ainsi, somme toute, se répartit en trois groupes bien distincts la population interviewée :

- les interrogées pour qui la mixité doit continuer parce que bonne ;
- celles pour qui elle doit cesser parce que mauvaise ;
- celles, enfin, pour qui elle doit continuer bien que mauvaise; et vice-versa.

Avant d'aborder les opinions de ces trois groupes, rappelons, d'entrée, que la double question sur la proximité filles-garçons énoncée ci-dessus, comprend deux "pourquoi" et que dans chacun desdits trois groupes le minimum de motivations données par chaque interlocutrice - est un et le maximum trois, voire quatre, - lorsque naturellement la motivation est donnée -.

1. - Motivations de l'attitude du groupe pour qui la mixité doit continuer parce que bonne. (15 sujets; soit: 5,74% des interrogées de CM2)

Cinq sortes de motivations s'y distinguent dont les deux principales sont les deux premières citées ci-dessous :

- l'émulation que suscite la mixité, filles et garçons rivalisant à qui mieux-mieux (six sujets) : "les filles ne font rien quand elles sont ensemble";
" dans une classe mélangée les enfants apprennent mieux que dans une classe où il n'y a que des filles ou que des garçons";
- l'impossibilité d'avoir des écoles réservées à un seul sexe, le devoir et la nécessité de mélanger garçons et filles: nécessité et devoir mal explicités, donc diversément interprétables : "une classe ne doit pas avoir seulement que des filles" , dit une interviewée; " parce qu'ils doivent apprendre ensemble" , déclare une deuxième; "parce que le mélange est nécessaire", émet, sans autre explication, une troisième; "parce que dans des écoles comme ici il n'y a pas beaucoup de classes pour les filles ", écrit une autre;
- la seconde nature que crée l'habitude d'avoir toujours été élève d'écoles gémées, ainsi décrite par une écolière : "nous sommes habitués" ;
- le devoir de rester ensemble né du fait que garçons et filles sont frères et sœurs : " on doit rester ensemble frères et sœurs" ;
- la sensation de bien-être que la proximité filles-garçons procure, qu'une interrogée décrit laconiquement par trois mots, affirmant : "c'est bien" , et qu'une autre explicite un peu plus : "c'est bien de rester dans la même classe que les garçons".

EN RESUME DONC

nous retiendrons ceci : chez les écolières de CM2, la mixité sexuelle est préconisée parce ^{que} génératrice d'émulation entre garçons d'une part et jeunes filles d'autre part ; parce qu'il est impossible de créer des écoles réservées à un seul sexe, faute probablement de crédits et d'un nombre suffisant de maîtres et de maîtresses; nous soulignerons notamment le fait que les motivations données sont peu explicitées et par conséquent diversément interprétables ; ce qui enlève à l'opinion émise beaucoup de son pouvoir de persuasion, a fortiori de conviction;

nous rejetterons comme spéieuse la perception de la mixité comme seconde nature imposée par l'habitude d'avoir toujours fréquenté des écoles sexuellement mixtes; la connaissance psycho-sociologique que la science donne de l'adaptation de l'être humain n'autorisant pas, jusqu'à preuve du contraire, la ségrégation.

2. - Motivations de l'attitude du groupe pour qui la mixité doit cesser parce que mauvaise

Le groupe pour qui la mixité doit cesser parce que mauvaise motive de sept manières différentes sa prise de position.

Vient quantitativement en tête, signalée par 105 individus, la propension des garçons de taquiner les jeunes filles, de jouer avec ces dernières. Jeux d'ordinaire de mains, censées conséquemment par grand nombre d'interviewées comme vilains, voire exaspérants surtout s'ils ont pour objectif de "voir les filles nues", ainsi que l'écrit sans ambages une interrogée. -

"Les garçons aiment trop jouer avec les filles et ils sont trop curieux" (Lambar. , Protest , dossier 11)

"Les garçons aiment trop jouer avec les filles, c'est mal (Lamb. cath., dossier 25)

"les garçons aiment toujours mettre leurs bouches et leurs mains sur les filles et beaucoup d'entre nous n'aiment pas cela" (1) (Oyem, off., dossier 8)

"Ils (les garçons) sont des canards et ne font que parler aux filles" (Oyem, off. dossier 27) (2)

"Les garçons embêtent toujours les filles (soulever la robe)" (Mitzi, Off, dossier 15)

"Les garçons ne peuvent rester sans toucher une fille" (Mékambo, prot. dossier 2)

Vient, en deuxième position, dénoncée par 37 sujets, la tendance, chez le garçon, à se "palabrer", "à se bagarrer" avec les jeunes filles.

En troisième lieu se situent les tentations ; les lettres d'amour rédigées et subtilement "glissées" tant en classe qu'en récréation par les garçons ; les propositions verbales, etc... ; et la dissipation que tout cela engendre (23 interrogées, au total)

"les garçons écrivent beaucoup de lettres aux filles quand ils sont sur un même banc" (Mék. Prot., dossier 2)

"les garçons envoient trop les lettres aux filles" (sic) (Makokou off. dossier 8)

- (1) - Le terme "beaucoup" laisse-t-il entendre que d'aucunes filles aiment cela ?
- (2) - Dans toutes les ethnies du Gabon, le canard est perçu comme un animal bête, très bavard , et notamment lascif comme le chien.

"les garçons embêtent les filles pour les questions d'amitiés" (sic)

(Makokou, dossier 20)

"Quand les garçons et les filles sont dans une même classe ils s'envoient des lettres" (Oyem c, dossier 21) (1)

Quatrièmement, la gêne que provoque chez l'écolière l'arrivée, - parfois en pleine classe ou pendant la récréation, - des règles ;(2)

d'autant que les garçons, voire le maître, en profitent alors pour plaisanter, quelquefois assez déplaisamment, la jeune fille embarrassée.

"Quand une fille a les règles ils(les garçons) se permettent de crier à haute voix et la fille a honte" (Makokou ; dossier 30)

"Parce que les filles peuvent avoir les règles en classe (Oyem, C, dossier 7)

"Les garçons se moquent des filles lorsqu'elles sont en règles" (Mitzić, off. 14)

Cette situation, signalée par 24 écolières, est indiquée par au minimum une élève dans quatorze des dix-neuf classes auxquelles fut posée la question sur la mixité. Dans les cinq classes où il n'est pas explicitement parlé des menstrues, il est plusieurs fois signalé que les garçons "embêtent, ennuiant les filles", disent des grossièretés à celles-ci etc...

cinquièmement, la difficulté éprouvée par les élèves d'un sexe de pouvoir sereinement travailler en présence d'élèves du sexe opposé (20 interviewées) : un sentiment de timidité, de "honte" s'empare de l'être et enkylose l'intelligence ; d'où susceptibilité, irritabilité, insoumission etc...

sixièmement, les dégâts et grossesses que cette mixité provoque (douze individus) :

"ça cause du dégât" (Lamb. Q, 9) (3)

"si cela continue, ça finira mal (Lamb. C, 1)

-
- (1) - Cette jeune fille a fréquenté auparavant l'école Officielle d'Abam Eba.
- (2) - De façon générale, le pouvoir d'achat de la génération des parents des écoliers actuels ne permet à ces derniers que d'être assez modiquement vêtus. Les vêtements de dessous, slips exceptés, sont quasi inemployés. Aussi des règles arrivant pendant la classe ont vite fait de maculer le tissu généralement léger des écolières.
- (3) - A lire : Lambaréné, Officielle, dossier 9). - Pour les autres abréviations: c = catholique ; p = protestant.

"On risque de ne pas faire des études et finir par se marier"(sic)

(Lamb. C, 20 ;)

"C'est là que les filles reçoivent les grossesses" (NDJOLE, C, 7)

"Si on mélange les filles et les garçons, ils vont faire des bêtises"

(Batouala, off., 4)

Enfin, septième et dernière motivation : les grossièretés des garçons à l'adresse des écolières (7 interviewées).

EN RESUME DONC

Nous retiendrons ceci :

lorsqu'une école, qui plus est, une classe, comprend garçons et filles, une tendance s'actualise chez l'élève de sexe masculin, qui incite ce dernier à rechercher, tant en récréation que pendant les cours, la compagnie, le voisinage des élèves de sexe opposé. Une inclination s'observe, qui se concrétise en billets doux, en propositions verbales. Lorsque cette inclination est partagée par le patient, en l'occurrence, l'écolière sélectionnée, elle avive chez l'agent - l'écolier - le désir de rapprochements physiques, source de bien des ennuis, - dissipation, grossesses notamment - qui contraignent la jeune fille à interrompre ses études ou tout au moins à ne plus apporter à ces dernières application et persévérance. Lorsque, par contre, cette inclination rencontre, de la part de l'écolière, résistance, voire barrage, elle se transforme en sentiments de frustration, d'agressivité qui expliquent alors hautement ces palabres et violences parfois sans cause ainsi décrits par cette écolière de Makokou (off. dossier 29) : "les garçons insultent les filles sans cause dans la classe", et par cette autre (Oyem, off. 16) : les garçons injurient les filles sans raison"; Bagarres dont le processus est parfois le suivant : "Les garçons insultent les filles et les filles ne se laissent pas faire : il y a des histoires" (Oyem, 0,28). Bagarres qui incitent cette autre interviewée à souhaiter la cessation de la mixité "parce que les filles n'ont pas assez de force pour se battre avec les garçons" (Oyem, off. 10)

Il importe de réfléchir longuement sur l'affirmation de cette jeune fille de Mitzic (Off. dossier 4) : "ça ne peut pas aller comme ça ; c'est, perdre du temps" (sic) et sur celle de cette autre d'Oyem : "Il y aura des dégâts irréparables" (off. dossier 3).

Ce coup d'oeil n'aura pas fait tout le tour des interrogées si nous laissons dans l'ombre deux sujets pour qui la proximité filles-garçons est à proscrire parce que "CE N'EST PAS LOGIQUE".

3. - Motivations de l'attitude du groupe pour qui la mixité, bien que mauvaise doit néanmoins continuer.

Sept interviewées l'ont affirmé. Trois d'entr'elles n'ont pas motivé le pourquoi de ce que nous sommes obligé d'appeler tout au moins provisoirement la contradiction, apparente au premier abord, qui existe entre la qualification de MAUVAISE attribuée à la proximité filles-garçons dans une même classe et le souhait formulé de voir continuer cette proximité. Pour les quatre autres : censée mauvaise" parce que ce n'est pas bien", "parce que les garçons injurient les filles sans raison", "parce que les garçons sont des démons", "parce que les garçons aiment jouer avec les filles" ; la mixité est néanmoins respectivement souhaitée "parce que ça donne les enfants" (sic), parce que favorisant la croissance démographique du Gabon (1) et l'habitude de travailler avec les garçons.

b/ - DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Après ce regard jeté sur les motivations militant soit en faveur, soit à l'encontre des écoles gémées au niveau de l'enseignement primaire, voyons à présent ce que la jeune fille gabonaise, élève d'écoles secondaires, pense de la mixité.

Rappelons brièvement que, sur 276 collégiennes et lycéennes interrogées, 31,52 % estiment que la mixité est une bonne chose et que 66,66 % pensent que c'est une mauvaise chose ; que, d'autre part, alors que 32,97 % en souhaitent la continuation, 64,13 % sont pour la suppression de cet état de fait.

Comme chez les écolières de CM2, trois groupes s'y distinguent :

- ceux qui sont pour la continuation de la proximité filles-garçons dans une même classe parce que bonne chose ;
- ceux qui en proclament la suppression parce que chose mauvaise ;
- ceux qui, quoique trouvant mauvaise la mixité, affirment qu'elle doit continuer ; et vice-versa.

Voyons l'un après l'autre chacun de ces trois groupes.

(1) "Parce que nous voulons mettre au monde pour que le pays soit peuplé".

1. - Motivations des collégiennes et lycéennes pour qui la mixité doit continuer parce que bonne

Neuf sortes de motivations s'y rencontrent, que voici par ordre quantitativement décroissant.

- Le rôle thérapeutique de la mixité : la mixité est perçue comme remède qui débarrasse la jeune fille de cette timidité, de cette tendance à s'inférioriser propres à la femme gabonaise. Cette perception est celle de 45 interrogées de l'enseignement secondaire. "Les femmes sont très timides et les garçons les secouèrent un peu et elles n'auront plus honte devant les garçons" (I.C. 5^o - 4^o, 32 A) ; "les filles deviennent braves au lieu d'être molles" (Oyem, C, 30) ; "les filles sont en quelque sorte timides, elles seront un peu plus dégourdies" (Mitzic 2) ; "les filles deviennent moins timides" (Lyc. Tec. 6) ; "Parce qu'elle aide les filles à supprimer leur infériorité et timidité et à se familiariser" (Imm., C. 50) ; "car les jeunes filles gabonaises n'ont pas d'éloquence, elles ont honte de parler et ce sera un bon remède" (Imm. C. 80) (1)

- L'émulation qu'engendre la mixité entre écoliers de sexes différents. Aux seize interrogées l'affirmant, nous joignons ces deux jeunes filles dont la pensée, semblable, est ainsi reproduite par l'une d'elles : "les garçons sont plus intelligents que nous et leur raisonnement nous aide parfois". (Lycée Léon Mba, 14)

- Le rôle éducatif de la mixité, énoncé par huit interviewées, grâce à laquelle garçons et filles apprennent à vivre en société ; ce qui contribue à cette évolution, tant recherchée, de la femme gabonaise. "Parce qu'on apprend à vivre en société" (Lyc. Tech. 23). A ces huit sujets, joignons ces deux autres pour qui la mixité est une école d'apprentissage de la conversation en vue du rôle d'épouse que devra, au foyer, assumer plus tard l'écolière d'aujourd'hui : "Les filles s'habitueront à parler avec les garçons et le jour où elle va dans la maison de son mari elle saura converser avec les étrangers qui viendront leur rendre visite" (Imm., 32 A)

- la connaissance moins superficielle du caractère des individus d'un sexe par ceux du sexe opposé. Connaissance, qui pour nos interlocutrices, doit permettre des unions harmonieuses (6 individus) et faciliter le choix du (ou de la) partenaire : "parce qu'on se connaît mieux, on devient

(1) - Imm. C., I.C. = Immaculée Conception
Lyc. Tec. = Lycée Technique

de bons camarades" (Lyc. Tec., 1) ; "parce qu'elle (la mixité habitue les femmes à mieux s'entendre avec leur mari plus tard (Lyc. Tec., 17) ; "elle est en quelque sorte bonne, les jeunes gens se connaissent bien et choisissent celle qu'ils préfèrent en caractère comme en corpulence" (I.C., 83)

- L'entr'aide scolaire qui se crée entre filles et garçons dans une même classe, grâce au jeu des attractions réciproques. "Parce qu'on s'entr'aide dans les leçons et les devoirs" (Lyc. Léon Mba, 10) (cinq interlocutrices)

- Le sentiment, selon quatre interrogées, de l'égalité femme-homme que fait naître la proximité filles-garçons, ce qui favorise l'évolution féminine ;

- L'habitude qui résulte du fait d'avoir toujours fréquenté des écoles géménées (4 interrogées) :

"Je suis depuis le CP1 toujours avec les garçons, j'ai perdu l'habitude d'apprendre avec les filles" (Lycée L. Mba, 18) ;

"J'en ai l'habitude ; si je reste dans une école sans garçons, je serai gênée" (Lyc. Tec., 46)

- Le manque d'écoles et de professeurs (trois individus)

- Le devoir de rester ensemble né du fait que garçons et filles sont frères et soeurs ; affirmé par trois interlocutrices et ainsi décrit par l'une d'entr'elles : "Puisque nous sommes tous des élèves et nous devons nous aimer les uns les autres, comme a dit Notre-Seigneur" (Imm. 35 A).

A ces motivations s'ajoutent six motivations isolées exprimées chacune par un individu distinct. La mixité permet "d'éviter le racisme", d'être plus sages", "de former de bons éléments" ; elle est bonne et doit continuer parce que les garçons sont galants". (1) Elle est, enfin, perçue comme une sorte de vaccin contre les boniments des garçons : "Elle (la mixité) nous avance sur beaucoup de choses que nous devons savoir dans la vie surtout sur le baratin qu'ils (les garçons) emploient. Elle nous évitera beaucoup de choses". (Lycée L. Mba., 1)

(1). - "Les garçons sont galants ; si je reste dans une classe sans garçons, je serai gênée" (Lyc. Tec. 46) (N.B.: cette motivation répond au 1er pourquoi du questionnaire; celle qui est citée dans le texte répond au 2e pourquoi.

La perception que collégienne^a et lycéenne^s du Gabon ont de la mixité sexuelle des écoles présente un champ plus vaste que celui qu'offre la perception du même phénomène par l'écolière de CM2. Le rôle thérapeutique de la mixité sexuelle perçue comme remède contre la timidité ; l'entr'aide scolaire entre garçons et filles aimantés par quelque attraction réciproque ; la fonction éducative de la proximité filles-garçons ; la connaissance moins superficielle d'un individu par un individu de sexe opposé, que cette dernière permet ; le sentiment de l'égalité de l'homme et de la femme qu'elle introduit : tel^{les} sont les caractéristiques qui distinguent de la perception de l'écolière de CM2 la perception que la jeune Gabonaise élève d'une école secondaire a du phénomène ici objet de notre attention.

2. - Motivations du groupe pour qui la mixité doit cesser parce que mauvaise

Ici comme chez les jeunes filles de CM2, se situe nettement en tête, la tendance des collégiens à rechercher le voisinage de leurs collègues de sexe opposé. Tendance qui s'actualise en jeux, taquineries, qui, loin d'être toujours prisés par le patient, sont le plus souvent subis d'autant qu'ils sont sans cesse renouvelés :

"Les garçons ennuiant les filles ; ils veulent jouer avec les filles surtout les grands garçons (Lamb., 0, 6)

"Les garçons embêtent les filles et les taquent chaque fois" (Makokou, 0, 4)

"Les garçons ont toujours tendance à ennuyer les filles (Lyc. L. Mba, 15)

"Les garçons sont trop embêtants quand ils sont avec les filles" (Lyc. Tec., 2)

"Le garçon, surtout chez nous Africains, ne respecte pas la fille et se croit permis de lui toucher le corps ; ce qui est agaçant" (Lyc. Tec. 28)

Cette tendance, plus exactement - car ici il y a actualisation - ces jeux et taquineries sont signalés par 56 écolières ;

Vient ensuite, 36 fois énumérée, l'atteinte que la mixité porte au travail scolaire. Situation bien décrite par ces interlocutrices qui affirment : "On ne peut pas bien travailler quand on est ensemble

avec les garçons" (Oyem, 0, 7) ; "elle (la mixité) doit cesser pour que les jeunes filles puissent mieux écouter ce que disent les professeurs" (Lyc. L. Mba, 15).

Cette atteinte à la formation intellectuelle est perçue si funeste que la proximité filles-garçons est signalée comme facteur d'interruption des études des jeunes filles. D'où ce vœu : "nous voulons terminer nos études", émis par plus d'une interviewée.

Et une écolière d'affirmer : "Si cela continue il n'y aura pas beaucoup de filles instruites" (Oyem, C, 29)

Troisièmement, indiqués par 23 élèves, les moqueries et l'air hautain des garçons à l'adresse des jeunes filles ; moqueries qui suscitent chez ces dernières ou bien honte et timidité, lesquelles sont des facteurs défavorables à l'épanouissement de la personnalité, ou bien alors riposte et déversement d'énergie qui s'actualisent en éclats de langage ou en rixe selon le processus ainsi retracé par une interviewée :

"Les filles sont sensibles et quand elles se trompent et que les garçons se moquent d'elles elles s'enflammeront et il y aura des palabres" (I.C., 82)

La mixité est, quatrièmement, perçue comme entraînant débâche et concubinage (21 interrogées).

"Ils se feront l'amour au lieu d'étudier" (Oyem, 0, 11)

"Elle (la mixité) entraîne les concubinages" (Oyem, 0, 18)

"Les garçons gabonais ne suivent pas seulement la camaraderie d'école, mais encore d'autres choses qui ne plaisent pas du tout aux parents" (Lamb., 0, 3.)

"Le comportement des garçons n'est pas convenable" (Lyc. L. Mba, 28)

"Les garçons embêtent toujours les filles et c'est là qu'après les amours commencent et cela porte malheur" (1) (Lyc. Tec., 26)

Cinquièmement, la mixité a pour conséquence inévitable tentations et billets doux (signalée 18 fois)

"Les garçons gênent les filles : glissement de papier (lettres) " (Oyem, 0, 9) ;

"...les garçons les ennuiant, et les injurient, les tentent parfois" (Lyc. Tec. 9) ;

(1) cela porte malheur : traduction littérale en français de l'expression employée en la langue maternelle de l'interlocutrice. Signifie : cela aboutit à du mal, cela se termine mal.

"Parce qu'ils (les garçons) sont casse-pieds et tombent amoureux des filles" (Lyc. Tec. 48) ;

"Les filles sont attirées par les garçons" (Imm. 17).

Sixièmement, la mixité ne correspond pas à cette différenciation sexuelle établie par la nature même (16 sujets)

"ce n'est pas normal; les filles doivent avoir une classe pour elles toutes seules" (Oyem C, 5)

"elle doit cesser parce que les filles et les garçons ne sont de même sexe" (Lamb., prot., 6)

"Ce n'est bien de les mélanger car les "filles prendront les habitudes des garçons" (I.C., 24)

"Les petits garçons sont très bandits et les filles sont trop faibles" (I.C., 36 A)

"elle (la fille) a besoin d'une certaine éducation dont le garçon n'a pas besoin (Lamb., O, 4) ;

"On ne suit pas à l'aise en sachant que nous ne sommes pas tous semblables" (I.C. 68)

Cette dernière pensée révèle une sorte d'empathie qui sensibilise l'écopier assis à côté d'une écopière, et vice-versa, obnubile et enkylose les fonctions intellectuelles : on ne suit plus avec aisance et lucidité les explications du maître.

Septièmement, la mixité engendre, jusque dans la classe même, chez le garçon, distraction et agitation. (15 individus).

"Les garçons font les filles se distraire" (Oyem O, 5)

"Les garçons nous embêtent, nous les filles, et au lieu de suivre tes études tu perds la tête" (Oyem, O, 20)

"Les garçons empêchent les filles de travailler ; par exemple tu as un ami dans la classe tu ne peux plus suivre" (Mitzi, O, 7)

"Ils nous empêchent de suivre en classe et ils sont ennuyants" (Lyc. L. Mba, 9)

"elle doit cesser afin que les filles puissent travailler dans le calme"

"Lyc. Tec. 2)

Huitièmement, la mixité engendre palabres et différends, voire rixes, entre garçons et filles (12 interviewées)

"Les garçons insultent trop les filles et parlent aussi de mauvaises choses", (Lamb. O, 7) :

"Les garçons taquinent souvent les filles et les tapent" (Lyc. Tec. 41)

"Les garçons parlent trop avec les filles et ils arrivent même à les battre" (Oyem, O, 8)

Neuvième motivation (11 individus) : la mixité est source de grossesses et dégâts qui aboutissent le plus souvent à l'interruption des études de la collégienne et, par voie de conséquence, retardent l'évolution de la femme gabonaise : "Les garçons ennuiant les filles lorsqu'elles veulent continuer leurs études ; il y a des filles qui sortent enceintes" (Lamb. Prot. 5)

"Les filles sont attirées par les garçons et après elles se retrouvent enceintes" (Lyc. Tec. 26)

Dixièmement : signalée par cinq sujets, la gêne provoquée chez l'élève par l'arrivée - parfois pendant la classe ou la récréation - des règles :

"Lorsqu'une fille est indisposée, les garçons se mettent à crier et la fille a honte" (Makokou 1)

"...les filles sont toujours gênées lorsqu'elles sont indisposées" (Lyc. Tec. 3)

Onzièmement : l'ostentation des garçons provoquée par la présence d'individus de sexe opposé (trois sujets) :

"les garçons disent qu'ils sont les plus intelligents" (Lamb., prot. 7)

"les garçons croient que les filles sont venues s'instruire pour eux, ils se vantent d'être les plus instruits" (Oyem, O, 10)

Enfin, sont également indiqués : la brutalité des garçons à l'endroit des collégiennes, et le caractère anti-évolutionniste de la mixité relevé par cette lycéenne qui écrit : "Nous ne pourrions ainsi faire aucun progrès" (Lyc. L. Mba, 7)

EN RESUME,

Pour 65 % des collégiennes et lycéennes, l'univers scolaire des écoles gémées est perçu et dépeint comme nettement morbide, comme lieu

favorisant et facilitant le relâchement dans le travail scolaire, la dissipation, les inclinations sexuelles, les différends et les palabres.

La mixité se présente ainsi comme un frein à l'évolution de la femme et de la future société gabonaise.

3. - Motivations du groupe pour qui la mixité bien que bonne doit cesser ; et vice-versa.

Les vingt jeunes filles de ce groupe se subdivisent en deux catégories : celles, au nombre de douze, pour qui la mixité, bien que bonne, doit cesser ; et celles - les huit autres - pour qui la mixité bien que mauvaise doit néanmoins, et avec force restrictions, continuer.

Pour les premières, les avantages que présentent la mixité - à savoir développement de la personnalité et de la vivacité d'esprit de la jeune fille gabonaise, connaissance moins superficielle et des garçons par les filles et réciproquement - ne sont pas des arguments d'un poids capable de contrebalancer le poids des inconvénients que présente cette même mixité, à savoir : danger de grossesse, liberté des mœurs, interruption des études des jeunes filles.

Pour les secondes, nous retiendrons notamment ceci :

- a/ - si les agacements des garçons demeurent une motivation militante pour la séparation scolaire des sexes, l'éloquence que la jeune fille acquiert dans les écoles gémées doit, au niveau de la décision, finalement l'emporter ;
- b/ - six sur huit desdites écolières de cette catégorie apportent des restrictions telles que, en définitive, elles ne prennent aucune position soit en faveur de la mixité, soit contre celle-ci.

EN CONCLUSION

Des 537 jeunes filles interrogées sur les avantages et inconvénients de la proximité filles-garçons dans une même classe,

19,36 % estiment que la mixité est une bonne chose; soit :

- 6,51 % des écolières de CM2
- 31,52 % des collégiennes et lycéennes

79,51 % estiment que la mixité est mauvaise ; soit :

- 93,10 % des écolières de CM2
- 66,66 % des collégiennes et lycéennes

1,11 % se sont montrées perplexes

- 0,38 % des écolières de CM2
- 1,81 % des collégiennes et lycéennes

En préconisent le maintien : 21,22 % de la totalité des jeunes filles interrogées ;

- 8,81 % des écolières de CM2
- 32,97 % des collégiennes et lycéennes

En souhaitent la suppression : 76,90 % de la totalité des jeunes filles interrogées ;

- 90,41 % des écolières de CM2
- 64,13 % des collégiennes et lycéennes

Estiment que la mixité doit cesser à partir d'un certain âge des élèves : 0,37 % de la totalité des interviewées ;

- 0,00 % des écolières de CM2
- 0,72 % des collégiennes et lycéennes

Se sont montrées perplexes : 0,55 % de la totalité des interrogées ;

- 0 % des écolières de CM2
- 1,08 % des collégiennes et lycéennes

N'ont rien exprimé : 0,93 % de la totalité des interrogées

- 0,76 % des écolières de CM2
- 1,08 % des collégiennes et lycéennes

Si nous nous reportons quelques pages plus haut, nous reverrons que cinq groupes ont été distingués dans la distribution de nos interviewées :

- le groupe pour qui la mixité, parce que bonne, doit être maintenue ;
- le groupe pour qui la mixité doit être supprimée, parce que funeste ;
- le groupe pour qui la mixité, bien que bonne, doit néanmoins cesser et celui pour qui la même mixité bien que mauvaise doit cependant continuer. Deux groupes infimes que, pour cette raison, nous laissons de côté, le lecteur ayant vite fait de se reporter, s'il le désire, aux lignes et pour cause peu longues qui leur sont consacrées.

Ainsi donc seront considérés dans cette vue panoramique les deux premiers groupes. Commençons par celui qui est, quantitativement, de beaucoup le moins.

dense : les interviewées pour qui la mixité doit continuer parce que bénéfique.

Cinq motivations différentes se rencontrent chez les jeunes filles de l'enseignement primaire, que nous reproduisons suivant l'ordre numériquement décroissant : la plus importante réunissant six interviewées ; la dernière, deux :

1. - la mixité est perçue comme un principe de stimulation : elle suscite de l'émulation, garçons et filles rivalisant à qui mieux-mieux ;
2. - la mixité est une sorte d'impératif social imposé par l'impossibilité matérielle d'avoir des écoles réservées à un seul sexe ;
3. - la mixité est également perçue comme une sorte de seconde nature imposée par l'habitude d'avoir toujours fréquenté des écoles gémées ;
4. - la mixité est une sorte de devoir imposé par le fait que garçons et filles sont, dans une certaine mesure, frères et sœurs : "on doit rester ensemble frères et sœurs" ; ainsi l'affirme une interlocutrice ;
5. - la mixité est, enfin, par deux écolières de CM2 perçue comme productrice d'un état de bien-être ;

Comme on s'en rend compte, l'éventail des interviewées partageant ces opinions est peu large, variant, comme nous l'avons vu plus haut, de six à deux sujets.

Chez les collégiennes et lycéennes, la motivation la plus fréquente est le rôle thérapeutique de la mixité perçue comme remède contre cette timidité, cette tendance à s'inférioriser propres à la jeune fille gabonaise. Les 45 sujets émettant cette opinion sont suivis de 18 interlocutrices pour qui un des avantages de la mixité est l'émulation scolaire filles-garçons. Viennent, en troisième position, dix individus mettant en avant le rôle éducatif de la mixité grâce à quoi garçons et filles apprennent à vivre en société. Quatrième motivation énoncée par six interrogées : la connaissance moins superficielle du caractère des élèves d'un sexe par les élèves du sexe opposé. Connaissance qui, pour nos interviewées, doit faciliter le choix de la partenaire et permettre des unions harmonieuses. Cinquièmement : l'entraide scolaire qui se crée entre garçons et filles dans une même classe grâce au jeu des attractions sexuelles réciproques (5 sujets) ; sixièmement et septièmement, réunissant chacune quatre voix, les deux motivations suivantes : primo, la seconde nature que l'habitude crée chez les élèves ayant toujours fréquenté des écoles gémées ; secundo, le sentiment de l'égalité de l'homme et de la femme que fait naître la mixité, ce qui favorise l'évolution féminine. Enfin, totalisant chacune trois voix, d'abord le de-

voir et la nécessité de mélanger garçons et filles, face à l'impossibilité matérielle d'avoir des écoles réservées à un seul sexe ; puis le devoir de rester ensemble garçons et filles étant, sous une certaine optique, frères et soeurs.

AINSI DONC, SOMME TOUTE, trois opinions peuvent être retenues comme principales parce que groupant un assez bon nombre d'interrogées :

- le rôle thérapeutique de la mixité contre la timidité propre à la jeune fille gabonaise (45 collégiennes et lycéennes; aucune élève de CM2) (soit : 8,37 % de la totalité des interviewées (CM2 + secondaires)
- l'émulation que suscite la mixité entre filles et garçons (18 écolières de l'enseignement secondaire; 6 de CM2 ; soit : 4,46 % de l'effectif total des jeunes filles interviewées en 1962)
- le rôle éducatif de la mixité perçue comme école de savoir vivre en société (10 élèves de lycées et collèges ; aucune élève de CM2)(soit : 1,86 % de la totalité des interviewées)

Disons, enfin, que la perception de la mixité comme facteur favorisant les inclinations sexuelles est implicitement contenue dans, d'une part, la perception de la mixité comme instrument permettant une connaissance moins superficielle des élèves d'un sexe par les élèves de sexe opposé; ce qui facilite, selon les interrogés mêmes, le choix de la partenaire et doit permettre des unions harmonieuses (six individus) et dans, d'autre part, la perception de la mixité comme outil façonnant entre écoliers et écolières une entr'aide scolaire grâce au jeu des attractions et inclinations entre filles et garçons.

Après cette vue panoramique des opinions favorables à la mixité parce que phénomène social bénéfique - (rappelons une dernière fois que, jeunes filles de CM2 et du secondaire réunies, 19,36 % estiment que la mixité est une bonne chose et que 21 % en souhaitent le maintien) ; voyons en résumé les arguments de ceux qui estiment que, parce que funeste, la mixité doit être supprimée.

Huit motivations peuvent être retenues, que voici par ordre quantitativement décroissant :

1. - La propension des écoliers de sexe masculin à rechercher le voisinage de leurs collègues de sexe opposé. Propension que la mixité fortement attise et qui se réalise en jeux et taquineries continuels qui sont loin d'être toujours prisés par le patient, en l'occurrence, l'écolière, et qui créent et entretiennent, aussi bien dans l'école qu'au sein même des classes, une atmosphère de distraction et d'agitation qui engendre inévitablement diffusion de l'attention et conséquemment faible attention, voire inattention, aux leçons et explications des maîtres.

Tel est l'argument le plus émis contre la mixité. Il réunit 176 interviewées (105 écolières de CM2 et 71 du secondaire) sur 537 ; soit : 32,77 % de la totalité des jeunes filles interviewées en 1962 (1).

2. - La tendance, chez le garçon de CM2, à se palabrer et se bagarrer avec les jeunes filles. Chez le collégien, cette tendance des CM2 à la bagarre se métamorphose pour s'actualiser en moqueries et airs hautains des garçons à l'adresse des jeunes filles. Moqueries qui suscitent ou bien honte et timidité ou bien alors riposte et déversement d'énergie cause d'éclats de langage ou de rixe. Cette tendance, soit à la bagarre, soit à la moquerie et aux airs hautains, bref cette agressivité, avons-nous conclu plus haut, est le plus souvent la manifestation d'un sentiment de frustration né d'un barrage rencontré par les inclinations d'un élève de sexe masculin à l'endroit d'une écolière. Cette tendance des garçons à l'adresse des jeunes filles dans les écoles gémées est dénoncée par 13,40 % de la totalité des jeunes filles (37 élèves de CM2, 35 élèves du secondaire)
3. - L'atteinte que la mixité porte au travail scolaire ; la difficulté éprouvée par les élèves d'un sexe de pouvoir sereinement travailler en présence d'élèves de sexe opposé : un sentiment de timidité, de "honte" s'empare alors de l'être et enkylose l'intelligence ; d'où susceptibilité, irritabilité, insoumission etc... Cette atteinte à la formation intellectuelle est perçue si funeste que la proximité filles-garçons est, au regard des collégiennes et lycéennes, un facteur puissant d'interruption des études de la jeune fille gabonaise. (10,42 % : CM2 + écolières de l'Enseignement secondaire)
4. - Exprimées par 7,63 % de la population totale, les tentations ; les propositions et déclarations verbales ; les lettres d'amour rédigées et subtilement glissées tant en classe qu'en récréation.
5. - La gêne que provoque, chez l'écolière, l'arrivée - parfois en pleine classe ou pendant la récréation - des menstrues ; d'autant que les garçons en profitent alors pour plaisanter, quelquefois fort désagréablement la jeune fille embar-

(1) - Rappelons pour mémoire que les arguments le plus émis en faveur de la mixité réunissent les suffrages suivants :

- rôle thérapeutique contre la timidité	8,37 %	de la totalité des interrogés de
- l'émulation-écoliers-écolières	4,46 %	" 1962
- rôle éducatif (école du savoir-vivre)	1,86 %	"

passée (1). Cette situation est déplorée de façon fort explicite par au minimum une élève dans 14 des 19 classes de CM2 et 7^e auxquelles fut posée la question sur la mixité. Au niveau de l'Enseignement secondaire, elle est clairement signalée dans 4 dont 3 gémées/^{des 9} établissements où nous avons mené nos investigations. Ainsi est-elle dénoncée par 5,40 % de la totalité des interrogés de 1962 (CM2 + secondaire)

6. - Les dégâts et grossesses que cette mixité provoque, et qui aboutissent généralement à une déscolarisation précoce des écolières (4,28 % de la population féminine interrogée).
7. - La liberté des mœurs et la débauche qu'entraîne la proximité filles-garçons, facteur défavorable est indiqué seulement par les interviewées de l'enseignement secondaire (3,91 % des interlocutrices).
8. - L'ostentation des garçons provoquée par la présence d'individus de sexe opposé (une élève de CM2 ; 3 collégiennes ; soit 0,74 % de la population féminine totale).

NOUS EN CONCLUONS :

Le fort pourcentage des jeunes filles estimant que la mixité doit être proscrite parce que néfaste l'emporte suffisamment sur le faible taux des partisans de la mixité pour que celle-ci puisse être valablement défendue. D'autre part la qualité des arguments de l'un et de l'autre camps ne laisse planer aucune hésitation: ce climat que crée dans les écoles gabonaises la mixité est la principale source des principaux maux dont souffre l'enseignement au Gabon (dissipation et agitation des élèves ; baisse du niveau intellectuel ; déperdition des effectifs scolaires ; etc...)

Après l'examen des opinions des jeunes filles tant de CM2 que de l'enseignement secondaire sur la mixité, arrêtons notre regard sur ce que pense de ce même problème les élèves de sexe masculin. D'abord la population de CM2, puis les collégiens et lycéens.

-
- (1) Dans l'enseignement primaire seulement, d'aucuns maîtres se mêlent aux écoliers pour plaisanter la jeune fille déjà embarrassée.
 - (2) De ces neuf établissements sept étaient gémées dont un - l'école normale de Mitzié n'avait que deux jeunes filles qui furent ainsi mêlées pour le dépouillement aux six collégiennes de Makokou (cf. tableau 1 page 5)

a/ - DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Sur 458 élèves de CM2 de sexe masculin, effectif de 1962 :

- 22,00 % estiment, avons-nous vu, que la mixité est une bonne chose ;
- 77,77 % en pensent le contraire ;
- En souhaitent la suppression : 77,34 %
- " la continuation : 21,56 %

Si nous laissons de côté trois individus (0,65 %) qui estiment que la mixité est une mauvaise chose et qui n'ont pas exprimé leur choix quant à la suppression ou au maintien de cette mixité, auxquels nous joignons l'interviewé (0,21 % qui), sans également exprimer sa préférence, trouve que la proximité filles-garçons dans une même classe est une bonne chose ; il reste alors cinq sortes d'attitudes :

- ceux qui estiment que la proximité est une bonne chose et doit par conséquent continuer : 89 sujets ; soit : 19,43 %
- ceux qui estiment que la proximité est une mauvaise chose et, partant, doit cesser : 339 individus, soit : 74,01 %
- ceux pour qui la mixité, bien que mauvaise, doit cependant continuer : 13 individus, soit : 2,83 %
- ceux pour qui, bien que bonne, la mixité doit néanmoins cesser : 12 interrogés, soit : 2,62 %
- enfin, cet interrogé, bien indifférent, pour qui la mixité est à la fois bonne et mauvaise, et peut (ou doit à la fois) être continuée ou supprimée (0,21 %)

Voyons tour à tour ces différents groupes. Commençons, pour la facilité de l'exposition, par les groupes quantitativement les plus maigres.

1. - Le groupe à l'attitude indifférente (un individu : 0,21 %)

Pour cet élève de CM2, la mixité, est, à la fois, bonne et mauvaise, parce que, les jeunes filles étant nos sœurs, "pourquoi ne pas mélanger et pourquoi mélanger ?". Elle peut, "ad libitum", continuer ou cesser "parce que chacun travaille pour son intérêt personnel" (Mitzić, c, 4)

2. - Le groupe pour qui la mixité, bien que bonne, doit cependant cesser (12 individus : 2,62 % de la totalité des garçons de CM2 interviewés)

Cinq seulement de ces interviewés avaient un questionnaire ayant sous sa forme définitive - (donc comportant deux "pourquoi ?") - la question sur la mixité. Seuls donc ces cinq prises de positions peuvent être examinées en profondeur.

Une attitude plus ou moins commune se dégage de ces opinions plus ou moins différentes. Si débarrasser de sa timidité quasi innée la jeune fille gabonaise est un avantage substantiel de la mixité ; si - autre avantage - l'attraction naturelle entre filles et garçons facilite de fille à garçon et réciproquement le prêt d'un crayon ou d'un livre oublié ou d'une feuille de brouillon, bref, de "quelque chose (qui) peut manquer" ; tout cela est minime face aux inconvénients des écoles gémées, inconvénients qui se regroupent finalement en deux sortes : le désordre et le rapprochement physique filles-garçons que la mixité facilite, encourage.

Chez les sept écoliers auxquels la question posée ne comportait qu'un pourquoi, - donc pour qui le côté bon de la mixité n'est pas explicité ; - la mixité doit cesser à cause de l'ostentation des écolières - ("les filles font trop la bouche en classe" (Lamb., 0,13) - ; à cause du désordre, de la dissipation dans les études et de la licence des mœurs inhérents à la mixité.

D'un écolier à l'autre, un même son : "sinon ils (garçons et filles) vont faire des bêtises"; comme le dit cet élève de l'école officielle de Makou (dossier 8). Ce son possède, chez un desdits interrogés, une coloration nettement affective pleine d'agressivité contenue que le plus petit déclic ferait aussitôt jaillir. Écoutons cet écolier (Mitzié, C, 31) : la proximité filles-garçons est une bonne chose "pour forcer les vantards à travailler qui font toujours le gros dos aux filles ; elle doit cesser parce qu'il y en a qui deviennent trop bêtes en voyant les filles à côté d'eux ; et pour former le Gabon il faut prendre un garçon et une fille pour les marier" (l'un à l'autre).

De cette pensée soulignons le mot VANTARD, l'adverbe TOUJOURS, et l'expression LE GROS DOS : bref, pour cet écolier, la mixité transforme, tant en récréation que dans la classe même, certains élèves en véritables dons juans.

Le don juanisme de pareils écoliers agace ; et les compositions et les résultats scolaires sont, pour notre interlocuteur, comme une planche de salut, le meilleur test permettant de mettre à nu les vantards, le meilleur terrain sur lequel il peut battre et rabaisser ces derniers. C'est très important sur le plan comportemental. Il y a, chez cet élève, un potentiel d'agressivité qui permet de comprendre et d'expliquer plus d'une querelle et bagarre tant entre élèves d'un même sexe (un élève du sexe opposé en est alors probablement l'enjeu) qu'entre garçon et fille (déversement de rancœur, de jalousie amoureuse etc...)

Nous avons là une première forme de la triangularité des écoles

géménées : d'une part, des élèves dons-juans "qui font toujours le gros dos aux filles", d'autre part, contenant leur rancœur d'amoureux, des élèves ou évincés ou qui n'osent pas pour une raison ou pour une autre se déclarer. Au centre, une écolière.

Cette première forme est duelle ; car, on a également, d'une part, des écolières choisies - (nous avons vu plus haut que la mixité facilite le choix de la partenaire) - donc pleines d'allant et de gaieté, et, d'autre part, ayant une certaine dose de rancœur, de mécontentement voire de stoïcisme, des écolières ou délaissées ou évincées ou qui pour quelque raison n'ont pas osé, n'osent pas, pour se déclarer, user de cette adresse propre à leur sexe. Au centre, un écolier.

Ainsi est créé un champ social constitué de forces ici attractives, là répulsives. Un fait banal, en apparence ANODIN, peut alors y déclencher entre élèves palabres et bagarres qui étonneront maîtres et professeurs. Et il va de soi que la loi du "milieu scolaire" jouant, aucun des antagonistes, voire aucun autre élève ou de la classe ou de l'école - ainsi que nous le verrons plus loin au sujet d'une grève scolaire qui remua le Gabon -, ne livrera le secret.

3. - Le groupe pour qui la mixité doit, bien que mauvaise, continuer : 2,83 % de la totalité des interviewées de CM2.

Comme dans le groupe précédent, seuls cinq interviewés avaient un questionnaire ayant sous sa forme définitive la question relative à la proximité filles-garçons. Pour les huit dont seule est motivée la prise de position favorable à la continuation d'une mixité qu'ils déclarent cependant mauvaise, la proximité filles-garçons doit être maintenue parce qu'elle permet le développement de l'être ["pour devenir plus tard une personne" (Lamb. 7° 0, 8)], le respect mutuel entre garçons et filles (NDJOLE, 0, 14) ; et parce qu'elle facilite le flirt; ["parce que quelques garçons et filles au lieu de travailler se chamaillent" (Oyem, 0, 23) ; "pour que tu aies une amie" (Makokou, C, 33)].

Chez les cinq autres. La timidité qu'engendre chez l'écolière la mixité, la dissipation que cette même mixité crée ou plutôt augmente, sont des inconvénients minimes comparés, d'une part, au développement de la personnalité inhérent à la mixité, d'autre part, à l'inconvénient résultant de l'impossibilité matérielle - (manque de professeurs) - de créer des écoles uniquement réservées aux jeunes filles. Secundo, parce que favorisant, facilitant et maintenant en permanence les inclinations sexuelles, la mixité est une mauvaise chose, affirment deux desdits cinq écoliers.

Néanmoins, cette même mixité doit continuer parce que "c'est une bonne coutume", affirme l'un (Mitzié, O, 3) (1) "parce que...", écrit avec points de suspension cet autre qui n'achève pas (ou n'ose pas achever) sa pensée.

4. - Le groupe pour qui la mixité doit continuer parce que bonne chose (19,43 % des garçons de CM2 interrogés).

Onze sortes de motivations dont cinq principales s'y distinguent :

- La mixité est un remède efficace contre la timidité des écolières et aussi des écoliers. "Quand les filles apprennent avec les garçons elles sont moins timides" (Lamb, O, 7° ; 2) : telle est l'affirmation émise sous une forme ou sous une autre par 4,58 % de nos interviewés de CM2. Un écolier va même plus loin : pour lui, les écoles non géménées entretiennent cette timidité féminine : "quand les filles de la mission catholique de M... s'en vont au CEP, elles ont toujours peur des garçons" (Mitzié, C., 2). Aussi faut-il, selon notre interlocuteur, introduire la mixité dans les écoles confessionnelles.
- La mixité favorise l'émulation : l'amour-propre des garçons incite ces derniers ainsi à travailler afin de maintenir l'honneur du sexe masculin face aux écolières et vice versa, estiment seize interrogés (3,49 %)

"Cela fera honte au garçon ou à la fille qui ne saura pas sa leçon" (NDJOLE, O, 18)

"Lorsqu'elles (les filles) sont rassemblées, elles ne font rien comme travail ; mais lorsqu'elles sont à côté des garçons chacune se débrouille à faire quelque chose de mieux" (Oyem, O, 8) ;

"Si les filles restent ensemble, elles ne vont pas bien travailler" (Mékambo, O, 28) ;
- La mixité est un instrument d'animation des classes : elle apporte joie et gaieté :

"C'est une joie de voir les filles dans la classe" (Mék., O, 12)"

"S'il y a des garçons et des filles ensemble, la classe est animée" (Makokou., C, 14) ;

"On serait bien ombragé. Ça nous embellit" (1) (Makokou., C, 17) ;
- La mixité permet aux garçons et filles de mieux se connaître, de mieux s'étudier. Connaissance qui introduit chez le garçon et chez la jeune fille les notions d'égalité des sexes, de respect mutuel.

"Il faut qu'on s'étudie" (Lamb., C, 13) ;

"pour qu'ils (garçons et filles) soient ensemble et se respectent entr'eux" NDJOLE O, 14)

(1) Notons ce regret d'être dans une école non géminée : on SERAIT.... si c'était mixte.

"parce que toutes les personnes garçons comme filles doivent être la même chose" (Bakwaka, 0, 20)

- La mixité installée, estiment treize garçons de CM2 (2,83 %), une atmosphère baignée de sensations, de sensualité, qui catalyse les propensions sexuelles dont la nature a doté chacun de nous :

Ainsi, pour cet élève, la mixité doit continuer "parce que l'homme ne peut vivre sans femmes" (Lamb., prot., 1), "parce que, déclare cet autre, un garçon ne peut pas rester sans s'amuser avec une fille... (et) si les filles restent ensemble elles ne vont pas bien travailler" (Mék. 0, 28)

Citons les pensées suivantes ; elles n'ont pas besoin de commentaires, étant suffisamment claires :

"J'aime faire le jeu avec elles (les filles) dans une attitude, ça doit continuer parce que ça prépare les mariages" (Mitzic, 0, 16)

"Pour que tu aies une amie" (Makokou, C., 33)

"Pour se préparer à se marier" (Makokou, C., 35)

"Parce que Dieu a laissé les hommes pour marier les femmes"

"Pour avoir des enfants" (Oyem, 0, 45)

"Parce que nous voulons tous des enfants" (Batouala, 0, 14)

"La proximité est bonne parce qu'on cause et profite un temps pour passer notre amour. Ça doit continuer parce que nos premiers parents Adam et Eve ont commencé ces péchés" (Mék., 0, 25)

Cette sensibilité de l'homme, alors encore écolier et prépubertaire, est parfois imperceptible. Un rien - (ce que l'adulte estime, pour l'enfant, un rien) - quelque chose d'anodin, de non-sensibilisant la déclenche ; lorsque ce rien est émis par un individu de sexe opposé : ce rien devient alors ou une sorte de dard qui meurtrit, ou un rayon qui égaie et vitalise : "Elle (la mixité) doit continuer parce que les filles de cette école sont jolies" (Bakwaka, 0, 7) ; "parce que les filles ont de belles voix pendant le chant" (Mék., 0, 37)

A ces cinq motivations principales s'ajoutent, émises par des isolés - un ou deux, au maximum quatre individus) - les six motivations suivantes :

- l'habitude d'avoir toujours fréquenté des écoles gémées ;
- le fait que les écoles ont été créées pour les deux sexes ;
- l'entr'aide scolaire filles-garçons dans les devoirs donnés par le maître ;
- les services domestiques (balayer la classe, puiser de l'eau pour les ménages des maîtres d'école), lot des écolières dans les classes gémées, telle Bakwaka (deux interrogés de Bakwaka)

- le fait que filles et garçons sont, tous, les enfants d'un même père
- le fait que, en France, la mixité existe : "Parce que en France ça se fait on doit le faire aussi au Gabon" (Lambaréné., C, 1)

EN RESUME DONC

Nous retiendrons :

- 1°/ - le nombre de motivations émises quantitativement peu denses ; ce qui indique la dispersion et partant l'inconsistance de ce que la mixité estimée bonne a de réellement bien consistant ; - si l'on excepte la disparition de la timidité inhérente, de façon générale -, et selon les garçons, - à l'écolière, l'émulation, et l'excitation des sens ;
- 2°/ - l'avou fait par les élèves eux-mêmes sur la facilitation des inclinations sexuelles par la proximité filles-garçons dans une même classe.

5. - Le groupe pour qui la proximité filles-garçons doit, parce que mauvaise, cesser

Ici onze sortes de motivations peuvent être distinguées :

1°/ - La mixité est source d'agitation, de dissipation et de désordre au sein de la classe ; tel est ce que 55 écoliers (10,03 %) pensent de ce phénomène social. Toutes les classes interviewées le déclarent

"C'est pour faire du désordre et non d'apprendre" (Lamb. O, 10)

"Elle (la mixité) doit cesser pour éviter le désordre dans la classe" (Mitzié, O. 6)

"Il y a du désordre quand il y a mélange" (Oyem O. 4)

"On ne doit pas se mélanger parce que alors c'est du boum (Lamb. O, 8)

2°/ - La mixité est cause du mauvais travail de plus d'un élève ; elle diminue chez ce dernier l'ardeur et notamment l'application ; bref, elle abîme les études ; car, l'écolier est parfois, voire souvent, en classe même, accaparé à un point tel par sa voisine qu'il ne peut plus avoir cette sérénité d'esprit nécessaire à tout travail intellectuel.

"Ces deux êtres ne doivent pas être dans une même place réunis quand ils veulent faire quelque chose comme les études" (Lamb. prot. 26)

"Il y a des garçons qui perdent leurs études à penser aux filles" (Lamb. O, 7ème 5)

"On perd les idées à penser à elle qui est auprès de toi (Makokou, O. 3)

"Les filles et les garçons feront des bêtises au lieu d'étudier leurs leçons ; parce qu'il y a quelques-uns qui le font" (Makokou, prot. 9)

3. - La mixité favorise les tentations ; affirment 43 individus (7,84 %) ; l'élève profitera de la classe pour écrire et glisser à sa voisine des billets doux, ou bien alors au lieu de suivre les explications du maître il sera captivé par celle qu'il convoite :

"Si vous êtes ensemble avec une fille vous ne pouvez pas bien travailler que la regarder" (sic) (Mékambo prot. 10)

"Ca (la mixité) pousse les garçons à ne plus étudier mais seulement qu'à penser aux filles" (Oyem O, 15)

"Ca attire les mauvaises pensées entre filles et garçons (Ndjolé C 3)

"Elle doit cesser pour qu'on n'envoie plus de lettres aux filles et aux garçons (Oyem O, 31).

"Les jeunes filles troublent les garçons dans la classe" (Mékambo., O, 31)

4. - La mixité facilite, la liberté des mœurs, attise les tendances sexuelles (42 interviewés ; soit : 7,66 %)

Un élève reproduit avec un réalisme saisissant cette atmosphère que crée la mixité :

"Parce qu'ils vont faire tout le temps de mauvaises choses et faire le coût tout le temps" (Mitzié, C, 5)

"Il faut les séparer sinon ils feront des bêtises" (Mékambo. O, 2)

"Parce que quelquefois la culotte se met de côté (Ndjolé, C, 13) (1)

"Sinon ils (garçons et filles) feront les choses d'amour en classe" (Mékambo, O, 29) (2) ;

"Les petits et les petites vont faire des choses très sales" (Bakwaka, O, 8)

"Lorsqu'on est mélangé les filles ne veulent que l'amour, le bavardage, incapables alors de suivre les cours (Bakwaka, O, 10)

"Ils se profitent les uns les autres " (Ndjolé, O, 12) (3)

5. - La mixité est un facteur d'intimidation des garçons par les filles et réciproquement (35 garçons : 6,38 %)

"Elle doit cesser parce qu'on ne travaille pas bien ; on a honte des filles" (Lamb. 7°, O, 1)

(1) Ecole mixte

(2) Faire l'amour, faire les choses de l'amour en classe = parler amour, établir son plan pour le réaliser une fois seul à seule.

(3) se profiter : avoir des rapports sexuels ; au minimum se courtiser.

"Parce que les filles ne travaillent pas quand elles voient les yeux des garçons ; parce que les filles sont très honteuses auprès des garçons" (Bakwaka, 0, 5)

6. - La mixité favorise entre élèves de sexe opposé la propension aux jeux.

Jeux pendant les récréations et qui continuent au sein de la classe (26 fois énoncé : 4,74 %)

7. - La triangularité est une conséquence inévitable de la mixité.

Nous avons cité plus haut cet élève pour qui la mixité est mauvaise et doit cesser "parce qu'on ne peut pas suivre en ce temps-là et même le maître est troublé". La deuxième proposition coordonnée, à savoir "et même le maître est troublé" est au premier abord inattendue; la question posée - à savoir la proximité filles-garçons dans une même classe -, n'étant pas de nature à susciter logiquement ladite proposition coordonnée. Néanmoins, si l'on y regarde de plus près, on constate qu'elle a pour rôle de renforcer l'affirmation de l'élève, car pour ce dernier, la présence d'une adolescente ou même d'une prépubertaire ne trouble pas seulement les élèves de sexe masculin ; c'est-à-dire les enfants et adolescents mais encore l'adulte, donc l'homme de sexe masculin en général. Et notre interviewé est pleinement affirmatif : "Même le maître est troublé" dit-il. Il n'écrit pas : "Même le maître peut être troublé". Il affirme donc que, à un moment donné, au cours de la classe ou pendant une récréation, il a perçu chez son maître un trouble provoqué par une élève.

Ainsi donc, dans les écoles géminées, la jeune fille écolière est un enjeu que peut convoiter, que parfois effectivement convoitent écoliers garçons, d'une part, maîtres d'autre part. Cette situation triangulaire est décrite par d'autres élèves, en réponse toujours au problème de la mixité, donc en réponse à une question concernant uniquement écoliers et écolières. Écoutons un moment ces différentes opinions. La longueur des citations s'impose, afin de faire saisir l'ampleur, la généralisation et l'acuité du problème examiné.

La mixité est mauvaise et doit cesser

"Parce qu'elles (les filles) font trop la moue avec les maîtres" (Ndjolé, 0, 17);

"Puisque quelques filles courent les maîtres et les maîtres sont contre les garçons et les font éliminer au concours" (Ndjolé 0, 22)

"Parce que le maître abandonne des leçons en racontant des bêtises aux filles pour être aimé" (Mitzic, 0, 17)

"Parce que les professeurs ne sont que pour elles et les garçons souffrent (Mitzic, 0, 15)

"Parce que le maître dit que les garçons sont bêtes et que ce sont les filles qui sont intelligentes ; parce que le maître est injuste" (Oyem, 0, 26)

"Parce que le maître frappe les garçons et laisse les filles ; elle doit cesser parce qu'il y a trop d'injustice chez les maîtres entre garçons et filles" (Oyem, 0, 27)

"Elle doit cesser pour qu'il y ait de la justice à l'école (Oyem, 0, 42)

"Parce que les filles se moquent des petits garçons parce qu'ils sont petits ; elles sont orgueilleuses parce qu'elles aiment courir avec les grandes personnes" (Makokou, C, 26)

"Parce que les filles sont toujours rieuses et moqueuses des maîtres et des élèves ; on dirait leur mari (sic) (Mékambo, 0, 9)

"Elle est mauvaise parce que le maître se vante souvent à côté d'elles (les filles) au lieu d'expliquer les leçons ; elle doit cesser parce que peut-être les maîtres expliqueront mieux les leçons" (Mékambo, 0, 27)

Terminons cette longue liste par l'analyse de la pensée de cet élève pour qui la mixité est mauvaise "parce que quand on vit ensemble avec les filles on ne prête pas l'attention aux leçons ; leur façon de répondre me décourage. Elle doit cesser parce qu'elles font du désordre à l'école ; il y a des histoires à l'école tout cela provient des filles ; elles sont orgueilleuses avec les maîtres".

Une sorte de trilogie est ici mise en relief : primo le découragement de l'interlocuteur - probablement soupirant secret - à la vue du langage maniéré et affecté que les écolières adoptent en classe à l'adresse des maîtres ; secundo : "le désordre et les histoires qu'il y a à l'école et pas seulement au sein des classes ; tertio : l'orgueil des écolières à l'adresse des maîtres. On ne peut mieux exposer avec clarté la triangularité des écoles gémées. Si une jeune fille est orgueilleuse à l'égard de son maître, c'est signe qu'elle a tout au moins repéré chez ce dernier un penchant, un faible soit pour elle-même, soit pour une autre écolière ; il y a alors, il peut alors y avoir ou bien fierté et ostentation même si l'on n'a pas encore cédé, même si l'on n'entend pas

céder, car on se sait aimée, on prend conscience de son pouvoir sur l'homme ; ou bien dépit et agressivité, car on aime peut-être en secret et désespérément, car probablement aussi on est jalouse de voir aimée non pas soi-même mais une tierce, même si, aimée, on n'aurait pas répondu audit amour.

Dans tout cela, un souffreteux : notre interlocuteur découragé ; voire deux souffreteux : le maître peut-être non accepté par l'élève, et notre interlocuteur qui, de son bord, ignore l'échec subi par le maître. Ainsi se produit tout un jeu, toute une gamme de situations ambiguës, douloureuses pour l'un (ou les uns) ; joyeuses ou tout au moins agréables pour l'autre (ou les autres), sources de tensions qui, nous le verrons plus loin, ont parfois dégénéré en grèves. Grèves apparemment sans cause objectivement valable mais dont la cause profonde et inavouable est la rivalité sentimentale maître(s) - élève(s) intrinsèque à toute école gémée ayant des élèves pour le moins prépubertaires.

Cette triangularité est révélée principalement par

- une certaine ostentation plus ou moins persistante observable en classe chez l'élève ; ou chez une élève ;
- un certain sentiment de frustration chez l'élève ;
- une certaine tendance, chez le maître, à l'injustice à l'égard des élèves de sexe masculin ;
- une certaine tendance, chez le maître, à favoriser les élèves, à trouver, des justifications aux imperfections de ces derniers ;
- des brimades - en voie de généralisation - des garçons à l'adresse des élèves (1) ;
- une certaine récalcitrance (plus ou moins généralisée et institutionnalisée) des élèves, peu importe ici le sexe, à l'égard de leur maître.

8. - La mixité accroit, selon 19 interviewés (3,46 %) le volume des disputes, des palabres et bagarres au sein des écoles et des classes. Bagarres entre garçons à cause d'une élève, entre élèves à cause d'un élève, entre garçons et filles à cause de cette surveillance que le garçon exerce naturellement, donc spontanément, donc de façon inconsciente, à l'endroit de sa collègue élève.

N'oublions pas que, aussi bien chez les partisans que chez les adversaires de la mixité, celle-ci est perçue comme instrument qui favorise la connaissance

réci-proque entre élèves et élèves. Connaissance devant permettre des unions

(1) Un élève explique tout cela qui écrit : "La proximité filles-garçons est bonne parce que quelque chose peut me manquer je peux demander à la fille ; elle doit cesser puisqu'il y a des histoires entre les filles et les garçons puisqu'on les surveille" (Mékambo, prot. 3). Le mot surveiller explicite tout. On ne surveille que ce sur quoi (ou la personne sur qui) on s'attribue des droits, ou estime avoir des droits.

harmonieuses. On est alors exclusiviste et, partant, virtuellement violent et méchant. Un élève est, on ne peut mieux, fort explicite sur ce point, qui déclare : "la proximité filles-garçons est mauvaise parce que les enfants feront les amis avec elles et par après ils vont se battre disant : quoi tu as pris pour amie celle que je désirais moi aussi ? " (Makokou, C, 26)

9. - La mixité est contraire à la différenciation naturelle des sexes, estiment 19 écoliers. Chaque sexe a ses problèmes propres, sur lesquels l'élève est gêné(e), en cas de mixité, de demander des explications. La jeune fille a des périodes délicates qui sont incompatibles avec l'indiscrétion quasi-institutionnalisée des écoles géminées.

10. - Pour d'aucuns interviewés de CM2 (14 écoliers), la mixité crée chez le garçon un climat étouffant et agaçant dû au fait que les filles sont, pour d'aucuns garçons, bavardes et agaçantes.

11. - Par la liberté des mœurs qui lui est intrinsèque, la mixité est, pour sept interviewés, par le truchement des grossesses, un frein puissant aux études de la jeune fille gabonaise, et, partant, à l'évolution de la femme au Gabon.

EN RESUME DONC

La mixité crée dissipation et désordre, favorise la licence des mœurs en sensibilisant de façon augmentée les élèves des deux sexes. Lui est intrinsèque une triangularité aux formes variées toujours virtuelle, prête à s'actualiser à tous moments ; triangularité dont les conséquences sont si défavorables au Gabon que le maintien de la mixité face aux avantages que procure cette dernière ne peut nullement être soutenu avec objectivité.

LIBREVILLE, le 20 SEPTEMBRE 1967

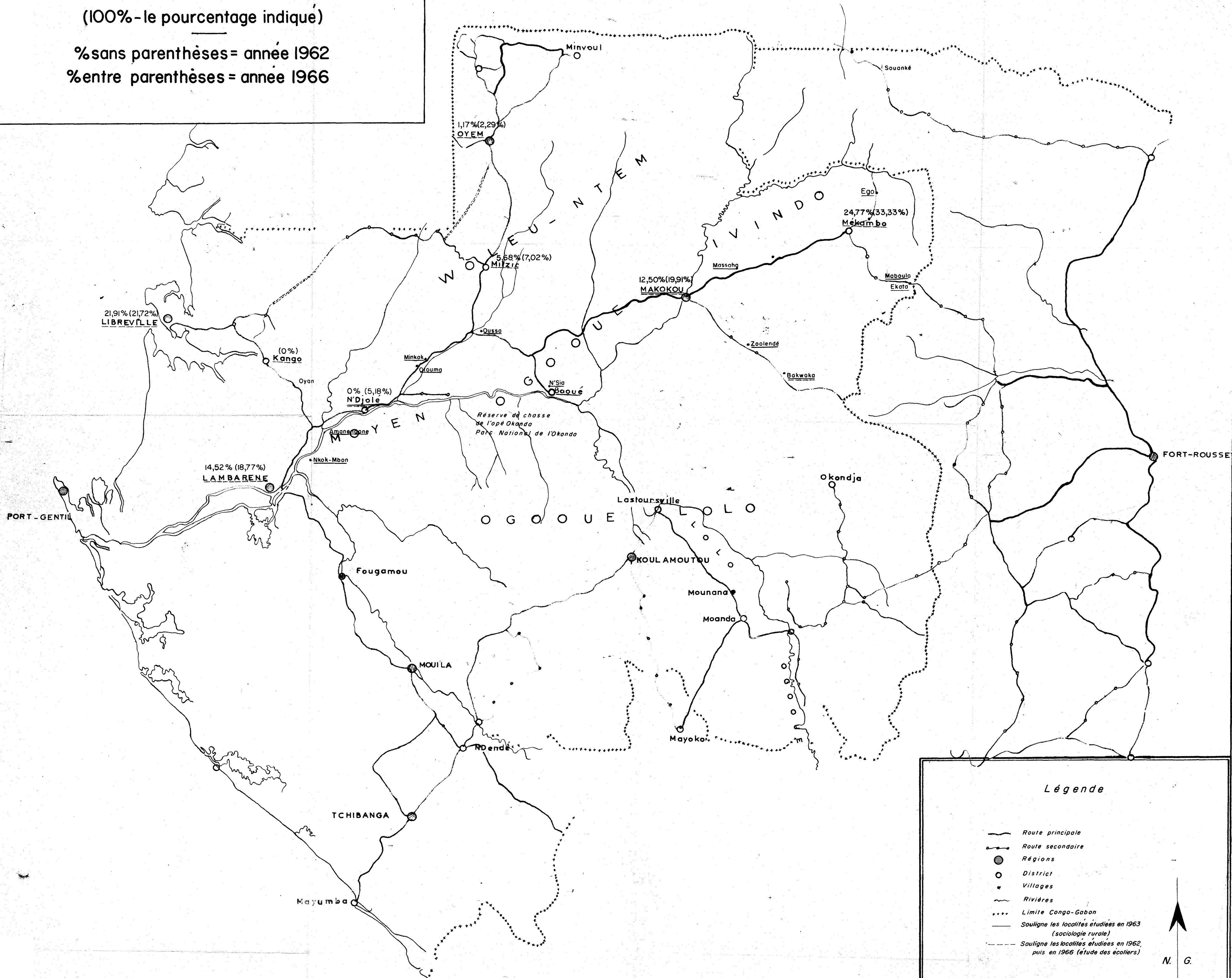
NOTA BENE : Le tome II paraîtra en 1968.

TENDANCE AU MONOLITHISME

(100%-le pourcentage indiqué)

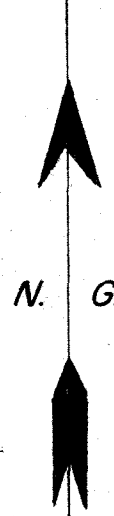
%sans parenthèses= année 1962

%entre parenthèses= année 1966



Légende

- Route principale
- Route secondaire
- Régions
- District
- Villages
- Rivières
- Limite Congo-Gabon
- Souligne les localités étudiées en 1962 (sociologie rurale)
- Souligne les localités étudiées en 1966 (étude des écoliers)



Echelle : 1/500.000e

COMPORTEMENTS ET ATTITUDES VIRTUELS DES DIFFERENTS QUARTIERS DE LIBREVILLE

ECHELLE 1/10.000^e

ECOLES PRIMAIRES A CYCLE COMPLET

Documents année 1966

LEGENDE

-  ECOLES CATHOLIQUES
-  ECOLES OFFICIELLES
-  ECOLE PROTESTANTE
-  ECOLES MIXTES
(Négo-africains & Indo-européens)

% indiqués = % des enfants de CM2 issus de croisements inter-ethniques
Population d'élèves de CM2 inscrite en mai : 982
Population interviewée : 896, soit 91,44 %

GUE-GUE

BATTERIE IV

LOUIS

NKEMBO

MISSION St MARIE

MONT-BOUET

MONTAGNE-SAINT-E

LA PEYRIE

AKEBE

DERRIERE
HOPITAL

Likouala-Mossaka

GLASS

Oloum

LALALA

UNIVERSITÉ DE PARIS-VII
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

COMPORTEMENTS ET ATTITUDES
DE LA
JEUNESSE SCOLAIRE GABONAISE

Thèse de psychologie de la vie sociale
pour le doctorat de troisième Cycle
préparée sous la direction de M. le professeur Paul ARBOUSSE-BASTIDE
présentée et soutenue devant la Faculté des Lettres et Sciences Humaines
le Juin 1971

PAR

Laurent BIFFOT

DOCTEUR EN SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITE DE RENNES
MAITRE DE RECHERCHE A L'O. R. S. T. O. M.

TOME 2

CHAPITRE - II

L'ENFANT ET L'UNIVERS SCOLAIRE

(Suite)

S O M M A I R E

La triangularité de la mixité sexuelle des écoles (suite)

<u>CHEZ LES GARÇONS</u>	147
b/ - <u>DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</u>	147
<u>CONCLUSION SUR LA POSITION DE LA JEUNESSE SCOLAIRE DE 1972</u>	152
<u>POSITION DE LA JEUNESSE EN 1966</u>	154
- chez les jeunes filles	155
a/ dans l'enseignement primaire	155
b/ dans l'enseignement secondaire	158
conclusion	161
- chez les garçons	
a/ dans l'enseignement primaire	161
b/ " " secondaire	164
<u>CONCLUSION GENERALE SUR LES ECOLES GEMINEES</u>	165
ooOoo	
<u>DE LA TRIANGULARITE SEXUELLE DES ECOLES GEMINEES PROPREMENT DITE</u>	
<u>OU DE LA GEMINITE VERTICALE</u>	167
<u>MOTIVATIONS DES DIFFERENTS CHOIX CI-DESSUS ENONCES</u>	174
A/ - Dans l'enseignement primaire	174
1º/ - chez les garçons	174
2º/ - chez les écolières	178
3º/ - récapitulation des motivations émises par les élè-	
ves primaires	191
B/ - Dans l'enseignement secondaire	198
1º/ - chez les jeunes filles	198
2º/ - chez les lycéens et collégiens	209
3º/ - récapitulation des motivations émises par les élè-	
ves secondaires	222
<u>CONCLUSIONS SUR LA GEMINITE EN 1962</u>	228

1°/ - Profil de l'ensemble des motivations des élèves de l'enseignement secondaire	228
2°/ - Profil de l'ensemble des motivations des élèves de l'enseignement primaire	231
<u>LA TRIANGULARITE CHEZ LES ELEVES DE 1966</u>	239
a/ - Profil des motivations des élèves primaires en faveur de l'enseignant	244
- chez les garçons	247
chez la jeune fille	249
b/ - Profil des motivations des élèves secondaires de 1966 en faveur de l'homme	250
c/ - Profil des motivations des élèves primaires de 1966 en faveur des enseignantes	253
d/ - profil des motivations des élèves secondaires de 1966 en faveur des enseignantes	259
<u>REGROUPEMENT POUR UNE VUE GENERALE</u>	
a/ - profil de l'ensemble des motivations des élèves de l'en- seignement primaire	265
b/ - profil de l'ensemble des motivations des élèves de l'en- seignement secondaire	270
COMPARAISON AVEC LES OPINIONS DE 1962	278
<u>EN RESUME DONC</u>	281
- La triangularité sexuelle de la géminité scolaire est pleine- ment explicative de bien des comportements et attitudes du mon- de scolaire	294
1 - une grève dont le taux d'explosion et de violence est seu- lement pleinement explicable par la triangularité sexuelle de la géminité horizonto-verticale	303
2 - Les stratagèmes d'un directeur d'école éconduit	313
3 - La géminité est un catalyseur de la résistance de l'éco- lière à l'acte sexuel	316

LA TRIANGULARITE DE LA MIXITE SEXUELLE DES ECOLES

----- (fin) -----

CHEZ LES GARCONS (suite)b/ - DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Alors que, au niveau de l'enseignement primaire, la mixité est perçue comme mauvaise par les 3/4 des élèves de sexe masculin et est condamnée par une même quantité d'interviewés ; chez les collégiens et lycéens - 769 garçons, - on assiste, par contre, à un renversement de perception et d'attitudes. Une sorte d'équilibre est quasiment atteint avec une légère prédominance tant pour la continuation de la proximité filles-garçons dans les écoles que pour les apports positifs de ce dernier phénomène social. En effet, 51 % des écoliers de l'enseignement secondaire estiment que la mixité est une bonne chose, et doit continuer, contre 47 % pour qui c'est une mauvaise chose et 46 % pour qui cette situation doit cesser.

La perception et les motivations de ceux pour qui la mixité est une bonne chose et doit par conséquent continuer ne diffèrent pas des perceptions et motivations que nous avons analysées plus haut, favorables au phénomène ici examiné seule une différence de grandeur s'observe.

Si abstraction est faite de cette opinion restrictive qui préconise la mixité "pourvu que cela ne crée pas de mauvaises idées", de cette autre pour qui cette situation doit continuer parce qu'elle favorise le bavardage ennemi du travail scolaire ; si sont également laissés de côté ces 5,95 % des opinions exprimées en faveur des écoles gémées parce que "l'école est une seconde famille" ; cinq sortes de motivations peuvent être distinguées :

- des motivations d'ordre civique et juridique : 1,42 %
- " " " économique : 1,66 %
- " " à coloration hédonistico-paramatrimoniale : 3,57 %
- " " d'ordre sexuel à tendance matrimoniale : 42,14 %
- " " d'ordre éducationnel, scolaire et social : 47,84 %

Examinons les unes après les autres ces motivations.

1° - Motivations d'ordre économique

Pour les opinions de cette teinte la proximité filles-garçons au sein

d'une même école et de mêmes classes est une bonne chose et doit continuer à cause des économies que le nombre de bâtiments et de maîtres, réduit par regroupement filles-garçons, permet de réaliser (0,47 %) ; à cause du faible nombre d'élèves accédant à l'enseignement secondaire (0,47 %) ; à cause enfin de la carence effective tant en bâtiments d'écoles qu'en maîtres (0,71 %)

2°- Motivations d'ordre juridique et civique

Pour ce groupe d'opinions la mixité scolaire doit continuer

"parce que le Gabon exige la vie en commun" (0,22 %)

"parce qu'il faut faire comme les autres pays" (0,47 %)

"parce que je ne dois pas la détruire" (0,71 %)

3°- Motivations d'ordre sexuel à coloration hédonistique paramatrimoniale

Pour ce lot d'opinions (3,57 %) la mixité doit continuer

"parce qu'on ne peut pas se passer des filles" (0,95 %)

"parce que l'homme et la femme doivent être ensemble" (0,71 %)

"parce que tu auras de la joie auprès d'elle" (0,71 %)

"pour avoir des filles" (0,47 %)

"parce que c'est bon pour l'homme" (0,23 %)

"parce que les filles et garçons doivent se revoir" (0,23 %)

"parce que j'aime bien les filles" (0,23 %)

4°- Motivations d'ordre sexuel à tendance paramatrimoniale

C'est là le groupe le plus important après celui des motivations d'ordre éducationnel scolaire et social dont il ne diffère que de quelque 5,71 %, abstraction faite ici des 3,57 % qui viennent d'être examinés et qui groupent des opinions à coloration hédonistico-paramatrimoniale.

Les arguments énoncés par ces 42,14 % en faveur de la géminité scolaire sont les suivants :

- la proximité filles-garçons permet de vaincre la timidité, laquelle est nuisible au mariage (22,14 %)
- offre l'occasion de choisir sa fiancée dont on peut étudier en secret caractère et attitudes (5,71 %)
- "permet qu'on s'entende déjà et qu'il n'existe plus deux barrières entre "nous et nos futures épouses" (sic) (1,90 %)
- favorise le contact et c'est un début de ménage (11,19 %)
- permet aux filles et garçons de s'étudier réciproquement et de mieux se connaître (1,11 %)

5° - Motivations d'ordre éducationnel scolaire

Pour ces 47,85 % d'opinions exprimées la proximité filles-garçons au sein d'une même école ou d'une même classe

- 1 - aiguillonne l'amour-propre des garçons et des jeunes filles contribuant ainsi, grâce à cette émulation entre sexes, à un meilleur rendement et à la création d'entr'aide scolaire inter-sexuelle : 23,09 %
- 2 - brise la hiérarchisation sexuelle antique et établit entre l'homme et la femme, - dès l'enfance et ensuite pendant l'adolescence, - égalité, cordialité entente : 13,09 %
- 3 - permet aux timides, grâce aux nombreux contacts qui lui sont inhérents, d'acquérir plus d'aisance tant en parole qu'en geste, aisance si utile à l'adulte dans ses relations sociales, professionnelles etc... 6,90 %
- 4 - favorise l'évolution de la jeune fille gabonaise : 4,76 %

*
* *

Si nous tournons maintenant le regard sur les partisans de la cessation de la proximité scolaire filles-garçons; cinq groupes d'opinions peuvent également être ici dégagés ; 1,10 % d'opinions diverses et difficiles à classer étant laissés de côté :

- 1 - ceux pour qui la séparation scolaire filles-garçons s'inscrit comme prolongement de la division sexuelle établie par la nature entre l'homme et la femme et qui entraîne des différences dans la perception et les manières de faire et d'agir : 5,50 %
- 2 - ceux pour qui la géminité scolaire engendre, chez collégiens et lycéens, arrogance et une certaine sauvagerie : 7,04 %
- 3 - ceux pour qui la proximité scolaire d'élèves de sexes différents est un catalyseur de la timidité : 9,03 %
- 4 - ceux qui estiment que cette proximité fait planer sur l'école une atmosphère de sensualité aux conséquences nombreuses ; 37,66 %
- 5 - ceux enfin qui estiment que cette géminité est nuisible au travail et rendement scolaire ; 39,64 %

1- Motivations sur la division sexuelle établie par la nature

Ces opinions (5,50 %) prônent la séparation filles-garçons parce que d'une part, il n'est pas, pour les uns logique, on n'a pas, pour d'autres,

de droit de mélanger filles-garçons ; parce que d'autre part, la présence, dans une même classe, d'élèves de sexes différents, entraîne une gêne "lorsqu'on doit poser des questions scientifiques concernant les sexes", lorsque, en pleine classe ou en pleine cour écolière a, impromptu ses règles et partant sa robe tachée ; parce que enfin les garçons étant par nature et tempérament brutaux, les filles étant par contre "maniérées et recherchées" ; les garçons ont des grossièretés qui "incommodent" les filles, selon l'expression même d'un interviewé, et que ces dernières ont des minauderies qui agacent ; parce que, in fine, de par la différence même de leurs sexes les filles ont leurs sortes de jeux et les garçons les leurs.

2- Motivations fondées sur le vouloir d'arrêter la dégradation et la falsification des rapports tant verticaux qu'horizontaux au sein des Etablissements scolaires

En effet pour 7,04 % des opinions exprimées, le mélange filles-garçons engendre comme par essence des moqueries réciproques qui dégénèrent le plus souvent en bagarres. Comme inévitablement ostentation ou indiscipline s'emparent des garçons aussi bien que des filles : "on devient orgueilleux", comme l'exprime un élève : la jeune fille orgueilleuse "oublie son rôle de future épouse du garçon" comme le signale un autre ; les garçons finissent par ne plus se soumettre aux professeurs, préoccupés qu'ils demeurent par le paraître masculin. Cette tendance au paraître engendre des situations conflictuelles l'entente qui mène à des rancœurs ; complexe etc... telle qu'on peut s'en rendre compte par la douleur contenue dans cette phrase d'un collégien qui se sent désavantageux par son jeune âge : "les filles me méprisent parce que je suis petit et quand je veux parler aux grands garçons".

Cet imbroglio inhérent à la mixité sexuelle scolaire ne laisse hors d'atteinte personne puisque d'aucuns élèves, peut-être parce que devenus orgueilleux est donc insoumis, parce que peut-être préoccupés par le paraître masculin et ne travaillant donc plus assez, peut-être enfin à la suite d'une nette perception de tout ce qui se passe, finissent par déclarer que la géminité scolaire rend injustes certains maîtres.

3- La mixité scolaire sexuelle rend timide

Si la proximité filles-garçons engendre, selon 7,04 % des opinions exprimées arrogance et indiscipline, pour 9,03 % le voisinage sexuel scolaire rend

timides certains garçons comme certaines filles. Orgueil et arrogance chez ceux et celles qui sont objets de nombreux sollicitudes, de nombreux égards ; timidité et repli sur soi chez ceux qui, soit s'estiment moins bien dotés, soit s'estiment pas dotés par la nature comme en secret ils le souhaitent, soit ont une éducation qui ne leur permet pas des extériorisations qui estiment déplacées soit enfin que sur le plan du développement physique et physiologique, ils considèrent et se sentent considérés trop petits.

4- Motivations d'ordre sexuel : 37,66 %

C'est là une des deux motivations les plus exprimées contre la proximité filles-garçons au sein des écoles et des classes puisque elles regroupent, disons-le d'entrée, nous n'y avons inclue que les interviewés qui expriment de façon explicite et sans équivoque que la géminité crée un climat de sensualité entre garçons et filles.

Tentations, lettres d'amour sont signalées par 28,50 % des opinions exprimées ; la débauche inhérente à cette géminité est indiquée par 7,70 %, des palabres entre filles-garçons sont d'amertume, de rancœurs trouve parfois l'occasion d'envoyer un dard et de défouler l'organisme tel chez cet interviewé qui se déclare contre les écoles sexuellement mixtes "parce que les filles nous inoculent des maladies qu'elles apportent de l'extérieur".

Une sorte de gêne, de jalousie, et qui ne peut qu'envenimer l'atmosphère scolaire chez plus d'un élève qui a des prétentions sur une collègue, et qui plus est, des promesses d'ordre affectif de la part de celle-ci : "si l'on est fiancé à une fille, c'est ennuyeux de voir cette fille plaisantée par les autres" (élève de 5e off...)

Pour comprendre en profondeur ce climat de sensualité, il suffit, me semble-t-il, de réfléchir sur des affirmations comme les suivantes :

- "on est obligé d'être comme chat et souris, panthère et chèvre" (4e off.
Lyc. A.B. BONGO)

- "parce que ces dernières nous gênent au travail : les regardant ou en jouant avec elles, on ne pense qu'à les revoir le lendemain matin ; ça m'empêche de bien étudier".

5- Motivations d'ordre intellectuel et scolaire

Le voisinage scolaire filles-garçons est décrié, par 39,64 % des opinions exprimées pour des raisons de rendement et de discipline scolaire.

19,16 % affirment que la mixité scolaire est nuisible au travail intellectuel. Cette mixité engendre, selon 19,82 %, de l'agitation du désordre au sein des écoles ainsi qu'au cours des classes. Disons enfin que pour 0,66 %, la mixité dérange sur le plan du rendement scolaire à cause de la trop grande lenteur au travail par rapport aux garçons.

CONCLUSION SUR LA POSITION DE LA JEUNESSE SCOLAIRE DE 1962.

Commençons par examiner le profil général de l'opinion de l'élève de 1962 sur la proximité filles-garçons dans une même classe.

	<u>Garçons</u>	<u>Jeunes filles</u>	<u>100g + 100 J.F.</u>
a - Estiment que la mixité est			
-une bonne chose	36,55 %	19,01 %	27,78 %
-une mauvaise chose	62,55 %	79,88 %	71,21 %
-à la fois bonne et			
mauvaise	0,62 %	1,09 %	0,85 %
-n'ont rien exprimé	0,26 %	-	0,13 %
b - sont pour la conti-			
nuation	36,65 %	20,89 %	28,77 %
-pour la suppression	61,75 %	77,27 %	69,51 %
-sont perplexes	0,43 %	0,54 %	0,48 %
-ça doit durer jus-			
qu'à un certain âge	0,13 %	0,36 %	0,25 %
-n'ont rien exprimé	1,02 %	0,92 %	0,97 %

De ce coup d'œil jeté sur l'ensemble des données de 1962 il résulte que :

- la mixité est estimée bonne pour 36,50 % des garçons et seulement par 19,01%; soit, par presque deux fois plus d'élèves de sexe masculin que féminin ; et que sa continuation est souhaitée par 36,50 % des garçons et par 20,89 % des jeunes filles ; soit, ici également, par un peu moins du double de garçons par rapport au pourcentage des jeunes filles.
- la mixité est perçue comme mauvaise par 62,55 % des écoliers et par 79,88 % des jeunes filles et que sa suppression est le souhait de 61,75 % des premiers et de 77,27 % des secondes.

SOIT : 28,28 % de suffrages favorables et 70,36 % de suffrages défavorables.

Un double examen s'impose pour une saisie adéquate de l'opinion générale ici exprimée. Et cet examen exige une distinction sans équivoque entre le jugement des élèves de l'enseignement primaire et le jugement des élèves des lycées et collèges. En effet, chez les premiers 77,34 % des garçons et 90,41 % des jeunes filles sont opposés à la "géminité" des écoles contre, chez les seconds, une opposition groupant 46,16 % des écoliers et 64,13 % des écolières. On constate, d'entrée, que chez les secondaires comme chez les primaires la différence entre le taux de l'opposition des garçons et celui de l'opposition des jeunes filles est à peu près quantitativement semblable (13,07 % de jeunes filles primaires et 17,97 % de jeunes filles secondaires de plus que les garçons). On constate, d'autre part, que le taux d'opposition est fonction inverse de l'âge des interviewés ; en d'autres termes, plus on est pubère, moins défavorable, pour ne pas dire moins opposée, l'on est à la proximité filles-garçons dans une même classe. LA PARUTION, L'ECLUSION DE LA LIBIDO est ici la ligne de clivage. La proximité est alors souhaitée, voire recherchée pour des motivations d'ordre SEXUEL à coloration ici hédonistico-paramatrimoniale, là matrimoniale. L'opinion des lycéens et collégiens est sans équivoque sur ce point : la proximité est souhaitée parce qu'elle permet à l'écolier d'avoir à portée de la main une gamme de jeunes filles dans laquelle il peut plus à l'aise se choisir ou une amante ou une future épouse.

Les vœux en faveur des écoles géménées ne peuvent être perçus et saisis dans leur intégralité que s'ils sont rapprochés de la réalité que sont les clubs et bandes d'enfants et d'adolescents. Bandes et clubs composés en majorité, les uns d'écoliers et d'écolières, les autres de déscolarisé(e)s, et qui sont, nous le verrons dans le chapitre suivant, D'EXCELLENTE ECOLES DE PRE-DELINQUANCE ET MEME DE DELINQUANCE.

Quant aux opinions en défaveur de la mixité sexuelle au sein des classes, la geminité est à proscrire parce que génératrice de dissipation, de désordre, de licence des mœurs. Elle engendre - et c'est peut-être là un des phénomènes les plus graves - une triangularité - (maître, écolière, écolier) - aux formes variées toujours virtuelles, prête cependant à s'actualiser, explosive, à tous moments. Baisse du niveau intellectuel, déperdition des effectifs scolaires etc... tels sont les autres méfaits imputés et à juste titre imputables, dans une mesure nullement mince, à la mixité sexuelle des écoles.

La question se pose alors : doit-on tenir compte de l'opinion des propres intéressés, à savoir l'élève gabonais, et, compte tenu des révélations obtenues grâce aux motivations exprimées, doit-on rechercher la cessation souhaitée de cette proximité filles-garçons au sein des écoles et des classes ?

Avant d'y répondre, voyons l'évolution de l'opinion de l'élève gabonais sur la géminité des écoles. Nous examinerons, à cet effet, les différentes prises de position des élèves tant primaires que secondaires interrogés en 1966 par nous-même dans les mêmes localités qu'en 1962.

POSITION DE LA JEUNESSE SCOLAIRE EN 1966

1444 élèves de différentes écoles ont apporté, chacun, en 1966, son point de vue sur le problème de la proximité filles-garçons dans une même classe. La distribution de cette population est la suivante :

- garçons primaires : 516 élèves
- jeunes filles primaires : 338 élèves
- jeunes filles secondaires : 127 élèves
- garçons secondaires : 463 élèves

soit : 854 élèves primaires
590 " secondaires

soit également :
979 garçons
465 jeunes filles

Les opinions obtenues se répartissent comme suit :

1°/- dans l'enseignement primaire :

a/- Estiment que la mixité est	<u>Garçons</u>	<u>J.filles</u>	<u>100g+100J.F.</u>
une bonne chose :	18,02 %	8,57 %	13,29 %
mauvaise chose :	78,10 %	89,34 %	83,72 %
chose bonne et mauvaise	-	0,29 %	0,14 %
- sont perplexes		0,59 %	0,29 %
Néant	3,87 %	0,88 %	2,37 %
b/- sont pour que cela continue	18,21 %	10,05 %	14,13 %
- " " " " cesse	77,51 %	87,86 %	82,68 %
- " " " " cesse et continue		0,59 %	0,29 %
- sont perplexes	0,38 %	0,59 %	0,29 %
- n'ont rien exprimé	3,87 %	0,88 %	2,37 %

2°/- dans l'enseignement secondaire :

a/- Estiment que la mixité est	<u>Garçons</u>	<u>J.filles</u>	<u>100g+100J.F.</u>
une bonne chose :	38,01 %	24,40 %	31,20 %
une mauvaise chose :	61,33 %	71,65 %	66,49 %
à la fois bonne et mauvaise	0,21 %	2,36 %	1,28 %
- ont été perplexes		1,57 %	0,78 %
- n'ont rien exprimé	0,43 %		0,21 %
b/- sont pour la continuation	38,01 %	26,77 %	32,39 %
- " " " suppression	59,39 %	70,07 %	64,73 %
- sont perplexes	0,21 %	2,36 %	1,28 %
- pour la continuation et suppression			
- n'ont rien exprimé	2,37 %		1,18 %

Examinons à présent ces différentes attitudes en commençant par les écolières de l'enseignement primaire.

CHEZ LES JEUNES FILLES

- 8,57 % des jeunes filles primaires estiment, selon les opinions exprimées ci-dessus, que le voisinage filles-garçons dans une même classe est chose bonne

- 89,34 % pensent plutôt que c'est chose nuisible ;
- 87,86 % de cette même population formulent le vœu de voir cesser cette proximité dont la continuation est, par contre, souhaitée par 10,05 % desdites jeunes filles.

Un léger décalage des opinions tant chez les partisans que chez les adversaires de la mixité s'observe entre l'estimation de la qualité bonne ou mauvaise dudit fait social et la prise de position soit en faveur ou en défaveur de la perpétuation de la géminité. Décalage qui est, de part et d'autre, de 1,48 %.

1- Motivations de l'attitude du groupe pour qui la mixité doit continuer parce que bonne.

Les motivations évoquées ici ne diffèrent pas de celles qui ont été données quatre ans plutôt par 261 jeunes filles primaires. En effet, l'émulation que suscite la mixité, filles et garçons rivalisant à qui mieux mieux, réunit, comme en 1966, la plus de suffrages : "Parce que quand les filles sont dans une même classe elles ne peuvent pas travailler...", déclare une interviewée ; "parce que quand tu es entre les garçons tu cherches à t'efforcer...", affirme une autre. "C'est bon parce qu'on apprend très bien" affirme une troisième.

On retrouve pareillement, comme motivation, l'impossibilité financière d'avoir des écoles réservées à un seul sexe, le devoir et la nécessité de mélanger garçons et jeunes filles.

On retrouve, également : le devoir de rester ensemble, né du fait que garçons et filles sont frères et sœurs :

"Parce que nous sommes frères et sœurs, nous devons faire le travail en "chœur pour notre patrie", dit une écolière de CM2.

EN RESUME DONC

Comme en 1962, la mixité sexuellement est souhaitée par 10,05 % des écolières de l'enseignement primaire à cause de l'émulation que la présence d'élèves de sexes opposés suscite, à cause de l'impossibilité financière de faire construire beaucoup d'écoles, à cause de la nécessité de mêler garçons et jeunes filles.

2- Motivations de l'attitude du groupe pour qui la mixité doit cesser parce que mauvaise

Pour les partisans de la cessation, la mixité est mauvaise à cause

des tentations qui lui sont inhérentes ; à cause également des jeux et taquineries des garçons, source d'agacement et d'énervement pour les jeunes filles. L'impossibilité de se concentrer en classe ; la dissipation née de l'attraction naturelle exercée par chaque sexe sur l'autre ; l'imminence de grossesses, instrument efficace de déscolarisation chez les jeunes filles ; la timidité que la présence d'éléments de sexe opposé engendre chez d'aucuns et d'aucunes ; les grossièretés des garçons à l'endroit des écolières, les sarcasmes masculins provoqués par des auréoles de sang menstruel maculant de temps à autre, soit en pleine classe, soit au cours d'une récréation, la robe d'une jeune fille ; les batailles et bagarres, entre garçons suscitées par des rivalités sentimentales intra-scolaires, entre jeunes filles et garçons provoquées par du dépit amoureux ; enfin la différenciation de la force physique entre élèves de sexe masculin et élèves de sexe féminin ; etc... autant de raisons qui entraînent la désapprobation de la mixité par 89,34 % des jeunes filles et la condamnation de celle-ci par 87,86 % de ces dernières.

La corrélation entre la perception de la mixité par les écolières primaires de 1962 et la perception de ce même phénomène social par les jeunes filles de CM2 interrogées en 1966 est très forte. En effet, la différence soit 3,76 %, est très faible entre l'un et l'autre courant de pensée bien que progressant en faveur de la mixité sexuelle des écoles. En outre, les résonance et coloration des opinions de 1966 évoquent à un point tel les opinions de 1962 que l'on a l'impression en lisant les unes d'entendre les autres, et vice versa. Comparons, à cet effet, les motivations suivantes de 1966 avec celles de 1962 (cf. p. 120 tome 1).

- "Parce que les garçons aiment jouer avec les filles"
- "Parce qu'ils sont trop taquins et aiment trop jouer avec les filles"
- "Parce qu'ils se moquent de nous et jouent avec nous comme leurs femmes" (sic)
- "Si on est mélangé avec les garçons on n'apprend pas bien"
- "Parce que les garçons gênent les filles pour faire les amants" (sic)

- "Parce que les garçons font toujours de petites manières pour qu'on les aime et je n'écoute plus bien les leçons que donne le maître"
- "Parce que, au lieu de suivre la classe, ils cherchent à attraper les pauvres seins des filles"
- "Pour que l'école soit une vraie école"
- "Parce que cela n'est pas logique"
- "Parce qu'il y a trop de désordre"
- "Parce que les garçons bandits apportent souvent des miroirs"
- "Parce qu'une fille peut avoir des règles et les garçons se moquent d'elle".

b/ - DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Alors que, par rapport à l'opinion générale de 1962, l'attitude des jeunes filles primaires de 1966 accuse un accroissement de taux de 2,00 % favorable à la mixité ; celle des lycéennes et collégiennes de 1966 marque une régression de 7,12 % quant à la perception de la qualité du phénomène scolaire considéré : 31,52 % en 1962 ; 24,40 % en 1966. Cette régression est confirmée par l'augmentation du taux des jeunes filles estimant que la mixité sexuelle des écoles et des classes est une chose mauvaise : 71,65 % en 1966 contre 66,66 % en 1962.

Il en est de même de l'avis émis sur la continuation et la suppression des écoles géminées : la continuation totalisant 26,77 % des suffrages contre 32,97 % en 1962 ; la suppression regroupant 70,07 % contre 64,13 % en 1962.

Les causes, selon nous, profondes de cette régression, en 1966 de l'opinion générale des jeunes filles, défavorables à la mixité sexuelle des classes sont à rechercher fort probablement dans la nausée produite chez d'aucunes collégiennes et lycéennes par la licence des mœurs constatées au sein de l'un ou l'autre club d'élèves dont ont peut-être été à moment donné membres ou bien elles-mêmes ou une des leurs (cf. le chapitre suivant). Quatre attitudes se distinguent comme en 1962 (1).

(1) - Dans l'analyse des opinions de 1962 nous avons distingué un double groupe que, ici nous préférons scinder. D'où 4 groupes au lieu de 3.

1. - Les jeunes filles pour qui la mixité, bien que présentant des avantages, doit cesser parce que les inconvénients l'emportent sur ces derniers (six individus).

Les avantages cités sont : l'entr'aide, et cela quand le garçon a un bon caractère, ainsi que prend soin de l'ajouter une interviewée ; le développement de la personnalité féminine grâce à la disparition de la timidité. Les méfaits énumérés sont : les taquineries et le flirt inévitables lorsque le voisinage filles-garçons dure ; l'ironie coutumière des écoliers à l'adresse des écolières ; la dissipation plus ou moins généralisée de la classe.

2. - Les jeunes filles pour qui la mixité, bien que chose mauvaise, doit être maintenue parce que présentant de sérieux avantages.

Pour les quatre jeunes filles de ce groupe la timidité provoquée chez l'écolière par la présence de l'écolier, les taquineries, les sollicitations de celui-ci, ne sont qu'un moindre détail qui ne doit nullement entraîner quelque changement. C'est ce qu'exprime, entre autres, cette collégienne qui écrit :

"c'est mauvais parce que en restant avec les garçons dans la même classe "ils nous taquent".

Citons enfin la difficulté financière de construire des écoles non gémées, difficulté qui contraint à maintenir la proximité scolaire filles-garçons.

3. - Le groupe pour qui la mixité doit continuer parce que bonne.

Nous retrouverons ici les mêmes motivations qu'en 1962. Pour les partisans de cette tendance, la mixité doit être maintenue :

- "parce que cela enlève la timidité aux filles et les rend présentables en public" ;

- "parce qu'on est entre camarades et qu'on arrive à travailler la main dans la main" ;

- "parce que cela nous apprend comment vivre en société";
- "afin qu'on s'habitue et pour mieux se connaître plus tard dans l'avenir(sic);
- "parce que cela donne de l'animation dans la classe";
- "parce que surtout les filles auront honte d'être les dernières et mettront toute leur bonne volonté au travail ; les garçons faisant de même" ;
- "pour la bonne entente entre filles et garçons".

4. - Motivations du groupe pour qui la mixité doit cesser parce que mauvaise

Pour les 70 % des jeunes filles secondaires favorables à la suppression de la mixité perçue comme mauvaise, la cessation de cette situation scolaire est souhaitée :

- "parce que les élèves n'arrivent plus à bien apprendre" ;
- "parce que les filles sont des êtres faibles et sont toujours taquinées par les garçons et sont parfois battues et moquées par eux" ;
- "parce que les garçons aiment trop les filles" ;
- "parce que les garçons sont trop curieux et en même temps bavards" ;
- "parce qu'il y a trop de palabres entre les filles et les garçons" ;
- "parce qu'il peut arriver qu'une fille soit indisposée (règles brusques) "devant les garçons et ceux-ci vont se moquer d'elle";
- "parce qu'ils ennuiant et nous tentent (les filles)" ;
- "parce que les garçons veulent trop se montrer devant les filles" ;
- "parce que les filles et les garçons n'ont pas les mêmes difficultés et "sont deux choses différentes" ;
- "parce que les filles ont trop honte des garçons".

Bref, dissipation des élèves ; faiblesse musculaire de la femme par rapport à l'homme dont l'une des conséquences est la défaite constante de celle-ci à chaque altercation et rire contre celui-ci ; moqueries masculines ; propension à flirter ; tentation ; palabres et bagarres ; rivalités et jalousies amoureuses ; mal-être et honte publique des jeunes filles à l'arrivée inopinée, pendant la classe ou la récréation, menstrues ; ostentation et parades masculines ;... telles sont les motivations militant en défaveur de la mixité.

EN CONCLUSION

La mixité sexuelle des écoles est un facteur qui engendre au sein des classes un climat de sensualité nuisible aussi bien à l'ordre et à la discipline qu'au travail intellectuel et à la moralité.

D'aucuns élèves de sexe masculin cessent alors un peu et parfois beaucoup de se percevoir écoliers et de se comporter en conséquence : la tendance et l'aspiration à se considérer prince charmant finit souvent par l'emporter sur la tendance à la soumission et à l'obéissance.

Telle est la conclusion qui se dégage de l'analyse et synthèse des opinions exprimées en 1966 par 465 jeunes filles dont 338 de l'enseignement primaire.

CHEZ LES GARÇONS

a/ - DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- 1 - Les opinions des élèves de l'enseignement primaire en 1962 sont en régression de 4 % par rapport à celles des écoliers de 1966 quant à la perception de la mixité comme chose bonne. En effet, en 1966, 18,02 % des primaires interrogés sur la mixité sexuelle des classes ont déclaré que celle-ci est salubre contre 22,00 % en 1962.

Pour ces 18,02 % la proximité filles-garçons

- contribue au développement du civisme, du nationalisme, de la fraternité, de l'égalité entre sexes
- "parce qu'on est frères et sœurs, tous Gabonais" ;
- "parce qu'on apprend à être civilisés" ;
- "tout le monde est égal devant la loi, parce qu'on n'a aucun droit de distinguer le sexe" ;
- "il est bon de mélanger garçons et filles (sic)" ;

- est devenue une habitude et comme une seconde nature :
 - "Parce qu'on est habitué" ;
- loin de troubler l'ordre et la discipline, rétablit ces derniers :
 - "parce que ça ne gêne pas" ;
 - "parce qu'il n'y a pas de colère entre nous. Chacun travaille pour soi
"et Dieu pour tous" ;
 - "parce qu'une classe de filles est toujours la plus désordonnée ; elles
"se battent trop si elles sont seules et parce qu'elles trichent pendant
"les examens" ;
 - "parce que les filles surtout dans une même classe semblent paresseuses ;
"mais, mélangées aux garçons elles deviennent actives et courageuses ;
"mais sans ce mélange les filles deviendront de plus en plus voyelles
"et abandonneront et négligeront de se marier aux hautes personnes"(sic).
- permet de pallier la pénurie d'écoles, de classes et de maîtres
- crée de l'émulation, facteur favorable à l'application au travail intellectuel.
 - "Parce qu'elles nous donnent une honte" ;
 - "inqualifiable quand nous nous trompons" ;
 - "pour que la fois suivante nous ne soyons plus honteux" ;
- apporte joie, distraction, gaieté
 - "parce que quand nous sommes mélangés, nous voulons toujours jouer avec
"elles au lieu de suivre ce que dit le maître" ;
 - "parce qu'une classe sans fille est mort" ;
- est une bonne école d'apprentissage pré-conjugal et de la sexualité
 - "parce que c'est là qu'on apprend à supporter les difficultés de la
"femme ; cela introduit les enfants sur les femmes" ;
 - "parce que le mariage commence quand on est enfant" ;
 - "parce que c'est à l'école qu'on apprend tout, les fiançailles" ;
 - "parce que nous les profitons (1).

(1) - Cette pensée ne peut être bien comprise à la suite de celle-ci exprimée par une jeune fille secondaire qui déclare en 1966 : la proximité filles-garçons doit "cesser parce que les garçons nous ennuiant, ils cherchent leur bien et oublient le nôtre".

- "Pour voir si elles seront bien avec leur mari, de bonnes ménagères";

- "pour connaître le caractère des garçons".

2. - POUR LES GARÇONS ADVERSAIRES DE LA GEMINITE SCOLAIRE parce que mauvaise,
soit : 77,51 % des élèves primaires, la mixité sexuelle au sein d'une même
classe

- entraîne tentations, flirt :

- "parce que ça pousse les enfants à connaître les filles facilement en se
"donnant des lettres de temps à autre" ;

- "parce qu'il y a du bordel" ;

- crée un climat de sensualité et de sexualité nuisible à la poursuite des
études, est ainsi, en d'autres, un puissant facteur de déscolarisation, de
déperdition des effectifs scolaires :

- "parce que les petits garçons sont troublés par les filles et ne suivent
"plus en classe" ;

- "ils jouent en classe et ne suivent plus bien" ;

- "parce qu'on ne doit pas suivre deux choses à la fois" ;

- "parce que les filles veulent toujours faire la femme" ;

- "parce que les garçons et les filles seront obligés de faire leur mariage ;
"on n'est pas à l'école pour se marier ; on est ici pour apprendre".

- engendre dissipation, indiscipline, ostentation de l'homme :

- "parce que lorsque les filles et les garçons sont dans une même classe
"il y a toujours du désordre" ;

- "trop de scandale".

- rend timides certains élèves, enkylosant ces derniers dont le rendement
est, du fait même, diminué :

- "parce que d'autres ont toujours honte et alors il n'y a pas souvent de
résultats ;

- "car on a honte quand on est interrogé par le maître. Cela risque de
retarder les études de quelques élèves".

- est contraire à l'éducation différentielle des sexes :

- "parce que les filles ont des leçons à recevoir à part et autres que celles des garçons".

S'ajoutent à cette liste des motivations : la tendance des garçons aux bagarres, la spécification sexuelle des odeurs, le refus d'aucuns écoliers de se voir imputer certaines grossesses d'écolières, pensée qu'un interviewé exprime de la manière suivante :

- "parce que les filles quand elles seront enceintes d'un autre homme elles diront que c'est toi" ;

enfin, le mauvais exemple et la mauvaise éducation donnés aux écoliers très jeunes par les faits et gestes des plus âgés.

3. - LE GROUPE POUR LEQUEL LA MIXITE DOIT CEPENDANT CONTINUER BIEN QUE MAUVAISE, présentant les mêmes motivations que le même groupe examiné déjà dans l'effectif scolaire de 1962, sera pour cette raison négligé.

b/ - DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Ici pareillement, le courant d'opinions va dans le sens d'une prohibition plus grande de la mixité sexuelle des écoles. En effet, le taux de 51,10 % de lycéens et collégiens estimant, en 1962, que la mixité est une bonne chose, est ramené à 38,01 % par les élèves de l'enseignement secondaire interviewés en 1966 ; soit une baisse de 13,09 %. De même le pourcentage d'écoliers secondaires pour qui, en 1962, la proximité scolaire filles-garçons était une mauvaise chose est inférieur de 14,00 % à celui des lycéens et collégiens de 1966 (47,33 % en 1962 ; 61,33 % en 1966).

Ainsi donc la jeunesse scolaire de l'enseignement secondaire a évolué de 1962 à 1966 dans le sens d'un jugement plus rigoureux quant aux problèmes du maintien ou de la suppression des écoles sexuellement mixtes.

Si, pour les partisans de la mixité, la proximité filles-garçons est bonne et doit être maintenue parce qu'elle offre à ceux-ci et à celles-là l'occasion de "pouvoir traiter des problèmes sociologiques" ; de pouvoir mieux se connaître, s'étudier, se comprendre, et cela pour d'éventuelles futures liaisons conjugales ; parce que, grâce à l'émulation qui lui est inhérente, écoliers et écolières travaillent à qui mieux mieux ; parce qu'elle apporte à la jeune fille jusqu'alors timide aisance de parole en public et devant l'homme de sexe masculin ; parce que l'homme et la femme sont égaux devant la loi ; parce qu'elle introduit dans les écoles, grâce au charme féminin, une note de goût ; parce qu'elle permet au garçon de pouvoir en remontrer à la femme, de - selon l'expression même d'un collégien -, "anéantir l'orgueil" des collégiennes et lycéennes ; - pour les adversaires des écoles gémées, la séparation filles-garçons est préconisée parce que génératrice d'un climat de sensualité et de sexualité qui entraîne grossesses, ostentation des garçons, indiscipline et dissipation des uns et des autres, dégradation et falsification des rapports verticaux aussi bien qu'horizontaux.

CONCLUSION GENERALE SUR LES ECOLES GEMINEES

Le double regard jeté sur les opinions des écoliers et écolières de 1962, d'une part, de 1966, d'autre part, permet de distinguer une tendance fort opposée à la proximité scolaire filles-garçons, chez les élèves tant masculins que féminins de l'enseignement primaire ; le courant d'opinions des jeunes filles totalisant un taux plus fort que celui du courant d'opinions des garçons, et cela en 1962 comme en 1966. Cette supériorité du taux des écolières s'explique et se comprend si l'on n'oublie pas que ces dernières sont généralement les principales et ordinaires victimes du climat de sensualité et sexualité inhérent à la mixité. Le taux d'opposition subit une sensible baisse surtout en deux sexes ; baisse qui a pour ligne de clivage le passage de l'enfance à la puberté : on est alors partisan de la mixité à cause de cet avantage donné d'avoir sous la main la possibilité de donner libre cours à la libido.

L'on constate, enfin, que, en quatre ans, les attitudes de la jeunesse scolaire face au problème de la mixité ont évolué vers une rigueur de jugement et une plus grande condamnation de la géminité. Cette évolution de l'opinion scolaire est-elle imputable à l'acquisition d'une moralité plus grande

ou bien est-elle le résultat d'une nausée produite par le spectacle de la vie sentimentale introduite dans les écoles par cette proximité même ?

La réponse à cette double question ne peut être apportée que par un examen approfondi du second aspect de la géminité scolaire, aspect que nous dénommons TRIANGULARITE SEXUELLE DES ECOLES GEMINEES.

*

* *

DE LA TRIANGULARITE SEXUELLE DES ECOLES GEMINEES PROPREMENT DITE
OU
DE LA GEMINITE VERTICALE

L'examen du premier aspect de la géminité, à savoir la proximité filles-garçons au sein d'une même école ou d'une même classe, a révélé que les adversaires de ce mode de co-existence intra-scolaire sont de deux ordres surtout :

- 1°/ ceux qui estiment que la proximité fait planer sur l'école une atmosphère de sensualité aux conséquences nombreuses : 37,66 % des garçons secondaires partisans de la cessation en 1962 ;
- 2°/ ceux qui estiment que cette géminité est nuisible au travail et rendement scolaire : 39,66 % en 1962, des élèves secondaires de sexe masculin adversaires de la continuation de ladite proximité.

Ce même examen a révélé que chez les partisans de la continuation les motivations à coloration hédonistico-paramatrimoniale et à coloration d'ordre sexuel à tendance matrimoniale groupent respectivement 3,57 % et 42,14 % des garçons secondaires en 1962 : soit 45,72 % des motivations en faveur de la géminité.

Ainsi donc le climat de sensualité inhérent à la géminité est un phénomène incontestable puisqu'il est évoqué par grand nombre tant des partisans que des adversaires de la proximité scolaire filles-garçons pour ou maintenir ou supprimer cette proximité.

Mais là n'est pas tout le côté morbide de cette proximité. A côté des tentations, du flirt, sont aperçues la dissipation, l'indiscipline engendrée concurremment par l'ostentation de l'homme (cf. p. 163, 165) ; les batailles et bagarres entre garçons, suscitées par des rivalités sentimentales intra-

scolaires. A cet effet, citons à nouveau cet élève de 5e officiel (cf. p. 151) qui affirme sans ambages :

- "si l'on est fiancé à une fille, c'est ennuyeux de voir cette fille plaisantée
"par les autres"

et cet autre de 4e :

- "on est obligé d'être comme chat et souris, panthère et chèvre".

Et, à l'image de tout chat, de toute panthère, l'écopier amoureux d'une écolière jette par instinct la suspicion sur tout individu de sexe masculin qui, à tort ou à raison, est considéré par lui comme essayant d'approcher outre mesure ladite jeune fille aimée. Et les maîtres d'école n'ont pas davantage grâce aux yeux de leurs subordonnés : les élèves de sexe masculin. Bien au contraire, parfois. Ainsi se sont dégradés les rapports verticaux, à tort ou à raison, dans plus d'une classe, dans plus d'une école, parfois de façon imperceptible, parfois de façon explosive bien que rare soit ce dernier mode de dégradation.

Il nous paraît important de rappeler ici l'information que nous avons donnée plus haut relative à la découverte par nous du problème de la mixité sexuelle intra-scolaire. La toute première forme du questionnaire de 1962 ne comportait pas, écrivons-nous p. 115, de question sur la proximité filles-garçons. C'est ainsi que dans les deux premières écoles que nous avons faites en 1962 - l'école catholique de Donghila et l'école officielle de Kango - la question sur la mixité ne fut pas posée, ainsi que le témoignent les questionnaires remplis par les élèves desdites écoles.

Seules d'abord la lecture des questionnaires recueillis dans ces deux écoles, puis la conversation que dans chacune de ces dernières nous avons eue avec chaque élève après la passation collective du questionnaire nous firent percevoir la mixité sexuelle comme phénomène social des plus complexes de l'univers scolaire, comme le phénomène actuellement essentiel du monde scolaire gabonais, comme le premier maillon d'une chaîne, d'un filon, qui, suivi jusqu'au bout, permet de pénétrer, de percevoir, de comprendre et d'expliquer la quasi-totalité de l'univers scolaire au Gabon.

Après ce rappel essentiel, braquons à nouveau notre attention sur le phénomène ici en question.

C'est donc à la suite de révélations et confidences d'élèves interviewés que nous avons ajouté à notre questionnaire la question sur la proximité filles-garçons

au sein d'une même école, et, aussitôt après, la question sur le deuxième aspect de ce même phénomène, aspect que nous dénommons, avons-nous dit ci-dessus, TRIANGULARITE SEXUELLE DES ECOLES GEMINEES, et dont les partenaires en jeu sont MAITRE-ECOLIERE-ECOLIER.

La question posée fut la suivante : Est-il préférable que la jeune fille gabonaise soit enseignée par des professeurs hommes ou bien par des professeurs femmes ? Et pourquoi ?

Des réponses à cette dernière question il ressort que, pour 1962 :

a/ dans les écoles primaires

- l'enseignement de la jeune fille gabonaise par des hommes est souhaité par 22,48% des écoliers et seulement par 12,35 % des jeunes filles ;
- l'enseignement de l'écolière par des femmes est préféré par 74,73 % des garçons et par 83,14 % des écolières ;
- soit : 17,41 % des élèves primaires des deux sexes qui demeurent favorables à l'enseignement de la jeune fille par des hommes ;
- 78,93 % qui y sont hostiles ;
- 0,53 % qui optent aussi bien pour l'enseignement par des hommes que par des femmes ;
- 3,09 % n'ont rien exprimé ou ne sont pas clairement prononcés

b/ dans les lycées et collèges

- 24,22 % des garçons et 18,81 % des jeunes filles se sont déclarés favorables à l'enseignement des jeunes filles par des hommes ;
- 63,52 % des premières et 68,81 % des secondes ont déclaré préférer, pour cette tâche, des femmes ;
- 7,94 % des garçons et 7,42 % des jeunes filles ont affirmé que cette fonction peut être assurée par des maîtres de l'un ou de l'autre sexe ;
- N'ont rien exprimé : 4,30 % des écoliers et 4,95 % des écolières

Soit, pour les garçons et jeunes filles secondaires :

- 21,51 % qui préfèrent que l'écolière gabonaise soit enseignée par des hommes ;
- 66,16 % qui préfèrent que ce le soit par des femmes ;
- 7,68 % qui n'établissent aucun choix préférenciel, la fonction pouvant être remplie dans des classes pour jeunes filles tant par des hommes que par des enseignantes ;

- 4,61 % qui n'ont rien exprimé.

EN RESUME DONC

Si l'on considère les opinions de nos 1679 interrogés (1), ramenées à 100 garçons primaires, 100 garçons secondaires 100 jeunes filles primaires et à 100 lycéennes et collégiennes, on obtient pour 1962 la ventilation suivante :

- Estiment que la jeune fille gabonaise doit être enseignée
 - par des hommes : 19,46 %
 - " " femmes : 72,54 %
- Estiment que la jeune fille gabonaise peut être enseignée par des maîtres de sexe soit masculin, soit féminin, sans préférence pour l'un ou l'autre sexe : 4,10 %
 - N'ont rien exprimé : 3,82 %

*

* *

(1) 467 garçons primaires ; 743 garçons secondaires ;
267 écolières de CM2 ; 202 lycéennes et collégiennes

EST-IL PREFERABLE QUE LA JEUNE FILLE GABONAISE SOIT ENSEIGNEE PAR DES
PROFESSEURS HOMMES OU BIEN PAR DES PROFESSEURS FEMMES ? Et pourquoi ?

GARCONS ET JEUNES FILLES PRIMAIRES

1962

	Garçons	Jeunes Filles	100 G + 100 J.F.
Par des Hommes	105 22,48 %	33 12,85 %	17,41 %
Par des Femmes	349 74,73 %	222 83,14 %	78,93 %
Par les deux sexes	5 1,07 %		0,53 %
Non exprimé ou néant	7 1,49 %	8 2,99 %	2,24 %
?	1 0,21 %	4 1,49 %	0,85 %
	467 99,98 %	267 99,97 %	99,96 %

GARCONS ET JEUNES FILLES SECONDAIRES

1962

	Garçons	Jeunes Filles	100 G + 100 J.F.
Par des hommes	180 24,22 %	38 18,81 %	21,51 %
Par des femmes	472 63,52 %	139 68,81 %	66,16 %
Par les deux sexes	59 7,94 %	15 7,42 %	7,68 %
Non exprimé ou néant	23 3,09 %	10 4,95 %	4,02 %
Neutre	1 0,13 %		0,06 %
?	8 1,07 %		0,53 %
	743 99,97 %	202 99,99 %	99,96 %

GARÇONS PRIMAIRES ET SECONDAIRES 1962

	:	Secondaires	:	Primaires	:	100 G + 100 J.Filles
Par des hommes	:	180	:	105	:	
	:	24,22 %	:	22,48 %	:	23,35 %
Par des femmes	:	472	:	349	:	
	:	63,52 %	:	74,73 %	:	69,12 %
Par les deux sexes	:	59	:	5	:	
	:	7,94 %	:	1,07 %	:	4,50 %
Néant ou non exprimé	:	23	:	7	:	
	:	3,09 %	:	1,49 %	:	2,29 %
Neutre	:	1	:		:	
	:	0,13 %	:		:	0,06 %
?	:	8	:	1	:	
	:	1,07 %	:	0,21 %	:	0,64 %
	:	743	:	467	:	
	:	99,97 %	:	99,98 %	:	99,96 %

JEUNES FILLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES 1962

	:	Secondaires	:	Primaires	:	100 G + 100 J.Filles
Par des hommes	:	33	:	38	:	
	:	12,35 %	:	18,81 %	:	15,58 %
Par des femmes	:	222	:	139	:	
	:	83,14 %	:	68,81 %	:	75,97 %
Par l'un ou les 2 sexes	:		:	15	:	
	:		:	7,42 %	:	3,71 %
Néant ou non exprimé	:	8	:	10	:	
	:	2,99 %	:	4,95 %	:	3,97 %
?	:	4	:		:	
	:	1,49 %	:		:	0,74 %
	:	267	:	202	:	
	:	99,97 %	:	99,99 %	:	99,97 %

GARÇONS ET JEUNES FILLES PRIMAIRES + GARÇONS ET JEUNES FILLES
SECONDAIRES 1962

	: Garç. et J.F. pri- : maires	: Garç. et J.F. secon- : daires	: 100 G.prim.+100 J.F.prim. : 100 G.sec. +100 J.F.sec.
Par des hommes	: 17,21 %	: 21,51 %	: 19,46 %
Par des femmes	: 78,93 %	: 66,16 %	: 72,54 %
Par les deux sexes	: 0,53 %	: 7,68 %	: 4,10 %
Néant ou non exprimé	: 2,24 %	: 4,02 %	: 3,13 %
?	: 0,85 %	: 0,53 %	: 0,69 %
Neutre	: 0,06 %	: 0,06 %	: 0,03 %
	: 99,96 %	: 99,96 %	: 99,95 %

GARÇONS PRIMAIRES ET SECONDAIRES + JEUNES FILLES PRIMAIRES ET
SECONDAIRES 1962

	: Garç. primaires et : secondaires	: J.F. primaires et se- : condaire	: 100 G.prim.+100 G.sec. : 100 J.F.prim.+100J.F.sec.
Par des hommes	: 23,35 %	: 15,58 %	: 19,46 %
Par des femmes	: 69,12 %	: 75,97 %	: 72,54 %
Par les deux sexes	: 4,50 %	: 3,71 %	: 4,10 %
Néant ou non exprimé	: 2,29 %	: 3,97 %	: 3,13 %
?	: 0,64 %	: 0,74 %	: 0,69 %
Neutre	: 0,06 %	: 0,06 %	: 0,03 %
	: 99,95 %	: 99,97 %	: 99,95 %

MOTIVATIONS DES DIFFERENTS CHOIX CI-DESSUS ENONCES

A/ DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE1°/ CHEZ LES GARCONS

Les 81 motivations émises pour l'enseignement de la jeune fille par les professeurs et maîtres de sexe masculin sont les suivantes :

- la supériorité en scolarisation de l'homme sur la femme : les hommes sont plus instruits que les femmes, et également plus vifs, en d'autres termes, plus intelligents. Ils sont également plus éduqués

29,62 % (24 ind.)

- l'arrogance quasi instinctive des jeunes filles à l'égard de toute femme, nonobstant la condition sociale, professionnelle de celle-ci

28,39 % (23 ind.)

- le préjugé à savoir que c'est l'homme qui commande, né de la constatation de l'autorité puissante exercée par l'homme sur la femme, et qui conduit d'aucuns élèves à estimer que "sans l'homme rien ne peut bien marcher", que, ainsi l'affirme un autre interviewé, "une femme ne peut pas m'enseigner"

9,87 % (8 ind.)

- la régression, au contact de l'homme, de la timidité presque congénitale de la jeune fille ; timidité dont ne s'est pas encore totalement dépouillé le personnel enseignant féminin

9,87 % (8 ind.)

- l'opinion à savoir que la jeune fille enseignée par un homme aura une bonne éducation

4,93 % (4 ind.)

- un certain préjugé selon lequel "l'homme est plus juste" (un interviewé), "l'homme s'occupera beaucoup de son élève" (un interviewé également), "les femmes intelligentes éduquent mal les élèves", "les femmes montreraient des devoirs aux filles" (un individu)

4,93 % (4 ind.)

- le faible nombre de femmes exerçant dans l'enseignement

3,70 % (3 ind.)

- la force de persuasion de certaines constatations, telles :

"ça marche bien dans l'école" (un individu)

"ça rend les filles élégantes" (un individu)

"pour un homme c'est bien" (un individu)

3,70 %

- la force d'inertie de certaines accoutumances tels l'habitude et le fait d'avoir été enseigné par des hommes

2,46 % (2 ind.)

- le jeu actif de certains vœux de voir la mixité garçons-élèves durer (un individu), de voir certaines jeunes filles, dans les travaux manuels, continuer à aider certains écoliers amis (un individu)

2,46 % (2 ind.)

Les raisons en faveur de l'enseignement de la jeune fille gabonaise par des femmes plutôt que par des hommes exprimées par 332 individus sur 349 écoliers (1), sont les suivantes :

- 1/ - la volonté d'éviter le tissage de liens paramatrimoniaux entre maîtres et écolières (37,95 %) ; soit : 126 interrogés)

Les opinions exprimées se répartissent en

a/ affirmations (9,03 %) qui semblent des constatations de faits vécus, telles :

- "quelques maîtres font le concubinage avec les filles" ;
- "les maîtres font les enfants avec leurs élèves" ;
- "ces hommes leur gâtent leurs études en ayant des relations avec elles et en les enceintant" ;
- "les maîtres courent avec les filles" ;
- "les hommes prennent les filles pour leur femme : ils les embauchent pour toujours chez eux" ;
- "les professeurs hommes écrivent des lettres aux filles" ;
- "le plus souvent il arrive des accidents divers" ;

b/ affirmations qui sont des prévisions, des pronostics sur l'issue du processus des relations verticales maîtres-écolières (6,92 %) :

- "le jeune professeur épousera son élève" ;
- "avec des hommes les filles auraient des arrières-pensées" ;
- "si le professeur lui demande quelque chose elle ne va pas refuser" ;
- "les maîtres vont leur rendre la vie dure, les femmes ne peuvent rien faire aux autres femmes" ;
- "avec la femme pas tant de chuchotements" ;
- "les femmes ne les épousent pas" ;
- "les hommes sont trop bandits. Ils feront de l'ambiance" ;

(1) Voir tableau p. 170

c/ affirmations sur l'actualisation possible des potentialités sexuelles des maîtres (6,02 %) :

- "les professeurs hommes peuvent leur demander à faire des bêtises" ;
- "les professeurs hommes peuvent les enceinter et pas les femmes" ;
- "les hommes peuvent poser leur candidature sans penser encore à la justice" ;

d/ normes, précautions, mises en garde (8,73 %) destinées à éviter ce qu'un élève cité ci-dessus appelle avec sobriété et élégance "accidents" et qu'un autre nomme sans ambages "bordel" :

- "pour éviter les fiançailles entre maîtres et écolières" ;
- "pour éviter les bêtises" ;
- "pour éviter les inconvénients" ;
- "pour qu'il n'y ait pas de relations" ;
- "pour ne pas faire la bordelle avec le professeur" ;
- "le garçon ne doit pas enseigner pour faire la combine" ;
- "pour ne pas violer les jeunes filles" ;

e/ adages, slogans sur la tranquillité assurée à l'écolière par le fait d'être enseignée par des femmes et non pas des hommes (7,22 %) :

- "il n'y a pas de danger entre garçons" ;
- "entre femmes pas de danger" ;
- "avec des femmes elles ne sont pas embêtées" ;

2/ - la nécessité d'une éducation différentielle 15,96 %, résumée par cette phrase d'un écolier :

- "l'homme ne connaît rien sur la vie de la femme" ;

3/ - le désir d'un équilibre sur le plan émotionnel ; le refus de tout ce qui est susceptible de perturber, de troubler l'écolière et de l'empêcher donc d'être toute à son enseignement (12,34 %, soit : 41 individus)

- "la présence masculine augmente la honte féminine" ;
- "la fille n'apprendra plus bien" ;
- "une femme ne peut pas avoir pitié d'elle" ;
- "la fille peut faire la moue" ;
- "pour qu'elle ne soit pas dérangée, croyant qu'on veut la marier" ;
- "ça attire les mauvais penchants" ;
- "l'homme s'amusera avec elle et elle sera étourdie" ;
- "les filles très belles sont des tentations pour l'homme" ;

- 4/ - l'action instinctive de l'habitude ancestrale de la séparation des sexes dans les villages (9,03 %), qu'un écolier résume ainsi : "les garçons pour les garçons, les femmes pour les femmes" ;
- 5/ - l'éthique et la protection de la moralité prohibent l'enseignement des jeunes filles gabonaises par des hommes (8,73 %). Cette position est exprimée par des phrases telles :
 - "c'est bien par une femme" ;
 - "c'est plus sûr" ;
 - "ce n'est pas bien par un homme" ;
- 6/ - la pensée à savoir qu'avec une enseignante la jeune fille écolière acquerra instruction et bonne éducation, sera "plus intelligente et travailleuse", selon l'expression d'un écolier interrogé (6,02 %) ;
- 7/ - le blocage de la spontanéité chez la jeune fille soit par la présence de l'homme, soit par la vie rendue dure aux écolières qui ne céderaient pas au flirt de leur maître (5,12 %) :
 - "la fille aura plus de contact avec une professeur qu'avec un professeur" ;
 - "pour que les filles refusant n'aient pas la vie dure" ;
- 8/ - la perturbation de la discipline scolaire imputée par 2,10 % des interviewés à la présence masculine adulte et notamment aux maîtres :
 - "elles n'obéiront pas parce qu'elles voient devant elles un homme", ainsi l'affirme un interrogé ;
- 9/ - la grossièreté de certains maîtres à l'adresse des jeunes filles écolières (0,90 %)
- 10/ - la brutalité propre au sexe masculin et qui ankylose l'écolière (0,90 %)
- 11/ - les services domestiques demandés, dans les écoles de villages notamment, par certaines femmes de maîtres (0,30 %)
- 12/ - l'émulation entre maîtres de sexe masculin, d'une part, et de sexe féminin, d'autre part, chacun se sachant chargé de la formation d'élèves respectivement masculins et féminins (0,30 %).

2°/ CHEZ LES ECOLIERESa/ POURQUOI PREFERE-T-ON UN ENSEIGNANT ?

Chez les jeunes filles primaires, ETRE ENSEIGNEE PAR UN HOMME est préféré avo-nous vu plus haut, par 33 écolières sur 267 interrogées, soit 12,35 %.

Chez les 31 qui ont motivé leur choix sur les 33 précitées, deux groupes se distinguent, faisant ressortir, le premier les avantages qui résultent d'un enseignement de la jeune fille prodigué par un homme, le second les déficiences et inconvénients d'un enseignement confié à des femmes.

avantages d'être enseignée par des hommes

Sont cités :

- 1/ la supériorité intellectuelle, ou plus exactement le plus haut degré de scolarisation des enseignants en général par rapport au niveau atteint par les enseignantes. Supériorité qui, pour nos interviewées, a pour conséquence un enseignement plus pénétrant, plus efficace comparé à celui qui est dispensé par le corps enseignant féminin (11 ind.). A ce groupe il importe d'ajouter deux interlocutrices qui estiment non seulement supérieur l'enseignement donné par des hommes mais encore que l'homme a davantage de volonté pour l'édification de la nation ;
- soit : 13 ind.
- 2/ la main forte de l'homme, la rigueur et la sévérité de l'homme dans l'éducation (5 interlocutrices)
- 3/ le devoir - selon une interrogée - qui incombe à l'homme d'enseigner la femme, sorte d'impératif qui semble découler de l'idée, chez notre interlocutrice, à savoir que l'homme est supérieur à la femme :
- "les hommes doivent enseigner les femmes", affirme cette élève de CM2 ;
- 4/ une agréabilité plus grande de l'homme par rapport à la femme ; que l'interviewée concernée formule, sans autre précision, comme suit :
- "l'homme est plus intéressant que la femme" ;

déficiences et inconvénients d'être enseignée par des femmes

Nous y trouvons :

- 1/- ou le préjugé ou la constatation (?) d'une jalousie propre à la femme adulte face à la jeune fille et qui rendrait la première injuste à l'adresse de la seconde (3 ind.)

- 2/- ou le préjugé ou la constatation (?) à savoir que l'enseignement par des femmes ne donne pas de bons résultats quant au fonctionnement de la classe (2 ind.) : "si elles (jeunes filles) sont enseignées par des femmes ça marchera mal", déclare une écolière;
- 3/- la menace d'affrontement physique entre enseignante et enseignée ; la jeune fille gabonaise n'ayant et ne pouvant, de par son atavisme, avoir d'égards pour quelque femme autre que les membres de sa famille et les femmes naturellement de la génération de sa mère (3 ind.) ;

Nous y trouverons également, cité chacun par une interrogée, les préjugés ou constatations (?) ci-après :

- la vanité que tire, selon une interviewée, les enseignantes chargées de classes féminines :
 - "si les femmes m'enseignent elles vont faire la fierté"
- l'inefficacité chronique du personnel enseignant de sexe féminin, érigée en principe et en règle générale, formulée comme suit par une écolière :
 - "les femmes n'aboutissent à rien"
- la nécessité d'élargir le champ relationnel de la jeune fille gabonaise ; celle-ci ne devant pas s'habituer seulement aux femmes mais aux hommes".

b/ POURQUOI PREFERE-T-ON UNE ENSEIGNANTE ?

Motivations d'ordre hédonistico-sexuel (81 motivations)

De toutes les motivations exprimées, le souhait chez certaines, la volonté chez d'autres de voir un frein être mis au flirt et aux amours verticaux intra-scolaires, voilà la préoccupation principale explicitée. Elle réunit à elle seule en effet, quatre-vingt-une des 170 pensées explicitées.

- Chez ces quatre-vingt-une écolières de CM2, six prêtent aux maîtres la recherche sinon la volonté, tout au moins le désir, de transformer en amantes les écolières dont ils sont chargés.
 - "Les hommes veulent toujours faire du mal aux filles"
 - "Les garçons veulent faire des filles des épouses"
 - "Les professeurs hommes veulent coucher avec des filles et cela n'est pas bien"
- 32 affirment sans ambages que les enseignants de sexe masculin "profitent" des filles qui leur sont confiées. Et ici le verbe profiter a le sens de "abuser sur le plan sexuel".

- "Les hommes nous parlent de mauvaises choses et ont des arrière-pensées"
- "Les professeurs hommes sont trop (1)"
- "Les maîtres profitent des filles et les ennuiant d'apprendre et leur donnent des grossesses et elles sont obligées ensuite de partir chez elles"
- "Les jeunes hommes professeurs courent trop les filles"
- "Les professeurs garçons demandent aux filles de les marier" (sic)
- "Les hommes sont trop dérangés avec les filles"
- "Les hommes demandent aux filles de les aimer"
- "Les professeurs hommes appellent les filles pour faire les bêtises" (sic)
- "Chaque fois qu'un homme enseigne une fille il se met à ses trousseaux"

L'affirmation, la constatation est érigée ici en généralité : il est dit clairement :

"Les" professeurs hommes, "les" hommes. On a ici un article défini.

- A ces dernières interlocutrices il importe d'ajouter ces sept autres chez qui l'affirmation, non moins érigée en généralité, renforce par un parallèle la préférence accordée à la femme quant à l'enseignement des jeunes filles au Gabon. Pour ces sept interlocutrices en effet, les enseignantes présentent cette propriété à savoir qu'elles ne peuvent à aucun moment être un danger pour la jeune fille en matière de flirt et de relations sexuelles. Et c'est là un avantage énorme.

- "Les femmes sont bien tranquilles mais les hommes les tentent"
- "Les professeurs femmes n'ont pas besoin de femmes tandis que les hommes ne peuvent pas bien (2) enseigner les filles" (sic)
- "Les femmes sont tranquilles mais les garçons professeurs ont de mauvaises habitudes (3)"

Aux précédents groupes totalisant 45 opinions semblables, s'ajoute un second lot de sept opinions où le parallèle, bien que non exprimé comme ci-dessus, est néanmoins suffisamment implicitement établi :

- "La femme reste tranquille avec les filles"
- "Une femme ne peut rien faire à une autre femme"
- "Les femmes entre elles c'est bien. Pas d'histoires qui se fassent"
- "La femme ne fera pas de sales histoires"

(1) c'est-à-dire : dépassent les limites, exagèrent, abusent.

(2) bien signifie ici : tranquillement

(3) souligné par nous

- "Il n'y aura pas de concubinage entr'elles" (1)

- "Les femmes ne peuvent pas nous ennuyer"

EN RESUME DUNC, pour 52 interrogées, tout au moins pour les 45 premières, la présence maître-écolière au sein d'une même classe ou d'une même école est une incitation PERMANENTE DU PREMIER A RECHERCHER L'AUTRE.

A ces 52 peuvent être ajoutées sans erreur de classement quatre autres écolières chez qui la généralité est exprimée non plus comme l'affirmation d'un phénomène qui se produit à forte fréquence, qui se produit toujours et chez tous les maîtres, mais comme l'affirmation d'un fait social qui doit INEVITABLEMENT, qui doit COMME FATALEMENT SE PRODUIRE. La régularité tendancielle est comme dépassée : on est comme en présence d'une loi non humaine mais physique où la volonté, le libre-arbitre ne jouent et ne peuvent jouer aucun rôle libérateur :

- "L'homme la prendra comme sa femme"

- "Parce qu'il y a des dangers ; si une fille n'aime pas un maître, ce sera palabre"

- "Ils (les hommes) feront des palabres"

- Loin d'être érigée en règle générale, loin d'englober donc sans exception le corps enseignant, - l'exception étant alors une confirmation de la régularité tendancielle énoncée, - la constatation de flirt et relations sexuelles intra-scolaires entre maîtres et écolières est limitée par six interviewées à certaines maîtres seulement.

- "Quelques maîtres nous parlent des choses que Dieu a défendu (de faire) quand on est petite"

- "Des hommes demandent aux filles d'être leurs amies"

- "Les maîtres gabonais, quelques-uns, font de mauvaises choses aux filles"

- "Il y a quelques maîtres qui marient les élèves" (sic)

- "Les hommes désirent les filles quelquefois"

- Pour 10 écolières, préférence n'est point accordée aux enseignants mais aux enseignantes afin D'EVITER, D'ELOIGNER TOUTE TENTATION, TOUTE POSSIBILITE DE FLIRT ET DE PARAMATRI-MONIALITE VERTICAUX INTRA-SCOLAIRES.

(1) c'est-à-dire : entre femmes, entre enseignantes et écolières.

- "Le garçon peut quelquefois commettre l'adultère"
- "Un homme peut-être a un mauvais cœur (1), peut faire des relations avec la jeune fille"
- "Elles peuvent être enceintes par des professeurs hommes"
- "Pour éviter des dangers entre filles et les professeurs hommes"
- Outre les tentations et la matérialisation de ces dernières, sont pareillement à éviter, selon six interlocutrices, d'une part, les palabres et insultes, nés du dépit amoureux de maître(s) éconduit(s), d'autre part, les injustices, pendant des faveurs accordées par le maître à sa (ou ses) élèves amante(s) et aux amies de celle(s)-ci.
 - "De crainte qu'ils soient toujours en palabres parce que la fille n'a accepté de donner ce que l'homme a demandé "
 - "Les professeurs hommes font la combine. Ils veulent seulement que leur fille (2) ou ses amies soient toujours admises"
- Enfin, une dernière interlocutrice estime nécessaire la séparation sexuelle des hommes et des femmes sur le plan vertical afin d'éviter toute CALOMNIE, tout SOUPÇON et PEUT-ETRE TOUTE MÉDISANCE.
 - "Parce que s'il (le maître) parle avec les filles on dirait qu'il les poursuit" (3)
- Pour terminer cette analyse des opinions dont la défaveur à l'endroit de l'enseignement de la jeune fille gabonaise par des hommes A POUR CAUSE DES LIENS AFFECTIFS MORBIDES QUI SE TISSENT OU RISQUENT GÉNÉRALEMENT DE SE TISSER ENTRE ENSEIGNANTS ET ENSEIGNÉES, signalons cette jeune fille pour qui être enseignée par un homme est une mauvaise chose, un péché (4), et cette autre qui estime que la présence de maîtres et professeurs de sexe masculin dévergonde les écolières (5)

EN RESUME

81 opinions exprimées, soit 47,64 %, accusent la mixité verticale d'être une source de paramatrimonialité se matérialisant en rapports sexuels, injustices, palabres.

(1) Mauvais cœur est ici une traduction littérale effectuée par l'intéressée. L'adjectif adéquat est CUPIDE, CONCUPISCENT.

(2) Fille signifie ici amante. Ce sens est très utilisé dans le langage sentimental au Gabon

(3) c-à-d. : Parce que s'il parle ou bavarde, pendant les récréations, et de façon générale, en dehors de la classe, avec les filles on risque de dire qu'il courtise ces dernières.

(4) "Parce que c'est un péché et que ce n'est pas bien"

(5) "Parce que les filles sont bordelles avec le maître" (sic)

Motivations d'ordre moral et éthique (24 individus)

La pensée est matérialisée ici par des expressions telles que :

- "c'est mieux que ce soit comme cela"
- "c'est mauvais, ça ne va pas d'être enseignée par des hommes"
- "ce n'est pas bien que les hommes enseignent les filles"

Chez certaines interviewées, on passe de jugements de valeur à des normes exprimées sous forme d'interdits ou sous forme de devoirs (10 individus)

- "les hommes ne doivent pas enseigner les femmes" ;
- "elles doivent enseigner les femmes comme elles" ;
- "je ne veux pas que les hommes enseignent les femmes" ;
- "les filles doivent apprendre chez les professeurs femmes et les garçons chez les professeurs garçons".

Une interrogée estime qu'il n'existe aucune obligation pour que la jeune fille gabonaise soit enseignée par des hommes seulement : elle préfère que l'enseignement dans les écoles féminines soit dispensé par des femmes :

- "Parce qu'il n'est pas obligatoire d'enseigner avec des professeurs hommes seulement les femmes" (c'est-à-dire : les jeunes filles)".

Pour une autre, la loi - nous pensons plutôt que pour notre locutrice il est question d'éthique - veut que la jeune fille soit enseignée par des femmes.

- "Parce que c'est la loi", écrit-elle".

A ces catégories pourraient être ajoutées trois écolières qui sans aller jusqu'aux exigences de jugements de valeur, estiment comme possibles, comme réalisables des écoles et classes où élèves et professeurs seraient de même sexe : "on peut bien se faire enseigner les garçons par des garçons et les femmes par des femmes" (sic) (1)

(1) Souligné par nous.

Motivations nées de la brutalité et de la grossièreté de l'homme

Pour vingt et une opinions d'écolières de CM2, la femme est préférée à l'homme pour enseigner, parce que, d'une part, "les hommes se fâchent de trop", "sont très méchants" et que, a contrario, "les femmes ne frappent pas les filles comme le font les professeurs hommes", "ne peuvent pas maltraiter les autres à la façon dont les hommes le font quelquefois", parce que, en second lieu, les hommes insultent parfois grossièrement leurs élèves de sexe féminin, "les qualifient" comme s'exprime argotiquement le monde écolier gabonais, et que, par contre, "les professeurs femmes n'injurient pas trop", "ne peuvent pas injurier" à la manière des hommes, "ne peuvent pas qualifier" (1) leurs élèves filles ; parce que, tertio, la femme inspire moins de peur car physiquement moins solide.

Motivations relatives à la nécessité d'une éducation différentielle (17 individus)

Pour les jeunes filles ici regroupées, l'enseignement par une femme présente un côté "sui generis" qu'aucun enseignement par quelque professeur homme que ce soit ne peut combler. Sont citées : la puériculture, la couture :

- "Avec une femme on peut tout savoir : la couture, la puériculture etc..."

L'"et cætera" de l'écolière que nous venons de citer est remplacé par le pronom indéfini TOUT chez certaines interlocutrices, telle celle-ci qui affirme :

- "Elle est une femme comme nous, elle doit nous apprendre tout"

Ce TOUT indéfini, dont l'enseignement est, pour notre interviewée, UN DEVOIR, désigne, si l'on se réfère aux précisions apportées par d'autres écolières primaires, grand nombre de choses, "beaucoup de choses de la vie", selon l'expression d'une élève, propres à toute femme, et plus précisément, l'indication des différentes parties du corps" et l'utilité de ces différentes parties ; bref, pour d'aucunes tout au moins, une lointaine éducation sexuelle.

- "Les professeurs femmes vont leur enseigner beaucoup de choses pour leur vie" (sic)

- "Elle pourra bien parler et leur indiquer les différentes parties du corps avec leur utilité"

(1) Le verbe "qualifier" signifie ici : donner un qualificatif très désagréable à quelqu'un. Il m'a qualifié d'imbécile, v.g.

Motivations relatives à l'intimité féminine et plus particulièrement aux menstrues.

Cet argument évoqué déjà par les écolières en défaveur de la géminité scolaire horizontale se retrouve ici émis pour déconseiller l'enseignement des jeunes filles par des hommes (8 individus)

Avec une enseignante, lorsque l'on a des menstrues inopinées, non seulement l'on est moins mal à l'aise parce que préservée des plaisanteries déplacées, des réflexions désobligeantes que plus d'un maître n'hésite alors presque jamais à émettre ; mais, qui plus est, l'on peut être conseillée, guidée, chose que ne peut faire même les maîtres les plus paternels et les plus discrets, lesquels demeurent alors plutôt embarrassés. Gêne plus grande surtout lorsque la classe est composée d'élèves des deux sexes.

- "Il peut arriver que la fille peut avoir des règles et la maîtresse ne dira rien"

- "Quand c'est un professeur qui nous enseigne il peut arriver que vous êtes en règles et le professeur va voir. Il va se moquer de toi"

- "La femme peut éclairer les filles sur tout, un homme ne peut pas nous dire ce qu'il faut faire étant indisposée".

Cet éclairage, invoqué par la dernière locutrice ci-dessus citée, ne concerne pas seulement les embarras relatifs aux menstrues mais un peu toute la vie de la jeune fille. Il y a une sorte de gêne inextricable parce que comme existentielle, comme inhérente à l'être que nous sommes, qui surgit spontanément à certains moments lorsque l'on se trouve en présence d'individu(s) de sexe opposé. On perd de sa spontanéité, de son allant. Une sorte de mal-être enveloppe l'être. Ce mal-être est maladroitement traduit des langues gabonaises en français par le terme "HUNTE". C'est plutôt le mot "PUDEUR" qui conviendrait le mieux et encore ! Nous sommes tenté d'adopter le vocable REFIANCE, lequel ne satisfait nullement non plus. Car l'attitude dont il est question est un état d'âme général, sorte de disposition imprégnée ou tout au moins teintée de soupçon mal fondé sur le plan de l'entendement, substantiellement moins mal fondé sur le plan de l'instinct et de l'intuition, - disposition qui incline à manquer de confiance, tout au moins à ne pas d'emblée faire confiance, car l'on pense, - non ! plutôt l'on SENT qu'autrui

en présence de qui l'on est peut être instinctivement incité à agir à certains moments parfois bien brefs pas tout à fait comme nous que sur le plan de la conformation physique et physiologique il n'est pas tout à fait comme nous. Cette pudeur, cette honte, cette méfiance, trois aspects nés de l'intropathie ; si l'on entend par ce mot ce "mode de connaissance et de compréhension d'autrui, intuitive, et, - par une sorte de communication affective, - immédiate et sentimentale, quand un sujet s'identifie partiellement à une autre personne et réussit à en éprouver les sentiments" (1).

C'est cet état général qu'une interrogée exprime comme suit, parlant des écolières :

- "Devant une femme comme elles, elles n'auront plus honte"

et qu'une autre traduit de la façon suivante :

- "Quand on est entre femmes dans une même salle on est bien, on n'a pas honte".

Cette pudeur, cette honte, cette méfiance n'est pas propre à l'écolière gabonaise seule. Cette triple empreinte est génératrice d'un état général qui est, selon nous, la source des regroupements spontanés que dans toutes les écoles mixtes, - et le monde écolier français n'échappe pas à cette tendance générale des écoles gémées - les écolières pré-pubères et notamment pubères opèrent face à leurs collègues de sexe masculin (2). Tendance qui fait voir que la géminité tant horizontale que verticale introduit comme spontanément une sorte de mal-aise, de mal-être dans le monde écolier, que la géminité n'est donc pas un phénomène qui va dans le sens de la nature humaine.

(1) Définition de R. LAFON in "Vocab. de Psychopédagogie et de Psychologie de l'enfant" (P.U.F., 1963).

(2) Plus d'une institutrice, plus d'un professeur tant homme que femme, nous ont dit, à Rennes pendant nos congés de 1970, à Paris en 1968 que dans les lycées et collèges et dans les classes de septième, garçons et filles ont tendance à former, pendant les récréations, des groupes sexuellement homogènes. On constate comme si une sorte de méfiance réciproque préside aux rapports entre garçons et jeunes filles.

Identité, tout au moins similitude de conformation et de réactions

Huit jeunes filles font intervenir dans la motivation de la préférence qu'elles accordent à l'enseignante le fait que celle-ci est physiquement et physiologiquement beaucoup plus proche de l'enseignée que ne l'est et ne le peut être un homme aussi bon enseignant qu'il puisse être. Une écolière retrace bien cette optique, qui écrit :

- "parce que c'est une femme comme elle" (1)

Compétence professionnelle du corps enseignant féminin

Si d'aucuns écoliers et écolières considèrent que, par rapport à la femme, l'homme excelle en matière d'enseignement, plus d'une écolière tout au moins estime que "les femmes savent enseigner" (3 élèves), que les femmes peuvent enseigner avec une égale compétence que l'homme (une écolière).

Motivations relatives à un certain servage, une certaine domestication des écolières en particulier par certains maîtres.

- "Les hommes qui enseignent les filles ont toujours de durs travaux que les filles ne veulent pas faire", affirme une interlocutrice".

Cette affirmation confirmée par une seconde parmi les 469 (267 primaires ; 202 secondaires) à qui a été posé le problème ici examiné est fort instructive sur le plan de l'information. L'on serait porté à ne point attacher quelque importance à ces deux déclarations d'autant que la dernière est peu explicitée (2).

Nos travaux de terrain nous permettent de confirmer la véracité de ces dires. A cet effet nous citerons cette école d'un village de l'Ogonoué-Ivindo situé au terminus carrossable d'une route inachevée. C'était en 1963 et nous revenions dans ce village un an après, pour étudier, cette fois, le monde rural (3). Un jour, dès la rentrée de la matinée, les élèves quittèrent la cour de l'école et par petits groupes repartaient

(1) Parce que l'enseignante est une femme comme la jeune écolière.

(2) "Les professeurs font de la souffrance aux jeunes filles et les font travailler tous les jours".

(3) cf. Contribution à la Connaissance et Compréhension des populations rurales du nord-est du Gabon.

chez eux. Une rapide conversation avec les uns et les autres nous fit savoir que "la tâche scolaire" de ce jour-là était d'aller pêcher dans les marigots et rivières pour le ravitaillement du personnel enseignant. Le hasard fit que ce même jour le préfet arriva inopiné, qui constate les faits et sermonna le directeur d'école. La même année, toujours par monts et par vaux, nous rencontrons, cette fois des enfants dont le bon nombre nous fait penser qu'ils ne peuvent pas tous être frères et sœurs. Nous arrêtons notre voiture : il nous est appris que le bois mort en tas porté par chacun de ces mineurs est destiné au foyer des maîtres d'école.

L'utilisation des élèves comme domestiques par les maîtres est une pratique assez courante dans les écoles de village. Si elle présente peut-être un avantage qui est de ne pas détacher des occupations du terroir l'enfant scolarisé, de ne pas faire perdre à ce dernier la main, elle peut susciter une nausée à même de faire fuir du monde agricole pour la ville. Le travail manuel scolaire est une habitude qu'il importe, bien sûr, de maintenir. Organisé comme il se doit, il contribue à la formation totale de l'enfant. Mais alors, au lieu de faire profiter les maîtres seuls, un partage judicieux peut-être réalisé : le travail manuel de l'élève rebutera moins ce dernier s'il est mis au profit non des seuls maîtres de l'école, mais également de la communauté villageoise, tout au moins de la famille de l'enfant.

Etant donné que l'interlocutrice est en l'occurrence une jeune fille, il nous faut signaler que certains maîtres utilisent, notamment lorsqu'ils sont célibataires, certaines de leurs élèves notamment nubiles, un peu comme "bonnes à tout faire" dans le sens total de cette dernière expression. Des exemples précis seront examinés plus loin en conclusion de ce chapitre sur la triangularité de la mixité sexuelle des écoles, triangularité qui devient parfois quadrangularité comme nous le constaterons également plus loin.

Motivations d'ordre misogyne

Outre les injustices commises soit pour favoriser une élève pour qui l'on a un faible, soit par dépit amoureux, est signalé par deux élèves un autre genre d'injustice révélatrice d'une certaine misogynie chez d'aucuns maîtres.

- "Les maîtres n'aiment pas du tout les filles", déclare une interrogée.

Une certaine androphobie ?

Une motivation demeure difficile à classer, la suivante :

- "les filles n'aiment pas que les hommes les enseignent".

Cette affirmation nécessite une explicitation. En effet pourquoi cette répugnance aussi si l'on préfère ce manque d'attrait chez l'écolière à l'égard de l'enseignement par un homme ? peut-être à cause de la sévérité trop grande de l'homme ? peut-être à cause de l'impudeur de plus d'un enseignant ? peut-être ici en jeu une certaine androphobie ? (1)

Compétence morale du corps enseignant féminin

Sur le plan de la discipline, l'enseignante opère aussi bien que son homologue de sexe masculin. Telle est la raison de la préférence accordée par une interviewée à l'enseignement de la jeune fille gabonaise par des femmes plutôt que par des hommes. Cette motivation pour être pleinement comprise doit être considérée comme une rétorque aux différents jugements plus ou moins ancestraux relatifs à la supériorité de l'homme.

Deux interlocutrices vont plus loin dans leur perception et jugement. "Les hommes ne savent pas bien éduquer les filles", déclare l'une. Affirmation de résurgence identique à la suivante : "je préfère que ce soient des femmes pour que des élèves soient bien éduquées".

L'incompétence de l'homme en matière d'éducation de la jeune fille est ici affirmée sans ambages.

La quadrangularité sexuelle des écoles géminées

La triangularité inhérente à toute école verticalement et horizontalement géminée est parfois dépassée dans sa complexité par l'immexion d'un quatrième larron : l'épouse de l'enseignant. En effet, une élève écrit, texto : "les maîtres ennuient toujours les élèves. Leurs femmes disent que les maîtres et les enfants sont fiancés; pourtant ce n'est pas vrai".

(1) Sur le plan méthodologique, nous sommes en présence d'un cas qui fait ressortir la nécessité de cerner rigoureusement le réel dans tous ses retranchements, faute de quoi l'explication totale ne peut être atteinte. Nous avons développé cette nécessité d'un travail de terrain serré dans la deuxième partie de : Situation Actuelle de la Recherche au Gabon et Essai d'une Déontologie du Chercheur et de la Recherche Scientifique en Afrique, 50 p. juillet 1967.

Que l'on soit en présence d'une calomnie ou d'une médisance, un fait demeure : la jalousie de plus d'une épouse d'enseignant lorsque ce dernier a parmi ses élèves des jeunes filles pubères. Et sur le plan des réactions humaines, c'est là un phénomène dont il faut tenir dans une mesure compte surtout lorsque l'école et les habitations des maîtres d'école voisinent : plus d'une épouse peut alors être dérangée par la seule vue quotidienne de ces écolières qui, sur le plan de la présentation physique, de l'élocution et du geste, lui sont supérieures ou tout au moins sont senties ou censées par elle supérieures.

Les documents que nous possédons et les renseignements complémentaires pris sur ce point nous permettent d'affirmer que la quadrangularité sexuelle des écoles est un phénomène réel.

Nous citerons ce fait qui s'est déroulé en 1955 à Lambaréné dans une classe de CM2. L'épouse d'un maître amant d'une écolière vint jusqu'à l'école, fit du scandale et c'est grâce aux interventions des autres enseignants que bagarre n'eut pas lieu. Cette liaison est indéniable étant donné que ledit maître, M. G. Bou... eut un enfant de ladite écolière et que, poursuivi par les parents de celle-ci, il paya quinze mille francs de dommages et intérêts.

Dernier fait que nous citerons.

En 1961 à Dongh..., M. Louis EK., fit d'une de ses élèves nubiles de CM2 une amante. L'épouse trompée informée vint à l'école même, pénétra dans la classe, giffla la jeune fille, mademoiselle Charlotte OB..., qui riposte. Bagarre. Maîtres et élèves des autres classes d'arriver dans le plus grand désordre. On sépare péniblement les deux femmes antagonistes. L'école offre l'image d'un forum moralement nauséabond. L'épouse est éloignée ; les cours reprennent dans un calme physique et matériel rétabli.

Le jeudi suivant, jour où les écolières sans exception vont cultiver les plantations de l'école, madame Louis EK... rejoignit dans lesdits champs mademoiselle Charlotte OB... Bagarre de nouveau. Les écolières présentes se ruèrent sur l'épouse trompée. M. Louis EK..., qui, avisé, avait suivi discrètement sa conjointe, voyant que celle-ci était terrassée et rouée de coups par les écolières, s'arma d'un bâton et frappa rageusement tant les élèves que les enseignantes qui encadraient, pour le travail manuel, ces dernières. Penaude, madame Louis EK... regagna

ses pénates en compagnie de son mari à la rage plus ou moins assouvie.

D'autres faits plus récents peuvent être cités que nous préférons passer sous silence, eu égard au côté explosif de leur immoralité. Il est des faits qui ne peuvent être relatés.

Que confiance nous soit faite sur parole : la géminité tant verticale qu'horizontale est une source de perturbations de tous ordres de l'univers scolaire. La perception donnée à l'enfant d'une certaine immoralité risque de conditionner dans une mesure nullement négligeable la moralité de l'adulte que ce dernier sera demain.

3°/ RECAPITULATION DES MOTIVATIONS EMISES PAR LES ELEVES PRIMAIRES

a/ Si nous récapitulons les raisons émises dans l'enseignement primaire tant par les garçons que par les jeunes filles pour un enseignement de celles-ci donné par l'homme de préférence à la femme nous avons, par ordre décroissant :

	<u>Garçons</u>	<u>J. filles</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- la supériorité du degré de scolarisation de l'homme par rapport à celui de la femme	24 29,62 %	13 41,93 %	35,77 %
- l'arrogance des jeunes filles à l'égard de toutes femmes, née de la constatation de la faiblesse physique de la femme face à la musculature de l'homme, constatation qui rend l'élève moins audacieuse à l'endroit des enseignants de sexe masculin	23 28,39 %	8 25,80 %	27,09 %
- la régression, au contact de l'homme, de la timidité de la jeune fille ; la nécessité d'élargir le champ relationnel de la jeune fille afin de donner à celle-ci une plus grande adaptabilité sociale	8 9,87 %	1 3,22 %	6,54 %
- le préjugé né de la constatation de l'application encore actuelle dans grand nombre de milieux de la hiérarchie ancestrale selon laquelle le commandement est un attribut de l'homme	8 9,87 %		4,93 %
- un certain préjugé selon lequel l'homme est plus juste, plus dévoué, plus intelligent	4 4,93 %		2,46 %

	<u>Garçons</u>	<u>J. filles</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- l'estimation de l'incapacité de la femme d'être une bonne éducatrice	4 4,93 %		2,46 %
- la force de persuasion de certaines constatations telles : "ça marche bien dans l'école", "ça rend les filles élégantes" ; "pour un homme c'est bien"	3 3,70 %		1,85 %
- le faible nombre du personnel enseignant féminin	3 3,70 %		1,85 %
- une jalousie de la femme adulte face à la jeune fille		3 9,67 %	4,83 %
- le fait et l'habitude d'avoir toujours été enseigné par des hommes seulement	2 2,46 %		1,23 %
- le peu d'efficacité de l'enseignement donné par des femmes		2 6,45 %	3,22 %
- le jeu actif de certains vœux de voir la mixité garçons-écolières durer, de voir certaines jeunes filles dans les travaux manuels continuer à aider certains écoliers amis	2 2,46 %		1,23 %
- l'inefficacité chronique du personnel enseignant féminin		1 3,22 %	1,61 %
- la vanité des enseignantes lorsqu'elles sont chargées notamment des classes féminines		1 3,22 %	1,61 %
- une agréabilité plus grande de l'homme par rapport à la femme, ainsi formulée par une écolière : l'homme est plus intéressant que la femme		1 3,22 %	1,61 %
- le devoir qui incombe à l'homme d'enseigner la femme, de contribuer à l'évolution de celle-ci, sorte d'impératif qui découlerait du fait de la supériorité de l'homme par rapport à la femme		1 3,22 %	1,61 %
	81 99,93 %	31 99,95 %	112 99,90 %

b/ Si, nous braquons notre regard sur les motivations explicitées en faveur de la femme quant à l'enseignement de la jeune fille gabonaise par ou bien des hommes ou bien des femmes, nous avons l'éventail suivant :

	<u>Garçons</u>	<u>J. filles</u>	<u>Total</u>
- la volonté d'éviter le tissage de liens paramatrimoniaux entre maîtres et écolières	126 38,06 %	81 47,64 %	42,85 %
- la nécessité d'une éducation différentielle	53 16,01 %	17 10,00 %	13,00 %
- le désir d'un équilibre sur le plan émotionnel ; le refus de tout ce qui peut perturber, troubler l'écolière, et l'empêcher d'être toute à son enseignement	41 12,38 %		6,19 %
- l'action instinctive de l'habitude ancestrale de la séparation des sexes dans les familles notamment rurales	30 9,06 %		4,53 %
- la prohibition, au nom de l'éthique et de la protection de la moralité, de tout enseignement des jeunes filles par des hommes	29 8,76 %	24 14,11 %	11,43 %
- la pensée à savoir qu'avec une enseignante l'écolière acquerra instruction et bonne éducation, sera plus intelligente et travailleuse	20 6,04 %		3,02 %
- le blocage de la spontanéité de la jeune fille, soit par la présence de l'homme, soit par la vie rendue dure aux écolières qui ne cèderaient pas au flirt de leurs maîtres	17 5,13 %		2,56 %
- la perturbation de la discipline scolaire par la présence masculine adulte	7 2,11 %		1,05 %
- la grossièreté de certains maîtres à l'adresse des jeunes filles écolières	3 0,90 %	21 12,35 %	6,62 %
- la brutalité propre au sexe masculin, laquelle ankylose l'écolière	3 0,90 %		0,45 %
- l'intimité féminine et plus particulièrement les menstrues		8 4,70 %	2,35 %

	<u>Garçons</u>	<u>J. filles</u>	<u>Total (1)</u>
- l'identité, tout au moins la similitude de conformation et de réactions entre enseignante et enseignée		8 4,70 %	2,35 %
- la compétence professionnelle du corps enseignant féminin		4 2,35 %	1,17 %
- une certaine misogynie génératrice d'injustices difficilement rattachables au dépit amoureux de certains maîtres		2 1,17 %	0,58 %
- un certain servage, une certaine domestication particulièrement des écolières par certains maîtres		2 1,17 %	0,58 %
- les services domestiques demandés, dans les écoles de villages notamment, par certaines femmes de maîtres	1 0,30 %		0,15 %
- l'émulation entre maîtres de sexe masculin d'une part, et de sexe féminin d'autre part, chacun se sachant chargé de la formation d'élèves du même sexe que soi-même	1 0,30 %		0,15 %
- une certaine androphobie ?		1 0,58 %	0,29 %
- la compétence morale du corps enseignant féminin		1 0,58 %	0,29 %
- la quadrangularité des écoles géminées, propre notamment au milieu rural et aux cercles clos(2)		1 0,58 %	0,29 %
	331 99,95 %	170 99,93 %	501 99,90 %

(1) Chaque total est à comprendre comme suit : moyenne 100G + 100 J.F.

(2) Par cercle scolaire clos, nous entendons ce cercle constitué par la proximité du logement (ou des logements) du (ou des) maître(s) d'une part, et des bâtiments de classes, de l'autre. Une perception permanente des élèves surtout nubiles est alors donnée, voire imposée, aux épouses et concubines hébergées des maîtres. Perception qui finit, chez certaines épouses et concubines, par créer un climat de jalousie ici justifiée, ici plus ou moins morbide, sources de médisances, diffamations, calomnies, suspicions, qui, à la longue, abîment, vicient, empoisonnent littéralement tant l'univers scolaire que les liens familiaux du corps enseignant.

De la récapitulation qui vient d'être donnée il ressort que les motivations principalement émises pour un enseignement de la jeune fille gabonaise par un corps enseignant masculin sont rattachables à l'avance prise au cours de la colonisation par l'homme sur la femme en matière de scolarisation (1) et dont les conséquences sont, entre autres, le nombre actuellement infime des effectifs enseignants de sexe féminin, le prestige acquis par l'homme grâce à la scolarisation, le complexe d'infériorité, et la timidité qui en découle, établis chez la femme par ce prestige acquis au fil des décades, l'attribution du commandement à l'homme ou plutôt le renforcement et l'extension du commandement que, ancestralement, l'homme avait sur le plan physique ; le domaine de l'occultisme et la police interne de la société et de la cité étant alors sous le commandement, ou si l'on préfère, sous le contrôle de la femme par le truchement de sociétés secrètes tels le ndjembè, l'élombo chez les Miènès, le mekôm chez les Fangs avant la spoliation de cette société par l'homme, le mwiri avant l'accaparement de celui-ci par l'homme.

Il va de soi que, avec l'intensification de la scolarisation des jeunes filles, ces différentes motivations sont appelées à disparaître comme d'ailleurs le témoignent parmi les raisons énoncées en faveur d'un enseignement prodigué à la jeune fille par des femmes, des motivations telle la pensée à savoir qu'avec une enseignante l'écolière acquerra instruction et bonne éducation, sera plus intelligente et travailleuse, affirmée par 20 écolières, telle la compétence professionnelle du corps enseignant féminin, déclarée par 4 écolières (cf. p. 193) primaires, et que nous verrons ci-dessous également signalée par des collégiennes et lycéennes (cf. p. 199).

Cette avance prise par l'homme n'est pas un critère de la colonisation mais plutôt une caractéristique d'une époque, d'une mentalité alors universelle, que l'on retrouve encore vivace dans des pays telle l'Espagne où, en 1962 année où nous y avons séjourné un bref temps, la formation donnée à la jeune fille était

(1) On lira avec intérêt "L'ANALPHABETISME A LIBREVILLE", ouvrage de Mlle N. Forget, notamment p. 14, qui révèle que, en 1968-1969, à Libreville deux femmes sur trois et deux hommes sur cinq étaient illettrés soit : chez les femmes 26,66 % d'analphabètes de plus que chez les hommes (Ministère de l'Education Nationale, service de l'Education Populaire, 1969, 82 p. + annexes ; ronéo).

essentiellement axée vers l'obtention de bonnes maîtresses de maison, de femmes d'intérieur accomplies, de bonnes mères de famille dont l'un des traits devait être la soumission à l'homme, à l'époux.

Quant aux raisons énoncées en faveur d'un enseignement prodigué à la jeune fille gabonaise par des femmes seules, une motivation domine nettement : le souhait, voire la volonté d'éviter le tissage de liens paramatrimoniaux entre maîtres et écolières ; motivation qui réunit 38,06 % des opinions des écoliers, 47,64 % des opinions des écolières ; soit : 42,85 % des opinions des élèves de CM2. Viennent ensuite la nécessité d'une éducation différentielle (16,01 % des garçons, 10 % des jeunes filles), le désir d'un équilibre de l'écolière sur le plan émotionnel, le refus, en d'autres termes, de tout ce qui peut troubler, perturber celle-ci et l'empêcher d'être à ses études (12,38 % des garçons) ; tertio, le jeu instinctif de l'habitude ancestrale de la séparation des sexes dans les familles notamment rurales (9,03 % des garçons) (1).

Si l'on considère uniquement les motivations à coloration sensualiste, on obtient au minimum le groupe suivant (cf. p. 192-193)

	<u>Garçons</u>	<u>J. filles</u>	<u>Total</u>
- la volonté d'éviter le tissage de liens paramatrimoniaux entre maîtres et élèves	38,06 %	47,64 %	42,85 %
- le désir d'un équilibre de l'écolière sur le plan émotionnel ; le refus de tout ce qui peut troubler, perturber l'écolière et l'empêcher d'être toute à ses études	12,38 %		6,19 %
- la prohibition, au nom de l'éthique et de la conservation de la moralité, de tout enseignement des jeunes filles par des hommes	8,76 %	14,11 %	11,43 %
- le blocage de la spontanéité de la jeune fille, soit par la présence masculine, soit par la vie rendue pénible aux écolières qui ne cèderaient pas au flirt de leurs maîtres	5,13 %		2,56 %
- la perturbation de la discipline scolaire par la présence masculine	2,11 %		1,05 %
- la quadrangularité des écoles géminées, propre notamment au milieu rural et au cercle scolaire clos		0,58 %	0,29 %
soit : 220 motivations sur 331 chez les g. rçons :	66,43 %		
106 " " 170 " j. filles :	62,35 %		
soit au total	pour 100G + 100J.F. 64,39 %		

(1) voir pour plus amples détails la récapitulation des p. 192 et 193.

Il convient de souligner cette tendance à protéger que décèle ce désir, chez l'élève de sexe masculin, de voir EQUILIBREE, SUR LE PLAN EMOTIONNEL la jeune fille écolière. Equilibre que seul un climat caractérisé par l'absence de tout corps enseignant masculin peut engendrer et maintenir. C'est plus qu'un désir ; c'est le refus de tout ce qui peut perturber, voire troubler cette dernière et l'empêcher d'être toute à ses études. Or, toute tendance à protéger est ou bien, soit le corollaire, soit le révélateur de l'instinct de propriété : l'écopier considérerait alors comme lui appartenant ou virtuellement ou effectivement sur un certain plan l'écolière ; ou bien alors l'indicateur d'une estimation, d'un jugement de fait, d'une constatation : la constatation d'une faiblesse, d'une impuissance d'un être face à un autre être, en l'occurrence, de l'écolière face à son enseignant.

Or, toute tendance à protéger renferme virtuel un taux variable d'agressivité. Des faits alors absolument étrangers à la triangularité sexuelle des écoles géminées peuvent, ainsi le verrons-nous plus loin, servir de déclic pour le déversement d'une agressivité accumulée engendrée par ladite triangularité. La relation de cause à effet est alors très difficile à déceler.

B/ DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRECHEZ LES JEUNES FILLES SECONDAIRES

Chez les jeunes filles secondaires, sept grandes rubriques se détachent à l'examen des motivations émises justifiant la préférence accordée à la femme dans l'enseignement de la jeune fille gabonaise. Ce sont, par importance numérique croissante, des raisons faisant intervenir

- 1/ - la notion de droit et devoir (1 ind.)
- 2/ - la grossièreté et l'impudeur de plus d'un maître et professeur (3 ind.)
- 3/ - le côté pince-sans-rire de l'homme en général (5 ind.)
- 4/ - les compétence et convenance professionnelles du corps enseignant féminin (7 ind.)
- 5/ - la nécessité d'une éducation et d'une assistance essentiellement différentielles (18 ind.)
- 6/ - la similitude sinon l'identité de constitution, conformation et réactions physiques et physiologiques entre enseignante et enseignée (43 ind.)
- 7/ - la licence des mœurs ou plutôt les sollicitations dont les écolières sont l'objet de la part du corps enseignant masculin.

Voyons en détail ces différentes rubriques.

1/ Droit et devoir

Enseigner la jeune fille est un droit de la femme, affirme une interlocutrice qui écrit :

-"elles (les enseignantes) ont le droit d'enseigner les femmes"
(c'est-à-dire : les jeunes filles).

Comme tout droit a pour pendant tout au moins un devoir, il est du devoir de la société, concluons-nous pour extérioriser pleinement la pensée de notre interviewée, de favoriser la préservation de ce droit de l'enseignante.

Ici comme dans bien des affirmations de la population étudiée, pour saisir dans sa totalité la pensée matérialisée en français il faut retraduire mot à mot celle-ci en la langue même de la locutrice. Ce retour où l'on retrouve, comme d'ailleurs dans la traduction française, deux fois le mot "FEMME", d'une part, comme sujet (1), comme attribut, de l'autre, fait ressortir l'identité implicitement exprimée de constitution et de conformation

(1) La question posée, rappelons-le, est la suivante :

Est-il préférable que la jeune fille gabonaise soit enseignée par des professeurs hommes ou bien par des professeurs femmes ? et pourquoi ?

- Réponse ici examinée : Par des femmes. Parce qu'elles ont le droit d'enseigner les femmes.

qui existe entre le sujet et l'attribut, entre enseignante et enseignée. Identité, tout au moins similitude, que nous verrons plus loin explicitement énoncée.

2/ La grossièreté et l'impudeur de plus d'un maître et professeur

Ici l'on n'a pas besoin de commenter quoi que ce soit. Écoutons nos trois locutrices :

"... Les hommes sont trop grossiers", déclare l'une

"Ce n'est pas bon d'être enseignée par un homme", affirme une autre, qui enchaîne :

"Exemple, en éducation physique les filles doivent être enseignées par une femme

"parce qu'elles peuvent rester nues avec la culotte bouffante. Quand en gymnasti-

"que nous tombons et que nous ne restons plus qu'en culotte bouffante, jambes

"nues, lorsque nous voulons arranger les habits les garçons (1) crient sur nous

"et le professeur d'éducation physique dit : "Vous ne voulez pas montrer vos

"cuisses et pourtant vous voyez les cuisses des garçons et les miennes; et j'ai

"des femmes, moi! (dossier C.E.G. CO, n° 1)

Quant à la troisième, elle écrit :

"La fille sera un peu ennuyée dans certains cas : si lorsque nous avons nos

"règles nous demandons de ne pas faire de gymnastique, le professeur d'éducation

"physique nous dit : "Vous faites des manières à mon égard, de la moue... Et

"pourtant j'ai des femmes comme vous!" (dossier C.E.G., CO, n° 6)

Les notes recueillies au cours des conversations à bâtons rompus que nous avons eues avec différents individus du monde enseignant confirment pleinement ces affirmations. L'impudeur est manifeste, incontestable et incontesté.

3/ Le côté pince-sans-rire des hommes

Cette motivation se présente sous un double aspect. Tantôt il est clairement dit que le corps enseignant masculin est méchant : "les hommes sont souvent méchants" écrit une lycéenne", tantôt c'est la gentillesse des enseignantes qui est énoncée tel par cette autre interrogée qui déclare : "Elles (les femmes) sont quelquefois gentilles".

Il convient de noter que la sévérité des uns, la gentillesse des autres, sont chacune perçues tantôt comme intermittentes. Cette discontinuité est indiquée par les adverbes "SOUVENT", "QUELQUEFOIS" qui nuancent respectivement les deux phrases qui viennent d'être citées. On la retrouve dans cette autre phrase :

(1) c'est-à-dire les élèves garçons.

"Puisqu'elle (la jeune fille) a parfois peur du professeur homme : elles (les "écolières) pensent" que les professeurs hommes se fâcheront avec elles"

Chez d'autres, la permanence est signalée avec netteté : "les hommes sont trop méchants" affirme une interviewée ; "la présence de l'homme effraie les élèves", déclare une autre.

4/ La compétence et commodité professionnelle du corps enseignant féminin

Pour six jeunes filles, les enseignantes sont, sur le plan professionnel, aussi capables que les enseignants. Pour une septième locutrice, l'enseignement dispensé par les religieuses présenterait un certain avantage sinon une certaine supériorité d'ordre peut-être pratique. Elle écrit : "Ce sont les femmes - les religieuses - qui enseignent bien les filles".

Pour ces interrogées, outre la compétence intervient sur un facteur d'ordre pratique : la commodité, la convenance, l'absence de trouble, ainsi exprimée par cette écolière qui écrit :

- "avec une femme c'est mieux parce qu'on suit bien ses cours tandis qu'avec un homme on est amourachée par lui"

5/ La nécessité d'une éducation différentielle, d'un "enseignement adapté"

Pour 18 collégiennes et lycéennes l'éducation de la jeune fille ne peut ne pas être différentielle si l'on veut faire de celle-ci une femme dans le sens plein du terme. Pour être totale, cette éducation différentielle doit être dispensée par une femme "parce que ce sont les femmes qui connaissent presque tout dans la maison", "parce que ce sont les professeurs femmes qui nous enseignent la puériculture ; parce qu'une jeune fille gabonaise doit savoir comment élever plus tard ses enfants", "parce que les femmes savent bien ce qui est nécessaire aux filles et sur quels points elles doivent s'appuyer".

Cette éducation différentielle est un complément indispensable à l'enseignement adapté que doit recevoir l'écolière :

- "parce que, avec une femme, elle (la jeune fille gabonaise) reçoit un enseignement adapté"

Outre la puériculture citée ci-dessus, cet enseignement adapté doit comprendre le ménage, l'art de recevoir, "ce que doivent faire les femmes pour

mieux vivre" (1) et "comment il faut traiter le mari et les étrangers" (2). Il doit comporter également, au besoin, une assistance pratique ainsi exprimée par plus d'une interviewée :

- "une fille peut avoir des difficultés femelles ; l'autre femme (l'enseignante) peut l'aider".

Cette assistance que seule une enseignante peut apporter à l'élève, lors notamment d'arrivée inopinée des règles exige pour cadre un cercle fermé constitué d'individus de même sexe, liés par une communauté de grandeurs et servitudes.

Grâce à l'éducation différentielle, l'école, somme toute, doit, en conséquence, au regard de la lycéenne et collégienne gabonaise, déboucher sur une éducation pré-conjugale, pré-domestique dans le sens plein du terme DOMESTIQUE c'est-à-dire qui concerne le "DOMUS", le "house". La jeune fille secondaire entend donc non seulement acquérir un enseignement général mais en plus une formation "sui generis" qui fasse d'elle à la fois un homme cultivé et une "housewife" accomplie. Cet accomplissement de la femme n'est pas seulement unilatéral ; l'élève, en d'autres termes, n'est pas, en l'occurrence, le seul bénéficiaire : l'enseignante, selon une interrogée, tire également de l'éducation différentielle qu'elle dispense à la jeune fille, un avantage ; l'apprentissage et l'art d'être mère, l'apprentissage et l'art d'être de mieux en mieux mère.

Cette nécessité sentie d'une éducation différentielle, d'une éducation adaptée, d'une éducation spéciale, et l'obligation qui, au nom de la pudeur, incombe à la société de confier cette éducation à une femme et non à un homme est résumée par cette élève qui écrit : "Il est mieux qu'on ait un professeur de son sexe, car il y a des problèmes qu'on ne peut pas traiter entre garçons et filles" (3).

(1) Il est dit exactement ceci : "Parce que les femmes doivent enseigner aux autres comment doivent faire les femmes pour mieux vivre"

(2) "Parce que les femmes enseignent tout, le ménage, la couture et comment il faut traiter le mari et les étrangers". Une autre interlocutrice dit : "Parce que les professeurs femmes nous enseignent tout, les études et les bonnes manières de vivre".

(3) Par garçons, elle entend aussi bien les enseignants que les écoliers.

6/ La similitude sinon l'identité de constitution, de conformation et réactions physiques et physiologiques entre enseignante et enseignée.

Cette préférence de grouper les élèves par sexe et de confier chaque groupe à un professeur de même sexe, motivée ci-dessus par la nécessité et l'obligation d'une éducation adaptée, d'un enseignement adapté à chaque sexe suivant l'expression même d'une interviewée, est provoquée chez 43 écolières secondaires, par la constatation à savoir que l'identité, la similitude tout au moins, de constitution et de conformation physiques et physiologiques, bref l'identité de sexe au sein d'une même classe apporte aux rapports verticaux davantage de spontanéité et d'ouverture grâce à une sympathisation quasi-irrésistible instinctive, introduit une liberté d'expression car l'on n'est plus ankylosée par cette pudeur qui enveloppe toute jeune fille face à toute présence masculine non parente. C'est ce qui ressort des témoignages ci-dessous :

- "Parce qu'avec les femmes on est plus ouvertes"
- "Par des professeurs femmes qui puissent les comprendre"
- "Parce qu'aux professeurs femmes on s'explique bien et elles comprennent bien nos difficultés plus que les hommes"
- "Parce que là elles n'auront plus honte des garçons : elles sont entr'elles".

Une différence profonde dans le geste et les attitudes, davantage de patience et de sentiment parental, de sympathie et de maternité, une gentillesse plus grande chez un nombre plus grand d'enseignantes que d'enseignants, un regard qui n'effraie pas et qui n'est pas chargé de mystère et d'ambiguïtés, davantage de compréhension, une saisie intuitive des problèmes et embarras inhérents à l'écolière : tels sont les avantages que, au regard des lycéennes et collégiennes, le corps enseignant féminin a sur son homologue de sexe masculin, avantages, répétons-le, qui, selon les interrogées, viennent de l'identité de sexe entre professeur et élève.

7/ Les sollicitations licencieuses de bien des enseignants

Si l'identité de sexe entre maître et élève est un élément essentiel pour une compréhension réciproque profonde, cette même identité est recherchée par 52 interrogées afin que fin soit mise à la licence des mœurs qu'introduit dans les écoles la géminité verticale et dont les victimes sont les écolières notamment.

Ici, comme chez les élèves primaires, plusieurs nuances se détachent.

1. D'abord des affirmations qui découlent de faits ou vécus ou perçus soit visuellement, soit auditivement.

La gamme de ces faits va des questions orales et des lettres d'amour à la fornication acceptée et au viol, du dépit amoureux contenu à la rancœur, à la rancune, voire à la vengeance, déversée et plus ou moins assouvie. Écoutons à cet effet les interlocutrices suivantes :

- "les hommes écrivent des lettres d'amour aux filles"

- "les hommes embêtent les filles ; ils leur posent de mauvaises questions"

- "les hommes sont trop méchants et eux aussi ont l'habitude de faire les fiançailles avec les filles qu'ils enseignent aussi"

- "les hommes ne font que demander les amitiés aux filles" (1)

- "les femmes ne sont pas bandites comme les hommes"

La généralisation exprimée ci-dessus par l'utilisation de l'article défini, soit au singulier, soit au pluriel, est ramenée par cinq écolières aux limites des trois adjectifs et pronoms indéfinis suivants : quelques, certains, quelques-uns ; et par une sixième à l'article indéfini : UN.

- "Il y a quelques-uns plus bandits qui les désirent et sont contre celles qui refusent d'être courtisées par eux"

Pas une seule fois n'est utilisé, comme par les garçons secondaires, ainsi le verrons-nous plus loin, des adverbes et expressions adverbiales temporels limitatifs tels : PARFOIS, CERTAINES FOIS, QUELQUEFOIS.

L'examen des dossiers et questionnaires révélant que les opinions exprimées sont conditionnées et déterminées par la perception que l'interviewée, que chacune des interviewées a de l'école qu'elle fréquente, des écoles qu'elle a fréquentées ; nous sommes tenté de déduire qu'infime semble être le nombre d'écoles à proximité verticale où, en 1962, les rapports enseignant(s) - enseignée(s) se sont maintenus dans les limites pratiques de la moralité et de la décence sexuelle.

2. Outre les affirmations à l'indicatif présent signifiant des situations de fait, des réalités de l'univers scolaire verticalement géméné, se rencontrent, chez trois

(1) Souligné par nous.

élèves, des pronostics, des prévisions d'attitudes et de comportements, pronostics et prévisions engendrés par la perception donnée à l'interrogée par le spectacle de l'atmosphère de sensualité observée, constatée, respirée, et peut-être existentiellement vécus dans les écoles et les salles de classes à mixité sexuelle verticale. Prévisions de faits et gestes qui sont posées comme soumises à un déterminisme auquel échapper est chose non envisagée, chose peu envisageable, ainsi que le laisse suffisamment entendre l'utilisation à l'indicatif futur des verbes employés :

- "les hommes embêtent et les pauvres filles prendront grossesse, ainsi les études seront gaspillées"

- "Elle sera dégoûtée et ne sera pas violée par le professeur homme" (sic) (1)

- "parce que le professeur femme ne nous fera pas comme le professeur homme"

3. Pour trois collégiennes et lycéennes, il existe un type de maître ou assez moral pour s'arrêter à des velléités ou assez précautionneux et qui procéderait par étapes, dépeint par le verbe VOULOIR utilisé dans le sens de : SOUHAITER, DESIRER :

- "... Certains professeurs sont bandits et veulent courtiser les filles"

- "quelques professeurs hommes veulent souvent faire la cour aux filles et lorsqu'elle refuse il fait son possible de l'enlever de l'école..."

- "quelques hommes veulent profiter des filles ; c'est risquant pour le professeur parce que la beauté des filles attire"

A ce double type de maître, l'un précautionneux, velléitaire le second, nous adjoindrons sans trop grande erreur le type sycophante décrit par cette interlocutrice qui dénonce le simulacre de certains cours particuliers donnés par plus d'un enseignant à l'une ou l'autre de ses écolières.

- "Les femmes peuvent mieux les enseigner que les hommes ; un homme peut faire semblant d'aller enseigner une fille alors qu'il raconte des histoires avec la fille"

(1) La pensée complétée est la suivante : elle sera dégoûtée et ne sera pas violée par le professeur homme étant donné que ce dernier aura été écarté des écoles de jeunes filles par la suppression de la géminité verticale.

4. Aux affirmations découlant de faits vécus ou perçus, aux prévisions posées comme soumises au jeu d'un déterminisme scientifique, aux attitudes et comportements ici velléitaires, là précautionneux, il convient d'ajouter les potentialités paramatrimoniales signalées par six lycéennes et collégiennes et exprimées par le verbe POUVOIR.

- "Les hommes peuvent être tentés par les filles et celles qui ne peuvent supporter ont des relations avec eux et il y a des inconvénients qui retardent l'évolution de la femme dans un pays".

- "Ca peut arriver que dans bien des cas le professeur aime la fille. Et ça peut causer des histoires".

- "... Et un professeur homme peut arriver un jour à tenter une jeune fille qu'il aime et la fille n'aura plus pour de lui".

5. Ces faits et gestes ou perçus ou existentiellement vécus, ces potentialités paramatrimoniales, ces velléités sexuelles, lot, selon nos interrogées, des écoles verticalement gémées sont génératrices

a- de manque de respect (1) ;

b- d'un certain ankylosement, d'un certain trouble affectif, sinon d'une certaine fascination du professeur de sexe masculin par la beauté d'aucunes filles, fascination, trouble, qui ont pour entre autres conséquences un enseignement au-dessous de ce que l'on est en droit, "mutatis mutandis", d'attendre de ce dernier, eu égard aux capacités du professeur en question.

- "Les hommes n'enseignent pas bien quand ils voient des filles belles. Ils sont troublés et ne peuvent plus dire leur leçon" (2)

c- d'une activation de la sensualité et de la licence chez les jeunes filles lascives :

- "Il est préférable que la jeune fille gabonaise soit enseignée par une femme parce que les filles bordelles aiment voir les hommes"

- "Parce que les filles font que lorsque le professeur l'enseigne il la prend maintenant pour son mari" (sic)

(1) Voir la dernière opinion ci-dessus citée.

(2) Ceci illustre hautement l'incompatibilité de co-existence entre l'affectivité et l'entendement dans la vie courante et notamment dans l'exercice de toute profession.

d- de grossesse :

- "Pour savoir aussi faire le ménage et parce que les hommes enceignent les filles..."

e- d'injustices à l'endroit des jeunes filles répondant négativement aux sollicitations de leur(s) enseignant(s) : renvoi, mauvaises notes, orbilianisme constituent l'arsenal où le maître dépité peut alors choisir pour assouvir son ressentiment.

- "Les maîtres demandent des amitiés aux filles qui sont de leur classe et si elles ne veulent pas il les fait échouer à des examens"

- "Quelques professeurs hommes veulent souvent faire la cour aux filles et lorsqu'elle refuse il fait son possible de l'enlever de l'école..." (1)

f- de déperditions des effectifs scolaires féminins :

- "Les hommes embêtent et les pauvres filles prendront grossesse, ainsi les études seront arrêtées"

Le dépit amoureux de certains enseignants est parfois tel que pour l'élève sollicitée c'est un véritable dilemme : ou bien l'on refuse et l'on est malmenée, ou bien l'on acquiesce et l'on risque de se retrouver enceinte. Une interlocutrice décrit bien cette situation, qui déclare :

- "Si la fille refuse d'être le fiancé de l'homme il la frappe ou bien elle risque d'être enceinte"

g- d'un certain retard de l'évolution de la femme et, par voie de conséquence, de l'évolution du Gabon :

- "Parce que les hommes ont toujours l'habitude d'enculer... les filles à l'école et que cela empêche l'évolution de la femme gabonaise" (2)

EN RESUME, la géminité verticale des écoles est, au regard des 54 lycéennes et collégiennes ici écoutées, un facteur dans tous les sens fort néfaste. Ce côté

(1) Citons à nouveau pour mémoire cette élève qui écrit : "Il y a quelques-uns plus bandits qui les désirent et sont contre celles qui refusent d'être courtisées par eux" (souligné par nous)

(2) Voir également p. 204 la citation : "Les hommes peuvent être tentés par les filles... et il y a des inconvénients qui retardent l'évolution de la femme dans un pays".

néfaste nous paraît hautement bien résumé par la dernière interviewée citée ci-dessus et dont la pensée complète est : "Les hommes ont l'habitude d'encul... les filles à l'école et cela empêche l'évolution de la femme gabonaise. Ils ont une mauvaise habitude pour cela ; il est donc préférable d'être enseignée par les filles comme elles. Et lorsqu'on a subitement ses règles il est facile de le faire savoir à une femme qu'à un homme pour sortir de la classe".

* * *

Si, passant des arguments en faveur de l'enseignante, nous scrutons les raisons émises en faveur d'un enseignement de la jeune fille gabonaise confié de préférence à l'homme nous avons des trente-deux opinions exprimées la distribution croissante suivante :

- 1/ le dévouement de l'homme, ainsi exprimé par une écolière : "Parce qu'ils se cassent pour nous" (un individu)
- 2/ le souhait d'une éducation meilleure : pour l'interrogée ici concernée l'éducation donnée par le professeur homme serait de qualité meilleure que celle que dispense l'enseignante en général. Ladite interlocutrice déclare en effet préférer que les jeunes filles soient enseignées par des hommes" pour être mieux éduquées"
- 3/ le désir, voire la volonté de vaincre la timidité atavique de la jeune fille gabonaise, frein à la modernisation et évolution de la femme (2 ind.). "Pour vaincre la timidité parce qu'on demande l'évolution de la jeune fille gabonaise"
- 4/ la propension, chez la femme enseignante, à injurier avec plus de morsure que l'homme, ainsi décrite par une élève : "Parce que les professeurs hommes ne peuvent pas insulter une fille comme un professeur femme peut le faire..." A cette interviewée nous adjoindrons cette autre qui motive ainsi sa préférence : "Parce que les professeurs hommes respectent bien les filles"
- 5/ la jalousie, la tendance, chez la femme, à être jalouse des jeunes filles qui lui sont confiées, ainsi énoncée par une interlocutrice :

-"Les professeurs femmes sont jalouses de leurs élèves",

Cette jalousie à l'endroit des écolières serait doublée, selon une deuxième interlocutrice de la manifestation, chez le professeur de sexe féminin d'une confiance plus grande en les garçons qu'en les filles :

-"Les professeurs femmes sont jalouses. On remarque qu'elles ont beaucoup plus confiance aux garçons qu'aux filles".

Cette déclaration est très intéressante pour le phénomène ici étudié. En effet, elle révèle une seconde triangularité : écolière-enseignante-écolier, pendant de la triangularité sur laquelle nous nous sommes jusqu'à présent arrêté : écolier-enseignant-écolière.

Nous verrons plus loin, à l'aide de faits précis que cette seconde triangularité présente les mêmes méfaits que son pendant écolier-enseignant-écolière et que si elle éveille moins l'attention c'est uniquement en raison du nombre jusqu'ici faible d'enseignantes chargées de classes horizontalement gémées.

On a ainsi une illustration de la règle relative aux structures : des structures matérielles, écologiques etc... semblables engendrent inévitablement des manières de penser, d'agir et d'être semblables. Et si l'on veut mettre fin à celles-ci il est un impératif de mettre d'abord fin à celles-là.

- 6/ le favoritisme ou tendance à être difficilement juste dans l'exercice de la profession, reprochée à l'enseignante par cinq écolières et ainsi décrite par l'une de ces dernières : "... Tandis qu'une femme, si elle connaît la mère d'une certaine élève, elle note celle-ci bien plus que les autres..."
- 7/ la compétence professionnelle de l'homme soulignée par six interrogées, et résumée de la manière suivante par une élève : "Parce que le professeur homme enseigne bien et que le professeur femme enseigne assez bien. Je ne dis pas qu'elle ne sait pas enseigner..."

La légère supériorité reconnue à l'homme attribuée par une interviewée au manque de justice chez la femme, et semble l'être par une autre au côté recherché et maniéré de cette dernière :

- "l'homme enseigne mieux que la femme parce qu'elle est injuste"

- "les hommes expliquent bien et les femmes font quelquefois des manières"

A ces interviewées nous sommes tenté d'ajouter cette lycéenne qui préfère être enseignée par un homme "parce que les femmes sont trop orgueilleuses envers les autres femmes"

- 8/ la sévérité, selon douze écolières, de l'homme, génératrice d'une certaine crainte, élément nécessaire au maintien de la discipline, laquelle est un facteur essentiel de l'application chez l'élève. Opinion assez bien résumée par les deux suivantes :

- "les filles ont beaucoup peur des professeurs hommes et elles se moquent un peu (1) des professeurs femmes parce qu'elles ne sont pas sévères comme les professeurs hommes"

- "l'homme les fait travailler et les secoue en plus"

CHEZ LES LYCEENS ET COLLEGIENS

24,22 % et 63,52 % des 743 écoliers secondaires interrogés en 1962 sur la préférence pour la jeune fille gabonaise d'être enseignée ou par des hommes ou par des femmes, étaient, avons-nous vu plus haut, respectivement favorables, les premiers au corps enseignant masculin, les seconds au corps enseignant féminin.

1°/ Arguments en faveur d'un enseignement assuré par l'homme

Parmi les interrogés favorables à un enseignement de la jeune fille confié à l'homme quatre-vingt-quinze ont exprimé les raisons de leur préférence. Celles-ci se ramènent aux rubriques différentes ci-après :

- 1/ la recherche de l'assurance d'une bonne éducation, d'une éducation saine ; la moralité se rencontrant chez un nombre plus grand nombre d'hommes que de femmes, pensée couchée comme suit par notre interlocuteur : "Pour ne pas partager ou contaminer les mauvais actes que certaines femmes font" (sic) (2)

(1) Souligné par nous.

(2) Un regard plus arrêté consacré à l'ensemble des questionnaires tant de la classe et école où l'interviewé était alors élève qu'aux autres documents recueillis par le truchement de conversations à bâtons rompus et d'observations de tous genres nous permet de dire que parmi les mauvais actes dont il est ici fait allusion prennent place d'abord des souvenirs de faits perçus pendant les études primaires, notamment l'habitude, chez plus d'une maîtresse - les maîtres d'école en font autant, disons-le pour pleine objectivité - de transformer en vaguemestre l'un ou l'autre, l'une ou l'autre de ses élèves : ladite enseignante peut ainsi communiquer, soit épistolièrement, soit oralement, avec son amant ou célibataire ou adultérin. Secundo, certaines inclinations affectives, publiées par une grossesse, entre une professeur de collège et un élève dudit établissement. Signalons que, au niveau de l'enseignement primaire, nous n'avons pas, dans nos documents recueillis sur le terrain tant en 1962 qu'en 1966, de cas de flirt et de détournement d'écopier par une enseignante. Ceci s'explique, primo par l'âge, considéré "enfantin" par les enseignantes gabonaises, de tout écolier primaire ; par, secundo, la haute idée que, par rapport au niveau intellectuel de l'élève de CM2, la maîtresse d'école a de soi ; par le "prestige" que, en milieu tant urbain qu'en rural notamment, accorde à cette dernière la profession d'enseignante et qui fait d'elle, en milieu semi-rural, une femme recherchée ne serait-ce que pour son côté raffiné, même si ce raffinement, en milieu urbain, peut être d'éclat équivoque.

(N.B. : voir in "Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise", l'analyse de la variation du prestige et des appâts de la femme selon les milieux. Disons qu'il en est de même de l'homme. Quant au rôle sur l'inclination amoureuse de la perception que la femme a du niveau intellectuel du courtisan, voir les pages que nous avons consacrées à l'harmonie et dysharmonie intellectuelle des couples" dans chacun des cinq chapitres de la "Vie Matrimoniale et Paramatrimoniale" (in "Les Dépenses Exceptionnelles dans les budgets de ménage à Pointe-Noire).

- 2/ une méchanceté moindre et une sentimentalité plus grande de l'enseignant à l'égard de l'enseignée, ainsi décrites par l'auteur de ladite opinion : "Les hommes sont plus sentimentaux envers les filles et aussi moins méchants" ;
- 3/ une incompatibilité de caractères entre femme et jeune fille, ainsi exprimée par la locutrice ici concernée : "Les femmes ont un caractère qui ne peut pas être d'accord avec celui des jeunes filles" ;
- 4/ l'éventualité d'un jaillissement toujours quasi spontané de rivalités entre enseignante et enseignée dès que celle-ci est pubère, ainsi exposée par l'un des interrogés auteurs de cet avis :

-"les filles, dès qu'elles ont atteint l'âge de la puberté, prennent la maîtresse comme une rivale ; d'où désobéissance (2 ind.) (1)

- 5/ le désir, chez trois collégiens, de soustraire de la langue dite vipérienne des professeurs femmes, européennes notamment, et des mauvaises notes injustifiées données par celles-ci la jeune fille gabonaise. Citons à cet effet, cet écolier qui déclare :

-"parce que les professeurs femmes parlent mal contre les filles gabonaises : elles disent que les jeunes filles gabonaises ne soignent pas leurs cahiers (Mme Jacq...)"

-"parce que les femmes blanches qui viennent nous enseigner veulent diminuer notre région. Elles notent mal" (2)

- 6/ la destination, selon deux écoliers, de l'homme au commandement exprimé ainsi par l'affirmation suivante :

-"parce que l'homme est celui qui commande et que c'est lui qui est le dirigeant de la femme"

et par cette autre affirmation :

-"car c'est l'homme qui sait ce qu'il désire que la femme fasse" (3)

(1) Ces rivalités peuvent, au sein d'une même école, être dues entre autres à cette troisième forme de triangularité intra-scolaire : écolière-enseignante-enseignant. (N.B. : à lire : l'écolière jalouse de l'enseignante à cause de l'enseignant)

(2) L'agressivité et la tension ici décelées font ressortir cet impératif de ne recruter que des professeurs dont le niveau des études dépasse celui des enseigné(e)s. Mme Jacq... ici est désignée nommément par plus d'un et d'une interrogé(e) avait, d'après les renseignements qui nous furent donnés par des fonctionnaires habiletés interviewés, étudié jusqu'en classe de 3e. Elle enseignait en classe de 4e en 1962 à L... où son mari était cadre dans le privé. Elle passa raconte-t-on, son brevet au Gabon.

(3) Ce problème de la place que l'homme s'attribue et assigne à la femme dans la société sera examiné dans le chapitre consacré aux aspirations de l'enfant gabonais.

A ces deux opinions nous ajouterons celle-ci dont l'auteur estime que l'enseignement doit être un instrument permettant à l'homme d'asseoir plus fermement son autorité, sa destination naturelle à commander, doit être, en d'autres termes, le moyen devant permettre à l'homme de se faire respecter par la femme :

- "pour lui apprendre (la jeune fille) à respecter l'homme"

7/ l'amour, chez l'homme, de la profession d'enseignant choisie, et qui a, - parmi ses résultats, - des cours plus entraînants (3 ind.)

8/ une compétence professionnelle de l'homme plus grande que celle de la femme, fruit de cette scolarisation différente dans son intensité et dans son degré, déjà exposée plus haut, et dont bénéficiera jusqu'à naguère le sexe masculin. Cette supériorité en matière d'enseignement est, pour un des quatre interlocuteurs auteurs de cette opinion, révélée par la qualité des conseils, la qualité de l'enseignement donnés et par le nombre plus grand de garçons reçus au certificat d'études ou au concours d'entrée en sixième :

- "l'homme conseille mieux que la femme (à l'école primaire les garçons sont beaucoup plus admis au C.E.P. ou à l'entrée en 6e que les filles)"

9/ le besoin, la recherche d'une justice distributive plus durablement assurée, chose qu'il est plus facile à l'homme qu'à la femme de réaliser et maintenir (6 ind.)

10/ la nécessité d'une "éducation pré-conjugale", d'une "éducation de la vie" au sens très vague du mot VIE. Telles nous semblent les interprétations respectives des deux opinions ci-dessous :

- "parce que le professeur homme lui apprend comment on doit rester avec son mari"

- "parce que eux (les hommes) connaissent maintenant la vie"

A ces deux interviewés peuvent être ajoutés ces sept autres pour lesquels l'enseignement de la jeune fille par l'homme doit avoir pour entre autres finalités de donner à la future mariée une connaissance au fil des années scolaires plus exacte de l'homme, de faciliter au futur époux le "rodage", le "limage" du caractère de la future conjointe, grâce à la proximité de l'homme accordée à la jeune fille par la géminité verticale des écoles. Un élève de classe de troisième résume ainsi cette manière de penser : "Il est préférable qu'elles soient enseignées par des professeurs hommes parce que ainsi elles s'habituent à voir des hommes et à étudier un peu leur caractère. Ce qui fait une charge de moins pour leurs futurs maris".

- 11/ la nécessité, d'aider grâce à la proximité de l'homme, la jeune fille gabonaise à se délurer, à se débarrasser de ce complexe d'infériorité ancestral de la femme à l'égard de l'homme (30 ind.)
- 12/ le côté salubre de la sévérité de l'homme, laquelle conditionne la discipline; l'application, et, corollairement, l'évitement d'une certaine bonassité caractéristique de la femme en général, catalyseur de désobéissance, de la tendance à pousser l'effronterie jusqu'à oser se mesurer physiquement avec l'enseignante (32 ind.)

2°/ Arguments en faveur d'un enseignement assuré par des femmes seulement

Trois cent vingt-six collégiens et lycéens ont donné les raisons pour lesquelles ils préfèrent que les écolières tant primaires que secondaires soient enseignées plutôt par des femmes que par des hommes.

L'analyse de ces raisons conduit à la distinction de deux positions : une situation en début de phrase que nous appelons POSITION 1 ou PREMIERE POSITION ; et une situation en milieu ou en fin de phrase, ou POSITION 2 ou SECONDE POSITION : la motivation est alors placée après une première qui est, naturellement alors, différente. Ainsi peut-on mesurer, grâce à cette double situation l'intensité du choix et la volonté et force attachées à ce choix. Le souhait de rendre avec fidélité la pensée de nos interrogés nous amène à la présentation ci après :

M O T I V A T I O N S	: P O S I T I O N		: T O T A L
	: 1ère	: 2ème	
flirt, sexualité, tentations	146	146	)
	44,78 %	36,59 %	) 151
	5	5	) 37,84 %
	6,84 %	1,25 %	)
grossesse	11	11	)
	3,37 %	2,75 %	)
	17	17	) 28
	23,28 %	4,26 %	) 7,01 %

MOTIVATIONS	: POSITION :		TOTAL
(suite)	: 1ère	: 2ème	:
dépit amoureux	1 0,30 %	1 0,25 %	)
dépit amoureux occasionnant			)
renvoi de l'élève	4 5,47 %	4 1,00 %	)
	1 1,36 %	1 0,25 %	) 1,50 %
triangularité	3 0,92 %	3 0,75 %	
vénalité de la jeune fille pour de bonnes notes		1 0,25 %	1 1,36 %
vindicativité du professeur dépité		1 0,25 %	1 1,36 %
discipline	20 6,13 %	20 5,01 %	
favoritisme	2 0,61 %	2 0,50 %	)
	2 2,73 %	2 0,50 %	) 4 1,00 %
désordre semé par l'homme	2 0,61 %	2 0,50 %	
travail efficace peut-être	1 0,30 %	1 0,25 %	
ardeur au travail	1 0,30 %	1 0,25 %	

MOTIVATIONS (suite)	: POSITION : T O T A L : 1ère : 2ème :		
respect de la femme par la jeune fille	4 1,22 %	4 1,00 %	
manque de respect à l'homme par la jeune fille		1 0,25 %	1 1,36 %
enseignante = point de mire	2 0,61 %	2 0,50 %	) 11) 2,75 %
		9 12,32 %	
éducation différentielle	23 7,05 %	23 5,76 %	
éducation différentielle et sexuelle	1 0,30 %	1 0,25 %	
éducation différentielle et pré-conjugale	1 0,30 %	1 0,25 %	
éducation pré-conjugale	3 0,92 %	3 0,75 %	
éducation pratique	7 2,14 %	7 1,75 %	
éducation alors seulement possible	6 1,84 %	6 1,50 %	
éducation		3 0,75 %	3 4,10 %

MOTIVATIONS	: POSITION :		TOTAL
(suite)	: 1ère :	2ème :	
modernité et modernisation	1	1	
	0,30 %	0,25 %	
différence d'attitudes selon les sexes	3	3	
	0,92 %	0,75 %	
similitude des sentiments	5	5	
	1,53 %	1,25 %	
similitude de conformation	3	3	
	0,92 %	0,75 %	
compréhension spontanée	13	13	
	3,98 %	3,25 %	) 14
		1	) 3,50 %
		1,36 %	) 0,25 %
destination naturelle obligatoire de chaque enseignant selon son sexe	15	15	
	4,60 %	3,75 %	
arrêt des études ou à cause de grossesses, ou bien conséquence du dépit d'un professeur éconduit	2	2	
	0,61 %	0,50 %	) 10
		8	) 2,50 %
		10,95 %	) 2,00 %
études gâchées par grossesse	6	6	
	8,21 %	1,50 %	
la présence masculine empêche un bon travail	2	2	
	0,61 %	0,50 %	

MOTIVATIONS (suite)	: POSITION :		T O T A L	
	: 1ère	: 2ème	:	
même sexe	5 6,84 %		5 1,25 %	
pas de gêne	37 11,34 %		37 9,27 %	) 41 10,27%
		4 5,47%	4 1,00 %	
pas de moue	1 0,30 %		1 0,25 %	) 2 0,50 %
		1 1,36 %	1 0,25 %	
facilité de contacts		1 1,36 %	1 0,25 %	
menstrues	1 0,30 %		1 0,25 %	) 4 1,00 %
		3 4,10 %	3 0,75 %	
méchanceté des hommes pour les femmes	3 0,92 %		3 0,75 %	
moins de brutalités dans certaines circonstances, chez la femme	1 0,30 %		1 0,25 %	
grossièreté de l'homme	1 0,30 %		1 0,25 %	
un devoir	3 0,92 %		3 0,75 %	
fin des maîtres boucs émissaires des échecs des écolières	1 0,30 %		1 0,25 %	

326 élèves 73 motiv. 399 motivations
326 motivations de première position

De ce coup d'œil il ressort que la paramatrimonialité verticale (maîtres-écolières) est de bien loin la motivation principale qui incite lycéens et collégiens à opter pour un enseignement de la jeune fille au Gabon par un corps enseignant féminin puisque 51,84 % des motivations de première position et 63,01 % des motivations de seconde position signalent la sexualité verticale intra-scolaire des écoles gémées et les méfaits de cette sexualité; soit : 53,88 % de la totalité des motivations de première et de seconde positions.

Vient ensuite, totalisant 11,02 % des opinions, la nécessité d'une éducation différentielle, éducation qui doit permettre à l'écolière tant primaire que secondaire d'être plus tard une femme, une épouse dans le sens plein du terme.

Au troisième rang se situe, avec 10,52 %, le vœu, voire la volonté de doter l'écolière d'un climat scolaire tel qu'elle puisse à l'aise s'exprimer, et cela grâce à la communauté de sexe entre enseignante et écolière.

Quatrièmement, réunissant 7,76 %, se situe la similitude de conformation, de sentiments, laquelle assigne une destination naturelle obligatoire de chaque enseignant selon le sexe de ce dernier.

Cinquièmement, avec 6,76 %, la recherche de la discipline difficile à établir et maintenir dans l'atmosphère de sensualité qu'est généralement celle des écoles sexuellement mixtes ;

Viennent enfin avec

3,50 % la constatation à savoir qu'un professeur femme communique instinctivement avec ses élèves de même sexe qu'elle. La connaissance et compréhension réciproque est plus aisée.

2,75 % l'admiration que déclenche sur le plan des aspirations la perception par l'enfant écolière d'une femme, gabonaise comme elle, exerçant la profession d'enseignante. Celle-ci est ainsi une sorte de point de mire qui dynamise l'écolière et l'engage dans la voie de l'application et de l'effort ;

: M O T I V A T I O N S	: P O S I T I O N		: T O T A L :
	: 1ère	: 2ème	
: Sexualité & ses méfaits : grossesse, dépit amoureux, arrêt des études, études gâchées	: 169	: 46	: 215
	: 51,84 %	: 63,01 %	: 53,88 %
: Education différentielle ; éducation pratique, pré-conjugale	: 41	: 3	: 44
	: 12,57%	: 4,10 %	: 11,02 %
: Pas de gêne, contacts facilités par la communauté de sexe entre enseignante et enseignée	: 37	: 5	: 42
	: 11,34 %	: 6,84 %	: 10,52 %
: Différences d'attitudes, similitude des sentiments, de conformation, destination naturelle obligatoire de chaque enseignant selon chaque sexe:	: 26	: 5	: 31
	: 7,97 %	: 6,84 %	: 7,76 %
: Discipline, désordre et manque de respect	: 26	: 1	: 27
	: 7,97 %	: 1,36 %	: 6,76 %
: Compréhension spontanée	: 13	: 1	: 14
	: 3,98 %	: 1,36 %	: 3,50 %
: Enseignante = point de mire	: 2	: 9	: 11
	: 0,61 %	: 12,32%	: 2,75 %
: Méchanceté, brutalité, grossièreté	: 5	:	: 5
	: 1,53 %	:	: 1,25 %
: Menstrues	: 1	: 3	: 4
	: 0,30 %	: 4,10 %	: 1,00 %
: Un devoir	: 3	:	: 3
	: 0,92 %	:	: 0,75 %
: Travail peut-être efficace	: 2	:	: 2
	: 0,61 %	:	: 0,50 %
: Modernité et modernisation de la jeune fille	: 1	:	: 1
	: 0,30 %	:	: 0,25 %
:	:	:	:
:	: 326	: 73	: 399
:	: 99,94%	: 99,93%	: 99,94%

1,25 % le besoin, le devoir peut-être, de mettre l'élève à l'abri de la méchanceté, de la brutalité et de l'impudeur de plus d'un enseignant ;

1,00 % le désir d'épargner à l'élève de sexe féminin la gêne, l'embaras de faire savoir à un homme que l'on a ses règles et que, maculée, on a besoin de se mettre une garniture ;

0,75 % le devoir qui incombe à la femme de contribuer à l'évolution du monde féminin.

L'importance numérique des motivations relatives à l'atmosphère hédonistico-sensualiste des écoles verticalement et horizontalement gémées nous oblige à examiner plus particulièrement lesdites motivations.

Ici comme chez les élèves primaires s'observent

a/ des affirmations qui semblent des constatations de faits vécus (57 ind.). Deux gammes s'observent : d'une part, de généralisations sans restriction exprimées par l'article défini, tel : "les hommes cherchent d'autres chemins extra-scolaires" ; de l'autre, des certitudes énoncées avec des restrictions indiquées par l'utilisation ou d'articles ou d'adjectifs ou de pronoms indéfinis ou alors d'adverbes temporellement limitatifs ou indiquant alors la discontinuité tel dans les déclarations suivantes :

- "il arrive parfois que les professeurs épousent les élèves ; c'est surtout à l'école primaire que cela se fait : ça s'est passé chez nous en 1959-1961 ; des maîtres de Ndj... qui ont encainté leurs élèves"

- "les hommes sont trop diaboliques et encaintent souvent les filles"

- "certains professeurs hommes gâtent les filles par leur concubinage"

Certaines de ces affirmations sont assorties de conséquences dont :

1. le peu d'application, le manque d'application des élèves courtisées par leur propre maître. C'est ce qui ressort de cette phrase d'un collégien : "quand une fille est enseignée par les hommes, elle suit mal surtout si elle aime son professeur ou si ce dernier l'aime"

2. le manque de respect, ainsi dénoncé : "Le plus souvent les hommes courent les filles qu'ils enseignent et cela provoque le manque de respect" ;

3. la vénalité d'aucunes écolières en quête de bonnes notes, palliatif de leur paresse ;

- "comme tout être humain, les filles sont le plus souvent tentées,
"ou bien le professeur. D'autres filles se laissent dominer par ce
"besoin de passer dans une classe supérieure, et pour cela elles
"achètent les points en se donnant" (sic) ;

4. le renvoi prononcé contre une élève par un professeur éconduit par cette dernière ou contre l'enfant d'un employé consciencieux qui a refusé de tremper dans le vice, - situations signalées par plus d'un interrogé avec citations de noms à l'appui.

Écoutons à cet effet les deux élèves ci-après :

- "M. Maur... baratinait les filles. Il en a renvoyé certaines" (1)
- "parce que cela évite beaucoup de tentations. Deux professeurs
"africains (Maîtres Nts... et Nk...) sont allés trouver la surveil-
"lante du dortoir des filles et lui ont demandé de faire sortir
"deux filles à qui, disaient-ils, ils voulaient parler : des filles
"de 4e. La surveillante refusa et les professeurs lui dirent qu'ils
"vont se venger. L'enfant de la dame fut renvoyé quelque temps après ;

5. des palabres de tous genres, exutoire du fiel sécrété par plus d'un maître ou dépité ou alors amant jaloux, signalées comme suit par un élève :

- "les hommes ont toujours des palabres avec les filles"

(1) Que l'on soit en présence de médisance, de délation, de calomnie, cela dénote un climat social tendu, un potentiel d'agressivité prêt à s'actualiser. Si c'est une calomnie, on est probablement en présence d'un élève qui recherche secrètement un moyen d'assouvir son agressivité. Si c'est le reportage de faits réels, il y a alors chez le locuteur le désir de mettre fin à une situation que pour des raisons multiples il trouve scandaleuse : la dénonciation ici à but moral recherche la cessation d'une situation indigne.

b/ des affirmations qui sont des prévisions et pronostics sur l'issue des rapports verticaux maîtres-écolières. Pronostics faits à partir de la connaissance empirique et de la perception que l'interrogé a de son univers scolaire ou des individus concernés. Ici une sorte de déterminisme semble jeté sur les comportements possibles des uns et des autres ; déterminisme auquel échapper est chose non envisagée, chose quasi-impossible ainsi le laisse suffisamment entendre l'utilisation à l'indicatif futur des verbes employés :

- "préférable de les confier aux femmes parce que si on les confie
"aux garçons ces derniers comme le font les maîtres actuels les
"trafiqueront" (1)

- "le professeur et les filles feront des histoires" (2)

c/ des affirmations sur la matérialisation, la réalisation possible des virtualités sexuelles des maîtres :

- "les professeurs hommes peuvent désirer les filles"

- "une femme n'aura pas d'idées sur les filles mais le professeur
qui est aussi jeune que les filles pourra les favoriser"

- "la professeur femme n'a aucun moyen de fertiliser une fille tel
le ferait un professeur homme (3)

Les potentialités sexuelles ne sont pas perçues unilatérales : enseignant et enseignée chacun est guetté par l'actualisation de ses propres virtualités :

- "avec des hommes cela court des difficultés ; la fille peut aimer
son professeur et le professeur aimer la fille"

- "elles pourront être tentées par la beauté des hommes"

(1) Ici le verbe trafiquer n'implique nullement un trafic quelconque, un quelconque "commerce clandestin et illégal". Il est ici synonyme argotique ultramarin de : courtiser, et plus précisément de : rechercher pour fornication. On notera de même l'utilisation du mot GARÇONS (cf. note 3 de la p. 200)

(2) HISTOIRES c'est-à-dire des actes licencieux, sexuels. Ici, il faut revenir à la pensée conçue par l'interrogé en langue maternelle. On saisit alors le sens exact de la pensée traduite en français.

(3) Fertiliser c'est-à-dire féconder, et dans le langage argotique étudiantin au Gabon, fertiliser signifie simplement fornicuer. C'est plus discret que fornicuer etc...

D'aucuns collégiens signalent chez d'aucunes jeunes filles une sexualité provocatrice telle, l'affirme cet interviewé qui écrit : "Je sais qu'elles aiment beaucoup l'amour et chercheront à charmer les professeurs hommes"

- d/ des normes, précautions, ayant pour fin d'éviter ce qu'un interviewé appelle avec élégance "les heurts et mésententes résultant de la vie privée" et qu'une huitaine de dossiers désigne discrètement du nom de fertilisation (1)

Les faits à éviter énoncés par les interviewés constituant ce sous-groupe sont : les liaisons paramatrimoniales et l'abandon des études ; les grossesses et l'arrêt des études ; les heurts et mésententes ; les mauvaises notes délibérément attribuées, les renvois machiavéliquement réalisés.

3°/ RECAPITULATION DES MOTIVATIONS EMISES PAR LES ELEVES SECONDAIRES

- a/ la récapitulation des motivations des élèves secondaires de sexe tant masculin que féminin en faveur d'un enseignement de la jeune fille gabonaise confié à une femme plutôt qu'à un homme, présente l'éventail suivant :

	<u>J.Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G +100J.F.
- modernité et modernisation de la jeune fille		1 0,25 %	0,12 %
- travail peut-être efficace		2 0,50 %	0,25 %
- le droit et le devoir qui incombent à la femme d'enseigner	1 0,77 %	3 0,75 %	0,76 %
- menstrues		4 1,00 %	0,50 %
- la grossièreté et l'impudeur de plus d'un maître et professeur	3 2,32 %		1,16 %
- méchanceté, brutalités, grossièretés de l'homme		5 1,25 %	0,62 %
- enseignante est une sorte de point de mire qui dynamise la jeune fille		11 2,75 %	1,37 %

- 223

	<u>J.Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G+100 J.F.
- le côté pince-sans-rire de l'homme en général	5 3,87 %		1,93 %
- compréhension spontanée		14 3,50 %	2,65 %
- les compétence et convenance professionnelles du corps enseignant féminin	7 5,42 %		1,32 %
- discipline perturbée, désordre, manque de respect avec l'homme	27 6,76 %		5,11 %
- la nécessité d'une éducation et d'une assistance essentiellement différentielles	18 13,95 %	44 11,02 %	11,74 %
- la similitude sinon l'identité de constitution, conformation et réactions physiques et physiologiques entre enseignante et enseignée	43 33,33 %	73 18,29 %	21,96 %
- la licence des mœurs ou plutôt les sollicitations dont les écolières sont l'objet de la part du corps enseignant masculin	52 40,31 %	215 53,88 %	50,56 %
	129 99,97 %	399 99,95 %	99,93 %

b/ la récapitulation des raisons militent pour un enseignement prodigué par l'homme donne la distribution ci-après :

	<u>J.Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- une méchanceté moindre et une sentimentalité plus grande de l'enseignant à l'adresse de l'enseignée		1 1,05 %	0,52 %
- une incompatibilité de caractères entre femmes et jeunes filles		1 1,05 %	0,52 %
- le souhait d'une éducation meilleure	1 3,12 %	1 1,05 %	
- l'éventualité de rivalités entre enseignante et enseignée pubère		2 2,10 %	1,05 %

- 224

	<u>J.Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G+100J.F.
- le dévouement de l'homme	1 3,12 %		1,56 %
- le désir de soustraire de la langue dite vipérienne des professeurs femmes la jeune fille		3 3,15 %	1,57 %
- la destination naturelle de l'homme au commandement		3 3,15 %	1,57 %
- l'amour, chez l'homme, de la profession d'enseignant choisie		3 3,15 %	1,57 %
- la propension, chez la femme enseignante à injurier avec plus de morsure que l'homme	2 6,25 %		3,12 %
- le besoin d'une justice distributive plus durablement assurée		6 6,31 %	3,15 %
- la jalousie, la tendance; chez la femme, à être jalouse des jeunes filles qui lui sont confiées	2 6,25 %		3,12 %
- la nécessité d'une éducation pré-conjugale, d'une éducation de la vie		9 9,47 %	4,73 %
- le favoritisme ou tendance à être diffici- lement juste dans l'exercice de la profes- sion	5 15,62 %		7,81 %
- la compétence professionnelle de l'homme	7 21,87 %	4 4,21 %	13,04 %
- le désir, voire la volonté de vaincre la timidité atavique de la jeune fille gabonaise, frein à la modernisation et évolution de la femme	2 6,25 %	30 31,57 %	18,91 %
- la sévérité de l'homme, génératrice d'une certaine crainte, élément nécessaire au maintien de la discipline, laquelle est un facteur essentiel de l'application chez l'élève	12 37,50 %	32 33,68 %	
	32 99,98 %	95 99,94 %	99,91 %

De la récapitulation qui vient d'être faite, il apparaît que les principales raisons pour un enseignement de la jeune fille gabonaise par l'homme sont par ordre décroissant

- Chez les lycéens et collégiens :

- la sévérité de l'homme productrice d'une certaine peur, créatrice, par ricochet, de discipline et de "respect", facteurs nécessaires à l'application de l'enfant et de l'adolescent (33,68 %) ;
- le souhait de dépouiller la jeune fille gabonaise de cette timidité ancestrale qui l'enveloppe et paralyse en public, surtout lorsque ce dernier est composé d'hommes ou en comprend (31,57 %).

Peut être ajoutée :

- la nécessité d'une éducation pratique, la nécessité de contacts pratiques qui façonneraient dès l'école le caractère de la jeune fille, l'assouplirait afin que, au moment du mariage, celle-ci ait déjà une cervelle limée", ce qui, selon les auteurs de cette opinion, réduirait grandement les heurts de caractères entre nouveaux mariés. D'où la nécessité de présence masculine, préconisée par 9,47 % des partisans de la mixité verticale des écoles.
- Chez les lycéennes et collégiennes vient nettement en tête la sévérité bénéfique de l'homme souvent dialectiquement opposée à cette tendance chez la jeune fille gabonaise à ne pouvoir, finalement, qu'assez difficilement respecter tout individu du même sexe qu'elle, nonobstant la situation sociale que peut occuper ledit individu (37,50 % des motivations exprimées en faveur de l'homme). Suivent de plus en plus loin, avec 21,87 % la compétence professionnelle de l'homme ; la tendance, attribuée à la femme, à être guettée par le favoritisme dans l'exercice de la profession d'enseignante (15,62 %).

De cette même récapitulation il apparaît également que trois causes principales se détachent parmi les raisons citées en défaveur d'un enseignement de l'écolière par l'homme, en faveur donc d'un enseignement de celle-ci prodigué plutôt par une femme. Ce sont, tant chez les garçons que chez l'écolière, et "decrecendo" :

- les sollicitations paramatrimoniales dont les écolières sont l'objet de la part de leurs propres maîtres 40,31 % des motivations exprimées par les jeunes fil-

- les, (53,88 % des motivations des garçons en faveur du corps enseignant féminin) ;
- la similitude, sinon l'identité de constitution, de conformation, laquelle facilite la compréhension grâce à une large communauté de besoins (33,33 % des jeunes filles ; 18,29 % des garçons)
 - la nécessité d'une éducation "sui generis" et d'une assistance indispensables à la formation de l'écolière (13,95 % des écolières ; 11,02 % des écoliers).

Un fait mérite d'être souligné :

la différence de pourcentage qui sépare les sollicitations paramatrimoniales des maîtres (première motivation) d'avec la similitude de constitution et de conformation (deuxième motivation). Chez les collégiennes et lycéennes cette différence est 7,00 % alors qu'elle atteint 35,59 % chez les lycéens et collégiens. Ce qui révèle sans équivoque possible l'intensité des opinions exprimées par les écoliers secondaires, l'importance que ces derniers attachent au souhait formulé, à un des souhaits qu'ils ont formulés : mettre la jeune fille gabonaise à l'abri de ces sollicitations licencieuses, vœu, voire volonté qui a réuni, rappelons-le en passant, 53,88 % des 399 motivations exprimées.

Si l'on n'oublie pas que la mixité horizontale est souhaitée par d'aucuns élèves (cf. p. 140) "parce qu'on cause et profite un temps pour passer "notre amour", ainsi que l'exprime sans embarras un interrogé, lequel enchaîne : "Ca doit continuer parce que nos premiers parents Adam et Eve ont commencé ces "péchés" ; si l'on se rappelle, d'autre part, que la suppression de cette mixité est préconisée parce que, comme le déclare avec un réalisme saisissant un écolier, garçons et filles "vont faire tout le temps de mauvaises choses et faire le coût tout le temps" (cf. p. 142) ; si, enfin, l'on se remémore cette affirmation d'un interviewé sur la mixité verticale et horizontale : "Puisque quelques filles courent les maîtres et les maîtres sont contre les garçons et les font éliminer au concours", et cette déclaration d'un autre : "les professeurs ne sont que pour elles et les garçons souffrent" ; alors on saisit l'atmosphère virtuellement explosive qu'est celle de toute école où se retrouvent des garçons élèves, des écolières et un corps enseignant masculin, et même, pour le secondaire - nous le verrons tout à l'heure - un corps enseignant féminin.

Il est bien patent que les écoliers considèrent comme leur appartenant

virtuellement, comme devant leur appartenir en qualité de partenaires, ou de fiancées, ou d'épouses, les écolières, les jeunes filles qui sont de la même génération qu'eux. Et tout individu de même sexe qu'eux, mais d'une génération différente, qui "tournerait" avec assez d'empressement et d'obséquiosités autour de ladite génération féminine est ombrageusement regardé, suspecté. Et si possibilités d'écarter cet individu, lui et ses semblables, étaient données à l'enfant et à l'adolescent, ces possibilités seraient utilisées sûrement. Nous avons là un aspect jusqu'ici non suffisamment mis en relief, du conflit des générations dans les pays récemment décolonisés.

C O N C L U S I O N S

S U R L A G E M I N I T E E N 1962

-----ooo00ooo-----

La géminité des écoles est, nous l'avons-vu assez largement et longuement, caractérisée au Gabon par cette atmosphère hédonistico-sensualiste, source d'agressivité tant des uns que des autres toujours prête à éclater.

L'analyse des motivations émises ayant été jusqu'alors préqentées en deux temps : les motivations, d'une part, favaoables à un enseignement par l'homme, celles, de l'autre, en faveur du corps enseignant féminin ; il convient, dans la vue synthétique ici amorcée, de présenter dans leur globalité et engencement les motivations tant favorables que défavorables données par la totalité de la population scolaire interrogée en 1962.

Dans un premier temps nous aurons le profil de la situation examinée chez les élèves primaires des deux sexes ; le second temps exposera la situation perçue par les élèves de l'enseignement secondaire. Les motivations en faveur de la femme sont toutes précédées d'un tiret ou, si l'on préfère, du signe moins (-) ; le signe plus (+) précèdent toutes les raisons émises en faveur d'un enseignement de la jeune fille gabonaise prodigué par un homme plutôt que par une femme.

Voyons à présent ces deux profils.

1°/ Profil des motivations des élèves de l'enseignement secondaire

	<u>J.Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G +100J.F.
- la licence des mœurs ou plutôt les sollicitations dont les écolières sont l'objet de la part du corps enseignant masculin	52 32,29 %	215 43,52 %	37,90 %

	<u>J.Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G+100J.F.
- la similitude sinon l'identité de constitution, conformation et réactions physiques et physiologiques entre enseignante et enseignée	43 26,70 %	73 14,77 %	20,73 %
- la nécessité d'une éducation et d'une assistance essentiellement différentielles	18 11,18 %	44 8,90 %	10,04 %
+ la sévérité de l'homme, génératrice d'une certaine crainte, élément nécessaire au maintien de la discipline, laquelle est un facteur essentiel de l'application chez l'élève	12 7,45 %	32 6,47 %	6,96 %
+ le désir, voire la volonté de vaincre la timidité atavique de la jeune fille gabonaise, frein à la modernisation et évolution de la femme	2 1,24 %	30 6,07 %	3,65 %
- discipline perturbée, désordre, manque de respect avec l'homme		27 5,46 %	2,73 %
+ la compétence professionnelle de l'homme	7 4,34 %	4 0,80 %	2,57 %
- compréhension spontanée		14 2,83 %	1,41 %
- les compétence et convenance professionnelles du corps enseignant féminin	7 4,34 %		2,17 %
- le côté pince-sans-rire de l'homme en général	5 3,10 %		1,55 %
+ le favoritisme ou tendance à être difficilement juste dans l'exercice de la profession	5 3,10 %		1,55 %
- enseignante est une sorte de point de mire qui dynamise la jeune fille	11 2,22 %		1,11 %
- la grossièreté et l'impudeur de plus d'un maître et professeur	3 1,86 %		0,93 %
+ la nécessité d'une éducation pré-conjugale, d'une éducation de la vie		9 1,82 %	0,91 %

	<u>J.Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G+100J.F.
- le droit et le devoir qui incombent à la femme d'enseigner	1 0,62 %	3 0,60 %	0,61 %
+ la jalousie, la tendance, chez la femme, à être jalouse des jeunes filles qui lui sont confiées	2 1,24 %		0,62 %
+ la propension, chez la femme enseignante à injurier avec plus de morsure que l'homme	2 1,24 %		0,62 %
+ le besoin d'une justice distributive plus durablement assurée		6 1,21 %	0,60 %
- méchanceté, brutalités, grossièretés de l'homme		5 1,01 %	0,50 %
- menstrues		4 0,80 %	0,40 %
+ l'amour, chez l'homme, de la profession d'enseignant choisie		3 0,60 %	0,30 %
+ la destination naturelle de l'homme au commandement		3 0,60 %	0,30 %
+ le désir de soustraire de la langue dite vipérienne des professeurs femmes la jeune fille		3 0,60 %	0,30 %
- travail peut-être efficace		2 0,40 %	0,20 %
+ l'éventualité de rivalités entre enseignante et enseignée pubère		2 0,40 %	0,20 %
+ le souhait d'une éducation meilleure	1 0,62 %	1 0,20 %	0,41 %
- modernité et modernisation de la jeune fille		1 0,20 %	0,10 %

	<u>J.Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
+ le dévouement de l'homme	1 0,62 %		0,31 %
+ une incompatibilité de caractères entre femmes et jeunes filles		1 0,20 %	0,10 %
+ une méchanceté moindre et une sentimentalité plus grande de l'enseignant à l'adresse de l'enseignée		1 0,20 %	0,10 %
	161 99,94 %	494 99,88 %	99,98 %

2°/ Profil des motivations des élèves de l'enseignement primaire

	<u>Garçons</u>	<u>J.Filles</u>	<u>Total</u> 100G+100J.F.
- la volonté d'éviter le tissage de liens paramatrimoniaux entre maîtres et écolières	126 30,58 %	81 40,29 %	35,43 %
- la nécessité d'une éducation diffé- rentielle	53 12,86 %	17 8,45 %	10,65 %
- la prohibition, au nom de l'éthique et de la protection de la moralité, de tout enseignement de la jeune fille par des hommes	29 7,03 %	24 11,94 %	9,48 %
+ la supériorité du degré de scolarisation de l'homme par rapport à celui de la femme	24 5,82 %	13 6,46 %	6,14 %
- la grossièreté de certains maîtres à l'adresse des écolières	3 0,72 %	21 10,44 %	5,58 %
- le désir d'un équilibre sur le plan émotionnel ; le refus de tout ce qui peut perturber, voire troubler l'éco- lière, et l'empêcher d'être toute à son enseignement	41 9,95 %		4,97 %

	<u>Garçons</u>	<u>J.Filles</u>	<u>Total</u> 100G+100J.F.
+ l'arrogance des jeunes filles à l'égard de toutes femmes, née de la constatation de la faiblesse physique de la femme face à la musculature de l'homme, constatation qui rend l'écolière moins audacieuse à l'en-droit des enseignants	23 5,58 %	8 3,98 %	4,78 %
- l'action instinctive de l'habitude ancestrale de la séparation des sexes dans les familles notamment rurales	30 7,28 %		3,64 %
- la pensée à savoir qu'avec une enseignante l'écolière acquerra instruction et bonne éducation, sera plus intelligente et travailleuse	20 4,85 %		2,42 %
- le blocage de la spontanéité de la jeune fille, soit par la présence de l'homme, soit par la vie rendue pénible aux écolières qui ne cèderaient pas au flirt de leurs maîtres	17 4,12 %		2,06 %
- l'intimité féminine et plus particulièrement les menstrues		8 3,98 %	1,99 %
- l'identité, tout au moins la similitude de conformation et réactions entre enseignante et enseignée		8 3,98 %	1,99 %
+ la régression, au contact de l'homme, de la timidité de la jeune fille ; la nécessité d'élargir le champ relationnel de celle-ci afin de donner à cette dernière une plus grande adaptabilité sociale	8 1,94 %	1 0,49 %	1,21 %
+ le préjugé né de la constatation de l'application encore actuelle dans grand nombre de milieux de la hiérarchie ancestrale selon laquelle le commandement est un attribut de l'homme	8 1,94 %		0,97 %
- la compétence professionnelle du corps enseignant féminin		4 1,99 %	0,99 %
- la perturbation de la discipline scolaire par la présence masculine adulte	7 1,69 %		0,84 %

	<u>Garçons</u>	<u>J.Filles</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
+ une jalousie de la femme adulte face à la jeune fille		3 1,49 %	0,74 %
+ le peu d'efficacité de l'enseignement donné par des femmes		2 0,99 %	0,49 %
- une certaine misogynie génératrice d'injustices difficilement rattachables au dépit amoureux de certains maîtres		2 0,99 %	0,49 %
- un certain servage, une certaine domestication particulièrement des écolières par certains maîtres		2 0,99 %	0,49 %
+ un certain préjugé selon lequel l'homme est plus juste, plus dévoué, plus intelligent	4 0,97 %		0,48 %
+ l'estimation de l'incapacité de la femme d'être une bonne éducatrice	4 0,97 %		0,48 %
- la brutalité propre au sexe masculin, laquelle ankylose l'écolière	3 0,72 %		0,36 %
+ la force de persuasion de certaines constatations telles : "ça marche dans l'école", "ça rend les filles élégantes" ; pour un homme c'est bien"	3 0,72 %		0,36 %
+ le faible nombre du personnel enseignant féminin	3 0,72 %		0,36 %
+ le fait et l'habitude d'avoir toujours été enseigné par des hommes seulement	2 0,48 %		0,24 %
+ le jeu actif de certains vœux de voir la mixité garçons-écolières durer, de voir certaines jeunes filles dans les travaux manuels continuer à aider certains écoliers amis	2 0,48 %		0,24 %
+ l'inefficacité chronique du personnel enseignant féminin		1 0,49 %	0,24 %

	<u>Garçons</u>	<u>J.Filles</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
+ la vanité des enseignantes lorsqu'elles sont chargées notamment des classes féminines		1 0,49 %	0,24 %
+ une agréabilité plus grande de l'homme par rapport à la femme, ainsi formulée par une écolière : "l'homme est plus intéressant que la femme"		1 0,49 %	0,24 %
- une certaine androphobie ?		1 0,49 %	0,24 %
+ le devoir qui incombe à l'homme d'enseigner la femme, de contribuer à l'évolution de celle-ci, sorte d'impératif qui découlerait du fait de la supériorité de l'homme par rapport à la femme		1 0,49 %	0,24 %
- la compétence morale du corps ensei- gnant féminin		1 0,49 %	0,24 %
- la quadrangularité des écoles géminées, propre notamment au milieu rural et aux cercles clos		1 0,49 %	0,24 %
- les services domestiques demandés, dans les écoles de villages notam- ment, par certaines femmes de maîtres	1 0,24 %		0,12 %
- l'émulation entre maîtres de sexe masculin, d'une part, et de sexe féminin, d'autre part, chacun se sachant chargé de la formation d'élèves du même sexe que soi-même	1 0,24 %		0,12 %
	412 99,90 %	201 99,89 %	99,79 %

Des deux profils ci-dessus donnés, il ressort que, au niveau de l'enseignement tant secondaire que primaire, les premières motivations rencontrées en faveur de l'homme ne dépassent pas 7 % de la totalité des causes tant favorables que défavorables émises.

En effet, chez les secondaires viennent par ordre décroissant :

- 1/ la sévérité de l'homme, source d'une certaine crainte chez l'enfant, source d'une certaine sagesse et discipline qui illustrent assez bien le "timor dei initium sapientiae" : elle représente 6,96 % des motivations des garçons et jeunes filles réunis (7,45 % chez les écolières, 6,47 % chez les garçons) ;
- 2/ le désir, sinon la volonté de vaincre la timidité atavique de la jeune fille gabonaise, frein à la modernisation et évolution de la femme. Cause réunissant 3,65 %, moyenne des 1,24 % des motivations des jeunes filles et des 6,07 % de celles des garçons ;
- 3/ la compétence professionnelle de l'homme (2,57 %) ;
- 4/ le favoritisme, tendance qui guette la femme notamment et rend celle-ci incapable de justice distributive (1,55 %)

Chez les primaires sont cités :

- 1/ la supériorité du degré de scolarisation de l'homme par rapport à celui de la femme (6,14 % : 5,82 % des garçons et 6,46 % des écolières) ;
- 2/ l'arrogance des jeunes filles à l'égard de toutes femmes, née de la constatation de la faiblesse physique de la femme face à la musculature de l'homme, constatation qui rend l'écolière audacieuse et facilement incorrecte à l'endroit de toute enseignante (4,78 %) ;
- 3/ la régression, au contact de l'homme, de la timidité ancestrale de la jeune fille ; la nécessité d'élargir le champ relationnel de celle-ci afin de donner à cette dernière une plus grande adaptabilité sociale (1,21 %).

Dans le même ordre de perception comparative, la situation des arguments en défaveur d'un enseignement de la jeune fille gabonaise prodigué par l'homme, en faveur donc d'un enseignement dispensé plutôt par des femmes, fait ressortir que, chez les secondaires, la licence des mœurs et les sollicitations dont les écolières sont l'objet de la part du corps enseignant masculin, d'une part, la similitude sinon l'identité de constitution, conformation et réactions physiques et physiologiques entre enseignante et enseignée, d'autre part, la nécessité, tertio, d'une éducation et d'une assistance essentiellement différentielles, sont les chefs de motivations qui incitent à confier la jeune fille à un corps enseignant de même sexe que cette dernière. Ces trois motiva-

tions réunissent respectivement en effet, pour 100 écoliers et 100 écolières, 37,90 %, 20,73 % et 10,04 % des opinions motivées. Viennent ensuite avec respectivement 2,73 %, 2,17 % et 1,55 % : la perturbation de la discipline et le désordre inhérents à la présence masculine, la compétence et convenance professionnelle du corps enseignant féminin, le côté pince-sans-rire de l'homme en général présenté comme paralysant ; enfin avec 1,41 % la facilitation de compréhension censée spontanée par les interlocutrices qui ont émis cette motivation.

Chez les élèves primaires, viennent également en tête et de loin, avec 35,43 %, la licence des mœurs et les sollicitations sexuelles des maîtres et professeurs ou exactement de plus d'un maître et professeur à l'adresse des écolières. Sont ensuite cités la nécessité d'une éducation différentielle (10,65 %), la prohibition, au nom de l'éthique et de la protection de la moralité, de tout enseignement de la jeune fille par des hommes (9,48 %) ; la grossièreté de certains maîtres à l'endroit des écolières (5,58 %) ; le désir d'un équilibre sur le plan émotionnel, le refus, en d'autres termes, de tout ce qui peut perturber, voire troubler l'écolière et l'empêcher d'être toute à son enseignement (4,97 %) ; l'action instinctive de l'habitude ancestrale de la séparation locale des sexes encore vivace dans d'aucunes familles rurales notamment (3,64 %) ; la pensée à savoir que, avec une enseignante, l'écolière acquerra instruction et bonne éducation, sera plus intelligente et travailleuse (2,42 %) ; le blocage de la spontanéité de la jeune fille, soit par la présence masculine, soit par la vie rendue pénible par les maîtres aux écolières qui ne céderaient pas au flirt de ces derniers (2,06 %). Viennent enfin avec chacune 1,99 % l'intimité féminine et plus particulièrement la gêne inhérente à l'arrivée inopinée des menstrues pendant la classe ou durant la récréation, d'une part, la similitude de conformation et réactions physiques et physiologiques entre enseignée et enseignante, d'autre part.

On note de cette manière que si la sévérité de l'homme est considérée par 6,96 % des lycéens et collégiens des deux sexes, comme engendrant une certaine crainte, laquelle contribue au maintien de la discipline et de l'application scolaires, cette même sévérité, sentie et perçue par 1,55 % de la population sus-mentionnée comme reflet du côté pince-sans-rire de l'homme, est censée par ces 1,55 % précités comme facteur paralysant.

On notera en outre que la supériorité professionnelle de l'homme affirmée par 2,57 % des garçons et des jeunes filles secondaires semble mise en question par 2,17 % de la même population ou plus exactement par seulement un nombre d'élèves de sexe féminin (4,34 %) égal au nombre d'écolières ayant fait état de la compétence professionnelle du corps enseignant masculin.

Certaines constatations seront faites :

- 1- la compétence professionnelle de la femme est affirmée dans l'enseignement tant secondaire que primaire par des écolières seulement ; alors que celle de l'homme l'est dans 0,80 % des motivations des garçons secondaires et dans 5,82 % de celles des écoliers de CM2, d'une part, de l'autre, dans 6,46 % des opinions des écolières primaires et, comme déjà dit, dans 4,34 % de celles des collégiennes et lycéennes ;
- 2- certains faits préoccupent davantage les écoliers, d'autres les écolières, tels sont : v.g. chez les primaires le refus de tout ce qui peut perturber l'équilibre émotionnel de l'écolière, l'action instinctive de la séparation ancestrale des sexes dans les villages : motivations seulement émises par les garçons (9,95 % et 7,28 % respectivement) ; l'intimité féminine et notamment les menstrues, la similitude de conformation et de réactions : arguments énoncés par des écolières uniquement (3,98 % à chacune de ces deux motivations). Tels sont, chez les secondaires, en défaveur du corps enseignant féminin, la tendance attribuée par 3,55 % des jeunes filles à la femme de n'être que difficilement juste dans l'exercice de sa profession, et, - déjà cités, - le côté pince-sans-rire de l'homme (3,10 % des écolières), la compétence professionnelle du corps enseignant féminin en général (4,34 %).

EN RESUME

La licence des mœurs, ou, - si l'on préfère pour plus d'exactitude, - les sollicitations dont les écolières sont l'objet de la part du corps enseignant, voilà la cause principale énoncée tant par les garçons que par les écolières en défaveur d'un enseignement de la jeune fille gabonaise dispensé par des hommes. Ce souci d'éviter le tissage de liens paramatrimoniaux entre maîtres et écolières est, dans les classes primaires, plus fort chez les écolières que chez les écoliers (40,29 % des motivations des premières et 30,58 % de celles des garçons). Dans l'enseignement secondaire, c'est l'inverse puisqu'il est la préoccupation de 43,52 % des lycéens et collégiens alors qu'il ne préoccupe plus que 32,29 % des jeunes filles secondaires.

Comment peut-on expliquer chez les secondaires ce glissement d'intérêt, de pôles d'attractions ?

Cette question sera examinée avec davantage d'éléments d'analyse dans la partie consacrée à l'étude de la position des élèves de 1966. En effet, nous y constatons un mouvement inverse dans la pensée des écolières par rapport à celle des garçons.

*

* *

LA TRIANGULARITE

CHEZ LES ELEVES DE 1966

----oOo----

Le principal mobile incitant les élèves des deux sexes à préférer que la jeune fille gabonaise soit enseignée par des femmes était, pour la population scolaire de 1962, l'atmosphère de sensualité propre à la géminité verticale des écoles.

Soucieux de savoir si ce point de vue, comme d'ailleurs d'autres prises de positions, n'est pas une perception propre aux élèves de 1962 seulement, si, en d'autres termes, ce facteur est ou permanent ou éphémère, nous avons, en 1966, ainsi que cela a été dit plus haut, entrepris un second sondage d'opinions du monde écolier et inclus dans le questionnaire de 1966, allégé par rapport à celui de 1962, la question posée quatre ans plus tôt sur la préférence pour la jeune fille d'être enseignée ou bien par des professeurs hommes ou bien par des femmes et la motivation du choix effectué.

Des options prises par 599 garçons et 374 jeunes filles de cours moyen 2ème année, d'une part, et par 464 écoliers et 127 écolières de l'enseignement secondaire, de l'autre, soit, au total, par 1564 élèves des deux sexes (973 primaires et 551 secondaires), il résulte que, en 1966,

dans l'enseignement primaire

18,86 % des garçons et 19,25 % des jeunes filles, soit : 19,05 % des élèves des deux sexes, étaient pour un enseignement prodigué par des hommes ;

80,80 % des écoliers et 78,34 % des écolières préféraient un corps enseignant féminin, soit : 79,57 % des effectifs scolaires du premier degré.

0,33 % des garçons et 1,60 % des jeunes filles étaient indifféremment pour des professeurs de l'un ou l'autre sexe.

dans l'enseignement du second degré

- étaient pour que la jeune fille gabonaise soit enseignée par des hommes :
23,92 % des garçons et 31,49 % des jeunes filles ; soit : 27,70 % des élèves de deux sexes ;
- étaient pour un enseignement par des femmes : 66,44 % des écoliers et écolières ainsi répartis : 70,68 % des garçons et 62,20 % des jeunes filles.
- Etaient pour des professeurs de l'un ou de l'autre sexe sans préférence aucune :
3,66 % des garçons et 5,51 % des jeunes filles.

EN RESUME DONC

L'ON OBTIENT AINSI, écolières et écoliers des enseignements primaire et secondaire compris , ramenés à 100 garçons secondaires et 100 jeunes filles du second degré, et à 100 garçons primaires et 100 écolières de cours moyen 2e année :

23,38 % qui sont pour un enseignement de la jeune fille gabonaise par des hommes ;

73,00 % qui sont pour que l'écolière soit confiée à un corps enseignant féminin ;

2,77 % qui estiment que ce rôle peut également et indifféremment être assuré tant par des hommes que par des femmes ;

0,83 % qui n'ont rien exprimé.

--oo0oo--

EST-IL PREFERABLE QUE LA JEUNE FILLE GAMBONAISE SOIT
ENSEIGNEE PAR DES PROFESSEURS HOMMES OU BIEN PAR
DES PROFESSEURS FEMMES ? ET POURQUOI ?

GARÇONS ET JEUNES FILLES PRIMAIRES

1966

	: Garçons	: Jeunes filles	: 100G + 100 J.F.	: Ecart entre : J.filles & garç.
Par des hommes	: 113 : 18,86 %	: 72 : 19,25 %	: : 19,05 %	: : + 0,39 %
Par des femmes	: 484 : 80,80 %	: 293 : 78,34 %	: : 79,57 %	: : - 2,46 %
Par les 2 sexes	: 2 : 0,33 %	: 6 : 1,60 %	: : 0,96 %	: : + 1,27 %
?	: :	: 3 : 0,80 %	: : 0,40 %	: : + 0,80 %
	: 599 : 99,99 %	: 374 : 99,99 %	: : 99,98 %	: : 0,00 %

GARÇONS ET JEUNES FILLES SECONDAIRES

	: Garçons	: Jeunes filles	: 100G + 100 J.F.	: Ecart entre : J.filles & garç.
Par des hommes	: 111 : 23,92 %	: 40 : 31,49 %	: : 27,70 %	: : + 7,57 %
Par des femmes	: 328 : 70,68 %	: 79 : 62,20 %	: : 66,44 %	: : - 8,48 %
Par les 2 sexes	: 17 : 3,66 %	: 7 : 5,51 %	: : 4,58 %	: : + 1,85 %
Non exprimé ou néant	: 8 : 1,72 %	: 1 : 0,78 %	: : 1,25 %	: : - 0,94 %
	: 464 : 99,98 %	: 127 : 99,98 %	: : 99,97 %	: : - 0,00 %

EST-IL PRÉFÉRABLE QUE LA JEUNE FILLE GABONAISE
SOIT ENSEIGNÉE PAR DES PROFESSEURS HOMMES OU
BIEN PAR DES PROFESSEURS FEMMES ? ET POURQUOI ?

GARÇONS PRIMAIRES ET SECONDAIRES 1966

	Primaires	Secondaires	100G + 100 J.F.
Par des hommes	113 18,86 %	111 23,92 %	21,39 %
Par des femmes	484 80,80 %	328 70,68 %	75,74 %
Par les deux sexes	2 0,33 %	17 3,66 %	1,99 %
Non exprimé ou néant	-	8 0,72 %	0,86 %
	599 99,99 %	464 99,98 %	99,98 %

JEUNES FILLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES 1966

	Primaires	Secondaires	100G + 100 J.F.
Par des hommes	72 19,25 %	40 31,49 %	25,37 %
Par des femmes	293 78,34 %	79 62,20 %	70,27 %
Par les deux sexes	6 1,60 %	7 5,51 %	3,55 %
Non exprimé ou néant		1 0,78 %	0,39 %
?	3 0,80 %		0,40 %
	374 99,99 %	127 99,98 %	99,98 %

EST-IL PRÉFÉRABLE QUE LA JEUNE FILLE GAMBRISE
 SUITE EN ÉGNEE PAR DES PROFESSEURS HOMMES OU
 BIEN PAR DES PROFESSEURS FEMMES ? ET POURQUOI ?

GARÇONS ET JEUNES FILLES PRIMAIRES
 GARÇONS ET JEUNES FILLES SECONDAIRES
 1966

	: Garçons et J.filles primaires	: Garçons et J.filles secondaires	: 100G et J.F.primaires 100G et J.F.second.
Par des hommes	: 19,05 %	: 27,70 %	: 23,37 %
Par des femmes	: 79,57 %	: 66,44 %	: 73,00 %
Par les deux	: 0,26 %	: 4,58 %	: 2,77 %
Néant	: :	: 1,25 %	: 0,62 %
?	: 0,40 %	: :	: 0,20 %
TOTAL	: 99,98 %	: 99,97 %	: 99,96 %

GARÇONS PRIMAIRES ET SECONDAIRES
 JEUNES FILLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES
 1966

	: Garçons primaires et secondaires	: Jeunes filles primaires et secondaires	: 100G et J.F. prim. 100G et J.F. second.
Par des hommes	: 21,39 %	: 25,37 %	: 23,38 %
Par des femmes	: 75,74 %	: 70,27 %	: 73,00 %
Par les deux	: 1,99 %	: 3,55 %	: 2,77 %
Néant	: 0,86 %	: 0,39 %	: 0,62 %
?	: :	: 0,40 %	: 0,20 %
TOTAL	: 99,98 %	: 99,98 %	: 99,97 %

MOTIVATIONS DES REFERENCES EMISES PAR LES ELEVES DE 1966

Commençons par examiner le double profil général de la distribution par ordre numérique décroissant, chez les écolières d'une part, chez les écoliers de l'autre, des motivations émises en faveur d'un enseignement dispensé à la jeune fille gabonaise par un corps professoral masculin.

a/ Profil des élèves primaires de 1966 en faveur de l'homme

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- supériorité intellectuelle et professionnelle de l'homme, source d'une plus grande compétence professionnelle de celui-ci	15 22,38 %	16 16,16 %	19,27 %
- sévérité bénéfique de l'homme (grosse voix qui apaise et facilite l'application)	9 13,43 %	24 24,24 %	18,83 %
- irrespect et mépris à l'adresse des enseignantes chez l'écolière	6 8,95 %	14 14,14 %	11,54 %
- respect pour l'homme né de sa sévérité	8 11,94 %		5,97 %
- incompétence professionnelle des femmes, de quelques femmes	4 5,97 %	5 5,05 %	5,51 %
- jalousie des professeurs femmes pour les écolières studieuses	3 4,47 %	1 1,01 %	2,74 %
- délurer la jeune fille	2 2,98 %	2 2,02 %	2,50 %
- destination naturelle de l'homme au commandement	1 1,49 %	3 3,03 %	2,26 %
- c'est mieux avec l'homme	3 4,47 %		2,23 %
- favoritisme et préférence chez la femme		4 4,04 %	2,02 %
- plus grande réflexion chez l'homme avant de punir : davantage de justice	2 2,98 %	1 1,01 %	1,99 %

	<u>J.Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- trop de rires et de bavardages avec l'enseignante	2 2,98 %	1 1,01 %	1,99 %
- plus grande endurance et volonté de l'homme au travail : paresse chez la femme	1 1,49 %	2 2,02 %	1,75 %
- côté insupportable des femmes	2 2,98 %		1,49 %
- mauvais caractère de la jeune fille gabonaise	2 2,98 %		1,49 %
- refus instinctif d'être enseignée par une femme	2 2,98 %		1,49 %
- supériorité congénitale de l'homme : d'où un devoir d'enseigner	1 1,49 %	1 1,01 %	1,25 %
- avec les femmes : rivalités sentimentales possibles extra-scolaires et dépit amoureux filles-maîtresses	1 1,49 %	1 1,01 %	1,25 %
- compétence professionnelle de l'homme et préoccupations domestiques et absentéisme de la femme		2 2,02 %	1,01 %
- mauvais exemple donné aux écolières par les femmes		2 2,02 %	1,01 %
- plus grande conscience professionnelle chez l'homme		2 2,02 %	1,01 %
- vantardise et sentiment d'égalité des jeunes filles face aux enseignantes		2 2,02 %	1,01 %
- manque d'attention chez la jeune fille enseignée par une femme		2 2,02 %	1,01 %
- désordre, bagarres, avec la maîtresse		2 2,02 %	1,01 %
- manque de sévérité chez les enseignantes		2 2,02 %	1,01 %
- langue vipérienne des professeurs femmes	1 1,49 %		0,74 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- fanfaronnade de la femme	1 1,49 %		0,74 %
- pour bien apprendre	1 1,49 %		0,74 %
- le professeur homme doit tout enseigner		1 1,01 %	0,50 %
- pour de solides études		1 1,01 %	0,50 %
- grande application dans ses études chez la jeune fille		1 1,01 %	0,50 %
- acquérir une éducation civique efficace		1 1,01 %	0,50 %
- congés de maternité sont un handicap		1 1,01 %	0,50 %
- manque de professeur		1 1,01 %	0,50 %
- absence de mauvaise odeur chez l'homme		1 1,01 %	0,50 %
- étudier et enseigner sont des obligations qui échoient à l'homme seul		1 1,01 %	0,50 %
- l'homme a davantage de possibilités de renseigner les élèves sur les examens (1)		1 1,01 %	0,50 %
- pour que la jeune fille soit courtisée sinon épousée plus facilement car "les hommes ne voient pas les filles sans penser au mariage" (dossier 1, Dy. off. 78, 1966, 12 ans)		1 1,01 %	0,50 %
	67 99,92 %	99 99,99 %	99,88 %

(1) Parce que, au moment des examens ils montrent aux enfants" (dossier 28, Lamb. ; C. 33, 1966 ; âge scolaire : 14 ans, âge réel : 15 ans).

1°/ CHEZ LES GARÇONS

La considération générale des raisons émises par la population masculine de 1966 à qui nous avons posé la question sur la préférence pour la jeune fille gabonaise d'être enseignée ou bien par des hommes ou bien par des femmes fait ressortir trois motivations principales (1) :

C'est tout d'abord la sévérité de l'homme reconnue efficace, bénéfique par 24,24 % des interviewés qui ont émis des motivations en faveur des hommes.

Citons ces deux élèves qui affirment comme pour résumer la pensée de ce groupe de 24,24 % :

- "Parce qu'elles auront peur et elles feront des efforts. Il y a toujours bon travail" (dossier 17, Oy. off. 24, 1966, CM2, 14 ans)
- "Parce qu'avec le maître, il enseigne bien, il corrige les défauts des élèves et n'a peur de personne et tandis que la maîtresse d'école aura peur des grandes élèves et pourra pas les punir (dossier 10, Louis off. 27, 1966 ; âge scolaire : 13 ans, réel : 14 ans).

A ces 24,24 % s'ajoutent les 2,02 % et le 1,01 %, qui, respectivement, dénoncent le manque de sévérité chez le corps enseignant féminin et le bavardage et les rires quasi interminables des classes dirigées par des femmes.

Un écolier exprime avec assez d'humour et d'image cette situation, qui écrit :

- "Parce que les femmes la prieront" (2)

Soit : 27,27 % de motivations, qui font ressortir la sévérité et la rigueur des maîtres comme outil efficace pour l'application et la progression de l'écolière gabonaise dans les études.

C'est ensuite la compétence professionnelle de l'homme, conséquence de la supériorité, jusqu'à naguère, du niveau de scolarisation de ce dernier par rapport à la femme. La perception qui, chez l'enfant, découle de cette maîtrise de l'homme relative aux matières que ce dernier enseigne (16,16 %)

(1) Nous adoptons de considérer comme motivations PRINCIPALES celles qui groupent un pourcentage égal ou supérieur à 10 %. En effet, l'examen, analyse et synthèse des options de 1962 nous a révélé que, au dessous de ce pourcentage il y a un effritement surtout instructif quant à la connaissance en profondeur de l'atmosphère scolaire.

(2) C'est-à-dire : parce que les enseignantes lui feront des prières, composeront avec elle (l'écolière) (dossier 58, Oy. off. 78, 1966 ; 13 ans)

entraîne, par voie de conséquence, chez d'aucuns écoliers, une comparaison quasi-automatique avec le niveau de compétence professionnelle de l'enseignante et aboutit chez 5,05 % des garçons à la perception d'une certaine infériorité de celle-ci par rapport à celui-là.

Sont à inclure également ici ces deux interviewés qui optent pour l'homme non seulement à cause de la compétence professionnelle de celui-ci mais également parce que chez ce dernier l'absentéisme et les préoccupations et tâches domestiques sont inexistantes ou presque infimes.

- "Les hommes enseignent mieux que les femmes et les femmes peuvent manquer
" deux ou trois semaines sans faire la classe" (dossier 32, Mak. off. 40 ;
13 ans).

Soit au total : 23,23 %.

Ainsi donc la supériorité de la compétence professionnelle de l'homme et l'accusation d'incompétence à l'adresse de quelques enseignantes sont le double argument qui, en deuxième place, groupe le plus d'opinions en faveur d'un enseignement prodigué à l'élève par des hommes.

TERTIO, ex-aequo du précédent groupe de motivations : le groupe ci-après comprenant l'irrespect et le mépris des élèves à l'égard des enseignantes (14,14 %), mobile auquel doivent être ajoutés la destination, selon trois opinions, naturelle de l'homme au commandement ; le droit et devoir de l'homme de "tout enseigner" (2,02 %), lesquels incombent à celui-ci du fait même de sa supériorité, pour les anciens, congénitale sur la femme ; le désordre en classe et les bagarres entre enseignante et enseignée provoqués par la mentalité belliqueuse de plus d'une jeune fille gabonaise, mentalité imputable à cette impulsivité caractéristique d'une éducation familiale assez fruste (2,02 %).

- "Il y a des enfants qui sont bandits. Au cours d'une classe quand ils ont mal fait un devoir la maîtresse veut les corriger et ils rouspètent et risquent de frapper la maîtresse"

Au total 21,21 % auxquels il convient d'ajouter les 2,02 % signalant la vantardise et le sentiment d'égalité propres à la jeune fille élève face à toute autre femme, nonobstant le rang et la classe sociale attribués aux uns et aux autres, sentiment et attitude nuisibles d'entrée de jeu à la normalité des rapports verticaux. Au total : 23,23 %.

2°/ CHEZ LA JEUNE FILLE

Chez la jeune fille de cours moyen 2ème année deux motivations distancent grandement toutes les autres.

C'est d'abord, le lot des mobiles ayant trait, primo, à l'irrespect et au mépris manifestés par grand nombre de jeunes filles vis-à-vis des enseignantes (8,95%), au respect témoigné en contre-partie par les mêmes élèves aux enseignants et provoqué par la sévérité de ce dernier (11,94 %); secundo, au mauvais caractère de l'enfant gabonaise (2,98 %) ; au refus instinctif de celle-ci d'être enseignée par une femme (2,98 %) ; au sentiment ancestral de la supériorité congénitale de l'homme (1,49 %), d'une part, et de la destination naturelle de l'homme au commandement (1,49 %), d'autre part, et dont découlent aussi bien le droit et le devoir d'enseigner tant aux garçons qu'aux jeunes filles que ce sentiment d'égalité rapidement transformable en sentiment de rivalité chez les écolières à l'adresse de leurs maîtresses.

Soit : 29,83 % au total.

A peu près au même rang prend place la compétence professionnelle de l'homme engendrée par une scolarisation longtemps réservée à l'homme et par une déperdition plus grande des effectifs scolaires féminins. Elle réunit à elle seule 22,38 % des motivations des écolières en faveur d'un enseignement de la jeune fille gabonaise par des hommes.

A ces 22,38 % s'ajoutent naturellement l'incompétence professionnelle imputée aux femmes et, comme la note une interlocutrice, à quelques femmes seulement.

Soit : 28,35 %.

En troisième position se situe la sévérité bénéfique de l'homme (13,49 %), d'une part, et, de l'autre, la bonassité reprochée à l'enseignante et matérialisée par bavardage et éclats de rire pendant les cours (2,98 %).

Pour d'aucunes élèves cette sévérité a pour support le visage et la voix grave de l'homme, lesquels impressionnent et contiennent en eux-mêmes comme une invitation à l'obéissance tout au moins à la circonspection.

Au total : 16,47 %.

b/ Profil des motivations des élèves secondaires de 1966 en faveur de l'homme

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- sévérité bénéfique de l'homme pour une plus grande application : l'homme talonne davantage ; la voix masculine apaise	6 17,64 %	27 25,96 %	21,80 %
- se délier, perdre ses complexes d'infériorité vis-à-vis de l'homme	1 2,94 %	11 10,57 %	6,75 %
- supériorité de scolarisation de l'homme, d'où plus grande compétence	4 11,76 %	1 0,96 %	6,36 %
- respect du professeur homme par les élèves	2 5,88 %	6 5,76 %	5,82 %
- jalousie de la femme professeur, qui rend irrespectueuse à l'endroit de celle-ci	1 2,94 %	9 8,65 %	5,79 %
- trop grande nervosité chez la femme	3 8,82 %		4,41 %
- manque d'obéissance faute de sévérité suffisante chez la femme, d'où ennuis par les filles		8 7,69 %	3,84 %
- absence d'injustice et d'énervement chez l'homme	1 2,94 %	4 3,84 %	3,39 %
- c'est notre choix	1 2,94 %	2 1,92 %	2,43 %
- pour être bien formée, car l'homme explique mieux	1 2,94 %	2 1,92 %	2,43 %
- orgueil et désobéissance instinctifs de la jeune fille pour la femme, d'où effronterie		4 3,84 %	1,92 %
- orgueil de la jeune fille devant une autre femme ; d'où peu d'application dans les études		4 3,84 %	1,92 %
- l'homme favorise l'écolière	1 2,94 %		1,47 %
- carence numérique des professeurs femmes	1 2,94 %		1,47 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- professeurs femmes sont moins intelligentes	1 2,94 %		1,47 %
- les hommes sont bien	1 2,94 %		1,47 %
- tranquillité et plus grande attention	1 2,94 %		1,47 %
- les hommes bien éduqués enseignent bien	1 2,94 %		1,47 %
- rancune et mépris réciproques entre femmes	1 2,94 %		1,47 %
- rivalités sentimentales maîtresses-écolières; mauvaises notes à l'écolière	1 2,94 %		1,47 %
- injustice et humeur acariâtre des professeurs femmes	1 2,94 %		1,47 %
- mépris des professeurs femmes pour les jeunes filles	1 2,94 %		1,47 %
- pour éviter les rixes entre écolières et maîtresses	1 2,94 %		1,47 %
- insulte et grossièretés de plus d'une maîtresse d'école	1 2,94 %		1,47 %
- les tracasseries des enseignantes sont décourageantes	1 2,94 %		1,47 %
- manque d'obéissance et de peur à l'endroit de l'enseignante ; d'où application scolaire moindre	1 2,94 %		1,47 %
- supériorité et destination naturelles de l'homme pour enseigner		3 2,88 %	1,44 %
- pour quelques filles il faut une main de fer		2 1,92 %	0,96 %
- "la fille ne doit pas être éduquée par une femme comme elle" (sic)		2 1,92 %	0,96 %
- la sottise des filles exige la sévérité bénéfique de l'homme		2 1,92 %	0,96 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- connaissance du caractère masculin : préparation à être une bonne épouse, égale de l'homme		2 1,92 %	0,96 %
- l'émulation inhérente à la géminité horizontale délure et fait travailler. Cette proximité horizontale entraîne la géminité verticale		1 0,96 %	0,48 %
- impossibilité de faire la mauvaise tête		1 0,96 %	0,48 %
- pour la persistance de la proximité filles-garçons		1 0,96 %	0,48 %
- pour éviter les combines entre femmes		1 0,96 %	0,48 %
- plus grande maîtrise et meilleur cœur, pense-t-on, chez l'homme à cause de ses affinités avec la femme		1 0,96 %	0,48 %
- pour l'apprentissage du respect des professeurs		1 0,96 %	0,48 %
- trop de bavardage et de rire avec les enseignantes		1 0,96 %	0,48 %
- pour qu'elles soient ensuite épousées, selon leur souhait, par le professeur		1 0,96 %	0,48 %
- peu d'expérience de la femme dans l'enseignement		1 0,96 %	0,48 %
- la présence masculine fait travailler		1 0,96 %	0,48 %
- "les femmes introduisent au chemin de l'amour" (sic)		1 0,96 %	0,48 %
- pour non pas l'instruction mais l'éducation physique		1 0,96 %	0,48 %
- les professeurs femmes ont de grands échecs aux examens		1 0,96 %	0,48 %
- parce que certaines filles prétendent à tout moment se battre avec les enseignantes		1 0,96 %	0,48 %
- la fille charmera son professeur et aura de bonnes notes		1 0,96 %	0,48 %
	34 99,96 %	104 99,91 %	99,92 %

QUE CONSTATE-T-ON ?

Le profil ci-dessus fait ressortir à peu près les mêmes groupes de motivations que chez les élèves de l'enseignement primaire.

C'est ainsi que la sévérité de l'homme signalée par 17,64 % des collégiennes et lycéennes et par 25,96 % des garçons secondaires vient nettement en tête, suivie de la supériorité de scolarisation de l'enseignant perçue davantage par les jeunes filles (11,76 %) que par les garçons (1,92 % seulement), lesquels attachant davantage d'importance à la nécessité de libérer de ses complexes d'infériorité vis-à-vis de l'homme la jeune fille gabonaise.

C'est ensuite la kyrielle ici ou de reproches ou de constatations malheureuses quant à l'impuissance de l'enseignante de se faire respecter et obéir, a fortiori de faire régner ordre et discipline, là d'éloges et de constatations heureuses pour l'homme quant au respect donné par l'élève à ce dernier, quant à l'observation par celle-ci des règles édictées et des ordres donnés au sein de l'établissement et de la classe lorsque le corps enseignant est masculin.

c/ Profil des motivations des élèves primaires de 1966 en faveur des enseignantes.

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- sexualité et sollicitations des enseignants	75 27,88 %	178 39,82 %	33,85 %
- éducation différentielle	44 16,35 %	84 18,79 %	17,57 %
- division et destination sexuelles du travail	38 14,12 %	55 12,30 %	13,21 %
- même sexe	14 5,20 %	31 6,93 %	6,06 %
- compétence professionnelle de la femme	19 7,06 %	20 4,47 %	5,76 %
- moins de méchanceté, de sévérité, et de nervosité chez la femme	26 9,86 %	1 0,22 %	4,94 %
- recherche de l'application et de la discipline sur le plan de l'éducation et de l'instruction	10 3,71 %	27 6,04 %	4,87 %

	<u>J.Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- moralité, normalité (morale et éthique)	7 2,60 %	6 1,34 %	1,97 %
- c'est un devoir qui incombe à la femme	10 3,71 %	1 0,22 %	1,96 %
- connaissance intuitive et pratique des nécessités féminines	6 2,23 %	7 1,56 %	1,89 %
- pudeur et menstrues	10 3,71 %		1,85 %
- gêne et honte devant l'homme		7 1,56 %	0,78 %
- absence d'ennuis et de tracasseries avec les femmes	1 0,37 %	5 1,11 %	0,74 %
- orbilianisme moins fréquent chez la femme	3 1,11 %	1 0,22 %	0,66 %
- irrespect des écolières à l'endroit des maîtres		5 1,11 %	0,55 %
- antipathie innée entre femmes et garçons		4 0,89 %	0,44 %
- pour éviter démagogie, injustice		4 0,89 %	0,44 %
- préférence instinctive de chaque individu pour les individus de son sexe	2 0,74 %		0,37 %
- calomnies, médisances, ennuis avec les hommes		3 0,67 %	0,33 %
- le professeur femme est le substitut de la maman	1 0,37 %	1 0,22 %	0,29 %
- impudeur des maîtres		2 0,44 %	0,22 %
- c'est mon désir	1 0,37 %		0,18 %
- agressivité et injure des écolières à l'endroit des maîtres	1 0,37 %		0,18 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- ignorance de l'homme des besoins de la femme		1 0,22 %	0,11 %
- incompétence de l'homme dans certains secteurs		1 0,22 %	0,11 %
- ivrognerie des maîtres	1 0,37 %		0,18 %
- aisance et acceptation chez la jeune fille de la sévérité de l'enseignante		1 0,22 %	0,11 %
- l'enseignante est un point de mire		1 0,22 %	0,11 %
- fait et habitude d'être enseignée par des femmes		1 0,22 %	0,11 %
-	269 99,93 %	447 99,90 %	99,84 %

Chez les élèves de CM2 le souci principal est la fin du climat morbide que nous avons jusqu'ici qualifié d'hédonistico-sensualiste, élément et caractéristique des écoles géminées. Ce problème préoccupe davantage les garçons que les jeunes filles puisqu'il réunit à lui seul 39,82 % des motivations des écoliers et 27,88 % de celles des écolières quant à la préférence accordée à la femme plutôt qu'à l'homme dans l'enseignement de la Gabonaise.

Soit : une différence de 11,94 %.

Le second vœu est la nécessité de donner à l'écolière une éducation différentielle. Là encore les garçons paraissent un peu plus préoccupés que leurs collègues de sexe opposé. Mais la différence est infime (2,44 %) puisque l'on a respectivement 18,79 % et 16,35 %.

La destination et division sexuelle du travail, séquelles d'un monde ancestral alors essentiellement agraire : telle est la troisième motivation importante émise. Ici le souci de voir se réaliser cette éducation différentielle qui doit faire de la jeune fille actuelle une adulte accomplie est légèrement plus grand chez les écolières (14,12 %) que chez les écoliers (12,30 %) ; soit : une différence de 1,82 %.

Signalons en outre chez les écolières la perception de moins de méchanceté, de sévérité et de nervosité chez l'enseignante. Ce qui permet à 9,66 % de ces dernières de confier l'élève gabonaise de préférence à une femme.

Quelques autres faits se détachent du profil objet de notre attention présente : c'est la compétence professionnelle reconnue à l'enseignante, motivation qui obtient 7,06 % de la totalité des raisons émises par les écolières et 4,47 % de celles qui ont été données par les écoliers en faveur du corps enseignant féminin. C'est également la recherche la discipline sur le plan de l'éducation et de l'instruction. Pour 6,04 % des garçons et 3,71 % des jeunes filles la femme est plus à même que l'homme de mener et de guider dans cette voie l'élève gabonaise.

EN RESUME DONC

Le problème majeur ici est la recherche d'une atmosphère sereine tant psychiquement que socialement où l'élève peut se développer intellectuellement et moralement. La réalisation de ce climat ne peut être obtenue qu'en éloignant de toute sollicitation, licencieuse intra-scolaire la jeune fille.

Chez les jeunes filles, les affirmations, les constatations, les jugements tirés de faits ou visuellement ou auditivement perçus, les craintes nées parfois du vécu-par-soi ou du vécu-par-l'autre sont fort semblables aux craintes, jugements, constatations et affirmations rencontrées chez les enfants et adolescents de 1962. Il en est de même chez les garçons. Écoutons à cette fin les déclarations ci-après d'abord de jeunes filles, de garçons ensuite.

1- déclarations de jeunes filles :

- "Parce que d'autres filles courent avec les maîtres"
- "Parce qu'il y a des hommes qui, lorsque la fille l'a refusé, lui collent des zéros"
- "Parce que les jeunes maîtres gâtent les filles gabonaises"
- "Parce que parfois les maîtres baratinent les filles"
- "Parce qu'avec les hommes ils ont l'audace d'attraper les filles aux fesses"
- "Parce que les filles lorsqu'elles sont en classe elles prennent le maître comme s'il était leur mari"
- "Parce qu'il y a des maîtres qui insultent et veulent faire des relations avec les filles de leurs classes et si les filles ne veulent pas ils ne corrigent plus les devoirs "

- "Parce que les hommes demandent aux filles d'être en amitié et si elle n'accepte pas on la renvoie"
- "Parce que s'il enseigne à des filles on dira qu'il fait la combine avec les filles"
- "Parce que si tu le refuses il ne va plus te donner de bonnes notes"
- "Parce que les professeurs hommes sitôt qu'ils voient une fille ils lui écrivent des lettres et la maudissent après" (sic).

2- déclarations d'élèves de CM2

Ici chaque déclaration sera suivie d'un bref commentaire

+

- "Il y a quelques hommes bêtes qui enseignent aux filles et qui se permettent de courir avec elles et pendant les examens l'homme pourrait mettre "la fille première". (dossier 2, K. 22 ; 1966 ; âge scolaire : 12 ans, âge réel : 14 ans)

Commentaire

Il convient avant tout de noter l'épithète BÊTE que cet élève de 14 ans attribue à ses supérieurs sans distinction dans la mesure où l'un ou l'autre de ceux-ci s'aventurerait à courtiser quelque élève.

Le verbe SE PERMETTENT met l'accent sur le comportement délictueux de ceux précisément qui sont chargés de l'ordre et de la morale scolaires.

La dernière phrase signale une seconde infraction qui guette les maîtres courtisans d'élèves : l'injustice se matérialisant alors en l'attribution à une élève privilégiée de notes imméritées et d'une place au classement, qui revient à une autre ou à un autre : il y a vol en sus. Découragement chez les uns, lassitude chez les autres, agressivité fort probablement chez plus d'un : telles sont les attitudes possibles que chacun des autres élèves de la classe est susceptible d'adopter ; abstraction faite des indifférents et des indifférentes, lesquels ne peuvent être nombreux devant pareille situation.

+

- "Dans une classe où les filles gabonaises sont enseignées par des garçons cette classe ne donne aucun résultat à la fin de l'année. Il y a toujours de petites querelles ; tantôt on dit que le maître a fait ceci, a fait cela et c'est toujours des ennuis". (dossier 20 ; K. 22, 1966 ; âge scolaire et âge réel : 14 ans)

Commentaire

Ici les échecs aux examens sont attribués par l'interlocuteur à la géminité verticale. Bien plus, l'échec est comme une conséquence logique de ladite mixité sexuelle. D'aucuns diraient qu'il fait partie de la géminité.

Autre point à souligner : la permanence de petites querelles et de médisances voire de calomnies. D'où subsistance d'ennuis de tous genres.

*

- "Si c'est un garçon il voudra faire des relations avec la fille
"et si la fille ne veut pas elle sera renvoyée tandis que si c'est
"une femme elle n'aura pas besoin de toutes ses choses là" (Lamb. ;
c. 33, 1966 ; dossier 11 ; âge scolaire : 11 ans ; âge réel : 13
ans)

Commentaire

La pensée est suffisamment claire et concise pour être commentée. Il sera noté uniquement le doigt bien mis sur la vindicativité de plus d'un maître dépité. Le renvoi est ainsi une menace qui guette l'écolière qui refuse de céder aux sollicitations de son maître.

*

- "Si une femme est enseignée par un beau maître elle ne peut rien
"faire. Surtout nos jeunes voyelles d'aujourd'hui. La maîtresse
"les corrige et les pousse à faire mieux. Certains de nos maîtres
"ne frappent pas les belles filles. Au contraire il la charme"
(dossier 21 ; Louis 27 ; 1966 ; âge réel : 15 ans)

Commentaire

Le mot VOYELLES permet à l'interviewé de se défouler tant soit peu de l'amertume ou de la rancœur ou de l'indignation qui le tiraille, faute de pouvoir ou agir ou s'exprimer de façon efficiente. Si la conduite et les résultats scolaires du locuteur font de celui-ci un élève suivi de près par son maître, un élève souvent puni, on devine alors aisément l'agressivité qui doit être la sienne non seulement à l'endroit de son maître si ce dernier se conduit sentimentalement comme ci-dessus indiqué, mais encore à l'adresse de toute collègue de classe qui aura une place de choix dans le cœur dudit maître.

- "Ca peut causer des histoires entre les élèves garçons et les professeurs à propos d'une fille" (dossier 26 ; Mak. c. 32 ; 1966 ; 15 ans)

Commentaire

La triangularité ne peut pas être mieux explicitée.

*

Citons enfin ces autres élèves qui affirment :

- "Il y a certains maîtres qui courent avec les filles de leur école "
- "Le maître peut être troublé par la fille"
- "Une autre femme ne peut pas enceinter une autre tandis que les hommes les enceint" (sic)
- "Avec l'homme la fille va aimer l'homme ; ce qui n'est pas bien"
- "Il y a certaines filles qui font les demoiselles avec les garçons"
- "Les maîtres violent les filles"
- "Il faut de l'ordre:une fille ne peut pas être sous les ordres d'un homme qu'elle prend à la place d'un fiancé ou d'un mari".

d/ Profil des motivations des élèves secondaires de 1966 en faveur des ensei- gnantes.

	<u>J.Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- sexualité, tentations, grossesse, flirt	23 30,66 %	132 44,29 %	33,47 %
- éducation différentielle, pré-conjugale, maternelle etc...	13 17,33 %	30 10,06 %	13,69 %
- compréhension intuitive, connaissance intuitive des besoins et nécessités, communauté des sentiments, compréhension des annuis et agaceries des écolières favorisée par l'identité sexuelle	6 8,00 %	18 6,04 %	7,02 %
- liberté d'expression, pudeur et honte et moralité à certains cours (anatomie surtout)		20 9,39 %	4,69 %
- destination et division sexuelles des tâches, qui s'imposent comme un devoir	2 2,66 %	18 6,04 %	4,35 %
- impudeur et grossièreté et curiosité des hommes	3 4,00 %	4 1,34 %	2,67 %
- compétence professionnelle de la femme	4 5,33 %		2,66 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- application scolaire et retrait de toute indiscipline et bavardage		15 5,03 %	2,51 %
- division sexuelle des tâches	3 0,00 %		2,00 %
- bonne éducation, bons conseils appropriés	2 2,66 %	3 1,00 %	1,83 %
- trop de bavardage, causeries et perte de temps avec les enseignants pendant la classe	2 2,66 %		1,33 %
- pas de gêne mais plutôt aisance	2 2,66 %		1,33 %
- pour l'équilibre, la tranquillité et l'absence d'ennuis chez la jeune fille		9 3,02 %	1,31 %
- la femme qui enseigne est pour la jeune fille une sorte de point de mire, ce qui entraîne application et développe la volonté		6 2,01 %	1,00 %
- l'habitude d'être enseignée par des femmes	1 1,35 %	1 0,33 %	0,83 %
- respect et obéissance		4 1,34 %	0,67 %
- irrespect des filles pour les hommes et mépris de celles-ci pour certains profes- seurs et vindicativité de ces derniers		4 1,34 %	0,67 %
- fait et habitude d'enseigner des filles et d'être enseignée par des femmes	1 1,33 %		0,66 %
- ça m'intéresse	1 1,33 %		0,66 %
- plus grande application sans orgueil ni mépris	1 1,33 %		0,66 %
- règles inopinées qui entraînent les rires narquois d'aucuns hommes, élèves et enseignants	1 1,33 %		0,66 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- palabres d'origine sexuel	1 1,33 %		0,66 %
- la compétence professionnelle de la femme fait de celle-ci un point de mire pour l'écolière	1 1,33 %		0,66 %
- davantage de gentillesse et de douceur innées chez la femme	1 1,33 %		0,66 %
- préférence difficile à définir	1 1,33 %		0,66 %
- pas quelquefois d'entente verticale (filles- maîtres)	1 1,33 %		0,66 %
- pour la bonne entente	1 1,33 %		0,66 %
- sévérité et justice bénéfiques de la femme		3 1,00 %	0,50 %
- application scolaire et pas d'ennuis entre les hommes		3 1,00 %	0,50 %
- favoritisme		3 1,00 %	0,50 %
- même sexe et pour l'acquisition d'une vie communautaire localement intra-sexuelle		3 1,00 %	0,50 %
- habitude ancestrale de la communauté des femmes		3 1,00 %	0,50 %
- l'enseignante est un peu le substitut de la mère (confidences)		2 0,67 %	0,33 %
- méchanceté des hommes, qui ankylose	4 5,33 %	2 0,67 %	3,00 %
- c'est mon désir et celui des autres jeunes filles		2 0,67 %	0,33 %
- palabres verticaux entre professeurs hommes et élèves hommes		1 0,33 %	0,16 %

	<u>J.Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- division ancestrale des communautés		1 0,33 %	0,16 %
- pour se délurer et acquérir à la fois de la délicatesse		1 0,33 %	0,16 %
- joies des femmes d'enseigner à des femmes		1 0,33 %	0,16 %
- communauté des caractères		1 0,33 %	0,16 %
	75 99,92 %	298 99,89 %	

Du profil ci-dessus il ressort de façon évidente que, chez les secondaires, le souci majeur demeure, comme chez les primaires, le désir, la volonté de voir la jeune fille gabonaise à l'abri de la licence des mœurs ou plus exactement éloignée des sollicitations dont elle est l'objet de la part du corps enseignant masculin. Ce souci talonne davantage les garçons que les propres intéressées mêmes puisqu'il réunit 44,29 % des motivations des collégiens et lycéens et 30,66 % de celles des lycéennes et collégiennes. Soit : une différence de 13,63 % qui fait penser à la différence de 11,94 % rencontrée pour la même motivation entre les opinions des élèves de sexe masculin et celles des écolières dans les classes de cours moyen deuxième année en 1966.

Les secondaires des deux sexes reprochent PRINCIPALEMENT à la mixité sexuelle verticale

- 1- de créer tant à la jeune fille qu'à l'enseignant un cadre où l'un(e) et l'autre sont soumis en permanence aux troubles qu'un interlocuteur qualifié à juste titre d'AMOUREUX. Troubles qui, disons-le en passant, conduisent, - nous en savons long là dessus, - à des viols notamment dans les écoles primaires. Un élève secondaire écrit à ce sujet : "Pour qu'elles apprennent sans trouble amoureux".
Un autre dit : "Puisqu'elles rendent les hommes fous".
Un troisième déclare : "Parce que certaines filles charment les professeurs pendant les cours et après ce professeur la suivra pour la courir et la fille

négligera ses études".

Écoutons ce que déclarent collégiennes et lycéennes :

- "Les professeurs hommes ne pensent qu'à jouer avec les filles sans leur
"apprendre grand'chose"
 - "Avec les professeurs hommes on a souvent des questions d'amour"
 - "Parce que les femmes ne nous embêtent pas avec les questions de mariage"
- (1)

2- d'être un lieu favori de séduction de la jeune fille gabonaise, d'autant plus dangereux que par sa condition même d'élèves celle-ci se trouve en position d'infériorité et face à ce dilemme déjà vu dans l'examen des opinions des élèves de 1962 : ou bien tu cèdes à mes avances et tu as la paix et ne cours aucun risque d'être renvoyée ni même d'avoir de mauvaises notes, bien au contraire ; ou bien alors, si tu me rejettes, gare aux foudres de Jupiter! C'est ce qu'expriment sans ambages les écoliers ci-après cités :

- "Les professeurs hommes courtisent les filles. Dans le cas où la fille
"refuse le professeur est contre la fille et cherche son renvoi de l'école.
"Et si la fille est d'avis, il règne la combine en classe : il montre les
"devoirs à la fille"
- "Parce que dans 99 % des cas les professeurs hommes demandent des adultères aux filles qu'ils enseignent et de ce fait si la fille refuse il y a
"rancune entre professeur et fille" (2)

C'est ce que laissent pareillement entendre, dans la justification de leur préférence d'être enseignée par des femmes plutôt que par des hommes, d'une part sans voile, cette collégienne qui déclare : "Les hommes demandent souvent d'être en relations avec une fille ; si celle-ci ne veut pas c'est un renvoi", avec, d'autre part, tact et onction, ces deux autres qui affirment l'une : "Parce que les filles se palabrent souvent avec les professeurs hommes", l'autre : "Pour la bonne entente"

3- d'offrir à bon nombre d'enseignants la possibilité de transformer les salles de classe parfois en forums où l'on annule les cours scolaires pour se livrer à des bavardages de tout acabit émaillés d'envolées oratoires lorsque l'on veut se

(1) Il faut entendre exactement ici : questions de "fiançailles" c'est-à-dire questions de paramatrimonialité.

(2) Chacun devine les chemins possibles de la rancune. cf. p. 205

faire admirer de ses écolières ou d'une écolière que l'on convoite, parfois en lieux de tendez-vous sentimentaux. Ce qui nuit grandement aux études et aux résultats scolaires.

Un élève dit à ce propos : "Les professeurs hommes tendent toujours à courir avec leurs élèves et la classe devient un lieu de rendez-vous pour les amants et la plupart du temps les rendements sont faibles aux examens". Ce que confirme cette écolière qui écrit : "Quelques hommes laissent quelquefois l'école et parlent d'autres choses ; ils annulent les cours pour simplement causer".

Citons, enfin, cette autre : "Les hommes passent une journée à parler avec les filles et le temps passe"

4- d'être une source de tensions intra-scolaires entre élèves de sexe masculin et leurs professeurs hommes, à cause, précisément, de cette triangularité inhérente à toute géminité verticale examinée depuis un bon moment ici. Ces tensions sont signalées par cet interviewé qui affirme : "Parce qu'il y a souvent des critiques contre les professeurs hommes qui abordent trop souvent les élèves filles", et par cet autre : "Ce n'est pas possible parce qu'il y aura des palabres entre professeurs hommes et élèves hommes" (sic) (1).

5- d'être l'instrument probablement le plus opératoire tant de la déperdition des effectifs féminins et ^{de} la baisse du niveau d'instruction que de la perte ou tout au moins ^{de} la diminution de l'influence et de l'autorité de l'enseignement. Un collégien résume hautement bien de la façon suivante cette opinion : "Les professeurs hommes courent souvent derrière les filles, perdent ainsi leur influence de professeur. En conséquence la fille n'apprendra plus, espérant une aide". Un autre écrit : "Quelquefois les professeurs hommes sont MALHONNETES (2). Ils vont séduire une fille et elle ne peut plus continuer ses études". Des jeunes filles citons la suivante qui déplore le côté trompeur de l'homme dont une des conséquences est la déscolarisation prématurée de plus d'une écolière : "Parce que les professeurs hommes TROMPENT (3) les filles en leur demandant que lui et la fille soient des amis et après l'homme donne une grossesse à la fille et cette dernière est enlevée du collège".

Après ce coup d'oeil qui a permis de voir que pour la population scolaire des lycées et collèges le problème de la licence des mœurs demeure en 1966, comme

(1) Nous n'avons aucun témoignage de jeune fille de 1966 sur ce point précis.

(2) Souligné par nous.

(3) Spuligné par nous.

en 1962, CRUCIAL, voyons les autres mobiles qui incitent à la préférence d'un corps enseignant plutôt féminin.

Vient avec 17,33 % chez les jeunes filles et avec 10,06 % chez les garçons la nécessité d'une éducation différentielle. Cette éducation qui doit inclure aussi bien la couture, la puériculture, l'art culinaire, doit comprendre en particulier l'art de bien recevoir chez soi et les manières à acquérir pour être plus tard une épouse, une "housewife" accomplie. Dans une pareille optique de la formation que la jeune fille gabonaise doit et entend recevoir, le corps professoral masculin se présente par essence inadapté et incapable, surtout si l'on estime que l'éducation au sens anglo-saxon du terme doit être un tout. Aussi pour 13,69 % et des garçons et des jeunes filles est-il préférable que le corps enseignant chargé de l'élève gabonaise soit féminin. "Elles (les enseignantes) pourraient parler du mariage et des choses de la couture et de la cuisine et même de comment élever la famille", déclare une collégienne.

La troisième motivation principale, pour les écoliers seuls, est la liberté d'expression qu'apporte l'absence de l'homme (9,39 %).

Mentionnons enfin la compréhension intuitive, la connaissance intuitive, chez l'enseignante, des besoins et nécessités propres à l'élève, la communauté des sentiments, favorisée par l'identité sexuelle entre le professeur femme et la collégienne (8,00 % chez la jeune fille ; 6,04 % des motivations des garçons).

REGROUPEMENT POUR UNE VUE GENERALE

Avant de clore cet examen des prises de position de la population de 1966 quant à la préférence accordée par les uns au corps enseignant féminin, par les autres à l'homme, il importe, pour une saisie globale, de regrouper, comme nous l'avons fait pour l'effectif interrogé en 1962, en deux profils, réservés le premier aux élèves primaires, le second aux écoliers et élèves secondaires, l'ensemble des motivations émises. L'on pourra ainsi situer au sein de chaque profil, les uns par rapport aux autres les différents mobiles étudiés jusqu'ici scindés en deux groupes, l'un favorable aux enseignants, l'autre en faveur des enseignantes (1).

- (1) Comme pour les deux profils des interviewés de 1962 le signe (+) est réservé aux motivations favorables à l'homme et le signe (-) aux motivations en faveur de la femme.

Ces deux profils sont les suivants :

a/ Profil de l'ensemble des motivations des élèves de l'enseignement primaire

	<u>J.filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F
- sexualité et sollicitation ^s des enseignants hommes	75 22,32 %	178 32,60 %	27,46 %
- éducation différentielle	44 13,09 %	84 15,38 %	14,23 %
- division et destination sexuelles du travail	38 11,30 %	55 10,07 %	10,68 %
- même sexe	14 4,16 %	31 5,67%	4,91 %
- compétence professionnelle de la femme	19 5,65 %	20 3,66 %	4,65 %
- moins de méchanceté, de sévérité et de nervosité chez la femme	26 7,73 %	1 0,18 %	3,95 %
- recherche de l'application et de la discipline sur le plan de l'éducation et de l'instruction	10 2,97 %	27 4,94 %	3,95 %
+ supériorité intellectuelle et professionnelle de l'homme, source d'une plus grande compétence professionnelle de celui-ci	15 4,46 %	16 2,93 %	3,69 %
+ sévérité bénéfique de l'homme (grosse voix qui apeure et facilite l'application)	9 2,67 %	24 4,39 %	3,53 %
+ irrespect et mépris à l'adresse des enseignantes chez l'écolière	6 1,78 %	14 2,56 %	2,17 %
- moralité, normalité (morale et éthique)	7 2,08 %	6 1,09 %	1,58 %
- c'est un devoir qui incombe à la femme	10 2,97 %	1 0,18 %	1,57 %
- connaissance intuitive et pratique des nécessités féminines	6 1,78 %	7 1,28 %	1,53 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- pudeur et menstrues	10 2,97 %		1,48 %
+ respect pour l'homme, né de la sévérité de celui-ci	8 2,38 %		1,19 %
+ incompétence professionnelle des femmes, de quelques femmes	4 1,19 %	5 0,91 %	1,05 %
- gêne et honte devant l'homme		7 1,28 %	0,64 %
- absence d'ennuis et de tracasseries avec les femmes	1 0,29 %	5 0,91 %	0,60 %
+ jalousie des professeurs femmes pour les écolières studieuses	3 0,89 %	1 0,18 %	0,53 %
- orbilianisme moins fréquent chez la femme	3 0,89 %	1 0,18 %	0,53 %
+ délurer la jeune fille	2 0,59 %	2 0,36 %	0,47 %
- irrespect des écolières à l'endroit des maîtres		5 0,91 %	0,45 %
+ c'est mieux avec l'homme	3 0,89 %		0,44 %
+ destination naturelle de l'homme au commandement	1 0,29 %	3 0,54 %	0,41 %
+ plus grande réflexion chez l'homme avant de punir : davantage de justice	2 0,59 %	1 0,18 %	0,38 %
+ trop de rires et de bavardages avec l'enseignante	2 0,59 %	1 0,18 %	0,38 %
- antipathie innée entre femmes et garçons, entre enseignées et enseignants		4 0,73 %	0,36 %
- pour éviter d'émagogie et injustice de l'homme		4 0,73 %	0,36 %
+ favoritisme et préférences chez la femme		4 0,73 %	0,36 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
+ plus grande endurance et volonté de l'homme au travail : paresse chez la femme	1 0,29 %	2 0,36 %	0,32 %
+ côté insupportable des femmes	2 0,59 %		0,29 %
- préférence instinctive de chaque individu pour les individus de son sexe	2 0,59 %		0,29 %
+ mauvais caractère de la jeune fille gabonaise	2 0,59 %		0,29 %
+ refus instinctif d'être enseignée par une femme	2 0,59 %		0,29 %
- calomnies, médisances, ennuis avec les hommes		3 0,54 %	0,27 %
- le professeur femme est le substitut de la maman	1 0,29 %	1 0,18 %	0,23 %
+ supériorité congénitale de l'homme : d'où un devoir d'enseigner	1 0,29 %	1 0,18 %	0,23 %
+ avec les femmes : rivalités sentimentales possibles extra-scolaires et dépit amoureux filles-maîtresses	1 0,29 %	1 0,18 %	0,23 %
+ compétence professionnelle de l'homme et préoccupations domestiques et absentéisme de la femme		2 0,36 %	0,18 %
+ mauvais exemple donné aux écolières par les femmes		2 0,36 %	0,18 %
+ plus grande conscience professionnelle chez l'homme		2 0,36 %	0,18 %
+ vantardise et sentiment d'égalité des jeunes filles face aux enseignantes		2 0,36 %	0,18 %
+ manque d'attention chez la jeune fille enseignée par une femme		2 0,36 %	0,18 %
+ désordre, bagarres avec la maîtresse		2 0,36 %	0,18 %
+ manque de sévérité chez les enseignantes		2 0,36 %	0,18 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F
- impudeur des maîtres		2 0,36 %	0,18 %
- c'est mon désir	1 0,29 %		0,14 %
- agressivité et injures des écolières à l'endroit des maîtres	1 0,29 %		0,14 %
- ivrogneries des maîtres	1 0,29 %		0,14 %
+ langue vipérienne des professeurs femmes	1 0,29 %		0,14 %
+ fanfaronnade de la femme	1 0,29 %		0,14 %
+ pour bien apprendre	1 0,29 %		0,14 %
+ pour que la jeune fille soit courtisée si- non épousée plus facilement car "les hommes ne voient pas les filles sans penser aux mariages" (dossier 1, 0. off. 78, 1966, 12 ans) (1)		1 0,18 %	0,09 %
+ le professeur homme doit tout enseigner		1 0,18 %	0,09 %
+ pour de solides études		1 0,18 %	0,09 %
+ grande application dans ses études chez la jeune fille		1 0,18 %	0,09 %
+ acquérir une éducation civique efficace		1 0,18 %	0,09 %
+ les congés de maternité sont un handicap		1 0,18 %	0,09 %
+ manque de professeurs		1 0,18 %	0,09 %

(1) Pour ce même élève la proximité filles-garçons est mauvaise "parce que ça devient un lieu pour choisir les maris et les femmes" (sic)

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
+ absence de mauvaise odeur chez l'homme		1 0,18 %	0,09 %
+ étudier et enseigner sont obligatoires pour l'homme seul		1 0,18 %	0,09 %
+ l'homme a davantage de possibilités de renseigner les élèves sur les épreuves des examens(1)		1 0,18 %	0,09 %
- ignorance de l'homme des besoins de la femme		1 0,18 %	0,09 %
- incompétence de l'homme dans certains secteurs		1 0,18 %	0,09 %
- aisance chez l'élève et acceptation spontanée de l'enseignante par l'élève		1 0,18 %	0,09 %
- l'enseignante est un point de mire		1 0,18 %	0,09 %
- le fait et l'habitude d'être enseignée par des femmes		1 0,18 %	0,09 %
	99,78 %	99,77 %	99,61 %

b/ Profil de l'ensemble des motivations des élèves de l'enseignement secondaire

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- sexualité, tentations, grossesses, flirt	23 21,10 %	132 32,83 %	26,96 %
- éducation différentielle, pré-conjugale, maternelle etc...	13 11,92 %	30 7,46 %	9,69 %

(1) "Parce que au moment des examens ils montrent aux enfants" (sic)
(dossier 28, Lamb., C. 33, 1966 ; âge scolaire : 14 ans, âge réel : 15 ans).

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u>
		100G + 100J.F.	
+ sévérité benoîte de l'homme pour une plus grande application : l'homme talonne davantage ; la voix masculine apeure	6 5,50 %	27 6,71 %	6,10 %
- compréhension intuitive, connaissance intuitive des besoins et nécessités, communauté des sentiments, compréhension des ennuis et agaceries des écolières favorisée par l'identité sexuelle	6 5,50 %	18 4,47 %	4,98 %
- liberté d'expression, pudeur et honte et moralité à certains cours (anatomie surtout)		28 6,96 %	3,48 %
- destination et division sexuelles des tâches, qui s'imposent comme un devoir	2 1,83 %	18 4,47 %	3,15 %
- méchanceté des hommes, qui ankylose	4 3,66 %	2 0,49 %	2,07 %
+ supériorité de scolarisation de l'homme, d'où plus grande compétence	4 3,66 %	1 0,24 %	1,95 %
- impudeur et grossièreté et curiosité des hommes	3 2,75 %	4 0,99 %	1,87 %
- application scolaire et retrait de toute indiscipline et bavardage		15 3,73 %	1,86 %
- compétence professionnelle de la femme	4 3,66 %		1,83 %
+ se déléurer, perdre ses complexes d'infériorité vis-à-vis de l'homme	1 0,91 %	11 2,73 %	1,82 %
+ respect du professeur homme par les élèves	2 1,83 %	6 1,49 %	1,66 %
+ jalousie de la femme professeur, qui rend irrespectueuse à l'endroit de celle-ci	1 0,91 %	9 2,23 %	1,57 %
- division sexuelle des tâches	3 2,75 %		1,37 %
- bonne éducation, bons conseils appropriés	2 1,83 %	3 0,74 %	1,28 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u>
		100G + 100J.F.	
- pour l'équilibre, la tranquillité et l'absence d'ennuis chez la jeune fille		9 2,23 %	1,11 %
+ manque d'obéissance, faute de sévérité suffisante chez la femme, d'où ennuis par les écolières		8 1,99 %	0,98 %
+ absence d'injustice et d'énervement chez l'homme	1 0,91 %	4 0,99 %	0,95 %
- pas de gêne mais plutôt aisance	2 1,83 %		0,91 %
- trop de bavardage, causeries et perte de temps avec les enseignantes pendant la classe	2 1,83 %		0,91 %
- la femme qui enseigne est pour la jeune fille une sorte de point de mire, ce qui entraîne à l'application et développe la volonté		6 1,49 %	0,74 %
+ c'est notre choix	1 0,91 %	2 0,49 %	0,70 %
+ pour être bien formée, car l'homme explique mieux	1 0,91 %	2 0,49 %	0,70 %
- l'habitude d'être enseignée par des femmes	1 0,91 %	1 0,24 %	0,57 %
- respect et obéissance		4 0,99 %	0,49 %
- irrespect des filles pour les hommes et mépris des jeunes filles pour certains professeurs et vindicativité de ces derniers		4 0,99 %	0,49 %
+ orgueil et désobéissance instinctifs de la jeune fille pour la femme, d'où affronterie		4 0,99 %	0,49 %
+ orgueil de la jeune fille devant une autre femme ; d'où peu d'application dans les études		4 0,99 %	0,49 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
+ les tracasseries des enseignantes sont décourageantes	1 0,91 %		0,45 %
+ manque d'obéissance et de peur à l'endroit de l'enseignante ; d'où application scolaire moindre	1 0,91 %		0,45 %
- fait et habitude réciproque d'enseigner des filles et d'être enseignée par des femmes	1 0,91 %		0,45 %
+ l'homme favorise l'élève	1 0,91 %		0,45 %
+ carence numérique des professeurs femmes	1 0,91 %		0,45 %
+ les professeurs femmes sont moins intelligentes	1 0,91 %		0,45 %
+ les hommes sont bien	1 0,91 %		0,45 %
+ trop grande nervosité chez la femme	3 0,91 %		0,45 %
- ça m'intéresse	1 0,91 %		0,45 %
+ tranquillité et plus grande attention	1 0,91 %		0,45 %
- plus grande application sans orgueil ni mépris	1 0,91 %		0,45 %
+ les hommes bien éduqués enseignent bien	1 0,91 %		0,45 %
- règles inopinées qui entraînent les rires narquois d'aucuns hommes élèves et ensei- gnants	1 0,91 %		0,45 %
+ rancune et mépris réciproques entre femmes	1 0,91 %		0,45 %
- palabre d'origine sexuelle	1 0,91 %		0,45 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
+ rivalités sentimentales maîtresses- écolières ; mauvaises notes à l'écolière	1 0,91 %		0,45 %
- la compétence professionnelle de la femme fait de celle-ci un point de mire pour l'écolière	1 0,91 %	0,45	0,45 %
- davantage de gentillesse et de douceur innées chez la femme	1 0,91 %		0,45 %
- préférence difficile à définir	1 0,91 %		0,45 %
- pas quelquefois d'entente verticale (filles-maîtres)	1 0,91 %		0,45 %
+ injustice et humeur acariâtre des professeurs femmes	1 0,91 %		0,45 %
+ mépris des professeurs femmes pour les jeunes filles	1 0,91 %		0,45 %
+ pour éviter les rixes entre écolières et maîtresses	1 0,91 %		0,45 %
- pour la bonne entente	1 0,91 %		0,45 %
+ insultes et grossièretés de plus d'une enseignante	1 0,91 %		0,45 %
- sévérité et justice bénéfiques de la femme		3 0,74 %	0,37 %
- application scolaire et pas d'ennuis entre les femmes		3 0,74 %	0,37 %
- favoritisme		3 0,74 %	0,37 %
- même sexe et pour l'acquisition d'une vie communautaire localement intra- sexuelle		3 0,74 %	0,37 %
- habitude ancestrale de la communauté des femmes		3 0,74 %	0,37 %

	<u>J. filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
+ supériorité et destination naturelles de l'homme pour enseigner		3 0,74 %	0,37 %
- l'enseignante est un peu le substitut de la mère (confidences)		2 0,49 %	0,24 %
- c'est mon désir et celui des autres jeunes filles		2 0,49 %	0,24 %
+ "la fille ne doit pas être éduquée par une femme comme elle" (sic)		2 0,49 %	0,24 %
+ connaissance du caractère masculin : préparation à être une bonne épouse, égale de l'homme		2 0,49 %	0,24 %
+ sottise des filles exige la sévérité bénéfique de l'homme		2 0,49 %	0,24 %
+ pour quelques filles il faut une main de fer		2 0,49 %	0,24 %
+ pour éviter les combines entre femmes		1 0,24 %	0,12 %
+ l'émulation inhérente à la géminité horizontale délure et fait travailler. Cette proximité horizontale entraîne la géminité verticale		1 0,24 %	0,12 %
- palabres verticaux entre professeurs hommes et élèves hommes		1 0,24 %	0,12 %
+ "les femmes introduisent au chemin de l'amour" (sic)		1 0,24 %	0,12 %
- division ancestrale des communautés		1 0,24 %	0,12 %
- pour se délurer et acquérir en même temps de la délicatesse		1 0,24 %	0,12 %
+ pour non pas l'instruction mais l'éducation physique		1 0,24 %	0,12 %
- joies des femmes d'enseigner à des femmes		1 0,24 %	0,12 %
+ les professeurs femmes ont de grands échecs aux examens		1 0,24 %	0,12 %

	<u>J.filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Total</u> 100G + 100J.F.
- communauté de caractères		1 0,24 %	0,12 %
+ parce que certaines filles prétendent à tout moment se battre avec les enseignantes		1 0,24 %	0,12 %
+ la fille chahutera son professeur et aura de bonnes notes		1 0,24 %	0,12 %
+ impossibilité de faire la mauvaise tête		1 0,24 %	0,12 %
+ pour la persistance de la proximité filles-garçons		1 0,24 %	0,12 %
+ plus grande maîtrise et meilleur cœur, pense-t-on, chez l'homme à cause de ses affinités avec la femme		1 0,24 %	0,12 %
+ pour l'apprentissage du respect des professeurs		1 0,24 %	0,12 %
+ trop de bavardage et de rire avec les enseignantes		1 0,24 %	0,12 %
+ pour qu'elles soient ensuite épousées, selon leur souhait, par le professeur		1 0,24 %	0,12 %
+ peu d'expérience de la femme dans l'enseignement		1 0,24 %	0,12 %
+ la présence masculine fait travailler		1 0,24 %	0,12 %

Chacun des deux profils ci-dessus met nettement en relief une préoccupation dominante de l'élève de 1966 : soustraire de l'atmosphère hédonistico-paramatrimoniale, propriété caractéristique de toute école à géminité verticale, la jeune fille gabonaise. Ce vœu, cette volonté regroupe en effet chez les primaires 22,32 % de l'ensemble des motivations tant favorables que défavorables émises par les écolières et 32,60 % de l'ensemble de celles qui ont été énoncées par les écoliers. Soit un total de 27,40 %. Chez les secondaires, l'on a également et respectivement 21,10 % et 32,83 %. Soit un total général de 26,96 %.

Ainsi donc, cette préoccupation, située par rapport aux autres mobiles dont l'ensemble est ici examiné, occupe un même rang aussi bien chez les primaires que chez les secondaires.

Vient en deuxième position la nécessité d'une éducation différentielle. Mais ici, alors que les écolières primaires (13,09 %) y tiennent un peu plus que les lycéennes et collégiennes (11,92 %), la différence n'étant que de 1,17 %, chez les secondaires le souci assez grand des garçons primaires (15,38 %) est réduit d'un peu moins de la moitié puisque l'éducation différentielle ne dispose que de 7,46 % au sein de la totalité des motivations de tous genres énoncées par les garçons de l'enseignement du second degré : soit une différence de 7,92 %.

Si nous nous conformons, tel dans l'analyse de l'ensemble des motivations émises par les interrogés de 1962, au seuil de 10,00 % au-dessous duquel les motivations sont à considérer individuellement comme secondaires, néanmoins éclairantes sur le plan de la connaissance en détail de tous les phénomènes du monde scolaire, alors chez la population des écoles primaires seules se rencontre en 1966 une troisième motivation principale : la destination et division sexuelle du travail (11,30 % chez les écolières et 10,07 % chez les écoliers ; soit, au total : 10,68 %). Motivation qui se classe sixième chez les élèves secondaires des deux sexes avec un total de 3,15 % obtenu grâce au renflouement des 1,83 % obtenus par cette motivation chez les jeunes filles par les 4,47 % recueillis chez les garçons.

Si nous ne lâchons toujours pas cette perspective et observons maintenant la situation des arguments en faveur de l'homme, d'une part, en faveur

de la femme, d'autre part, nous constatons, par simple lecture des deux profils donnés ci-dessus que chez les primaires des deux sexes la première motivation favorable au corps enseignant masculin, à savoir la supériorité intellectuelle et professionnelle de l'homme est seulement en huitième position avec 3,69 % (en sixième position chez les jeunes filles avec 4,47 % et en huitième position chez les garçons avec 2,93 %), et que chez les secondaires la première motivation également en faveur de l'homme, à savoir la sévérité efficace de celui-ci, vient en troisième position (1) avec 6,10 % (troisième position chez les jeunes filles avec 5,50 %, ex-æquo de la troisième motivation en faveur de la femme chez les écolières des lycées et collèges ; quatrième position chez les garçons secondaires avec 6,71 %). Ainsi donc chez les primaires, la première motivation en faveur de l'homme arrive après l'attribution en faveur du corps enseignant féminin de 69,83 % de la totalité des motivations de toutes sortes émises par la totalité des interrogés de deux sexes, et chez les secondaires, après l'attribution à la femme également de 36,65 % de l'ensemble ici considéré des motivations émises par la population totale de 1966.

EN RESUME DONC

Un souci dominait chez les élèves de deux sexes interrogés en 1966 : l'atmosphère sexuellement morbide inhérente au Gabon à toute école à géminité verticale.

COMPARAISON AVEC LES OPINIONS DE 1962

Si l'on compare les prises de positions de la jeunesse scolaire interrogée en 1966 avec les opinions des élèves interviewés en 1962, l'on constate les faits suivants :

1- le taux des jeunes filles tant primaires que secondaires favorables à un enseignement qui serait prodigué à ces dernières par des hommes plutôt que par des femmes est plus élevé en 1966 : ces accroissements sont de 6,90 % chez les élèves de cours moyen deuxième année et de 12,68 % chez les lycéen-

(1) Elle est en neuvième position chez les primaires avec 3,53 % (2,67 % chez les écolières et 4,39 % chez les garçons)

nes et collégiennes. Corollairement est enregistré en défaveur des hommes par rapport aux opinions de 1962 une diminution de 4,80 % chez les primaires et de 6,61 % chez les secondaires.

2- chez les garçons par contre, c'est le mouvement inverse de celui des jeunes filles. Chez les primaires, puis chez les secondaires s'observe une augmentation respective de 6,07 % et de 7,16 % quant à la préférence accordée au corps enseignant féminin.

Ces voix gagnées par ce dernier corps viennent, chez les primaires, d'une plus grande concentration des options par rapport à 1962 (absence d'hésitants), d'une légère baisse (0,74 %) des voix en faveur indifféremment de l'un ou de l'autre corps enseignant et d'une diminution de 3,62 % des voix obtenues en 1962 par les maîtres et professeurs hommes.

Chez les secondaires, alors que la baisse des voix en faveur des hommes n'est que très insignifiante (0,30 %), la présence accordée indifféremment aux hommes comme aussi bien aux femmes a diminué en quatre ans de 4,28 %. Diminution également des hésitations et des "non-exprimés".

Une distinction doit être ici faite, compte tenu de ce que, en 1962, n'ont pas été interviewés les élèves primaires de Libreville, chose effectuée en 1966 (cf. p. 11). Il importe donc d'examiner avant tout les variations possibles d'opinions, apportées par l'introduction de la mentalité de la population scolaire de cette dernière localité.

La comparaison entre les prises de position de la totalité de la population interrogée en 1966, Libreville comprise donc, et les prises de position de la même population en 1962 après défalcation des écoliers et écolières de Libreville fait ressortir que

a/- chez les garçons la présence de la population de Libreville a apporté un accroissement de 2,77 % en faveur des hommes, une diminution de 2,90 % du taux accordé aux femmes et une diminution de 0,13 % chez les partisans optant indifféremment pour l'un et l'autre corps enseignants. Ce qui conduit aux écarts suivants dans la comparaison avec la population de 1962 :

- une diminution de 6,39 % en défaveur des hommes,;
- une augmentation de 8,97 % en faveur des professeurs femmes ;
- une diminution de 1,29 % du groupe choisissant et hommes et femmes indifféremment.

b/- chez les jeunes filles cette même présence de la population de Libreville n'apporte aucune variation dépassant un écart de 1,00 %. En effet l'on a, en 1966 (cf. tableau ci-dessous) :

- un accroissement de 0,30 % en faveur des hommes,
- une régression de 1,07 % en défaveur des femmes ;
- une augmentation de 0,62 % chez les partisans estimant que les deux corps enseignants comparés sont également choisissables. Chez les jeunes filles primaires donc, les écarts sus-indiqués dans la comparaison avec les opinions de la population scolaire de 1962 demeurent presque sans changement.

Si l'on se penche à présent sur les ventilations des motivations de l'ensemble des populations, d'une part de 1962, de 1966 de l'autre, l'on constate que

1- chez les primaires le désir d'éviter le tissage de liens paramatrimoniaux entre maîtres et écolières est demeuré à peu près le même chez les garçons avec une légère augmentation de 2,02 % puisque cette motivation avait chez ceux-ci 30,58 % en 1962 et 32,83 % en 1966. Chez les jeunes filles par contre est enregistrée une baisse très forte de 17,97 % étant donné que l'on avait 40,29 % en 1962 et seulement 22,32 % en 1966.

Par contre la nécessité d'une éducation différentielle, mobile qui, en 1962, avait 12,86 % chez les garçons et seulement 8,45 % chez les jeunes filles demeure autant préoccupante chez les garçons où elle atteint en 1966 15,38 %, soit une augmentation de 2,52 %, et devient, pour les écolières, presque aussi forte que chez les garçons passant des 8,45 % obtenus en 1962 à 13,09 % en 1966.

La supériorité du degré de scolarisation de l'homme, de la compétence professionnelle de ce dernier donc, subit une sensible baisse passant de 5,82% chez les garçons et de 6,46 % chez les écolières en 1962 à respectivement 2,93 % et 4,46 %. Par contre, la femme enseignante est revalorisée sur le plan professionnel puisque la compétence reconnue à cette dernière passe de 1,99 % chez les écolières et de 0,00 % chez les écoliers à respectivement 5,65 % et 3,66 %.

Un argument qui a pris poids de 1962 à 1966 est, entre autres, la destination et division sexuelle du travail, lequel est, en 1966, en troisième position avec 11,30 % chez les jeunes filles et 10,07 % chez les garçons, soit un total, pour les élèves primaires des deux sexes, de 10,68 %.

2- chez les secondaires. Se retrouve ici, encore en tête, la licence des moeurs propre à la géminité verticale, avec cette fois, une diminution à peu près égale tant chez les écoliers que chez les écolières (10,69 % chez les garçons et 11,19 % chez les jeunes filles). En effet les pourcentages de cette motivation, lesquels étaient de 32,29 % chez les lycéennes et collégiennes et de 43,52 % chez les garçons en 1962 étaient en 1966 respectivement de 21,10 % et de 32,10 %.

La similitude de constitution, conformation et réactions physiques et physiologiques entre enseignante et enseignée, mobile qui occupait le deuxième rang en 1962 est en quatrième position en 1966 passant chez les écoliers de 14,77 % à 4,47 %, et de 26,70 % à 5,50 % chez les jeunes filles. Ce mobile cède en 1966 sa place de 1962 à la nécessité d'une éducation différenciée, motivation qui est demeurée d'une égale préoccupation tant en 1966 qu'en 1962 : cette dernière réunissait en effet 11,18 % chez les écolières et 8,90 % chez les écoliers en 1962 et respectivement 11,92 % et 7,46 % en 1966.

Demure également stationnaire avec pour l'ensemble des motivations émises et par les garçons et par les écolières 6,10 % en 1966 contre 6,96 % en 1962 la sévérité bénéfique de l'homme, laquelle conserve en 1966 la troisième position acquise en 1962.

Notons enfin que, chez les secondaires, aussi bien en 1966 qu'en 1962, la compétence professionnelle de la femme, contrairement à sa reconnaissance tant par les garçons que par les jeunes filles dans l'enseignement primaire, est signalée uniquement par les élèves de sexe féminin (4,34 % de jeunes filles en 1962 et 3,66 % en 1966).

EN RESUME DUNC

De 1962 à 1966 la perception que l'enfant gabonais a de l'école demeurait à peu près la même en 1966 qu'en 1962 quant à la place attribuée aux différentes motivations.

Le problème de la triangularité demeure crucial, distendant largement le reste des motivations. L'éducation différenciée est mise davantage en relief et la femme est revalorisée par la reconnaissance progressivement croissante de sa compétence professionnelle, tout au moins au niveau de l'enseignement primaire.

De 1962 à 1966 la perception que l'enfant gabonais a de l'école demeurait à peu près la même en 1966 qu'en 1962 quant à la place attribuée aux différentes motivations.

Le problème de la triangularité demeure crucial, distançant largement le reste des motivations. L'éducation différentielle est mise davantage en relief et la femme est revalorisée par la reconnaissance progressivement croissante de sa compétence professionnelle, tout au moins au niveau de l'enseignement primaire.

Si nous nous arrêtons un peu plus au problème de la géminité nous extrayons ceci :

De 1962 à 1966 la population écolière féminine a, dans son ensemble; primaires et secondaires comprises, évolué vers une acceptation plus grande d'un enseignement de la jeune fille gabonaise par des hommes : une augmentation moyenne de 9,79 % est en effet constatée pendant cette période. Elle est de 6,90 % chez les écolières de CM2 et de 12,68 % chez les lycéennes et collégiennes ; bien que les partisans d'un enseignement dispensé plutôt par des femmes n'aient diminué respectivement que de 4,80 % et de 6,61 % de 1962 à 1966.

Chez les garçons par contre la mentalité a évolué vers une acceptation plus grande d'un enseignement prodigué à l'écolière gabonaise par des femmes (+ 6,07 % chez les CM2 et + 7,16 % chez les secondaires) bien que la préférence accordée aux hommes n'ait diminué que de 3,62 % chez les écoliers de CM2 et de 0,30 % seulement - ce qui est très négligeable - chez les lycéens et collégiens.

En 1966, les attitudes avaient donc évolué vers un raidissement des positions, vers une formation de deux groupes d'opinions plus cristallisées. Cristallisation signifiée par la désagrégation chez les garçons, la diminution chez les jeunes filles du groupe des "modérés", ceux qui en 1962 estimaient que la jeune fille gabonaise peut aussi bien être enseignée par des hommes que par des femmes.

Quant au mouvement des motivations, et plus particulièrement de la triangularité objet du présent chapitre, une baisse des taux enregistrés

en 1962 s'observe chez les jeunes filles tant primaires que secondaires et chez les garçons secondaires. Baisse qui sont respectivement 17,97 %, de 11,19 % et de 10,69 %. Seuls les garçons de l'enseignement primaire présentent presque un même taux qu'en 1962 avec un faible accroissement de 2,02 % chez la population de 1966.

L'on retiendra en conséquence que, en 1966 :

1- étaient pour un enseignement de la jeune fille gabonaise par des hommes :

19,05 % des écoliers et écolières primaires

27,70 % " " secondaires

2- étaient pour un enseignement prodigué par des femmes :

79,57 % des écoliers et écolières primaires

66,44 % " " secondaires

3- étaient pour un enseignement dispensé tant par l'un que par l'autre groupe enseignant, indifféremment :

0,96 % des écolières et écoliers primaires

4,58 % " " secondaires

4- dénonçaient l'atmosphère hédonistico-paramatrimoniale propre, intrinsèque à la géminité verticale :

27,46 % des motivations exprimées par les garçons et jeunes filles primaires

26,96 % des motivations exprimées par les garçons et jeunes filles secondaires.

De la comparaison ci-dessus jaillit une question spontanée : Pourquoi ce mouvement inverse de l'évolution de l'opinion des jeunes filles par rapport à l'évolution de l'opinion des garçons quant à la préférence qu'il convient d'accorder ou bien à des hommes ou bien à des femmes dans l'enseignement de la jeune fille gabonaise ?

Pour ce qui concerne les garçons secondaires, deux nuances s'observent : ils sont plus nombreux en 1966 à souhaiter que la jeune fille gabonaise soit enseignée par des femmes : le taux de leurs motivations pour soustraire

chacun des collégiens externes et quasi-adultes, généralement sans parents "strictu sensu" dans l'agglomération même, avait une liaison sentimentale, concubine ou salariée ou adultère ou paradultère qui, généralement, s'évertuait à combler dans leur totalité les besoins tant sexuels que matériels et financiers de ce dernier. La collègue d'école devient ainsi pour le collégien qui a une attache sentimentale extra-scolaire intéressante un objet sur quoi on n'arrête plus avec une même insistance son regard et son attention, accaparé que l'on est par une autre femme.

Cette explication est validée par le fait social à savoir que dans les localités où le nombre de personnes que l'on peut qualifier de cultivées est faible ou quasi-inexistant, le collégien est considéré comme un intellectuel sinon un "savant", ce qui lui confère un prestige social qui catalyse la résistance féminine et même appâte.

Quant à l'accroissement du taux des jeunes filles souhaitant être enseignées par des hommes il peut valablement être expliqué par la diminution progressive du prestige de l'instituteur face au prestige montant de la collégienne et lycéenne sollicitée de plus en plus par une population masculine extra-scolaire généralement bien située ou dans l'administration ou dans le secteur privé. L'écolière est alors moins perméable au flirt de son entourage scolaire. Cette hypothèse nous semble hautement corroborée par cette déclaration d'une élève primaire, interlocutrice de 1966, qui affirme : "Si une femme vous enseigne, peut-être vous vous rencontrez sur un fiancé : elle ne va plus te donner de bonnes notes en classe" (1). Elle est non moins confirmée par le développement de la paramatrimonialité des collégiennes et lycéennes dont un nombre, assez pesant dans le second cycle surtout, vit une sorte de néo-polygamie signalétique des pays ex-colonisés depuis l'accession de ces derniers à l'indépendance. À l'accession à l'indépendance, les jeunes États naguère décolonisés se sont, en effet, retrouvés en face d'un problème difficile, celui de la prise en main de leur propre gestion, de leur destinée. Celui donc de la formation rapide des fonctionnaires autochtones de la période coloniale. Le cas mondialement connu du comble de cette pénurie en cadres valables est celui du Congo-ex Belge, l'actuelle République Démocratique du Congo, où une certaine politique coloniale ségrégationniste un peu à l'américaine, un peu moins inhumaine que celle des "parcs" de l'Afrique du Sud,

(1) Dossier 29, Ec. R.O. Oy. ; 1966 ; jfille 14 ans élevée par sa sœur et le mari de cette dernière ; est partisan de la mixité horizontale.

caractérisée comme celle-ci et celle-là par le "let them down", était de règle.

Face à l'urgence de se doter de cadres d'une certaine efficacité, de cadres de transition, les jeunes Etats récemment indépendants - nous ne parlerons ici que des francophones dont l'évolution nous est bien connue -, d'accord avec la France qui a su pacifiquement substituer à la situation coloniale, puis communautaire, celle de compagnon et d'ami, obtinrent les envois massifs bien connus, à Paris surtout, notamment à l'Ecole de la France d'Outre-Mer, ex-Ecole Coloniale, devenue l'Institut de Hautes Etudes d'Outre-Mer, actuellement appelée l'Institut International d'Administration Publique, de leurs meilleurs fonctionnaires de la période coloniale.

Avec la formation culturelle reçue par ces la promotion professionnelle et l'accès à des postes de responsabilités après le retour au pays natal, les cadres accélérément formés ont retrouvé chacun dans son foyer quitté pendant deux ou trois ans, et pour ceux qui ont amené en France une ou deux épouses se sont retrouvés chacun dans son foyer, avec une ou deux épouses dont le niveau intellectuel avait fort peu varié, n'avait même pas du tout évolué, avait peut-être même diminué par rapport à la croissance subie par le niveau du mari. La distance qui, au départ du mariage, séparait du niveau intellectuel du mari le niveau de la femme, distance augmentée d'abord imperceptiblement pendant la période coloniale mais avec effets possibles à moyen terme au cours de la vie commune par, d'une part, la stagnation voire la régression intellectuelle de la femme au foyer, par, de l'autre, la "formation sur le tas" acquise par l'époux - (fabricando fit faber) -, cette distance s'est trouvée brutalement et dangereusement accrue.

Les nouveaux cadres accélérément formés constatèrent, soit avec lucidité, soit confusément, soit corporellement et existentiellement, que le couple hier harmonieux sur le plan de la distance des niveaux intellectuels de l'un et de l'autre conjoints présente une dysharmonie intellectuelle ostensible : l'épouse est véritablement demeurée ce qu'elle a été, ce qu'elle fut, alors que le mari a acquis un vernis plus ou moins solide voire une solide évolution et formation intellectuelle.

Alors peu à peu s'installe chez l'homme un sentiment d'isolement sur le plan socio-culturel et sur celui de la mondanité : "madame ne sait

réellement pas recevoir"! Sentiment qui sourd quand bien même lui-même le mari, jugé par d'autres, peut être qualifié de peu dégrossi sur le plan du raffinement et des bonnes manières". "Madame ne sait pas comment l'on se tient lorsque l'on est reçu... Elle tourne la tête à droite, à gauche, muette comme une carpe, au cours des conversations lorsque nous recevons, lorsque nous sommes reçus" !

Au sentiment d'isolement social et culturel s'ajoutent alors, suivant le tempérament, le caractère, les joies et peines vécues communément, suivant également le nombre d'enfants que l'on a en commun, soit des sentiments ou de pitié ou de résignation, soit alors la tendance au divorce ou à la répudiation, soit le plus souvent la tendance à ce comportement que nous avons désignée NEO-POLYGAMIE.

Par néo-polygamie, nous entendons en effet la situation de deuxième, même de troisième épouse acceptée en milieu urbain voire semi-urbain plus urbain que rural par des collégiennes et lycéennes notamment, ou encore élèves ou déscolarisées. Cette acceptation est le plus souvent motivée par l'espoir très secret de supplanter les précédentes co-épouses et de terminer seule épouse du mari (1).

A cette catégorie de jeunes filles acceptant la légalisation de liens polygamiques nous incluons sans hésitation toutes celles qui admettent un concubinage approuvé par leurs propres parents - qu'elles soient hébergées par l'homme approuvé ou chez ce dernier même ou dans un local loué et payé par celui-ci lui-même, ou bien qu'elles soient hébergées par leurs propres parents. Il suffit pour nous que la jeune fille soit publiquement connue CONCUBINE ATTITREE d'un homme marié, et, "condition sine qua non", qu'elle soit connue et subie sinon oralement acceptée et parfois reçue au domicile conjugal par la femme légitime.

Car la jeune fille à qui est donnée cette condition néo-polygamique est comme le substitut public et mondain de l'épouse légitime sentie ou constatée ARCHAÏQUE par le mari sur le plan tant de la culture que de l'esthétique.

(1) Nous connaissons des jeunes filles qui ont ainsi accepté cette situation. Elles finissent par divorcer si, à bout de patience, elles constatent que le stratagème n'a pas abouti. Un seul arrêt est produit chez certaines : la naissance d'un ou de plus d'un enfant.

Si aux collégiennes et lycéennes assumant ce rôle sont ajoutées, d'une part, celles que l'on pourrait psychologiquement considérer, les unes comme en situation d'expectative c'est-à-dire qui ne refuseraient pas d'assumer un tel rôle si l'occasion se présentait, les autres comme en situation de prospection on n'en peut mieux discrète, d'autre part, toutes celles qui vivent concubines attitrées d'un célibataire avec ou sans hébergement par ce dernier, enfin toutes celles pour qui une dot a été versée et qui entendent n'être intimement connue que par leur mari et celles, encore non promises, qui ont pour idéal de se marier vierges, alors l'on comprend que le nombre de jeunes filles secondaires sur lesquelles le corps professoral exerce encore quelque attrait puissant diminue à mesure que celles-ci avancent en âge et en niveau intellectuel. Faut-il déduire de cela que dans les classes secondaires les plus élevées la jeune fille gabonaise peut être confiée à des professeurs hommes ? nullement. Car les sollicitations signalées par les écolières elles-mêmes, et dénoncées par les écoliers, ne peuvent être enrayerées par cette attraction exercée sur les collégiennes par des hommes étrangers au monde scolaire. Les dépits amoureux risquent de se multiplier et de conduire à des manières de faire et d'agir contraires à la justice distributive et à la morale. Il suffit, d'autre part, qu'il y ait seulement quelques liaisons paramatrimoniales entre enseignants et enseignées pour que le climat de l'établissement risque de se trouver ou de se retrouver vicié. Il y a aussi toutes les élèves du premier cycle, les sixièmes entre autres plus fragiles à cause de l'éblouissement temporaire produit par le dépaysement inhérent au passage du primaire au secondaire, phénomène que l'on constate également dans les Facultés chez les étudiants et étudiantes frais débarqués du secondaire. Il y a, enfin, le groupe des caractériellement instables dans lequel peuvent être incluses les avides d'expériences, les sexuellement insatisfaites, les frigides volages etc...

Ainsi donc dans tout établissement secondaire subsistera toujours un nombre de jeunes filles qui demeurera toujours plus ou moins sensible au charme de l'un ou l'autre enseignant surtout si ce dernier joint à une certaine beauté le rayonnement inhérent à la compétence professionnelle, lequel déclanche l'admiration qui est un catalyseur de la résistance féminine à l'amour d'abord platonique guetté en permanence par l'amour physique.

Chez les jeunes filles primaires, l'accroissement de 6,90 % en faveur d'un enseignement prodigué par des hommes et la baisse de 4,80 % en défaveur des femmes s'explique, primo, par la baisse du prestige et de l'omnipotence dont jouissaient les maîtres en 1962 par rapport à 1966.

A cette époque, en effet, l'instituteur, le moniteur était le maître presque absolu de ses faits et gestes. Les sanctions administratives étaient davantage contre ~~carrières~~ par des interventions de tous ordres. La population locale moins consciente de ses droits n'osait point parler en 1962 même si une unanimité tacite faite de réprobation était réalisée face à des comportements d'enseignants désapprouvés parce que IMMORAUX, HEDONISTIQUES à l'adresse des écolières. D'où chez l'élève un sentiment d'auto-protection plus grand.

Avec la prise de conscience par le villageois de ses droits à l'indignation et à l'accusation, le sentiment d'auto-protection diminue donc chez l'enfant et l'acceptation de liens paramatrimoniaux maîtres-écolières est plus spontanée, plus libre. En d'autres termes, la paramatrimonialité maîtres-écolières n'a point diminué ; elle est davantage consentie. Cela est confirmé par la similitude de raideur et de prise de position constatée chez les garçons primaires de 1966, lesquels n'ayant point comme les lycéens et collégiens autant de possibilités de s'offrir des attaches sentimentales extra-scolaires, demeurent les meilleurs jaloux de leurs collègues de sexe féminin.

L'on peut même affirmer que, sur le plan de la sexualité, la délinquance sinon la liberté a augmenté si elle n'est pas demeurée stationnaire.

L'âge de défloration des jeunes filles gravitant autour d'une moyenne de 14 à 15 ans, avec la falsification des actes de naissances remplacés par des jugements supplétifs, et la falsification des premiers jugements supplétifs remplacés par des seconds voire des troisièmes, les classes terminales de l'enseignement primaire se retrouvent avec un nombre parfois important de jeunes filles au passé sexuel vieux parfois de trois ans. La géminité obtient ainsi un groupe de partisans dont la motivation n'a pas besoin d'être explicitée. Une interviewée de 1966 dit en effet sans ambages : "Lorsque

"les filles sont en classe, elles prennent le maître comme s'il était leur "mari." (dossier 5, Ndj. off. 8 ; CM2 ; 1966; âge scolaire et âge réel : 14 ans) Bien qu'il s'agisse ici de la sexualité chez les jeunes filles primaires, nous citerons cette collégienne, élève de sixième, fraîche débarquée de l'enseignement primaire, qui déclare : " Parce que les filles aiment le plus souvent les "hommes ". Motivation émise pour justifier la préférence qu'elle accorde à un corps enseignant féminin.

Avec le jeu de la mondanité, avec la tendance à plaire et à paraître bien mises comme leurs camarades récemment déscolarisées, les écolières primaires les plus âgées orientent progressivement leur regard de femme vers la population masculine à même d'être un parti intéressant dans le domaine du paraître, lequel implique un certain pouvoir économique. Le maître d'école se retrouve ainsi face à une sorte de rivaux extra-scolaires dont le nombre au fil des ans croît avec la croissance économique de la nation.

En clôturant cet examen comparatif, nous voulons une fois de plus mettre l'accent sur le rôle catalyseur de la géminité sur la résistance de l'adolescente face à la sexualité et plus précisément à l'acte sexuel. Point qui sera traité à la fin du paragraphe suivant consacré à la théorie de la triangularité sexuelle des écoles géminées comme mode d'explication de bien des conduites, comportements, attitudes et aspirations du monde écolier, lesquels demeureront alors, comme d'ailleurs le sont demeurés bien des phénomènes de l'univers scolaire au Gabon, ou superficiellement expliqués ou inexpliqués.

-----oo00oo-----

EST-IL PREFERABLE QUE LA JEUNE FILLE GABONAISE SOIT ENSEIGNEE
PAR DES PROFESSEURS HOMMES OU BIEN PAR DES PROFESSEURS FEMMES ?
ET POURQUOI ?

- 290

JEUNES FILLES PRIMAIRES 1962-1966

	: J. filles prim :	: J. filles prim :	Total	: Ecart entre
	: 1962	: 1966		: 1962 et 1966
Par des Hommes	: 33	: 72	:	:
	: 12,35 %	: 19,25 %	: 15,80 %	: + 6,90 %
Par des Femmes	: 222	: 293	:	:
	: 83,14 %	: 78,34 %	: 80,74 %	: - 4,80 %
Par les deux sexes	: -	: 6	:	:
	:	: 1,60 %	: 0,80 %	: + 1,60 %
Néant ou non exprimé	: 8	: -	:	:
	: 2,99 %	:	: 1,49 %	: - 2,99 %
?	: 4	: 3	:	:
	: 1,49 %	: 0,80 %	: 1,14 %	: - 0,69 %
	: 267	: 374	:	:
	: 99,97 %	: 99,99 %	: 99,97 %	: - 0,02 %

JEUNES FILLES SECONDAIRES 1962-1966

	: J. filles secon:	: J. filles secon:	Total	: Ecart entre
	: 1962	: 1966		: 1962 et
	:	:		: 1966
Par des Hommes	: 38	: 40	:	:
	: 18,81 %	: 31,49 %	: 25,15 %	: + 12,68 %
Par des Femmes	: 139	: 79	:	:
	: 68,81 %	: 62,20 %	: 65,50 %	: - 6,61 %
Par les deux sexes	: 15	: 7	:	:
	: 7,42 %	: 5,51 %	: 6,46 %	: - 1,91 %
Néant ou non exprimé	: 10	: 1	:	:
	: 4,95 %	: 0,78 %	: 2,86 %	: - 4,17 %
	: 202	: 127	:	:
	: 99,99 %	: 99,98 %	: 99,97 %	: - 0,01 %
	:	:	:	:

EST-IL PREFERABLE QUE LA JEUNE FILLE GABONAISE SOIT ENSEIGNEE
PAR DES PROFESSEURS HOMMES OU BIEN PAR DES PROFESSEURS FEMMES ?
ET POURQUOI ?

- 291

GARCONS PRIMAIRES 1962-1966

	: Garçons prim. : 1962	: Garçons prim. : 1966	: Total	: Ecart entre : 1962 et 1966
Par des Hommes	: 105 : 22,48 %	: 113 : 18,86 %	: 20,67 %	: - 3,62 %
Par des Femmes	: 349 : 74,73 %	: 484 : 80,80 %	: 77,76 %	: + 6,07 %
Par les deux sexes	: 5 : 1,07 %	: 2 : 0,33 %	: 0,70 %	: - 0,74 %
Non exprimé ou néant	: 7 : 1,49 %	:	: 0,70 %	: - 1,49 %
?	: 1 : 0,21 %	:	: 0,10 %	: - 0,21 %
	: 467 : 99,98 %	: 599 : 99,99 %	: 99,97 %	: + 0,01 %

GARCONS SECONDAIRES 1962-1966

	: Garçons secon. : 1962	: Garçons secon. : 1966	: Total	: Ecart entre : 1962 et 1966
Par des Hommes	: 180 : 24,22 %	: 111 : 23,92 %	: 24,07 %	: - 0,30 %
Par des Femmes	: 472 : 63,52 %	: 328 : 70,68 %	: 67,10 %	: + 7,16 %
Par les deux sexes	: 59 : 7,94 %	: 17 : 3,66 %	: 5,80 %	: - 4,28 %
Néant ou non exprimé	: 23 : 3,09 %	: 8 : 1,72 %	: 2,40 %	: - 1,37 %
Neutre	: 1 : 0,13 %	:	:	: - 0,13 %
	: 8 : 1,07 %	:	: 0,53 %	: - 1,07 %
	: 743 : 99,97 %	: 464 : 99,98 %	: 99,96 %	: + 0,01 %

EST-IL PREFERABLE QUE LA JEUNE FILLE GABONAISE SOIT ENSEIGNEE
PAR DES PROFESSEURS HOMMES OU BIEN PAR DES PROFESSEURS FEMMES ?
ET POURQUOI ?

- 292

GARCONS ET JEUNES FILLES PRIMAIRES 1966
GARCONS ET JEUNES FILLES SECONDAIRES 1966

	: Garç. prim.1966:	Garç. secondaires100G.prim.100Jf:	Ecart en-
	: J.Fillesprim. :	1966 :	prim. :tre prim.
	: 1966 :	J.Filles sec.1966 100G.sec.+100 :	1966 et
	:	:	J.F. sec. :sec. 1966
Par des Hommes	: 19,05 % :	27,70 % :	23,37 % : + 8,65 %
Par des Femmes	: 79,57 % :	66,44 % :	73,00 % : -13,13 %
Par les deux sexes	: 0,96 % :	4,58 % :	2,77 % : + 3,62 %
Néant ou non exprimé	:	1,25 % :	0,62 % : + 1,25 %
?	: 0,40 % :	:	0,20 % : - 0,40 %
	: 99,98 % :	99,97 % :	99,96 % : - 0,02 %

VENTILATION DES OPTIONS CHEZ LES
PRIMAIRES

- : 1^o TOUTES LES ECOLES ETUDIEES, LIBRE-
VILLE COMPRIS
- : 2^o TOUTES LES ECOLES ETUDIEES, LIBRE-
VILLE EXCLUE

GARCONS PRIMAIRES 1966				ECOLIERS PRIMAIRES 1966			
	: avec :	sans :	:		: avec :	sans :	:
	: Libr. :	Libr. :	Ecart :		: Libr. :	Libr. :	Ecart
Par des hommes:	113 :	80 :	:	Par des	:	:	:
	:18,86 % :	16,09 % :	+2,77%:	Hommes	: 72 :	58 :	:
	:	:	:		: 19,25 % :	18,95%:	+ 0,30 %
Par des Femmes:	484 :	416 :	:	Par des	:	:	:
	:80,80 % :	83,70 % :	-2,90%:	femmes	: 293 :	243 :	:
	:	:	:		: 78,34 % :	79,41%:	- 1,07 %
Par les 2 sexes	2 :	1 :	:	Par les	:	:	:
	: 0,33 % :	0,20 % :	+0,13%:	2 sexes	: 6 :	3 :	:
	:	:	:		: 1,60%:	0,98%:	+ 0,62 %
	: 599 :	497 :	:	:Non expri-	:	:	:
	:	:	: 0,00%:	més	: 3 :	2 :	:
	:	:	:		: 0,80%:	0,65%:	+ 0,15 %
					: 374 :	306 :	0,00 %

EST-IL PREFERABLE QUE LA JEUNE FILLE GABONAISE SOIT ENSEIGNEE
PAR DES PROFESSEURS HOMMES OU BIEN PAR DES PROFESSEURS FEMMES ?
ET POURQUOI ?

GARCONS PRIMAIRES ET GARCONS SECONDAIRES 1962-1966

	: Garç. prim. 1962 :	Garç. sec. 1962 :	1962	: Ecart entre
	: Garç. prim. 1966 :	Garç. sec. 1966 :	100G prim. + 100G sec. 1962-1966	: prim. 1962-1966 et sec. 1962-1966
	:	:	:	:
	:	:	:	:
	:	:	:	:
Par des Hommes	: 20,67 %	: 24,07 %	: 22,37 %	: + 3,40 %
Par des Femmes	: 77,76 %	: 67,10 %	: 72,43 %	: -10,66 %
Par les deux sexes	: 0,70 %	: 5,80 %	: 3,25 %	: + 5,10 %
Non exprimé ou néant	: 0,74 %	: 2,40 %	: 1,57 %	: + 1,66 %
?	: 0,10 %	: 0,53 %	: 0,31 %	: + 0,43 %
Neutre	:	: 0,06 %	: 0,03 %	: + 0,06 %
	:	:	:	:
	: 99,97 %	: 99,86 %	: 99,96 %	: + 0,01 %
	:	:	:	:

LA TRIANGULARITE SEXUELLE DE LA GEMINITE SCOLAIRE

EST

 UNE THEORIE PLEINEMENT EXPLICATIVE
 DE BIEN DES COMPORTEMENTS ET ATTITUDES
 DU MONDE SCOLAIRE

-----o000o-----

Deux sortes de triangularités, avons-nous vu, sont propres aux écoles géminées : la triangularité sexuelle de la géminité horizontale (écolier-écolière-écolier) ; et la triangularité sexuelle de la géminité verticale (écolier-maître-écolière).

Ces deux triangularités correspondent, la première à la question ci-dessus examinée relative à la PROXIMITE FILLES-GARÇONS (cf. pp. 117 - 166) ; la seconde à la préférence pour la jeune fille gabonaise d'être enseignée ou bien par des professeurs hommes ou bien par des professeurs femmes, question présentement examinée (1).

Dans celle-là le point central est l'écolière dont le veilleur pour ne pas dire ou le surveillant ou le guetteur - parfois s'ignorant soi-même et ignorant cette sienne prédisposition et tendance - est l'écolier, le collègue de sexe masculin dans sa généralité c'est-à-dire l'un ou l'autre des écoliers. Nous signifions par cela que lorsqu'un groupe sexuellement mixte est, et que les êtres constituant ce dernier se trouvent ou s'estiment liés par un certain compagonnage renforcé par des affinités d'appartenance à une même génération et à un même univers, la diversité des constitutions caractérologiques et tempéramentales des uns et des autres est telle que, dans le groupe, à partir du moment où une jeune fille est convoitée par un membre dudit groupe (2), a fortiori par quelqu'un d'extérieur à celui-ci, il émerge en règle générale, comme automatiquement, toujours au moins un individu de sexe masculin chez qui s'actualise cette tendance qui fait de l'homme ou tout au moins d'un homme parmi tant d'autres ou tout simplement parmi d'autres ou le surveil-

(1) cf. à partir de la p. 167.

(2) Savoir ainsi se faire convoité(e) au sein d'un groupe et savoir habilement exploiter cette convoitise et les jalousies qu'elle suscite, telle est une des ficelles du don-juanisme.

lant ou le protecteur moral ou le prétendant ou alors simplement le jaloux gratuit de la camarade qui vient d'être convoitée par quelqu'un d'autre du groupe ; entendu que la réciprocité existe. Cela est vrai aussi bien dans la vie sociale des gallinacées et de certains anthropoïdes que dans celle des êtres humains.

Dans la triangularité à géminité verticale le regard d'un chacun est braqué sur l'enseignant ou, si l'on préfère, toutes les tendances à la suspicion sont là aux aguets prêtes à se polariser en faisceau(x) à l'endroit de l'enseignant surveillé plus ou moins inconsciemment - car ici joue l'instinct de propriété ou plus exactement la tendance à la propriété ou mieux à l'appropriation - par, d'une part, les élèves de sexe masculin, lesquels considèrent les écolières, parce que de la même génération qu'eux, notamment comme leurs futures compagnes, leurs futures épouses, par, d'autre part, les élèves de sexe féminin, lesquelles sont en règle générale prédisposées (1) à voir, en toute idylle verticale dont une de leurs collègues serait partenaire, favoritisme à l'adresse de cette dernière et conséquemment injustice virtuelle en leur défaveur ; entendu qu'ici abstraction est faite de tous les complexes qui peuvent surgir chez les uns et les autres comme d'ailleurs chez les unes et les autres : complexe de supériorité en beauté ou en charme chez la dulcinée du moment ; complexe de manque d'attrait ou de manque de sex-appeal, tendance à la rivalité ou au mépris ou à l'indignation etc... chez les autres écolières de la classe ou même de l'école : tout dépend de ou l'éclat ou la pâleur du maître courtisan, d'une part, des tendances et de l'éducation de chacune des écolières concernées ou se sentant ou s'estimant concernées, d'autre part. Les garçons sont alors guettés, en permanence ou tout au moins un bon moment, soit par la crainte de quelque injustice dans la correction des devoirs et dans l'attribution des notes : ceci concerne les écoliers collègues de la jeune fille choisie ; soit par un sentiment de frustration, lequel déclenche ou bien tendance ou à la rivalité ou au repli sur soi avec risques d'explosion à retardement bien burinée chez les caractérologiquement secondaires ou bien alors projet(s) de tranquenards pour assouvir l'agressivité secrétée et accumulée.

Toujours virtuellement inhérent à toute école sexuellement mixte parce que en sécrétion permanente, ce double aspect d'une même situation ne s'actualise pas

(1) Il est ici question de comportement global, collectif. Les réactions individuelles sont conditionnées largement par les conditions et la situation affectives et sentimentales de chaque membre du groupe tant au sein de l'école que hors de celle-ci, et aussi par la réputation de l'établissement scolaire fréquenté comme par l'éducation reçue et également par le caractère et le tempérament,

nécessairement de façon toujours concomitante. En effet, dans une classe sexuellement mixte, la triangularité de la géminité horizontale peut se matérialiser seule : cela a lieu chaque fois que deux écoliers d'une même école ou, qui pis est, d'une même classe, jettent, - peu importe la manière dont chacun d'eux opère, - l'un et l'autre, ou l'un à la suite de l'autre, ^{chacun} son dévolu sur une écolière ou de l'école même et pas nécessairement de la même classe, ou, qui est pis, de la même classe (même classe que l'un des deux soupirants ou même classe que ces deux derniers). La rivalité est alors horizontale : elle conduit inévitablement à une certaine tension de l'atmosphère scolaire, elle peut aboutir à la formation de groupes, de clans qui profitent alors le plus souvent à se régler les comptes au cours de jeux récréatifs tel le football notamment : la brutalité est alors polarisée sur un ou plusieurs individus et réciproquement. Le port vestimentaire ; la réussite scolaire matérialisée par le classement aux compositions ; le beau parler et l'affectation pendant les récréations voire même la classe durant (car tout dépend ici du tempérament et du caractère de chacun des individus engagés) ; la condition familiale posée visuellement par, entre autres, le clinquant de la voiture parentale dans laquelle l'élève est véhiculé(e), etc... : telles sont les différentes cartes que les uns et les autres mettent tour à tour sur la table de jeu chacun suivant ses possibilités et capacités.

Dans cette triangularité essentiellement horizontale (écolier-écolière-écolier), sécrétion, répétons-le, essentielle et inévitable de toute proximité scolaire filles-garçons, le maître peut être un arbitre efficace. Il doit pour cela n'avoir jamais été, soit réellement, soit même calomnieusement, - et dans ce dernier cas il lui faut être déjà TOTALEMENT innocenté et réhabilité, - impliqué dans quelque rivalité sentimentale intra-scolaire. Car s'il a été à un moment donné de sa carrière d'enseignant mêlé aux intrigues affectives de quelque(s) rivalité(s) sexuelle(s) intra-scolaire(s), - si même ayant été par mesure disciplinaire muté d'une école à une autre pour des liens affectifs verticaux intra-scolaire(s) et si dans la nouvelle école où il professe il se trouve quelqu'un (élève ou enseignant) qui éventa et diffuse les faits et gestes commis par ledit maître dans le domaine de la sexualité maître-écolière(s) ; alors l'arbitrage que peut apporter un tel maître risque de n'être pas du tout pris au sérieux par les élèves antagonistes, risque même d'envenimer la situation car l'arbitre lui-même est à tout moment susceptible d'être soupçonné de telle et telle intentions, de telle ou telle prise de position, que

chacun motivera plus ou moins objectivement comme avec plus ou moins de subjectivité.

Bref donc, pour que les tensions et palabres déclanchées par des rivalités engendrées par la géminité horizontale, par, en d'autres termes la proximité filles-garçons au sein d'une école ou d'une même classe, puissent, chaque fois, être intégralement résolues par ou un maître ou un professeur, il faut que la réputation de ce dernier dans le domaine des liens sexuels verticaux intra-scolaires soit rigoureusement INTÉGRÉ. C'est là une condition "sine qua non".

La question se pose en conséquence de déterminer :

- 1°/ le taux des enseignants dont ou l'aventure ou les aventures n'a (ou n'ont) jamais été découverte(s) ou tout au moins sérieusement devinée(s) par les élèves de l'école où exerce chacun de ces enseignants ;
- 2°/ le taux des enseignants qui n'ont jamais "stricto sensu" courtisé, - peu importe qu'il y ait eu réussite ou échec - une écolière de l'école où ils enseignent, qui n'ont jamais courtisé pendant qu'ils y étaient une élève d'une école où ils ont enseigné. Car, de l'analyse des documents et renseignements fournis par les 3243 élèves des deux sexes, tant primaires que secondaires (1679 en 1962 ; 1564 en 1966), qui ont répondu à la question sur la préférence pour la jeune fille gabonaise d'être enseignée ou bien par des hommes ou bien par des femmes, il ressort que la réputation de chaque enseignant dans le domaine de la sexualité intra-scolaire ne lâche pas aisément, d'école à école, de dernier.

De même que peut se matérialiser seule la triangularité sexuelle de la géminité horizontale, de même peut se réaliser, sans concomitance avec celle-ci, la triangularité sexuelle de la géminité verticale.

Cette dernière a lieu chaque fois que deux maîtres ou un maître et un écolier jettent, l'un et l'autre ou l'un à la suite de l'autre, chacun son dévolu sur une même écolière de l'école même.

Plusieurs cas se présentent, intra-scolaires :

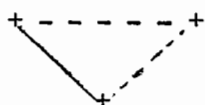
- a/ - l'écolière est élève d'un des maîtres courtisans ;
 - l'écolière n'est l'élève d'aucun de ces derniers ;
- b/ - l'écolière et l'écolier rival du maître sont élèves de celui-ci ;
 - l'écolière est seule l'élève du maître courtisan ;
 - l'écolier est seul l'élève du maître rival ;
 - ni l'écolière ni l'écolier ne sont élèves de celui-ci ;
 - l'écolier et l'écolière sont tous deux élèves d'un autre maître ;
 - l'écolière et l'écolier sont élèves de maîtres différents.

Un cas est exclusif à l'enseignement secondaire en sus de ceux que nous venons d'inventorier :

- l'écolière est élève des deux maîtres courtisans.

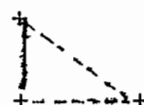
La rivalité ici établie revêt un aspect différent selon que se trouvent face à face ou bien deux enseignants, auquel cas la double verticalité ou plus exactement la double obliquité est en forme de V - ou bien un enseignant et un élève, auquel cas la verticalité maître-écolière et l'horizontalité écolier-écolière intrinsèque à ladite verticalité contribuent à la constitution d'un triangle rectangle. On

enseignant enseignant



écolière

enseignant



écolière

écolier

obtient ainsi, sur le plan de la schématisation, deux triangles, le premier plus ou moins ou isocèle ou équilatéral et reposant sur un sommet, rectangle le second.

Dans le premier cas, - celui de la double obliquité, de la rivalité donc entre deux enseignants d'un même établissement, - une tension finit presque toujours par s'installer qui ne peut nullement contribuer à la bonne marche de l'école : les ficelles que chaque rival peut alors mettre en jeu sont telles que nous ne pouvons ici sans digression les examiner toutes. Aussi signalerons-nous uniquement la médisance et la diffamation, la formation de clans d'élèves destinés à agacer, discréditer... non seulement l'autre mais encore les clans éventuels ou existants de celui-ci. Signalons également les lettres à la direction habillées de pensées toutes nobles, toutes d'indignation, toutes de recherche de restauration de la moralité et de la dignité de l'école ; et les rancœurs que l'évincé peut chercher à éponger tant sur la jeune fille sollicitée que sur une parente de cette dernière.

Lorsque, par contre, la rivalité est horizonto-vorticale (écolier-écolière-maître), la tension peut évoluer jusqu'à la formation de deux clans s'opposant, caractérisés essentiellement par des liens de subordination de l'un à l'autre : un clan constitué d'élèves amis et sympathisants de l'écolier en rivalité avec un maître, clan qui peut se retrouver à tout moment subrepticement et machiavéliquement vitalisé et animé par un enseignant avide de régler un compte ; et un clan suscep-

tible de grouper autour du leader - en l'occurrence, le maître rival - plus d'un collègue de celui-ci et d'aucuns élèves mûs par des mobiles pas nécessairement semblables.

L'insubordination est alors une arme favorite qui, en retour, déclenche chez le supérieur, chez le maître donc, raidissement et exigence à se faire, si besoin est, "menu militari", obéir. Insubordination chez l'un, raidissement et exigence à l'obéissance chez le second, sont ainsi le langage attitudinal compris au départ des seuls intéressés et qui permet à ceux-ci d'entamer un combat qui peut mener aux pires résultats ainsi que nous le fera voir une grève qui marqua d'un retentissement rare les annales scolaires du Gabon.

Pour saisir en profondeur l'infiltration et le réseau de pénétration des moyens mis en œuvre par chacun des antagonistes pour se former un groupe de soutien ou tout au moins de protection, pour se constituer, bref, un clan, il convient de ne point, d'entrée de jeu, oublier que, dans les pays, tel le Gabon objet ici de notre attention, constitués essentiellement d'une mosaïque d'ethnies (1), la dégénérescence des conflits inter-individuels en conflits inter-ethniques est une possibilité aujourd'hui encore exploitée par plus d'un citoyen lorsque l'on se sent particulièrement menacé et sans défense efficace(2). La dégénérescence varie grandement selon que, d'une part, l'école où éclate la rivalité est située dans une agglomération qui est ou un heart-land ou une zone de contact, soit naturel, soit artificiel, ou une zone nationa-

(1) cf. dans "Contribution à la connaissance et compréhension des populations rurales du nord-est du Gabon" (op. déjà cité) les pages consacrées au sous-chapitre intitulé : une mosaïque d'ethnies (pp. 16 et suiv., notamment 28 et 29)

(2) Les mécanismes de cette dégénérescence ont été analysés et exposés en 1960 dans notre ouvrage "Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise" (cf. édition imprimée, 1963, pp. 91-94).

Voir également notre exposé et article : "Rétrospective des partis politiques au Gabon et nécessité d'un parti unique" in : "Premier Séminaire du Parti Démocratique Gabonais" (Editions P. Bory, Monaco, 1970, 105 p.) pp. 13 et suiv.

isante (3), selon que, d'autre part, les individus en rivalité sentimentale sont d'une même ethnie, ou d'un même groupe multi-ethnique (v.g. : ntoumou et betsi ; v.g. : galoa et mpongoué ; v.g. : eshira et pounou ; v.g. : obamba et téké) ou alors de groupes multi-ethniques, soit liés par des affinités matrimoniales, économiques etc... ancestrales, soit jusqu'ici sans affinités aucunes.

La distance séparant de l'établissement scolaire les domiciles tant des élèves entr'eux que des maîtres également entr'eux est un élément dont la mesure, la quantification et l'analyse ne doivent nullement être négligées : la micro-analyse permet, exige même d'envisager et d'examiner alors la population de l'établissement scolaire en question sous le triple aspect de heartland, zone de contact, zone nationalisante.

Plusieurs positions et situations alors sont perçues. L'école apparaît alors comme :

1°/ un heartland situé

- dans une agglomération-heartland,
- dans une agglomération-zone de contact naturel ;
- dans une agglomération-zone de contact artificiel,
- dans une agglomération-zone nationalisante.

2°/ une zone de contact naturel sise

- dans une localité-heartland,
- dans une localité-zone de contact naturel,
- dans une localité-zone de contact artificiel,
- dans une localité-zone nationalisante,

3°/ une zone de contact artificiel établie

- dans une agglomération-heartland,
- dans une agglomération-zone de contact naturel,
- dans une agglomération-zone de contact artificiel,
- dans une agglomération-zone nationalisante ;

4°/ une zone nationalisante installée

- dans une localité-heartland,
- dans une localité-zone de contact naturel,
- dans une localité-zone de contact artificiel,
- dans une localité-zone nationalisante.

Ainsi, dans une agglomération-zone nationalisante telle Libreville, les écoles gémées catholiques de Nkumbo et de Lalala apparaissent comme des heartlands situés en agglomération-zone nationalisante, que l'école racialement et sexuellement mixte du centre de la ville, sise avenue du Général de Gaulle, apparaît comme par excellence une zone de contact artificiel installée en localité-zone nationalisante, que le lycée Léon MBA est une zone nationalisante établie dans une cité qui est, relativement on n'en peut mieux dans le cadre du Gabon actuel, une zone excellent^m nationalisante. Toujours dans cette optique méthodologique, il peut, pour une analyse plus fine et plus profonde, être tenu compte de l'aspect ou heartland ou zone de contact ou zone nationalisante du quartier où se trouve implanté l'établissement scolaire examiné : tout est ici exigé par les facteurs écologiques, ethniques, sociaux, économiques, politiques... qui entrent en jeu (1). On aboutit, en conséquence, pour l'étude de certaines écoles, à un triple plan d'analyse ou analyse à trois paliers ; entendu que l'analyse bi-dimensionnelle est partout la plus exigée par la distribution présente des ethnies, abstraction faite de localités telles Libreville et Port-Gentil, des localités-zones nationalisantes, semble-t-il donc, où l'analyse tri-dimensionnelle paraît davantage imposée et exigée

(1) Nous vient à l'esprit la réponse qu'une écolière, interviewée par nous en 1966 dans le cadre du travail de terrain que nous effectuions cette année-là auprès de la jeunesse scolaire, fit à la question ci-après :

- quartier que vous habitez présentement

Elle répondit : Nkumbo-Dallas. (cf. dossier n° 20, Ec. Ste A., 31 dossiers 1966 ; écolière 13 ans, CM2).

Des investigations sur ce point nous permirent de découvrir que pendant les événements insurrectionnels de février 1964 le quartier Nkumbo fut surnommé par ses habitants Nkumbo-Dallas. La cristallisation de la résistance, le monolithisme comportemental y furent tels qu'ils firent penser à la cristallisation et au monolithisme des populations sudistes des USA, et dont la matérialisation aboutit à l'assassinat, à Dallas, du président J.F. Kennedy. Cette cristallisation des opinions et des options et ce monolithisme comportemental du quartier de Nkumbo ont été quantifiés par nous et représentés chiffrés sur notre carte relative aux "COMPORTEMENTS & ATTITUDES VIRTUELS DES DIFFERENTS QUARTIERS DE LIBREVILLE". Sur cette carte, en effet, la tendance à la fusion décalée dans le quartier Nkumbo est de 6% seulement, soit : 94% de tendance à la cohésion groupale. C'est le coefficient le plus bas de tous les quartiers de Libreville. Viennent ensuite Lalala 6,5 %, Ste Anne : 9,5 % etc... Cf. carte jointe à : "DU ROLE INDISPENSABLE DE LA QUANTIFICATION DANS LA PERCEPTION DE CERTAINS PHENOMENES EN PSYCHO-SOCIOLOGIE" (ORSTOM, Libreville, 10 p. + 2 cartes ; 1966)

La seconde carte est consacrée à la quantification de la TENDANCE AU MONOLITHISME AU GABON EN 1962 ET EN 1966.

Grâce à la considération quantitative et qualitative de la distance séparant de l'école les élèves d'une part, les maîtres d'autre part, et les maîtres et les élèves enfin, - l'établissement scolaire apparaît, sous l'optique de la notion dialectiquement révélatrice et opératoire de CIVILISATION (1) ou comme un monde davantage ouvert : c'est le cas de toutes les écoles n'abritant ni maître ni élève, ou comme un monde semi-ouvert : cas des écoles logeant chacune dans son enceinte ou bien seulement la totalité des enseignants ou une partie de ceux-ci ou bien seulement la totalité des élèves ou une partie de ces derniers, ou bien alors comme un monde davantage clos qu'ouvert : cas des établissements hébergeant ou s'efforçant à héberger la totalité de son effectif tant enseigné qu'enseignant, cas également pour nous des écoles hébergeant chacune actuellement grande partie tant de ses maîtres que de ses élèves mais ayant dans un passé assez proche hébergé la totalité des enseignants et des enseigné(e)s.

Outre la distance, il convient de prendre en sérieuse considération, - toujours parmi les différentes hypothèses de travail -, les affinités, dirions-nous, professionnelles, en l'occurrence écolières, lesquelles sont, chez bon nombre de jeunes, capables de supplanter les affinités ethniques.

Alors les attitudes et comportements des uns et des autres membres d'une école peuvent être analysés avec finesse et en profondeur et perçus jusque dans leurs retranchements les plus reculés, les plus inavoués. La prévision devient alors possible et la pondération du degré d'explosion que peut atteindre un conflit au sein d'un établissement scolaire est alors réalisable (2).

L'examen de conflits et de situations conflictuelles passés permettra de jauger la valeur explicative de la théorie de la triangularité sexuelle de la géminité scolaire. Nous commencerons par cette grève de 1959 qui étonna, au sens plein du terme, le Gabon. Elle atteignit une explosion et une violence telles que le Chef de Région fut hué, molesté et gifflé par les enfants de l'établissement en grève. Grève: jusqu'à présent inexplicable ou tout au moins superficiellement expliquée. Nous exposerons ensuite les stratagèmes d'un directeur d'école sentimentalement éconduit. Une brève revue sera faite de plus d'un fait divers provoqué par la triangularité sexuelle de la géminité

(1) cf. Bergson : Les deux sources de la morale et de la religion.

(2) cf. note de la p. préc. Voir notamment les cartes citées relatives à la pondération de la tendance au monolithisme attitudinal et comportemental à Libreville et au Gabon.

scolaire. Nous terminerons par un examen du rôle de la géminité comme catalyseur de la résistance des écolières aux rapports sexuels. Ce qui nous fera déboucher sur le chapitre suivant consacré à l'univers morbide de l'enfant gabonais et plus particulièrement à la délinquance et pré-délinquance chez l'enfant.

1- UNE GREVE DONT LE TAUX D'EXPLOSION ET DE VIOLENCE EST SEULEMENT PLAÎNEMENT EXPLICABLE PAR LA TRIANGULARITE SEXUELLE DE LA GEMINITE HORIZONTO-VERTICALE

Une précision doit être apportée dès le départ des présentes lignes.

La grève examinée n'était pas pour nous un objectif lors de la mise sur pied du questionnaire-fleuve de 1962. Un seul problème nous avait été posé par le Gouvernement Gabonais par le canal du Ministère de l'Éducation Nationale : explorer l'univers de l'enfant et de l'adolescent gabonais : connaître la jeunesse actuelle afin d'entrevoir les manières de percevoir et de se comporter de l'adulte, ou si l'on préfère, du citoyen de demain ; perception et connaissance, "condition sine qua non" d'une éducation et d'une thérapeutique adaptées. C'est au cours de nos investigations sur le terrain, c'est au fur et à mesure de l'approfondissement de notre découverte du monde scolaire que nous est venue à l'esprit ladite grève. Le climat hédonistico-sensualiste propre aux écoles horizontalement et verticalement géminées orienta notre recherche, notamment les affirmations de plus d'un interrogé sur la rancœur qui demeure lorsqu'un maître ou un professeur se montre trop pressant à l'égard d'une écolière de la classe ou même de l'école. Une collégienne de l'établissement où éclata précisément cette grève ne nous a-t-elle pas déclaré en 1962 : "Beaucoup d'histoires entre maîtres et élèves sont des rivalités amoureuses. Les rancunes restent au fond du coeur".

Le cadre particulier qui fait de l'établissement où se déroula cette grève une agglomération-zone de contact artificiel à civilisation davantage close qu'ouverte du fait de l'hébergement intra-muros de la quasi-totalité de l'effectif tant enseignant qu'enseigné ; la situation géographico-économique qui fait de cette micro-agglomération zone de contact artificiel un satellite fortement aimanté d'un chef-lieu de région, lequel est, sur le plan de la macro-perception, une localité-zone de brassage naturel et était à l'époque,

sur le plan, entre autres, de la circulation commerciale et du ravitaillement en poisson, ^{mal} fort desservi par une pêche fluviale et lacustre SAISONNIERE conduisant à l'alternance d'une période d'abondance en poisson frais et d'une période de récession où le poisson fumé pendant la période d'abondance et le poisson salé importé sont alors les seuls consommés, ce qui apporte une satiété qui peut servir de prétexte solide lorsque, mécontent en secret, l'on a besoin d'un épiphénomène, d'un déclic comme nous préférons alors dire, pour exploser, se défouler : telles étaient, en 1959, lorsqu'éclata ladite grève, telles étaient en 1962, lorsque nous étudiâmes sur le terrain l'univers scolaire au Gabon, les conditions écologiques, géographiques, sociales, économiques de l'école concernée et de la ville avoisinant cette dernière. Conditions optima pour un développement de la tendance au monolithisme comportemental et attitudinal, grâce à cette vie en vase clos.

Nous perçûmes ainsi progressivement la triangularité dans ses effets les plus cachés. Nous arrivâmes ainsi à retrouver et la jeune fille et le garçon pensionnaires dont l'idylle fut un moment sérieusement assombrie et menacée par l'immixtion d'un troisième larron, en l'occurrence un enseignant de l'établissement. Nous sûmes en outre que plus d'une autre idylle horizontale avait été ou menacée ou dissoute par des intrusions verticales, des intrusions de membres du corps enseignant. Une agressivité avait donc été accumulée.

Il ne manquait que le déclic.

L'incident qui opposa un élève, le collégien G. Nd. à une collégienne également pensionnaire fut le déclic sauveur ; le mouvement de grève alimentaire amorcé quelques jours auparavant n'ayant pas pu permettre sur le plan de la justification "coram populo" la réalisation d'une explosion secrètement souhaitée à la hauteur de l'agressivité accumulée et arrivée probablement à saturation.

Passons à cet effet la parole à différents interrogés de 1962. Nous verrons la superficialité de l'explication donnée jusqu'à ce jour. L'on constatera que seule la théorie de la triangularité permet une explication pleinement satisfaisante.

a - Exposé de l'explication jusqu'à ce jour fournie

L'explication fournie jusqu'à ce jour est fort simple et superficielle. Elle se présente à peu près comme suit :

" Les pensionnaires du collège concerné, entraînés par quelques camarades à l'esprit mauvais vinrent à estimer que la nourriture qui leur est donnée est im-
 " mangeable. La direction du collège fait preuve de bonne volonté et améliorer
 " selon les uns, essaie, selon d'autres, d'améliorer le menu. L'insatisfaction
 " des élèves conduit à des exigences que ne permet pas le niveau socio-économique
 " de la famille de chacun de ces derniers. Il convient donc de sévir afin de
 " ramener les internes dans les limites de la raison pratique. Les aspirations
 " et prétention démesurées des élèves conduisirent à une insubordination et à
 " un raidissement qui aboutirent à une explosion dont la violence surprit tout le
 " monde.

" Tout est dû à la hauteur démesurée des aspirations des élèves."
 Tel est à peu près ce qui se raconte. Une seule variante: pour les uns, les Gabonais d'adoption surtout, les niveaux d'aspirations des internes étaient trop élevés, ce que n'admettent pas les autochtones en général.

Au cours de l'analyse que nous avons faite de ce phénomène explosif, nous avons été amené à retrouver sur le terrain pour vérifier les résultats de nos différentes hypothèses de travail et voir dans quelle mesure l'explication retenue obtenue grâce à l'éclairage de la théorie de la triangularité sexuelle de la géminité scolaire est adéquate.

Ce retour sur le terrain nous fit rencontrer à Libreville un des principaux porte-parole des élèves : ils avaient été huit pendant les émeutes.

Nous donnons ici le texte intégral de l'exposé que ce porte-parole nous fit des événements. Nous exposerons ensuite l'explication par la théorie de la triangularité.

b - Texte intégral de l'exposé de M. Gast. Nd.

" A un certain moment, les gars se sont aperçus que le régime alimentaire
 " n'était pas bon. M. L... était alors directeur intérimaire du collège.
 " Les gars ont décidé ce que nous avons appelé " une grève pacifique " : désigna-
 " tion des grands pour aller traiter avec M. L... J'étais parmi ceux qui avaient

" été désigné^s. J'étais à l'époque en troisième. M. L... a reconnu que le régime
" alimentaire n'était pas bon et nous promit de le changer sans retard.

" Le régime fut changé un moment et, après une semaine, ce fut l'an-
" cien régime. Ce qui souleva totalement les gars. On demanda à L... de goûter la
" soupe présentée aux élèves. Il la mangea mais les élèves refusèrent, eux, de la
" manger. Les élèves qui étaient allés le voir furent, quelques-uns, traiter par
" lui; L..., de meneurs.

" Huit élèves formaient la délégation : un de sixième, deux de cin-
" quième, deux de quatrième, deux de troisième et un de la classe de formation
" professionnelle pédagogique."

" Les élèves ayant refusé de manger la soupe alors que le directeur avait
" lui-même mangé de celle-ci, le directeur convoque un conseil des professeurs qui
" décida qu'il fallait se débarrasser de ces huit garçons. Ils se montrèrent mé-
" fiant, crainte de dégâts. Il fut alors secrètement convenu que les renvois se-
" raient effectués au compte goutte, dès que chacun de nous serait pris en défaut.

" Mon renvoi fut le premier proposé à la suite d'un incident qui s'était
" passé au réfectoire. J'étais, moi, le surveillant de semaine du réfectoire, car
" chaque élève de troisième était surveillant du réfectoire pendant une semaine.
" J'avais reçu du surveillant général l'ordre de ne laisser sortir aucune assiette
" du réfectoire. Une fille du collège voulut sortir avec un plat afin d'apporter
" à manger à une autre qui n'était pas venue au réfectoire. Je lui ai donc demandé
" d'aller chercher une assiette personnelle pour transvaser le repas. On s'est
" tirillés l'assiette et la soupe se renversa en partie sur mes habits. J'ai gif-
" flé alors la fille.

" Le surveillant général, qui avait entendu les cris de la jeune fille,
" - (sa maison n'était pas loin du réfectoire), - accourut et me donna des coups
" de poings que je lui rendis.

" Il me dit : "... Voilà ! votre renvoi était déjà prononcé. Maintenant
" il est effectif. Dès ce soir vous partez ! ou vous ou moi !" il était environ
" 13 heures. Un conseil des professeurs se réunit à 16 heures et à 17 heures-17h30
" on me demanda de quitter l'établissement et d'aller attendre à L... même chez le
" le pasteur Ov... une occasion qui allait me ramener à Libreville.

" Mes camarades s'opposèrent à mon renvoi et tous les élèves en masse
" devant la maison du directeur demandèrent mon maintien ou alors le renvoi de
" tous les élèves, la fermeture donc du collège. Le directeur leur rétorqua : " G...
" est renvoyé et si vous aussi vous faites du dégât, on vous renverra un à un. "

" Les élèves sont revenus dans les dortoirs (1) et préparèrent un plan
" d'action. Le soir même, les dégâts commencèrent. Ils déchirèrent les livres. La
" bibliothèque fut vidée et les livres en furent brûlés dehors. Tous les appareils
" pour les expériences de physique et de chimie furent saccagés. Les professeurs
" furent menacés et certains bastonnés, L... en l'occurrence lui-même. Il eut tout
" juste la possibilité de traverser le fleuve et de demander du secours à L....

" Le commandant lui accorda la garde républicaine appelée alors la mi-
" lice, qui, la nuit, envahit le collège, qui, plutôt, entama un duel contre les
" élèves car ce fut là une vraie bataille. Le concours du défunt Bouchard au-
" jourd'hui décédé, alors gendarme aimé et respecté et chef de la brigade de gen-
" darmerie de L..., réussit à calmer les élèves. La milice se retira.

" Les élèves espéraient que c'est terminé.

" Le lendemain, dimanche matin, les élèves s'apprêtaient à assister au
" culte car la cloche avait sonné, quand deux embarcations pleines de miliciens
" apparurent, ayant à leur tête le chef de région lui-même qui demanda aux mili-
" ciens que les élèves soient battus à mort car on avait, d'après lui, exagéré.
" Les élèves s'en prirent d'abord au chef de région qui fut bien obligé de fuir.
" Le combat recommença entre la milice et les élèves. Cette fois, il y eut des
" blessés de part et d'autre. Ils assommèrent un de nos garçons, Mst. J.C.

" C'est un inspecteur d'Académie appelé, je crois, Chat..., venu de
" Libreville, qui a rétabli le calme. Il a décrété la fermeture de l'établissement
" afin que les dégâts puissent être réparés et le renvoi des élèves chacun chez
" ses parents.

" On a commencé par évacuer quelques élèves. Tous sont partis. Il ne
" resta plus que les huit qui avaient été considérés comme meneurs. Nous nous sommes
" retrouvés huit qui étions d'ailleurs de régions différentes. Nous n'avons pas
" au début compris pourquoi. Nous le comprîmes bientôt. Car la gendarmerie s'em-

(1) Il y avait cinq dortoirs : un dortoir par classe

" para de nous et nous fûmes jetés en prison où l'on passa presque six mois. On
" nous relâcha ensuite purement et simplement. "

- " Le Gouverneur vint-il ? "demandai-je

- " Le Gouverneur ne vint pas sur place. Il n'y avait pas de gouverneur
" à l'époque, nous répondit notre interlocuteur qui enchaîna : " puisque nous avions
" déjà un Premier Ministre. Le chef de région fut rapatrié, probablement sur la
" demande du Premier Ministre et du représentant de la France, qui était alors,
" je crois, M. R...;

" M. L... fut affecté à Bitam, je crois, et l'on demanda le retour immédiat de
" M. Dom... alors en congés en Europe.

" Ainsi les huit furent finalement renvoyés ".

c - Coup d'oeil sur l'exposé de M. G. Nd.

Plus d'un passage invite à la réflexion dans l'exposé ci-dessus repro-
duit.

1^o La lassitude atteint chez les élèves son comble pendant un intérim
assuré par un chef qui n'est pas tellement estimé, a fortiori aimé.

On constate que ce comble de lassitude coïncide avec le séjour loin de
l'établissement et loin du Gabon d'un chef fort estimé, face à qui les élèves qui
ont ou auraient de l'agressivité à déverser ne sont probablement pas sûrs d'ob-
tenir l'unanimitéⁿⁱ des autres internes nécessaire pour une action de masse.

2^o Les élèves font preuve d'une confiance solide des uns à l'endroit des
autres, d'une structuration et hiérarchisation qui sont proches de celles, bien
connues en psycho-pathologie de la vie sociale, des bandes voire de gangs.

3^o L'incident qui met le feu à la poudre est bien mineur en lui-même :
dispute d'une assiette entre une écolière et un^lécolier, celui-ci voulant se con-
former aux charges et responsabilités strictes de ses fonctions hebdomadaires, en
l'occurrence de réfectoier, l'autre s'évertuant à accomplir une oeuvre à laquelle
on ne peut, d'emblée et sans preuves contraires, dénier quelque humanité., quel-
que sororalité (1).

4^o La fougue avec laquelle le surveillant général s'en prend à l'adver-

(1) Nous avons forgé ce terme, faute d'un substantif adéquat pour désigner la fra-
ternité entre soeurs, entre femmes.

saire de la jeune fille dépasse ce que l'on est en droit d'attendre d'un individu chargé de la surveillance générale: il y a là comme l'actualisation d'une force qui ne cherchait qu'un moyen pour passer de la latence à l'action ?

5° La riposte physique du collégien peut être mise sur le compte d'une action chimique : la décharge diffuse d'une énergie provoquée et engendrée par les coups de poings reçus ; mais elle peut également être rangée parmi les énergies-tendances avides de s'actualiser.

6° Le monolithisme des élèves témoigne d'une puissante polarisation à la cohésion et l'on se demande inévitablement et le pourquoi de cette forte polarisation, et l'objectif visé.

7° Le déferlement de violence des internes n'a aucune mesure commune avec l'incident, à savoir le renvoi prononcé d'un des leurs. En effet n'oublions pas que la bibliothèque fut vidée et les livres brûlés dehors, que les instruments du laboratoire de physique et chimie furent saccagés, que les professeurs furent molestés et certains dont le directeur intérimaire, ^{bastonnés} que la milice et d'abord le Préfet furent physiquement affrontés, qu'il y eut des blessés de part et d'autre, que les élèves à aucun moment, tout au moins bon nombre des grands, ne furent abandonnés par le potentiel d'énergie qu'ils avaient comme collectivement chacun sécrété.

Si parmi les professeurs bastonnés il n'y avait pas de nationaux voire d'Africain, l'hypothèse d'une xénophobie pouvait être retenue. Or elle est infirmée par la nationalité même d'origine du maître, Gabonais pour sang, qui giffla le collégien G. Nd... et reçut de ce dernier une riposte vigoureuse. D'autres maîtres et professeurs gabonais ne furent non plus épargnés.

NOUS CONCLUONS :

Le taux d'explosion et de violence et de force d'inertie - les événements durèrent trois jours, convient-il de le souligner - atteint par la révolte des collégiens ne peut nullement s'expliquer par ce seul incident, une dispute d'assiette entre un écolier et une écolière, incident précédé quelques mois auparavant d'un mouvement général de mauvaise humeur et de contestation.

Nous ne voulons nullement laisser entendre ni même insinuer qu'il n'y aurait pas eu grève consécutive à la permanence d'un régime alimentaire estimé de

qualité inférieure. C'est là chose déjà arrivée dans d'autres établissements. Lorsque le climat est sain ces sortes d'incidents se règlent avec assez de facilité tout au moins pas avec autant de difficultés que l'évènement objet de notre attention.

Nous affirmons donc sans tergiverser et avec CERTITUDE que devant pareil cas il faut rechercher ailleurs l'explication qui permet de saisir et de comprendre dans son intégralité la situation explosive.

Nous ajoutons que, lorsqu'il s'agit d'un établissement sexuellement mixte tant horizontalement que verticalement, il importe alors d'inclure parmi les HYPOTHESES PRINCIPALES - nous disons bien hypothèse - la triangularité sexuelle de la géminité.

Dans les pays aux classes sociales se distançant grandement sur le plan économique, dans les pays en voie de développement donc, l'hypothèse de la triangularité peut même ^{être} censée FONDAMENTALE. Alors bien des mouvements collectifs du monde scolaire sont perçus avec avec clarté, tel le comportement collectivisé ici examiné.

d - des témoignages éclairants recueillis en 1962

Après le texte intégral de M. G. Nd..., écoutons les témoignages que nous avons recueillis en 1962 dans l'établissement même où se déroula la grève ici examinée.

Premier témoignage

Mlle Jeanne Mb. Il..., 17 ans, 4e CEG cp ; dossier 17 ; 1962 nous a déclaré :
"il suffit que nous allions demander aux professeurs des explications sur
"nos devoirs pour que les garçons disent : "Il donne des explications à ses
"femmes".

"Un garçon éconduit par une fille garde rancune à cette dernière et une fois
"qu'il y a maille entre lui et la fille, c'est alors le feu à la poudre".
"La grève de 1959 est une dispute entre garçon et fille".

Deuxième témoignage

Dossier 15, CEG, cp. : 1962, garçon âge scolaire: 17 ans ; âge réel : 20 :
classe de 4e :

"Moi, personnellement, j'ai ici une amante de 5e (14-15 ans, Gal...)

"Je l'ai vue causer un jour avec un maître : M. M... Je me suis mis à la

"battre lui disant que mes camarades disent qu'elle court avec ce dernier :
 "Si tu arrives à être enceinte, c'est moi qu'on renverra !... parce que tes
 "parents ont soupçonné nos relations pendant les vacances..."

"Elle répondit : N'aie pas peur du maître M... Il me cherche mais
 "est trop âgé. Mais tu te méfies de celui qui ne peut rien et tu ne soupçon-
 "nes nullement qui peut y arriver : M. Nk..., qui me désire, v.g., lui aussi"
 "(Cl. Ntch... elle s'appelle)

"Mme NK., absente ces temps derniers, a été probablement remplacée
 "par cette jeune fille. Mes camarades me dirent d'aller surveiller chez le
 "maître. Je ne pus le faire car je craignais qu'il ne soit contre moi. Un
 "soir, - nous devons tous manger au réfectoire - la fille n'est pas venue au
 "réfectoire ; j'ai mangé plus vite que les autres, je suis vite sorti et je
 "j'empruntai la route conduisant chez le maître et je vis la fille venant de
 "chez le maître. Nos regards se rencontrèrent ; elle vint me prendre le bras :
 "allons vers le collège !" me dit-elle. Je retirai mon bras et elle fondit
 "en larmes. Pendant deux semaines, je ne lui ai point parlé. J'ai constaté
 "par la suite qu'elle boitillait. Puis elle a été gravement malade et fut
 "obligée de rejoindre son père à Port-Gentil. Quant j'ai été à l'hôpital la
 "voir, avant qu'elle parte pour Port-Gentil, elle me dit qu'elle avait mal
 "au foie. Sur son lit d'hôpital elle disait : je ne sais pas ce que je ferai
 "à maître Nk... ; ou bien je dirai cette affaire à mon oncle... A moins que
 "je ne guérisses pas. Beaucoup d'histoires entre maîtres et élèves sont des
 "rivalités amoureuses".

"Les rancunes restent au fond du cœur".

Troisième témoignage

Dossier 18, CEG. cp., garçon, âge scolaire : 20 ans ; âge réel : 21 ans $\frac{1}{2}$;
 classe de 4e : "La grève de 1959, 12 février, a commencé ainsi : en octobre
 "1959, les élèves dirent qu'ils ^{on} avaient assez de manger du poisson salé. Le
 "directeur refusa d'apporter quelque modification que ce soit au régime
 "(alternance de poisson salé et sardine, v.g.). Il conclut le litige en disant"
 "Les trois quarts des Gabonais ne mangent pas sur des tables comme vous au
 "collège".
 "Les élèves promirent de faire une grève dès le moindre accroc qui se produi-
 "rait."

" En février, les filles mangeaient alors Le garçon chargé des
" assiettes refusa qu'une fille apportât à manger à sa camarade malade. Pala-
" bre s'ensuivit et la camarade de la malade fut gifflée pour avoir injurié
" le garçon.
" M. M... dit, séance tenante, que le garçon sera renvoyé. C'était vers 13H.
" aussitôt après le repas. Avant 14h30, nous avons vu notre camarade aller
" apporter ses livres au directeur. Pour nous, il était donc renvoyé et sans
" conseil des professeurs. M. M... dit par la suite que la jeune fille frappée
" était sa cousine. Mais lui est G... et la fille est Fang. Nous apprîmes
" par la suite que la jeune fille était plutôt sa camarade. "

e- Explication

Les faits parlent suffisamment et les témoignages sont hautement vérifiables
qu'il n'est nullement besoin que les lignes ci-dessus soient commentées.
Des rancoeurs sentimentales engendrées par la triangularité de la géminité
verticale étaient gisantes : seul manquait un déclic pour que l'explosion se
produise. Les proportions de cette dernière seront à la taille . non pas du
prétexte, du déclic, de l'épiphénomène, ^{mais} à la taille réelle et, pour le
vulgaire, ignorée de la masse d'agressivité emmagasinée.

Voilà pourquoi INEVITABLEMENT L'ON DEMEURE FORT EBAHI devant le
taux d'explosion et de violence enregistré pour un phénomène qui en secret
n'a été qu'un déclic, qu'un épiphénomène. . L'ébahissement durera tant que
n'aura pas été découvert le véritable mobile à moins que l'on ne recoure alors
au "Deus ex machina" que l'esprit humain, avide d'expliquer, a de tous temps
et dans tous les pays du monde, forgé lorsqu'il se trouve impuissant à décou-
vrir l'explication réelle.

2 - LES STRATAGEMES D'UN DIRECTEUR D'ECOLE ECONDUIT

En 1962, le directeur de l'école E.O.M. fit à son supérieur, l'inspecteur d'enseignement primaire de l'Ogooué-Ivindo, une lettre rendant compte à celui-ci du comportement scolairement et socialement scandaleux d'un instituteur qui avait alors pour concubine hébergée par ce dernier dans le logement administratif alloué à celui-ci dans l'enceinte même de l'école une écolière de l'école même. Le directeur demandait le déplacement dudit subordonné afin que fin soit mise à ce scandale: la jeune fille avait seulement une vingtaine de mètres à parcourir du domicile de son concubin et maître à la salle de classe où l'amante devenait aussitôt élève.

Perçu de l'extérieur, le comportement de ce directeur est celui d'un chef que l'on est incité par les faits mêmes à qualifier de consciencieux et à féliciter. Un scandale en effet existait, des pires, et "coram populo, coram alumnorum", qu'il faut faire cesser, qu'il importe même de châtier.

Quelles étaient les motivations profondes, réelles dudit comportement de ce directeur ? Nos investigations nous permirent de savoir de façon certaine, indubitable, que le maître concubinnaire et le directeur d'école avaient tous deux courtisé l'écolière en question et que le directeur avait été éconduit par cette dernière.

Il peut nous être objecté que tout dépend de la nature, du tempérament, de la conscience professionnelle etc... dudit directeur. Nous n'en disconvenons nullement. Le directeur peut avoir agi par devoir ; concédons cela, quoique avec force réserves et réticences. Mais se serait-il soi-même dénoncé à son propre supérieur s'il n'avait pas été éconduit, si ses rapports avec son subordonné n'avaient pas été abîmés par cette rivalité où il joua perdant ? N'avait-il pas été guidé et animé par le vœu et l'espoir qui alors étaient probablement et confusément les siens de pouvoir être le successeur de l'amant alors muté ailleurs ?

En tous cas, l'imbrication est ici telle que pour le regard de l'écolier de l'un et de l'autre sexes le directeur sera toujours soupçonné

de dépit amoureux. La moralité scolaire risque d'être, une fois de plus et sérieusement, ébranlée et sans rétablissement possible tant que demeurent en place et le directeur sentimentalement évincé et l'instituteur amant.

3 - QUELQUES SCANDALES SCOLAIRES INHERENTS A LA GEMINITE

Nous avons constaté plus haut que c'est uniquement au niveau de l'enseignant primaire que le délicat problème des épanchements sentimentaux verticaux se pose, que, en d'autres termes, l'enseignante des classes primaires n'est point, tout au moins dans les documents que nous avons réunis, lesquels sont imposants qualitativement et quantitativement, accusée d'entretenir, voire de chercher à entretenir des liaisons sexuelles avec les écoliers de sa classe ou même de son école. Les documents que nous possédons ne nous permettent nullement d'affirmer que, au niveau de l'enseignement secondaire, il en est de même.

Deux cas seront cités dans le cadre du Gabon, objet de notre étude. Mais il n'est point malaisé de signaler ici que, dans une ville bien connue de France, vers les années 1950, une femme professeur de lycée, épouse d'une maître de conférences dans une faculté, dévergonda un de ses élèves de classe terminale ou se laissa dévergonder par celui-ci : le couple adultère s'enfuit et se retira à N... Autre cas : une élève de lycée dans une confidence à un journal bien connu de France déclarait, cette année scolaire 1970-1971, aimer en secret un de ses professeurs, véritable "coqueluche" des jeunes filles de la classe concernée et intime d'une écolière de ladite classe. Si nous citons ces cas choisis hors du Gabon et dans un pays que nous connaissons bien, c'est uniquement pour faire voir que la géminité introduit une certaine morbidité qui lui est intrinsèque : la différence entre les pays semble due principalement à la différence de la rigueur théorique des lois, à la différence de la rigueur et de la généralisation avec laquelle ces lois sont appliquées, à la différence du taux de la réprobation de l'opinion publique et du taux des sanctions diffuses exercées par la société suivant les différentes classes sociales.

Venons-en maintenant aux deux cas que nous citerons, ci-dessus annoncés. Ils se sont produits dans deux collèges fort éloignés l'un de l'autre, mais qui ont des caractéristiques communes qui seront indiquées plus loin. Le premier cas est celui d'une professeur

Le premier cas est celui d'un professeur femme célibataire dans un établissement secondaire de L... qui donna naissance à deux enfants successifs dont le père était un élève de l'établissement même.

Deuxième cas, celui d'une femme de professeur, couple hébergé dans l'enceinte même d'un autre collège, épouse qui devint amante d'un élève interne logé à quelque deux cents mètres de l'habitation dudit couple. Après avoir été informé du flagrant délit de sa conjointe, l'époux, loin de fulminer, dit tranquillement que, contrairement à l'avis du conseil des professeurs réuni le lendemain, il ne convenait nullement de renvoyer l'écolier adultère mais de laisser celui-ci continuer ses études afin qu'il puisse plus tard épouser l'amante. Le même époux s'opposa au rapatriement de sa femme : il suggéra que cette dernière obtînt un emploi à Libreville, afin de pouvoir se remarier avec l'amant à la fin des études de celui-ci, donc dans un ou deux ans.

Le flegme surprenant de ce monsieur est pleinement expliqué si l'on suppose- hypothèse de travail - qu'il avait machiavéliquement perçu les avantages que la co-habitation scolaire présente. Il recherchait en secret le moyen de se débarrasser d'une épouse afin de convoler en secondes ou ...énièmes noces avec une concubine, en l'occurrence, une femme professeur du même établissement et logée comme le couple dont il est question, dans l'enceinte même du collège : ce que, d'ailleurs, il réalisa après la répudiation, - et le mot est ici bien approprié - de son épouse par l'indignation et la colère unanimes du corps professoral expatrié.

Si l'on examine maintenant la situation de ces différents collèges, on constate aisément que ce sont, l'un une micro-localité-zone de contact située dans une localité-zone de brassage artificiel, le second une micro-localité-zone de contact artificiel comme le premier mais située dans un heartland. Vie en vase clos qui facilite les épanchements, contraint même aux épanchements avec les seuls individus que l'on peut avoir sous la main.

Voilà pourquoi la géminité est plus nocive, quant à la moralité strictement scolaire, lorsque l'établissement scolaire où elle est pratiquée est situé dans un heartland, lorsque les effectifs et enseignants et enseignés sont hébergés non loin les uns des autres. Elle peut alors faciliter à plus d'un époux la réalisation d'un scandale secrètement souhaité.

LA GÉMINITE EST UN CATALYSEUR DE LA RESISTANCE DE

L'ÉCOLIÈRE À L'ACTE SEXUEL

-----oo00oo-----

Que l'atmosphère des écoles géminées soient baignées de sensualisme n'est plus une question à débattre : les témoignages abondent, des faits passés sont là, nombreux.

Que cette même géminité présente des avantages est également une question qui n'est plus à débattre. Les témoignages abondent, des faits passés cependant palpables ne sont pas là, nombreux.

L'on répond habituellement que le bénéfice que la jeune fille gabonaise tire de la géminité est difficilement perceptible, a fortiori pondérable; il est fait de changements progressifs de la mentalité féminine : perte de cette timidité qui ankylose, chez l'enfant et chez l'adolescente gabonaises, bonne partie des capacités et aptitudes etc... ; paralysie sociale chez l'adulte de sexe féminin, ajoutent d'aucuns ; émulation filles-garçons qui est un dynamogène à l'application scolaire ; échanges d'idées qui contribuent à l'élargissement de l'horizon ; perception quotidienne qui entraîne ipso facto des jugements de faits, des constatations qui mènent à une démystification bénéfique, à la disparition de bien des préjugés, de bien des complexes entre sexes.

Ces avantages ont été judicieusement inventoriés dans les tomes I et II du présent travail notamment dans l'examen de la géminité horizontale (proximité filles-garçons, pp. 113-146 du tome I, et pp. 147-166 du tome II) et dans l'examen de la géminité verticale (tome II pp. 167 à 317). Ce sont ceux-là, sensations, perceptions et prises de positions, que l'on retrouve également chez l'écolier français, ainsi que le témoignent les enquêtes réalisées par bien des psychologues et sociologues sur la mixité. L'ouvrage d'Edouard BREUSE, publié l'an dernier, fait fort bien le point sur ce problème de la mixité.

Les inconvénients de la mixité horizontale... signalés ici, sont également indiqués dans presque tous les ouvrages consacrés à la mixité scolaire dans les pays européens. On lira avec intérêt à cette fin les travaux de Bastin

(1) Breuse (É.T.) : La coéducation dans les écoles mixtes (P.U.F. ; 1970 ; 160 p.). On en lira avec intérêt, à cet effet, ce ch. VI consacré intitulé : Des résultats de la mixité pp. 79-102.

réalisés en Belgique , ceux de B. Linner en Suède, pour ne citer que ceux-là. L'on retrouve la même distribution qualitative des comportements et des attitudes. La seule différence est d'ordre quantitatif . Elle est provoquée par des facteurs sociaux, géographiques etc. C'est ainsi que, selon une enquête de Breuse, 25 % des garçons et 27 % des jeunes filles de Couvin consultés ont affirmé se retrouver en dehors de l'école. Les pourcentages donnés par Bastin pour ses interviewés de Liège sont respectivement de 86 % et de 78 %.

En facilitant les contacts d'abord au sein de l'école, en dehors de l'école ensuite, la géminité scolaire augmente du même coup le taux de camaraderie et d'amitié entre écolières et écoliers. Breuse signale que "les filles placent leurs relations avec les garçons sur le plan de la camaraderie (44 %) et l'amitié (47 %). " Il ajoute : " Ces deux sentiments vont croissant de 15 à 19 ans... Le flirt (13 %) suit une courbe ascendante de 15 à 18 ans. Le pourcentage des relations sexuelles (5,5 %). augmente de 16 à 19 ans." (cf. op. c. p. 85) Les travaux de Linner indiquent pour la ville suédoise d'Örebro un pourcentage de 57 % de garçons d'une école dont l'âge moyen était de seize ans et un pourcentage de 46 % d'écoliers d'une autre école (17 ans), qui avaient déjà eu des rapports sexuels.

Notre question à l'issue de tous ces témoignages auxquels s'ajoutent naturellement ceux de nos propres travaux de terrain est la suivante : dans quelle mesure des adolescents et des adolescentes passant ensemble au minimum sept heures tous les jours, et qui ne sont nullement liés par des liens de parenté, peuvent-ils faire face aux poussées libidineuses de l'adolescence ? dans quelle mesure peuvent-ils se tenir dans le cadre des limites de l'amitié stricte, de la camaraderie pure, sans glisser progressivement au fil des ans vers le flirt et du flirt vers la matérialisation de ce dernier ? Car ce qui est dangereux entre adolescents, CE N'EST NULLEMENT LE FLIRT MAIS L'ETAT DANS LEQUEL IL LAISSE LA JEUNE FILLE COMME D'AILLEURS LE GARÇON. UN ETAT D'INSATISFACTION FAIT DE DESIR CHARNEL, DE CRAINTE, DE CURIOSITE EGALEMENT. Si ce flirt persiste sans pour autant aboutir à l'acte sexuel entre élèves de sexes différents, il sensibilise néanmoins progressivement l'un et l'autre partenaires. La courbe de sensibilisation peut être scientifiquement étudiée à l'aide d'appareils enregistreurs adaptés. Tant que la surveillance au sein de l'école est bonne et que la conduite des professeurs est exemplaire, la dégénérescence peut être grandement freinée. Dans le cas contraire, la déchéance est rapide et les rivalités intra-scolaires de naître tant verticales qu'horizontales. Mais quand bien même au niveau de l'école la moralité est maintenue, la sensibilisation progressive inhérente au

flirt rend plus vulnérable l'adolescent, l'adolescente. L'acte sexuel est alors le plus souvent accompli non avec l'élève avec qui, grâce à la géminité, l'on flirte mais avec un adulte surtout si ce dernier a une longue expérience dans l'art de parler aux femmes et de savoir prendre ces dernières. Un de nos interviewés de

Cette situation d'insatisfaction créée par le flirt est comparable à celle dont se plaignent bien des femmes lorsque le partenaire, gauche, ne sait ou n'arrive pas à conduire à l'orgasme sa partenaire. Voilà pourquoi bien des adultères se sont produits. Voilà pourquoi les jeunes filles des écoles géménées, sans pour autant réaliser l'acte sexuel avec des écoliers, sont catalysées pour ledit acte. Dans le domaine de la sensibilité charnelle il est une règle qu'il convient d'observer et qui peut se résumer ainsi : si tu ne peux pas réaliser intégralement le travail, ne le commence pas, de grâce !

-----oo00oo-----

UNIVERSITÉ DE PARIS-VII
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

COMPORTEMENTS ET ATTITUDES
DE LA
JEUNESSE SCOLAIRE GABONAISE

Thèse de psychologie de la vie sociale
pour le doctorat de troisième Cycle
préparée sous la direction de M. le professeur Paul ARBOUSSE-BASTIDE
présentée et soutenue devant la Faculté des Lettres et Sciences Humaines
le Juin 1971

PAR

Laurent BIFFOT

DOCTEUR EN SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITE DE RENNES
MAITRE DE RECHERCHE A L' O. R. S. T. O. M.

TOME 3

C H A P I T R E I I I

QUELQUES FACTEURS DE LA DELINQUANCE & PRE-DELINQUANCE CHEZ L'ENFANT

--do0oo--

S O M M A I R E

LIVRE II	- <u>L'UNIVERS MORBIDE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT</u>	
CHAPITRE III	- QUELQUES FACTEURS DE LA DELINQUANCE ET PRE-DELINQUANCE CHEZ L'ENFANT.	
	- Incidences des liens qui unissent élèves et ceux qui hébergent ces derniers	318
	- Hébergement des élèves en 1962	319
	- Du transfert de l'autorité parentale à l'Etat et aux Eglises	332
	- Du report de l'autorité parentale aux oncles et aux tantes	361
	- Du report de l'autorité parentale à l'élève même	361
	- A la recherche de palliatifs affectifs	364
	- les bandes et clubs d'enfants et d'adolescents	364
	- les condamnés au cinéma	385
	- qui sont ces adolescents ?	399
	- Evolution des liens unissant hébergeurs et hébergés	407
	- Hébergement pendant les grandes vacances de 1961	407
	- Mobilité des élèves d'une année scolaire à l'année scolaire suivante de 1963 à 1966 inclus . .	411
	- Hébergement pendant l'année scolaire 1965-1966	417
	- Incidence de l'évolution des liens entre hébergeurs et hébergés sur l'évolution de la délinquance juvénile	426

QUI UNISSENT ELEVES ET CEUX QUI HEBERGENT CES DERNIERS

Dans le chapitre I réservé à l'univers familial, nous avons constaté que le niveau intellectuel des parents, la vie sexuelle de ces derniers et la pensée religieuse ancestrale ont sur l'enfant écolier un impact indéniable et qu'un clivage de plus en plus grand s'établit au fil des ans entre la génération des parents et la génération des enfants.

Un autre facteur existe, dont l'incidence est loin d'être négligeable quant au développement de la personnalité même de l'enfant. C'est la qualité des liens unissant élèves et ceux qui hébergent ces derniers.

Ce facteur est ici appréhendé grâce aux réponses apportées par 1682 élèves de 1962 à la question suivante :

Pendant l'année scolaire, êtes-vous hébergé(e) par

- votre propre père
- votre propre mère
- vos propres père et mère (vivant ensemble)
- un oncle paternel ou maternel
- une tante paternelle ou maternelle
- quelqu'un d'autre (préciser les liens qui vous unissent à ce dernier)

(si vous êtes locataire, dire le montant mensuel de la location) ; - grâce également aux réponses de trois questionnaires de 1966 explorant, entre autre, les liens unissant élèves et logeurs, l'un pendant les trois années scolaires 1963-1964, 1964-1965 et 1965-1966 (1) ; l'autre, pendant les deux années 1964-1965 et 1965-1966 (2) ; le troisième pendant l'année scolaire 1965-1966 (3).

Dans l'examen de ce facteur, nous commencerons par la situation pendant l'année scolaire 1961-1962 ; puis les différentes conditions retracées dans les trois questionnaires de 1966 dont il vient d'être fait mention seront abordées en

(1) 205 élèves des deux sexes

(2) 133 écoliers et écolières primaires de Libreville seulement

(3) 1225 garçons et jeunes filles primaires et secondaires

elles-mêmes, et dans un second temps, en comparaison avec les conditions de 1962-1963.

HEBERGEMENT DES ELEVES EN 1962

1. - GARCONS PRIMAIRES

Des réponses recueillies auprès de 526 élèves de CM2 interviewés en 1962, il ressort que 13,49 % des écoliers primaires sont hébergés par leur propre père et leur propre mère vivant ensemble et que 13,87 % élevés par leur père et mère. Ainsi donc 27,37 % des élèves de CM2 sont hébergés par leurs propres parents "stricto sensu".

Vient ensuite la ventilation ci-après :

- par la mission	9,88 %
- par le père seul	7,03 %
- par un oncle paternel	6,65 %
- par un oncle maternel	5,13 %
- par une tante paternelle	4,94 %
- par la mère seule	3,99 %
- par la mère sans autre précision	3,23 %
- par un grand-frère	3,23 %
- par une tante maternelle	2,47 %
- par une soeur	1,71 %
- en location	1,71 %
- un oncle sans autre précision	1,33 %
- la mère et un oncle paternel	1,33 %
- mon frère	1,14 %
- mon beau-frère	1,14 %
- un beau-père	0,95 %
- une grand'mère	0,76 %
- un ami de mon père	0,76 %

Dans 0,57 %

se retrouvent : cousins, pères et mères nourriciers ; amis ; employeurs (monsieur m'employant comme boy) ; grand'mères maternelles ; oncles et tantes paternels

Dans 0,38 %

se rangent : mères et grands-frères vivant sous le même toit ; tuteurs ; adultes à qui l'interviewé a été confié ; tantes et oncles maternels ; amis du père ; femme inconnue ; grand-père sans autre précision

Dans 0,19 %

se côtoient : un père nourricier ; un maître d'école ; un lit dressé chaque soir dans un marché ; une maraine ; un grand-père et une grand'mère vivant ensemble ; un membre de la famille maternelle ; l'hôpital ; une mère et une soeur logeant sous le même toit ; un ou une camarade d'une grand'mère de l'interviewé ; une mère et son nouveau mari ; l'ami d'un grand-frère ; une belle-mère ; un neveu ; la fiancée de l'intéressé ; une femme payée en retour par des services domestiques ; un infirmier ; une cousine de la mère ; un co-baptisé du père ; un grand-père et un oncle maternel vivant sous le même toit

2. - GARCONS SECONDAIRES

Chez les secondaires s'observe la ventilation suivante :

- sont hébergés par un internat	52,87 % des gar.
- locataires	12,64 %
- par leur père et mère vivant ensemble	3,87 %
- sont hébergés par un oncle maternel	2,44 %
- par leur père seul	1,86 %
- par leur mère seule	1,29 %
- par un oncle paternel	1,29 %
- par un beau-frère	1,00 %
- par un grand-frère	0,86 %
- par un cousin	0,71 %

Dans la série des 0,57 % se retrouvent : tantes maternelles, amis du père

" " 0,43 % se côtoient : soeurs ; cousines ; personnes charitables
oncles sans autre précision

Dans les 0,28 % nièce du père de l'interviewé ; grand'mère

Viennent enfin avec chacun 0,14 % : un demi-frère du père ; un beau-frère du père ; un co-villageois ; un frère du beau-frère de l'intéressé ; un demi-beau-frère ; un neveu ; un ami intime du père ; une amie veuve du frère aîné ; les beaux-parents de l'interviewé ; un cousin germain ; le père d'un ami ; un (une) camarade d'une tante maternelle ; un oncle et une tante maternels vivant ensemble ; de grands-parents ; un oncle et une tante habitant sous le même toit ; le mari d'une tante ; un ami ; un parrain ; un père nourricier et le cousin vivant sous le même toit ; un cousin maternel ; une soeur veuve ; père et mère nourriciers ; un grand-père ; un ami qui paie 2500 F de loyer mensuel. Dans le même groupe des 0,14 % s'incluent : un élève hébergé par un individu charitable et gentil ; un autre qui occupe la chambre d'un oncle alors en France etc...

3. - JEUNES FILLES SECONDAIRES

- sont pensionnaires	50,47 %
- n'ont rien exprimé	8,09 %
- sont hébergées par leur père et leur mère	7,09 %
- par leur propre mère	5,71 %
- par une tante	2,38 %
- par une tante maternelle	1,90 %
- par un oncle paternel	1,90 %
- par un oncle maternel	1,42 %
- mon père seul	1,42 %

Dans la série des 0,95 % se rencontrent : frères ; soeurs aînées ; grands'mères ; tantes paternelles. A ces élèves hébergées par les parents précités s'ajoutent deux élèves locataires (0,95 %)

Enfin, dans la série des 0,47 % (une interviewée) se rencontrent : un tuteur ; un

cousin germain ; une cousine ; un beau-frère ; un cousin germain du père de l'interviewée ; une soeur et l'époux de cette dernière ; une femme. Dans cette gamme s'incluent une lycéenne vivant seule à Libreville dans la maison de son père absent et une collégienne faisant la navette entre sa mère, un oncle maternel et une tante paternelle chez qui elle passe respectivement quelques semaines suivant l'humeur des uns et des autres.

4. - JEUNES FILLES PRIMAIRES

Sur 250 interviewées :

- 32,00 % sont logées par leur père et mère unis ;
- 13,60 % se sont déclarées internes ;
- 10,40 % sont logées par leur père ;
- 5,20 % le sont par leur mère ;
- 2,80 % sont hébergées par un oncle maternel ;
- 2,40 % par une tante sans autre précision ou par un oncle paternel ou par une tante maternelle ;
- 2,00 % par une grande soeur ou un grand-frère, une tante paternelle ;
- 1,20 % le sont par une camarade d'école ;
- 0,80 % par une grand'mère ;
- 0,80 % ont déclaré faire la navette entre leur père et mère, un oncle paternel et une tante maternelle ;
- 0,80 % sont hébergées par un fiancé hébergé par les propres parents de l'interviewée

Enfin, dans la série des 0,40 % se rencontrent : une jeune fille allant, au gré de son humeur et de l'humeur de ses logeurs, - de ses propres père et mère à un oncle paternel ou maternel, et à une tante ; une autre logée par une cousine ; une troisième par un oncle paternel et une mère seule ; par une mère secondée par un frère de son mari. Sont également déclarés logeurs d'écolières de CM2, toujours dans la série des 0,40 % : un membre de famille ; une tante paternelle et une tante maternelle se partageant l'année scolaire d'une nièce ; un père délesté de temps à autre par sa soeur ; un oncle et une tante paternels ; père et mère, oncle

maternel, tante paternelle ; une marraine ; un père divorcé et sa nouvelle épouse ; un père délesté parfois par une tante de l'interviewée ; un ami de la famille ; une mère et le frère de son mari ; un oncle maternel et une tante ; père et mère, un oncle maternel ou paternel, une tante paternelle ou maternelle ; le père, parfois la mère et parfois une grande soeur ; le fiancé d'une soeur aînée ; le fiancé de l'interviewée, lequel paie 700 F par mois le local occupé par celle-ci ; père et mère d'une part, oncle d'autre part ; un quidam & un cousin et sa femme ; une mère et une grand'mère, une mère et une grande soeur ; un oncle et une tante ; un grand-père ; une tante maternelle ; les père et mère de l'intéressée ; une âme charitable.

5. - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE GARCONS

Des réponses de 1222 garçons interviewés de l'enseignement primaire et secondaire il résulte que :

- 34,45 % sont internes
- 13,99 % sont logés par leur père et mère vivant ensemble
- 7,93 % sont locataires
- 4,25 % sont logés par leur propre père
- 3,60 % " " un oncle maternel
- 2,53 % " " un oncle paternel
- 2,45 % " " leur propre mère
- 2,37 % " " un grand-frère
- 1,96 % " " une tante
- 1,39 % " " une tante maternelle
- 1,06 % " " un beau-frère
- 0,98 % " " une soeur
- 0,91 % " " un oncle
- 0,65 % " " un ami du père et par un cousin
- 0,57 % " " un tuteur
- 0,49 % " " une grand'mère

Dans les 0,40 % se rencontrent : un beau-père ; mère et oncle maternel ; un ami.

- " " 0,32 % : un père et mère nourriciers ; une âme charitable
- " " 0,24 % : une cousine ; un neveu ; un grand-père ; un quidam rémunéré en services domestiques ; grand'mère maternelle ; oncle et tante paternels

Enfin, trois élèves ont déclaré habiter chacun une maison abandonnée.

Dans les 0,16 % se retrouvent : la nièce du père ; une nièce ; une amie veuve du frère aîné ; le mari d'une tante ; grand-frère et mère ; oncle paternel et mère ; tante et oncle maternels ; une femme charitable.

Enfin, dans la série des 0,08 % se retrouvent : un demi-frère du même père ; un beau-frère du père ; quelqu'un d'un village voisin ; frère du beau-frère ; un demi-beau-frère ; une belle-mère ; un oncle sous-préfet ; de beaux-parents ; un cousin maternel ; le père d'un ami ; un (ou une) camarade d'une tante maternelle ; beau-frère et belle-mère ; oncle et tante ; une "personne" sans autre précision ; père et mère, et grands-parents ; oncle et tante vivant ensemble ; camarade de la grand'mère ; un parrain ; père nourricier et un cousin du père ; une sœur veuve ; un père nourricier ; un maître d'école ; une marraine ; grand-père et grand'mère ; famille maternelle ; l'hôpital ; mère et sœur ; une fiancée ; une femme payée en retour en services domestiques ; un infirmier ; beaux-parents d'un oncle maternel ; un cousin maternel ; un co-baptisé du père ; un ami de la famille ; grand-père et oncle maternel

Enfin, et toujours dans la série des 0,08 % un élève et ses deux cadets logés dans la maison de leurs parents résidant loin, dans les lacs ; un autre habitant la demeure d'un oncle alors en France ; un troisième se logeant au marché ; un quatrième hébergé dans la maison d'un parent retenu loin par son travail.

6. - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE JEUNES FILLES

Sur 460 jeunes filles tant primaires que secondaires :

- 35,00 % sont internes
- 20,86 % sont logées par leur père et mère vivant ensemble

- 6,95 % n'ont rien exprimé
- 6,30 % sont hébergées par leur père seul
- 5,87 % " " " mère seule
- 2,39 % " " " un oncle paternel
- 2,39 % " " " une tante
- 2,17 % " " " un oncle maternel
- 2,17 % " " " une tante maternelle
- 1,52 % " " " un grand-frère
- 1,52 % " " " une soeur
- 0,86 % " " "une grand-mère
- 0,65 % sont locataires
- 0,65 % sont hébergées par un fiancé

Dans les 0,43 % se retrouvent : une cousine ; un beau-frère ; père et mère, tante maternelle et oncle paternel ; père et mère, tante ; un cousin et sa femme.

Dans la série des 0,21 % se rencontrent : un tuteur ; un cousin ; un ami ; un grand-père ; oncle paternel et mère ; mère, oncle maternel et tante paternelle ; "une femme qui m'a longtemps aimée"; père et mère ; oncle paternel ou maternel et une tante ; la famille ; tante paternelle et tante maternelle ; père et tante paternelle ; oncle paternel et tante paternelle ; une marraine ; père et belle-mère ; père et tante ; un lien de famille ; mère et oncle paternel ; oncle maternel et ma tante ; père et mère, oncle paternel, maternel, tante paternelle, maternelle ; père et mère et grande soeur ; fiancé de la soeur ; père et mère et oncle ; "une personne" (sic) ; mère et grand'mère ; soeur aînée et mère ; un oncle et son épouse ; tante maternelle, père et mère ; "quelqu'un d'une autre famille". S'y ajoute un élève occupant la maison paternelle en l'absence de son père.

7.- ENSEIGNEMENT PRIMAIRE GARCONS ET JEUNES FILLES

Dans l'enseignement primaire, soit 776 élèves des deux sexes, abstraction faite de 5,28 % qui n'ont rien déclaré

- 28,98 % sont logés par leurs propres parents vivant ensemble
- 11,08 % se sont déclarés internes
- 8,37 % " " logés par leur propre père seul
- 5,28 % " " " un oncle paternel
- 4,38 % " " " " maternel
- 4,38 % " " " leur mère seule
- 3,99 % " " " une tante paternelle
- 3,60 % " " " un frère aîné
- 2,96 % " " " une tante
- 2,44 % " " " une tante maternelle
- 1,80 % " " " une soeur
- 1,28 % ont déclaré payer eux-mêmes un logement
- 0,90 % ont déclaré être hébergés par un oncle
- 0,77 % " " " une grand'mère
- 0,77 % " " " un beau-frère
- 0,64 % " " " leur mère et oncle paternel
- 0,64 % " " " leur beau-père
- 0,51 % " " " un ami
- 0,51 % " " " un tuteur
- 0,38 % " " " un ami du père
- 0,38 % " " " un cousin
- 0,38 % " " " un grand-père

Dans cette même série des 0,38 % (3 individus) sont cités ; père et mère nourriciers ; mère et oncle paternel ; un monsieur payé en services domestiques par l'hébergé ; grand'mère maternelle ; fiancé c'est-à-dire amant.

Dans le groupe des 0,25 % : une mère et son fils aîné ; une tante et oncle maternel ; une femme dite charitable ; un père et mère relayés de temps à autre par une tante maternelle et par un oncle paternel de l'interrogé ; un père et mère secondés parfois par une tante de l'interviewée.

Enfin, dans la série des 0,12 % se rencontrent 49 logeurs ou groupe de logeurs (exemple : mère et grand'mère ; père, mère et soeur aînée,...)

EN RESUME

Si l'on considère les réponses des 1682 élèves des deux sexes et des enseignements primaires et secondaires qui ont été questionnés sur le mode de leur hébergement pendant l'année scolaire, 1961, 1962, il résulte que, hormis de 7,72 % dont la question est demeurée sans réponse,

- 34,60 % sont internes ;
- 15,87 % sont logés par leur propre parent ;
- 5,94 % sont locataires ;
- 4,81 % sont hébergés par leur père seul ;
- 3,26 % " " " mère seule ;
- 3,26 % " " un oncle paternel ;
- 3,21 % " " un oncle maternel ;
- 2,25 % " " une tante paternelle ;
- 2,14 % " " un frère aîné ;
- 2,08 % " " une tante sans autre précision ;
- 1,60 % " " une tante maternelle ;
- 1,12 % " " une soeur aînée ;
- 0,89 % " " un beau-frère ;
- 0,59 % " " une grand'mère ;
- 0,53 % " " un cousin ;
- 0,47 % " " un tuteur ;
- 0,47 % " " un ami du père
- 0,35 % " " un ami personnel

Dans la série des 0,20 % : 5 élèves logés chacun par une cousine ;

" " " " par leur beau-père ;

" " " " par leur mère et oncle maternel ;

Dans la série des 0,23 % : 4 élèves hébergés par un grand-père ; des père et mère nourriciers ;

Dans le groupe des 0,17 % : 3 interrogés abrités chacun par : une personne "inconnue" ; un neveu ; un oncle paternel et père ; un monsieur payé en services domestiques ; une grand'mère maternelle ; un grand-père et un oncle maternel ; un "fiancé" c'est-à-dire un amant ; auxquels s'ajoutent trois autres logés dans, suivant leur propre expression, "une maison inconnue" c'est-à-dire probablement ou la maison d'un individu avec lequel ils n'ont aucun lien affectif ou alors une

B. - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GARCONS ET JEUNES FILLES

- 54,63 % sont internes
- 9,93 % sont locataires
- 6,84 % n'ont rien exprimé
- 4,63 % sont logés par leur père et mère vivant ensemble
- 2,31 % " " " mère seule
- 2,20 % " " un oncle maternel
- 1,76 % " " leur père seul
- 1,54 % " " un oncle paternel
- 1,32 % " " une tante
- 0,99 % " " un beau-père
- 0,88 % " " une tante maternelle
- 0,88 % " " un frère aîné
- 0,77 % " " une tante paternelle
- 0,66 % " " un cousin ; une cousine
- 0,55 % " " un ami du père
- 0,55 % " " une soeur, par une cousine

Dans les 0,44 % se rencontrent : une grand'mère ; un tuteur ;

une "personne inconnue" ; une "maison inconnue" ;
un oncle ;

Dans les 0,22 % se retrouvent : un neveu ; une nièce ; le mari de la tante ;
un ami ;

Dans la série des 0,11 % se retrouvent : un demi-frère paternel ; un beau-frère
paternel ; quelqu'un du village voisin ; un
frère du beau-frère ; un demi-beau-frère ; un
oncle sous-préfet ; une amie veuve du frère
aîné ; de beaux-parents ; un cousin maternel ;
le père d'un ami ; une âme charitable ; un ou
une camarade de la tante maternelle ; oncle et
tante ; une "personne" sans autre précision ;
père et mère et grands-parents ; oncle et tante
vivant ensemble ; un parrain ; un grand-père ;
un père nourricier et le cousin paternel ; une

soeur veuve ; père et mère nourriciers ; pensionnaires ; mère, oncle maternel et tante paternelle ; "une femme qui m'a longtemps aimée" ; dans la maison du père absent.

Dans les 0,11 % se rencontrent, :logeurs : une nièce du père ; une nièce ; une amie veuve d'un frère aîné ; le mari d'une tante ; un grand-frère et une mère ; une tante et un oncle paternels ; une femme "inconnue" ; père et mère, tante maternelle, oncle paternel ; père et mère, tante ;

Enfin, dans la série des 0,05 % (individu) se retrouvent les logeurs ci-après : un frère consanguin ; un beau-frère du père ; un co-villageois ; le frère d'un beau-frère ; un demi-beau-frère ; une soeur de l'interviewé ; un oncle sous-préfet ; de beaux-parents ; le cousin germain d'une mère ; le père d'un ami ; un homme charitable ; le ou la camarade d'une tante maternelle ; un beau-frère et une belle-mère ; un oncle et une tante ; "une personne" (sic) ; père et mère, grands-parents ; oncles et tantes habitant ensemble ; beau-père et mère unis sous un même toit ; la camarade d'une grand'mère ; un parrain ; un père nourricier et un cousin du père de l'intéressé ; un cousin maternel ; une soeur veuve ; un père nourricier ; un maître d'école ; une marraine ; un grand-père et une grand'mère ; une mère et une soeur ; une fiancée ; une femme payée en services domestiques...

A ce groupe s'ajoute un élève de 5ème qui déclare : "Je suis tout seul avec mes deux cadets à Evounga (l'autre rive) mais je ne suis pas locataire. J'habite mon quartier mais les parents sont au campement en brousse" et un deuxième, dans la chambre (d'un) oncle actuellement en France" ; un troisième logeant dans un marché ; un quatrième, dans un hôpital.

Une chose frappe au premier regard jeté sur l'ensemble de la population objet de la présente étude ; c'est la diminution progressive, à mesure que l'on passe de l'enseignement primaire aux classes terminales des lycées et collège, du taux d'élèves des deux sexes hébergés par leurs propres père et mère vivant ensemble.

En effet, chez les jeunes filles, v.g. ; sur 33 élèves des lycées Léon MBA et

A.B. BONGO 12,12 % seulement étaient hébergées par leurs propres parents,

12,12 % " " par leurs mères seules

3,03 % " " par leurs pères seuls

A l'Immaculée Conception, sur 92 interviewé :

8,73 % logeaient chez leurs père et mère unis,

7,60 % " " mère,

2,17 % " " père,

Au Collège Officiel d'Enseignement Général de Lambaréné, sur 8 jeunes filles toutes externes, une seule était logée par ses parents, une par sa mère seule(1).

A Makokou et Mitzié totalisant 8 écolières de C.E.G. officiel (2), une seule était hébergée par ses parents ; aucune ne l'était ni par son père ni par sa mère. Quant au C.E.G. officiel d'Oyem, sur 20 interrogées dont 14 n'ont pas répondu à la question ici examinée, une seule sur les six qui ont fait réponse était logée par ses père et mère vivant ensemble.

Ainsi le taux des jeunes filles hébergées par leurs propres parents unis tombe-t-il de 32,00 % chez les CM2 à 7,14 % chez les secondaires.

Une même chute s'observe chez les garçons dont 27,38 % des écoliers de CM2 sont sous le toit et l'oeil de leurs parents unis et dont seulement 3,87 % des lycéens et collégiens le sont.

CAUSES DE CETTE BAISSSE DU TAUX D'ENFANTS LOGES PAR LEURS PROPRES PARENTS UNIS

Parmi les multiples causes de cette baisse du taux d'élèves hébergés par leurs propres parents, il en est que les documents que nous avons réunis sur le terrain

(1) Aucune ne l'était par son père

(2) Seul l'enseignement officiel y prodiguait de l'enseignement secondaire :

: 2 étaient élèves au Collège Normal de Mitzié

6 " " au C.E.G. de Makokou

peuvent nous déclarer ; il en est d'autres que seule une enquête complémentaire peut révéler.

Les causes que nos documents nous permettent de découvrir sont :

- 1^o. - L'atomisation de l'habitat, phénomène social sur lequel nous nous sommes penché en 1964 (1) et qui a pour conséquence l'impossibilité de doter d'école chaque agglomération et la contrainte de ne pouvoir d'écoles primaires à cycle complet que les villages suffisamment peuplés ; phénomène dont les motivations sont :
 - a - le désir, voire la volonté de vivre en paix, d'éviter palabres et bagarres ;
 - b - l'amour du commandement ou plutôt la tendance à l'anarchie ou, de préférence, l'instinct territorial ;
 - c - une mortalité trop forte, laquelle conduit presque inévitablement à un déplacement du village, source d'atomisation, d'aucuns, en profitant pour actualiser ou leur désir de paix ou leur volonté de puissance ou leur instinct territorial ;
 - d - le désir d'être près soit des plantations, soit de terres arables, soit d'une eau potable ;
 - e - la transformation d'un campement de travaux routiers en village ;
 - f - la nécessité d'écourter en quelque sorte la distance considérée trop grande entre deux villages étroitement liés (op. c. 65-68).
- 2^o. - La vie sexuelle des parents, la pensée religieuse et le niveau intellectuel de ces derniers (2)..., sources de bien de conduites de retraits observables chez les père et mère, conduites qui expliquent dans une large mesure ce que nous appellerons, faute d'expression consacrée, le vagabondage habitationnel de l'enfant écolier, fait social examiné ci-dessous.
- 3^o. - Le fossé qui s'ouvre de plus en plus large et profond entre la conception du monde de la génération des parents et notamment le groupe des analphabètes et de l'univers.
- 4^o. - Le pouvoir d'achat traditionnellement faible de la presque totalité de la population autochtone.

(1) cf. "Contribution à la Connaissance et Compréhension des Populations Rurales du N.E. du Gabon pp. 62-69

(2) cf. chap. 1 de la présente étude

5^a. - Le caractère régional des établissements secondaires de province (Oyam, Makokou, Mitzic, Lambaréné) et le caractère national des lycées et collèges de Libreville et de Mitzic. (1)

Autant de phénomènes qui ont, primo, présidé, dès le siècle dernier, à l'élaboration d'une politique éducationnelle systématique des enseignements privés - catholique et protestant - de ne construire, en règle générale, d'école et notamment de collège que lorsque ledit établissement scolaire peut être, dès le départ ou tout au moins à très brève échéance, doté d'un internat (ou d'internats en cas de géminité des classes) ; qui ont, secundo, contribué, dans une très large mesure, à la création, dans les chefs-lieux de régions, de collèges à vocation régionale, dans une certaine mesure à la perpétuation de la vocation et du caractère NATIONALS des établissements secondaires classiques de Libreville (2) ; qui ont, enfin déclenché les efforts sans cesse argumentés déployés par l'Etat quant à l'hébergement des élèves des lycées et collèges.

DU TRANSFERT DE L'AUTORITE PARENTALE A L'ETAT ET AUX EGLISES

Cette augmentation du taux des internes opère INEVITABLEMENT une sorte de transfert de l'autorité parentale. L'Etat quant aux écoles officielles, les Eglises (protestantes, d'une part, catholiques, de l'autre) pour ce qui concerne les écoles confessionnelles, se substituent aux parents, lesquels, en retour, leur font confiance. Cette prise en mains de l'hébergement de l'enfant gabonais impose à l'Etat et aux Eglises le devoir de veiller à la moralité, à l'éducation morale des enfants qui leur sont confiés.

Et la question de se poser : dans quelle mesure les organismes officiels chargés de l'hébergement des écoliers et écolières gabonais remplissent-ils les devoirs qui leur sont transférés ?

Les documents dont nous disposions apportaient à cette question quelques lumières. Pour une saisie totale du problème, nous sommes retourné sur le terrain avec trois employés du Service Psycho-sociologie. Toutes les précautions avaient été prises pour que le secret absolu, condition sine qua non d'une perception globale et complète, soit gardé.

(1) Depuis 1967, le Collège Normal de Mitzic a été transféré à Libreville et les Ets. sec. de Mitzic abritent depuis lors....

(2) Depuis 1969, des efforts sont faits par le Gouvernement pour remédier à cette situation qui avait pour effet de diminuer le nombre d'élèves de la Région de l'Estuaire dans les admissions au concours d'entrée en sixième. Le collège de Ntoun a été créé à cet effet.

Deux faits enregistrés seront cités à ce propos. Dans les notes du 11 mai 1969, nous lisons : "A 18 H 50 une jeune fille a entraîné à l'intérieur un garçon". Celui-ci avait une vingtaine d'années. Nos trois enquêteurs, qui ne quittèrent les lieux que le lendemain matin à 6 H 30 (1), ne virent pas ressortir celui-ci. Des pistes existent, barrées le soir et à certaines heures de la journée par un portail facile à sauter, avons-nous su ensuite, - qui permettent de sortir par le terrain d'autres établissements. Un de ces terrains avoisinants est très vaste.

Le deuxième fait est une conversation assez révélatrice qui se déroule vers 19 H 45 entre une élève rejoignant l'internat et un jeune homme qui l'accompagnait. Le couple demeura un moment debout, un peu en retrait de l'entrée de l'école. Nous demandâmes à un de nos trois enquêteurs de jouer au patient tout comme s'il avait un rendez-vous ; ce qui lui permit de passer, au cours de ses cent pas, près dudit couple et d'entendre, entre autres, de la conversation le passage suivant :

"Tu m'as fait attendre pour rien".

Ce à quoi l'interlocutrice répondit :

"Je n'ai pas pu vraiment sortir".

"Demain je viendrai te chercher", répartit le garçon, qui obtint une réponse affirmative.

Nous avons là un renseignement de choix. Nous demandâmes à notre enquêteur de s'esquiver. Au bout d'un moment, le couple se sépara ; la pensionnaire regagna l'internat ; le jeune homme, probablement ses pénates.

-ooOoo-

Les notes recueillies sur l'internat O relèvent :

a. - sur le plan même de l'état des lieux et de la disposition :

- la torsion de 180° de la majorité, de la presque totalité des extrémités pointues du grillage haut d'un mètre quarante clôturant l'internat ;
- une augmentation quasi-maximale de la flèche entre les piquets d'appui,

(1) Nous effectuons nous-même des rondes et sondages, passant ainsi chaque fois parfois une demi-heure avec notre personnel de recherche. Nous laissons très loin notre véhicule et venons à pied afin de mieux voir la qualité du travail en cours.

et cela principalement sur trois côtés : les côtés est, ouest, et nord, les seuls permettant précisément un contact direct avec l'extérieur ; le summum de curvité se situant en face d'un petit manguier sis à 27,20 mètres de l'entrée (côté est), à l'intérieur du grillage-clôture (1) ;

- la rugosité diminuée du tronc de ce manguier surtout du côté du grillage ;
- deux battants du portail d'entrée qui ont perdu leur horizontalité, à force probablement d'être sautés, hypothèse que confirmeront pleinement les observations nocturnes de nos trois aides-techniques ; - battants qui ne sont plus fermés qu'à l'aide d'une chaîne à cause précisément de cette perte de verticalité ;
- un téléphone mural à même la pièce-logement des deux surveillants (2). Sur le mur, autour du téléphone, plusieurs numéros téléphoniques d'écrits ;
- dans les dortoirs ; deux grillages de fenêtres, pourtant solides aux larges trous grossièrement réparés (3)

Nous avons également remarqué en mars 1970 :

- côté ouest, largeur opposée à celle où se trouve l'entrée : contre le grillage, à l'extérieur, un monticule de terre haut de 50 cm, résultat de l'accumulation progressive des herbes sarclées (4). Ce monticule ramène à 75 cm la hauteur à sauter pour passer de l'extérieur à l'intérieur ;
- côté nord, - vers le milieu de la longueur - une large baie pratiquée sur le grillage et un minuscule talus, qui sont tels que de l'extérieur on n'a plus que 40 cm de grillage à escalader. On pose ensuite le pied sur une sorte de surface inclinée constituée par six armatures et sommiers métalliques de lits, posés latéralement. De ce tremplin, on atterrit, 45 cm plus bas, sur un vieux lit métallique qu'on n'a plus qu'à franchir pour atteindre le sol de la concession ;
- côté nord également, - déjà signalé en note - le grillage ramené à 70 cm de hauteur, près du reste du tronc du manguier dont il a été question plus haut ;
- côté est - où se trouve le portail donnant sur la ruelle desservant ledit

-
- (1) Nous sommes retourné en mars 1970 sur les lieux. Ce manguier a été coupé sur ordre du nouveau proviseur du Lycée Léon MBA. Ce qui a été bien énorme. Mais le grillage y est à présent ramené de 1 m 40 à 70 cm de hauteur.
- (2) Deux lits s'y trouvent : celui du maître d'internat, un veuf d'une cinquantaine d'années, et du veilleur de nuit, un manoeuvre.
- (3) Le nettoyage à la pelle arrache, ipso-facto, herbe et terre.
- (4) Plusieurs versions ont été données quant au bris et découpage de ces deux grillages, que nous estimons inutiles de reproduire ici.

internat : le grillage présente de très fortes flèches entre les piquets d'appui ;

- les deux grillages grossièrement réparés du dortoir, dont nous avons parlé il y a un moment n'ont toujours pas été changés.

b.- sur le plan des faits et gestes mêmes

Si, quittant le plan des lieux mêmes, nous abordons celui des faits et gestes, on constate :

- l'ouverture et fermeture du portail par - au moment de notre enquête - un manœuvre mal vêtu et, il va de soi, sans personnalité, sans autorité, objet de risée des collégiennes et lycéennes hébergées :
- une absence ahurissante et, stricto sensu, EFFROYABLE de toute discipline ;
- un abandon à elles-mêmes des pensionnaires, qui n'a d'égal, à notre connaissance, que celui de cet internat même ;
- un laissez-faire, total et permanent, entrecoupé une ou deux fois au maximum (tous les soirs ? certains soirs ?) par une ronde plus amicale que professionnelle de la surveillante laquelle, disons-le d'entrée, ne peut nullement être rendue responsable de la situation socialement et éducationnellement catastrophique de cet internat (1). Laissez-faire favorisé par l'absence de lampadaire(s) proche(s) : les abords de l'établissement sont couverts de ténèbres, dès la nuit tombée.
- la "consécration" de deux fillettes de douze ans environ au service des relations avec l'extérieur ou, si l'on préfère, au rôle de concierge de l'internat ; leurs fonctions consistant, primo, à répondre au téléphone et à appeler ensuite l'intéressée demandée, secundo, à aller à la grille s'enquérir des désirs et demandes des visiteurs automobilistes ou pédestres et à informer immédiatement l'interne concernée.
- la consommation des repas effectuée par plus d'une jeune fille, par bien des écolières, en plein air afin de tout voir, tout entendre et de ne pas manquer une visite éventuelle.
- des sorties " ad libitum", par le portail tant que ce dernier est ouvert, par escalade après la fermeture de celui-ci.

(1) Elle est logée hors de l'enceinte de l'internat, à cent mètres de l'entrée dont la vue lui est barrée par un long bâtiment scolaire. Rappelons que la ruelle desservant l'internat est sans éclairage public.

- un égaillage sans vergogne de nombreux couples/^{qui}bavardent, s'embrassent, des heures durant, ou le long du grillage-clôture ou aux abords de la concession, aux su et regard de toute autorité subalterne chargée de l'internat, qui s'avisera de circuler, la nuit tombée, dans les parages.
- la possibilité, qui plus est, le pouvoir effectif de passer tout une nuit dehors et de se voir ouvrir, le lendemain matin, le portail par le "portier" de l'internat.

Voyons à présent certaines séquences du film des faits enregistrés par nos enquêteurs et nous-même la nuit du 7 au 8 mai et celle du 10 au 11 mai 1969.

Nuit du 7 au 8 mai 1969

Le soir, dès le retour à l'internat après les cours, lycéennes et collégiennes se comportent comme totalement libres... La plupart d'elles s'accoude au grillage qui clôture la concession, causant, soit en bandes, soit isolément, avec des garçons. Nullement gênées par la présence tant d'autres écolières que des passants et des surveillants mêmes, on est embrassée sans pudeur au-dessus du grillage-clôture que, garçons et jeunes filles, chacun, de son poids, recourbe au maximum. Certaines sautent le portail et rejoignent leurs amants qui les attendent ou en voiture, ou à pied. Bonne partie de la nuit est passée à la belle étoile par plus d'une élève. A l'heure du repas, le réfectoire est en partie abandonnée : on s'installe en plein air afin de tout voir et tout entendre.

Ces notes sont corroborées par les suivantes :

18 H 30. Le lieu est déjà couvert de monde (1). Les garçons sont là, attendant leurs partenaires. Jusqu'à 19 H 45 le portail est toujours ouvert. Partout se rencontrent un garçon et une jeune fille. On ne cherche même pas à se cacher.

Arriva d'abord un véhicule n° ... GL 1 qui déposa une élève. Vint ensuite une... n° ...GL 1 qui amena une jeune fille... vêtue d'une chemise de nuit et d'un pull-over (2). Entre 18 H 30 et 20 H 00, une Opel n° 7853 stationna devant l'entrée principale. Toutes les jeunes filles qui étaient dehors se hâtèrent de rentrer, se chuchotant de bouche à oreille : "Tata Mbourou" ou encore

(1) Les premières arrivées de courtisans coïncident généralement avec le retour des élèves à l'internat après les cours d'après-midi.

(2) Nous interrompons ici car la suite de cette description permettrait d'identifier la corporation de la voiture ici concernée.

"Ambourouet". Le monsieur descendit ; sa compagne, une dame, demeura dans la voiture (1). Il resta environ quinze minutes dans l'internat. C'est, à sa sortie, que le portail fut fermé.

Dans cet ensemble, une ingéniosité ; deux petites filles d'une douzaine d'années, véritables téléphones au service de tout l'établissement. Sont-elles rémunérées ? Elles surveillent, l'une l'entrée, l'autre le sentier qui longe réfectoire, salle d'étude et dortoir.

... Quelques temps après vint une volkswagen. Un monsieur en descend. Une des deux fillettes est déjà là... Cinq minutes plus tard, elle revient dire au monsieur de la volkswagen n° ... GL 1 que l'élève demandée, occupée, ne peut se présenter.

Du côté du portail, plusieurs couples : garçons à l'extérieur, jeunes filles à l'intérieur, contre le grillage, s'embrassant. Un couple demeura lèvres contre lèvres de 19 H 30 & 20 H 45 : lorsqu'une voiture stationnait devant la clôture, la jeune fille s'éloignait, fuyant l'éclairage des phares pour revenir tant dès l'extinction de ces derniers que dès le départ du véhicule.

Depuis la fermeture du portail, ce dernier est escaladé sans cesse et le geste permet de distinguer les coutumières de celles qui ne le sont pas.

Tout le long du sentier desservant extérieurement le côté nord de l'établissement et aboutissant à deux habitations avoisinantes, la fête continue notamment aux abords d'un jeune manguier sis à l'intérieur de la concession, presque contigu au grillage-clôture ; manguier dont les branches facilitent grandement l'escalade de la clôture (2).

Les abords et la chaussée de l'unique ruelle macadamisée longeant l'internat pullulent de jeunes gens et jeunes filles.

Tel est dans ces grandes lignes le panorama de la nuit du 7 au 8 mai 1969 quant à l'établissement A.

Voyons-en la nuit du 10-11 mai.

Nuit du 10 au 11 mai 1969

A 18 H 45 se présentent quatre jeunes gens dont un est reçu par sa correspondante.

A 18 H 50 une R4 n° GL 1 vient chercher une jeune fille. Celle-ci, selon

(1) C'était l'épouse dudit monsieur. Ce dernier a déployé efforts et énergie pour mettre ordre et discipline dans cet internat.

(2) Ce manguier, rappelons-le, a été coupé, il y a quelques mois sur ordre du proviseur actuel du Lycée Léon MBA.

ses camarades, est déjà sortie.

339

S'arrête ensuite une... immatriculée... ayant à son bord un métis gabonais et un Européen. Ils emmènent avec eux une interne déjà identifiée dans nos observations du 7 mai 1969.

De 19 H 15 à 19 H 40, la surveillante X.... fait sa ronde professionnelle.

Entre 19 H 00 et 19 H 30, la volkswagen au numéro déjà relevé le 7 mai est là.

Elle repart avec la même jeune fille du 7 mai.

Un taxi n° Y... embarque aussitôt après une écolière.

A 20 H 25 le taxi n°, déjà vu le 7 mai, stoppe devant l'entrée de l'internat. Nous en reparlerons tout à l'heure.

A 20 H 35, une grande jeune fille vêtue d'une robe à manches longues saute le portail et s'en va, un sac à main sous le bras. Elle revient le lendemain 11 mai à 6 H 00.

A la plus grande stupéfaction de nos enquêteurs et de nous-même, le portail lui est ouvert par le veilleur de nuit que, d'une voix calme mais autoritaire, elle vient d'appeler.

A 21 H 30, départ d'une élève qui ne rentrera que le lendemain à 6 H 10, déposée par un taxi à 70 m. du portail.

A 21 H 30 également : sortie de deux pensionnaires. Retour à 21 H 55.

A 22 H 10, une vespa. Long entretien du jeune homme avec une interne. Ce dernier retourne à son véhicule garé, revient porteur d'un paquet qu'il remet à son interlocutrice. A 22 H 55, il repart seul.

A 24 H 05, arrivée à pied de trois jeunes filles qu'accompagne un jeune homme salarié. Une d'elles rejoint l'établissement et les deux autres de repartir avec l'accompagnateur (1)

A 7 H 05, le 11 mai 1969, - une lycéenne sort d'une salle de classe d'un établissement secondaire attenante à la concession de l'internat. Elle a dû probablement y passer partie de la nuit.

Revenons à présent au fameux taxi de 20 H 25. A peine vient-il de stopper qu'une des deux fillettes-concierges est là, disparaît pour reparaître quelques minutes après : "l'intéressée n'est pas prête ; repassez.... dans un quart d'heure...."

(1) Nous ne nous sommes pas soucié du retour éventuel des deux jeunes filles qui repartirent ; leur sortie de l'établissement - si internes elles étaient - n'ayant pas été constatée et enregistrée par nos enquêteurs.

A 20 H 45, ledit taxi est à nouveau là. Une jeune fille brune, - pantalon jaune et corsage bleu à manches courtes - escalade le portail. Elle blâme le retard de son amant, prend ensuite place dans le véhicule qui démarre sur-le-champ. Le taxi reviendra à 24 H 45. Le couple en sort et, quelques huit minutes durant, s'arrêtant de temps à autre, comme circonspect et prospecteur, fait des va-et-vient ; puis remonte en voiture, repart. Retour du même taxi à 1 H 45 : va-et-vient semblables à ceux de 24 H 45 ; nouveau départ. A 5 H 30, nouvelle arrivée du même taxi qui ralentit un moment, freine ensuite, puis repart : seul était visible le conducteur. Le taxi circula dans les parages, s'arrêta un moment à un kilomètre à vol d'oiseau de l'internat, à un endroit où notre filature discrète nous permit de le retrouver. La jeune lycéenne était, cette fois, assise sur la banquette arrière de la R4 ; le conducteur, au volant. Ils avaient probablement flairé la présence de notre équipe tapie... Le taxi démarra quelque dix minutes après avec, toujours à l'arrière, la même jeune fille. A 6 H 00, puis à 6 H 30 mêmes hésitations du même taxi aux abords de l'internat : ralentissement, freinage, accélération et disparition. Seul visible : le monsieur au volant.... A 7 H 30 enfin, à pied, accompagnée d'un bouc probablement émissaire, la jeune délinquante rejoignit l'internat. Cinq minutes après, elle en ressortait, en robe : elle n'était, semble-t-il, revenue que pour se changer (1).

Ajoutons, pour terminer, que, tandis que le 7 mai, les dernières lumières s'éteignirent à 23 H 00, le 10 mai ce furent allumage et extinction alternatifs de points lumineux. Le repassage de vêtements par les unes et par les autres dura tard dans la nuit.

Dans la salle d'études : trois jeunes filles seulement le jeudi 7 mai, une seule le samedi 10 mai. Et l'on était à quatre semaines des examens de fin d'année scolaire... !

Beaucoup moins de couples le long du grillage-clôture de l'internat, encore moins dans les abords. Conversations et étreintes moins longues. Le samedi est, semble-t-il, davantage consacré aux fugues. Le nombre de couples est grandement diminué ce jour par les permissions accordées aux pensionnaires. Permissions sur lesquelles il convient de ne point s'arrêter.

(1) Avec la rentrée à 7 H 30 de cette lycéenne s'achevait le retour de toutes les internes dont la sortie nocturne avait été enregistrée par notre équipe de travail. Nos enquêteurs et nous-même quittâmes les lieux.

CONCLUSIONS RELATIVES A L'INTERNET A.

Nous préférons ne point tirer de conclusions. Les faits parlent suffisamment d'eux-mêmes. Car s'il nous fallait caractériser l'état des faits constatés et rechercher les motivations qui ont présidé à l'élaboration de la condition présente de l'établissement A, une quadruple hypothèse surgit alors à l'esprit et dont la vérification n'est pas bien difficile à réaliser, vérification que nous préférons ne pas entreprendre. Cette quadruple hypothèse est la suivante : ou bien on a délibérément, plus ou moins délibérément, plus ou moins machiavéliquement rechercher à assassiner socialement et moralement la génération à venir, et dans ses couches les moins basses, pour ne pas dire dirigeantes ; ou bien l'on a été d'une inconscience telle que l'on n'a point été capable de percevoir et la situation quotidienne et les incidences de cette dernière sur l'avenir même du Gabon ; ou bien alors on a été accaparé à un point tel par d'autres problèmes estimés - à tort ? à raison ? - plus brûlants, plus impérieux que l'on considèra, que l'on finit par considérer comme "pars minima", comme quantité incontestablement négligeable les devoirs et responsabilités à remplir à l'endroit de l'établissement A ; devoirs et responsabilités inéludables du fait que ces derniers font partie d'un lot global des charges globalement acceptées : tel est le châtiment que conformément au "qui trop embrasse mal étreint", l'ironie inflige aux brasseurs de charges et fonctions. Ou bien, enfin, l'on a plus ou moins confusément, avec plus ou moins mauvaise conscience, constaté, puis déduit qu'il était plus avantageux d'accorder à l'affectivité et aux avantages sensibles que l'on peut retirer du laissez-faire un primat net sur l'entendement et sur les résultats socialement et éducationnellement positifs qu'une bonne et saine gestion, qu'une direction consciencieuse peut et doit conséquemment apporter.

Et par le terme indéfini On, nous entendons, sans confusion aucune, la chaîne complète formée par chacun de tous ceux à qui ont incombé, de la création de l'établissement A à ce jour, la direction, la responsabilité, la marche de ce dernier. Au premier maillon de cette chaîne revient une part spécialement lourde. Néanmoins n'échappent point et ne peuvent nullement échapper au terrible verdict de la postérité tous ceux qui ont succédé au premier responsable, quand bien même apporteraient-ils pour se justifier le triste et lâche argument à savoir : "La situation était IRREFORMABLE lors de ma prise de fonctions !"

Toute situation (sociale, économique...) peut-être, et avec efficience, ou redressée ou alors plus ou moins profondément, plus ou moins TOTALEMENT remaniée, affirmons-nous sans ambages. Mais l'efficacité même de tout redressement, de tout remaniement est fonction directe de la qualité même des études (sociologiques, économiques...) préliminaires, lesquelles doivent permettre, avant tout autre chose, une perception globale, une saisie totale de la SITUATION ou à redresser ou à refondre.

Voilà pourquoi nous ne pouvons ici nous arrêter à un examen des différentes hypothèses émises ci-dessus. Dans l'optique qui est ici la nôtre, il importe plutôt d'examiner ce qui peut être fait ou dans l'immédiat ou dans un temps plus ou moins bref.

Deux possibilités se présentent : ou bien fermer l'établissement A si aucune réforme sur le plan de la discipline et de la moralité ne peut être résolument entreprise ; ou bien alors remanier profondément sinon totalement l'internat concerné.

Examinons les avantages et inconvénients de ces deux solutions possibles. La première solution est un aveu d'impuissance mais qui, - sur le plan même tant de la conscience professionnelle que de ce qu'attendent de l'Etat chacun des parents des élèves hébergés, - apporte un certain apaisement, une certaine paix de l'âme, une certaine quiétude : on se reconnaît en secret une certaine lâcheté, mais on ne sombre pas dans le crime constitué par le fait de laisser s'abîmer la future société gabonaise, étant donné le rôle éminent de la femme aussi bien dans la constitution et solidité des foyers que dans l'éducation et formation des enfants.

Pour mieux illustrer notre pensée, prenons un fait palpable. La jeune fille au pantalon jaune et corsage, amante du taximan de la R4 n° ... GL 1. De par les études qu'elle fait, avec la manière de percevoir, de penser et d'agir qu'elle acquiert à mesure qu'elle s'instruit et se cultive, il ne peut nullement être envisagé un mariage intellectuellement et socialement harmonieux entre les deux partenaires ici concernés. C'est un phénomène que nous avons étudié il y a onze ans à Pointe-Noire, et nos conclusions n'ont pas, jusqu'à ce jour, été infirmées.

Pendant la période de ses études, toute lycéenne - comme d'ailleurs tout collégien et lycéen - est largement tributaire de la condition socio-économique de ses parents. Elle baigne dans le milieu façonné par cette condition. Elle y noue

ou tout au moins, jusqu'à un moment donné, est invitée par les faits mêmes à y nouer ses relations sentimentales. Et tout va pour elle comme dans le meilleur des mondes dans la mesure où, soit le vide, soit la carence, ou affectif ou financier, que sa propre famille n'arrive à lui combler, lui est comblée par peu importe qui. L'apport financier du courtisan est parfois même littéralement éblouissant et obnubilant. Si la lycéenne qui noue ses premières amours dans le milieu socio-économique ou bas ou moyen façonné par la condition socio-économique de ses parents ne continue pas ses études, lesquelles la destinent à devenir ou un cadre ou l'épouse d'un cadre, - alors aucun problème ne se pose : il en est en est autrement si elle persévère et réussit dans ces dernières.

Nous vient ici à l'esprit le cas de cette jeune fille élève actuellement en classe de seconde, amante d'une jeune homme. Harmonie du point de vue âge ; l'amant étant un peu plus âgé qu'elle. Harmonie sur le plan social, avec une légère prépondérance et un peu plus d'allant sinon de prestige accordé au garçon par sa condition de salarié. Harmonies qui obnubilent l'horizon et empêchent de percevoir la dysharmonie intellectuelle sous-jacente, dysharmonie seulement virtuelle et dont l'actualisation ne se réalisera ou ne se réalise de façon ponctuelle, épisodique qu'au contact d'individu(s) intellectuellement comparable(s) à l'amante, intellectuellement supérieur(s) donc à l'amant.

Cette élève est actuellement enceinte de son amant, ex-élève de CM2, manoeuvre balayeur de bureaux. Ou bien elle se marie avec le père de son futur enfant, auquel cas elle fait un mariage dysharmonique, est contrainte et de réduire fortement ses aspirations de lycéenne ; ou bien elle donne naissance à un bâtard et amoindrit grandement ses chances de mariage avec un jeune homme cultivé et appelé à occuper un rang dans la future société gabonaise ; car la condition même du père de l'enfant adopté sera une gêne sociale permanente ou alors une tare que, à certains moments, l'époux risque de reprocher à l'épouse, reproches qui ne peuvent nullement contribuer à la solidification des liens entre conjoints ; ou bien enfin, la lycéenne recourt à la libération que seule l'avortement - et le suicide dont il convient de prévoir, en pareil cas, l'avènement et l'introduction dans les mœurs - peuvent apporter.

C'est pourquoi l'argument qui consiste à donner aux filles-mères la possibilité de continuer leurs études est, dans une certaine mesure, une solution nuisible

à la société à venir (1). On aura réussi à former des femmes-cadres mais on aura également réussi à former des femmes qui, de par le pouvoir même d'analyse et de synthèse, résultat de leur formation intellectuelle, considèreront avoir plus ou moins manqué leur destinée essentielle à savoir : être mère dans le sens plein du terme, c'est-à-dire féconde et mariée chacune au père de ses enfants.

Car il importe de ne point se leurrer sur l'orientation de la mentalité des générations à venir, voire de la génération des enfants et adolescents actuels.

Avec l'accroissement tant du niveau intellectuel que des niveaux d'aspirations, avec l'acculturation, avec la stratification socio-économique laquelle a déjà façonné des classes que l'on peut sans trop d'erreur, appeler sociales, - l'élite, l'intellectuel gabonais, le Gabonais cultivé répugnera de plus en plus à épouser non pas comme ses pères et ancêtres une fille déflorée dans la mesure où le passé de celle-ci n'est pas notoirement abîmé mais une fille-mère ; le critère FECONDITE EPROUVEE le cédant, - au fil de l'évolution, - au critère DIGNITE, HONORABILITE.

Il y a là une transformation en voie de réalisation et qui ne peut aucunement être négligée dans tout plan national éducationnel, - qui oppose diamétralement la mentalité ancestrale et parentale et la mentalité des enfants et de l'élite actuels.

La diminution des mariages chez les jeunes est EN PARTIE due à cette répugnance, naissante chez les couches sociales ^{les} plus hautes, d'épouser une fille-mère surtout lorsque le père de l'enfant naturel est de condition sociale CONSEE trop basse.

Le problème des filles-mères à qui l'on donne la possibilité de devenir des cadres intellectuels est inhérent au problème à savoir s'il est préférable à un pays d'avoir des têtes ou bien faites ou bien pleines (2). Et la conscience professionnelle et morale avec laquelle chaque substitut des parents auprès des enfants remplit son mandat apporte audit problème des solutions dont, d'une part, la divergence est en étroite corrélation avec le degré ou de conscience ou de négligence apporté dans l'accomplissement des devoirs et responsabilités transférés, dont, d'autre part, les conséquences peuvent être funestes au développement harmonieux de la nation.

(1) Sauf naturellement si la fille-mère est épousée par le père de l'enfant et si le niveau intellectuel dudit père permet à l'épouse-collégienne de continuer ses études sans pour autant que cette continuation rompe l'harmonie intellectuelle du foyer.

(2) Abstraction est ici faite du mauvais exemple que la présence des filles-mères introduit au milieu des filles encore impubères et même chez des adolescentes encore pudiques et vierges.

Une écolière telle l'amante du taximan de la R4 n°... GL 1 ne peut dans l'immédiat ressentir les suites sociales d'une telle liaison. Elle s'élimine néanmoins comme belles-soeurs beaucoup de ses camarades de pension, témoins oculaires de ses faits et gestes : celles-ci en effet accepteraient difficilement de voir plus tard, - ironie encore une fois de la vie ! contradiction de l'être entre le vécu par soi et le vécu par l'autre ! - un des leurs, cadre, épouser une telle jeune fille : celle-ci peut devenir concubine-hébergée d'un cadre, mais ne peut que difficilement en devenir la conjointe. Ainsi s'explique, dans une large mesure, la prolifération des concubinages avec hébergement de la femme par l'homme dans les pays en voie de développement socio-économique et scientifique, dans les grandes villes en particulier, notamment dans les couches sociales, en l'occurrence, les plus scolarisées, lesquelles s'estiment alors L'ELITE DU PAYS.

La liaison sentimentale de cette écolière interne est, bon gré mal gré, manifestement favorisée par la négligence avec laquelle les services publics intéressés assument les devoirs et responsabilités transférés pendant l'année scolaire, pendant l'internat, des parents à l'Etat.

Cette liberté non canalisée dont les enfants internes jouissent pendant l'année scolaire ne facilite nullement la canalisation de la liberté chez ces dernières par la famille les grandes vacances durant. Bien au contraire, étant donné que par an la période d'hébergement par l'Etat dure quelque huit mois et demi et que celle de l'hébergement par la famille n'excède pas quatre mois.

La contribution sûrement non voulue, sûrement déplorée, de l'Etat à la délinquance juvénile et à la prolifération du concubinage chez les jeunes est donc manifeste.

Aussi importe-t-il alors de fermer l'établissement A si aucune réforme sur le plan de la moralité et de la discipline ne peut être obtenue, car la participation de l'Etat à la déchéance sociale de la jeunesse gabonaise dans le domaine de la matrimonialité et des mœurs ne peut être continuée sans vergogne. Et le fait que plus d'un parent d'internes ne ferait pas mieux que l'Etat du point de vue discipline et moralité ne peut nullement atténuer même tant soit peu la terrifiante responsabilité de ce dernier devant la nation et face au jugement des générations futures.

Mais toute situation (sociale, économique etc...) peut être, avec efficience, ou redressée ou alors plus ou moins profondément, plus ou moins totalement remaniée, affirmions-nous plus haut.

Aussi importe-t-il non de fermer l'établissement / mais de réformer totalement ce dernier. Cette seconde solution dont nous esquissons seulement les grandes lignes exige :

- 1° - un mur réel, comme dans toutes les pensions, dans tous les internats des pays développés, lesquels internats ont fait leurs preuves sur le plan éducatif (1) et non pas un simulacre de clôture qui n'est là que comme pour mieux sauver les apparences ;
- 2° - le logement de la surveillante judicieusement agencé dans le bâtiment même du dortoir des internes ;
- 3° - la présence effective et permanente du personnel de surveillance dès que les élèves - (même une seule) - sont (ou est) là dans l'établissement ;
- 4° - des contrôles-surprises de la direction de l'Enseignement, qui permettent de secouer torpeurs et engourdissements possibles des responsables de la discipline ;
- 5° - un règlement intérieur dont serait obligatoire la lecture par chaque pensionnaire au moment de l'admission de cette dernière dans l'établissement ;
- 6° - l'observation rigoureuse de ce règlement ;
- 7° - un personnel de qualité, choisi selon des critères rigoureux de sélection. Il devra avoir au moins fait de l'enseignement secondaire ; l'idéal pour la surveillante générale étant le niveau de classe de première ; ceci pour l'imposition normale, de son autorité, car, il convient de ne point négliger le fait que le monde intellectuel, le monde de l'enseignement est, de tout temps et dans tous les pays du monde, peut-être celui dont la manipulation, la direction est des plus délicates. L'adjonction d'un bon niveau intellectuel aux qualités de probité et de moralité INDISPENSABLES à tout éducateur est toujours un apport qui renforce l'efficacité. Néanmoins de hautes qualités morales chez une personne qui a fait le premier cycle de l'enseignement secondaire peuvent peut-être largement suffire pour la désignation d'une candidate au poste de surveillante générale. Dans la sélection des candidates, - les dernières remplissant, toutes les conditions

(1) Il vaut mieux ne pas rechercher les motivations qui ont conduit le constructeur et premier responsable de cet internat à ne pas doter celui-ci d'un mur CONVENABLE. Son passé, son niveau intellectuel, son expérience des pays occidentaux, sa qualité de non-Africain sont autant de facteurs qui empêchent de formuler ici l'hypothèse à savoir qu'il n'était peut-être pas capable de faire comme il se devait.

minima d'admission -, la supériorité en qualités morales et l'aptitude au commandement doivent, sans contestation possible, l'emporter sur la supériorité intellectuelle ; car, toutes comparaisons bien faites, un intellectuel est, professionnellement, socialement, nationalement d'autant plus funeste qu'il a peu ou n'a pas du tout de qualités morales, de conscience professionnelle.

La surveillante générale devra éviter à l'endroit des surveillées cette familiarité, cette complaisance morbide, cette "bonassité", ces privautés que l'on observe hélas ! trop fréquemment chez grande partie du personnel autochtone d'encadrement. Privautés qui introduisent progressivement un hédonisme incompatible avec la rationalité et la rationalisation qui doivent être les critères principaux de tout établissement scolaire, de tout internat notamment. "Bonassité" qui révèle une inaptitude foncière au commandement. Complaisance morbide que, d'une part, complexe d'infériorité de celui qui doit commander à l'égard de celui qui doit être commandé, que lâcheté tempéramentale d'autre part, bien souvent engendrent. Familiarité, enfin, héritage de l'enfance et du milieu social traditionnel africain, dont la morbidité augmente à mesure que la modernité, la technique, la stratification sociale, et pourquoi pas ? l'éducation scolaire, accroissent et renforcent la verticalité des rapports sociaux et humains qualitativement différents de la verticalité des antiques liens inter-individuels et collectifs du monde ancestral.

Telles sont les réflexions et suggestions qui découlent du premier regard jeté sur le problème du transfert des devoirs et responsabilités à l'égard de l'enfant, transfert qui s'opère à l'Etat et aux Eglises (catholique et protestante) par le truchement de l'hébergement de l'écopier, de l'écopière gabonais par ces derniers.

DU REPORT DE L'AUTORITE PARENTALE OU AU PERE SEUL OU A LA MERE SEULE.

Mais si nous jetons le regard sur le phénomène ici considéré - à savoir l'hébergement de l'enfant pendant l'année scolaire, nous constatons que l'autorité parentale, dans bien des cas, échoit TOTALEMENT NON PLUS AU PERE ET A LA MERE UNIS ET VIVANT ENSEMBLE MAIS A UN SEUL DE CES DERNIERS.

En effet, en 1962, dans l'enseignement primaire, étaient dans cette situation 12,76 % des écoliers et écolières se répartissant comme suit :

logés par leur propre père seul :	8,37 %	(7,03 % des garçons (10,40 % des jeunes filles
et par leur mère seule :	4,38 %	(4,00 % des garçons (5,20 % des écolières

Dans l'enseignement secondaire, pour les interviewés des deux sexes ce taux global est de 4,08 % ainsi ventilés :

hébergés par le père seul :	1,76 %	(1,86 % des lycéens (1,42 % des lycéennes
et par la mère seule :	2,31 %	(1,29 % des écoliers (5,75 % des jeunes filles

Ainsi donc en 1962, 16,83 % des écoliers gabonais étaient logés ou par leur père ou par leur mère seul(e)

Il importe de s'arrêter, ne serait-ce qu'un bref moment, sur cette constatation.

Que ce report de l'autorité parentale ou au père ou à la mère seul(e) soit dû, ou à un divorce, ou à un décès d'un des parents, ou à une séparation corporelle provoquée, soit par une incompatibilité d'humeur, soit par un contrat de travail, ou par le type d'habitation et la grandeur de cette dernière... (imposé(s) par un employeur à son employé, soit par les exigences ou affectives ou post-dotales nombreuses et variées d'un beau-père, d'une belle-mère, d'un bel-oncle, d'une belle-tante, d'un beau-frère ou d'une belle-soeur aîné(e) (1), soit par des impératifs économiques saisonniers (étendue de terre à sarcler et à transformer en plantation ; récoltes à cueillir, à ramasser etc...) - il ne demeure pas moins que cette concentration des devoirs et responsabilités à l'égard de l'enfant entre les mains d'un seul des deux parents est un fait social qui est loin d'être normal.

(1) Le pouvoir du frère et de la soeur aînés sur leurs jeunes soeurs est encore vivace même chez les groupes ethniques relativement fort acculturés (cf. tome 1 p. 54 "Comp., Att. et Niv. d'Asp.).
Pour les exigences post-dotales, voir notre chap. "Dot et Mariage" LES DEPENSES EXCEPTIONNELLES DANS LES BUDGETS DE MENAGE A POINTE-NOIRE par R. DEVAUGES et L. BIFFOT

Que l'absence ou du père ou de la mère soit un phénomène traumatisant a été clairement démontré dans le tome 1 de la présente étude, d'abord par l'examen de quelques interviewés de 1962 sur l'incidence éventuelle que le fait d'avoir des père et mère, soit divorcés, soit qui vivent ou n'ont vécu que paramatrimonialement, peut avoir sur le développement mental et social de l'enfant (pp. 64-74)

Rappelons, pour mémoire, à cet effet, la hantise née du fait d'être sans père et dont une de nos interlocutrices de 1962 disait : "Cela me hante partout" (p. 63). Le fait d'être sans père, d'être PRIVÉ D'AFFECTION PATERNELLE traumatise l'être, déduisons-nous, à un point tel que c'est une peine à quoi seule probablement la mort peut mettre fin.

Rappelons également que si sur 133 interviewés de 1966 signalés ci-dessus (77 garçons et 56 jeunes filles de CM2) 9,02 % estiment que le fait d'être de père ou de mère divorcés ou qui ne^{se} sont jamais mariés l'un à l'autre NE REND NI HEUREUX NI MALHEUREUX ; si, d'autre part, 0,81 % (un individu) trouve que cela rend heureux ; 90,15 % par contre considèrent que cette situation REND MALHEUREUX (p. 65).

La frustration affective qui en découle peut être source de bien des déséquilibres comportementaux, attitudeaux. Elle influe même, avons-nous vu tome 1, sur les aspirations, le choix des professions notamment ; point qui sera examiné plus en profondeur dans un chapitre ultérieur.

Elle explique, v.g., la turbulence de plus d'un écolier tant en classe qu'à la maison, comme elle explique également plus d'un repli sur soi chez l'enfant. Tout dépend ici du tempérament, du caractère, de la possibilité estimée par l'enfant de pouvoir attirer sur soi et sur son drame l'attention de l'adulte aux fins d'une solution efficace.

Turbulence de plus d'un écolier. Disons, d'abord, pour éviter toute équivoque, que la frustration affective peut être ressentie également par l'enfant quand bien même le père et la mère de ce dernier sont très unis et vivent sous le même toit dans la mesure où la présence de l'un ou de l'autre des parents est plus ou moins purement physique, dans la mesure où, en d'autres termes, l'enfant se sent en deçà du champ affectif des parents, s'estime donc objet de soins et de préoccupations censés par lui comme insuffisants ou nuls.

A ce propos, nous citerons cet enfant né en 1963. Troisième d'une famille de quatre enfants, il devint, un moment de l'année scolaire 1969-1970, d'une grande turbulence. Turbulence constatée tant à l'école qu'à la maison. Un jour les probablement de constater que cette turbulence ne produisait pas l'effet assurément escompté, il s'approcha de sa mère : "Dis à papa que je ne l'aime pas ! "

Le père était dans la chambre parentale et la mère n'avait que quelques pas à faire. "Va, insista l'enfant ; va, maman ! dis, dis à papa que je ne l'aime pas... Va, dis-lui..." L'enfant suivit discrètement sa mère ; il esquissa un sourire.

Le père l'attira à lui, l'allongea sur le lit, lui parla longtemps avec tendresse de l'école, des camarades de classe... Les jours suivants il prit soin, en rentrant du bureau, de parler à G..., de s'occuper de ce dernier, de le corriger et punir aussi durement que les deux aînés lorsqu'il le fallait. G... redevint très rapidement calme ; son travail scolaire qui commençait à devenir sérieusement médiocre s'améliora. Quelques jours après il dit à son père : "Papa, je t'aime maintenant !" et son regard brillait d'une joie profonde.

Ce cas montre avec clarté que la turbulence est, chez certains enfants, l'expression d'un sentiment de vide affectif douloureusement ressenti et une sorte d'appel de désespéré, un mode pour signifier un émoi, une sorte de révolte ; et aussi une sorte de conduite qui permet à l'être qui se sent minimisé sur un plan de se revaloriser. C'est en quelque sorte un mécanisme par lequel l'être essaie de rétablir l'équilibre de sa personnalité qu'il sent menacé par quelque désorganisation imminente.

Telle est la turbulence tout au moins chez l'enfant G... comme le prouve encore une fois le fait ci-après. A 5 ans, G... qui revenait d'une école maternelle où l'on ne faisait que du découpage, du dessin et pas du tout de lecture, entra, en 1968, avec un mois de retard, dans une maternelle où étaient enseignés les premiers rudiments de lecture et d'écriture. Il était manifestement en retard par rapport à ses camarades de classe ; on dut le mettre dans une autre classe censée moins forte. G... n'y fut non plus au niveau de la classe. Il devint turbulent, parfois très turbulent. Sa mère fit en sorte que ce retard se comblât progressivement à un point tel que G... fut à partir d'un moment donné l'un des meilleurs élèves de sa classe. Sa turbulence cessa progressivement. La dissipation était ici un mode

de compensation sociale chez un être plein d'amour-propre (1) et qui se constate impuissant à s'attribuer une place qu'il estime convenable dans l'univers qui est le sien.

Le premier exemple de dissipation ici cité est la conséquence d'un sentiment de frustration affective chez un enfant hébergé par ses propres parents unis et vivant ensemble et qui estimait que sa présence était ignorée par le père alors accaparé par ses activités professionnelles et par la formation des aînés. L'instabilité est alors réalisée par l'enfant pour s'attirer l'attention paternelle. Il est intéressant de souligner que cet enfant préférait même être, comme ses frères et soeurs aînés, punis sévèrement pourvu que son existence et sa présence au foyer ne fussent point ignorées.

Le deuxième cas de turbulence de G... fait ressortir l'efficiencie de l'union des parents sur la résolution des conflits chez l'enfant : G... ne peut combler ses lacunes que grâce à une décentralisation et déconcentration des devoirs parentaux, grâce à une judicieuse division du travail au sein de la famille.

Il va de soi que la croissance mentale et sociale de G... n'aurait point cet équilibre, cette harmonie concrétisée par une mine épanouie si l'un ou l'autre des parents de ce dernier n'avait pas été là au moment des deux crises ici mentionnées, si le père et la mère ne convergeaient à tous moments leurs efforts pour l'éducation de leurs enfants.

Quelque défaillance des parents dans l'accomplissement de leurs devoirs vis-à-vis de G... et l'on aurait aujourd'hui un enfant de six ans semblable à ces enfants que, à tort, la société dit NERVEUX, DISSIPES, INCORRIGIBLES, INSTABLES.

Le sentiment d'abandon chez l'enfant, le sentiment de la négation de ce dernier par le père ou la mère entraîne à des conduites asociales, antisociales qui, au

(1) Un exemple de l'amour-propre de ce même enfant. La mère de G...; enceinte, prenait donc - chose normale ! - de la rondeur ; ce que G... à cinq ans et demi ne pouvait naturellement pas comprendre. Un jour, G... dit à sa mère, alors qu'ils étaient de sortie : "Maman, rentre ton ventre, tu manges trop !" Observation qu'il renouvela à plusieurs reprises. Au mois de mai 1969, les parents de G... accompagnèrent celui-ci à une fête scolaire. Soucieux de l'esthétique de sa mère, prit soin de demander à celle-ci, : "Maman, quelle robe tu vas mettre ?". Son choix coïncida avec celui des parents. Ce cas permet une extrapolation sur le souci de l'enfant lorsque la mère ne veille pas sur son esthétique. Une femme démesurément forte peut traumatiser ses enfants scolarisés, lesquels peuvent alors secrètement en souffrir.

départ, sont comme une sorte d'appel au secours, une sorte de signal d'alarme. Si la société, en l'occurrence, le père et la mère n'associent pas le signe à la chose signifiée, l'associabilité de l'enfant peut se transformer en délinquance,

Repli sur soi

Comme la turbulence, le repli sur soi-même est révélateur d'une frustration affective chez l'enfant. Tout est conditionné ici par les prédispositions psycho-somatiques, lesquelles déterminent caractère, tempérament. Certains enfants vireront vers la turbulence, d'autres vers le repli sur soi, face à un même choc affectif. Le repli sur soi comme premier moyen de défense est cependant rare chez l'enfant.

Comme tous les êtres vivants, l'enfant commence presque toujours par des réactions explosives de défense. La turbulence précède presque toujours le repli sur soi et c'est seulement après que la résistance positive et constructive quant aux rapports avec le monde extérieur est jugée inopérante que l'être recourt au repli sur soi, mode de défense à partir duquel s'élabore, chez l'enfant, une certaine négation du monde extérieur et peut-être parfois de soi-même. De la chrysalide blessée ne sortira sûrement plus un papillon mais probablement une guêpe. La longueur de la résistance varie en fonction des composantes de la constitution psycho-somatique, en fonction également du passé de l'enfant, de l'estimation par ce dernier des possibilités que ses père et mère lui offrent pour triompher c'est-à-dire pour retrouver son équilibre, sa place dans l'univers qui est le sien : univers scolaire, univers familial, univers social. En fonction de l'âge.

Somme toute, selon la constitution physique et tempéramentale des uns et des autres la turbulence infantile peut persévérer, se renforcer, se transformer en instabilité comme elle peut également se muer en repli de l'être sur soi.

La responsabilité des parents est, ici, difficile à écarter, ainsi que le laisse voir le cas suivant de mademoiselle T...

En 1969, T..., 24 ans, souffrait depuis plus de 18 mois d'une dépression nerveuse. Une robe ample et négligée ; des cheveux depuis longtemps sans soins ; une démarche vaporeuse et la tendance à raser les herbes bordant la chaussée goudronnée ; une élocution au débit haché et pleins de râtés ; un regard fixe et hagard... : telle était devenue mademoiselle T...

Son état est ainsi résumé par elle-même : "... Je suis malade depuis plus de deux ans... A présent je vais un peu mieux ; car, mon état avait empiré à un tel point que...je suis traitée par le docteur X..., psychiatre... J'ai tout essayé de nos traitements indigènes... Je ne crois pas que je m'en sortirai..."

La suite de notre conversation quant au traitement qu'avait prescrit le Dr. X... et quant à la façon dont ce dernier mena le diagnostic suscita chez nous de sérieux doutes sur la qualification dudit psychiatre qui, à notre avis, était peut-être médecin mais sûrement pas psychiatre au sens plein du terme.

Les jours suivants, mademoiselle T... passa dans nos bureaux un rorschach suivi d'un T.A.T., tests auxquels nous la soumîrent une seconde fois un mois après la première passation. Voyons, dans un premier temps, les résultats du rorschach. Ceux du T.A.T. seront examinés ensuite.

L'analyse du rorschach donne le profil suivant :

- sensualité, sexualité		26,76 %
- freins à la sexualité		
- maternité	1,51 %)	
- maladies vénériennes	1,51 % (	6,06 %
- effort et application	3,03 %)	
- désir de vivre		
- désir d'une bonne santé	12,12 %)	
- tendance au divertissement	4,54 % (	22,72 %
- souhait d'une vie aisée	6,06 %)	
- sensualité et sexualité larvées signalées par		
- les deux chiens (mâle et femelle)	3,03 %)	
- l'arrière-train des deux chiens	1,51 % (	6,06 %
- les mots "amusement et non coït"	1,51 %)	
- désir de vivre larvé signalé par		
- les crustacés	1,51 %)	
- le sommeil	1,51 %)	

- sentiment de diminution de soi	1,51 %)	
- de sénescence, d'inutilité	1,51 % (	18,17 %
- de maladie et inquiétude de santé	13,66 %)	
- sentiment d'inutilité de soi, signalé par les mots "ils n'ont pas de travail"		1,51 %
- tendance à vivre suivant la nature, végétativement, signalée par les excréments		3,03 %
- tendance à la peur, signalée par		
- la chauve-souris	1,51 %)	
- le chacal ou hyène ou loup	1,51 % (	4,54 %
- les araignées	1,51 %)	
- sentiment d'inutilité larvé signalé par		
- le ver de terre		1,51 %
- tendance à la subjectivation du jugement signalée par deux oreilles (1 fine, 1 épaisse)		3,03 %

Les résultats du T.A.T. sont les suivants :

- sentiment de pauvreté	
- désir d'être aisée	
- recherche de coquetterie	16,43 %
- tristesse, découragement, fatalité	16,43 %
- application, réflexion, sens de l'effort	10,95 %
- inquiétudes sur la santé, maladie, mort-délivrance	10,95 %
- tendance à la virginité, à la pureté ; rejet des liaisons passagères	9,58 %
- sexualité, sensualité, amour charnel	5,47 %
- tendance au bonheur conjugal ; crainte de rupture	8,91 %
- inquiétudes relatives au sommeil	5,47 %
- maternité, sens parental ; crainte d'être séparée de ses enfants	4,10 %

- sentiment d'abandon, de délaissement, de sénescence	4,10 %
- prières pour guérir	2,73 %
- chamanisme, hypnotisme	1,36 %
- recherche de la toilette et de la propreté	1,36 %
- désir de s'affranchir de la tutelle parentale	1,36 %

Si nous considérons le rorschach, comme extériorisant les tendances les plus profondes de l'être-en-soi, de l'être physiologique ; si, d'autre part, le TAT est censé projeter davantage les tendances du "socius", de l'être vivant en société, mis en situation ; alors se comprend et s'explique la psychose de mademoiselle T...

En effet, chez cette dernière se découvrent deux personnages l'un profond, autistique, l'autre social.

Le premier révèle une jeune fille incitée par sa nature et par son âge (24 ans) à rechercher une complémentarité sexuelle. Et cette incitation semble bien forte puisque non seulement elle vient en tête des tendances, sentiments et aspirations... extériorisés par le rorschach, mais encore elle sourd et explose dès la perception de la première planche. Jaillissement et libération continués planches II, IV, VI, VII et VIII (1).

(1) Dans la première planche l'atmosphère est intégralement sensualiste. Une sensualité explosive : perception des parties sexuelles de l'homme et des parties sexuelles de la femme ; jambes de femme écartées : coït, grossesse, maladies vénériennes symbole d'une multiplicité de rencontres avec partenaires différents

- planche II : il n'est plus question que de flirt
- planche IV : perception des parties sexuelles féminines. Seules les jambes de femme ont ici une tout autre destination : la sensualité le cède progressivement aux inquiétudes de la malade quant à son désir de vivre et d'être comme les autres jeunes filles de son âge.
- planche VI : s'observe un net déplacement du centre d'intérêt. La sexualité et la sensualité sont reléguées au second plan des préoccupations. En effet, ici sont perçues non plus les parties sexuelles principales mais avoisinantes, évocatrices (coccyx, bassin de femme)
- planche VII : une évocation encore plus faible : "deux petits chiens ou chats collés par leur derrière (sic). Ils sont en train de s'amuser ; ils ne font pas l'amour, ce n'est pas la position. On voit leurs yeux, le museau, les oreilles (l'une fine et l'autre épaisse)
- planche VIII : fin de la sensualité : est seulement perçu un bassin d'homme.

Cette propension à rechercher la complémentarité sexuelle masculine est freinée et canalisée par la tendance à la maternité, la crainte des maladies vénériennes et le vouloir-bien-faire, le vouloir mieux-faire.

Une deuxième tendance s'observe : le désir de vivre, extériorisé par les souhaits d'une bonne santé, d'une vie aisée et par la tendance au divertissement. Mais ici, comme plus haut, existe un frein solide, qui n'est plus, comme le précédent, de la constitution psycho-somatique de mademoiselle T... et de l'éducation reçue par celle-ci, mais accidentel : le sentiment d'amoindrissement social, de diminution de soi, de sénescence, d'inutilité, la sensation de maladie, source d'inquiétudes de tous genres.

Cette lutte entre sentiments et propensions s'opposant conduisit inévitablement à une désorganisation de la personnalité de mademoiselle T... dont l'état psycho-somatique décrit sommairement ci-dessus est l'aboutissement.

En résumé, d'après le rorschach, T... est une jeune fille sensible, sensuelle, qui serait une bonne épouse si elle rencontrait un homme capable de lui apporter apaisement des sens et aisance matérielle. Les liaisons passagères sont incompatibles avec son tempérament.

Le T.A.T. découvre une jeune fille dont le drame (tristesse, découragement, sentiment de ne pouvoir redevenir comme avant sa maladie) vient de la prise de conscience de la distance séparant de ce que la réalité a jusqu'alors offert les aspirations de la testée à une vie conjugale longue et sans nuages et à une vie matérielle aisée. Chez mademoiselle T... la tristesse est à la dimension du sentiment que la testée a de sa pauvreté. En tant que "socius", T... manifeste une tendance au mariage plus forte que la poussée de sa libido. Signalons, enfin, que le T.A.T. découvre, chez T..., la hantise de voir, si elle se mariait, son époux un jour la quitter.

Et la question de se poser sur les origines possibles aussi bien de cette tendance forte à une vie matérielle aisée et à une vie conjugale solide, longue, que de cette hantise d'être un jour abandonnée par son conjoint éventuel.

Seule une rétrospective de la vie tant de l'intéressée que des parents de cette dernière pouvait élucider ce point ténébreux. Ce qui nous fut facilité grandement

par le fait que mademoiselle T., - nous dit celle-ci pendant l'entretien que nous eûmes avec elle après la passation des tests, - avait été une de nos interviewées de 1962. Nous lui présentâmes le lot des questionnaires-fleuves, tous anonymes, de l'école où elle était alors élève. Elle reconnut son questionnaire.

L'examen de celui-ci montre que, dès 1962, mademoiselle T... était déjà préoccupée, sinon tracassée, par les problèmes dont l'évolution croissante ont fait d'elle, cinq ans après, une psychotique. Jetons un coup d'oeil attentif sur ce questionnaire-fleuve. Nous y lisons les réponses suivantes :

- le souvenir le plus triste que je garde de ma vie, "c'est de m'être séparée définitivement de mon père et de ma sœur qu'il a emmenée en France".
- mon rêve le plus cher, "c'est d'avoir un diplôme assez important et avoir une bonne situation, avoir un mari bien aussi, et avoir au moins trois enfants".
- le souvenir le plus douloureux de la vie de ma mère, "c'est d'avoir été laissée par son mari blanc qui est resté avec elle pendant dix ans, la laisse avec quatre gosses de lui pour aller se remarier avec une blanche pour avoir des gosses blancs".
- le souvenir le plus agréable de la vie de mon père, "c'est qu'après avoir bien travaillé, durement, il est arrivé à avoir une très bonne situation : il est riche il peut se payer maintenant tout ce qu'il désire, surtout des villas et des voitures".

Ajoutons, pour terminer, que, dans le même questionnaire-fleuve, le père de mademoiselle T... est perçu par celle-ci comme : "orgueilleux, raciste, coureur de femmes", et, d'autre part, comme "bon papa... qui gâtait bien ses enfants quand il le fallait".

En résumé, si nous synthétisons, nous obtenons le tableau suivant :

en 1962, à 18 ans, mademoiselle T... avait, d'une part, la nostalgie d'une enfance choyée, passée auprès d'un père parvenu et aisé ; nostalgie augmentée par la pauvreté du domicile maternel. Elle avait, d'autre part, la douloureuse perception d'une mère, aujourd'hui, tôt flétrie par le dur labeur d'élever seule trois enfants et par le souvenir cuisant d'avoir été abandonnée pour une autre femme.

Elle avait enfin la douleur de cette séparation définitive d'avec sa soeur emmenée en France par leur père commun.

Ainsi s'explique largement ce rêve de mademoiselle T... d'avoir un diplôme assez important qui lui permettrait d'obtenir une bonne situation (secrétaire, sage-femme, avocate, ou speakerine) (1), d'épouser un mari "bien" et dont le niveau intellectuel (professeur, médecin) permettra d'assurer l'éducation des enfants (2). Voeu qui se révéla de moins en moins réalisable au fil des ans. En 1963, en effet, mademoiselle T... abandonnait ses études en classe de troisième. Sans B.E.P.C. et titulaire d'un C.A.P. de sténo-dactylographe, elle a un salaire qui est loin d'être réconfortant. Sur le plan sentimental, trois courtisans successifs semblent rechercher un concubinage chronique alors que T... n'entend céder son hymen qu'après célébration du mariage (3).

Evanescence du double rêve d'une vie matérielle aisée et d'une union légitime avec un homme "bien" qui saura veiller à l'éducation des enfants ! Résurgence et hantise tant de l'imgo du passé de sa mère, que de l'éloignement et du mutisme définitifs de son père et de sa soeur cadette !... (4). Et la névrose de mademoiselle T..., névrose qu'aurait pu atténuer un mariage heureux, évolue en psychose.

(1) Réponse à la question : citez cinq professions que vous aimeriez exercer plus tard.

(2) Réponses à la question : quelle profession voudriez-vous que votre mari ait ? et pourquoi ?

Il est à noter que la motivation énoncée concerne l'éducation des enfants et non l'aisance matérielle. Mademoiselle T... déclare : "professeur, médecin, parce qu'il pourra bien surveiller les études de nos enfants car il aura déjà un niveau assez élevé".

(3) L'Européen, père de T..., avait précisément soumis à un concubinage chronique qui dura plus de dix ans la mère de T...

C'est à 21 ans que T... embrasse pour la première fois un courtisan, P.B.....

(4) Voici un passage de l'interview de mademoiselle T... après la première passation du roschach et du T.A.T. :

- quel a été, enfant, votre désir le plus cher ?
- que mon père m'ait pris avec lui comme il a pris ma soeur. La maladie dont je souffre aujourd'hui, je ne l'aurais peut-être pas eue.
- Où est votre père ?
- en F...
- Est-ce qu'il vous écrit ?
- non, c'est fini, au moins depuis 1956. Auparavant il écrivait à maman.
- Pensez-vous à lui ?
- plus maintenant. Je pense plutôt à ma soeur que j'aimerais revoir. Elle a eu 23 ans au mois d'août et est mariée à je ne sais qui. Elle m'écrivait jusqu'en 1963. Je sais seulement qu'ils sont à N... Elle n'écrit pas à maman. Elle est partie très jeune en F..., à six ans. Dans sa dernière photo elle a 18 ans.
- Elle a étudié ?...
- elle ne nous a jamais parlé de ses études.
- Que fait son mari ?
- Je ne sais pas ce que fait son mari. On a appris son mariage par un prêtre qui passa un jour de maison à maison demandant si l'on connaissait mademoiselle Z... Les prêtres de là-bas avaient envoyé un papier à ceux d'ici : on ne s'est pas adressé à maman qui fut fort offusquée d'être ainsi informée. Maman n'avait pas pleuré. Moi, j'ai pleuré parce que je voulais la revoir et assister à son mariage.

La responsabilité paternelle éclate dans tous les documents quant à la psychose de mademoiselle T... L'abandon de sa mère par son père, le "coureur de femmes" qu'est ou qu'était alors ce dernier... : autant d'échos, d'images qui orientent les actions et réactions de T... ainsi que le témoignent les attitudes de cette dernière révélées par le test du dessin HFGF (1) que nous avons mis sur pied en 1962 et que T... passa après le questionnaire-fleuve. Test d'où nous extrayons les passages ci-après :

"Entre l'homme et le petit garçon, je préfère l'homme à une seule condition, qu'il se conduise bien, soit poli dans ses paroles, car il peut un jour me porter secours et s'occuper de moi comme un père (2)

"Je n'aime pas trop l'homme (comparé au garçon), car le plus souvent ils (hommes) "ont des arrières-pensées" (3)

"Si j'avais à me marier, je prendrai l'homme parce qu'il a un/^{peu}plus d'expérience "que moi et qu'il est un peu plus âgé que moi (4)

"Je n'ai pas choisi le garçon parce qu'il est très jeune. Il aura du succès auprès des autres filles. Il me laissera seule et je souffrirai" (5)

(1) La passation de ce test s'effectue en trois temps : 1er temps : dessinez un homme, une femme, un petit garçon, une petite fille. Faites comme vous voulez et comme vous pouvez. Vous commencez par qui vous voulez et vous terminez par qui également vous voulez. 2ème temps (le dessin une fois terminé) : regardez bien ces personnes à qui vous avez donné forme. Donnez-leur une race, une ethnie (ou tribu), un âge, une profession. Décrivez brièvement ce que chacun d'eux pense, fait etc... 3ème temps : répondez au questionnaire relatif à ces quatre personnes à qui vous avez donné vie et forme.

M.B. ce questionnaire comprend vingt questions qui permettent de voir la place que garçons et jeunes filles se donnent réciproquement dans la société ou plus exactement entendent se donner plus tard dans la société ; d'où l'appellation de TEST DE SITUATION SOCIALE, que nous avons donnée au HFGF.

(2)	Réponse à la question	3
(3)	" "	6
(4)	" "	7
(5)	" "	8

"Entre l'homme et la femme le moins sage est l'homme car c'est l'homme qui court après les jeunes filles" (1)

"S'il fallait qu'un des quatre soit battu, je désignerais l'homme parce qu'il court toujours après les jeunes filles, les enceinte et ne s'occupe pas des enfants (2).

Ces passages sont suffisamment clairs et n'ont réellement pas besoin de commentaires. L'impact de l'image que mademoiselle T... a de son père est ici patent.

DU REPORT DE L'AUTORITE PARENTALE AUX ONCLES ET TANTES

Si, en 1962, l'année scolaire durant, 16,83 % des écoliers des deux sexes étaient logés par ou le père seul ou la mère seule, situation anormale pour une croissance mentale équilibrée de l'enfant ; 13,13 % l'étaient par ou un oncle ou une tante.

Si l'on songe aux coutumes, encore vivaces, qui font de l'oncle un "père" que l'enfant a le droit de plaisanter à volonté, de la tante "une mère" qui doit être plus bonasse que la véritable mère, de l'un et de l'autre tantôt un complice et protecteur des caprices de l'enfant face à la sévérité du père et aux indignations bien rares de la mère, tantôt et souvent un homme désarmé dont bras et colère tombent lorsque, en train de corriger un neveu, une nièce, il s'entend adresser par le (ou la) coupable malicieusement filial(e) : "Tu me fais cela parce que je ne suis pas ton (véritable) enfant !" ; si l'on songe, en sus, que, quand bien même l'oncle ou la tante ne se laisse point attendrir et peiner par cette phrase vieille comme l'ethnie pour ne pas dire le monde et qui, suivant la coutume, doit néanmoins contraindre à une certaine pitié et à un certain pardon, il se trouve presque toujours, soit dans l'habitation même, soit dans le voisinage, soit parmi les amis et la famille que la renommée aura informés, un individu, voire inconnu, qui s'estime en devoir de sermonner le tuteur bon précepteur, sermons des uns et des autres, qui finissent par fâcher ou par lasser ; si enfin, l'on n'oublie pas que le niveau intellectuel, l'analphabétisme et le néo-analphabétisme, la vie sexuelle, la pensée religieuse ancestrale... de la quasi totalité des parents sont, entre géniteurs et engendrés,

(1) Réponse à la question 11

(2) " " 20 (dernière question)

autant de sources de divergences dans la perception, le jugement et les attitudes, autant de générateurs d'incompréhension et de conflits : alors on mesure le nombre infime de neveux et nièces susceptibles d'être bien éduqués par leurs oncles et tantes, d'autant que la fugue et le changement de domicile et de "tuteur" sont instruments couramment utilisés par l'enfant africain lorsque ce dernier s'estime trop canalisé dans sa liberté. L'on mesure alors les méfaits de la substitution de l'autorité avunculaire à l'autorité parentale. L'on conçoit alors l'intransigeance que l'Etat doit manifester dans l'obligation qui devrait être faite à chaque père et mère d'élever et d'héberger eux-mêmes leurs enfants ; car les adultes, les citoyens de demain ne seront que l'épanouissement ou heureux ou malheureux des enfants d'aujourd'hui, lesquels donneront à la nation orientation et destination.

DU REPORT DE L'AUTORITE PARENTALE A L'ECOLIER MEME

Le premier cas que nous aborderons ici est celui d'un élève de quatorze ans, de CM2, seul à Lambaréné. Faute de logement il a élu, comme beaucoup d'élèves, domicile au marché. De père aveugle à la suite d'un accident à un opil, il vit, presque sans ressources, ne prenant quelquefois qu'un repas par jour. Ses aspirations sont élevées : il souhaite arrêter ses études au niveau de la deuxième partie de baccalauréat, devenir riche et préfet, il souhaite se marier à une femme qui serait maîtresse d'école ; ce qui permettrait au foyer d'avoir de l'aisance (1). Le souvenir le plus joyeux qu'il garde de son enfance c'est, écrit-il, "l'instruction" c'est-à-dire cette possibilité qui lui fut donnée de s'instruire.

La tendance, bien plus, la volonté de s'instruire, l'aspiration très forte de devenir riche grâce à de solides études, aspiration légitimée par les efforts et résultats scolaires de l'intéressé, sont un dynamogène puissant qui permet à ce dernier d'endurer la faim, le mal-être ; de surmonter la hantise d'être, on ne sait jamais, assassiné une nuit d'autant qu'il a sur lui la trace d'une blessure provoquée par une bouteille lancée contre lui, dans ce même marché, par un inconnu.

(1) "Pour que nous tous ayons des moyens d'avoir des sous" (sic)

Écoutons-le : "Je vis mal ; je dors au marché de Lambaréné. Voyez-vous, j'ai été "blessé par une bouteille lancée par un bandit. Jusqu'à présent je vis là ". Plus loin, il déclare : "je ne vis chez personne. Je dors au marché ; tout seul "Peut-être je serai un jour assassiné".

De cette situation nous attirerons l'attention sur le "TOUT SEUL" de la dernière déclaration citée. Nombreux sont les élèves qui logeaient, alors, chaque soir au marché de Lambaréné, livrés aux moustiques trop légendaires de l'Ogooué et des lacs. Dans cette "demeure" on n'en peut mieux, **insolite et nauséabonde**, le sentiment d'isolement, d'abandon, et d'émoi est permanent. Ici, on se côtoie, on ne peut pas se soutenir, se reconforter, car c'est une population ^{tant} enfantine qui n'a pas encore la maturation permettant de se suffire à soi-même/sur le plan physique et affectif que moral et social. C'est ici que l'on saisit la nécessité de la présence parentale.

Nous vient à l'esprit, et de façon lancinante et obsédante , cet autre cas d'un élève de CM2 de 13 ans, chef de famille par la force des événements, s'hébergeant, lui, son cadet de 11 ans et sa cadette de 9 ans, dans le même marché. Ecoliers tous trois à Lambaréné, loin de leurs père et mère restés là-bas, au village, dans les lacs, ils doivent réaliser l'impossible pour subsister tout le mois avec les quelque 1500 F que leur envoient à peu près mensuellement leurs parents. Leur horaire ? Tôt le matin , ils doivent être sur pied afin de laisser libres les lieux aux commerçants, pêcheurs, agriculteurs etc...La maigre literie est pliée et laissée dans un recoin. Elle ne sera pas volée, d'une part, parce que sans intérêt, peut-être d'autre part, par compassion pour ces petits êtres défavorisés. Les leçons n'ont pas pu être apprises la veille, elles ne le seront pas ou risquent de ne pas l'être le lendemain face aux impératifs du "primum vivere" ; car, après la classe il faut songer à pouvoir s'assurer une agape : l'achat et la quémade des aliments incombent, généralement aux garçons et la cuisson à la fillette.

Nous avons, enfin, chaque fois, songer à la puberté de cette fillette, sans protecteur. La délinquance juvénile est difficilement évitable dans pareil environnement. Et la question de se poser : qui est, qui sont responsable(s) ?

En sus de la délinquance qui guette cette enfance quasi abandonnée, il convient de mentionner une tendance à la révolte ou, si l'on préfère, un sentiment de révolte.

Cette révolte est patente dans le questionnaire n° 3 CD CM2 G de l'écopier de 1 ans précité. Révolte décelée par la perception que notre interlocuteur a de l'école qu'il fréquente, et par les jugements qui découlent de cette perception colorée, ne l'oublions point, par le cadre social ; le pouvoir d'achat, la frustration affective.... de l'interrogé.

Ecoutons ce dernier, parlant de l'ambiance de son école (1) : "Non, (l'ambiance "de notre école n'est pas telle que nous la souhaitons) parce que tout nous "manque. "Il y a des fournitures mais nous payons les cahiers encore. L'argent "de la bourse pour les souffrants, les Directeurs mangent cet argent".

"Nous voulons que l'argent de la bourse soit distribué par l'inspecteur primaire.

"Il faut aussi des internats dans les écoles officielles primaires". (2)

(réponse aux questions 19 et 20)

"Doit cesser la méchanceté de ne pas vouloir nous donner notre bourse, de nous "injurier nos parents". (réponse à la question 22)

"Les injustices règnent toujours, il s'agit de la combine des maîtres. On mange "l'argent des enfants. Sur un nombre de 106 élèves il y a 18 boursiers seulement "et par contre on n'a que 400 F par trimestre". (réponse à la question 28)

Il importe de signaler la tendance à vivre ensuite peut-être intensément et très rapidement une vie aisée, opulente. A la question 43 relative au choix de la profession que l'interviewé voudrait exercer plus tard, ledit écolier a répondu : "Préfet. Parce que je voudrais travailler de l'argent, oublier toutes les souffrances que j'ai vécues pendant l'enfance". Il souhaite (question 43) épouser une femme maîtresse d'école pour que le foyer ait "des moyens d'avoir des sous". Ce désir de "travailler de l'argent", ce voeu d'oublier toutes les souffrances... "vécues pendant l'enfance" ne seraient-ils pas les générateurs de bien des attitudes et comportements qui s'observent chez un bon nombre, chez la quasi totalité des adultes salariés dans les pays pauvres ou appauvris ? Détournements de fonds ; réclamations de salaires souvent injustifiées compte tenu du niveau intellectuel du protestataire ; falsification des actes d'état-civil...

(1) Question posée : l'ambiance de votre école est-elle comme vous le souhaitez ? Comment la voudriez-vous ? etc... etc... (question 19)

(2) A Lambaréné seules les écoles primaires et secondaires protestantes avaient des internats.

Tendance à la délinquance, à la révolte, au vouloir-vivre-intensément : telles sont les trois poussées puissantes qui s'observent chez plus d'un écolier abandonné.

Dans cette catégorie d'enfants pendant l'année scolaire abandonnés totalement à eux-mêmes, sans quelque affection ni présence, soit d'un membre même éloigné de la famille, soit d'un allié ou d'un ami de celle-ci, s'incluent tous ceux qui, élèves des deux sexes, paient un loyer, sont, en d'autres termes, contraints, de retirer par mois de leurs maigres possibilités financières 700 à 1000 F de location ; tous ceux, écoliers et écolières qui sont accueillis sous le toit, soit d'une maison délabrée et inoccupée, soit d'un ou d'une fiancé(e), soit d'une femme ou d'un homme payé(e) en services domestiques : Au total : 7,59 % de la totalité scolaire interviewée en 1962.

Il est réellement inutile de s'étendre sur la qualité de l'éducation et de la formation d'homme de tels enfants déjà fort défavorisés par la nature sur le plan des devoirs à faire et des leçons à étudier après l's classes.

o
o o

A LA RECHERCHE DE PALLIATIFS AFFECTIFS

La carence d'affection parentale, ou si l'on préfère, le transfert des devoirs et responsabilités parentaux, soit à un seul des deux parents, soit à des organismes ou officiels ou privés, soit à des oncles et tantes, ou à des amis de la famille ou alors à des âmes charitables, ou enfin à l'enfant même, produit chez ce dernier un vide affectif dont turbulence, repli sur soi, sentiment d'isolement et d'émoi... sont, avons-nous vu, quelques-unes des conséquences. Etats pathologiques qui peuvent évoluer de la névrose à la psychose : évolution dont le cas de mademoiselle T... est un des exemples.

Pour combler le vide affectif subi, l'enfant recourt à des palliatifs dont, chez la population ici examinée, les plus usités sont les bandes d'enfants et, - là où il en existe - le cinéma.

Arrêtons tour à tour notre attention sur l'un et l'autre de ces phénomènes sociaux.

LES BANDES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

Les premiers questionnaires-fleuves auxquels les élèves furent soumis tant à

Donghila qu'à Kango et à Lambaréné ne comportaient pas de question sur les bandes d'enfants. Nous étions loin de pouvoir soupçonner, même de supposer l'existence de pareils groupes.

C'est à Lambaréné que certaines réponses d'interviewés attirèrent notre attention et nous découvrirent le désarroi affectif dont peuvent souffrir et dont effectivement souffrent d'aucuns élèves. L'approfondissement du phénomène alors entrevu nous amena à ajouter à notre questionnaire-fleuve la question suivante : existe-t-il des groupes et bandes d'élèves (garçons et filles ou bien garçons seulement ou bien filles seulement) qui font :

a/ - de la musique ? (précisions à donner si possible)

b/ - du banditisme ? (précisions à donner si possible)

Disons, d'entrée, que le mot banditisme a été, ici, utilisé dans le sens que territorialement il a au Gabon chez l'homme de la rue. Sens faible que d'ailleurs ce vocable a en France lorsque l'on dit familièrement d'un individu, d'un enfant notamment, qu'il est bandit c'est-à-dire un mauvais sujet, un "libertin". Sens qui s'explique par le fait que, en 1962, les structures sociales, économiques, morales, du Gabon, le pouvoir d'achat de l'autochtone, la densité démographique aussi bien des centres urbains de province que de la capitale ; la pauvreté et la stagnation du commerce indigène ; le volume et la croissance du commerce importé, la faiblesse numérique de la classe détentrice des richesses et la situation - au sein des agglomérations et localités - de l'espace habité par ladite classe, ... ne permettaient pas l'éclosion normale d'un banditisme véritable et la formation courante de bandits "stricto sensu" c'est-à-dire de personnes plus ou moins ostensiblement rebellés contre les lois et prescriptions socio-économiques et dont un des moyens de subsistance et d'augmentation du pouvoir d'achat est l'attaque à main armée (1).

Après cette explication quant à l'utilisation du mot banditisme au Gabon et dans notre questionnaire scolaire : abordons à présent les réponses recueillies sur les bandes d'enfants et d'adolescents.

(1) Soulignons que au Gabon, au fil des ans avec le développement des villes et la restructuration économique-morale des mentalités, les mots banditisme et bandit évoluent du sens faible au sens fort ci-dessus sommairement indiqués. La période de la traite des esclaves permit l'éclosion et naissance d'un banditisme "stricto sensu" qui disparut pendant la période coloniale, période de stagnation socio-économique et culturelle ou tout au moins pendant laquelle le développement socio-économique de l'aborigène fut mené avec calcul plutôt qu'avec inclination.

Quatre types de réponses et attitudes s'observent :

1. - une sorte d'agacement chez certains interviewés, très rares, dénoncé par des réponses telles les suivantes :
 - "non le Gabonais ne sont pas bandits, garçons et filles surtout (3^e G L. MBA 12) ;
 - "Je ne sais rien car je ne m'occupe pas de cela et surtout que je ne suis "pas bandit" (L.A.B.B., 4^e 2) (1)
2. - chez d'autres également très rares, des réponses évasives telles :
 - "Je n'arrive pas à répondre à cette question " (L.A.B.B., 4^e 7)
 - "Je n'en ai pas trop vu" (4^e G.L.MBA)
 - "Non, c'est formellement interdit" (3^e G L.MBA 10)
 - "Je n'en sais rien"
 - "Non, car le gouvernement s'oppose à de tels groupes" (L. MBA T, 56)
3. - une réponse, semble-t-il, voulue aberrante et revalorisante :
 - "Il n'existe pas de ces bandes-là, mais il existe ce qu'on appelle des "sociétés de jeunes gens qui cherchent à ^{se}faire connaître telle la J.E.C." (jeunesse étudiante et croyante) (sic) (2)
4. - enfin, des réponses objectivantes ou positives ou négatives.

Il convient de souligner avec force netteté le fait que, à Libreville surtout, LES GROUPES CITES PAR D'AUCUNS ELEVES COMME GROUPES FAISANT DE LA MUSIQUE SONT CITES PAR D'AUTRES COMME FAISANT DU "BANDITISME", comme le prouve le tableau ci-dessous.

Cette perception d'un même objet, différente suivant les individus, révèle hautement l'ambiguïté de ce dernier. Ainsi donc musique et "banditisme" dans l'acceptation faible ci-dessus définie de ce dernier terme sont en étroite corrélation.

Des réponses éclairantes positives il résulte que :

- il existe des bandes d'enfants et des bandes d'adolescents ; ou, si l'on préfère, des bandes d'enfants, constitués généralement d'impubères et de prépubères : écoliers de l'enseignement primaire, des classes de cours moyens et de septième notamment ; des bandes de prépubères groupant principalement lycéens et collé-

(1) La question posée n'a jamais été : êtes-vous bandit ? faites-vous du banditisme ?
(2) Il va de soi que le locuteur n'a connu la J.E.B. que de bien loin.

giens d'un premier cycle et les élèves les plus âgés de l'enseignement primaire dits les "primairiens" ; des bandes d'adolescents composés ordinairement d'écoliers et écolières du second cycle de l'enseignement secondaire et des élèves les plus vieux du premier cycle des lycées et collèges ; enfin, des bandes de jeunes adultes : adultes plus ou moins frais déscolarisés ou salariés ou désœuvrés ou en quête d'un emploi et, d'autre part, collégiens et lycéens adultes ou sur le point de l'être.

- les bandes d'impubères sont davantage préoccupées par une sorte de vouloir-pa-raître, semblent mues par une tendance assez forte à l'orientation, par une sorte de narcissisme, de volonté de puissance mal défini(e) ; qui polarise énergies et intelligence vers la réalisation de faits dont les victimes favorites sont, primo, les parents, secundo, les maîtres ou au caractère et tempérament faibles ou alors notoirement dits incompetents, tertio, les personnes dont la constitution physique débile assure, en lieu désert, aux actes répréhensibles de la bande l'impunité, enfin, certaines personnes morales (maisons de commerce etc...). Ce sont des bandes le plus souvent inorganisées ou alors très embryonnairement organisées : il convient plutôt ici de parler d'enfants opérant généralement seuls et que, dans un premier temps le hasard fait se rencontrer, soit dans une salle de classe, soit dans une cour d'école, soit dans un quartier, ou alors dans une rue, ou enfin dans un lieu public (abords d'un cinéma, d'un terrain de jeu, etc...), que, dans un second temps, la perception des faits, gestes et dires incite à s'identifier plus ou moins, à communiquer, à sympathiser, à se retrouver.

Lancer des pierres aux passants, aux cyclistes surtout ; en jeter sur les toits ; dévaliser ; crier, hurler, jurer et injurier ; voler dans les voitures ; regimber, désobéir, contredire, affronter ; chercher à voir et à connaître la vie intime des adultes, curiosité malsaine ainsi décrite par un interviewé ; " il y a des élèves "qui vont surveiller ce que font les grandes personnes dans leur vie privée" (1) ; abîmer le matériel ou parental, ou familial, ou public ; battre d'autres enfants... (2) : tels sont les principaux délits que commettent les bandes d'impubères.

(1) réf. : dossier 10, FP, CEG Mitzić, 1962. Les trous de serrures, les interstices entre planches mal jointes ; les lézardes inhérentes aux écorces murales des cases-habitations et des cases-habitations-cuisines etc... autant d'endroits où certains enfants, isolément ou par petits groupes braquent l'œil pour entrevoir et percer les mystères de la vie sexuelle.

(2) "Il y a en ville, des groupes de garçons qui battent les autres" (2ème et 1ère, Lyc. MBA, 7)

Les clubs de pubertaires et d'adolescents

Avec la poussée de la libido prépubertaire, puis pubertaire, avec également l'augmentation de la force physique laquelle permet davantage d'audace, - les besoins, aspirations et objectifs des bandes d'enfants subissent de profondes modifications et se polarisent vers la recherche de l'assouvissement des exigences de la chair.

Cette recherche instinctive, corporelle, utilise comme outil fondamentalement opératoire la danse grâce à quoi est obtenu un premier rapprochement corporel vertical a-moral, laquelle permet conversation, plaisanterie, épanchement, confidences, qui peuvent être, jusqu'à un certain point, progressivement grivois. Mais la danse librement et publiquement pratiquée entraîne une assistance, d'une part, passive, dont la présence peut être non seulement gênante mais parfois compromettante, active, d'autre part, concurrente et aux atouts variés dans la course aux cavalières, course dans laquelle l'élève de l'enseignement secondaire, encore pis des classes primaires, est condamné par bien des variables (vestimentaires, pécuniaires etc...) à une défaite presque certaine, régulière. D'où le club, cette invention que, dans tous les lieux et de tous temps, l'homme inventa et toujours mettra sur pied, véritable cuirasse, bouclier efficace, enceinte garantissant aux faits, gestes et dires, discrétion et impunité, créant un cadre et un climat favorisant au maximum libertés et, pourquoi pas ? licence.

Ainsi existait-il à Libreville, en mai 1962, une quinzaine de groupes de danses comprenant des élèves secondaires surtout, tant garçons que jeunes filles : les Miras, les Caras (ou parfois Cara-caras), les Sensas, les Copains, les Kings, les Conquérants, les Spacemen ; les Evinces, les Sendas, les Formid, les Fantômes Noirs, les Cousins, les Supermen, Nouvelle Vague, les Haras, les Frangins, les Halto-oping etc...

Ces groupes étaient des sortes de "clubs privés, véritables lieux de plaisir", suivant l'expression d'un lycéen de classe terminale (1). Clubs structurés, comprenant, chacun, généralement, un fondateur, un président, un vice-président,

(1) (sec. et term. L. MBA, dossier 41)

un secrétaire général, un chef du protocole, un trésorier, un cambusier, des servantes, un chargé de la cabine technique (c'est-à-dire de la discothèque et de l'électrophone), un portier dont le rôle, comme l'indique son nom, consiste à contrôler l'identité et la qualité des individus à l'entrée du bal du club.

Les plus anciens de ces clubs ont été fondés en 1958, selon les témoignages de plus d'un interviewé. A partir de 1959, les créations se multiplient au fil des mois. L'effectif de ces groupes varie, toujours suivant les témoignages recueillis, d'une vingtaine à une soixantaine de membres garçons et filles ; le nombre 100 est signalé par une interlocutrice qui écrit : "ils sont formés de garçons et de filles, d'une soixantaine ou d'une centaine".

Les moyens d'action matériels de chaque club sont assurés par des cotisations, ici mensuelles, là trimestrielles. Dans certaines associations, - et c'est le cas de la plupart -, seuls les garçons doivent cotiser. Les participations des plus faibles sont de cinq cents francs par mois et les plus chères de mille cinq cents francs. Lorsqu'elles sont obligées de participer, les jeunes filles ont en général un taux de cotisation moins élevé : la différence d'avec le montant payé par les garçons est alors de cinq cents francs et atteint mille francs dans les clubs aux jeunes filles en majorité non salariées.

La bourse mensuelle attribuée aux élèves ; la subtilisation, soit de quelques pièces d'argent, soit de billets de banque, jeu dont les victimes courantes sont d'abord le père et la mère, puis la famille, enfin, les amis et étrangers ; la générosité d'un(e) amant(e) adultère, paradultère, ou célibataire : un travail saisonnier rémunéré ; etc... : tels sont les principaux moyens utilisés par les membres du club écolier pour se procurer de l'argent et payer les cotisations. Sont également signalés vols d'argent, de caisse de boisson, etc... La trésorière du club F... déclare que, pendant l'année scolaire 1963-1964, elle a eu, à certains moments, jusqu'à cinquante mille francs en caisse. Les buts de ces clubs et les motivations émises par les responsables sont les suivantes :

distraindre la jeunesse gabonaise, s'associer et se réjouir simplement ; mieux vivre en société, combattre le racisme encore vivace dans les esprits ; éviter les vilains défauts ; apprendre comment l'on doit se tenir dans un ménage ; aider la jeune fille gabonaise à vaincre sa timidité et son sentiment d'infériorité vis-à-vis de l'homme.

Ecoutons à ce sujet quelques interrogés :

- " C'est pour s'amuser et avoir aussi un peu d'argent" (dossier 17, 4^e L.A.B.B., G)
- " Ils prétendent que c'est leur organisation d'amitié" (4^e L. BONGO, G. dossier 27)
- " Oui, ces groupes tel le mien "Sensas", essaient de combattre le racisme et l'infériorité de la femme par rapport à son mari" (dossier 7, 4^e L. MBA)

Ces buts, nobles peut-être au départ, à moins qu'ils ne recelassent une mentalité idéologique c'est-à-dire, selon Mannhein, une mentalité hypocrite, en d'autres termes, "basée sur une tromperie consciente, où l'idéologie doit être interprétée comme un mensonge intentionnel" (1), dégénèrent rapidement en immoralité même très basse, si l'on en croit les précisions données par plusieurs interviewés.

En effet, la finalité pratique de ces clubs est de faciliter aux lycéens et collégiens de sexe masculin la possession et la monopolisation, à peu de frais, de partenaires de sexe féminin. Citons, à ce propos les points de vue suivants :

- "Comme dans ce fameux groupe, les Miras, au lieu de danser sans faire de banditisme, les garçons par exemple baratinent les filles et les poussent à faire "des bêtises (à flirter). Cela occasionne même des histoires avec les parents de "la jeune fille surtout quand celle-ci est fiancée. Et ils disent qu'ils forment "la jeune gabonaise. Et parfois même ils sont obligés d'aller voler. Ce sont "des élèves de l'enseignement secondaire et primaire et même des travailleurs. "Ils dansent dans de petits quartiers où l'on ne voit presque pas de grands "personnages. Il doit être aboli, ce groupe de voleurs et de bandits. Les plus "jeunes filles ont à peu près 14 ans, les plus vieilles 20 ans ; les plus jeunes "garçons, 15 à 20 ans, les plus vieux 24 à 25 ans. Après les surprises-parties "ils se saoulent, embrassent les filles et même quand la fille n'est pas d'accord. Quelques-une rentrent chez eux. Les cotisations sont de mille cinq cents "francs pour les filles, pour les garçons deux mille francs... Ce groupe a été "fondé par des secondaires". (dossier 10, I.C.)

(1) ref. K. Mannheim : Idéologie et Utopie, p. 129 libr. M. Rivière, Paris 1956.

- "... Les buts des Sensas sont de faire du jamais-vu, des tire-langues. Chez les Spacemen, il y a 30 garçons et 20 filles ; tous sont du secondaire. Les plus jeunes garçons ont 16 ans et les plus vieux 20 ans, les plus jeunes filles ont 13 ans et les plus grandes 19 ans. Ils trouvent de l'argent quand on leur paie leur bourse et quelques-uns travaillent. Ils paient du cointreau, du martini, et ils s'enivrent en buvant et quand ils sont très saouls ils dorment, garçons et filles presque dans les fossés. Les cotisations sont de mille cinq cents francs par mois. Les filles ne cotisent pas. Ils attirent les filles et veulent ruiner le Gabon par leurs ambiances..." (dossier 18, I.C.)

- " ... Ils font des tire-langues, font des bêtises entr'eux, ils se saoulent... après les surprises-parties les uns et les unes s'en vont chez eux, d'autres trop saouls se couchent au bar, au bord de la rue, dans les fossés... ils font toutes ces ambiances pour magnétiser les filles et les gaspiller..."

- "Entre eux ils font des bêtises et vont voler pour organiser leur surprise-partie. Ils sont à peu près une trentaine. Ce sont des filles de l'école primaire et secondaire : les filles les plus jeunes ont 13 ans et les plus âgées ont 20. Quelques garçons à partir de 16 ans. Ce mouvement, pour les filles à caractère faible, est très mauvais car lorsque les garçons et les filles ont bu, ils perdent la tête et les garçons profitent des filles. Ceux qui travaillent volent dans les magasins ; d'autres chez leurs parents où là où se présente l'occasion de voler. Ils vont au cinéma tirer les porte-feuilles des gens qui ont de l'argent. Après les surprises-parties ils dorment là où ils ont dansé. La cotisation c'est du vol. Cinq mille francs par trimestre. Ils ont des uniformes et ils les font pour avoir les filles de près. Ils les prêtent (1) facilement..."

Ces témoignages de jeunes collégiennes sont confirmés par les jugements de fait de bien des garçons écoliers.

- "Oui, c'est d'ailleurs ce qui contribue à la corruption des filles"

- "Oui, je connais ici des bandes de jeunes gens et filles qui se livrent à des excès déplorables, surtout les jeunes filles qui ne peuvent de ce fait consserver leur pureté jusqu'au mariage" (3^e et term., lycée A.B.B., G, dossier "35)

- "Oui, il y a des garçons et filles qui forment des groupes de bandits à Libre-

(1) c'est-à-dire les offrent momentanément en échange, pour partie croisée, à un confrère du club.

- "ville! Un groupe de jeunes filles avait arrêté un homme à Mont-Bouët et
 "lui avait arraché de l'argent de pches" (lyc. A.B.B.; 40)
- " Oui, je connais un groupe de douze individus qui a volé deux cents pantalons
 "tergal" (lyc. L. MBA, 4^e, G, 7)
 - " Oui, garçons et filles s'unissent pour former des groupes (Kings boys, bara,
 "spacemen, mira) dont le but est de satisfaire la prostitution (3^e G. MBA, 28)
 - " Oui, casse des boîtes postales! Vol d'engins, de voitures" (2^e et term.,
 "MBA 43)
 - " Il est regrettable que nos filles gabonaises se sacrifient aux garçons pour
 "l'amour et l'argent. Le scandale commence ici au lycée. Il faut éduquer les
 "filles à ne se faire dévierger qu'après 18 ans. Je m'excuse de ma grossière-
 "té" (4^e, G, MBA 9)

Cette indignation qui est loin d'être unique est complétée par des appels à
 l'ordre public, à l'Etat donc :

- " Oui, cara-cara, myra, spacemen, : il faut les supprimer définitivement"
 "(lyc. BONGO 4^e 72)
- " Plusieurs groupes existaient et certains existent encore. La sécurité doit
 pour cela y veiller sévèrement" (4^e G, MBA, 54)

Les citations ci-dessous ne sauraient être trop longues en comparaison de la
 saisie qu'il faut réellement profonde, réellement précise de la situation ici
 examinée. Situation dont dépend dans une large mesure la qualité et la vie de
 bien de futurs foyers gabonais. Reprenons les unes après les autres les diverses
 questions que ces citations soulèvent.

a/ - " Est-il ou non mentalité idéologique lors de la création de clubs du genre
 Kings, Cara, Formid... ? Peut-être pas toujours. Néanmoins bien des témoi-
 gnages d'anciens collégiens et lycéens consultés en 1969 et en 1970 par nous
 lors de l'analyse des documents relatifs aux bandes d'enfants et d'adoles-
 cents sont formels : plus d'un club de cette sorte a été fondé afin d'offrir
à la libido une finalité que les sensualistes qualifieraient de NORMALE,
NATURELLE. L'ambiguïté ne peut nullement pour autant être ici exclue de fa-
 çon totale. Un cloisonnement, en effet, entre les différents groupes ethniques
 du Gabon existe, matérialisé notamment par l'opposition des parents
 aux unions, bien plus, aux mariages inter-ethniques : le club offre alors

un climat catalyseur idéal pour entraîner à la fusion grâce à la sensibilisation des fibres les plus vibrantes de l'être, grâce à cet univers affectif recréé et où l'enfant et l'adolescent écoliers peuvent se consoler de cette frustration affective née du transfert^{et} de l'abandon des devoirs et responsabilités parentaux. Ce cloisonnement peut être considéré comme un frein social au droit naturel de choisir la partenaire pour qui l'on a le plus d'inclination : la fusion inter-ethnique, lorsque le hasard en offre les éléments favorables, peut alors, grâce aux clubs, être réalisée de façon instinctive par ceux qui n'entendent point recevoir d'ordre de qui que ce soit dans le domaine du choix d'une compagne. Ce cloisonnement peut également être perçu comme un handicap de premier ordre à la formation de la nation gabonaise : la fusion, chez garçons et jeunes filles de groupes ethniquement différents, peut être, en conséquence, délibérément recherchée pour le triomphe de l'homme nouveau face au vieil homme. Ce cloisonnement entre groupes linguistiquement différents(1) parfois agace, blesse ; la fusion paramatrimoniale peut être alors confusément recherchée par des individus caractérollogiquement secondaires comme exutoire à leur agacement, pour scandaliser, pour abîmer, ainsi que le prouvent hautement, chez plus d'un individu de très basse éducation, que le hasard nous a permis de discrètement observer ~~au cours de fortes colères~~ ; certaines phrases grossières classiques que le bienséance ne nous permet pas et ne peut nullement nous permettre de reproduire. Phrases alors émises en langue vernaculaire et très rarement pour ne pas dire jamais - en français (2) à l'adresse d'une partenaire d'ethnie différente considérée ou se considérant groupe supérieur.

EN RESUME DONC

Sentiments peut-être nobles et recherche certaine d'un exutoire permanent à la libido sont les deux forces génératrices qui incitent écoliers et

-
- (1) L'utilisation de l'adverbe LINGUISTIQUEMENT ne doit nullement être considérée comme signifiant pour nous que langue et ethnie sont des termes synonymes, interchangeables.
 - (2) La pensée est ici, alors, lorsqu'elle est pour la première fois émise par le locuteur, une pensée vécue, corporelle, qui sourd du plus profond de l'être. Pensée qui peut-être gisait on ne saurait dire depuis combien de temps, sans prise de conscience par ledit locuteur, et qui peut même étonner ce dernier et bien souvent l'étonne.

écolières à fonder des clubs tels ceux qui ont été cités ci-dessus et qui arrêtent ici notre attention.

- b/ - Quelle est la durée de l'une et de l'autre de ces deux idées-forces, lorsque naturellement elles ont co-participé à la fondation d'un des clubs objet de notre réflexion présente?

Les documents recueillis en 1962, les témoignages d'anciens élèves, ex-membres de l'un ou de l'autre desdits clubs, ne laissent planer aucun doute sur ce point. Très rapidement la licence des moeurs l'emporte et le club devient sans retard un "véritable lieu de plaisirs", ainsi que le prouve dans une certaine mesure l'étanchéité même de chacun de ces clubs et que l'exprime à sa manière cet élève qui écrit : "Oui, le malheur c'est que c'est privé. Il n'y avait qu'à les faire publiquement" (lycée MBA, 4^e et 3^e G dossier 36).

Cette licence n'est pas caractérisée seulement par la primauté accordée, pendant ou après les danses, à l'immédiateté dans l'assouvissement des besoins sexuels, et qui contraint le couple à s'ébattre là où il le peut ; elle est pareillement mise en relief par l'échange de concubines volontairement consenti par certains couples ou tout au moins par chacun des deux amants intéressés (1) ou re... Echange signifié par nos interviewés chaque fois qu'ils utilisent l'expression "prêter", donner la fille" (2)

Autre révélateur de l'implantation de la licence : l'art d'enivrer les jeunes filles. Les témoignages abondent, on n'en peut mieux nombreux. Les mots "s'enivrer, se saouler" sont utilisés dans presque tous les dossiers où la loi plus ou moins instinctive du silence n'a point joué. G.F... affirme que, en 1963-1964, un groupe de garçons d'un club déboucha un jour, avant une surprise-partie, une bouteille de liqueur dont on transvasa bonne partie du contenu, qui fut remplacée par de la drogue. Ce filtre fut naturellement réservé aux jeunes filles, lesquelles tombèrent les unes après les autres comme des mouches.

(1) auquel cas on drogue la (ou les) jeune(s) fille(s) qui ne veut (ou ne veulent) se prêter. Ces parties ne dépassent pas, d'après les documents recueillis, le cadre de deux couples.

(2) Quelques-uns prêtent facilement, d'autres ne veulent pas" (I.C., 14)

Pour aboutir à leurs fins, "pour magnétiser les filles", suivant l'expression utilisée par une interviewée citée plus haut, les adhérents de sexe masculin semblent sans vergogne et sans conscience morale. C'est le règne et le triomphe du nietzschéisme : la fin justifie les moyens.

c/ - Ces clubs sont-ils étanches et dans quelle mesure ?

La présence même, au sein du bureau, d'un portier élu signale suffisamment bien le caractère fermé, privé des clubs d'écoliers. Les "étrangers" sont passés à la loupe et doivent être introduits par des membres du groupe afin que les secrets du groupe ne soient pas trahis.

L'étude des questionnaires-fleuves révèle, chez les interrogés des deux sexes, une sorte de progression dans l'art de se taire. En effet, les réponses obtenues sont de moins en moins nombreuses et les renseignements de moins en moins détaillés à mesure que l'on passe des basses classes aux classes terminales, à mesure que l'on est écolier plus âgé, à mesure donc que la poussée organique et les exigences de la chair augmentent.

Les plus grandes précisions sont fournies par des élèves de 6^e, de 5^e et de 4^e. Avec les élèves de 3^e commencent des réponses du genre : "je n'en sais rien" (dossier 5, G, L. L. MBA) ; "il en existe, mais je n'ai pas la compétence nécessaire pour donner des précisions sur la situation de l'affaire". En effet, sur cinquante et un dossiers d'élèves de 3^e, 2^e et 1^{ère} du lycée A.B. BONGO, cinq seulement citent des noms de clubs et sur cinquante-sept élèves de 2^e, 1^{ère} et terminales du lycée Léon MBA, pas un seul ne livre un seul nom de club, abstraction faite de la chorale du lycée citée par 1/5 des élèves.

Ainsi donc une sorte de loi du milieu semble régir les élèves du second cycle des lycées et collèges quant à la réalité des clubs d'adolescents.

d/ - lieux et rythme des réunions-surprises-parties

Les réunions-surprises-parties ont ordinairement lieu, soit chez un des membres du club, soit dans une maison offerte ou gracieusement ou moyennant gratification, soit enfin dans des bars loués (1). En règle générale, l'on

(1) "Ils font leurs surprises-parties au moment des grandes fêtes et vont louer des bars ..." (dossier 5, I.C.)

"Par exemple ceux qui louent des bars..."

s'arrange à ce que cette dernière soit minime. Pour l'obtention d'un local, l'on intimidera, si besoin est, le propriétaire réticent (1) ; mais, d'ordinaire, comme le signale une collégienne, "les gens prêtent les maisons sans difficulté" (I.C., dossier 20) (2).

Chaque surprise-partie est annoncée par le président aux membres du club au moins une semaine au préalable et est précédée d'une réunion préparatoire dont l'ordre du jour, fixé par le président et le secrétaire général, porte, le plus souvent, sur la nécessité de verser régulièrement les cotisations, sur l'organisation de la future surprise-partie et sur - lorsque les faits l'exigent - l'exclusion des éléments dits "mauvais, semeurs de troubles" etc... Il peut arriver que, séance tenante, les membres décident l'élection d'un nouveau président lorsque le président en exercice n'assume pas correctement ses fonctions.

e/ - Les sources de financement du club

La principale source de financement est l'Etat par le truchement des bourses versées aux collégiens et lycéens. Tous les interviewés sont unanimes sur ce point : l'argent de la bourse permet aux élèves adhérents de clubs de payer chacun sa cotisation. La deuxième source de financement est la famille "stricto sensu" à qui l'enfant soustraira, si besoin est, la totalité de la somme d'argent nécessaire au paiement des cotisations. Le larcin, le vol dont sont victimes non plus les parents mais des personnes étrangères à la famille sont présentées par bien des interrogés comme des instruments assez couramment utilisés pour se procurer de l'argent. Vient en quatrième position - chez les écoliers, - le travail temporaire : laver des assiettes, des voitures, des bouteilles etc...; travail dont nous parlerons plus loin dans le paragraphe réservé aux enfants abandonnés "vassaux du cinéma".

f/ - Description d'une surprise-partie par une ex-lycéenne interviewée en 1970

"Ceci se passe au cours d'une soirée chez les F...", en décembre 1965.

"Il était de tradition chez les F... d'organiser une surprise-partie le 31

(1) "Les gosses leur ouvrent les yeux, leur disent des sarcasmes afin que les propriétaires acceptent" (I.C., dossier 7)

(2) Une autre élève affirme : "... Ils louent la maison et le propriétaire accepte" (I.C., 25)

"décembre de chaque année. Cette surprise-partie durait trois jours. Trois jours de danse et de réjouissances. A cette occasion, des préparatifs étaient faits la veille (méchoui , sandwichs, biscuits secs etc...)

"La danse commençait le 31 à 16 heures ; aux environs de 23 H 55 minutes, le président du club prononçait un discours pour présenter ses vœux à toute l'assistance. Lorsque minuit sonnait, au signal du président tout le monde s'embrassait (notez bien que, entre amis, c'était une accolade et entre intimes un baiser sur les lèvres) et c'était le moment de déguster le méchoui. Chacun en mangeait autant qu'il en pouvait . Lorsque la minute réservée à la dégustation du méchoui était terminée la danse reprenait. Vers deux heures et trois heures du matin, quelques-uns, fatigués, somnolaient sur des chaises (ceux qui n'avaient pas pu accrocher de fille), d'autres se retiraient chacun avec son amante dans une chambre ou dans un coin tandis que la danse continuait, moins animée, jusqu'à sept heures du matin environ. Après s'être reposés, les adhérents reprenaient la danse de 15 heures environ au lendemain matin 2 janvier".

Situation actuelle des clubs

En 1962, il existait, avons-nous vu, au minimum une quinzaine de clubs de collégiens et lycéens des deux sexes. Clubs comprenant parfois nombre d'élèves de l'enseignement primaire, parfois des salariés, jeunes gens et jeunes filles déscolarisés. Clubs dirigés les uns par des écoliers secondaires, d'autres par des travailleurs naguère-élèves.

Nous nous sommes ensuite rendu compte que la situation et le climat constatés en 1962 se retrouvaient en 1965-1966 tout au moins dans certains clubs ainsi que le laisse clairement apercevoir la description, ici reproduite, du club F... Les sondages et enquêtes, - sommaires - faute de temps par rapport au travail approfondi de 1962, - réalisés par trois employés de notre Service et par nous-même nous permettent d'affirmer que, actuellement, en 1970, il existe au minimum une quinzaine de clubs d'écoliers, étant donné que nous avons pu relever les noms, ci-dessous de treize associations d'élèves :

- les Stars,
- les Dauphins,
- les Flashes,
- les Bravados,

- los Amados,
- los Primos,
- les Vautours,
- les Fantômes,
- les Black and White.
- les Bees-gees,
- les Sphinx (1)
- les Sondos
- les Vip's ;

Ces mêmes sondages et enquêtes sommaires nous permettent, d'autre part, de conclure brièvement, avec force réserves cependant, que :

1^o - il existe trois sortes de clubs d'éccoliers :

- a - des clubs au climat malsain, à coloration fondamentalement hédonistique et qui ont pour but essentiel la satisfaction pratique des exigences de la chair ;
- b - des clubs au climat équivoque où le flirt n'est pas ostensiblement poussé jusqu'à l'actualisation ;
- c - au moins un club au climat sein, où élèves de l'enseignement secondaire s'entr'aident sans distinction de sexes.

2^o - Ces clubs sont en majorité structurés, comprenant chacun un bureau composé d'un président, d'un secrétaire général, d'un trésorier, etc... ;

3^o - Les demandes d'adhésion sont soumises aux membres au cours d'une réunion par le président. La candidature est, après critiques et délibération, mise aux voix.

4^o - Les cotisations sont, suivant les clubs, ou d'un même taux pour tous les adhérents ou d'un taux réduit pour les élèves non-boursiers. Chez les "Bravados" , v.g., les boursiers paient cinq cents francs par mois, les non-boursiers deux cent cinquante francs. Chez les Vip's, la participation individuelle était, l'an dernier, de mille francs par mois ; elle s'élevait à

(1) Le club Sphinx est une filiale résente de l'orchestre "les Sphinx".

deux mille francs uniquement pour les "booms" (1), fort rares.

5° - D'aucuns, tels "los Bravados" ont un règlement intérieur dont la non-observance peut entraîner l'exclusion.

EXAMINONS UN PEU PLUS EN DETAIL un exemplaire de chacune des trois sortes de clubs ci-dessus énoncés.

Nous parlerons de club I, club II et de club III ; clubs tous existants.

Le club I, selon témoignage de monsieur J. Nd., élève de seconde, se présente ainsi : c'est une association d'écoliers et écolières. Le taux mensuel des cotisations est de cinq cents francs pour les boursiers et de deux cent cinquante francs pour les non-boursiers. Se connaître, mieux se connaître, solidifier les liens d'amitié noués, se distraire : tels sont les objectifs du club ici examiné. Les distractions sont de deux genres : sorties organisées et surprises-parties.

Les surprises-parties aboutissent généralement à la formation de couples dont les ébats ont lieu au domicile ou du garçon ou de la jeune fille, ou alors dans une chambre de la maison où se déroule la danse ou enfin, dans tout endroit se présentant discret : zone herbeuse, maison abandonnée ou en construction, véranda d'école, fossé...

Les sorties organisées ont lieu le plus souvent à la plage où, déclare notre informateur, "nous sommes très à l'aise".

Le règlement intérieur du club interdit les échanges d'amantes au sein du groupe, sans pour autant parvenir à enrayer les "paradultères" (2)

Le club II, structuré, doté d'un bureau, d'un système de vote, groupe une trentaine d'adhérents, de races et d'ethnies différentes. Il comprenait, l'an passé quelque cinquante individus. Les relations entre jeunes filles et écoliers ne dépassent pas, de façon ostensible, le stade du flirt emprunt de chasteté : "On est

-
- (1) Le "boom" est, dans le langage de notre informatrice, ancien membre des Vip's, une surprise-partie extraordinaire dans le sens premier de ce terme. Il y avait "boom" environ deux fois par an tandis qu'il y avait surprise-partie tous les après-midi des jeudis après la réunion habituelle du club.
 - (2) Nous avons forgé de néologisme en 1959 pour désigner le comportement "adultère", chez les individus vivant paramatrimonialement, et plus précisément, concubinairement. cf. La vie matrimoniale in : "les dépenses exceptionnelles dans les budgets de ménage à Pointe-Noire, (cah. ORSTOM sc. hum., I, 3, 1963) p.

tous comme frères et la monopolisation des jeunes filles n'y existe pas", nous déclare mademoiselle GB, notre informatrice. Les réunions, - lesquelles ont lieu tous les jeudis car, le dimanche, bien des élèves dudit club sont sous surveillance parentale et ne peuvent se soustraire à celle-ci -, débutent par des discussions sur des problèmes de tous ordres et se terminent toujours par une surprise-partie qui s'achève à 19 heures au plus tard.

"Les cotisations mensuelles sont de mille francs. Mais il s'y ajoute tant de dépenses à chaque réunion que presque tout l'argent de poche que me donne par mois ma mère pour mes menus besoins (dentifrice, savon crème etc...) y passait.

Pas d'enivrement. Est écarté tout ivrogne, tout voleur etc...

Outre les réunions dansantes du jeudi, le club organise deux "booms" par an : une aussitôt après les derniers examens de fin d'année, une à la rentrée des classes.

Tels sont les renseignements fort sommaires que nous a procurés mademoiselle G.B. sur le club II. Renseignements qui ne permettent pas de percevoir la qualité affective dudit club (1).

Le club III : "Los Sondos".

Les raisons et causes qui ont présidé à la naissance du groupe "Los Sondos" sont de deux ordres. D'abord deux perceptions, deux constatations : première perception, celle de la situation morale de tous les clubs que G.S... a pu, en tant que collègien, puis lycéen, voir au Gabon et plus particulièrement dans le monde écolier, situation telle que pour notre interlocuteur G.S... "le mot club au sens gabonais, c'est la danse et après la danse la recherche de l'instinct bestial" (2) ; seconde perception, celle de la qualité élevée "de la solidarité, de l'amitié désintéressée qui existe en France, dans certaines communes entre jeunes filles et garçons".

- (1) Seule une étude systématique, approfondie peut permettre de déterminer la qualité du climat d'un club donné. Or dans ce paragraphe il est question de faire uniquement le point de la situation des clubs en 1969 et en 1970 afin de voir si, somme toute, dans ce domaine, la jeunesse évolue positivement ou régressivement ou alors stagne.
- (2) Cette citation et les suivantes sont extraites de l'interview que G.S. a bien voulu accepter de nous, relative au groupe dont il est à la fois fondateur et président.

Ces deux perceptions et constatations - et c'est ici le second ordre de raisons et causes annoncé ci-dessus - déclanchèrent un jugement de fait, puis la prise de conscience de la nécessité d'assainir l'univers écolier, l'univers des clubs, ou tout au moins d'offrir, de présenter à l'élève gabonais un cercle, un cadre où il puisse trouver une chaleur humaine saine, pure, à la fois fraternelle et morale.

La création de "Los Sondos" se présente ainsi comme le refus d'un "statu quo" comportemental et attitudinal, comme une affirmation et un pari quant à la nature fondamentalement bonne de l'être humain que le cadre, l'environnement socio-économique gâte.

D'où les objectifs dudit groupe spécifiés par les articles I, VI, VII, VIII, IX, X des statuts de celui-ci.

Voilà de plus près ces objectifs et leur mode de concrétisation :

- 1 - Une entente fraternelle. Celle-ci est obtenue d'abord par l'exclusion de la danse, manifestation qui entraîne sélection physique, rivalité sourde, exclusion "de facto" des physiquement diminués, excitation des sens.

"On voit, ici à l'internat, des lycéens d'un même club, qui, après la danse "se disputent les filles", nous déclare G.S.

Cette entente fraternelle est réalisée grâce à la supériorité accordée aux qualités morales sur les qualités et avantages physiques et corporels. Et G.S. d'ajouter : "chez nous la sélection est avant tout d'ordre moral et non physique". C'est ainsi que, par exemple, M.V. qui, dans notre groupe, est un "polyomyélique sera, l'an prochain, si je suis reçu à mes examens et envoyé "continuer mes études en France, le n° 1 des garçons de "Los Sondos", groupe "au sein duquel il n'a pas de complexe et se sent comme dans sa famille". (2)

- 2 - Réhabilitation de la femme comme fin

(1) "Lorsque, je suis allé en France pour la première fois j'ai été profondément touché par la solidarité, l'amitié désintéressée qui existe dans certaines communes entre jeunes filles et garçons". Nous attirerons l'attention, primo sur cette perception neuve, sorte de révélation d'une possibilité que G.S. ne pouvait soupçonner ni supposer avant de quitter le cadre habituel, familial du monde adolescent gabonais ; secundo, sur le choc né de cette perception neuve : "j'ai été profondément touché". Deux termes qui en disent long chez un élève de classe terminale, que la réalité et condition humaines captivent à un point tel que ledit élève se destine à devenir sociologue.

(2) Il importe de dire que G.S. n'est nullement infirme.

"Le garçon actuel trouve impossible de vivre, de côtoyer sainement la jeunesse féminine. La femme est, pour lui, non pas une liberté donc une personne à respecter, mais comme un objet qui doit satisfaire l'instinct bestial de l'homme", affirme G.S.

Pour lutter contre une telle mentalité, G.S. dota son groupe d'une discipline rigoureuse où pudeur et correction, en tous lieux et à tous moments, dans le langage et le geste sont un des éléments constitutifs.

C'est ce qu'expriment les articles VI, VII, VIII, IX, et X des statuts relatifs à l'idéal sondoen (1) :

"Tout(e) sondoen(ne) a pour idéal l'honneur, l'amour-propre, le respect"

"(art. VI) ; le principe du groupe étant fondé sur l'objectif précité, tout(e)

"sondoen(ne) se gardera de corrompre la jeunesse (féminine ou masculine mais

"cherchera plutôt à se familiariser avec elle" (art. VII) ;

"Le sondoen ne sera point le mirliflore sophiste, le jouvenceau pédant, égoïs-

"te et fruste. La sondoenne ne sera point la jouvencelle sophiste, volage et

"égoïste". (art VIII) ; les sondoen(nes) éviteront au cours des rencontres

"mixtes toute attitude pédante, en outre le comportement ironique est décon-

"seillé" (art. IX) ;

"le sondoen ou la sondoenne doit s'efforcer d'établir l'entente, la solidari-

"té et l'amitié sans distinction d'établissements" (art. X).

C'est ce qu'exprime G.S. durant l'interview qu'il nous a accordée :

"La discipline est très stricte car nous partons de ce principe que sans dis-

"cipline il ne peut y avoir progrès ; le laisser-aller s'implante très vite

"alors. Au début nous avons eu quelques difficultés. Certaines filles et cer-

"tains garçons ont été aventureux. Mais je n'ai pas hésité en ma qualité de

"président-fondateur de balayer et j'ai même été qualifié de "trop sévère",

"de dictateur. L'essentiel est que actuellement ça marche - car la solidarité

"n'y est pas un vain mot mais une réalité".

"... Certaines filles et certains garçons ont été épurés et exclus parce que

"les uns et les autres voulaient amener leur caractère de club c'est-à-dire

(1) cf. Statuts du groupe amical "Los Sondas" p. 1 (texte dactylographié)

"voir en le club un lieu où l'on peut se procurer un ou une partenaire".

3 - Etablissement d'un climat familial extra-scolaire à chaleur humaine saine et revitalisante.

"Ecoutons à ce propos G.S. : "Nous organisons des sorties familiales parfois et très souvent au Cap Estérias. Ces sorties comportent un programme établi et "qui a pour but de divertir nos jeunes étudiants afin d'éviter toutes les tentations possibles. Des thèmes sont débattus (1) au cours de ces sorties. Ces débats portent sur la vie exemplaire que doit mener tout membre de notre groupe dans la société actuelle, société corrompue". Outre ces grandes sorties qui ont généralement lieu pendant les vacances de Noël, de Pâques, Pentecôte etc..., nous avons aussi de petits booms qui consistent à nous retrouver : partage d'un même repas non plus dans la nature mais dans une maison de la famille d'un des membres. Cela a lieu deux fois par trimestre environ".

4 - Participation de chacun aux joies et peines de chacun des autres membres du groupe.

"Lorsque, par exemple, un membre du groupe perd un parent ou éprouve un malheur, tous conformément à la tradition et à l'hospitalité africaines, nous nous unissons pour venir en aide moralement et pécuniairement au frère ou à la soeur éprouvé(e).

"Tout membre qui a une manifestation familiale a le devoir d'inviter au moins quelques collègues du groupe... Il n'a pas le droit d'inviter qui il veut afin d'éviter le développement des préférences ...

5 - Entr'aide scolaire consistant en fourniture d'explications soit d'un cours ou d'une leçon non assimilé(e), soit d'un devoir à faire et que l'on ne comprend pas etc...

"Etant donné, affirme G.S., que le groupe est constitué de diverses classes

(1) Voici le dernier thème débattu :

- 1 - Nous jeunes d'aujourd'hui, malgré plusieurs contacts avec des civilisations nouvelles avons-nous su préserver certaines richesses intérieures de nos ancêtres à savoir : l'obéissance à l'égard de nos parents, le respect de notre corps, de notre personnalité ?
- 2 - A l'heure actuelle peut-on parler de jeunes garçons sincères, incorruptibles ?
- existe-t-il des filles sérieuses ?
- 3 - Quel but se propose le groupe amical "Los Sondos".
- quel doit être le rôle du Sondo en dans la société actuelle ?
- 4....
- 5 - Dans quelle mesure le Sondo en ou la Sondo enne peut-il réaliser une amitié franche et désintéressée avec ses semblables..... ?

"scolaires - 5^e, 4^e, 3^e, 1^{ère} et terminales et IUTAC (1), - celui qui est "faible en mathématiques par exemple trouve toujours dans le groupe quelqu'un "à qui demander des explications, lesquelles lui sont toujours données".

6 - Développement du goût de la lecture, de l'amour de la culture.

"Outre l'entente fraternelle, notre groupe a aussi des objectifs culturels. "Nous organisons des clubs de lecture : on se communique des livres instructifs tels: La Porte Etroite de Gide, la condition humaine de Malraux, la "Reine Morte de Montherlant..."

7 - Contrôle discret et sanction des faits et gestes des membres de "Los Sondas".

"Nos réunions ont également lieu sur convocation spéciale lorsqu'il est question de statuer sur la conduite d'un sondeo : v.g. impolitesse d'un de nos "membres à l'adresse ou d'un professeur ou toute autre personne ; mauvais "travail scolaire : nous veillons à ce que l'élève travaille au lieu d'aller "danser partout". Et G.S. d'enchaîner :

"Il y a un réseau d'espionnage au sein du groupe. Chaque membre a le droit "moral d'aviser le comité directeur et le président quant à la conduite non "exemplaire des confrères. Strict, nous excluons alors la brebis galeuse".

8 - Cotisations.

"Il est fait appel à la discrétion, à la compréhension et aux possibilités de "chacun, hormis les jeunes filles, lesquelles sont, dans un premier temps, "dispensées de toute contribution afin d'éviter qu'elles estiment que ce "groupe est à buts financiers, afin, d'autre part, de ne point complexer les "jeunes filles non aisées, entendu que l'élément féminin est plus sensible "pour ne pas dire susceptible que l'élément masculin. A partir de l'année "scolaire prochaine, le groupe, alors dirigé par une jeune fille et non plus "par un homme, demandera à ses adhérents de participer, toujours chacune selon "ses moyens, aux besoins matériels de l'association".

(1) IUTAC : Institut Universitaire Technologique d'Afrique Centrale ou Institut Polytechnique de Libreville.

Ce regard jeté sur la situation actuelle des clubs d'écoliers fait voir que les associations de 1970 ne diffèrent pas tant de celles de 1962, abstraction faite de "Los Sondos", lequel apparaît comme excentrique, atypique, comme groupe de "farfelus" (1).

La création d'une telle société par un écolier, les adhésions peu nombreuses mais solides de certains de ses membres, la diminution de son effectif passé de l'an dernier à cette année de dix-huit garçons à onze dont quatre sont étudiants en France et de trente-quatre écolières à vingt dont trois en France, la rigueur du règlement intérieur, la hauteur morale des idéaux... : autant d'indices qui laissent entrevoir que, chez plus d'un jeune Gabonais et chez plus d'une élève autochtone, le climat malsain et immoral de la quasi-totalité sinon de la totalité des clubs finit par donner la nausée.

Les sondages d'opinions que nous avons effectués auprès d'une vingtaine d'élèves de l'enseignement secondaire laissent sans équivoque possible voir que le groupe LOS SONDOS est le seul où la recherche des satisfactions charnelles, loin d'être ou un objectif, ou l'objectif fondamental comme c'est le cas pour la quasi-totalité pour ne pas dire la totalité des clubs d'élèves, - demeure une cause d'exclusion.

Face à la carence de l'affection parentale, le groupe "los sondos" se présente comme une véritable famille à même d'atténuer bien des traumatismes nés du sentiment d'abandon, lot de grand nombre d'écoliers et écolières.

Néanmoins toute une éducation s'impose pour l'acquisition tant d'habitudes neuves que d'une perception autre de l'univers, perception et habitudes nécessaires à une compréhension plus en profondeur dudit groupe et à des adhésions plus nombreuses et plus solides.

LES CONDAMNÉS AU CINÉMA

Les clubs, avons-nous vu, sont des cercles fermés. Si l'on estime, d'une part,

(1) "On nous a traité de farfelus lorsque nous avons parlé d'amitié franche entre garçons et filles", nous a déclaré G.S. au cours de l'interview précitée.

qu'il y en avait, en 1962, une vingtaine et, en 1969-1970, il y en a peut-être autant et que, d'autre part, le nombre d'adhésions est en moyenne de trente à quarante, on peut conclure que seul au maximum un millier d'élèves des deux sexes... en jouit.

Ainsi donc bon nombre d'écoliers et écolières ne peut bénéficier de ce palliatif, même si ce dernier était MORAL ; ce qu'il est bien loin d'être. La rue et - là où il en existe - le cinéma sont ainsi, par la force même des choses, deux seconds domiciles de la jeunesse urbaine abandonnée, de la jeunesse urbaine affectivement frustrée.

La connaissance de cette jeunesse nous imposait le devoir d'entreprendre un travail supplémentaire de terrain. Ce que nous fîmes au cinéma "LE GABON" pendant une semaine, du jeudi 21 novembre au jeudi 28 novembre 1968 inclus avec trois aides-techniques de notre service. Un dernier regard fût jeté dix-sept mois plus tard sur cette même jeunesse, sur, en d'autres termes, ces vassalisés du cinéma, afin de voir -, si évolution il y a, - le sens dans lequel va celle-ci.

Les observations de novembre 1968 furent à la fois qualitatives et quantitatives. Mais une quantification faite d'approximations : approximations dans le comptage des entrées aux différentes portes du cinéma, approximations dans l'attribution des âges aux enfants comptés. Ces quantités approximatives sont corrigées par des données rigoureuses sur l'âge, le milieu familial.... de nombre d'enfants interviewés aux abords du cinéma ici étudié. L'assistance de nous-même et de nos enquêteurs à certains films ne fut pas négligée.

Les observations effectuées dix-sept mois plus tard ont été menées avec rigueur et exactitude quant au comptage des spectateurs et à l'âge de chacun de ces derniers.

Les résultats de ce dernier travail de terrain réalisé le 1er et le 2 mai 1970 sont les suivants :

- le 1er mai 1970, cent quarante-cinq spectateurs des deux sexes ont assisté à la séance de 16 heures. Cette assistance se ventile comme suit :

- classe des :

5 ans :	2 individus, soit	1,37 % ; fréq. cum. :	2, soit :	1,37 %
6 ans :	1 individu	" 0,68 % ;	" : 3, "	: 2,06 %

387

7 ans :	1 individu,	soit	0,68 % ; fréq. cum. :	4, soit :	2,75 %
8 ans :	3 "	"	2,06 % "	7 "	4,82 %
9 ans	2 "	"	1,37 % "	9 "	6,20 %
10 ans	4 "	"	2,75 % "	13 "	8,96 %
11 ans	8 "	"	5,51 % "	21 "	14,48 %
12 ans	11 "	"	7,58 % "	32 "	22,06 %
13 ans	14 "	"	9,65 % "	46 "	31,72 %
14 ans	12 "	"	8,27 % "	58 "	40,00 %
15 ans	24 "	"	16,55 % "	82 "	56,55 %
16 ans	23 "	"	15,86 % "	105 "	72,41 %
17 ans	12 "	"	8,27 % "	117 "	80,68 %
18 ans	13 "	"	8,96 % "	130 "	89,65 %
19 ans	3 "	"	2,06 % "	133 "	91,72 %
20 ans	3 "	"	2,06 % "	136 "	93,79 %
22 ans	2 "	"	1,37 % "	138 "	95,17 %
23 ans	3 "	"	2,06 % "	141 "	97,24 %
24 ans	2 "	"	1,37 % "	143 "	98,62 %
25 ans	1 "	"	0,68 % "	144 "	99,31 %
39 ans	1 "	"	0,68 % "	145 "	100 %

L'âge moyen de cette population est de 15 ans ; la médiane, de 15 ans ; le mode : 15 ans, suivi de la classe des 13 ans ; la zone centrale commence dans la classe des 13 ans et s'achève dans celle des 17 ans.

- Le 2 mai 1970 étaient dans la même salle du "GABON" pour le film de 16 heures, séance réservée en principe aux enfants, 92 spectateurs et spectatrices âgés comme suit :

6 ans	1 individu,	soit	3,26 % ; fréq. cum.	3 soit	3,26 %
7 ans	3 "	"	3,26 % "	6 "	6,52 %
8 ans	5 "	"	5,43 % "	11 "	11,95 %
9 ans	5 "	"	5,43 % "	16 "	17,39 %
10 ans	3 "	"	3,26 % "	19 "	20,65 %
11 ans	16 "	"	17,39 % "	35 "	38,04 %

12 ans :	12 individus, soit :	13,04 % ; fréq. cum. :	47, soit :	51,08 %
13 ans	13 "	14,13 % "	60 "	65,21 %
14 ans	2 "	2,17 % "	62 "	67,39 %
15 ans	6 "	6,52 % "	68 "	73,91 %
16 ans	9 "	9,78 % "	77 "	83,69 %
17 ans	5 "	5,43 % "	82 "	89,13 %
18 ans	4 "	4,34 % "	86 "	93,47 %
19 ans	2 "	2,17 % "	88 "	95,65 %
21 ans	1 "	1,08 % "	89 "	96,73 %
22 ans	1 "	1,08 % "	90 "	97,82 %
25 ans	1 "	1,08 % "	91 "	98,91 %
32 ans	1 "	1,08 % "	92 "	100 %

D'où : moyenne : 13 ans 1/2

médiane : 12 ans

mode : 11 ans, suivi de la classe des spectateurs de 13 ans, puis de celle de ceux de 12 ans.

zone centrale : va de la classe des spectateurs de 11 ans et finit dans celle, à peine entamée, de ceux de 16 ans.

EN RESUME DONC,

La clientèle de 16 heures est une population constituée presque totalement d'enfants et d'adolescents. Le 1er et le 2 mai il y avait respectivement :

6,20 % et 4,32 % d'adultes seulement
 19,31 % et 10,86 % de spectateurs moins de 18 ans,
 43,44 % et 26,08 % de plus de 16 ans.

L'âge moyen des spectateurs des deux sexes était de 15 ans le 1er mai et de 13 1/2 le 2 mai. Soit, pour ces deux journées réunies un âge moyen de 14 ans 1/2.

La classe d'âge qui avait le plus de spectateurs était, le 1er mai, celle des enfants âgés de 15 ans, (16,55 % des spectateurs) et le 2 mai celle des enfants de 11 ans (17,39 % des spectateurs).

L'âge jeune de ces spectateurs de 16 heures ne serait nullement inquiétant, abstraction faite naturellement de l'instabilité attentionnelle qui quette l'enfant, due à la rapidité dont sont profilées les images. - si les films de 18 heures et de 21 heures n'avaient point parmi leur assistance un nombre élevé d'impubères, de pré-pubères et d'adolescents, si, d'autre part, les films de 16 heures étaient, sans exception, passés au crible de la commission de censure. Or il n'est nullement ignoré que la commission de censure a des léthargies plus ou moins cycliques ; et quand bien même celle-ci ferait sans défaillance son travail, le problème demeure quant à l'utilité, pour l'enfant, de films non éducatifs, et quant aux critères permettant d'affirmer que tel film peut être vu par des enfants et que tel autre ne peut l'être... L'on sait, d'autre part, que l'absence de tout contrôle des âges des enfants est devenue coutume au cinéma "LE GABON", et que, par conséquent, les séances de 18 heures comme celles de 21 heures, sont aussi fréquentées par l'enfance que celles de 16 heures.

Examinons à ce propos les observations de novembre 1968 et celles de mai 1970.

Rappelons ce que nous avons, d'entrée, souligné concernant le travail de terrain de novembre 1968, à savoir que l'attribution d'un âge par chacun de nos trois enquêteurs à chacun des enfants comptés, soit aux deux portes d'entrées, soit aux trois portes de sorties du cinéma le Gabon a été approximative (1). Approximations corrigées par des données rigoureuses sur l'âge, le milieu familial... de nombre d'enfants interviewés aux abords du cinéma ici étudié.

Après cette mise au point sur la valeur approximative des nombres ici donnés, approximation qui, d'ailleurs, n'enlève pas un iota à la réalité examinée, à savoir la présence de nombreux enfants aux séances cinématographiques de 18 heures et de 21 heures, séances aux films réservés aux adultes, présence non contrôlée et qui devrait l'être vu la qualité des films qui sont passés aux dites séances ; après cette mise au point, voyons si effectivement il y a beaucoup d'enfants aux films de 18 heures et de 21 heures. Prenons, pour plus de commodités, les unes après les

(1) Ces trois enquêteurs, aides-techniques travaillent avec nous depuis respectivement sept ans, six ans et deux ans et demi en psycho-sociologie.

autres, les journées passées par notre équipe et nous-même au cinéma le Gabon et constatons les entrées d'enfants consignés dans les trois cahiers de notes utilisés.

- 21 novembre 1968 :

Le cahier FM signale 7 jeunes filles d'environ 13 ans, 10 d'environ 14 ans et 6 d'environ 16 ans, et huit garçons de 17 à 18 ans ;
soit : 31 enfants et adolescents entrés par la porte réservée aux spectateurs payant 75 et non 100 francs ;

- 22 novembre 1968 :

Le cahier JMB signale des entrées de mères de famille accompagnées d'enfants de 4 à 5 ans (séance de 18 heures).

Le cahier PO signale (séance de 18 heures) vingt-cinq garçons de différents âges, dont furent interviewés trois de 11 ans et deux de 8 ans ;

Le cahier PO signale également (séance de 21 heures) trois ménages ayant l'un un garçonnet de 4 ans et une fillette de 6 ans, le deuxième un garçonnet de 5 ans et le troisième une petite fille de 2 ans.

- Séances du 23 novembre 1968 :

Le cahier PO signale (séance de 16 heures) :

- 67 hommes
- 39 femmes
- 78 enfants

Le cahier PO signale à la sortie de la séance de 21 heures, sortie qui eut lieu à minuit trente :

- 97 garçons et jeunes filles

- Séances du 24 novembre 1968.

Le cahier JMB indique :

- 70 enfants dont 43 garçons et 27 filles

Le cahier FM signale :

- 138 gosses attendant dehors le film de 16 heures
- 96 gosses à 24 heures et demi, sortis de la séance du film de 21 heures

Le cahier PO signale

- 87 garçons et filles.

- Séance du 25 novembre 1968.

Le cahier JBM signale (film de 18 heures) :

- 36 hommes
- 29 femmes
- 3 femmes enceintes
- 16 jeunes filles de douze à quinze ans
- 26 garçons de 7 à 15 ans

Le cahier FM signale 116 garçons et 57 jeunes filles à la fin du film de 21 heures(1).

- Séance du 27 novembre 1968.

Le cahier JBM signale, de 18 heures à 19 heures 15 minutes, soixante-huit entrées d'enfants et adolescents ainsi répartis :

- 35 jeunes filles de 10 à 20 ans
- 3 garçons de 7 à 20 ans

Le cahier PO indique :

- pas d'enfants dans la salle à la séance de 21 heures mais bon nombre était quand même dehors comme cela est devenu pour eux une habitude maintenant.

- Séance du 28 novembre 1968.

Le cahier FM signale 83 gosses des deux sexes.

SOMME TOUTE, il est bien patent que les séances de 18 heures et de 21 heures contiennent un grand nombre d'enfants mineurs.

La question se pose donc de savoir quelles sortes de films passe le cinéma le Gabon ?

Les cahiers PO et JBM ont noté les titres ci-après :

- 22 novembre, 18 heures : GODZILLA affronte la chose
- 23 novembre : Grande escapade
- 24 novembre : Caravane de feu

Le colosse de Rome

(1) Chacun de nos trois aides-techniques était chargé d'une des trois portes de sortie du cinéma Le Gabon.

- 25 novembre : 4 garçons dans le vent (16 heures)

Catherine de Russie (en soirée)

- 26 novembre : L'aîné des Ferchaux

Le collier de fer

DE FAÇON GÉNÉRALE ET DE NOTORIÉTÉ PUBLIQUE, "LE GABON" passe des films hindous et tous autres films dont la location est bon marché pour ne pas dire très bon marché. Le fait même que le programme dudit cinéma n'est et n'a jamais été inséré dans le bulletin de l'Agence Gabonaise de Presse, seul quotidien non seulement de Libreville mais du Gabon, alors que ceux des cinémas LE CLUB et le KOMO, depuis la construction naguère de celui-ci y sont quotidiennement indiqués, - a toujours été pour nous un révélateur efficace de la qualité non seulement des films que "LE GABON" affectionne et passe : le linge sale ne doit-il pas être lavé en famille ? que rien ne transpire donc en dehors du territoire gabonais ! - mais également de la catégorie sociale des individus qui y vont : ces derniers ne sont-ils pas de ceux qui ne lisent ordinairement pas le bulletin quotidien de l'Agence Gabonaise de Presse ?

Nous avons nous-même assisté à plusieurs films pendant les jours de novembre 1968 et pendant les deux jours de mai 1970, ci-dessus indiqués. Nous avons été ahuri par la nourriture offerte et nous nous sommes réellement demandé où l'on veut en arriver. Une inconscience à vous donner de l'effroi, de la terreur ! à moins qu'il n'y ait un programme d'empoisonnement social et moral pensé et mis au point pour les États du tiers monde si l'on n'ignore pas que la même sorte de cinéma - tel Le Gabon il s'entend - existe à Yaoundé, Douala, Brazzaville, Dakar..., véritable chaîne dont la mission semble être d'abîmer et non d'élever les instincts de l'être humain, de la jeunesse, laquelle, nous l'avons-vu, assiste nombreuse aux films de ce genre de cinémas.

Le 1er et le 2 mai 1970 nous avons été atterré par les bagarres des films passés. Nous avons noté des séquences de combats à l'épée qui ont duré plus de huit minutes, véritables suspenses à même d'achever plus d'un cardiaque. Et que penser de cette séquence, longue, très longue, constituant très longue partie du film et où l'on étalait au grand jour les visées d'un citoyen ambitieux assoiffé de pouvoir

et de règne, et qui finit par détrôner la reine : coups d'épée, tuerie, carnage, renversement de la reine, trahison, félonie... Bref, école, on n'en peut mieux, excellente pour, d'une part attiser la tendance au pouvoir, laquelle peut-être gît chez plus d'un spectateur, pour d'autre part, apprendre comment l'on peut s'y prendre.

Nous avons noté de vibrants appels sanguinaires répétés, leitmotiv de très mauvais aloi, lancés pendant des scènes de carnage, tel "C'EST LUI ! TUEZ-LE !... TUEZ CET HOMME !"

Et les séquences de pirateries de grand nombre pour ne pas dire de la totalité des films !

Écoutons à ce propos quelques-uns des enfants interrogés en novembre 1968. Nous en examinerons ensuite les comportements consignés dans les cahiers de notes et observations de notre équipe de travail.

"Je fréquente régulièrement les films cow-boys parce que j'envisage devenir grand boxeur ou alors grand acteur de cinéma" (13 ans),

"Mon grand plaisir d'assister régulièrement aux films est d'apprendre la boxe et de savoir tuer surtout au moment où des bandits pourraient m'attaquer la nuit ou en brousse" (13 ans)

"Chaque fois qu'il y a un film cow-boy je suis toujours présent parce que j'aime voir les gens se battre" (11 ans).

"Les films cow-boys m'intéressent énormément car l'on y apprend pas mal de choses en les observant bien, tels que les prises de judo, coups de poing, comment pistoler quelqu'un sans le manquer (1) (14 ans).

L'enquêteur auteur du cahier FM a noté ceci : certains enfants disaient qu'ils viennent au cinéma voir comment se battent les Indiens et les Cow-Boys, films qui les intéressent beaucoup car ils apprennent eux aussi à se battre, à se défendre en cas de danger. C'est pour eux une sorte d'école et un lieu d'entraînement.

(1) - C'est-à-dire viser au pistolet.

Terminons par cette interview d'un jeune homme de 20 ans, déscolarisé, amateur des films de cow-boys et dont voici la liste des raisons pour lesquelles il est attiré par les films hindoux et de cow-boys.

Ces raisons sont :

- 1/ - l'élégance des acteurs : vestes à l'arrière fendue, chemises ceintrées, chaussures dernier cri et rutilantes, pantalons aux "pattes-éléphant".
- 2/ - les bagarres : judo, karaté, coups de poing etc... ; l'art de frapper, de parer les coups... ; la violence qui est déployée.
- 3/ - la clownerie : l'art de faire le malin : notre interlocuteur déclare : "le clown fait toujours le contraire de ce qu'on lui dit de faire."
"Autre exemple : pour frapper son adversaire, il danse d'abord ou alors une fois qu'il a frappé il est très content et danse".
- 4/ - l'amour : les baisers, la nudité des femmes, la protubérance des seins sans soutien-gorge, les ébats dans un lit, dans les piscines, dans les boîtes de nuit ;
- 5/ - la tuerie : le tir juste et adroit de l'acteur, le pillage par les bandits etc...
- 6/ - le vol : la possession des clefs passe-partout ; le vol à main armée de banques, l'attaque du gardien et du personnel, l'arrestation du directeur que l'on contraint à remettre l'argent de la banque ; les rapt d'enfants de riches etc...
- 7/ - la beauté des villes : les villes, les paysages y sont généralement très beaux.

Après ce tableau suffisamment éloquent, qui n'a point besoin d'être commenté, jetons un coup d'oeil, à présent, sur les gestes, les attitudes, les jeux... de plus d'un enfant amateur de cinéma, - toujours en/^{nous}référant aux observations faites et aux notes prises sur le terrain en novembre 1968.

1^{er}/ - dès le 21 novembre 1968, première des huit journées consacrées au cinéma Le Gabon, notre équipe et nous-même avons constaté que bien des enfants jouant aux abords dudit cinéma s'arment ou d'un bâton ou d'un objet métallique plus ou moins rond symbolisant le premier une épée, un fusil, le second un pétard, - qu'ils pointent de temps à autre, soit contre le flanc, soit contre la joue d'un autre enfant considéré comme adversaire.

2^e/ - après le film de 16 heures - le 22 novembre 1968 - un spectateur, enfant de douze ans environ, se mit à reproduire devant un de ses camarades de près de dix ans plusieurs gestes des bagarres perçues sur l'écran ;

3^e/ - le 25 novembre, un enfant de 10 ans s'essaie, "coram populo", dans l'art de boxer, avec des camarades de son âge.

4^e/ - un garçon, M..., affirme qu'il assiste au cinéma pour voir comment se battent les cow-boys et les Indiens et que, à la maison, il s'entraîne avec quelques camarades car c'est, pour lui, captivant et passionnant. (cahier PO, 25 novembre) ;

5^e/ - le cahier FM signale, le 25 novembre 1968, une bande de quelque quatorze garçons divisés en deux camps, que nous avons aperçue au carrefour dit HASSAN à AKEBE en reconduisant après le film de 18 heures, notre aide-technique habitant au km 7, route de KANGO. Les deux camps, adverses pour la circonstance, s'amusaient à se battre à l'épée et au pistolet, s'évertuant à reproduire à qui mieux mieux ce que Indiens et cow-boys font dans les films. Un arrêt de notre voiture ; une brève conversation entamée ; et la bande nous fit savoir que, à peu près tous les soirs, elle a des séances d'entraînement afin de se familiariser avec les gestes et subtilités des combats à l'épée et au revolver.

6^e/ - Citons enfin ce garçonnet de quelque huit ans, contemplant sur une affiche murale du cinéma "LE GABON" l'acteur principal d'un film : l'enfant était en admiration béate devant ce colosse d'environ trois mètres au visage bourru, au regard foudroyant. Le contemplateur faisait des gestes d'élève, plutôt d'acolyte, ou mieux de disciple s'essayant à reproduire la pose du MAITRE.

Cet engouement pour le cinéma est tel que d'aucuns enfants assistent certains jours à deux séances et vont par semaine quatre fois au cinéma. Les témoignages de bien des enfants interrogés à ce sujet sont formels. Le 23 novembre 1968, parlant de deux jeunes filles de seize ans environ, un enfant de 11 ans, élève de CE2, dit à un de nos enquêteurs : "Ces deux filles-là sont immanquables" (sic)

B., douze ans, élève de CM2, affirme aimer le cinéma et y aller régulièrement, "que le film soit bon ou mauvais".

Les cahiers JBM et PO signalent trois jeunes garçons qui ont affirmé qu'ils assistent presque tous les jours à un film, deux autres qui ont déclaré y aller quatre à cinq journées par semaine, un qui y va hebdomadairement trois fois, un autre enfin qui y va deux fois.

Les cahiers JBM, PO et FM indiquent que beaucoup d'enfants sont des clients fidèles "DU GABON".

Est également constaté la présence de nombreuses dizaines d'enfants incapables de payer le ticket d'entrée et qui viennent en bandes le plus souvent.

Ainsi a-t-on au cinéma Le Gabon une assistance dont les motivations de présence semblent variées. La sériation de celles-ci nous conduit à la détermination d'une quinzaine de sortes d'individus fréquentant ledit établissement : il y a

1^o/ - ceux qui viennent assister au cinéma munis de la somme nécessaire au paiement du ticket.

Les sources de financement sont multiples : il y a l'argent demandé aux logeurs et, obtenu pour, soi-disant, acheter ou un cahier ou un crayon ou parfois un livre, soit aujourd'hui recommandé par le maître, demain perdu, soit qu'il faut remplacer parce que ayant appartenu à un camarade de classe ou d'école : il y a les sommes habilement soustraites aux h'bergeurs, soit par le non-remboursement de la totalité du reliquat d'un achat effectué par l'enfant, soit par des visites indélicates des porte-feuilles, placards, armoires de ces derniers ; il y a l'argent donné par les logeurs ou bien désireux de se retrouver seuls : l'enfant est ainsi éloigné pour un moment et l'on peut librement faire ce que l'on veut, ou bien consciente tant de leur faiblesse que de l'insistance du logé : on donne afin d'avoir la paix. Il y a également les recettes d'un commerce qui semble devenir habitude chez bien des enfants : on déserte l'école afin de cueillir des cocos dont les noix, épluchées, sont vendues dix francs pièce, comme il y a pareillement les menus travaux domestiques effectués ou de façon durable et procurant quelque deux mille francs ou alors passagèrement afin d'obtenir ne serait-ce que la valeur nécessaire pour payer le ticket d'entrée de cinéma. Citons aussi le lavage des bouteilles

et la vente de ces dernières à des commerçants même telle que la SODUCO, le lavage des voitures, soit chez des particuliers, soit surtout dans des stations d'essence au prix moyen de cinquante francs par taxi (1), le transport de la marchandise de commerçants ambulants du domicile de ces derniers au lieu de vente, et vice versa etc... Il y a enfin les espèces sonnantes obtenues ou par dévalisation d'individus étrangers à la famille ou par une "quémanderie" en voie de devenir chez certains enfants mendicité.

- 2^e/ ceux qui viennent avec l'espoir de trouver et réaliser un "job" rapide dont la rémunération permettra de payer le ticket d'entrée.

Ici le fournisseur de "job" est essentiellement un adulte domicilié ou exerçant une profession non loin du cinéma : marchandes aofiennes auxquelles on vend bouteilles vides, cartons et tous autres objets pouvant servir d'emballage pour les beignets, le sel en vrac, la farine etc... ; stations d'essence où l'on peut, entre deux séances de cinéma, trouver une voiture à laver etc...

- 3^e/ ceux qui viennent, sûrs d'y entrer parce qu'ils connaissent particulièrement un portier où sont parentés à ce dernier.

- 4^e/ ceux qui viennent avec un très fort taux d'espoir d'être gracieusement introduits par les portiers parce que entremetteurs habituels, porte-parole de l'un ou de l'autre de ces derniers auprès de jeunes filles non accompagnées.

S'adresser à une jeune fille au nom et à la place d'un individu que les fonctions assumées présentement ne permettent pas de se déplacer, opérer de telle sorte que la courtisée permette d'apporter au courtisan incapable de se déplacer une réponse agréable sinon positive, est une méthode fort utilisée et qui ouvre portes de cinémas, de stades, de night-clubs, de bars et qui permet même d'avoir de la marchandise dans certains grands magasins.

(1) Ces travaux ne sont pas seulement utilisés par l'enfant pour se procurer un ticket de cinéma mais également et parfois exclusivement pour subvenir à sa subsistance de façon à pouvoir continuer ses études. Tel est le cas, en 1969, de 2 frères âgés respectivement de 15 et 8 ans : l'aîné obtint comme une sorte d'abonnement auprès de 2 stations d'essence où il lavait régulièrement les voitures, et ce toute l'année scolaire durant. Seul le cadet de ce dernier continue actuellement ses études.

- 5°/ ceux qui viennent avec l'espoir que la soeur ou la cousine qu'ils accompagnent leur trouvera une main généreuse qui déliera bourse et paiera le ticket.
- 6°/ ceux qui viennent avec l'espoir de se faire par pitié payer un ticket de cinéma. Les documents recueillis en novembre 1968 signalent plusieurs enfants circulant aux abords du cinéma "LE GABON" quémandant auprès de tout venant cinquante francs pour payer l'entrée (1). Citons à cet effet ce passage du cahier de notes F.M. relatif à la journée du 24 novembre 1968, séance de 16 heures. "J'ai revu le même enfant T.M., 10 ans. Il n'a toujours pas d'argent et vient tenter la chance. Il se peut qu'on lui donne un peu d'argent, dit-il. Il fait le va-et-vient entre les deux portes d'entrée".
- 7°/ ceux qui viennent avec l'espoir de pouvoir frauder et se glisser subrepticement grâce à la cohue qui précède chaque séance notamment à la porte réservée aux spectateurs de seconde catégorie. Disons brièvement que désordre, confusion, libertinage sont le propre des cinémas des bas-quartiers dans les pays ex-colonisés. Citons à ce propos cette habitude qui consiste à pénétrer dans la salle du cinéma ici étudié avec des assiettes de riz, des brochettes, etc... achetées aux marchandes ambulantes des abords, et que l'on consomme pendant le déroulement du film, et cela malgré les notes d'interdiction de la direction dudit cinéma.
- Il y a peu d'écoles de polissonnerie et de délinquance tel le cinéma "LE GABON" et son alentour pour ne pas dire sa cour transformée en véritable terrain de jeux par, quotidiennement, des dizaines d'enfants.
- 8°/ ceux qui viennent pour des rendez-vous fixés au préalable.
- 9°/ ceux qui viennent pour chercher aventure sentimentale.
-

(1) - Au cas où l'enfant ne peut, faute de somme suffisante, payer le ticket, il arrive alors qu'il s'adresse au portier qui encaisse pour soi les cinquante francs. Voilà pourquoi bien d'enfants quémandeurs sollicitent cinquante francs et non pas soixante-quinze francs. Ceci découvre chez l'enfant agissant de sorte une connaissance assez profonde de l'être humain : en effet il est plus facile de donner une pièce que deux.

N.B. Circule dans la zone franc de l'ex-AEF comme d'ailleurs de l'ex-AOF des pièces de cinq francs, dix, vingt-cinq, cinquante et cent francs. Le prix du ticket le moins cher est de 75 francs.

- 10°/ ceux qui, sans espoir de pouvoir entrer, viennent pour une satisfaction à la fois somatico-visuelle engendrée par les affiches murales extérieures, la circulation dense, des gens et des animaux (cabris), et auditive par principalement les voix des acteurs et la musique du film, enfin par les cris et vociférations des spectateurs ; voix, musique, cris et vociférations, audibles de l'extérieur.
- 11°/ ceux qui, sans espoir de pouvoir entrer ou sans l'intention d'entrer, viennent parce que pour eux l'espace extérieur autour du cinéma est un peu comme un prolongement sinon le prolongement de la cour, soit de l'école, soit du domicile, avec cet avantage appréciable que, ici, ce n'est plus le temps métrique de l'école, ni le temps plus ou moins humoral (1) de la maison c'est-à-dire de la famille, mais le temps vécu.
- 12°/ ceux pour qui les alentours du cinéma LE GABON sont un centre d'entraînement sportif : on y court, on y joue aux billes, à la balle, à la petite guerre.
- 13°/ ceux, également, qui, avec l'intention de commettre larcins et vols, voient en le cinéma et ses alentours un endroit de prédilection pour la réalisation de leur souhaits.
- 14°/ ceux, enfin, qui, parce que affamés, savent que, à tous moments, ils peuvent avec vingt-cinq francs quémandés se payer une assiettée de riz farci, avec 5 francs des gâteaux, avec dix francs une tranche de pain beurré, avec 25 frs une brochette de viande de ragoût etc...

QUI SONT CES ENFANTS ET ADOLESCENTS ?

Pour répondre à la présente question il est incomparablement préférable tout d'abord d'entendre ce que nous ont déclaré les mineurs interrogés par nos enquêteurs et nous-même aux abords du cinéma Le Gabon. Nous reproduirons ici des dépositifs types.

Du cahier FM nous extrayons les curriculum vitae ci-dessous :

(1) - Ceci est valable pour les familles d'illettrés surtout.

- A. Mb., 18 ans, habite Akébé-Plaine. Elève de CM2 à la Mission Catholique de Lambaréné, a suivi à Libreville sa soeur aînée mariée à un agent de police..., il travaille actuellement comme boy à la SOBRAGA depuis la dislocation de l'union de sa dite soeur.
- JC. M., 14 ans, ex-élève de CM2. "Il se promène le long des rues et jouit de la réputation d'excellent voleur dans le quartier "Petit-Paris" de Libreville".
- J. Mb. M., admis au CEG de Ntoun, vient se distraire au cinéma. Amateur des films hindous et de cow-boys, il a assisté au film de dix-huit heures et à celui de vingt et une heures.

Le cahier JBM fournit les renseignements suivants :

- petit garçon, 10 ans, élève de CE1 à l'école Mont-Fort, né à Libreville. Hébergé par son père seul qui le garde bien et le surveille. Ne sort qu'après avoir obtenu la permission paternelle et seulement en compagnie de son frère aîné. Ne paie pas de droits d'entrée puisqu'il connaît le portier du cinéma.
- 13 ans, frère aîné du précédent. Elève de CE2 à l'école officielle de Glass, habite comme son frère, chez son père seul, au quartier Centre Social Hyacinthe Antini. Le retard des deux frères dans leurs études provient de ce que leur père a toujours travaillé dans les chantiers forestiers dont la plupart était sans école. Furent livrés à eux-mêmes en ville, sans surveillance avant l'installation de leur père à Libreville.

Le même cahier JBM présente un quatuor d'enfants :

- 15 ans, né à Tchibanga, ex-élève de CM2, de père ex-infirmier de chantiers forestiers ;
- 13 ans, CM1 à l'école officielle d'Akébé, aime le cinéma mais est sans argent, non hébergé par son père sous-préfet ;
- 14 ans, déscolarisé, de père qui a toujours travaillé dans les chantiers, hébergé non par ses propres père et mère mais par un membre de la famille, "lato sensu", n'a eu personne pour s'occuper de lui ;
- 12 ans, CE2, aime beaucoup le cinéma où il vient quatre fois par semaine.

Ces quatre enfants ont parlé de Mouila, de Setté-Cama, de Tchibanga, de la vie des femmes, de maladies sexuelles, de revenants et de mânes, de comprimés qui empêchent toute contamination lorsque l'on a fréquenté une femme ayant une maladie vénérienne.

Passons à présent aux renseignements du cahier P0.

Le 21 novembre 1968, interview de trois enfants avant la sortie de la séance de 21 heures, vers vingt-trois heures donc :

- le premier, 14 ans, déscolarisé parce qu'il ne voulait point quadrupler le CM2, est toujours au cinéma ou dans l'alentour de ce dernier pour échapper aux travaux manuels de la maison. Il a même pour cela déserté le toit familial.
- le second, 8 ans, écolier, orphelin de père et de mère, nourri irrégulièrement et insuffisamment, traîne aux abords du Gabon quémandant de l'argent afin de pouvoir payer, sur place, chez les commerçants ambulants gâteaux, assiettée de riz, arachide, bref, de quoi subsister ;
- le troisième, 11 ans, ne demande jamais de permission pour sortir, saute par la fenêtre de sa chambre pour se rendre au cinéma surtout lorsqu'il y a un film cow-boy parce qu'il voulait devenir un grand boxeur gabonais.

Le 23 novembre, un garçon de 12 ans, déclare que le cinéma est pour lui un lieu de distraction et de vertige qui lui permet d'oublier qu'il est orphelin, car à la maison il pense alors trop à ses parents décédés : "Pour assister régulièrement au cinéma je fais n'importe quel travail que les gens me demandent de faire pour que j'aie soixante-quinze ou cent francs ; je cueille à d'autres moments des noix de cocos que je vends au marché..."

Le 24 novembre 1968, une fillette de sept ans, élève à l'école officielle de Likouala-Mossaka, habitant à quelque cent mètres du cinéma affirme qu'elle est dans les parages de celui-ci tous les jours dès 16 heures, chose rendue possible par le fait qu'elle est du contingent d'élèves enseignés une seule fois par jour, et, pour ce qui la concerne, le matin uniquement.

Si, quittant les documents de novembre 1968 nous passons à ceux que nous avons nous-même réunis le 1er et le 2 mai 1970, nous avons de l'hébergement de dix-neuf interviewés la distribution suivante :

- logés par le père et la mère unis et vivant ensemble : un individu

le père seul : 1 individu

la mère seule : 3 individus

la mère et des oncles : 1

la mère et le père nourricier : 2

un oncle : 3

une tante : 1

un aîné : 3

une grand'mère : 1

le lycée (internat) : 1

une âme charitable : 1

soi-même(locataire) : 1

- l'âge moyen de cette population dont l'interrogé le plus jeune a neuf ans et le plus âgé dix-neuf est de 13 ans 1/2

La médiane est également de 13 ans 1/2 (1).

Comme le découvre déjà les renseignements tant de novembre 1968 que de mai 1970 ci-dessus examinés, les mineurs amateurs du cinéma Le Gabon sont presque tous des enfants hébergés par des individus autres que les propres parents. Orphelins, demi-orphelins, enfants nés de liaisons concubinaires ou d'une étreinte passagère, fils et filles de divorcés ou d'éthyliques, etc... : telle est la population enfantine et adolescente du cinéma Le Gabon. Pendant les deux journées de mai 1970 consacrées à examiner "de visu" ledit cinéma, nous avons reconnu des enfants de fonctionnaires ayant des postes de maîtrise, des enfants de cadres du secteur privé, les uns hébergés par leurs propres parents bizarrement unis et vivant bizarrement ensemble, le père se partageant entre le domicile conjugal et un domicile paramatrimonial ;

(1) Un élève a habilement refusé de dire son âge : "j'ai oublié mon âge", (sic) nous répondit-il.

les autres, bâtards, hébergés par la mère seule ; d'autres, enfin, sans père officiel, ayant déserté le toit maternel et vivant, au gré de leur humeur et de leurs besoins vitaux, tantôt chez une cousine utérine, tantôt chez une tante, tantôt dans une voiture où l'enfant, alors en compagnie de deux ou trois autres garnements semblables et de même âge, se rend tard la nuit pour réparer l'épuisement de sa vie d'apprenti-clochard, voiture qu'il quitte alors chaque matin très tôt (1)

Ces enfants et adolescents se caractérisent par un sentiment profond de vide affectif. Ce sont des frustrés affectifs. Et leur turbulence, leur atypicalité, leur non-conformisme, voire anti-conformisme naissant sont souvent, au départ tout au moins, des signaux d'alarme à l'adresse de la société, des appels, comme nous l'avons déjà affirmé ci-dessus (2), au secours et aussi un REFUS. Le refus d'une situation, d'une condition que l'enfant estime - à tort ou à raison, peu importe - rabaisante, avilissante.

Les interviews effectuées en mai 1970 ne laissent planer aucun doute sur cette douleur affective lot de la plupart des mineurs habitués du cinéma Le Gabon. Reproduisons à ce propos le texte intégral des notes que nous-même avons prises, conversation tenante, le 1er mai 1970. Aucune rectification grammaticale, syntaxique... ne sera faite afin de garder à ce texte toute sa réalité et résonance :

- 16 ans. Interne au lycée. Est venu payer des gâteaux. Est de Libreville. Ne veut pas demeurer chez ses parents parce que divorcés : "j'ai voulu seulement rester à l'internat. Je suis plus heureux au lycée, à l'internat... Le ménage, ça n'allait pas...Je ne veux pas savoir tout ça !

- "Est-ce que ça vous fait beaucoup souffrir?

- "Ah ! Si. Je leur reproche le fait de s'être séparés. Maintenant qu'ils ont divorcé, je ne vois plus comment ça peut s'arranger!"

"Je souhaiterais beaucoup que ça s'arrange. Il y a des parents comme ça, qui reviennent ensemble. Je souhaite beaucoup que cela puisse se faire pour eux.

(1) Nous pensons ici notamment à un enfant dont nous ne pouvons donner plus ample signalement, vu l'honorabilité - relative, sommes-nous obligé d'ajouter pour être pleinement objectif - de sa famille.

(2) Cf. le paragraphe réservé à la turbulence chez l'enfant.

- "Pensez-vous qu'ils reviendront ensemble ?

- "Non

- "Vous sentez-vous heureux ou malheureux ?

- "Je me sens malheureux. Mais au lycée je me sens heureux. Mes amis me font oublier tout cela. Leur compagnie me réconforte. Mais quand je les vois recevoir des mandats et des colis de leurs parents, alors je deviens malheureux.

- "Quelle profession voudriez-vous exercer plus tard ?

- "Je suis encore indécis.

- "Laquelle vous plairait ?

- "Gendarme

- "Pourquoi ?

- "Par exemple quand il y a des histoires, des assassins, ils arrêtent les mal-fauteurs, les mettent en prison.

- "Où dormez-vous ?

- "Je dors à Akébé chez mon oncle. Je retournerai à l'internat dimanche".

Quatre points méritent d'être soulignés dans le texte ci-dessus. D'abord le malheur, la souffrance morale inhérente, chez l'enfant, à tout divorce, à toute séparation des parents de ce dernier ; ensuite la consolation que la compagnie, l'amitié d'une vie en société, en groupe et - pourquoi pas ? - en bande, apporte : l'internat, les groupes amicaux, les clubs, les bandes... sont ainsi autant de palliatifs que l'organisme SECRETE au sens biologique du terme, - pour retrouver son équilibre, pour enrayer ou tout au moins réduire une désorganisation que, confusément il entrevoit, de sa personnalité. Troisièmement, les mandats et colis de temps à autre reçus par d'aucuns internes sont comme des signes, des traits d'union, qui, par le rattachement spontané, fatal du destinataire - en l'occurrence l'enfant - à l'expéditeur - en l'occurrence la famille, - par le rappel inéluctable de celle-ci, ramènent au niveau du conscient, chez l'enfant abandonné, des drames que l'être préfère pour son équilibre vital maintenir dans les geôles du subconscient : voilà pourquoi les bandes les plus durables ne peuvent l'être que si elles sont constituées d'éléments homogènes, semblables par la communauté de souffrances, de frustrations, d'aspirations etc... ; voilà pourquoi une sorte de sélection naturelle, d'auto-sélection s'y opère ; on s'élimine finalement soi-même parce que, dans le groupe, la pério-

dicité d'un évènement ramène le souvenir d'une situation, d'une condition, d'un phénomène social traumatisant. La pérennité du groupe, de la bande est alors pondérable parce que fonction directe du taux ou de similitude ou d'identité des variables constitutives du groupe ou de la bande concerné(e). Plus la similitude, v.g., de souffrances, de frustrations, d'aspirations est grande, plus durable et plus solide est l'existence du groupe. Quatrièmement, le choix de la profession de gendarme, laquelle est perçue par l'interviewé comme instrument pour une co-existence pacifique des individus par le maintien de ces derniers dans les limites de la raison pratique : "timor Dei initium sapientie". "Si le châtiment des coupables était inéluctable, peut-être mes parents auraient-ils hésité, auraient-ils craint de divorcer !" : telle est peut-être la pensée inconsciente de cet enfant de divorcés.

Examinons le cas suivant recueilli le 2 mai 1970 ; garçon 11 ans ; vit chez son frère aîné, 20 ans, élève au collège Bessieux, Libreville. Père et mère aux ACAE : parents qui "ne veulent pas que l'on demeure avec eux", affirme notre interlocuteur. Ils sont trois frères : 11, 16 et 20 ans. Deux d'entre eux sont au cinéma. Sont logés tous trois dans la maison d'un oncle qui n'y habite pas. Cuisine faite par une tante. L'argent, donné par l'oncle précité, est gardé par la tante sus-indiquée. "Cet enfant est mon cousin ; sa mère est morte. Il a fui la maison de son père. Il vole, ne va plus à l'école", ajouta, pour terminer, notre interlocuteur qui, du doigt, nous montrait un enfant debout non loin de nous.

Ce cas par lequel nous terminons l'examen de l'identité et de la condition et situation familiales des mineurs condamnés au cinéma met en relief, d'une part, cette indifférence et cette carence de l'autorité parentale constatée chez bien des parents, indifférence et carence dont nous avons parlé plus haut, et qui est très funeste au développement et à l'épanouissement de l'enfant. Est également souligné la transfert des devoirs et responsabilités du père et de la mère de l'interrogé à un oncle de ce dernier. Nous noterons, enfin, la désertion du toit paternel, l'inconduite et l'égarement du cousin de notre interlocuteur.

SOMME TOUTE, la défection des parents dans l'accomplissement de leurs fonctions et devoirs vis-à-vis de leur progéniture, voilà, d'après les documents ici examinés,

le fondement même de la délinquance chez bien des enfants.

Le milieu scolaire est également un facteur important. Facteur qui a été étudié dans le chapitre II notamment. Le milieu social joue, lui aussi, un rôle nullement négligeable, avec sa force d'inertie, ses coutumes, sa perception de l'univers, ses aspirations... Mais qu'appelle-t-on milieu social ? celui-ci n'est-il pas un peu, voire grandement, l'image obtenue par la fusion, par la superposition des différents types de familles qu'une étude judicieusement menée sur la famille dans une société donnée peut permettre de dégager et de distinguer ?

Ainsi donc retrouve-t-on toujours et finalement l'homme dans le sens générique du terme, et inévitablement le couple, les parents.

Voilà pourquoi, dans nos travaux de terrain en 1966, nous avons accordé au problème de l'hébergement de l'enfant une attention particulière afin de voir le sens, la direction, si nous pouvons ainsi nous exprimer, de l'évolution des liens affectifs parents-enfants, et par voie de conséquence la direction même de l'évolution de la délinquance juvénile

Jetons donc, avant de clore ce chapitre réservé à la délinquance juvénile, un regard sur le sens, la direction de l'évolution des liens unissant hébergeurs et écoliers hébergés.

Nous commencerons par examiner ces liens pendant une période de grandes vacances, à la lumière du questionnaire-fleuve de 1962. Nous verrons ensuite, à la clarté des documents réunis en 1966, la qualité de ces mêmes liens pendant les années scolaires 1963-1964, 1964-1965, et 1965-1966.

EVOLUTION DES LIENS UNISSANT HEBERGEURS ET ECOLIERS HEBERGES

--ooOoo--

A/ - HEBERGEMENT PENDANT LES GRANDES VACANCES DE 19611 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des documents recueillis, il ressort que, pendant les trois mois de vacances de 1961, sur 1562 élèves,

68,95 % ont été hébergés par ou un seul foyer ou un individu ;

15,04 % l'ont été par ou deux foyers ou deux individus différents ;

8,45 % l'ont été successivement par trois foyers ou trois individus différents ;

2,24 % l'ont été successivement par quatre foyers ou quatre individus différents ;

0,96 % l'ont été par un internat ;

0,25 % l'ont été successivement par cinq foyers ou 5 individus différents ;

0,25 % ont été locataires ;

0,06 % (un écolier) a été successivement logé par six foyers ou six individus différents ;

0,06 % (un écolier) a changé six fois de logeur

0,06 % (un écolier) a déclaré s'être logé soi-même, sans pour autant être locataire.

Si l'on considère séparément les enseignements primaire et secondaire et, d'autre part, les garçons et les jeunes filles, l'on obtient la ventilation suivante :

2 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (1)

<u>hébergeurs</u>	<u>garçons</u>	<u>J. Filles</u>	<u>Total</u>
1 individu ou couple	64,63 %	62,55 %	63,97 %
2	15,01 %	12,75 %	14,30 %
3	10,07 %	9,46 %	9,88 %
4	3,61 %	2,05 %	3,12 %
5	0,38 %		0,26 %
6	0,19 %		0,13 %

(1) 3,64 % n'ont rien exprimé .

<u>hébergeurs</u>	<u>garçons</u>	<u>J. Filles</u>	<u>Total</u>
7	0,19 %		0,13 %
Internat		5,76 %	1,82 %
Locataire			
L'interviewé seul	0,19 %		0,13 %
N'ont rien déclaré	5,70 %	7,40 %	6,24 %
Soit, au total	99,97 %	99,97 %	99,98 %

3 - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

<u>hébergeurs</u>	<u>garçons</u>	<u>J. Filles</u>	<u>Total</u>
1 individu ou 1 couple	74,61 %	71,42 %	73,77 %
2	14,75 %	18,57 %	15,76 %
3	6,51 %	8,57 %	7,06 %
4	1,37 %	1,42 %	1,38 %
5	0,34 %		0,25 %
6			
7			
Internat	0,17 %		0,12 %
Locataire	0,68 %		0,50 %
N'ont rien exprimé	1,54 %		1,13 %
Soit, au total	99,97 %	99,98 %	99,97 %

Il en résulte que, pendant les grandes vacances,

- les élèves secondaires (793 interrogés) changent généralement moins souvent de toit que les élèves de CM2 (769 interviewés). Ainsi ont passé leurs trois mois de vacances chez un même individu ou chez un même couple : 73,77 % des écoliers et écolières secondaires et 63,97 % des écoliers et écolières primaires. Cette différence de 10 % environ s'observe aussi bien entre les garçons secondaires 74,61 % et les garçons primaires (64,63%) qu'entre les jeunes filles secondaires (71,42 %) et les écolières de CM2 (62,55 %). Faut-il en conclure que la recherche du changement, de la nou-

MOBILITE DES ELEVES PENDANT LES GRANDES VACANCES DE 1961

- Jeunes filles primaires

NOMBRE D'HEBERGEURS										TOTAL GENERAL & REGIONS(1)	
: 1	: 2	: 3	: 4	: 5	: 6	: 7	: Int.	: Néant	: ?	: soi-même	: eff. : %
:54,21	:17,36	:15,26	: 4,73	: 0,52		: 0,52		: 6,84		: 0,52	:190 :99,96 I
:69,23	:16,92	:10,76	: 3,07								: 65 :99,98 II
:89,62	: 6,60	: 0,94						: 2,83			:106 :99,99 III
:81,87	:10,52	: 4,67	: 1,16					: 1,75			:171 :99,97 IV
:94,91	: 5,08										: 59 :99,99 V
:38,67	:23,58	:15,09	: 7,54	: 0,94	: 0,94			:13,20			:106 :99,96 VI
:340	: 79	: 53	: 19	: 2	: 1	: 1	: -	: 30	: -	: 1	:526 : -
:64,63	:15,01	:10,07	: 3,61	: 0,38	: 0,19	: 0,19	: -	: 5,70	: -	: 0,19	: - :99,97

veauté, diminuerait, chez l'enfant, avec l'âge ? ou alors que, de façon générale, les adultes accorderaient un peu plus ou d'importance ou d'égard ou d'affection ou d'intérêt aux enfants plus scolarisés ? ou bien, enfin, que le changement d'hébergeurs serait-il dicté aux enfants moins âgés par l'attribution qui leur serait faite d'un volume plus grand des charges domestiques quotidiennes ; les plus âgés y échappant un peu plus, soit parce que pouvant plus efficacement regimber, soit parce que l'on entrevoit en eux de futurs travailleurs au salaire bon, gens à ne donc point s'aliéner ? ... Autant de possibles dont la ventilation ne peut être réalisée ici ; les documents réunis sur le terrain ne comportent pas les éléments permettant une telle sériation.

- (1) I = OGOUE-IVINDO (Région)
 II = NDJOLE (Centre)
 III = LAMBARENE (Centre)
 IV = NDJOLE ET LAMBARENE (Moyen-Ogooué)
 V = DONGHILA (Village) KANGO (Centre)
 VI = WOLEU-NTEM (Mitzic et Oyem)

Si l'on considère la distribution par région, district etc..., l'on constate que, dans l'enseignement primaire, les changements de domicile sont moins fréquents dans les zones nationalisantes que dans les zones de brassage et que dans ces dernières ^{ils} ont lieu moins souvent que dans les heartlands, zones où précisément l'ancestralité, la solidarité est plus vivace, l'acculturation donc moindre. En d'autres termes, les changements de domicile sont moins fréquents à mesure que l'on passe d'une économie davantage d'auto-consommation à une économie davantage de marché comme le prouve aisément les deux tableaux ~~concernés~~. En effet, le Woleu-Ntem, heartland, et l'Ogooué-Ivindo ont une population scolaire plus mobile pendant les grandes vacances ici examinées que le Moyen-Ogooué et l'Estuaire.

MOBILITE DES ELEVES PENDANT LES GRANDES VACANCES DE 1961

- Garçons primaires

NOMBRE D'HEBERGEURS										TOTAL GENERAL & REGIONS		
1	2	3	4	5	6	7	Int.	Néant	?	eff.	%	
41,97	24,69	19,75	4,93					7,40	1,23	81	:99,97	I
70,83		12,50	4,16					8,33	4,16	24	:99,98	II
93,42	1,31							5,26		76	:99,99	III
88,00	4,00	1,00						6,00	1,00	100	:100 %	IV
55,17	3,44						37,93	3,44		29	:99,98	V
42,42	18,18	18,18	3,03				6,06	9,09	3,03	33	:99,99	V1
152	31	23	5	-	-	-	14	16	2	243	Total effectif	
62,55	12,75	9,46	2,05	-	-	-	5,76	6,58	0,82	-	:99,97	

- (1) I = OGOUE-IVINDO (Région)
 II = NDJOLE (Centre)
 III = LAMBARENE (Centre)
 IV = NDJOLE ET LAMBARENE (Moyen-Ogooué)
 V = DONGHILA (village) KANGO (Centre)
 V1 = WOLEU-NTEM (Mitzic et Oyem)

Abandonnons à présent la quantification des hébergeurs et recherchons ci-dessous les liens qui unissent élèves et hébergeurs.

L'on obtient :

- logés par leurs pères et mères unis et vivant ensemble :

- 22,22 % des jeunes filles primaires	}	25,61 % des élèves de CM2.
27,18 % des garçons primaires		
37,07 % des garçons secondaires	(	36,84 % des élèves secondaires.
36,19 % des jeunes filles secondaires		

32,51 % des garçons primaires et secondaires

28,69 % des jeunes filles primaires et secondaires

soit pour les deux enseignements, un taux général de 31,43 % d'enfants des deux sexes.

Le reste de la population scolaire s'éparpille, les uns chez des oncles, des tantes, d'autres chez des frères, des soeurs, des pères nourriciers, d'autres enfin chez un ou une fiancé(e) etc... ; une variété de logeurs, un changement d'hébergeurs tel que, en trois mois, pour 1594 élèves tant masculins que féminins il y a eu 257 sortes d'hébergements d'élèves.

B/ - MOBILITE DES ELEVES D'UNE ANNEE SCOLAIRE A L'ANNEE SCOLAIRE SUIVANTE DE 1963 A 1966 INCLUS.

Deux cent trois élèves ont répondu à la triple question posée en 1966 relative à l'hébergement des écoliers pendant les années 63-64, 64-65, 65-66. Cette population peut paraître numériquement faible en comparaison du millier d'interviewés que nous avons dans chacune des autres questions traitées jusqu'ici. Nous rappelons à cet effet que le travail de terrain de 1966 avait pour but premier de tester l'évolution de phénomènes principaux étudiés en 1962 et secondairement seulement d'examiner un certain nombre d'autres problèmes. Nous soulignons néanmoins que par rapport à d'autres travaux cette population de deux cents personnes est dans les normes des échantillonnages couramment utilisés en sciences sociales.

Après cette mise au point venons-en à l'examen de la mobilité des élèves quant au domicile de 1963 à 1966 inclus.

La ventilation de ces 203 écoliers et écolières donne trois groupes :

Hébergeurs	Garc.prim	JF prim	Garc.&JF	Garc. & J.F.prim	Total général	
:	: &second	:&second	:second.	:	%	:effectif
Séminaire-Père	0,70	:	1,78	:	0,48	1
Père nouvelle épouse-Cou	0,70	:	1,78	:	0,48	1
sin	:	:	:	:	:	:
Locataire-Cousine	0,70	:	1,78	:	0,48	1
Père-Mère-Oncle matern.	0,70	:	1,78	:	0,48	1
Infirmière-Maître	0,70	:	1,78	:	0,48	1
Mère seule-Maître	0,70	:	1,78	:	0,48	1
Locataire-Père mère	1,40	:	3,57	:	0,97	2
Ami du père-Tante mat.	0,70	:	1,78	:	0,48	1
Tante paternelle-Nièce	0,70	:	1,78	:	0,48	1
Locataire-Oncle paternel	0,70	:	1,78	:	0,48	1
Nièce du père-beau-frère	0,70	:	1,78	:	0,48	1
père	:	:	:	:	:	:
Père Mère-Oncle & mère	0,70	:	1,78	:	0,48	1
Grand frère-Cousin	0,70	:	1,78	:	0,48	1
Beau-frère Grand'mère	0,70	:	1,78	:	0,48	1
Mèreseule Père & mère	0,70	1,58	3,57	:	0,97	2
Cousine-Internat	0,70	:	1,78	:	0,48	1
Mère frère	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Frère Soeur	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Père Mère Soeur	1,40	:	:	1,34	0,97	2
Séminaire-Oncle	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Tante paternelle neveu	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Père et Mère oncle	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Père frère de ma famille	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Tante pater. père mère	1,40	:	:	1,34	0,97	2
Mère tante	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Mari de la tante oncle	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Père Mère Locataire	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Père et Mère Père	2,81	4,76	:	4,69	3,41	7
Cousine Mère	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Père et 1er épouse soeur	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Oncle paternel père seul	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Père lère épouse père seul	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Mère seule Père	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Grand Mère Mère	0,70	1,58	:	1,34	0,97	2
Père et 2 ^e épouse Père	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Mère	:	:	:	:	:	:
Père Mère - Tante oncle	0,97	:	:	0,67	0,97	2
Grand'mère mat.père seul	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Père - Oncle	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Oncle paternel tante pater	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Père seul Père & Mère	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Locataire Internat	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Oncle maternel Père	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Oncle maternel Internat	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Père et Mère Tante pat.	1,40	:	:	1,34	0,97	2

Hébergeurs	Garcprim	JF prim	Garc & JF	Garc. & JF prim	Total %	général effectif
Père seul Père nllr	0,70			0,67	0,48	1
Abbés-Directeur de l'école	0,70			0,67	0,48	1
de MISSANGA						
Oncle paternel - Soeur	0,70			0,67	0,48	1
Père & Mère Oncle matern.	0,70			0,67	0,48	1
Grande soeur - Grand frère		1,58	1,78		0,48	1
Père seul Mère seule		1,58	1,78		0,48	1
Grand'mère mat Gde soeur		1,58	1,78		0,48	1
paternelle						
Tante mat. - Oncle mater.		1,58	1,78		0,48	1
Grand'mère Oncle pater.		1,58		0,67	0,48	1
Père et Mère Internat		3,17		1,34	0,97	2
Père Soeur		1,58		0,67	0,48	1
Mère Tante paternelle		1,58		0,67	0,48	1
Père Mère		1,58		0,67	0,48	1
Oncle maternel Père		1,58		0,67	0,48	1
Père & Mère cousin cousine		1,58		0,67	0,48	1
Oncle et autre oncle		1,58		0,67	0,48	1
Oncle et mère - Père & mère		1,58		0,67	0,48	1
Tante mater. Père & Mère		1,58		0,67	0,48	1
Cousin - Tante pat & mat.	0,70			0,67	0,48	1
soit :	42,28%	31,63%	43,30 %	36,18 %	39,01%	81

c/ - Ont changé d'hébergeurs deux fois

Administration						
Cousin cousine	0,70		1,78		0,48	1
Père mère Gd-père mat. locat:	0,70		1,78		0,48	1
Père Père & mère Gd frère	0,70		1,78		0,48	1
Mère et mère nouveau mari						
grande soeur						
grand'mère maternelle	0,70		1,78		0,48	1
Cousine Internat Oncle pat	0,70		1,78		0,48	1
Locataire Mère Beau frère	0,70		1,78		0,48	1
Oncle pat. Oncle mat cousin	0,70		1,78		0,48	1
Mère oncle mat. Tante mater:	0,70		1,78		0,48	1
Ami du père Oncle pat. cou-	0,70		1,78		0,48	1
sine pat.						
Père mère oncle mat MEYE Alex	0,70		1,78		0,48	1
Oncle mat. Père mère Père	0,70		1,78		0,48	1
Etienne SEME Gd frère oncle:	0,70		1,78		0,48	1
maternel						
Père mère Père oncle	0,70			0,67	0,48	1

Hébergeurs	Garcprim	JF prim	Garc &	Garc &	Total général	
:	&second	&second	JFsecond	JF prim	%	effectif:
Père Mère Soeur Oncle pat.	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Tante pat. femme du père	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Tante mat.	:	:	:	:	:	:
Grand-mère Oncle Mère	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Tante Grand-père mat. tante	0,70	:	:	0,67	0,48	1
maternelle	:	:	:	:	:	:
Oncle pat. camar père Gd père	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Tante mat. Gd père Soeur pat.	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Tante pat. Père Père & Mère	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Père Père & Mère oncle pat	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Père Gd-père neveu	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Mère Tante mat. Père	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Internat Père adoptif Beau-	0,70	:	:	0,67	0,48	1
frère	:	:	:	:	:	:
Père tante pat. beau-frère	0,70	:	:	0,67	0,48	1
papa	:	:	:	:	:	:
Père Mère Tante Soeur	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Oncle pater. Mère Frère	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Tante Oncle mat. Tante mat	0,70	:	:	0,67	0,48	1
Oncle pat. Ami père Oncle mat	:	1,58	1,78	:	0,48	1
Père Mère Internat Tante mat.	:	1,58	1,78	:	0,48	1
Oncle mat. Tante mat. cousine	:	1,58	1,78	:	0,48	1
Gd mère Tante mat. Mère	:	1,58	:	0,67	0,48	1
Tante mat Internat Oncle pat.	:	1,58	:	0,67	0,48	1
Camarade père nièce autre	:	1,58	:	0,67	0,48	1
cam père	:	:	:	:	:	:
Père Père-mère Gde soeur	:	1,58	:	0,67	0,48	1
Gd frère - Oncle oncle mat	:	1,58	:	0,67	0,48	1
Tante mater. Père Tante	:	1,58	:	0,67	0,48	1
Père Soeur Tante paternelle	:	1,58	:	0,67	0,48	1
Soeur Mère Oncle maternel	:	1,58	:	0,67	0,48	1
soit :	19,60%	17,38%	26,70%	16,08%	18,72%	39

De la distribution qualitative et quantitative ci-dessus il ressort, que, de 1963 à 1966, la mobilité des enfants a été plus grande dans l'enseignement secondaire que dans le primaire. En effet, en les trois années scolaires sus-indiquées 25,00 % des élèves secondaires n'ont pas changé de logeurs contre 46,94 % des élèves primaires. Il ressort également que les garçons changent plus souvent d'hébergeurs que les jeunes filles.

La mobilité plus accusée des écoliers serait probablement due au fait que la jeune fille, ou pour des raisons de morale sociale - virginité selon le vœu des parents, à conserver le plus longtemps possible, par exemple - doit être suivie avec davantage d'attention et de vigilance que le garçon, ou pour des mobiles économico-individualistes est un parti qui paie grâce à la paramatrimonialité, ou pour des visées économiques à très court terme est censée à même d'apporter, par un mariage ou envisagé ou éventuel, à qui l'abrite(nt) cadeaux et tout au moins amitié et du futur époux et de la famille de ce dernier. Ajoutons que sur le plan éducationnel les enfants de sexe féminin ont une récalcitrance temporellement moins longue que les garçons : d'où des heurts moins explosifs qu'avec ces derniers.

Quant à la mobilité plus forte des élèves des lycées et collèges, elle est imputable dans une large mesure au fait que les établissements secondaires sont situés - et il ne peut en être autrement - dans les centres urbains, ce qui oblige plus de la moitié des enfants gabonais - si l'on n'oublie pas que la population du Gabon est en très grande partie rurale - à changer de logeurs au seuil de la première année d'études secondaires.

Une large part doit enfin être faite au caprice de l'enfant et de l'adolescent, ... et à la défection des parents dans l'accomplissement de leurs devoirs envers leur progéniture.

L'on constate également que

1 - ont changé une fois de logeurs :

- a/ - 42,28 % des garçons primaires et secondaires
31,63 % des jeunes filles " "
- b/ - 36,18 % des garçons et jeunes filles primaires
46,30 % des " " secondaires

2 - ont changé chaque année, ont donc changé deux fois en trois ans, de logeurs :

- a/ - 19,60 % des garçons primaires et secondaires
17,38 % des jeunes filles " "
- b/ - 16,08 % des effectifs de l'enseignement primaire
26,70 % des effectifs de l'enseignement secondaire

Signalons enfin que, durant trois années scolaires successives 21,95 % seulement des parents stricto sensu - père et mère unis et vivant ensemble - ont gardé auprès d'eux leur(s) enfant(s).

C/ - HEBERGEMENT PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE 1966-1966

1. - JEUNES FILLES PRIMAIRES

En 1966, la ventilation des liens unissant hébergées et hébergeurs se présentait comme suit :

- 26,76 % étaient logées par leurs pères et mères vivant ensemble

21,93 %	"	leur père seul
5,94 %	"	un frère aîné
5,57 %	"	une soeur aînée
5,20 %	"	leur mère seule
4,46 %	"	leur tante seule
3,71 %	"	une grand'mère
2,97 %	"	un oncle
2,60 %	"	un internat
2,60 %	"	un oncle paternel
2,23 %	"	un oncle maternel
1,85 %	"	leur père et nouvelle épouse
1,48 %	"	une tante maternelle
1,11 %	"	le mari de leur soeur aînée
0,74 %	"	une tante paternelle
0,74 %	"	une mère et nouveau mari
0,74 %	"	un beau-frère
0,37 % (un individu) :		dans cette série se retrouvent les logeurs suivants : une mère et une tante ; un père et ses épouses autres que la mère de l'interviewé ; un membre de la famille de la nouvelle épouse du père de l'intéressé ; une amie du père ; un camarade du géniteur ; un oncle maternel ; une mère et un oncle ; un membre de la famille ; le mari d'une tante ; une mère et un maître ; une

belle-soeur ; le fiancé d'une soeur aînée ;
un fiancé ; un tuteur ; un tuteur et une tante paternelle ; une soeur et son mari ; une camarade de classe ; une âme charitable. S'ajoute à cette liste une jeune fille se logeant elle-même.

- N'ont rien exprimé : 1,48 % des 262 jeunes filles primaires ici examinées.

2. - GARCONS PRIMAIRES

Sur 421 élèves masculins interrogés sur leur hébergement

- 17,81 % ont déclaré loger chez leur père seul

14,72 %	"	"	leur père et mère
15,53 %	"	"	un frère aîné
6,88 %	"	"	un oncle
6,41 %	"	"	une tante
4,75 %	"	"	un beau-frère
4,03 %	"	"	leur mère
4,03 %	"	"	un oncle paternel
3,80 %	"	"	un oncle maternel
3,32 %	"	"	une soeur
1,66 %	"	"	une tante maternelle
1,66 %	"	"	un grand-père
1,42 %	"	"	un cousin
1,18 %	"	"	un tuteur
1,18 %	"	"	une tante paternelle
0,95 %	"	"	une grand-mère et un grand-père
0,95 %	"	"	le mari d'une tante maternelle
0,95 %	"	"	un ami du père
0,47 %	"	"	le mari d'une tante
0,47 %	"	"	dans un internat
0,47 %	"	"	leur père et la deuxième épouse de ce dernier

0,47 % ont déclaré loger chez un cousin germain

0,23 % (un individu). Cette classe contient les logeurs ci-dessous :

une mère et un oncle ; de beaux-parents de l'intéressé ; un beau-frère du père ; une mère et un tuteur ; un ami de la famille ; la belle-mère d'une soeur aînée ; une épouse du père ; un frère et un oncle ; un grand-oncle paternel ; un bel-oncle maternel ; un neveu ; une fiancée ; une cousine ; un abbé ; un médecin ; de grands-parents maternels ; le mari d'une mère ; un membre de la famille ; une tante et un oncle ; une grand'mère ; de grands-parents, le père et la mère ainsi que des oncles et tantes réunis tous sous un même toit ; un directeur de mission catholique ; un camarade ; un adulte payé en services domestiques ; un haoussa.

0,71 % de ces élèves de CM2 ont cité des noms de personnes sans préciser les liens les unissant à des dernières. Enfin, un individu n'a pas répondu à la question.

3. - GARCONS SECONDAIRES

La distribution de cette population de 422 écoliers secondaires est la suivante :

- 17,90 % logés dans un internat
- 19,66 % locataires
- 6,63 % logés par le père seul
- 5,92 % " le père et la mère unis et vivant ensemble
- 4,02 % " un frère aîné
- 3,79 % se sont déclarés propriétaires
- 3,08 % ont affirmé être logés par un oncle maternel
- 3,08 % " " une tante
- 2,84 % " " un oncle paternel

2,13 % ont affirmé être logés par une soeur
 2,13 % " " un beau-frère
 1,89 % " " un ami
 1,89 % " " un oncle
 1,65 % " " une mère
 1,65 % " " un cousin
 1,42 % " " un tuteur
 1,18 % " " une tante maternelle
 0,94 % série renfermant : parrains ; tantes paternelles ; grands-pères ;
 0,71 % classe groupant : soeurs aînées et époux de ces dernières ;
 tantes et leurs conjoints ;
 0,47 % où sont contenus : grand'mères maternelles ; grand'mères, sans
 autre précision : mères et nouvel époux de chacune d'elles ;
 amis du père ; maîtres d'école, co-villageois ; grands-oncles
 paternels ; cousins germains.
 0,23 % (un individu). Dans cette série s'incluent : un cousin maternel ;
 une mère et une grand'mère ; un neveu ; un monsieur rémunéré
 en services domestiques ; un frère d'une deuxième épouse d'un
 père ; un membre de la famille ; le mari d'une tante maternelle
 et celle-ci ; un parent d'une camarade ; le fiancé d'une soeur
 (1) ; un cousin ; le mari d'une tante et cette dernière ; les
 parents d'une fiancée ; une épouse du mari d'une soeur autre
 que cette dernière ; un cousin adoptif ; le mari d'une grand-
 mère ; un cousin maternel ; père et belle-mère ; ami d'un grand-
 frère ; camarade d'un neveu ; une épouse du père ; une amante ;
 un villageois ; la femme d'un grand frère ; mère et grand-père ;
 beaux-parents d'un frère aîné ; un cousin paternel ; une âme
 charitable ; une nièce ; une belle-mère ; mère, tuteur et grands-
 parents ; neveu maternel ; un maître, co-villageois.

(1) - le mot fiancé(e) a le plus souvent, voire généralement, le sens de concubin(e).

1,42 % (6 élèves) n'ont donné chacun que le nom de leur hébergeur,
0,23 % (un individu) s'est déclaré solitaire.

4. - JEUNES FILLES SECONDAIRES

41,59 % sont logés à l'internat

13,27 % sont locataires

8,84 % sont logés par leurs père et mère vivant ensemble

5,30 % " un oncle maternel

4,42 % " leur mère seule

2,65 % " leur père seul

1,76 % " un oncle paternel

1,76 % " une soeur aînée

1,76 % " un oncle seul

1,76 % " un frère seul

0,88 % (un individu). Cette série renferme les hébergeurs ci-après cités : un pasteur ; un beau-frère ; une tante ; un ami de la famille ; une marraine ; une soeur ; un membre de la famille maternelle ; un cousin ; un camarade du père ; un tuteur ; une tante paternelle ; un oncle paternel ; le mari d'une tante ; un grand-père ; un camarade de classe. Enfin était hébergés dans la maison d'un oncle absent une interrogée (0,08 %).

5. - GARCONS ET JEUNES FILLES PRIMAIRES

En 1966, l'éventail des liens unissant hébergés et hébergeurs se présentait comme suit :

- 19,42 % sont logés par leur père et mère

19,42 % " leur père seul

10,57 % " un frère aîné

5,65 % " une tante

5,36 % " un oncle

4,49 % " une mère

4,20 % sont logés par une soeur

3,47 % " un oncle paternel

3,18 % " un oncle maternel

3,18 % " un beau-frère

1,59 % " une grand'mère

1,59 % " une tante maternelle

1,30 % étaient internes

1,01 % étaient hébergés par une tante paternelle

1,01 % " un grand-père

1,01 % " un cousin

0,86 % " un tuteur

0,86 % " un père et sa nouvelle épouse

0,72 % " un ami du père

0,57 % " une soeur et son mari

0,57 % étaient locataires

0,57 % étaient hébergés par une mère et son nouvel époux

0,57 % " de grands-parents

0,57 % " le mari de la soeur d'une demi-soeur.

0,43 % " un neveu

0,28 % " un ami de la famille

0,28 % " une fiancée

0,28 % " un père et sa deuxième épouse

0,28 % " un camarade de classe

0,14 % Dans cette série s'incluent : un individu payé en services domestiques ; le fiancé d'une soeur ; les parents d'une fiancée ; un grand-oncle paternel ; un cousin germain ; une belle-mère ; de beaux-parents ; le beau-frère d'un père ; la belle-mère d'une soeur ; un frère et un oncle ; un bel-oncle maternel ; un instituteur ; une cousine ; un oncle et une mère ; le supérieur d'une mission catholique ; un médecin-chef ; de grands-parents maternels ; le directeur d'une mission catholique ; un haoussa ; un membre de famille ; de grands-parents, un père et une mère, des oncles et tantes vivant tous sous un même toit ; une tante et un

oncle ; un cousin germain ; de beaux-parents d'un père polygame ; un père et ses autres épouses ; une mère et une tante ; une femme membre de la famille ; un oncle et une mère ; une âme charitable ; une amie du père ; une belle-soeur ; un maître d'école et une mère ; un tuteur et une tante paternelle.

Ont été laissés de côté quelque six individus qui n'ont donné de leurs hébergeurs que les noms et prénoms.

6. - GARCONS ET JEUNES FILLES SECONDAIRES

Sur 535 garçons et jeunes filles de l'enseignement secondaire interrogés sur les liens existant entre eux et leurs hébergeurs,

24,48 % ont déclaré qu'ils étaient internes

18,31 %	"	"	locataires
6,54 %	"	"	logés par leur père et mère
5,79 %	"	"	leur père seul
3,55 %	"	"	un oncle maternel
3,55 %	"	"	un frère aîné
2,99 %	"	"	propriétaires
2,80 %	"	"	logés par un oncle paternel
2,61 %	"	"	une tante
2,24 %	"	"	une soeur
2,24 %	"	"	leur mère
2,05 %	"	"	un oncle
1,68 %	"	"	un beau-frère
1,49 %	"	"	un cousin
1,49 %	"	"	une tante maternelle
1,49 %	"	"	un ami
1,30 %	"	"	un tuteur
0,93 %	"	"	un grand-père
0,93 %	"	"	une tante paternelle

0,74 % ont déclaré qu'ils étaient logés par un parrain

0,74 %	"	"	une tante et son mari
0,56 %	"	"	une soeur et son mari
0,56 %	"	"	un ami du père
0,37 %	"	"	une grand'mère maternelle
0,37 %	"	"	une grand'mère
0,37 %	"	"	une mère et son nouvel époux
0,37 %	"	"	un maître d'école co-villageois
0,37 %	"	"	un grand-oncle
0,37 %	"	"	une belle-mère

0,18 %. Cette série comprend 45 hébergeurs unis chacun à son hébergé(e)

par des liens bien distincts. Parmi ceux-là citons : une belle-mère ; un cousin maternel ; un cousin germain ; un individu payé en services domestiques ; un beau-frère du père ; un parent d'un camarade ; le fiancé d'une soeur ; les parents d'une fiancée ; l'épouse d'un beau-frère polygame ; le mari d'une grand'mère ; une concubine ; un camarade de classe ; une marraine ; les beaux-parents d'un frère aîné ; un co-villageois ; etc... Enfin un écolière hébergé à la maison d'un oncle absent ; et un élève qui s'est déclaré, sans autre précision, solitaire.

EN RESUME

Des réponses de 1225 écoliers et écolières tant primaires que secondaires qui ont répondu à la question sur les liens entre eux et leurs hébergeurs durant l'année scolaire 1965-1966, il appert que la distribution est fort ventilée, ce qui indique une défection augmentée des parents face à leurs devoirs à l'adresse de leur progéniture. Une analyse en profondeur sera faite ci-dessous, relative à l'évolution de la conscience morale des parents à l'égard de leurs enfants entre les années 1962-1966. En attendant, jetons un regard sur la situation générale de l'hébergement de l'écolier gabonais en avril et mai 1966, situation qui est la suivante :

- étaient logés par leur père et mère	13,79 %
" à l'internat	11,42 %
" locataires	8,32 %
étaient logés par leur frère aîné	7,51 %
" une tante	4,32 %
" un oncle	3,91 %
" leur mère seule	3,51 %
" un oncle maternel	3,34 %
" une soeur aînée	3,34 %
" un oncle paternel	3,18 %
" un beau-frère	2,53 %
" une tante maternelle	1,53 %
étaient propriétaires	1,30 %
étaient logés par un cousin	1,22 %
" une grand'mère	1,06 %
" un tuteur	1,06 %
" une tante paternelle	0,97 %
" une femme de beau-frère polygame	0,97 %
" un camarade	0,65 %
" un ami du père	0,65 %
" une soeur et son mari	0,57 %
" un père et une nouvelle épouse	0,48 %
" une mère et son nouveau conjoint	0,48 %
" un parrain	0,32 %
" une tante et son mari	0,32 %
" de grands-parents	0,32 %
" un bel-oncle	0,32 %
" un neveu	0,24 %
" un grand-oncle	0,24 %
" un cousin germain	0,24 %

étaient logés par un individu payé en services domestiques	0,16 %
" une grand'mère maternelle	0,16 %
" le fiancé d'une soeur	0,16 %
" de beaux-parents	0,16 %
" un co-villageois	0,16 %
" une belle-mère	0,16 %
" un camarade de la famille	0,16 %
" une fiancée	0,16 %
" un père polygame et une autre épouse	0,16 %
" un camarade de classe	0,16 %

Enfin dans la classe des 0,08 % (un individu) se rangent 71 hébergeurs dont la liste peut être facilement reconstituée en se référant à la ventilation des interrogés de l'enseignement primaire et à celle de ceux des lycées et collèges.

o
o o

INCIDENCE DE L'EVOLUTION DES LIENS ENTRE HEBERGEURS ET HEBERGES SUR L'EVOLUTION DE LA DELINQUANCE JUVENILE

En quatre ans, de 1962 à 1966, pour ce qui concerne l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE le taux d'enfants hébergés par leurs propres parents unis et vivant ensemble est passé de 27,37 % à 14,72 % chez les garçons et de 32 % à 26,76 % chez les jeunes filles. Soit une baisse de 12,50 % chez les écoliers et de 5 % chez les écolières.

Concomitamment, alors que demeurait stationnaire le taux d'enfants hébergés par la mère seule, celui des élèves logés par le père seul augmentait sensiblement, passant de 10,40 % chez les écolières et de 7,03 % chez les garçons à 21,93 % chez les premières et à 17,81 % chez les secondes. Soit une hausse de 10,80 % chez les garçons et de 11,50 % chez les jeunes filles.

S'est également produit une augmentation du taux des frères aînés abritant sous leur toit ou un frère ou une soeur écolier(e) : en effet, en quatre ans ce taux est passé de 4,37 % à 13,53 % chez les garçons et de 2,00 % à 5,94 % chez les jeunes filles. Soit une augmentation respective de 9 % et 3,90 %.

Il en est de même de l'hébergement assuré par une soeur aînée : les pourcentages passant, chez les garçons de 1,71 % à 3,32 % et, chez les jeunes filles, de 2 % à 5,57 % : soit une augmentation respective de 1,60 % et 3,57 %.

Si nous considérons maintenant le transfert des devoirs et responsabilités parentaux aux oncles et tantes, l'on constate une augmentation de 1,66 % chez les garçons primaires hébergés par leurs oncles (13,30 % en 1962 ; 14,96 % en 1966) et une diminution de 1,34 % chez les écoliers logés par leurs tantes (10,64 % en 1962 ; 9,26 % en 1966). Une double constatation semblable aux deux précédentes s'observe pareillement chez les jeunes filles primaires : augmentation du taux des écolières primaires hébergées par un oncle ; diminution du taux des élèves hébergées par une tante : en effet, l'on a, dans le premier cas, une augmentation de 2,60 % (5,20 % en 1962 ; 7,80 % en 1966) et, dans le deuxième cas, une très légère baisse de 0,50 % (7,20 % en 1962 ; 6,69 % en 1966) (1).

Examinons à présent l'enseignement secondaire. Ici, au contraire, se dessine, tant pour les jeunes filles que pour les garçons hébergés par leur père et mère unis et vivant ensemble, une légère augmentation qui est respectivement de 1,70 % et de 2,00 %.

Signalons également une augmentation du taux d'enfants collégiens et lycéens des deux sexes logés par le père seul. Augmentation substantielle chez les garçons, laquelle est de 4,75 % (1,86 % en 1962 ; 6,63 % en 1966) ; augmentation de 1,20 % seulement chez les collégiennes et lycéennes (1,42 % en 1962 ; 2,65 % en 1966).

Disons que la situation stationnaire constatée chez les élèves de CM2 quant à l'hébergement par la mère seule se remarque de même chez les élèves de l'enseignement secondaire (1,29 % en 1962 et 1,62 % en 1966 chez les garçons ; 5,71 % en 1962 et 4,42 % en 1966 chez les jeunes filles).

L'on constate, quant à l'hébergement assuré par un frère une augmentation de 3,16 % chez les garçons et seulement de 0,80 % chez les jeunes filles (0,86 % en 1962 et 4,02 % en 1966 chez les garçons ; 0,95 % en 1962 et 1,76 % chez les écolières).

(1) - Cette légère baisse peut permettre de considérer la situation comme stationnaire et non pas régressive.

Une même évolution se remarque dans le logement assuré par une soeur. En effet, le taux des garçons secondaires logés par celle-ci est passé de 0,43 % à 2,13 % en 4 ans ; soit 1,70 % d'accroissement ; et celui des collégiennes et lycéennes de 0,95 % à 2,65 % : soit, pareillement, 1,70 %.

Indiquons enfin les accroissements suivants :

- 4,08 % chez les garçons secondaires et 5,93 % chez les jeunes filles logées par un oncle (3,80 % en 1962 et 9,73 % en 1966 chez celles-ci ; 4,45 % et 8,53 % chez ceux-là).
- 3,81 % chez les écoliers et 0,07 % chez les écolières logées par une tante (2,58 % en 1962 et 6,39 % en 1966 ; 5,23 % en 1962 et 5,30 % en 1966).

Un phénomène particulier mérite d'être souligné, c'est la condition des élèves LOCATAIRES. Le nombre de ces derniers, lequel est passé en 4 ans de 1,71 % à 0,71 % chez les garçons et est demeuré stationnaire chez les jeunes filles primaires, a considérablement crû, et de façon inquiétante, entre 1962 et 1966. Chez les garçons secondaires ce taux est passé de 12,64 % à 19,66 % si abstraction est faite des interviewés qui se sont déclarés propriétaires et à 23,45 % si aux premiers on inclut les seconds : soit donc un accroissement de 7,02 % dans le premier cas et de 10,81 % dans le second cas. Chez les collégiennes et lycéennes cette croissance est de 12,32 %.

Qu'implique cette condition d'écopier, d'écopière locataire ? Qui dit location dit avant tout paiement d'un loyer, et en l'occurrence, mensuel. Cela suppose une source de revenus régulière, et produisant au minimum un montant tout au moins égal au montant du loyer mensuel. Situation théoriquement possible mais qui ne le peut être existentiellement si les élèves concernés n'ont comme source de revenus que leur bourse scolaire et l'argent de poche que d'aucuns parents, fort peu nombreux peuvent assurer. Devant les exigences vitales auxquelles ils se trouvent confrontés, l'enfant et l'adolescent disposent de trois solutions possibles : ou bien interrompre ses études afin de pouvoir se procurer un travail rémunéré : or, nous l'avons vu plus haut, la volonté d'apprendre et d'aller le plus loin possible dans les études est telle que la falsification des registres de l'état civil est devenue comme une

sorte de règle à laquelle n'échappent que quelques enfants. Ou bien - deuxième solution - se livrer à toute une série d'expédients qui débouchent presque inévitablement, pour les garçons impubères, vers des délits tels que chapardage, vol, pour les adolescents vers des vols plus sérieux, vers des situations de concubinage adultère tel que nous l'avons pu constater chez bon nombre de collégiens adolescents à Lambaréné en 1962 : on est alors entretenu par l'épouse d'un salarié. Ou bien, enfin, pour les jeunes filles, se livrer inévitablement, nous irons plus loin et dirons même FATALEMENT, à la néo-prostitution : on est alors choyé par, le plus souvent, un monsieur bien situé dans la société. Nous/citerons pour illustration que le cas de cette collégienne célibataire qui disposait d'une voiture de prestige avec un chauffeur pour aller au lycée et en revenir et qui reçut un jour en étrennes une fiat 850.

La baisse constatée du taux d'enfants hébergés par les parents eux-mêmes a été concomitante à un accroissement du taux d'enfants pris en charge par ou un oncle ou une tante, ou un frère ou une soeur ; concomitante également à une augmentation des délits commis par des mineurs. Écoutons à ce propos le Directeur Général de la sûreté, M. TH KWAOU qui écrit le 14 mai 1970 : "... Le pourcentage relevé dans la nature des infractions est de 70 % pour le vol ; 22 % pour émission de chèque "sans provision, 3 % pour escroquerie, 2 % pour abus de confiance et 3 % pour les "autres infractions".

"... On constate que le pourcentage des délits commis par les adolescents et les "mineurs est en constante augmentation. Il est passé progressivement de 68 % en "1967 à 76 % en 1969. Les jeunes de 15 à 21 ans viennent en tête avec 50 % suivis "des adolescents de 8 à 15 ans avec 26 %, de sorte que 76 % de la criminalité est "le fait de mineurs jusqu'à 21 ans.

"Cette situation est évolutive...." (1)

(1) - cf. TH KWAOU : Discours d'ouverture de la Conférence annuelle des cadres supérieurs de la Police (ronéo, 10 p. Libreville 14.5.1970 n° 3480/DGSN) p. 7

Ce transfert des droits et devoirs parentaux à des tiers contribue à augmenter chez l'enfant le sentiment de vide affectif, vide que l'on cherchera à combler soit par de la turbulence, des larcins, soit par quelque autre atypicalité, larcins, turbulence, atypicalité qui, le plus souvent, sont, au départ, une sorte de cri d'alarme, d'appel au secours et aussi de révolte équivoque à l'adresse de la société en l'occurrence, à l'adresse de la famille "stricto sensu", et qui peuvent se transformer en sentiment d'agressivité, de haine, dont la vengeance est un exutoire.

L'être peut aussi finalement sombrer dans une délinquance dont il risque de ne pouvoir ou jamais plus ou que très difficilement sortir sous le double jeu du désespoir social et de l'accoutumance.

La délinquance des jeunes se présente ainsi donc comme la menace sociale, nationale la plus dangereuse que tout pays puisse connaître.

Des lignes ci-dessus il appert que deux sortes de délinquances sont à distinguer chez l'enfant et l'adolescent gabonais :

a/ - délinquance de l'élève membre de clubs sexuellement mixtes, à but pratiquement récréatif musical. Cette sorte de délinquance qui débouche vers une dépravation des mœurs et une augmentation de la défloration des jeunes filles à peine pubères menace directement en premier lieu la constitution des foyers conjugaux, la tendance au mariage, contribue donc à l'accroissement de la paramatrimonialité, du concubinage notamment, à la multiplication du nombre d'enfants BATARDS traumatisés dès la tendre enfance par cette distinction sociale de : ENFANT RECONNU, ENFANT DE PERE INCONNU, ENFANT SANS PERE etc...

Un autre danger sérieux que renferme cette forme de délinquance est, chez l'élève, chez l'élève LA TENDANCE A SE CONSIDERER ET A RECHERCHER A ETRE CONSIDERE(E), surtout lorsque la classe où il (elle) est enseigné(e) est mixte, NON PLUS COMME UN ENFANT, UN(E) ELEVE, MAIS COMME UN(E) ADULTE. Ce qui complique les rapports maîtres-élèves et est à la base de bien des mouvements de masse, ainsi que le témoigne la grève de 1959 au collège X... examinée dans le chapitre précédent.

On forme des PRETENTIEUX. Ce désir de paraître est incliné, soit au vol plus ou moins professionnel, substitut d'un travail salarié, soit à la prostitution : traite des négresses, éclosion de souteneurs (1).

- b/ - La délinquance des condamnés au cinéma, laquelle oriente vers le larcin, le vol, la fraude. Elle prépare à une vie para-sociale qui, dans quelques années, sera très dangereuse pour la sécurité et la vie même des agents de l'ordre public (police, gendarmerie). En effet, si l'on considère que, en 1970, d'aucuns enfants sont, à 8 ans, à 10 ans, à leur deuxième vol OFFICIEL, à 13 ans, à leur troisième maille avec la police et précisément pour, à chaque fois, du vol ; si l'on considère d'autre part, que le niveau intellectuel de ces jeunes délinquants gravite généralement entre le cours préparatoire et le cours moyen (2) ; si l'on n'oublie pas, enfin, que ce sont ordinairement des ENFANTS OU ORPHELINS OU ABANDONNES A EUX-MEMES, fils de divorcés, de concubinaires, d'alcooliques, et même de parents unis mais qui ne veulent plus ou ne peuvent pratiquement s'en occuper, alors on entrevoit, sans trop se tromper, la catégorie de citoyens que produira dans quelques années cette enfance et adolescence ABANDONNEE. Marqués déjà par leur condition de PARASOCIAUX, d'individus "fichés", traumatisés par le vide affectif que nous estimons comme un facteur des plus générateurs de comportements et attitudes ASOCIAUX voire anti-sociaux, ces délinquants aujourd'hui auteurs de larcins risquent, demain de se retrouver, de se constater bandits, voleurs qui s'ingénieront à opérer IMPUNEMENT, à protéger donc grâce au revolver, à la lance, au couteau etc... tout au moins leur fuite sinon la réussite de leur(s) entreprise(s).

L'analyse des documents recueillis nous conduit à cette conclusion : LA MAJORITE, et pourquoi hésiter ? LA QUASI-TOTALITE DES DELITS COMMIS PAR DES BANDES D'ECOLIERS ONT POUR MOTIVATION PROFONDE, ORIGINELLE, LA COMPENSATION RECHERCHEE D'UN VIDE AFFECTIF PLUS OU MOINS CONFUSEMENT RESSENTI.

-
- (1) - Il en existe déjà. cf. notre étude sur la vie matrimoniale et paramatrimoniale. (déjà citée) p. 129.
- (2) - cf. R. KWAOU : rapport sur le vagabondage des mineurs et la délinquance juvénile (texte dactylographié) p. 7 22.2.1968.

La stabilité, l'instabilité, la correction, l'incorrection d'un enfant sont, pour nous, un indice très rarement trompeur, qui permet de remonter jusqu'aux parents et d'esquisser une reconstitution objective du climat et familial, et environnant, de dépasser les apparences et d'atteindre la réalité profonde, parfois bien cachée, ignorée parfois même des parents eux-mêmes.

Lorsque le climat scolaire, le climat familial et le climat ambiant ne sont pas semblables, il y a une réciproque du travail et des efforts de l'un ou par l'un des deux autres ou par les deux autres. La dysharmonie, la dissonnance, la cacophonie entre ces trois milieux voire entre un de ces milieux et les deux autres perturbe, chez l'enfant, la perception et le jugement et conduit à des conflits, soit avec les parents, soit avec les maîtres d'école, - sources de fugues et délits commis, soit isolément, soit collectivement, par écoliers, écolières.

---oo00oo---

UNIVERSITE DE PARIS-VII
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

COMPORTEMENTS ET ATTITUDES
DE LA
JEUNESSE SCOLAIRE GABONAISE

Thèse de psychologie de la vie sociale
pour le doctorat de troisième Cycle
préparée sous la direction de M. le professeur Paul ARBOUSSE-BASTIDE
présentée et soutenue devant la Faculté des Lettres et Sciences Humaines
le Juin 1971

PAR

Laurent BIFFOT

DOCTEUR EN SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITE DE RENNES
MAITRE DE RECHERCHE A L' O. R. S. T. O. M.

CONCLUSIONS & PERSPECTIVES

C O N C L U S I O N S

&

P E R S P E C T I V E S

---oo0oo---

Au terminus du chemin jusqu'ici parcouru, il ne serait pas mal advenu de jeter cette fois un long regard en arrière, d'essayer de faire le bilan ou plus exactement le point, la synthèse de ce qui a été vu, dit, déduit. L'on pourra ainsi plus aisément percevoir les solutions qui s'imposent.

POPULATION EXAMINEE

Une double population est à la base des résultats donnés ci-dessus :
primo, une population de 1767 élèves de l'année scolaire 1961-62, interrogée à partir du premier trimestre de 1962 et s'échelonnant des classes finales de l'enseignement primaire à savoir du cours moyen deuxième année et la septième, aux classes terminales des lycées et collèges ;
secundo, une population de 2.361 écoliers et écolières allant également du cours moyen II aux classes de baccalauréat, choisis dans les mêmes localités et dans les mêmes écoles que l'échantillonnage de 1962 avec cette seule différence que n'ont pas été interrogés en 1966 les élèves secondaires de Libreville et que par contre ont été examinés les élèves des classes finales primaires de ladite ville.

METHODOLOGIE

Ce sont là, sur le plan méthodologique, deux échantillonnages on ne peut mieux variables, étant donné que le premier représente au niveau de l'enseignement primaire 1 élève sur 6,83 de la totalité de l'effectif des classes de CM2 et de septième de cette année scolaire, et au niveau des écoles secondaires de cette même année un élève sur 3,48. Soit pour les deux enseignements un élève sur 5,08 de l'effectif total enseigné au Gabon en 1962 du CM2 aux classes secondaires terminales. Le rapport de l'échantillonnage de 1966 est de 1/5,79 pour la totalité des élèves des deux sexes que le Gabon avait cette année-là, toujours du CM2 au baccalauréat inclus.

Les instruments de travail utilisés en 1962 furent notamment un questionnaire-fleuve de dix pages explorant tous les aspects possibles de la vie enfantine et

adolescente, cernant la réalité scolaire dans ses retranchements les plus cachés et dont la passation collective exigeait pour les écoles primaires une moyenne de six heures et de trois heures pour les classes terminales du lycée Léon Mba, par exemple.

Observations cliniques, conversations à bâtons rompus avec les élèves, avec les maîtres et professeurs autochtones et expatriés, avec des parents d'élèves, avec l'homme de la rue au besoin, ... rien ne fut négligé si bien que lorsque nous partions d'une localité nous emportions avec nous une mine de documents renfermant la vie tant avouable qu'inavouable des établissements examinés.

Les outils utilisés en 1966 furent à quelque chose près les mêmes que ceux dont nous nous sommes servis en 1962 avec cette différence que nous avons mis sur pied ~~deux~~ questionnaires réduits à passation rapide, qui avaient pour fin l'exploration de certaines zones, de certains domaines et phénomènes explorés déjà par le questionnaire-fleuve de 1962. Citons entre les relations parents-enfants, la proximité filles-garçons, la préférence de confier l'enseignement de la jeune fille gabonaise ou bien à des hommes ou bien à des femmes. Dans certaines écoles, les ~~deux~~ questionnaires étaient passés consécutivement par chacun des interrogés, dans d'autres c'était ou l'un ou l'autre desdits questionnaires allégés qui était soumis aux élèves.

Nous soulignons que le travail de terrain a été d'un bout à l'autre réalisé par nous-même avec cette rigueur inébranlable qui nous fut inculquée lors de nos études universitaires par notre Professeur de Psychologie de la Vie Sociale et de Sociologie, M. P. Arbousse-Bastide.

EN RESUME DONC

Avaient été réunis des documents permettant, comme nous l'avons dit plus haut, de cerner la réalité familiale, scolaire, sociale de l'écolière et de l'écolier gabonais dans retranchements les plus obscurs. Échantillonnages qui permettent, grâce à l'écart de quatre ans qui les sépare, d'esquisser tout au moins de percevoir la dynamique de la jeunesse étudiée. Documents réunis dont cependant la masse et le poids se présentent à certains moments du dépouillement et de l'analyse-synthèse comme une sorte de défi lancé au chercheur, à l'analyste-synthétique.

En effet, si nous comparons ces deux échantillonnages sur la jeunesse scolaire aux échantillonnages de nos précédents travaux de terrain réalisés tant au Congo-Brazzaville en 1959, qu'au Gabon auprès du travailleur en 1960 et du rural en 1963 nous constatons que la manipulation d'une seule question sur la jeunesse demande l'examen de plus de mille réponses alors que pour l'étude de la vie matrimoniale et paramatrimoniale v. g. la manipulation de chaque question comportait une centaine de réponses.

Pour ce qui concerne notre propre expérience de chercheur, la manipulation de ce double échantillonnage lourd a renforcé chez nous la conviction que nos précédents travaux avaient suscitée, puis établie en nous sur la valeur de la recherche psycho-sociologique.

La recherche sociologique et psycho-sociologique a dépassé en effet le cap de l'approximatif, de l'à peu près. Les phénomènes sociaux ont une existence réelle, une dynamique propre à chacun d'eux, une force d'inertie révélatrice de leur existence. A l'instar des phénomènes géologiques auxquels nous sommes comme contraint de les comparer, ils se présentent comme de sortes de chaînes aux maillons plus ou moins étroitement liés. La saisie d'un phénomène donné peut s'opérer à partir de n'importe lequel des maillons de la trame sur lequel le hasard fait tomber. Si le maillon saisi n'est pas le premier un double mouvement est alors à effectuer, d'une part, vers le maillon originel, initial, vers le dernier en date, d'autre part. Au cours de ce double mouvement, se rencontre quelquefois ce que nous appelons une faille, une cassure. Il y a disparition du fil conducteur, de la traînée. Il importe alors de rechercher et la suite du filon et le pourquoi de la faille. Un retour sur le terrain souvent s'impose alors si l'on ne veut pas se limiter à une gamme d'hypothèses que l'on ne peut ni vérifier ni infirmer et qui se retrouve hélas ! dans ces travaux émaillés de "il semble", "il se peut que".... Hypothèses oubliées comme telles après un nombre donné de pages et que d'aucuns dans les conclusions générales considèrent parfois comme des réalités constatées, perçues, palpées. Ce qui est grave sur le plan épistémologique étant donné que ce passage non autorisé de l'hypothèse non vérifiée à l'affirmation est un des comportements qui, au regard du profane, nuisent le plus à "la portée scientifique et à la valeur objective" des sciences sociales.

Ces retours forcés, obligatoires sur le terrain, condition sine qua non d'une recherche approfondie, d'une saisie totale des faits sociaux étudiés exigent que le chercheur pendant la période de dépouillement soit donc de préférence dans le pays même où il a réuni les documents qu'il est en train de manipuler. La (ou les) voie(s) hypothétique(s) suivie(s) peut(ou peuvent) finalement être des cul-de-sac : constatation qui peut être le résultat d'une manipulation de documents d'un mois de travail par exemple, surtout lorsque l'on recherche les corrélations possibles entre deux ou plusieurs phénomènes, entre deux ou plusieurs attitudes etc.... La constatation de ces exigences méthodologiques qui obligent le chercheur à retourner au moins une fois sur le terrain pendant la période d'analyse-synthèse et rédaction sont à la base de cet "ESSAI D'UNE DEONTOLOGIE DU CHERCHEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE" rédigé pour le colloque que l'UNESCO organisa en 1967 à Yaoundé sur la politique et l'administration de la recherche scientifique en Afrique. Nous écrivions entre autres :

"Ainsi donc le chercheur est-il parfois obligé de retourner sur le terrain pour
"complément d'informations pendant la période d'analyse, synthèse et rédaction.
"Ainsi, en conséquence, le chercheur est-il obligé, pendant la période d'analyse
"des documents, de séjourner un moment dans les lieux mêmes où il a recueilli
"les documents qu'il analyse, s'il veut à son travail clarté et consistance,
"s'il veut cerner le réel dans tous ses retranchements, si, en d'autres termes,
"il veut épargner à son travail, ces approximations inhérentes à tout travail
"non approfondi. Et en sciences sociales, un travail ne peut atteindre une cer-
"taine profondeur si, aussitôt après la collecte des documents-, le chercheur
"s'éloigne du lieu où ces derniers ont été recueillis. Il s'expose alors à des
"erreurs, à des ambiguïtés à des confusions, et qui pis est, à des plagia^{ts},
"pillages, notamment s'il est à son premier contact avec le pays où il a réuni
"les documents que, ailleurs, il analyse ; et surtout si, d'une part, ce premier
"contact n'a pas été assez long, si, d'autre part, pour des raisons commerciales
"financières, il doit sortir sans retard son "rapport".....
"EN RESUME, ainsi donc est à déconseiller, - n'hésitons pas de dire ce qui,
"pour le bien même de la recherche, doit être dit -, ainsi donc est à refuser
"toute mission dont le contact avec le lieu de réunification des documents

"serait limité à la seule période de réunification de ces derniers, si le chercheur n'a jamais séjourné auparavant dans le pays qu'il doit étudier. C'est là une norme à l'observation de laquelle doivent veiller tant les organismes de recherche que les demandeurs (organismes publics, privés des jeunes Etats notamment). (1)

RESULTATS ET SUGGESTIONS

La méthode la plus simple et probablement la plus efficiente consisterait, nous semble-t-il, à tirer de chaque phénomène examiné un bref résumé et une politique d'orientation.

L'expression "POLITIQUE D'ORIENTATION" peut soulever chez certains un haut-le-corps, un sursaut, sinon une contestation formelle. Le chercheur doit se borner à exposer les faits ; il appartient à l'homme politique d'adopter la conduite que les exigences nationales imposent. Tel n'est pas notre avis, à la lumière de nos douze années et demie de brassage des phénomènes sociaux d'Afrique Noire. Disons, d'entrée de jeu, que le chercheur en sciences sociales n'a point du tout à dicter quelque conduite que ce soit à l'homme politique. Cependant il lui est un devoir moral d'indiquer certaines urgences, certains dangers, certains conseils quitte à l'homme politique de faire ce qu'il veut. A cet effet, certains exemples s'imposent. En 1960, dans notre travail remis au Gouvernement Gabonais en 1961 nous formulons un certain nombre de suggestions dont :

- une retraite des vieux travailleurs
- une cantine pour les dockers au port de Libreville.

La réalisation de la première suggestion a permis à la famille gabonaise salariée d'être libérée du poids supplémentaire qui lui incombait jusqu'alors d'avoir à charge ses père et mère à partir de la mise hors du travail pour âge

(1) BIFFOT (L.) : Situation actuelle de la recherche au Gabon et essai d'une déontologie du chercheur et de la recherche scientifique en Afrique (op. c.) p. 47-48-49.

avancé du père. Notre analyse de 1960 insistait sur l'exemple donné au Gabon par la SPAFE alors appelée SPAEF, désignée dans notre ouvrage sous l'appellation ENTREPRISE III. La non-réalisation de cette suggestion aurait entraîné à 2.475 foyers au minimum (1) un supplément de charges familiales en 1971. Autant de chefs de famille qui estimeraient aujourd'hui leur budget grevé par un poids que l'Etat, grâce à une organisation éclairée, pourrait, lui, porter. Rendons ici hommage au Gabon d'être le premier pays francophone à avoir mis sur pied une retraite des vieux travailleurs.

La non-réalisation d'une cantine portuaire qui changerait dans une large mesure la condition humaine du docker gabonais et, par voie de conséquence, atténuerait le sentiment de frustration de ce dernier, modifierait qualitativement et quantitativement les accumulations d'insatisfactions, d'agressivité, les réactions... du travailleur portuaire, explique dans une mesure assez large le taux d'explosion de violence des dockers de Libreville en 1970 v.g. La subsistance d'un phénomène morbide peut dix ans après donner naissance à une saturation, à une nausée et à un vomissement du fiel sécrété et que l'on ne peut plus à présent contenir. L'explosion est alors un impératif non senti, corporel, nécessaire à la conservation de la personnalité, un élixir qui empêche la désorganisation de la personnalité. Ici jouent spontanément tous les mécanismes que l'organisme pour sa survie, pour sa normalité.

Le troisième exemple qui fait ressortir la nécessité de tenir compte des prévisions des recherches des sciences sociales nous est fournie par le danger que représente pour les Etats des pays africains, des pays dits sous-développés en général la situation on n'en peut mieux excentrique de la capitale de chacun d'eux. Parmi les inconvénients et dangers signalés en 1964 dans "Contribution à la connaissance et compréhension des populations rurales du nord-est du Gabon" nous indiquions les invasions éventuelles qui se présentent faciles à réaliser par voie maritime. L'aggression de Conakry par les Portugais en 1970 est suffisamment éloquente. La capitale de la Guinée par exemple à Labé présenterait pour ce pays moins de dangers ; un bombardement par avions, un parachutage de soldats étant opération nettement moins efficace et moins surpre-

(1) La Caisse Gabonaise de Prévoyance Sociale avait en juin 1971 2.475 pensionnés. Pour le trimestre févr.-mars-avr. 1971 elle a versé 61.222.073 fr CFA à 2.178 retraités. L'accroissement du nombre de pensionnés est de 100 par trimestre. Le projet de mise sur pied d'une retraite des vieux travailleurs est de 1962; sa réalisation est date du 1er mai 1964.

nante qu'un débarquement par mer et de nuit surtout dans la conjoncture actuelle des possibilités de surveillance côtière dont dispose chacun des jeunes États naguère décolonisés.

Ces exemples suffisent pour faire voir que si le chercheur en sciences sociales n'a point à dicter de conduite, l'homme politique n'a pas, lui non plus, le droit de balancer d'un coup de baguette les suggestions de ce dernier, de mettre parmi les objets de musée les résultats des études sociales réalisées en vue du développement. Car les dangers sociaux demeurent là, latents, prêts à s'actualiser tant que demeurent en place les structures matérielles, écologiques, économiques... qui en sont les mères, les génératrices, les alimentateurs. Les années peuvent passer, peu importe : inévitablement, fatalement, sous le jeu inéludable de la probabilité, un jour un déclin se présente, est saisi et l'explosion de se produire.

Après cette mise au point qui nous est dictée par un certain courant d'opinions en matière de politique nationale, venons-en aux conclusions et perspectives que l'on peut tirer des phénomènes examinés dans les pages ci-dessus consacrées aux comportements et attitudes de la jeunesse scolaire gabonaise.

ETHNISME ET NATIONALISME (cf. p. 10 - 29)

Des pages consacrées à ce problème (cf. p.300) il ressort que quatre sortes d'écoles se rencontrent au Gabon déterminées essentiellement par la distribution géographique des différentes ethnies qui constituent le Gabon.

- des écoles micro-heartlands (cf. p. 19 - 22 et 300)
- des écoles micro-localités-zone de brassage naturel (cf. p. 19 -23 - 300)
- des écoles micro-localités-zone de brassage artificiel (cf. p. 19 - 23 - 300)
- des écoles micro-localités-zone nationalisante (cf. p. 19 - 23)

Pour une politique de brassage des ethnies, de la formation donc de la nation gabonaise, il est à souhaiter que tout au moins au niveau des lycées et collèges un mouvement d'affectations des élèves - grâce au système des internats -

permette l'éclatement des écoles-micro-heartlands, lesquelles sont des foyers actifs de la tendance à la coagulation, à l'agglutination intra-ethnique. Agglutination et coagulation qui sont nuisibles à la réalisation du brassage grâce auquel le peuple gabonais peut un jour être une NATION stricto sensu.

ETHNISME ET STRATIFICATION SOCIALE (cf. p. 30 - 37)

Ce brassage est handicapé par la stratification sociale qui a jusqu'à ce jour présidé à une certaine hiérarchisation des ethnies de la mosaïque gabonaise. Les principaux instruments de cette hiérarchisation ont été, à partir du contact avec le monde européen, à partir donc du quinzième siècle pour le Gabon, voire même du quatorzième siècle, le rôle de courtier joué par d'aucuns groupes humains par rapport à d'autres. Courtiers d'abord et pendant longtemps en produits importés, courtiers ensuite en "bois d'ébène" à partir de la traite des nègres déclanchée par la découverte des Amériques.

Cette première sériation activée par le ~~baragouinage~~ de la langue du blanc avec lequel chacun des peuples côtiers était en relations commerciales équivoques fut augmentée à partir de la colonisation, ou si l'on préfère, à partir du siècle dernier par l'alphabétisation qui modifia qualitativement la fonction d'interprète et créa ce personnage qui joua pendant toute la période coloniale un rôle éminent dans l'orientation des distances socio-professionnelles : l'écrivain c'est-à-dire le commis aux écritures.

La stratification des ethnies au Gabon, caractérisée par des distances et socio-professionnelles et socio-économiques entre les différents groupements ethniques, distances génératrices de sentiments et complexes ou de supériorité ou d'infériorité par le truchement de la prépondérance et de l'éclat accordés par une scolarisation plus poussée sur le plan de la qualité et de la quantité sera pendant longtemps un instrument de tensions internes et peut mener, si une égalisation des forces intellectuelles entre ethnies n'est pas réalisée, aussi bien à une cristallisation des attractions et répulsions actuelles entre ethnies, nuisible aux mariages inter-ethniques, à la fusion donc, qu'à une vassalisation des groupements moins intellectualisés par les plus intellectualisés. C'est pourquoi dans l'élaboration des politiques nationales il est un devoir moral qui incombe au gouvernement, et qui consiste à faire périodiquement le point,

LA CHOSE PUBLIQUE, afin que, si à un moment t l'on constate que tel(s) groupe-ment(s) a (ou ont) été défavorisé(s) par rapport à tel(s) autre(s), l'injustice sociale dans la distribution des avantages et des possibilités de la république soit réparée par l'octroi au(x) groupe(s) défavorisé(s) de possibilités plus grandes pendant le temps nécessaire - un temps scientifiquement calculable - à la réhabilitation socio-professionnelle, intellectuelle donc, de ce (ou ces) dernier(s).

IMPACT DU NIVEAU INTELLECTUEL DES PARENTS SUR L'EDUCATION DES ENFANTS

Si l'on considère les pères et mères qui avaient, en 1962, des enfants écoliers et écolières de la classe de CM2 aux classes de baccalauréat, l'on constate que sur 1694 interviewés qui ont indiqué le niveau intellectuel de leurs propres parents 98,93 % des pères et 99,54 % des mères étaient absolument incapables de contrôler les devoirs de leurs enfants (cf. p:41-42).

Ainsi donc en 1962 98,93 % des garçons et 99,54 % des jeunes filles étaient plus scolarisés que, respectivement, leurs propres pères et leurs propres mères.

Cette scolarisation plus forte des enfants par rapport aux parents conduit ipso facto à des constatations, à des jugements de fait chez les uns et les autres, à une auto-estimation qui ne peut, en somme, s'effectuer que dans la mesure où l'on a un autre pour référence, pour toise.

Chez les parents, c'est le plus souvent, face aux connaissances de l'enfant, le sentiment confus d'une ~~impuissance~~ ^{impuissance} intellectuelle déclenché par le fait de ne pouvoir aider l'enfant lorsque, à la maison, ce dernier se trouve embarrassé par la résolution d'un problème, par la compréhension d'un terme, etc...

Ce sentiment confus d'impuissance s'empare de tout parent à partir du moment où celui-ci ne peut plus AIDER de quelque manière que ce soit son enfant ou un de ses enfants. Les réunions de parents d'élèves auxquelles nous avons assisté à Rennes à la rentrée scolaire de 1970-1971 nous ont permis de constater la généralité de ce fait.

Lorsque le niveau général de la formation de l'un ou de l'autre parent demeure plus fort que celui de l'enfant concerné, l'on assiste alors à des efforts ou de recyclage ou d'apprentissage : des parents ont même demandé l'organisation de cours de mathématiques modernes par le collège S.V. - la P., lors des réunions sus-indiquées de parents d'élèves.

Lorsque, par la progression scolaire continue de l'enfant, le niveau général de la formation des parents devient comparable à celui de ce dernier, ce dont prennent aisément conscience celui-ci et ceux-là par le truchement des difficultés au fil du temps croissantes que les premiers ont d'aider le second dans ses devoirs et leçons, trois attitudes sont alors possibles chez les parents, déclanchées et déterminées par la qualité et la profondeur des liens affectifs entre ou le père ou la mère ou les deux à la fois, d'une part, et l'enfant d'autre part, déterminées également par la dose d'amour-propre, du sentiment de soi de chacun des parents. Lorsque les rapports parents-enfants sont sans nuage, lorsque la conscience et l'amour parentaux sont solides, l'on recourt ordinairement, dans la mesure où on le peut, - quitte même à faire certaines privations sur l'alimentation, sur le vêtement...., - AUX COURS PARTICULIERS PAYES. Ce que réalise également plus d'un parent plus égo-centrique qu'affectueux planifiant à court terme, entrevoyant, bref, en l'enfant ou le soutien financier et social du vieillard que, lui, parent, sera demain, ou le réalisateur de ce que, lui-même, n'a jamais pu actualiser: l'enfant est ainsi une sorte de Cid lancé à la conquête de la science afin de venger un camouflet infligé par la société, et que l'on est impuissant à rendre.

Lorsque les rapports parents-enfants sont plutôt raides du fait de la rencontre de deux tempéraments et caractères forts dont le second est la reproduction quasi intégrale du premier, ce qu'expliquent largement les lois de la génétique, un raidissement peut se produire chez le père à l'endroit de son fils, chez la mère à l'égard de sa fille : des attitudes et comportements sont alors façonnés qui peuvent aller jusqu'à l'aspiration plus ou moins confuse d'arrêter l'augmentation du niveau de formation de l'enfant, cet enfant dont plus tard on ne pourra venir à bout sur le plan d'une autorité parentale que l'on souhaite pleinement patriarcale.

La troisième attitude adoptée par les parents est la conduite de retrait.

L'on jouera inconsciemment, - sécrétion et réactions corporelles - à l'employé accaparé par son travail, obligé voire contraint par celui-ci soit de terminer ou au bureau ou à l'atelier, soit ^{de} l'apporter à la maison, - à un point tel que l'on se retrouve dans l'impossibilité matérielle de pouvoir consacrer à l'enfant même une minute pour quelque explication relative aux leçons et devoirs scolaires. Excuse salvatrice !

Un sentiment d'agacement point presque toujours alors chaque fois que l'enfant s'approche de son père pour quelque explication de devoir ou de

leçon. Mais comme aucune attitude, aucun comportement ne peut être ISOLE, d'autres manières de faire et de réagir seront ou spontanément ou avec calcul façonnées : l'on ne surveillera même plus les allées et venues de l'enfant ; bref l'on s'absorbera dans ses tâches professionnelles à un point tel que l'on ne constatera plus la présence ou l'absence de l'enfant au foyer. Ce à quoi l'enfant réagira inévitablement : la turbulence est alors le comportement le plus communément adopté, le repli sur soi étant une forme dérivée de celle-là ; la rue, les bandes d'enfants, le cinéma... autant de recours auxquels l'enfant fait alors appel pour s'illusionner, pour échapper au sentiment d'isolement et d'abandon engendré chez lui par l'accaparement ou de son père, ou de sa mère, ou de ses parents (cf. pp. 349 352, 367, 385). Chez d'autres pères et mères, ce sera une succession de sorties, entrecoupée de réceptions, de divertissements, de mondanités - on s'adonnera par exemple au jeu ; chez l'homme, c'est le café-bar, le bistrot, ou alors le don-juanisme, la concubine attirée et accaparante ; chez certaines femmes, on s'adonnera même à des oeuvres de charité ou à des oeuvres politiques, syndicales etc... caractérisées essentiellement par un grand nombre de réunions, ou alors par des réunions demandant de longues préparations etc... Bref, on s'adonnera, chacun suivant la pente de ses inclinations, à quelque chose qui doit accaparer, et, - si l'on a une certaine conscience, - dont l'utilité sociale doit permettre de justifier ce que l'on se refusera toujours d'appeler le DELAISSEMENT DE SES PROPRES ENFANTS.

Telles sont les incidences multiples du niveau intellectuel des parents dans l'éducation voire sur la formation intellectuelle de l'enfant.

Une recherche consacrée à ces comportements et attitudes parentaux, qui ne sont nullement l'apanage des parents de certaines contrées seulement, peuvent, nous en sommes persuadé, nous dirons plutôt, CONVAINCU, aider l'Europe à résoudre le problème actuellement crucial de la jeunesse, de la contestation adolescente : les parents sont ou trop pris par leur propre travail, ou trop accaparés par les loisirs offerts ou recherchés qu'ils ont créé chez grand nombre d'enfants un sentiment profond d'isolement. Et si le Gabon, objet ici de nos réflexions, ne tire pas de l'exemple offert présentement par l'Europe les leçons qui s'imposent il passera fatalement par les mêmes voies, par les mêmes secousses.

Que peut-on faire ?

- 1 - Amener les parents à demeurer chacun chez soi serait déjà une réalisation efficace. Cela peut être obtenu par la fermeture exigée pendant les jours ouvrables, de tous les commerces au plus tard à 19 heures par exemple, et de tous les débits de boisson à 20 heures au maximum ; par la suppression de cette musique de boutiques de quartiers, musique de très mauvais goût où à l'aide d'une succession abrutissante de ~~cha-cha-cha~~ des adultes se défoulent dans des danses exécutées de façon obscène au regard d'une troupe de jeunes enfants dont l'innocence devrait être protégée.
- 2 - Aider les parents, grâce à des conférences, des exposés, des entretiens d'homme à homme etc... à prendre conscience de l'éventail des attitudes et comportements qui les guettent. La prise de conscience entraînerait chez les plus irréductibles tout au moins MAUVAISE CONSCIENCE, et c'est là un châtiment que l'on peut à la rigueur estimer suffisant, qui, d'un pas boîteux, talonne avec agacement le parent coupable de ne pas suffisamment s'occuper de sa progéniture enfantine ou adolescente.
- 3 - Des cours de recyclage peuvent aider certains parents mais le rythme de ces cours ne peut produire qu'un palliatif.
- 4 - Nous pensons plutôt qu'il importe d'aider la génération des parents à prendre pleinement conscience de l'irréversibilité présente des lois de l'évolution sociale et intellectuelle : la génération des enfants sera, dans sa majorité, toujours plus instruite sinon plus cultivée que celle des parents et, au sein d'une famille, il y a régression et déchéance ou totale ou partielle lorsque ou les enfants ou un enfant n'est point arrivé à réaliser, toutes comparaisons bien faites, au minimum ce que son père a atteint (1).
- 5 - Il conviendra, d'autre part, d'éveiller également chez l'enfant la prise de conscience de l'inéluctabilité ^{de l'eff} soufflement à plus ou moins longue échéance qui guette ses père et mère quant à l'aide que généralement et en principe et que par le jeu de la perception de ce que certains de ses collègues de classe ont, - il attend de ses parents relative aux devoirs et leçons scolaires.

(1) Il va de soi que font exception à cette règle les enfants dont le père a été un GENIE,

On fera également prendre à l'enfant conscience des différentes attitudes et des différents comportements qui le guettent et que résumant fort bien cette élève interviewée de 1962 qui déclare :

"Les jeunes actuels ne veulent plus obéir aux parents parce qu'ils sont trop orgueilleux; ils se croient les plus savants parce qu'ils ont appris plus que leurs parents et ils prennent leurs parents pour des étourdis et pour des ignorants" (Mlle X... 14 ans, classe de 6ème Libreville, 1962) (cf. p. 43); et cet autre de l'échantillonnage de 1966 :

"Je pense sûrement que c'est parce que nos parents ne savent pas écrire ; ce qui fait que si nos pères et parents parlent français nous nous mettons à rire jusqu'à faire voir le fond de notre gorge" (Raph. MOUEND... CM2, 1966) (cf. p. 44)

- 6 - Par le biais de l'octroi des bourses et des allocations familiales, l'on peut obliger voire contraindre les parents, les tuteurs, bref les hébergeurs négligents à avoir par trimestre au moins une prise de contact avec le (ou les) professeur(s) de l'enfant.
- 7 - Obliger chaque père, lorsqu'il peut scolariser dans le lieu même où ^{il} réside son (ou ses) enfant(s), d'héberger soi-même sa progéniture. Ce qui réduira l'incidence néfaste du fait d'être hébergé par des oncles, des tantes, des frères, des soeurs etc... (cf. p. 407 - 427 et 426 - 432)

IMPACT DE LA PENSÉE RELIGIEUSE DES PARENTS SUR L'ÉDUCATION DE L'ENFANT.

Une étroite corrélation existe entre le niveau intellectuel et la pensée religieuse chez chaque individu; chez chaque groupement humain. C'est ainsi que chez les peuples analphabètes il existe cette impossibilité de considérer la mort comme le terme de l'usure physique d'un organisme, comme le triomphe des éléments ambiants sur un vivant. Voilà pourquoi la mort de tout Africain même centenaire est attribuée à un mauvais sort jeté ou par des dieux courroucés ou par un voisin ou un parent ennemi. C'est là un processus général, NORMAL de la pensée humaine, de l'intellect, que de recourir à l'explication par les forces occultes, par la divinité, lorsque l'explication objective, scientifique ne peut pas être atteinte du fait même de l'état de la connaissance atteinte par le peuple, par l'individu

en question.

Or, par l'accroissement de son niveau intellectuel, l'enfant apprend à percevoir différemment que ses parents le monde qui l'environne ; il lui est découvert et enseigné des principes de causalité diamétralement opposés aux principes de causalité enseignés à ses parents par ses grands-parents. C'est ainsi que, face à une maladie, les parents analphabètes ou faiblement scolarisés recourront facilement à des incantations alors que, lui, l'enfant, considérant, muet, tout cela, est guetté par un sentiment ou de pitié ou de mépris. Il entamera un dialogue que rapidement il constatera de sourds.

Un conflit en découle conséquemment ; conflit dit de générations mais qui est plus exactement un conflit de mentalités né d'une divergence de perceptions et d'optiques.

L'harmonie ne peut être obtenue que par l'accession de l'un des deux individus en présence à la mentalité de l'autre. Ou bien alors si chacun demeure dans ses positions, c'est la persistance du conflit avec tout ce que pareilles persistance et raideur comportent et entraînent.

Qui alors doit aller vers la mentalité de l'autre ? Qui doit, en d'autres termes, aller vers la manière de sentir et d'apercevoir de l'autre ? La réponse ne peut découler que de la double considération ci-après. Considération du monde des parents, monde baignant dans une ancestralité, statique d'apparence, plus ou moins fidèlement transmise et conservée ; considération du monde des enfants baignant dans une modernité en marche introduite par l'instruction européenne et par l'acculturation technique, produit du contact avec les pays hautement technisés, développés donc.

Lequel de ces deux mondes convient-il de conserver ?

Sur le plan même des jugements de valeur, aucun de ces deux univers, aucune de ces deux mentalités n'est à préférer à l'autre, mais à une seule condition.

A CONDITION QU'UNE ETANCHEITE TOTALE, PERMANENTE LES ISOLE-. A CONDITION DONC QUE L'UN NE PUISSE SOUPCONNER, DEVINER, IMAGINER L'EXISTENCE, MEME POSSIBLE ; DE L'AUTRE. Car dans la mesure où une forme d'univers se suffit à lui-même pour la conservation de la vie physique et de l'équilibre mental des vivants qui le peuplent, cet univers est acceptable, étant donné qu'il contribue à la conser-

vation de la vie et à l'apport d'un bonheur relatif de l'individu, bonheur considéré total par ce dernier dans la mesure où il ignore et tant qu'il ignore qu'il puisse exister une autre forme de bonheur enviable, préférable donc à celui que son univers offre.

Mais le malheur diront les uns, un sort heureux diront les autres, a fait que le monde de l'ancestralité fût en contact avec le monde de la modernité, que ce dernier vînt vers le premier et co-habitât avec celui-ci.

D'où ces jugements formulés par la jeunesse et dont nous citerons comme modèles les suivants (cf. p. 51 et suiv.) tirés de l'échantillonnage de 1962 :

- "les vieux veulent nous bourrer avec leurs coutumes primitives. Par exemple "autrefois la jeune femme ne devait pas manger ensemble avec son beau-père et "même les appeler par leur nom." (collégienne)
- "Ce sont les parents qui disent qu'on ne les écoute pas, étant donné qu'ils "veulent que nous disions oui à tout ce qu'ils disent. Comme nous trouvons "parfois que ce qu'ils nous demandent de faire est anormal, nous sommes obligés "de dire non. Et ce non que nous disons n'est pas toujours répété ; car, quand "nous trouvons que ce qu'ils nous disent est bon, nous disons oui. Donc il ne "faut pas que nous disions toujours oui pour faire plaisir à nos parents même "si c'est non. Par exemple : nos parents nous empêchent de sortir pendant la "période de fin d'année car, disent-ils, c'est à cette période qu'on rencontre "des accidents et des empoisonnements (superstition) ; et comme, nous, jeunes "d'aujourd'hui, ne tenons pas compte de tout cela, nous répondons que la mort "n'attendra pas seulement la fin d'une année pour faire disparaître quelqu'un : "et nos parents disent que c'est une désobéissance..." (J.f. 20 ans, classe de 3ème I.C., 1962)

Jugements qui sont en étroite corrélation avec les jugements de la population des élèves primaires interrogés en 1966, enfants qui étaient donc en 1962 au minimum au cours préparatoire et au maximum au cours élémentaire première année :

- "Le fossé se creuse entre la génération des parents et la génération des enfants parce qu'il y a une grande différence entre le raisonnement des parents "et le nôtre" (Georges Djodj...)
- "Ils (les enfants) disent que ce que parlent les parents et les vieux n'est "pas réel" (Joseph Mab...)

La synthèse et le résumé de cette situation sont contenus dans l'affirmation de cet élève de CM2 interviewé en 1966 :

- "Oui, je pense que les jeunes actuels n'écoutent plus les conseils des vieux parents ; mais il y a d'autres qui écoutent les conseils des vieux parents. Ceux qui n'écoutent pas les conseils des vieux parents disent que les choses que les parents racontent sont déjà passées ; mais il y a d'autres qui disent que c'est bien d'écouter les conseils passés et les conseils d'aujourd'hui" (cf. p. 52)

QUOI FAIRE EN CONSÉQUENCE ?

Il convient ici de se remémorer la double notion de normalité et de morbidité des structures. Les structures mentales, sociales sont étroitement conditionnées et déterminées par les structures écologiques, économiques, matérielles. Si l'on change les secondes il est alors un impératif catégorique de changer les premières et vice versa. Corollairement si l'on veut que persistent et se maintiennent les unes il faut alors oeuvrer pour la persistance et le maintien des autres. Tout changement des premières recherché avec la volonté de maintenir les secondes, et réciproquement, débouche vers un déséquilibre de la société, vers des conduites et des attitudes de contestation, d'opposition, fait basculer la société concernée de la normalité comportementale et attitudinale à une morbidité psycho-sociale néfaste à un développement harmonieux de l'enfant et qui perturbe la sérénité et le calme qui devraient être le lot de la génération des parents après les soucis inhérents à la période d'éducation des enfants. Que les jeunes se fassent à la mentalité ancestrale ? et les conséquences de ce retour à l'ancestralité comportementale et attitudinale, à la vision du monde fondée sur la pensée a-scientifique nous sont révélées par cette loi qui régit les contacts et la co-habitation entre peuples et groupes humains linguistiquement différents, voire même entre individus de même langue, loi donc de la co-habitation humaine, que nous formulions comme suit en 1964 dans notre thèse d'université (1): "Lorsque deux peuples -peu importe la couleur de leur peau -, lorsque deux civilisations se trouvent face à face et entrent en contact, les relations d'égalité qu'ils (ou qu'elles) établissent entre eux (ou entre elles) finissent presque toujours - et ici nous sommes en présence d'une sorte de loi

(1) Contribution à la connaissance et compréhension des populations rurales du Nord-Est du Gabon p. 80

"ou plutôt de régularité tendancielle - par se transformer en liens de subordination, ou de vassalisation, ou d'esclavagisation. Subordination de celui qui est "TECHNIQUEMENT MOINS DOTE, MOINS EQUIPE, MOINS ARME par celui qui l'est davantage. "Rien ne peut alors bouleverser de façon durable le sens, la direction, donnés tant "que le peuple vassalisé n'aura pas atteint le seuil de l'égalité technique, condition primordiale de l'égalité sociale, politique etc..."

Si dans la co-habitation avec les pays hautement industrialisés et technisés, les pays sous-développés veulent combler la distance qui les sépare des premiers, il leur faut résolument s'armer de structures matérielles semblables, tout au moins matériellement aussi efficaces que celles desdits pays sous-développés. La mise sur pied de ces structures déclanchera automatiquement envers et contre tout et tous des structures sociales, mentales dont l'actualisation ne peut être arrêtée.

Sommes-nous en présence d'un certain déterminisme ? Presque oui. C'est ici que l'art de guider aussi bien l'individu que les peuples et les nations doit effectivement opérer. Il consistera à percevoir dès leur état embryonnaire les changements sociaux, à les examiner et à les étudier avec froideur, à en saisir le sens, la profondeur, et la puissance d'inertie, et l'énergie cynétique de leur avancement. Il consistera même à en prévoir l'avènement. C'est alors que ces changements peuvent être dans une certaine mesure seulement, - ceci est très important - orientés, canalisés pour une adaptation judicieuse et efficiente. Aux adversaires du point de vue que nous venons d'émettre, aux partisans de la conservation de l'africanité, de l'ancestralité, nous citerons le fait suivant : chez les Mpongwès, lorsque les jeunes parlent en leur langue maternelle, ils sont de temps à autre repris par les vieux, lesquels avec une pointe de désespoir se lamentent quant à l'abâtardissement et à la dégénérescence de la langue des ancêtres par l'intrusion de mots français. "Ce n'est plus du mpongwè qu'ils vous parlent!"

Face à ce vœu des anciens de conserver la pureté de la langue des ancêtres, nous avons voulu voir dans quelle mesure cette langue qu'ils CROIENT PURE l'est réellement. Nous avons ainsi découvert que, à leur insu, les vieux Mpongwès parlent une langue truffée de mots anglais, espagnols ou portugais, voire bretons(1) déformés, mots qu'ils enseignent aux jeunes comme purement mpongwès. Et lorsque les vieux reprochent aux jeunes de ne plus prononcer par exemple, le v comme eux, leurs pères, mais à la française, ils ignorent totalement que leur v a tout du v espagnol et portugais, du v d'un peuple qui accultura longtemps l'ethnie

(1) efaro : Denda éfaro : faire le beau. Faro est un mot breton. La Bretagne est une région de France qui a fourni le plus de colonisateurs et de missionnaires.

mpongwè.

Les partisans de ce que l'on appelle l'ancestralité ignorent bien souvent que cette ancestralité n'est pas elle-même et ne peut pas elle-même être PURE c'est-à-dire non acculturée.

L'acculturation est un phénomène doté d'une force face à laquelle personne ne peut rien. Qui ne veut subir aucune acculturation doit se mettre dans une tour d'ivoire. Une troisième attitude qui se rencontre chez des penseurs africains consiste à préconiser, d'une part, la sauvegarde et la conservation de ce que l'ancestralité a de bon, l'adoption, d'autre part, de ce que la modernité a également de bon. Mais la défaillance de leur thèse réside dans le fait qu'ils n'ont jamais eu ou le courage ou le temps de faire ce double inventaire : inventaire de ce que l'africanité a de bon, inventaire de ce que l'occidentalité a également de bon, et, tertio, l'examen qui s'impose, lequel doit permettre de voir les possibilités de co-existence, de fusion de ces deux sortes de CHOSES BONNES. Nous constatons à regret que c'est littérature et balancement harmonieux de mots.

Face à cette attitude des parents de vouloir le maintien des formes de penser, d'agir et d'être qui leur sont familières, qui leur sont leurs, le psychologue social est obligé par les faits mêmes de rechercher les motivations qui président à cette prise de position.

Nous y découvrons :

- 1 - une paresse. La paresse de s'adapter à des manières nouvelles de sentir, de percevoir, de juger, de se comporter. S'adapter à de la nouveauté implique fourniture d'un certain effort, d'une certaine énergie. Le mental et le somatique doivent à cet effet opérer de concert. Or le somatique a perdu beaucoup de sa plasticité chez les individus de la génération des parents. Le psychique ne peut alors que difficilement accomplir l'adaptation qui s'impose. L'effort à fournir pour s'adapter, pour se mettre au diapason, est désespérément plus grand lorsque l'on considère l'impossibilité pratique du soma d'y participer. D'où le "c'est bon pour des goujats" immortalisé par La Fontaine.
- 2 - Une amertume. L'amertume d'un géniteur qui a rêvé d'être un jour le patriarche qui finirait ses jours régnant sur sa progéniture, et qui constate que hélas ! la modernité en introduisant la famille au sens étroit du terme le rend solitaire. Le rêve de plus d'un père de trôner sur ses enfants, d'en être, même pas le mentor, mais le chef et le maître ne peut aisément et pleinement s'actualiser que dans un univers ancestral fait d'une hiérarchisation intra-familiale

comportement au sommet le "paterfamilias" ad vitam.

3 - Une force d'inertie nécessaire à la conservation de la personnalité.

Résister, s'opposer au changement est une attitude normale, commune à tous les êtres, nécessaire pour la conservation de l'équilibre de la personnalité. Cette résistance peut être réduite par un examen objectif de la nouveauté, de l'inconnu, qui s'offre. Mais quand bien même cet effort peut être fourni, l'amour-propre du "paterfamilias" blessé en secret, peut alors jouer le rôle d'un frein puissant. L'avènement de la philosophie existentialiste en France est un exemple riche. Les partisans de la philosophie classique ou n'avaient pas ou ne daignaient pas ou ne pouvaient pas se donner, soit le courage, soit le temps d'examiner froidement cette philosophie qui faisait irruption, qui secouait habitudes acquises et établies, qui bouleversait en quelque sorte une certaine ancestralité. On raconte à ce propos qu'un professeur de philosophie réputé donna un zéro à une étudiante qui s'était permise de faire une dissertation philosophique en s'inspirant de l'existentialisme de Sartre. C'était vers 1951.

Nous terminerons cet examen du conflit des mentalités par le fait suivant : lorsqu'un père est en voiture avec ses enfants encore en bas-âge le souci de mettre ces derniers à l'abri des accidents éventuels de la route attribue aux parents les places avant et aux enfants les places arrière. Mais il arrive un moment où il est un impératif que la direction de la voiture soit assumée par l'enfant devenu physiquement majeur et que le père physiquement défaillant sénescence passe aux places arrière. Les partisans du maintien de l'ancestralité ressemblent, "mutatis mutandis", à un septuagénaire ou à un octogénaire qui persisterait à disputer pour de longues distances le volant à un sien enfant plein de force et de vie. Un tel père expose non seulement sa propre vie mais encore celle de son enfant, de sa progéniture.

Ce que l'on appelle ANCESTRALITE, COÛTUMES ANCESTRALES, VISION ANCESTRALE DES CHOSES ET DES ETRES n'est ancestral que pour des générations données, fut pour d'autres générations antérieures modernité contestée, ou tout au moins suspectée. C'est là une loi ^{de} la succession des générations dont il convient de bien pénétrer l'exigence et l'irréductibilité.

Ce que nous appelons aujourd'hui modernité sera peut-être, beaucoup plus vite qu'on ne peut le penser, ancestralité sous une certaine optique.

Il y a plusieurs ancestralité les uns plus ancestrales que les autres dans ce que l'on désigne sous le terme à la fois vague et riche d'africanité.

LA VIE SEXUELLE DES PARENTS ET SON INCIDENCE SUR LA MORALITE ET L'EDUCATION DES ENFANTS.

La solidité des liens conjugaux, une vie conjugale se déroulant avec le plus d'entente possible avec, si l'on préfère, le moins de heurts possibles, la présence quotidienne pour l'enfant du visage paternel et du visage maternel, la présence de l'un et de l'autre des deux parents, tels sont les éléments familiaux essentiels nécessaires à l'enfant pour un plein épanouissement. Or l'on constate que la paramatrimonialité est en hausse, que la courbe des divorces est croissante. Et suivant les témoignages de 133 garçons et jeunes filles interrogés sur le fait de savoir si avoir des père et mère, soit qui vivent ou n'ont vécu que paramatrimoniallement, soit divorcés rend ou heureux ou malheureux ou bien ne rend ni heureux ni malheureux, il appert que dans 90,15 % des cas l'enfant se sent malheureux.

Il importe donc de rechercher les causes du divorce, d'une part, de la paramatrimonialité d'autre part. De cette connaissance exacte pourraient être esquissées les solutions qui s'imposent.

Bien que, au Gabon, ces deux problèmes n'aient pas été étudiés de façon systématique, nous en possédons des éléments dans l'étude que nous avons effectuée à Pointe-Noire en 1959 sur la vie matrimoniale et paramatrimoniale auprès d'une population dont les structures socio-économiques demeurent assez semblables à celles des populations de Libreville et de Port-Gentil.

Des résultats obtenus nous signalons les suivants : de façon générale, les femmes divorcent deux fois plus que les hommes : elles divorcent trois fois plus que les époux en cas de mariages inter-ethniques (1), et deux fois plus que ces derniers en cas de mariages intra-ethniques.... La tendance à divorcer, plus forte chez les femmes mariées inter-ethniquement, serait engendrée chez ces dernières par, notamment, le fait que tout individu introduit dans une ethnie donnée s'y considère et y est considéré comme étranger, même si son ethnie et l'ethnie où il est introduit sont soeurs.

Toujours selon les hommes, seuls interviewés pour les raisons de l'étude qui nous avait été demandée :

(1) cf. Les dépenses exceptionnelles... (op. cité) p. 288 et 290.

- a/ - l'adultère de la femme est le facteur qui dépasse de bien loin tous les autres ;
- b/ - la tendance à la monogamie, bien plus le désir, voire la volonté de n'être plus polygame, de n'être point (ou plus) femme de polygame est le facteur le plus agissant après l'adultère dans le divorce... Ce facteur est même une des causes qui incitent la femme mariée à tromper son mari.
- c/ - l'insoumission de l'épouse, insoumission sous-tendue le plus souvent par le dessein de légitimer une liaison adultère ;
- d/ - l'impécuniosité du mari ou le caractère subalterne de la profession de ce dernier ;
- e/ - l'immixtion des parents dans les affaires de leur gendre ou de leur fils etc...

Le monde du travailleur gabonais étudié par nous en 1960 nous offre également quelques éclaircissements sur les facteurs du divorce et de la paramatrimonialité. (1) Sur 181 travailleurs d'une entreprise de Libreville 37,67 % de ces salariés consacraient à leur foyer leur salaire mensuel et 61,32 % utilisaient de leurs revenus en honoraires à l'adresse de concubines, d'amantes...

Les honoraires de croisement avaient un interquartile allant de 2,8 % à 6,10 % du salaire mensuel ; et les honoraires mensuels un interquartile gravitant de 21,39 % à 46,29 % du salaire perçu par mois.

Pour les honoraires de croisement le minimum était de 2,14 % du salaire de base et le maximum de 7,6 % ; pour les honoraires mensuels on avait respectivement 21,39 % d'une part, et pour le maximum 71,42 %, puis 81,8 % du salaire de base. D'autres facteurs ont été examinés dans le présent travail notamment dans les pages consacrées à la NEO-POLYGAMIE (cf. p. 286).

Il va de soi que pour faire diminuer la paramatrimonialité et le divorce, éléments qui rendent malheureux l'enfant selon le point de vue de 90 % des écoliers et écolières gabonais, il importe que la famille, la société soient restructurées, que les structures, les formes de penser et d'agir antiques, hier adaptées, normales donc, aujourd'hui morbides parce que INADAPTEES, que les droits des conjoints etc... soient révisés, si l'on veut que l'Etat Gabonais ait une jeunesse équilibrée moralement, donc des citoyens efficaces, si l'on veut épargner à l'enfant et à l'adolescent ces recours aux bandes, clubs, ces condamnations au cinéma portes d'entrée du monde de la délinquance (cf. p. 364 et suiv.)

(1) cf. Facteurs d'intégration et de désintégration (op. c.) p. 37 édition imprimée - Pour le travailleur forestier : voir p. 83-88.

CERTAINS COMPORTEMENTS ADMINISTRATIFS GENERALISES DETERIORENT CHEZ L'ENFANT
LE CIVISME ET LA CONSCIENCE ET CELA DURE DEPUIS DES DECADES

- LES FAUSSAIRES D'ETAT-CIVIL

Truquer son âge est un phénomène si généralisé qu'il est absolument inutile que nous y revenions après les pages consacrées à ce problème (cf. p. 80-90). Cette généralisation est telle qu'il est actuellement difficile de croire quiconque indique son âge, si le locuteur est autochtone.

Ce qui effraie dans ce comportement généralisé, c'est cette habitude de simuler dont l'enfant, l'adolescent fait, pendant un temps, l'apprentissage quotidien à partir du moment où, afin qu'il ne soit pas déscolarisé parce que trop âgé, ou son père ou un oncle etc... lui REMET, avec recommandations précises, un jugement supplétif qui camoufle la réalité, la VERITE.

Que l'on essaie de se représenter le départ de cet effort, de cette domination de soi, effort et domination orientés vers l'édification et la conservation d'un personnage que l'enfant sait faux, et dont il faut qu'il s'enveloppe.

Et l'effroi ne serait pas immense si l'Etat, par le biais de ses fonctionnaires, ne se trouvait, malgré soi, préjudicié de façon sérieuse, impossible de se disculper de l'inculpation de CONNIVENCE TACITE que les générations futures ne manqueront sûrement pas de faire. Inventorions tant soit peu les connivents et l'on trouve, d'une part, un père, une mère, toute une famille tout au moins informée ; d'autre part, un agent de l'administration, celui qui a établi le faux jugement supplétif et qui a peut-être poussé l'audace jusqu'à détacher du registre, d'un registre - chose réalisée assez couramment et bien connue -, ou le vrai jugement supplétif ou l'acte de naissance véritable ; agent auquel il convient d'ajouter les faux témoins nécessaires à l'établissement de l'acte d'état-civil, le sous-préfet officiant et apposant ensuite sa signature au bas de l'acte, lequel haut fonctionnaire ne peut nullement être innocenté dans la mesure où il n'a fourni aucun effort pour empêcher la fraude, la falsification des pièces d'état-civil dans sa sous-préfecture. Autant d'individus dont la

gamme va en moyenne de l'homme obscur au haut fonctionnaire, et que l'enfant concerné sait TOUS MENTEURS, FAUSSAIRES. Bel exemple de la conscience professionnelle, de la conscience morale!

Voilà pourquoi le manque de conscience professionnelle constaté chez les jeunes, à quelques exceptions près, attesté par les détournements des deniers publics, par la nonchalance des travailleurs bien rémunérés dans la réalisation de leurs tâche et fonctions, ne PEUVENT NULLEMENT NOUS surprendre. Enfants, ces travailleurs d'aujourd'hui ont eu sous les yeux tant d'exemples mauvais qu'il leur est, adultes, difficiles d'adopter des voies autres.

EVOLUTION DE LA SCOLARISATION ET LES INCIDENCES DE CETTE EVOLUTION

L'analyse de cette évolution a révélé qu'une politique de scolarisation a existé au Gabon, qui favorisa certaines régions au détriment d'autres régions.

Nous avons pour la première fois entrevu les effets de cette politique en analysant les documents recueillis en 1960 pour l'étude du travailleur gabonais.⁽¹⁾ Nous écrivions en effet dès cette année : "une sorte de différenciation socio-professionnelle se dessine, qui a ses sources dans l'ancienneté et l'ampleur de la scolarisation et qu'une intensification adaptée de la scolarisation peut atténuer, aplanir, voire renverser ; les travailleurs non spécialisés sont en effet en grande partie fournis par les zones et les ethnies les plus ou récemment ou sporadiquement scolarisées ; et les travailleurs "spécialisés" (plus ou moins spécialisés), par les régions où la scolarisation est la plus vieille".

L'examen approfondi (cf. p. 108) de cette orientation de l'enseignement et de de la situation qui découle de/ ^{celle-ci} révèle que, en 1966, les conséquences de cette politique régionale voire ethnique sont en voie de déboucher vers une sorte d'hégémonie d'une seule région sur le reste de la population du Gabon. Hégémonie sur le plan de la profession, qui risque de créer bien des complexes, bien des tensions, bien des injustices etc... néfastes au brassage, à la fusion des ethnies, funestes à la stabilité politique nécessaire au développement économique du Gabon. Car à partir du moment où, dans un pays constitué d'une mosaïque

(1) cf. Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise (op. c.) p. 11

d'ethnies, un groupe ethnique vient à posséder un taux de scolarisés, et partant d'universitaires, supérieur à celui qui, compte tenu de sa quantité numérique, doit être le sien, taux appelé dans le présent travail TAUX IDEAL, (cf. p. 93-94) un déséquilibre est établi sur le plan de la distribution nationale des postes exigeant des spécialistes tout au moins des universitaires, surtout si ce groupe a sur le plan numérique un taux des plus forts.

C'est pourquoi il est un devoir moral qui incombe au Gouvernement dans la distribution des avantages et possibilités que l'Etat offre à chaque région, devoir qui impose la prise des dispositions nécessaires qui doivent permettre aux régions plus sous-développées que d'autres de combler dans les meilleurs délais l'écart obtenu parfois, comme sur le plan de la scolarisation, à la suite d'un calcul scientifiquement prouvable.

AVANTAGES ET MEFAITS DE LA TRIANGULARITE SEXUELLE DES ECOLES GEMINEES

Nous avons pour des raisons méthodologiques et dialectiques distingué avec insistance la géminité horizontale constituée par la proximité filles-garçons au sein d'une même école ou d'une même classe, et la géminité verticale qui n'est autre qu'un fait inhérent, bien plus, un ELEMENT CONSTITUTIF, stricto sensu, DE LA GEMINITE SCOLAIRE dans la mesure où les êtres humains sont unisexués.

Cette distinction a révélé que la mixité horizontale est souhaitée par 15,18 % des élèves primaires et par 42,36 % des secondaires et que la suppression de celle-ci est recommandée par 55,14 % des seconds et par 83,87 % des premiers. Ceci pour la population interrogée en 1962 (cf. p. 117). Chez les écoliers et écolières de 1966 elle est préconisée par 14,13 % des élèves de cours moyen deuxième année et par 32,39 % des lycéens et lycéennes ; sa suppression est le vœu de 82,68 % des primaires et de 64,73 % des secondaires (cf. p. 155).

Les motivations des partisans et des adversaires du maintien permettent de dégager les avantages et inconvénients du voisinage filles-garçons dont nous

citerons les suivants :

- avantages :

- la mixité est un remède contre la timidité des écolières ; elle favorise l'émulation entre filles d'une part, et garçons d'autre part ; elle est un instrument d'animation des classes auxquelles elle apporte joie et gaieté ; elle permet aux garçons et aux filles de mieux se connaître, de mieux s'étudier. Un dernier avantage reconnu à la mixité par des élèves qui en souhaitent le maintien (cf. p. 140) est celui d'installer une atmosphère baignée de sensations, de sensualité, qui catalyse les propensions sexuelles dont la nature a doté l'être humain.

- méfais :

- la mixité est une source d'agitation, de dissipation et de désordre au sein de la classe
- elle est cause du mauvais travail de plus d'un élève ; elle diminue chez ce dernier l'ardeur et l'application ; bref, elle abîme les études ;
- elle favorise les tentations ;
- elle facilite la liberté des mœurs, attise les tendances sexuelles
- elle est un facteur d'intimidation des garçons par les filles et réciproquement.
- elle favorise entre élèves de sexe opposé la propension au jeu
- elle est source de palabres et bagarres augmentées ;
- elle entraîne une triangularité écolier-écolière-maître néfaste à la bonne marche de l'école, bien plus de la classe.

EN SYNTHÈSE, la mixité sexuelle des écoles est un facteur qui engendre au sein des classes un climat de sensualité nuisible aussi bien à l'ordre et à la discipline qu'au travail intellectuel et à la moralité.

D'aucuns élèves de sexe masculin cessent alors un peu et parfois beaucoup de se percevoir écoliers et de se comporter en conséquence : la tendance et l'aspiration à se considérer prince charmant finit souvent par l'emporter sur la tendance à la soumission et à l'obéissance.

Si la proximité filles-garçons est maintenue et à maintenir pour des raisons diverses d'ordre financier notamment, ce qui est un pis-aller, il serait alors utile que dans un premier temps, au sein des écoles secondaires surtout, la distribution par classes des élèves de même niveau (élèves de sixième par exemple) soit effectuée de sorte que ceux-ci soient dans la mesure du possible regroupés par tranches d'âges afin d'éviter aux élèves trop jeunes le contact et l'exemple qui ne peuvent être que rarement édifiants des écoliers et écolières adolescents, qui plus est, des élèves adultes (1). Une pareille distribution peut également être réalisée pour ce qui concerne les cours de récréation.

Quant à la géminité verticale, les avantages et inconvénients qui lui sont inhérents peuvent être vite saisis en se référant aux profils d'ensemble des motivations tant favorables que défavorables à l'enseignement de la jeune fille gabonaise par des hommes (cf. 265-281)

Disons brièvement que des rivalités sexuelles intra-scolaires maîtres-écoliers ont été à l'origine de cette grève des élèves d'un établissement scolaire en 1959, grève qui étonna par sa violence le Gabon. Qu'on se remémore les stratagèmes d'un directeur d'école sentimentalement éconduit (cf. p. 313) ; qu'on se rappelle les quelques scandales scolaires ici relatés (cf. p. 314) inhérents à la géminité ; et si l'on n'oublie pas que la géminité catalyse la résistance de l'écolière à l'acte sexuel ; alors l'on conviendra que la mixité sexuelle des écoles présente trop de désavantages substantiels pour être retenue.

L'exemple que les pays européens actuellement donnent en généralisant la mixité ne doit nullement appâter les pays sous-développés, lesquels ne doivent à aucun moment oublier que si l'Europe peut se payer le luxe de perdre sur le plan de la formation de l'homme une génération, eux ne le peuvent pas. Car l'on

(1) voir à ce sujet p. 83 et 84 du présent travail.

verra tôt ou tard l'Europe revenir à la séparation sexuelle des élèves au niveau des écoles secondaires c'est-à-dire des pré-pubères, des pubères et des adolescents, hormis ceux de l'enseignement supérieur.

LA DELINQUANCE INFANTILE ET ADOLESCENTE

De ce chapitre, l'on retiendra notamment les réformes urgentes qui sont à effectuer au niveau des internats de jeunes filles (cf. p. 346).

L'on retiendra également que les bandes d'enfants, la rue, le cinéma, les clubs privés d'adolescents et adolescentes, et à l'état dirions-nous névrotique - névrose naissante - la turbulence, le repli sur soi... sont en règle générale autant de signes révélateurs de la défaillance des parents dans l'accomplissement des devoirs qu'ils ont à l'égard de leur propre progéniture.

L'ouverture d'un centre chargé de la rééducation de l'enfance abandonnée est une urgence nationale qui s'impose. Cette oeuvre ne sera largement efficiente que dans la mesure où sera menée parallèlement la sauvegarde de l'enfant au sein même de la cellule familiale par l'accomplissement de chaque père et mère des devoirs parentaux qui leur incombent (1).

Libreville

Juin 1971

(1) Voir à cet effet les différentes suggestions qui ont été formulées dans les conclusions et perspectives relatives aux rapports parents-enfants pp. 441-453.

S O M A I R E D U T O M E I

INTRODUCTION	1
- documents de 1962.....	1
- documents de 1966.....	10
- méthodologie	12
- population adulte	13
CHAPITRE 1 - <u>L'ENFANT ET L'UNIVERS FAMILIAL</u>	17
- Ethnisme et nationalisme	18
- effectif de 1962	18
- effectif de 1966	23
- prévisibilité des comportements et attitudes col- lectifs	27
- Ethnisme et stratification sociale	30
- Le niveau intellectuel des parents et son impact sur l'éduca- tion des enfants	38
- La pensée religieuse ancestrale et son incidence sur l'éduca- tion de l'enfant gabonais	49
- La vie sexuelle des parents et son incidence sur la moralité et l'éducation des enfants	54
- pour les interviewés de 1962	54
- documents de 1966	58
- Conclusion du premier chapitre	75
CHAPITRE II - L'ENFANT ET L'UNIVERS SCOLAIRE	79
- La tenue des registres de l'état-civil et ses incidences sur l'âge et le civisme de l'enfant gabonais	80
- Evolution de la scolarisation et les incidences de cette évolu- tion	91
- dans l'enseignement primaire	91
- chez les garçons de 1937 à 1966 inclus	91
- chez les jeunes filles de 1937 à 1966 inclus..	99
- dans l'enseignement secondaire	104
- chez les garçons	106
- chez les jeunes filles	106

- De cet examen il ressort que	107
- Hypothèse pleinement explicative	111
- La triangularité de la mixité sexuelle des écoles	113
- Position de la jeunesse scolaire en 1962	117
- chez les jeunes filles	118
- dans le primaire	118
- dans le secondaire	123
- en conclusion	130
- chez les garçons	136
- dans le primaire	136-146

-----oooOooo-----

S O M A I R E D U T O M E I I

La triangularité de la mixité sexuelle des écoles (suite)

<u>CHEZ LES GARÇONS</u>	147
b/ - <u>DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</u>	147
<u>CONCLUSION SUR LA POSITION DE LA JEUNESSE SCOLAIRE DE 1972</u>	152
<u>POSITION DE LA JEUNESSE EN 1966</u>	154
- chez les jeunes filles	155
a/ dans l'enseignement primaire	155
b/ dans l'enseignement secondaire	158
conclusion	161
- chez les garçons	
a/ dans l'enseignement primaire	161
b/ " " secondaire	164

CONCLUSION GENERALE SUR LES ECOLES GEMINEES	165

oo0oo

DE LA TRIANGULARITE SEXUELLE DES ECOLES GEMINEES PROPREMENT DITE OU DE LA GEMINITE VERTICALE	167

MOTIVATIONS DES DIFFERENTS CHOIX CI-DESSUS ENONCES	174

A/ - Dans l'enseignement primaire	174

1°/ - chez les garçons	174

2°/ - chez les écolières	178

3°/ - récapitulation des motivations émises par les élèves primaires	191

B/ - Dans l'enseignement secondaire	198

1°/ - chez les jeunes filles	198

2°/ - chez les lycéens et collégiens	209

3°/ - récapitulation des motivations émises par les élèves secondaires	222

CONCLUSION SUR LA GEMINITE EN 1962	228

1°/ - Profil de l'ensemble des motivations des élèves de l'enseignement secondaire	228

2°/ - Profil de l'ensemble des motivations des élèves de l'enseignement primaire	231

<u>LA TRIANGULARITE CHEZ LES ELEVES DE 1966</u>	239

a/ - Profil des motivations des élèves primaires en faveur de l'enseignant	244

- chez les garçons	247

chez la jeune fille	249

b/ - Profil des motivations des élèves secondaires de 1966 en faveur de l'homme	250

c/ - Profil des motivations des élèves primaires de 1966 en faveur des enseignantes	253

d/ - Profil des motivations des élèves secondaires de 1966 en faveur des enseignantes	259

REGROUPEMENT POUR UNE VUE GÉNÉRALE

a/ - profil de l'ensemble des motivations des élèves de l'enseignement primaire.....	265
b/ - profil de l'ensemble des motivations des élèves de l'enseignement secondaire.....	270
COMPARAISON AVEC LES OPINIONS DE 1962.....	278
<u>EN RESUME DUNC.....</u>	281
- La triangularité sexuelle de la géminité scolaire est pleinement explicative de bien des comportements et attitudes du monde scolaire.....	294
1 - Une grève dont le taux d'explosion et de violence est - seulement pleinement explicable par la triangularité sexuelle de la géminité horizontale-verticale.....	303
2 - Les stratagèmes d'un directeur d'école éconduit.....	313
3 - Quelques scandales inhérents à la géminité.....	314
4 - La géminité est un catalyseur de la résistance de l'écoulière à l'acte sexuel.....	316

-----oooOooo-----

S O M A I R E D U T O M E III

LIVRE II	- <u>L'UNIVERS MORBIDE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT</u>	
CHAPITRE III	- QUELQUES FACTEURS DE LA DELINQUANCE ET PRE-DELINQUANCE CHEZ L'ENFANT.	
	- Incidences des liens qui unissent élèves et ceux qui hébergent ces derniers.....	318
	- Hébergement des élèves en 1962.....	319
	- Du transfert de l'autorité parentale à l'Etat et aux Eglises.....	332
	- Du report de l'autorité parentale aux oncles et aux tantes.....	361

- Du report de l'autorité parentale à l'élève	
même	361
- A la recherche de palliatifs affectifs	364
- les bandes et clubs d'enfants et d'adoles-	
cents	364
- les condamnés au cinéma	385
- qui sont ces adolescents ?	399
- Evolution des liens unissant hébergeurs et hé-	
bergés	407
- Hébergement pendant les grandes vacances de 1961	407
- Mobilité des élèves d'une année scolaire à l'an-	
née scolaire suivante de 1963 à 1966 inclus	411
- Hébergement pendant l'année scolaire 1965-1966	417
- Incidence de l'évolution des liens entre hébergeurs	
et hébergés sur l'évolution de la délinquance juvé-	
nile	426

-----oooOooo-----

CONCLUSIONS & PERSPECTIVES

pp.

433 - 459

-----oooOooo-----